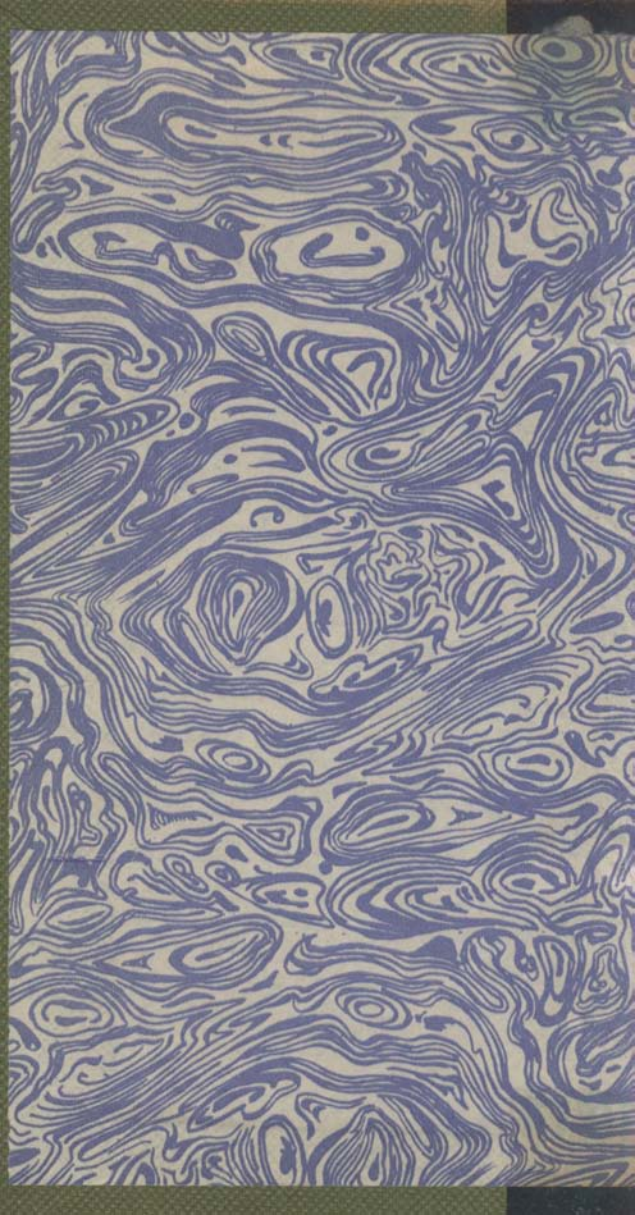




# HISTOIRE
## DES CHEVALIERS
## DE MALTHE.

*TOME PREMIER.*

R. 2447 R. 37.25/ 37.25/ V-289

# HISTOIRE

DES

## CHEVALIERS HOSPITALIERS

DE

## *S. JEAN DE JÉRUSALEM,*

APPELLÉS DEPUIS

## CHEVALIERS DE RHODES,

ET AUJOURD'HUI

## CHEVALIERS DE MALTHE;

*Par M. l'Abbé DE VERTOT,*
*de l'Académie des Belles-Lettres.*

Nouvelle Edition, augmentée des Statuts de l'Ordre, & des noms des Chevaliers.

*TOME PREMIER.*

*A PARIS,*
Chez BAILLY, Libraire, quai des Augustins, à l'Occasion.

M. DCC. LXXVII.
*Avec Approbation & Privilége du Roi.*

BIBLIOTECA UNIVERSITARIA OVIEDO





A SON ALTESSE ÉMINENTISSIME

DOM ANTOINE MANOEL

DE VILHENA,

*GRAND-MAISTRE DE L'ORDRE*
*de S. Jean de Jéruſalem.*

MONSEIGNEUR,

*J'AI l'honneur d'offrir à* VOTRE ALTESSE EMINENTISSIME, *un ouvrage qui lui appartient, puiſqu'il contient l'Hiſtoire de votre Ordre. On y trouve,* MONSEIGNEUR, *tout ce que vos Prédéceſſeurs ont fait en différens ſiecles pour la défenſe des Autels, & des Etats du Chriſtianiſme. Ces grands Hommes ont*

*rempli l'Univers de la réputation de leurs armes, & de l'éclat de leur valeur : & ils ne ſe ſont pas moins diſtingués par leur attachement à l'obſervation de la diſcipline religieuſe.*

*Elevé à la même dignité, vous mettez toute votre gloire,* MONSEIGNEUR, *à imiter leurs vertus. Comme eux, vous aſſurez aux Chrétiens la liberté de la Navigation, en même-tems que vous travaillez à faire fleurir de plus en plus dans votre Ordre, la juſtice, l'union, la paix, & la piété. C'eſt ce qui vous mérite aujourd'hui les vœux unanimes de tous vos Freres, pour la durée d'un ſi ſage Gouvernement. Agréez ceux que je fais en particulier pour votre conſervation, & le profond reſpect avec lequel je ſuis,*

MONSEIGNEUR,

DE *Votre Altesse Eminentissime,*

Le très-humble & très-obéiſſant Serviteur
l'*Abbé* DE VERTOT.

# PRÉFACE.

JE ne ſais ſi ce dernier Ouvrage que je mets au jour, ſera bien reçu du Public ; & quoique pour m'encourager dans une ſi longue carriere, on m'ait quelquefois flatté d'un heureux ſuccès, je connois trop bien ma propre foibleſſe, & les difficultés d'une pareille entrepriſe, pour ne me pas défier de ces préjugés trop favorables. Car outre qu'il a fallu remonter plus de ſix cens ans dans les ſiecles paſſés, j'ai été encore obligé de chercher dans une antiquité ſi reculée des commencemens qui ne ſe montrent guère, & par conſéquent peu capables de ſatisfaire la curioſité des Lecteurs. Quelque peine que j'aye priſe, & quoique j'aye employé pluſieurs années à la compoſition de cette Hiſtoire, j'avoue que ce n'a été qu'après l'avoir finie, que je me ſuis apperçu combien j'étois éloigné de la perfection que demande un pareil Ouvrage.

Il eſt vrai que ſi ſans ſe rebuter de ces commencemens ou obſcurs, ou peu intéreſſans, on paſſe à des ſiecles voiſins de ces premiers tems, on ſe trouve dédommagé par de grands exemples de piété, joints à des actions qui partoient de la plus rare valeur, &

que la ſingularité de la matiere pourra ſuppléer à ce qui manque de ma part à la forme que j'y devois donner. Il s'agit dans cette Hiſtoire d'un Corps célebre de Religieux, renfermés d'abord dans un Hôpital, & qui malgré les ſoins pénibles & humilians des pauvres & des malades, ſe trouvant encore aſſez de zele & de forces pour prendre les armes contre les Infideles, ennemis déclarés du nom Chrétien, ſurent allier les vertus différentes de deux profeſſions ſi oppoſées.

L'habillement de ces Religieux Militaires étoit ſimple & modeſte ; ils réſervoient la magnificence pour l'ornement des Autels ; les Pélerins & les Pauvres profitoient de la frugalité de leur table. Ils ne ſortoient d'auprès des malades que pour vaquer à la priere, ou pour marcher contre les ennemis de la Croix : cette Croix étoit tout enſemble leur habit & leur étendard. Nulle ambition dans un Corps guerrier, où l'on ne parvenoit aux dignités, que par le chemin de la vertu : la charité, la premiere de leurs obligations & des vertus du Chriſtianiſme, ne les abandonnoit pas même contre les Infideles : & quelque avantage qu'ils remportaſſent dans les combats, contents de déſarmer ces Barbares, ils ne cherchoient dans le ſein même de la victoire, qu'à les convertir ou du moins à les mettre hors d'état de nuire aux Chrétiens.

Tel a été l'âge d'or de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem. Je ne prétends pas que dans la ſuite des tems ces Chevaliers ne ſe ſoient point relâchés quelquefois de la pratique auſtere de tant de vertus ſi différentes : on ne ſait que trop que l'homme de guerre a ſouvent fait diſparoître le Religieux. Ce changement dans les mœurs forme de tems en tems dans ma narration des nuances qui n'échapperont pas à la pénétration du Lecteur. Mais malgré cet effet de la foibleſſe humaine, ſi l'amour de mon Ouvrage ne me ſéduit point, je ne crois pas que de tous les Ordres Militaires répandus en différentes contrées de la Chrétienté, il s'en trouve aucun où le déſintéreſſement, la pureté des mœurs, & l'intrépidité dans les plus grands périls, où, dis-je, ces vertus ayent été ſi long-tems en honneur, & où le luxe & l'amour des richeſſes & des plaiſirs ſe ſoient introduits plus tard.

Je ne rapporte point dans cette Hiſtoire certains faits merveilleux qu'on trouve dans les Annales de l'Ordre, tel que la converſion d'une Princeſſe Sarraſine appellée Iſmenie, d'une rare beauté comme toutes les Héroïnes des anciennes Chroniques, & que l'Auteur tranſporte en une nuit de l'Egypte en Picardie, avec trois Chevaliers tous trois Freres, qui avoient eu beaucoup de part à ſa converſion : pieuſe fable qu'il faut ren-

voyer avec tant d'autres qu'on trouve dans les anciens Legendaires, mais dont les circonſtances ſont plus propres à réjouir des libertins, qu'à édifier les gens de bien.

Cette Hiſtoire contient treize Livres de narration, dont le dernier finit à la mort du Grand-Maître Jean de la Vallette, arrivée en 1568. Le quatorziéme eſt par forme d'Annales, & renferme ſommairement ce qui s'eſt paſſé de plus conſidérable depuis 1568 juſqu'aujourd'hui. Le quinziéme Livre eſt un Traité du Gouvernement de l'Ordre.

## *APPROBATION.*

J'AI lu par ordre de Monſeigneur le Vice-Chancelier, les *Œuvres de Monſieur l'Abbé de Vertot*, & je crois que le Public recevra avec plaiſir cette nouvelle Edition. A Paris, ce 10 Janvier 1767. MARIN.

## *PRIVILEGE DU ROI.*

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers, qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé JEAN-LUC NYON pere, Libraire, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire réimprimer & donner au Public les *Œuvres de Monſieur l'Abbé de Vertot; ſavoir, l'Hiſtoire de Malthe; les Révolutions Romaines; les Révolutions de Suède; & les Révolutions de Portugal*, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Continuation de Privilége pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire réimprimer ledit Ouvrage, autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de ſix années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance; comme auſſi d'imprimer, ou faire imprimer vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des exemplaires contrefaits, & de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts, à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion dudit Ouvrages ſera faite

dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie, & notamment celui du 10 Avril 1725; à peine de déchéance du préſent Privilége; qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur DE LAMOIGNON, & qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notredit Sieur DE LAMOIGNON, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Vice-Chancelier, & Garde des Sceaux de France, le Sieur DE MAUPEOU; le tout à peine de nullité des Préſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant, & ſes ayans-cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement; Voulons que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers-Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander notre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires; CAR tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Verſailles le dix-huitiéme jour du mois de Février, l'an de grace mil ſept cent ſoixante-ſept, & de notre regne le cinquante-deuxiéme. Par le Roi en ſon Conſeil. LE BEGUE.

*Regiſtré le préſent Privilége, enſemble la Ceſſion ſur le Regiſtre XVII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 1288, fol. 1668, conformément au Réglement de 1723. A Paris, ce 10 Mars 1767.*

GANEAU, *Syndic.*

HISTOIRE



# HISTOIRE

DES

*CHEVALIERS HOSPITALIERS*

DE

## S. JEAN DE JÉRUSALEM,

*APPELLÉS DEPUIS*

## CHEVALIERS DE RHODES,

*ET AUJOURD'HUI*

## CHEVALIERS DE MALTHE.

---

### *LIVRE PREMIER.*

J'ENTREPRENDS d'écrire l'hiſtoire d'un ordre hoſpitalier, devenu militaire, & depuis ſouverain ; que la charité fit naître ; que le zele de défendre les lieux ſaints, arma enſuite contre les infideles, & qui dans le tumulte des armes, & au milieu d'une guerre continuelle, ſut allier les vertus paiſibles de la religion, avec la plus haute valeur dans les combats.

Cette union juſqu'alors inconnue de deux profeſſions ſi oppoſées, la piété & le courage de ces religieux militaires; leur zele pour la défenſe des chrétiens; tant de combats & de batailles où ils ſe ſont trouvés depuis près de ſept cens ans, & les différens ſuccès de ces guerres : tout cela m'a paru un objet digne de l'attention des hommes : & peut-être que le public ne verra pas ſans admiration l'hiſtoire de ces ſoldats de JESUS-CHRIST, qui, comme d'autres Machabées, ont tant de fois oppoſé aux armes des infideles une foi conſtante & un courage invincible.

Mais avant que d'entrer dans l'inſtitution de cet ordre, j'ai cru que je ne pouvois me diſpenſer de repréſenter au commencement de cet ouvrage, l'état où ſe trouvoit alors l'Aſie; de quelle contrée ſortoient les premiers infideles, que les chevaliers de ſaint Jean entreprirent de combattre; la religion, la puiſſance & les forces de ces barbares, & ſur-tout leur haine déclarée contre les chrétiens : toutes circonſtances qui, quoiqu'elles précedent l'origine de cet ordre, m'ont paru liées en quelque maniere avec ſon hiſtoire, en faire une partie préliminaire, & dont la connoiſſance ſervira d'éclairciſſement pour les événemens que l'on rapportera dans la ſuite.

Cette partie de l'Aſie qui s'étend depuis le Pont-Euxin, ou la Mer Noire, juſqu'à l'Euphrate, au commencement du ſeptiéme ſiecle, étoit encore ſoumiſe aux Romains,

dont le vaſte empire avoit englouti les plus puiſſans états de notre continent. Mais après la mort du grand Théodoſe, cet empire ſi redoutable avoit déja commencé à décheoir de ſa puiſſance, ſoit par les incurſions des barbares, ſoit peut-être auſſi par le partage & le démembrement qu'en firent les empereurs Arcadius & Honorius ſes enfans; princes foibles, de peu d'eſprit, qui ne faiſoient que prêter leurs noms aux affaires de leur regne, & l'un & l'autre gouvernés par des miniſtres impérieux, qui s'étoient rendus les tyrans de leurs maîtres. 395.

La plûpart des empereurs d'orient, ſucceſſeurs d'Arcadius, ou dans la crainte d'être détrônés par des uſurpateurs, ou uſurpateurs eux-mêmes, cherchoient moins la gloire que donnent les armes, & à réprimer les courſes des barbares, qu'à ſe maintenir ſur le trône. Toujours en garde contre leurs propres ſujets, ils n'oſoient ſortir de la capitale de l'empire, ni du fond de leur palais, de peur que quelque rebelle ne s'en emparât; & ils bornoient toute leur félicité à jouir dans une oiſiveté ſuperbe des charmes de la ſouveraine puiſſance. Il ne falloit plus chercher ſous la pourpre ces fameux Céſars, les maîtres du monde: ces derniers n'en avoient que le nom; & la majeſté de l'empire ne paroiſſoit plus que dans de vains ornemens dont ils couvroient leur foibleſſe & leur lâcheté.

La religion n'avoit pas moins ſouffert que l'état, d'un ſi mauvais gouvernement. L'orient



Universitäts-Bibliothek

étoit alors infecté de différentes héréſies, que l'eſprit vif & trop ſubtil des Grecs avoit fait naître. Des évêques & des moines, pour avoir voulu expliquer d'une maniere trop humaine les différens myſteres de l'incarnation, s'étoient égarés; & pour comble de malheur, ils avoient ſu engager dans leur parti pluſieurs empereurs, qui, au lieu de s'oppoſer aux incurſions des barbares, ne croyoient point avoir d'autres ennemis, que ceux qui l'étoient de leurs erreurs.

Cependant au milieu de tant de déſordres, l'empire ſe ſoutenoit encore par le poids de ſa propre grandeur; & au commencement du ſeptiéme ſiecle, l'empereur Héraclius avoit remporté quelques avantages ſur les Scythes & ſur les Perſes. Mais pendant que ce prince étoit aux mains avec ces barbares, & qu'il vengeoit l'empire de leurs ravages, l'Arabie vit ſortir de ſes déſerts un de ces hommes remuans & ambitieux, qui ne ſemblent nés que pour changer la face de l'univers, & dont les ſectateurs, après avoir enlevé aux Grecs les plus belles provinces de l'orient, porterent enfin les derniers coups à cet empire, & l'enſeveliren ſous ſes propres ruines.

On voit aſſez que je veux parler de Mahomet, le plus habile & le plus dangereux impoſteur qui eût encore paru dans l'Aſie.

568 ou 571. Il étoit né vers la fin du ſixiéme ſiecle à la Mecque, ville de l'Arabie pétrée, de parens idolâtres de la tribu des Coraſbites o

Coriſiens, la plus noble de cette nation, & qui ſe vantoit, comme la plûpart des Arabes, d'être iſſue d'Abraham par Cedar, fils d'Iſmaël. Le pere de Mahomet l'avoit laiſſé de bonne heure orphelin, & même ſans biens. Un de ſes oncles ſe chargea de ſon éducation, & pendant pluſieurs années l'employa dans le commerce. Il paſſa enſuite au ſervice d'une riche veuve appellée Gadigha, qui le prit d'abord pour ſon facteur, & depuis pour ſon mari. Un mariage ſi avantageux, & où il n'eût oſé porter ſes eſpérances; les grands biens de ſa femme, & qu'il augmenta encore par ſon habileté, lui firent naître des penſées de grandeur & d'indépendance. Son ambition crût avec ſa fortune, & à peine ſorti d'une condition ſervile, des richeſſes ſans domination ne furent plus capables de remplir ſes deſirs, & il oſa aſpirer à la ſouveraineté de ſon pays.

Abdolhah.

Abu taleb.

Parmi les différens moyens qui ſe préſenterent à ſon eſprit, aucun ne lui parut plus convenable que l'établiſſement d'une nouvelle religion; machine dont bien des impoſteurs avant lui s'étoient déja ſervis. Il y avoit dans l'Arabie des idolâtres, des juifs, & des chrétiens catholiques & ſchiſmatiques. Les habitans de la Mecque étoient tous idolâtres, & ſi ignorans, qu'à l'exception d'un ſeul qui avoit voyagé, il n'y en avoit aucun qui ſut lire ni écrire. Cette ignorance & cette diverſité de culte parurent favorables à Mahomet; & quoiqu'il ne fût pas plus ſavant

Varaka.

que ſes concitoyens ; qu'il ne sût ni lire ni écrire, & même qu'il paſsât pour un homme peu réglé dans ſes mœurs, il ne laiſſa pas de former le hardi deſſein de s'ériger en prophete dans ſon propre pays, & à la vue des témoins de ſon incontinence.

Mais comme ce paſſage d'une vie voluptueuſe à une communication ſi intime avec le ciel, n'eût pas été cru facilement ; ſous prétexte d'un changement entier dans ſes mœurs, il rompit avec les compagnons & les miniſtres de ſes plaiſirs ; & pour ſe donner un plus grand air de réforme, l'hypocrite, pendant deux ans entiers, ſe retiroit ſouvent dans úne grotte du mont Hira, ſituée à une lieue de la Mecque, où il ne s'occupoit que de l'exécution de ſon projet. Au bout de ce terme, & ſous prétexte de ſe débarraſſer des preſſantes inſtances que ſa femme lui faiſoit pour le retirer d'un genre de vie ſi triſte, il lui fit une fauſſe confidence de prétendues révélations, qu'il diſoit avoir reçues du ciel par le miniſtere d'un de ces eſprits du premier ordre, qu'il appelloit l'ange Gabriel. L'adroit impoſteur tourna même des accès d'épilepſie, auxquels il devint ſujet, en des extaſes qui lui étoient cauſées, diſoit-il, par l'apparition de ce miniſtre céleſte, dont il ne pouvoit ſoutenir la préſence ; & pour répandre inſenſiblement dans le public le bruit de ces révélations, il en confia ſous un grand ſecret le myſtere à ſa femme. La qualité de femme

de prophete flattoit trop ſa vanité, pour la tenir cachée. Cadigha courut en faire part à ſes meilleures amies; ce ne fut bientôt plus un ſecret; Mahomet l'avoit bien prévu. Il s'en ouvrit depuis à quelques citoyens de la Mecque, qu'il crut auſſi aiſés à perſuader, & qu'il ſéduiſit par ſon adreſſe & ſon habileté.

Si nous en croyons Elmacin, hiſtorien Arabe, Mahomet avoit l'air noble, le regard doux & modeſte, l'eſprit ſouple & adroit, l'abord civil & careſſant, & la converſation inſinuante. D'ailleurs il ne lui manquoit aucune des qualités néceſſaires dans un chef de parti: libéral juſqu'à la profuſion, vif pour connoître les hommes, juſte pour les mettre en uſage ſelon leurs talens, toute la délicateſſe pour agir ſans ſe laiſſer jamais appercevoir; il fit paroître depuis dans la conduite de ſes deſſeins, une fermeté & un courage ſupérieurs aux plus grands périls. Bientôt ſoutenu par quelques diſciples, il ne fit plus myſtere de ſa doctrine, & prenant de lui-même ſa miſſion, il s'érigea en prédicateur, quoique ſans aucun fond de ſcience; il ſe faiſoit écouter par la pureté de ſon langage, & la nobleſſe & le tour de ſes expreſſions. Il excelloit ſur-tout dans une certaine éloquence orientale, qui conſiſtoit en paraboles & des allégories dont il enveloppoit ſes diſcours. *L. 1, c. 1, Hotting. Hiſt. d'Orient. l. 2, c. 4.*

Mais comme il n'ignoroit pas qu'en matiere de religion, tout ce qui paroît nouveau eſt toujours ſuſpect, il publia qu'il préten-

doit moins en fonder une nouvelle, que faire revivre les anciennes loix que Dieu avoit données aux hommes, épurer ces loix divines des fables & des ſuperſtitions qu'ils y avoient mêlées depuis. Il ajoutoit que Moïſe, & Jeſus, fils de Marie, leur avoient à la vérité annoncé ſucceſſivement une ſainte doctrine, & que ces deux grands prophetes, diſoit-il, avoient autoriſée par des miracles éclatans; mais que les juifs & les chrétiens l'avoient également altérée & corrompue par des traditions humaines; qu'enfin, Dieu l'avoit envoyé comme ſon dernier prophete, & plus grand que Moïſe & Jeſus, pour purifier la religion des fables que les hommes, ſous le nom de myſteres, y avoient introduites, & pour réduire, s'il pouvoit, tout le genre humain dans l'unité de créance, & dans la profeſſion de la même foi. L'habile impoſteur, après avoir préparé les eſprits par de pareils diſcours, bâtit ſon ſyſtême de différentes pieces qu'il prit de la religion des juifs, & de celle des chrétiens; & pour y réuſſir, il s'étoit fait aider ſecrettement dans ſa retraite par un juif Perſan, & par un moine neſtorien, tous deux apoſtats, très-ſavans dans leur religion, & qui lui avoient lû l'un & l'autre pluſieurs fois l'ancien & le nouveau teſtament. Il en ajuſta enſuite les différens paſſages à ſon nouveau plan; & à meſure que par le ſecours de ces deux renégats, il avoit mis au net quelqu'article, il le revêtoit d'un ſtyle pompeux & figuré,

Abdias Ben Jalon.

Sergius, autrement Bahira.

Voyez le Diſcours ſur l'Alcoran, à la fin du dernier volume: & à la tête des Preuves.

où il tâchoit tantôt d'imiter le ſublime du commencement de la Geneſe, & tantôt le pathétique des vrais prophetes. Il publioit enſuite qu'il venoit de recevoir du ciel cet article ; & ſous prétexte qu'il n'étoit que le dépoſitaire & le hérault de cette doctrine céleſte, il renvoyoit ceux qui lui faiſoient des objections, à l'auteur prétendu de ces révélations, & il faiſoit valoir ſon ignorance même pour preuve du peu de part qu'il avoit dans cette nouvelle religion.

Il emprunta des juifs le principe de l'exiſtence & de l'unité d'un ſeul Dieu, mais ſans multiplication de perſonnes divines : il enſeignoit en même-tems la créance de la réſurrection, du jugement univerſel, des récompenſes & des peines de l'autre vie. Les chrétiens lui fournirent l'exemple d'un carême qu'il preſcrivit, l'uſage fréquent de la priere qu'il fixa à cinq fois par jour, la charité envers les pauvres, & le pardon des ennemis. Et en faveur des payens, il admit certaine eſpece de prédeſtination mal entendue, que les anciens idolâtres appelloient communément le *deſtin ;* decret éternel qu'ils croyoient ſupérieur, même à la volonté de leurs dieux.

Ce mêlange de différentes religions, où chacun croyoit trouver des traces de ſon ancienne créance, ſéduiſit pluſieurs citoyens de la Mecque ; & l'adroit impoſteur, pour établir ſes erreurs, ſut mettre en œuvre de grandes vérités, & même l'apparence de grandes

vertus. Le magiſtrat de la Mecque, allarmé du progrès que faiſoit cette ſecte, en proſcrivit l'auteur & ſes partiſans; le faux prophete prit la fuite, & ſe retira dans une autre ville de l'Arabie pétrée, appellée *Yatrib*, & qu'il nomma depuis *Medina-alnabi*, ville du prophete. Cette fuite ſi célebre parmi les mahométans, & qu'ils appellent dans leur langue l'*hégire*, a fourni depuis à leurs hiſtoriens l'époque de leur chronologie; & la premiere année de cette époque muſulmane tombe, ſelon la plus commune opinion, dans la vingt-deuxiéme année du ſeptiéme ſiecle (*a*).

An de Jeſus-Chriſt, 226. De l'hégire.

Le péril que Mahomet avoit couru à la Mecque, lui ayant fait connoître que par la voie ſeule de la perſuaſion il ne viendroit pas à bout de ſes deſſeins ambitieux, il réſolut d'avoir recours aux armes. L'impoſteur ne manqua pas d'appeller le ciel à ſon ſecours; & bientôt il publia que l'ange Gabriel lui avoit apporté de la part de Dieu une épée, avec ordre de l'employer pour ſoumettre ceux qui refuſeroient d'embraſſer ſa nouvelle religion.

Il ne faut point chercher ailleurs la cauſe des progrès étonnans que cette ſecte impie fit en ſi peu de tems dans l'Arabie, & enſuite dans la plus grande partie de l'Aſie mineure: & apparemment que ſi Mahomet l'eût pu prévoir, il ſe ſeroit épargné la peine de forger tant de révélations, & de rajuſter enſemble

(*a*) *Nota.* Que l'année des muſulmans n'eſt que de 12 mois lunaires, qui font ſeulement 354 jours: ainſi, 33 de nos années font à peu près 34 des leurs.

tant de pieces détachées des autres religions. Cet apôtre armé, commença ce nouveau genre de miſſion par faire des courſes ſur ſes voiſins. L'appât du butin, qui a tant de charmes pour les Arabes, en attira un grand nombre ſous ſes enſeignes : aucune caravane n'oſoit plus paſſer proche des endroits où il ſe trouvoit, ſans s'expoſer à être pillée ; & en faiſant le métier de voleur, il apprit inſenſiblement celui de conquérant. De ſes ſoldats, & même des ennemis vaincus, il en faiſoit de nouveaux diſciples, il les nomma *muſulmans*, c'eſt-à-dire, fideles, ou gens qui ſont entrés dans la voie du ſalut. Bientôt auſſi grand capitaine qu'éloquent prédicateur, il s'empara de la Mecque ; & la plûpart des places fortes & des châteaux de l'Arabie, tomberent ſous l'effort de ſes armes. Il étoit ſecondé dans ces guerres par Abubekre ſon beau-pere, par Ali, ſon couſin & ſon gendre, & par Oma & Otman, tous quatre ſes apôtres & ſes principaux capitaines, tous fanatiques de bonne foi, & qui ſe firent volontiers les ſujets d'un impoſteur, dont ils n'avoient été d'abord que les diſciples. Mahomet, par ſa valeur & par ſon habileté, ſut réunir en ſa perſonne le ſacerdoce avec l'empire ; & en vingt-trois ans de ſon prétendu apoſtolat, d'autres diſent ſeulement la dixiéme année, preſque toute l'Arabie ſe trouva ſoumiſe à ſa domination, & embraſſa en même-tems ſa nouvelle doctrine.

*Alc. c. 3 Cantacuzei Orat. 1, ſect. 12.*

633 ou 632.

Le faux prophete en mourant avoit déſigné pour ſon ſucceſſeur, Ali, qui avoit épouſé ſa fille, appellée Fatime; mais le gendre du prophete éprouva que les dernieres volontés des princes les plus abſolus, ſont ordinairement enſevelies dans leur tombeau. Abubekre, comme beaucoup plus âgé qu'Ali, lui fut préféré par le crédit d'Omar & d'Otman, qui, par le choix d'un vieillard, s'ouvrirent le chemin pour parvenir à leur tour, à la même dignité; & l'élection d'Abubekre fit naître depuis les ſchiſmes & les guerres civiles, qui s'éleverent entre les mahométans. Les ſucceſſeurs de Mahomet prirent le titre de *califes*, c'eſt-à-dire, vicaires du prophete, ou d'*almoumenins*, princes ou commandeurs des croyans. Ces premiers ſucceſſeurs, pleins de ce feu & de ce zele qu'inſpire toujours une nouvelle religion, étendirent en différentes contrées la doctrine de leur maître, & leur propre domination: l'une ne marchoit point ſans l'autre. Ils acheverent d'abord la conquête de l'Arabie, dont ils chaſerent les Perſes & les Grecs. Ils enleverent enſuite à ces derniers, Damas, Antioche & toute la Syrie, pénétrerent dans la Paleſtine, emporterent Jéruſalem, paſſerent en Egypte, qu'ils ſoumirent à leur empire, détruiſirent entiérement la monarchie des Perſes, s'emparerent de la Médie, du Korazan ou Bactriane, du Diarbeck, ou de la Méſopotamie. Ils entrerent enſuite dans l'Afrique, où ils ne firent pas des progrès

moins ſurprenans, & dont ils ſubjuguerent toute la côte occidentale à l'égard de l'Egypte.

Je ne parle point des iſles de Chypre, de Rhodes, de Candie, de Sicile, de Malthe, & du Goze, qu'ils ravagerent, ou dont ils ſe rendirent maîtres; non plus que des Eſpagnes, où les Arabes, dès le commencement du huitiéme ſiecle, fonderent un nouvel empire ſur les ruines de la monarchie des Gots. De grandes provinces de la France, ſituées au-delà de la Loire, furent expoſées à la fureur de leurs armes: &, ſans la valeur incomparable de Charles-Martel, ce royaume n'auroit pas eu un ſort plus favorable que l'Eſpagne. Enfin ils menaçoient le monde entier de leurs fers; & les malheureux reſtes de l'empire Grec, dès ce tems-là, n'auroient pas pu tenir contre une puiſſance ſi redoutable, s'il ne ſe fût élevé des guerres civiles entre les chefs de cette nation. Mais les gouverneurs des provinces, trop puiſſans pour des particuliers, s'en firent les ſouverains. On vit en différentes contrées de l'Aſie & de l'Afrique, & en différens tems, juſqu'à cinq califes, qui tous ſe prétendoient iſſus de Mahomet, & les véritables interpretes de ſa loi. La plûpart même de ces Califes, enſevelis depuis dans le luxe & la molleſſe, remirent le gouvernement civil & militaire de leurs états à des émirs ou des ſoudans, eſpece de maires du palais, qui ne furent pas long-tems ſans s'en rendre les maîtres



abſolus, & dont la plûpart ne laiſſerent aux califes que l'inſpection ſur les affaires de la religion, le droit d'être nommés les premiers dans les prieres publiques, & d'autres honneurs de pure cérémonie, ſans puiſſance & ſans domination.

De toutes les conquêtes que ces infideles avoient faites, il n'y en eut point de plus ſenſible aux chrétiens que celle de la terre ſainte, & de la ville de Jéruſalem. Depuis que la religion chrétienne, ſous l'empire du grand Conſtantin, étoit devenue la religion dominante, c'étoit le pélerinage le plus célébre de toute la chrétienté. Les chrétiens Grecs & Latins, dans la pieuſe confiance de trouver au pied du tombeau de Jeſus-Chriſt la rémiſſion des plus grands péchés, accouroient toujours à Jéruſalem avec le même empreſſement, & d'autant plus que l'accès en avoit été juſqu'alors sûr & facile par les terres de l'empire. La révolution qui venoit d'arriver, changea cette diſpoſition; & ces infideles, quoiqu'ils révéraſſent Jeſus-Chriſt comme un grand prophete, pour groſſir leurs revenus, impoſerent une eſpece de tribut ſur tous les pélerins étrangers, que la dévotion conduiſoit au ſaint ſépulchre. Mais cette avanie ne fut pas capable de refroidir la dévotion des chrétiens de ce tems-là; pendant près de trois cens ans, ce fut toujours la même affluence des nations chrétiennes, & même des peuples de l'occident les plus éloignés. Vers le milieu de l'onziéme ſiecle, les

califes ou les ſoudans d'Egypte, alors maîtres de la Paleſtine, ſouffrirent que les chrétiens Grecs qui étoient leurs ſujets, puſſent s'établir dans Jéruſalem. Et afin qu'ils ne fuſſent pas confondus avec les muſulmans, le gouverneur de cette capitale de la Judée, leur avoit aſſigné pour demeure le quartier le plus voiſin du ſaint ſépulchre.

L'éclat des conquêtes & de la puiſſance de l'empereur Charlemagne, ayant paſſé de l'Europe dans l'Aſie, le calife Aaron Raſched, un des plus puiſſans princes de l'orient, permit depuis aux François, à ſa conſidération, d'avoir dans la ſainte cité une maiſon particuliere, pour y recevoir les pélerins de cette nation. Eginard rapporte que le patriarche de Jéruſalem envoya à ce grand prince de la part du calife, les clefs du ſaint ſépulchre & de l'égliſe du calvaire, avec un étendart, que le célebre abbé Fleury, moderne hiſtorien de l'égliſe, croit avoir été le ſigne de la puiſſance & de l'autorité qu'Aaron avoit remiſe au prince chrétien. Un * autre écrivain moderne, ſi ſavant dans nos antiquités, dans le livre 37 des annales de ſon ordre, nous parle d'un certain moine François, appellé Bernard, qui vivoit en 870, & qui dans ſa relation d'un voyage fait à la ſainte cité, rapporte qu'il y avoit trouvé un hôpital pour les Latins, & que dans la même maiſon on conſervoit une bibliotheque, recueillie par les ſoins & la libéralité de l'empereur Charlemagne.

* Dom Mabillon.

Mais depuis la mort du calife Aaron & de ſes premiers ſucceſſeurs, comme ceux de Charlemagne n'égalerent ni ſa puiſſance, ni ſa haute réputation, les François perdirent la conſidération qu'on avoit pour eux dans la Paleſtine. On ne ſouffrit plus qu'ils euſſent d'hoſpice dans Jéruſalem; & quand ils avoient, comme les autres peuples de l'Europe, à prix d'argent, l'entrée de la ſainte cité, & que pendant le jour ils avoient fait leurs ſtations dans tous les endroits anciennement honorés par la préſence & les myſteres de notre divin Sauveur, ce n'étoit pas ſans beaucoup de peine & même de péril, que le ſoir & pendant la nuit, ils pouvoient trouver quelque retraite dans la ville. Les muſulmans avoient naturellement trop d'averſion des chrétiens, pour les recevoir dans leurs maiſons: & des diſputes ſurvenues au ſujet de quelques dogmes mal entendus, & de différens points de diſcipline, ayant laiſſé peu d'union entre l'égliſe Grecque & l'égliſe Latine, nos chrétiens de l'Europe n'étoient guère moins odieux aux Grecs, qu'aux Arabes & aux Sarraſins de l'orient.

1. Preuve. Au milieu de l'onziéme ſiecle, des marchands Italiens, qui avoient éprouvé la dureté des uns & des autres, entreprirent de procurer aux pelerins de l'Europe, dans la même ville de Jéruſalem, un aſyle où ils n'euſſent rien à craindre, ni du faux zele des mahométans, ni de l'éloignement & de l'averſion des Grecs ſchiſmatiques. Ces pieux négo-

ciens étoient d'Amalphi, ville dans le royaume de Naples, mais qui reconnoiſſoit encore la domination des empereurs Grecs de Conſtantinople. Les affaires qui concernoient le négoce de ces marchands, les conduiſoient preſque tous les ans en Egypte; & à la faveur des riches marchandiſes, & même des ouvrages curieux qu'ils y portoient de l'Europe, ils s'introduiſirent à la cour du calife Monſtaſer-Billah: & en répandant dans ſa cour & parmi ſes miniſtres des préſens conſidérables, ils en obtinrent pour les chrétiens Latins, la permiſſion d'établir un hoſpice dans Jéruſalem, & proche le ſaint ſépulchre.

Le gouverneur, par ordre de ce prince, leur aſſigna une portion de terrein. On y bâtit 1048.
auſſi-tôt ſous le titre de la ſainte Vierge, une chapelle qu'on appella *ſainte Marie de la Latine*, pour la diſtinguer des égliſes où l'on faiſoit l'office divin ſelon le rit des Grecs: des religieux de l'ordre de ſaint Benoît y célébroient l'office. On conſtruiſit proche de leur couvent, deux hoſpices pour recevoir les pelerins de l'un & de l'autre ſexe, ſains & malades: ce qui étoit le principal objet de cet établiſſement; & chaque hoſpice eut dans la ſuite ſa chapelle, l'une conſacrée ſous l'invocation de ſaint Jean l'aumônier, & l'autre dédiée en l'honneur de ſainte Magdeleine.

Des perſonnes ſéculieres venues de l'Europe, & remplies de zele & de charité, renoncerent au retour dans leur patrie, & ſe dévouerent dans cette ſainte maiſon, au

ſervice des pauvres & des pelerins. Les religieux dont nous venons de parler, faiſoient ſubſiſter ces adminiſtrateurs: & les marchands d'Amalphi, avec les aumônes qu'ils recueilloient en Italie, & qu'ils apportoient, ou qu'ils envoyoient tous les ans à la terre ſainte, fourniſſoient aux beſoins des pelerins & des malades. On remettoit ce ſacré dépôt de la charité des fideles entres les mains de perſonnes qui s'étoient conſacrées, comme nous venons de le dire, au ſervice des chrétiens d'occident. Cette ſainte maiſon gouvernée par des religieux de ſaint Benoît, & qu'on doit regarder comme le berceau de l'ordre de ſaint Jean, ſervit depuis d'aſyle & de retraite aux pelerins. Le chrétien Latin y étoit reçu & nourri, ſans diſtinction de nation & de condition. On y revêtoit ceux qui avoient été dépouillés par les brigands, les malades y étoient traités avec ſoin, & chaque eſpece de miſere trouvoit dans la charité de ces hoſpitaliers, une nouvelle eſpece de miſéricorde.

Cependant un établiſſement ſi pieux & ſi utile, penſa être ruiné dès les premiers tems de ſon origine, & il y avoit à peine dix-ſept ans qu'il ſubſiſtoit, lorſque les Turcomans conquirent la Paleſtine, ſurprirent la ville de Jéruſalem, & taillerent en pieces la garniſon du calife d'Egypte.

*Wil. Tyr. hiſt. l. 1.*

1050.

Ces barbares ſortoient du fond de la Tartarie. On prétend qu'ils étoient originaires de cette partie de la Samartie Aſiatique, qui

eſt entre le mont Caucaſe, le fleuve Tanaïs, les palus Méotides & la mer Caſpienne. Ils paſſerent depuis le Volga, parcoururent toute la côte ſeptentrionale de la mer Caſpienne, & s'établirent dans cette partie de la Tartarie, qui eſt entre différentes branches du mont Imaüs, & le long du fleuve Jaxartes, pays qu'on appelle encore aujourd'hui de leur nom le *Turqueſtan*. Les hiſtoriens ne conviennent pas ſi ce furent les empereurs Grecs, ou les rois de Perſe, qui les introduiſirent les premiers dans cette partie de l'Aſie, & qui les appellerent à leur ſecours. Ce qui paroît de plus certain, c'eſt que des capitaines de cette nation ſe mirent depuis à la ſolde des Arabes ou des Sarraſins, qui pour les retenir à leur ſervice, & après s'être rendus maîtres de la Perſe, leur aſſignerent des terres dans ces grandes provinces où ils s'établirent depuis avec leurs familles. Il paroît qu'ils n'avoient guère pour toute religion, qu'une idée confuſe d'un premier Être, créateur du ciel & de la terre, auteur, diſoient-ils, de la vie & de la mort, & qui envoyoit aux hommes, ſelon ſon bon plaiſir, la ſanté ou la maladie. On ne leur connoiſſoit aucun culte, ſi ce n'eſt que dans leurs maladies, ils avoient recours à des enchanteurs; eſpece de prêtres qui, par des preſtiges groſſiers, & après en avoir exigé des préſens, leur faiſoient croire qu'ils appaiſoient en leur faveur la divinité irritée. Cette colonie, par complaiſance pour ſes nouveaux maîtres, embraſſa

depuis le mahométiſme, & par la ſuite des tems, s'étant extrêmement multipliée, elle s'affranchit de la domination des Arabes, mais ſans en quitter la religion, dans laquelle la plûpart avoient été élevés. D'autres tribus & d'autres peuples de la même nation, après avoir paſſé le Jaxartes, & traverſé le Mauralnahar, ſe joignirent à ces premiers, arriverent ſur les bords de l'Oxus, & pénétrerent juſques dans le Coroſan.

1065. Tous ces Turcomans s'étant réunis, mirent ſur pied de grands corps d'armées, & choiſirent pour les commander trois chefs, qu'ils prirent tous trois dans la même famille, iſſus d'un certain Salguez, dont la mémoire étoit parmi eux en ſinguliere vénération. Le premier de ces généraux s'appelloit Togrulbeg : quoiqu'il fût ſorti du milieu d'une nation féroce, il n'avoit rien de barbare que l'audace & l'ignorance, ou le mépris des périls. Il étoit prodigue dans ſes récompenſes à l'égard de ſes ſoldats, cruel dans ſes châtimens pour ceux qui avoient manqué de courage, & par-là révéré d'une nation, chez qui l'art de ſe faire craindre tenoit lieu de toutes les vertus. Ce fut ce prince qui, ſous le titre de chef des émirs, ou de ſoudan, ſe rendit maître, en 1055, de Bagdat & du grand empire des califes Arabes. Jafer-bei ou Jaferbeg, ſon couſin, chef de la ſeconde branche, s'étoit emparé de ſon côté du Quirman & de ces vaſtes contrées qui ſont vers la mer de Perſe & les Indes. Cultumiſe, autre couſin

de Togrul-beg, & de Jafer, les avoit précédés; & dès l'an 1050, il s'étoit fait reconnoître pour ſouverain de la plus grande partie de l'Aſie mineure, ou Anatolie, & il avoit établi le ſiége de ſa domination à Iconium. Togrul-beg étant mort ſans enfans vers l'an 1063, Alubarſlan, ſon neveu & ſon ſucceſſeur, ne ſoutint pas avec moins de valeur que ſon oncle, la dignité de ſoudan. Ce prince, après avoir remporté une victoire ſignalée ſur les Grecs, fit priſonnier dans cette occaſion l'empereur Diogènes. On prétend que le fils d'Alubarſlan, appellé Gelaleddin, fut le plus puiſſant de ces princes *Selgeucides*, & que ſon empire s'étendoit depuis les provinces les plus éloignées du Turqueſtan, juſqu'à Jéruſalem, & même juſqu'aux confins de l'Arabie heureuſe: nouvelle révolution dans l'Aſie, & qui ne fut pas moins rapide ni moins ſurprenante que celle que les Arabes, quatre cens ans auparavant, y avoient cauſée. Ce furent les lieutenans de Gelaleddin, ſurnommé *Maleſcha*, qui, après avoir conquis la Syrie, chaſſerent les Sarraſins de la Paleſtine, & qui, en l'an 1065, s'emparerent de la ville de Jéruſalem.

On ne peut exprimer toutes les cruautés qu'ils commirent: la garniſon du calife d'Egypte fut taillée en pieces, comme nous le venons de dire. Les habitans & les chrétiens n'eurent guère un meilleur ſort: pluſieurs furent égorgés; on pilla l'hoſpice de

ſaint Jean, & ces barbares, naturellement féroces & cruels, auroient détruit le ſaint ſépulchre, ſi l'avarice n'eût retenu leur impiété. La crainte de perdre les revenus qu'on levoit ſur les pelerins d'occident, conſerva le tombeau du Sauveur (*a*). Mais ces infideles, pour ſatisfaire en même-tems leur avidité & leur haine contre tout ce qui portoit le nom de chrétien, augmenterent ces tributs; en ſorte que les pelerins, après avoir conſommé tout leur argent dans le cours d'un ſi long voyage, ſe voyoient ſouvent dépouillés par les voleurs, accablés de faim & de toutes ſortes de miſeres, faute de pouvoir ſatisfaire à des tributs exceſſifs, & périſſoient aux portes de la ſainte cité, ſans pouvoir obtenir de ces barbares la conſolation de voir au moins, avant que d'expirer, le ſaint ſépulchre, l'unique objet de leurs vœux & d'un ſi long pélerinage.

Ceux qui échappoient à ces cruelles avanies, ne manquoient pas à leur retour en Europe, d'en faire de triſtes peintures. Ils repréſentoient avec les couleurs les plus touchantes, l'indignité de ſouffrir les lieux ſaints ſous la domination des infideles. Mais la puiſſance de ces barbares étoit ſi redoutable, l'empire Grec ſi affoibli, & d'ailleurs les princes de l'Europe ſi éloignés, & même

(*a*) Soli etiam dominici ſepulchri templo, ejuſque cultoribus chriſtianis parcebant propter tributa quæ ex oblatione fidelium aſſiduè eis fideliterque ſolvebantur: unâ cum eccleſiâ ſanctæ Mariæ ad Latinos quæ etiam tributaria erat. *Al. Aquenſ. l. 6, p. 281.*

ſi peu unis entr'eux, qu'on regardoit comme impoſſible l'entrepriſe d'affranchir Jéruſalem de la tyrannie de ces barbares.

Cependant un homme ſeul, appellé *Pierre l'hermite*, du diocèſe d'Amiens, après avoir éprouvé lui-même une partie des avanies dont nous venons de parler, forma le hardi deſſein de remettre la terre ſainte entre les mains de princes chrétiens. Il s'adreſſa d'abord au patriarche Grec, appellé *Siméon*, prélat d'une grande piété. Et comme cet hermite fondoit une partie de ſes vues ſur les chrétiens d'orient, & ſur la puiſſance de l'empire Grec, le patriarche lui répondit qu'il s'appercevoit bien qu'il parloit des forces de l'empire en étranger, & ſans les connoître. Il ajouta qu'il ne reſtoit plus de ce grand titre qu'un vain nom, & une dignité ſans puiſſance; que les Turcomans, profitant de la foibleſſe des empereurs, des diviſions & des guerres civiles, qui s'élevoient à tous momens dans l'empire, venoient de s'emparer de la plûpart des provinces, ſituées ſur la côte du Pont-Euxin, & auxquelles, pour monument de leurs victoires, ils avoient donné le nom de *Turcomanie*; que les autres provinces de l'empire étoient ravagées tour-à-tour, tantôt par les courſes des barbares, & ſouvent même, faute de paye, par les troupes chrétiennes, quoique prépoſées pour leur défenſe; que les grands, dans l'eſpérance de parvenir à l'empire, ne ſongeoient la plûpart qu'à exciter des ſé- 1093.

ditions dans la ville impériale, ou à débaucher & à faire ſoulever les armées ; que des impératrices qui n'avoient jamais compté la chaſteté au nombre des vertus, avoient fait ſouvent de cette ſouveraine dignité la récompenſe de leurs adulteres ; que même des eunuques du palais, ces monſtres ni hommes ni femmes, par leur crédit & leurs intrigues, avoient eu beaucoup de part dans ces révolutions, & que depuis trente ans on avoit vu ſucceſſivement ſur le trône du grand Conſtantin, juſqu'à dix empereurs, dont la plûpart n'en étoient ſortis que par une mort tragique, ou du moins par la perte des yeux; & que ſi on avoit laiſſé à quelques-uns la vie, ou l'uſage de la vue c'eſt qu'ils étoient ſi mépriſés, qu'après les avoir relégués dans un monaſtere, on ne les comptoit plus au nombre des vivans; que l'empereur Michel Ducas, ſurnommé *Parapinace*, avoit été détrôné par Nicéphore Botoniate; & que l'uſurpateur, pour s'aſſurer de la couronne, avoit rendu eunuque le prince Conſtantin Ducas, fils ainé de Michel, & mari d'Hélene, fille du Normand Guiſcard ; que l'empereur Alexis Comnene qui regnoit alors, n'étoit parvenu à cette grande place, que par de pareilles perfidies, & en ſe révoltant contre Bontoniate, qu'il avoit détrôné à ſon tour; que ce nouveau ſouverain n'étoit pas à la vérité ſans habileté, mais qu'il étoit plus craint de ſes ſujets que de ſes voiſins; & après tout, que bien loin qu'on

qu'on pût ſe flatter que ce prince fût aſſez puiſſant pour rétablir les chrétiens dans Jéruſalem, il avoit aſſez de peine à arrêter le progrès des armes des Turcomans, qui venoient de s'emparer de Nicée, & dont les Selgeucides de la troiſiéme dinaſtie, avoient fait la capitale de cette monarchie particuliere; que d'un autre côté, Alexis avoit en tête Robert Guiſcard, comte ou duc de Calabre, & Boémond, ſon fils, princes Normands, ennemis irréconciliables des Grecs; qu'ils avoient pris les armes, & ravageoient les terres de l'empire, pour ſe venger d'Alexis, qui retenoit dans une dure priſon la princeſſe Hélene, fille de Guiſcard, & femme de Conſtantin Ducas; que ces deux princes Normands irrités de cette perfidie, & pour délivrer la princeſſe, avoient porté leurs armes dans la Thrace, taillé en pieces les armées d'Alexis; & qu'ils l'auroient à ſon tour détrôné, ſi d'autres intérêts, auxquels ils avoient été obligés de céder, ne les avoient rappellés pour un tems en Italie; mais que l'empereur craignoit toujours que le coup de foudre qui pouvoit le renverſer du trône, ne partît de cette maiſon.

Le patriarche conclut de ce diſcours, que pour délivrer la terre ſainte de la domination des infideles, il ne falloit rien attendre des Grecs, & qu'il n'y avoit qu'une ligue des princes Latins, qui pût venir à bout d'une ſi difficile entrepriſe. Cette propoſition étonna l'hermite, mais ſans rallen-

tir ſon zele : & quoiqu'il en prévît toutes les difficultés, il ſe flatta qu'avec le ſecours & la protection du pape, on les pourroit ſurmonter. Par ſon conſeil, le patriarche en écrivit au chef de l'égliſe dans les termes les plus touchans. L'hermite ſe chargea de ſes lettres, s'embarqua au port de Joppé ou de Jafa, arriva en Italie, préſenta au ſouverain pontife les lettres du patriarche, & lui expoſa, les larmes aux yeux, le malheureux état où les chrétiens de Jéruſalem étoient réduits. Il ajouta que les Arabes ou Sarraſins avoient bâti une moſquée ſur les ruines anciennes du fameux temple de Salomon ; que l'égliſe ſi reſpectable du ſaint ſépulchre, ſous la domination des Turcomans, étoit à la veille d'une pareille profanation, que les femmes & les vierges chrétiennes étoient ſouvent expoſées à la brutalité de ces barbares, & que ſi de jeunes garçons tomboient en leur pouvoir, ils avoient à craindre des infamies plus inſupportables que la mort même ; enfin que la terre ſainte, arroſée du précieux ſang du Sauveur des hommes, étoit entiérement réduite ſous leur tyrannie ; cependant qu'il n'étoit pas impoſſible de l'affranchir de cette honteuſe ſervitude, s'il daignoit engager dans une entrepriſe ſi digne de ſon zele & de ſa piété, la plûpart des princes de l'Europe.

Le pape auquel l'hermite s'adreſſa, étoit Urbain II, François de naiſſance, & né à Châtillon-ſur-Marne. Quoique l'air & l'ha-

bit d'un ſimple hermite ne prévinſſent pas en ſa faveur, ſa ſainteté ne laiſſa pas de l'écouter avec bonté ; & elle fut d'autant moins ſurpriſe de la grandeur de ſon projet, que le pape Grégoire VII, ce pontife qui ſe croyoit le ſouverain des rois, & dont les vaſtes deſſeins n'avoient point de bornes, avoit auſſi formé celui d'obliger par ſon autorité, tous les princes chrétiens à prendre les armes contre les mahométans. Urbain, qui, après la mort de Victor III, venoit de lui ſuccéder, n'avoit pas moins de zèle : mais plus concerté dans ſes vûes, il ne jugea pas à propos de ſe déclarer, avant que d'avoir reconnu la diſpoſition & les forces des princes de l'Europe. Une conduite auſſi prudente étoit fondée ſur le mécontentement que les empereurs, & la plûpart des monarques de la chrétienté avoient fait paroître des prétentions odieuſes de Grégoire, qui, ſous prétexte d'une autorité ſpirituelle, qu'on ne pouvoit lui diſputer, avoit tenté de rendre tous les ſouverains ſes tributaires & ſes vaſſaux. Apparemment qu'Urbain comprit bien que, dans une ſi fâcheuſe diſpoſition, où tout ce qui venoit de la cour de Rome pouvoit être ſuſpect d'une ambition ſecrette, il ne devoit pas employer ouvertement ſon nom & ſon autorité, pour faire prendre les armes aux princes chrétiens, ſans en faire échouer le deſſein. Ainſi, il prit d'abord le parti d'en faire ſeulement recommander la néceſſité & le mérite par des prédicateurs. Dans cette

vue, il fit appeller l'hermite, & après avoi
donné de grandes louanges à ſon zele, il l'en
gagea à parcourir la plûpart des provinces
de la chrétienté, afin d'exhorter les ſouve
rains & leurs ſujets à s'armer, pour délivre
la terre ſainte de la domination des infideles
& le ſouverain pontife, en le congédiant
lui fit entendre que ſi ſa miſſion avoit u
heureux ſuccès, on pourroit compter ſur le
tréſors ſpirituels de l'égliſe, & même qu
de puiſſans ſecours de troupes & d'argen
ne manqueroient pas à ceux qui s'engage
roient dans une ſi ſainte entrepriſe.

L'hermite, après avoir reçu la bénédic
tion du ſouverain pontife, parcourut e
moins d'un an preſque toute l'Europe. Dan
les lieux où il paſſoit, il mettoit tout e
mouvement : les peintures touchantes qu'
faiſoit de la profanation des lieux ſaints
ſes exhortations vives & pathétiques ; un
barbe longue & négligée, des pieds nuds
une vie auſtere, une abſtinence extrême
l'argent même qu'il ne recevoit que pou
répandre ſur le champ dans le ſein des pau
vres ; tout cela le faiſoit regarder comme u
ſaint & comme un prophete ; & les grands
comme le peuple, brûloient d'impatienc
de paſſer à la terre ſainte, pour venger Jeſu
Chriſt des outrages des infideles.

1095. Le pape, averti d'un ſuccès ſi ſurpre
nant, réſolut de ſe déclarer ; il convoqu
dans la même année deux conciles, l'un
Plaiſance en Italie, l'autre à Clermont e

Auvergne. Il ſe trouva au concile de Plaiſance, juſqu'à quatre mille eccléſiaſtiques, & plus de trente mille ſéculiers de différentes conditions; mais ce qui parut de plus extraordinaire, fut d'y voir depuis le ſchiſme, des ambaſſadeurs Grecs. L'empereur Alexis Comnene les y avoit envoyés, pour implorer le ſecours des Latins contre les Turcomans, qui, après s'être emparés de la ville de Nicée, menaçoient Calcédoine, & même Conſtantinople d'un ſiége. Le pape prit occaſion de cette ambaſſade pour déplorer les malheurs de l'orient, & ſur-tout de la Paleſtine, qui étoit tombée ſous la domination de ces barbares. Au récit que firent ces ambaſſadeurs de leurs cruautés, toute l'aſſemblée frémiſſoit d'indignation & de colere : il s'éleva mille voix confuſes, qui crioient qu'il falloit aller défendre leurs freres en Jeſus-Chriſt. Le pape les exhorta de ſe ſouvenir d'une ſi généreuſe réſolution, quand le tems ſeroit venu de la pouvoir exécuter.

Le même zele éclata dans le concile de Clermont; il s'y trouva un grand nombre de prélats, de princes, de ſeigneurs, la plûpart François, ou vaſſaux de la couronne de France. Après un diſcours infiniment touchant, que fit le pape pour porter les chrétiens à aller délivrer la terre ſainte de la domination des mahométans, toute l'aſſemblée s'écria comme de concert : *Dieu le veut*, *Dieu le veut*; & ces trois mots ſer- 1095. 4 Novemb.

virent depuis dans l'armée de deviſe & de cri de guerre ; & pour diſtinguer ceux qui s'engageoient dans cette ſainte entrepriſe, il fut ordonné qu'ils porteroient une croix rouge ſur l'épaule droite.

Le concile ne fut pas plutôt terminé, que les évêques qui y avoient aſſiſté, après être retournés dans leurs diocèſes, commencerent à y prêcher la croiſade ; & ils le firent avec un ſi grand ſuccès, que tout le monde vouloit prendre le chemin de l'Aſie. Il ſembloit qu'il n'y eût plus d'autre route pour aller au ciel : c'étoit à qui partiroit le premier : princes, ſeigneurs, gentilshommes, bourgeois & payſans, chacun quittoit avec joie ce qu'il avoit de plus cher, femme, enfans, pere & mere : tant il eſt vrai que les hommes ne ſemblent faits que pour s'imiter les uns les autres.

A la vérité, tous ces croiſés n'étoient pas animés par le même motif : pluſieurs ne paſſoient en orient que par des vues d'intérêt, & dans l'eſpérance de s'y établir. Il y en avoit qui ne s'enrôloient dans cette ſainte milice, que pour ne pas être ſoupçonnés de lâcheté ; d'autres s'y engageoient par légéreté, par compagnie, & pour ne pas quitter leurs parens & leurs amis. Des femmes mêmes, pour n'être pas ſéparées de leurs amans ; enfin le moine & le reclus ennuyés de leurs cellules, le payſan las du travail, tous éblouis par la foible lueur d'un faux zele, abandonnoient leur état & leur premiere vocation. Tout

cela, à la vérité, formoit un nombre prodigieux de croiſés; mais parmi cette foule de perſonnes de différentes conditions, il y avoit beaucoup d'hommes & peu de ſoldats : & une pareille entrepriſe auroit échoué dès ſon commencement, & avant que les croiſés fuſſent ſortis de l'Europe, s'ils n'avoient été ſoutenus par de grands corps de troupes réglées & commandées par des princes & des ſeigneurs pleins de valeur & d'expérience, & animés par un pur zele de délivrer la terre ſainte de la domination des infideles.

On comptoit parmi ces ſeigneurs, Raimond de Saint-Gilles, comte de Toulouſe, le premier qui prit la croix, qui s'étoit déja ſignalé en Eſpagne à la tête des armées d'Alphonſe VI, contre les Arabes & les Sarraſins d'Afrique; Hugues, ſurnommé le grand, frere de Philippe I, roi de France, & comte de Vermandois du chef de ſa femme; Robert, duc de Normandie, frere de Guillaume-le-roux, roi d'Angleterre; Robert, comte de Flandre; Etienne, comte de Chartres & de Blois; Godefroi de Bologne, duc de la baſſe Lorraine ou du Brabant, avec ſes freres Euſtache & Baudouin; Baudouin-du-Bourg, leur couſin, & fils du comte de Retel, & un grand nombre d'autres ſeigneurs & gentilshommes, la plûpart ſujets ou vaſſaux de la couronne de France, & qui vendirent dans cette occaſion leurs châteaux & leurs terres, pour fournir aux frais de cet armement. Baldric.

On ne vit point dans cette premiere expédition aucun des rois de l'Europe. Henri IV, petit-fils de Conrad II, dit le *Salique*, étoit alors empereur d'Allemagne. Soit qu'on conſidere ſa dignité, ſoit qu'on faſſe attention à ſa rare valeur, à ſa grande expérience dans le commandement des armées, & à ſes forces, il n'y avoit point dans toute la chrétienté, de prince plus digne d'être mis à la tête de la croiſade. Mais apparemment qu'il fut retenu dans ſes états par des différens qui avoient éclaté entre les papes & les empereurs, & qui pendant plus de cinquante ans déchirerent l'égliſe & l'empire. La forme de donner l'inveſtiture des grandes dignités eccléſiaſtiques en étoit le prétexte, & la ſouveraineté de Rome & de l'Italie le véritable ſujet. Les papes, dans ce haut degré de puiſſance temporelle où la libéralité des rois de France les avoit élevés, ne pouvoient plus entendre parler des droits que les rois des Romains & les empereurs d'occident avoient auparavant exercés dans Rome, & ſur le reſte de l'Italie. De-là naquirent des ſchiſmes, des guerres & des révoltes, qui ne permirent pas à l'empereur de quitter l'Allemagne & le centre de ſes états. La molleſſe & un attachement criminel que Philippe I, roi de France, avoit pour Bertrade, femme de Foulquels-le-Rechin, comte d'Anjou, le retint dans ſon royaume. Je ne parle point de Guillaume-le-roux, roi d'Angleterre, fils de Guillaume-le-bâtard, duc de Normandie, qui

avoit ſubjugué les Anglois, nation fiere, inquiette, jalouſe de ſa liberté, impatiente de toute domination, ſur-tout de l'étrangere, & dont il n'eût pas été prudent au commencement d'un nouveau regne, de s'éloigner. Quant aux rois de Caſtille, d'Arragon & de Navarre, ils étoient aſſez occupés à défendre leurs états contre les Arabes & les Sarraſins d'Eſpagne, pour ne pas ſonger à d'autres entrepriſes.

Les Eſpagnes même, depuis l'invaſion des Sarraſins, étoient devenues comme le théâtre d'une croiſade perpétuelle: & ce qu'il y avoit de plus braves ſeigneurs dans les différentes contrées de l'Europe, s'y rendoient ordinairement pour faire leurs premieres armes contre ces infideles. Ainſi, dans cet armement pour la terre ſainte, on ne vit guère que des princes particuliers & des ſeigneurs François, dont les peres, & tout au plus les ayeux, profitant de la décadence de la maiſon de Charlemagne, & à la faveur des inféodations, de gouverneurs particuliers de villes ou de provinces, s'étoient inſenſiblement érigés en ſouverains de leurs gouvernemens: origine de tant de principautés, qui à la fin de la ſeconde race, & au commencement de la troiſiéme, avoient démembré cette puiſſante monarchie.

Cependant les princes croiſés commençoient à marcher de toutes parts. Les Vénitiens, les Gênois & les Piſans, républiques puiſſantes ſur mer, en tranſporterent une 1096.

partie dans la Grece. Le rendez-vous général étoit dans les plaines voiſines de Conſtantinople. Le fameux Boémont, qui avoit déja fait la guerre avec de ſi glorieux ſuccès contre les Sarraſins, & même contre l'empereur Alexis, étoit alors au ſiége d'un château en Campanie, avec le comte Roger ſon oncle. Il n'eut pas plutôt appris les premieres nouvelles de la croiſade, le nombre & la qualité des principaux ſeigneurs croiſés, qu'emporté par ſon zele, & comme ſaiſi d'une pieuſe fureur, il mit en pieces ſa cotte-d'armes, & des morceaux, il en fit des croix dont il prit la premiere, & diſtribua les autres à ſes principaux capitaines. On comptoit parmi ces ſeigneurs, le brave Tancrede ſon neveu; les comtes Ranulphe & Richard ſes couſins; Hermand de Cani, Onfroy, fils de Raoul; Robert de Sourdeval, & un grand nombre d'autres gentilshommes, tous Normands de naiſſance ou d'origine, & dont les peres ou eux-mêmes, aux dépens des Sarraſins & des Grecs, s'étoient fait des établiſſemens conſidérables dans la Pouille, la Calabre & la Sicile. Comme ces illuſtres aventuriers, ou leurs deſcendans auront beaucoup de part dans la ſuite de cette hiſtoire, nous ne pouvons nous diſpenſer de rapporter en peu de mots à quelle occaſion, du fond de la Normandie, ils s'étoient tranſportés & établis dans la baſſe Italie.

Dès l'an 1000 ou 1003, quarante gentilshommes Normands, tous guerriers, &

qui s'étoient ſignalés dans les armées des ducs de Normandie, revenant du pélerinage de la terre ſainte, aborderent en Italie ſans armes, & avec le bourdon & l'aumônière, équipage ordinaire des pélerins, & que nos rois mêmes dans les croiſades ſuivantes, alloient prendre à Saint-Denis. Les pélerins Normands dont nous parlons, ayant appris que la ville de Salerne étoit aſſiégée par les Sarraſins, un zele de religion les fit jetter dans cette place. Guimard en étoit prince, & s'y étoit enfermé : il leur donna des armes & des chevaux. Ces étrangers firent pluſieurs ſorties ſur les infideles, la plûpart imprévûes & ſi vigoureuſes, qu'ils les forcerent à lever le ſiége. Le prince de Salerne admirant le courage de ces Normands, & leur capacité dans l'art de la guerre, pour les retenir à ſon ſervice, leur offrit de riches préſens, & leur propoſa des établiſſemens conſidérables. Mais ces gentilshommes, que l'amour ſi naturel pour la patrie rappelloit chez eux, refuſerent tout ce qu'on leur offrit, & ils lui répondirent que dans cette priſe d'armes, ils n'avoient eu pour objet que la gloire de Dieu, & la défenſe de la religion. Ils partirent, & on prétend que Guimard les fit ſuivre par des députés, qui, pour exciter le zèle & le courage de la nobleſſe de Normandie, & pour l'engager à venir s'établir en Italie, porterent dans cette province des étoffes précieuſes, des harnois magnifiques pour les chevaux, & juſqu'à des grenades,

des oranges, des citrons & des amandes, qu'ils préſenterent à pluſieurs gentilshommes, comme une preuve de la douceur de leur climat, & de la bonté du terroir où on leur offroit des terres & des châteaux.

*Guill. Gemet. l. 7.*

Un grand nombre de Normands, attirés par les promeſſes de ces envoyés, ſortirent de leur pays avec leurs femmes & leurs enfans, & pendant tout ce ſiecle, il en paſſoit continuellement de cette nation en Italie. Les plus conſidérables furent les enfans de Tancrede de Hauteville, gentishommes des environs de Coutance en baſſe Normandie. Il avoit douze garçons, tous portant les armes. L'ainé, & qui fut comme le chef de ces aventuriers, s'appelloit Guillaume, ſurnommé *bras de fer*, à cauſe de ſa force & de ſa valeur. Drogon ou Dreux étoit le ſecond, Humfroy le troiſiéme; Herman, Robert & Roger, les trois derniers. L'hiſtoire ne nous a point conſervé le nom des ſix autres fils de Tancrede, & on ne ſait pas même s'ils paſſerent en Italie.

Il y avoit dans cette contrée trois ſortes de dominations: celle de quelques princes particuliers, anciens reſtes des Lombards, & indépendans les uns des autres; un autre canton obéiſſoit aux empereurs Grecs, mais dont les Sarraſins avoient uſurpé la meilleure partie. Les fils de Hauteville formerent bientôt une troiſiéme puiſſance, & qui abſorba toutes les autres: c'étoient les Italiens & les Grecs, comme nous venons de le dire, qui les

avoient appellés à leur ſecours contre les Sarraſins.

Les Normands d'Italie réunis ſous les enſeignes des fils de Hauteville, paſſerent à la ſolde des Grecs, prirent des villes, gagnerent des batailles & par des actions héroïques, vinrent à bout de chaſſer ces infideles de la plûpart des places qu'ils occupoient. Ils en furent mal récompenſés : les Grecs qui les avoient appellés à leur ſecours, inquiets & jaloux de la puiſſance qu'ils acquéroient inſenſiblement dans le pays, mirent en uſage les dernieres perfidies, pour faire périr les chefs de cette nation. Les fils de Hauteville ſe trouverent dans la néceſſité de ſe défendre contre de ſi lâches ennemis : ils le firent avec leur valeur ordinaire, & avec tant de bonheur, qu'après beaucoup de travaux, de dangers & de combats, ils enleverent aux Grecs la Calabre, la Pouille & la Sicile : & peut-être qu'ils ne furent pas fâchés qu'on leur eût fourni le prétexte d'une vengeance utile, & l'occaſion de s'emparer de ces riches contrées. Ils partagerent depuis entr'eux ces grandes provinces. Robert Guiſcard eut le comté de Calabre, & devint depuis le plus puiſſant de tous ſes freres ; on lui avoit donné le nom de *Guiſcard*, à cauſe de ſon adreſſe & des ruſes qu'il pratiquoit à la guerre ; & nous allons voir le prince Boémond, ſon fils ainé, déja ſi redoutable aux Grecs par ſa valeur, ne ſe diſtinguer pas moins contre les infideles par ſon adreſſe & ſon habileté, & II. Preuve.

ſe couvrir en orient d'une nouvelle gloire.

Ce prince, avant que de partir, & dans la vue de ſe faire un puiſſant établiſſement dans l'Aſie, céda ſon droit d'aineſſe à ſon cadet, appellé Roger, du nom de leur oncle; & pour toute reſſource, il ne ſe réſerva que la ville de Tarente, & l'eſpérance de faire de nouvelles conquêtes dans l'orient. Il paſſa enſuite la mer à la tête de dix mille hommes de cavalerie, & d'un grand corps d'infanterie; & après être débarqué, il prit le chemin de Conſtantinople pour y joindre les croiſés. Le pape écrivit en même-tems à l'empereur de Conſtantinople, que plus de trois cens mille hommes marchoient à ſon ſecours, pour délivrer les lieux ſaints de la domination des infideles. Il lui nommoit les principaux chefs des croiſés, & il l'exhortoit à donner promptement les ordres néceſſaires pour la ſubſiſtance de ces troupes. Elles arrivoient à la file & ſucceſſivement de différens endroits; & dans une revue qui s'en fit dans les plaines de Conſtantinople, il s'y trouva cent mille hommes de cavalerie, & juſqu'à ſix cens mille hommes de gens de pied, parmi leſquels on comptoit des prêtres, des moines, & un nombre infini de femmes habillées en homme, & dont la plûpart, à la honte du chriſtianiſme, ſe proſtituoient aux ſoldats.

L'empereur Grec, au lieu d'un ſecours médiocre qu'il avoit demandé, fut bien ſurpris de voir ſes états inondés de tant de troupes, & en état de lui donner la loi dans

la capitale même de ſon propre empire. Alexis craignoit ſur-tout Boémond, dont il avoit éprouvé la valeur & la conduite. Pour ſe débarraſſer de ſes alliés, plus redoutables que des ennemis déclarés, il réſolut de gagner les chefs à force de careſſes & de préſens, & de n'oublier rien en même-tems pour couper les vivres à leurs ſoldats, & pour faire périr ceux qui ſe débanderoient pour en recouvrer. Par une conduite auſſi artificieuſe, & ſans ſe déclarer ouvertement, il fit plus de mal aux Latins, qu'ils n'en eſſuyerent de toutes les forces des Turcomans réunies enſemble.

Par ſon ordre, on portoit tous les jours des préſens & des rafraîchiſſemens aux princes croiſés. Pour éloigner même toutes ſortes de ſoupçons, il vouloit s'engager dans la croiſade : il en prit ſolemnellement la marque, & par un traité avec les princes de l'Europe, il s'obligea de joindre ſa flotte à celle des Latins, de leur fournir des vivres juſqu'à Jéruſalem, & il devoit ſe rendre lui-même dans la grande armée, à la tête de ſes troupes, pour agir de concert contre les infideles, ſoit Turcomans, ſoit Arabes ou Sarraſins.

Les croiſés de leur côté, éblouis par de ſi magnifiques promeſſes, conſentirent à lui remettre Nicée, dont les Turcomans venoient de s'emparer, & les autres places de l'empire, d'où ils chaſſeroient les barbares; ou du moins, ſi les Latins les vouloient retenir, on convint qu'ils lui en feroient hommage. En exécution de ce traité, il y eut pluſieurs ſeigneurs

d'occident qui, dans l'eſpérance de s'emparer de quelques principautés dans l'orient, lui firent d'avance le ſerment de fidélité.

L'empereur, malgré ces précautions, toujours inquiet de voir une armée formidable aux portes de ſa capitale, & en état de lui donner la loi juſques dans ſon palais, preſſoit les chefs de paſſer promptement en Bythinie, ſous prétexte de ſurprendre ou de prévenir les infidéles : il leur fournit même un grand nombre de vaiſſeaux de tranſport. Les princes, ſéduits par cette apparence de zele pour la cauſe commune, paſſerent le
1097. Boſphore, & après quelques jours de marche, formerent le ſiége de Nicée. Soliman
14 mai. Turcomand Selgeucide, parent de Togrul-
*Bibl. orient.* beg, & ſultan d'Iconium, avoit jetté dans
. 822. Nicée une puiſſante garniſon. L'attaque fut vive, & la défenſe très-opiniâtre ; les Turcomans diſputerent le terrein pied-à-pied, & ils ne céderent qu'à une puiſſance formidable, & contre laquelle il ne ſembloit pas qu'aucune place pût tenir. Le gouverneur, après trente-quatre jours de ſiége, rendit Nicée aux chrétiens Latins, qui, en exécution du traité fait avec l'empereur Grec, la remirent de bonne foi aux officiers de ce prince, avec la femme & les enfans de Soliman, qui, par la capitulation, étoient demeurés priſonniers de guerre.

Le 20 juin. Alexis ne fut pas ſi touché de la priſe de Nicée, qu'il fut allarmé de la valeur & du courage que les croiſés venoient d'y faire

paroître. Il ne douta point qu'ils ne ſubjugaſſent bientôt la meilleure partie de l'Aſie : voiſins pour voiſins, il préféra ceux qu'il croyoit les plus foibles, & il ne ſongea plus qu'à s'allier ſecrettement avec les infideles, pour traverſer les conquêtes des chrétiens Latins, qui lui paroiſſoient alors les plus redoutables.

Dans cette vue, il renvoya à Soliman ſa femme & ſes enfans, comme un gage de l'amitié qu'il vouloit contracter avec lui. Ils firent entr'eux une alliance étroite ; & en exécution de ce traité ſecret, le perfide Grec, bien loin de ſe rendre dans l'armée chrétienne, de la fournir de vivres, & de joindre ſa flotte à celle des Latins, comme il s'y étoit engagé par le traité de Conſtantinople, il donna des ordres ſecrets aux généraux de ſon armée, de côtoyer celle des Latins; & ſes troupes, de concert avec celles de Soliman, tailloient en pieces les ſoldats qui s'écartoient, ſoit pour chercher des vivres, ſoit pour aller au fourrage.

Le ſultan ne ſe fioit pas tellement au traité qu'il venoit de faire avec l'empereur, qu'il ne ſongeât en même-tems à ſe procurer des ſecours plus aſſurés. Il eut recours aux ſultans d'Antioche, d'Alep, de Bagdat & de Perſe, tous princes de ſa nation, de la même maiſon, & intéreſſés comme voiſins à empêcher ſa ruine. Ces princes mirent auſſitôt de puiſſantes armées ſur pied : & ſi la France entiere, pour ainſi dire, étoit

Bibliotheca Universitatis Ottoniana

paſſée en orient avec les croiſés, il ſembloit d'un autre côté que la meilleure partie de l'Aſie eût pris les armes dans cette occaſion.

Un ſi grand armement allarma le calife d'Egypte, dont l'empire s'étendoit en Syrie & juſqu'à Laodicée. Ce prince, Arabe d'origine, & chef de la ſecte d'Ali, dans la crainte que les Turcomans, qui reconnoiſſoient pour le ſpirituel le calife de Bagdat, ſous prétexte de s'oppoſer aux chrétiens Latins, ne tournaſſent contre lui leurs armes, envoya des ambaſſadeurs aux croiſés, pour leur propoſer une ligue contre tous les Turcomans; & comme il n'ignoroit pas que la conquête de Jéruſalem étoit le principal objet de l'armée chrétienne, on convint par un traité qu'il ſe déclareroit contre leurs ennemis communs; que chacun les attaqueroit de ſon côté; que la capitale de la Judée demeureroit aux chrétiens Latins avec toutes ſes dépendances; qu'à ſon égard il rentreroit en poſſeſſion des autres places que les Turcomans lui avoient enlevées; & que ſi on étendoit les conquêtes juſques ſur les terres des ennemis, on les partageroit également.

Raimond d'Agil.

Les princes chrétiens ayant ſigné ce traité, le renvoyerent au calife avec ſes ambaſſadeurs, qu'ils firent accompagner par d'autres de leur part, pour aſſiſter en leur nom à la ratification de ce traité. Mais l'habile calife qui vouloit régler ſa conduite par les événemens, retint les ambaſſadeurs

à ſa cour ſous différens prétextes, pour voir avant que de ſe déclarer plus ouvertement, de quel côté la victoire ſe tourneroit.

Par le traité que les croiſés avoient fait avec l'empereur Alexis, ils s'étoient engagés comme nous l'avons dit, de lui remettre toutes les places de l'empire, qu'ils prendroient ſur les infideles, ou de les tenir de lui comme ſes vaſſaux ; & l'empereur de ſon côté devoit envoyer ſes troupes à la grande armée, & fournir aux Latins des vivres juſqu'à la conquête de Jéruſalem. Mais comme le prince Grec viola ouvertement ſa parole, les croiſés prétendirent être quittes de leurs engagemens. Ces princes, après la priſe de Nicée, continuerent leur route & leurs conquêtes, & ils ſéparerent leurs troupes pour les faire ſubſiſter plus aiſément. Ceux qui commandoient ces différens corps, s'emparerent de la plûpart des places de la Natolie. Toute la Cilicie plia ſous l'effort de leurs armes ; Baudouin, frere de Godefroi, ſe rendit maître du comté d'Edeſſe, dont les peuples, quoique ſoumis aux Turcomans, étoient la plûpart chrétiens ; & pour ſe fortifier contre les infideles, il fit alliance avec un prince d'Arménie, dont il épouſa la niece.

La grande armée des Latins avançant dans la Syrie, vint juſqu'à Antioche, & en forma le ſiége. Il y avoit dans cette ville une armée entiere pour garniſon ; & différens corps de Turcs étant venus au ſecours 21 Octobre.

de cette place, tenoient les chrétiens eux-mêmes aſſiégés. Le ſiége d'Antioche, au bout de ſept mois, n'étoit guère plus avancé que le premier jour, & on auroit été contraint de le lever, ſans l'adreſſe de Boémond, qui gagna un des principaux habitans. A la faveur de cette intelligence, il trouva une des portes ouverte. Ce prince, à la tête des troupes qu'il commandoit, entra dans Antioche, & arbora le premier ſes étendarts au haut des tours de la place. Les croiſés, en reconnoiſſance, lui en céderent la ſouveraineté, & il conſerva depuis par ſa valeur une principauté qu'il avoit acquiſe par ſon habileté; prince jeune, bien fait, adroit, inſinuant, auſſi grand politique que grand capitaine, & de qui la princeſſe Anne, dans l'hiſtoire de l'empereur Alexis, ſon pere, dit tant de bien & tant de mal, l'un & l'autre peut-être pour avoir trouvé ce jeune prince trop à ſon gré.

1098. 28 de juin. La priſe d'Antioche, & une victoire ſignalée que Boémond remporta ſur Querbouca, général de Béréarut, ſultan de Perſe, & fils de Gellaleden, laiſſoit les chemins libres pour la conquête de Jéruſalem. Mais le calife d'Egypte prévint les croiſés; & ce prince infidele profitant du déſordre où ſe trouvoient les Selgeucides, ſe mit en campagne, & reprit la capitale de la Judée, dont ces Turcomans s'étoient emparés depuis environ trente-huit ans.

Le calife d'Egypte voyant les chrétiens & les Turcomans également affoiblis par tant de ſiéges & de combats, trouva que ſes intérêts avoient changé avec la fortune. Il renvoya aux croiſés leurs ambaſſadeurs, ſans vouloir ratifier le traité conclu avec ſes miniſtres, & il chargea les ambaſſadeurs chrétiens de dire à leurs maîtres, qu'ayant été aſſez heureux pour reprendre avec ſes armes ſeules, une place dont ſes prédéceſſeurs étoient en poſſeſſion depuis plus de quatre cens ans, il ſauroit bien la conſerver ſans aucun ſecours étranger; cependant que les portes en ſeroient toujours ouvertes aux pélerins chrétiens, pourvu qu'ils ne s'y préſentaſſent qu'en petit nombre, ſans armes.

Les croiſés irrités de ſon manque de parole, & ſans s'inquiéter beaucoup de ſa puiſſance, lui firent dire qu'avec les mêmes clefs dont ils avoient ouvert les portes de Nicée, d'Antioche, de Tarſe & d'Edeſſe, ils ſauroient bien ouvrir celles de Jéruſalem. Ces princes, après avoir laiſſé repoſer leurs troupes pendant l'hiver, & une partie du printems, marcherent droit à cette capitale de la Judée, & y arriverent le ſeptiéme de juin de l'année 1099. De ce nombre infini de croiſés qui étoient partis de l'Europe, & qu'on fait monter à près de ſept cens mille hommes, la plûpart avoient péri, ſoit dans les combats, ſoit par les maladies & par les déſertions, ſans compter les garniſons qu'il avoit fallu laiſſer, tant

1099. 7 juin.

dans la Cilicie, que dans le comté d'Edeſſe, & dans la principauté d'Antioche ; en ſorte qu'à peine reſtoit-il aux princes croiſés vingt mille hommes d'infanterie, & quinze cens chevaux en état de combattre.

Le calife, ou pour mieux dire, Aladin, ſoudan & général de ce calife, avoit fait entrer juſqu'à quarante mille hommes de troupes réglées dans la place, outre vingt mille habitans, mahométans de religion, auxquels il avoit fait prendre les armes. Le gouverneur de la ville fit enfermer en même-tems en différentes priſons, les chrétiens qui lui étoient ſuſpects, & entr'autres l'adminiſtrateur de l'hôpital de ſaint Jean de Jéruſalem.

Hiſtoire de Provence, par Bouche, t. 1, p. 32.

C'étoit un François appellé *Gerard*, né, à ce que rapportent quelques hiſtoriens, dans l'île de Martigues en Provence, que le deſir de viſiter les ſaints lieux avoit conduit à Jéruſalem, & qui, après avoir été témoin de la charité qui s'exerçoit dans l'hôpital de ſaint Jean, touché d'un ſi grand exemple, s'étoit dévoué depuis long-tems au ſervice des pélerins, au même tems qu'une dame Romaine d'une illuſtre naiſſance, nommée Agnès, gouvernoit la maiſon deſtinée à recevoir les perſonnes de ſon ſexe. Tous les pélerins étoient admis dans l'hôpital de ſaint Jean, ſans diſtinction du Grec & du Latin ; les infideles mêmes y recevoient l'aumône, & tous les habitans, de quelque religion qu'ils fuſſent, ne regardoient l'adminiſtrateur de l'hôpital,

que comme le pere commun de tous les pauvres de la ville. Ce fut cette eſtime générale, & la crainte qu'il ne s'en ſervît en faveur des aſſiégeans, qui porta le gouverneur à le faire arrêter. Ce commandant, pour rendre le ſiége plus difficile, fit combler les puits & les citernes juſqu'à cinq ou ſix milles aux environs de la place : il fit raſer en même-tems les fauxbourgs, & brûler tous les bois des maiſons dont on eût pu ſe ſervir pour conſtruire des machines de guerre. Toutes ces précautions, les fortifications de la place, une nombreuſe garniſon, n'empêcherent point les chrétiens d'en former le ſiége.

Cette ville, une des plus belles de l'orient, & à jamais célebre par les myſteres de notre rédemption, qui s'y étoient accomplis, avoit ſouffert différentes révolutions. Perſonne n'ignore toutes les horreurs de ce ſiége où commandoit Tite, fils de Veſpaſien, qui, ſans le ſavoir, accomplit les prophéties. Le temple fut détruit juſqu'aux fondemens, malgré le vainqueur même. L'empereur Adrien, après l'avoir encore ruinée une ſeconde fois, la rebâtit depuis ; mais il lui donna moins d'étendue, & en changea même le nom en celui d'*Elia*, parce qu'il s'appelloit *Ælius*. Jéruſalem reprit ſon nom & ſa premiere gloire ſous Conſtantin, premier empereur chrétien. Coſroès, petit-fils d'un autre Coſroès, roi des Perſes, ſous l'empire de Phocas, déſola de nouveau la ſainte cité ; trente mille habitans

paſſerent par le fil de l'épée, & l'égliſe ſi célebre du ſaint ſépulchre fut détruite. Héraclius, ſucceſſeur de Phocas, reprit Jéruſalem, & en fit rebâtir les égliſes. Le calife Omar, comme nous l'avons dit, s'empara de cette place vers le milieu du ſeptiéme ſiecle; & il y avoit près de quatre cens ans que les Sarraſins mahométans en étoient les maîtres, quand les Turcomans les en chaſſerent. Le ſultan d'Egypte l'avoit repriſe pendant le ſiége d'Antioche. Celui que les croiſés mirent devant Jéruſalem, ne dura que cinq ſemaines; Godefroi de Bouillon ſe jetta le premier dans la ville, par le moyen d'une tour de bois qu'il fit approcher des murailles. Le comte de Toulouſe, qui commandoit à une autre attaque, eut le même avantage. Toute l'armée entra en foule dans la ville; on paſſa au fil de l'épée, non-ſeulement ceux qu'on trouva en défenſe, mais encore ceux qui avoient mis les armes bas. Plus de dix mille habitans, auxquels même on avoit promis quartier, furent depuis maſſacrés de ſang-froid: on tuoit impitoyablement les enfans à la mamelle, & dans les bras de leurs meres: tout nageoit dans le ſang, & les vainqueurs fatigués du carnage en avoient horreur eux-mêmes.

1099. 15 de juillet.

*Chriſtiani cum paganis, quinto bello concerto, tanta in eos cæde debacchati ſunt, ut in ſanguine occiſorum equitarent uſque ad genua equorum.* Sig. Gemblag. p. 611.

Cette fureur militaire ceſſa enfin, & fit place à des ſentimens plus chrétiens. Les chefs, après avoir pris les précautions néceſſaires pour la ſûreté de leur conquête, quitterent les armes, & ſuivis de leurs ſoldats,

dats, & les pieds nuds, allerent ſe proſterner devant le ſaint ſépulchre. On n'entendoit dans ce lieu ſaint que ſanglots & que ſoupirs; c'étoit un ſpectacle très-touchant de voir avec quelle dévotion les croiſés viſitoient & baiſoient les veſtiges des ſouffrances du Sauveur, & ce qui n'eſt pas moins ſurprenant, c'eſt que ces larmes & ces ſentimens de piété partoient de ces mêmes ſoldats qui, un moment auparavant, venoient de s'abandonner à des cruautés affreuſes; tant il eſt vrai que les hommes ſe conduiſent ſouvent par des principes bien oppoſés. Le lendemain, les évêques & les prêtres offrirent dans les égliſes le ſaint ſacrifice, pour rendre grace à Dieu d'un ſi heureux événement. On en donna auſſi-tôt avis au pape Paſcal II, qui étoit alors ſur la chaire de ſaint Pierre; & on ordonna de célébrer tous les ans à perpétuité le jour de cette réduction par une fête ſolemnelle.

De ces devoirs de religion, on paſſa enſuite aux ſoins du gouvernement. Les princes & les ſeigneurs s'aſſemblerent pour décider auquel d'entr'eux on remettroit la ſouveraineté de cette conquête. Chacun, ſelon ſon inclination ou ſes intérêts, propoſa différens ſujets pour remplir cette grande place. Les uns nommerent Raimond, comte de Toulouſe; d'autres, Robert, duc de Normandie; mais enfin preſque tous les ſuffrages ſe réunirent en faveur de *Godefroi de Bouillon*, prince encore plus illuſtre par ſa piété, que par ſa rare valeur. Les croiſés le conduiſirent ſolem- Preuve V.

nellement à l'égliſe du ſaint ſépulchre pour y être couronné. Mais dans la cérémonie de cette inauguration, le religieux prince refuſa une couronne d'or qu'on lui préſentoit, & il proteſta hautement qu'on ne verroit point ſur ſa tête une riche couronne dans une ville où le Sauveur des hommes avoit été couronné avec des épines. Il refuſa même abſolument l'auguſte titre de *roi*, & il ne prit que la ſimple qualité d'*avoué*, ou de défenſeur du ſaint ſépulchre.

Cependant le général du calife d'Egypte, qui ignoroit la priſe de Jéruſalem, marchoit à la tête de ſon armée pour en faire lever le ſiége. Godefroi le prévint, s'avança au-devant de lui, le rencontra à la ſortie des déſerts qui ſéparent la Paleſtine de l'Egypte, le battit & mit ſon armée en fuite. En reconnoiſſance de cette nouvelle victoire, & pour en perpétuer la mémoire, il fonda dans l'égliſe du ſaint ſépulchre un chapitre de chanoines Latins, il en fonda encore un autre quelque tems après dans l'égliſe du temple qui ſervoit auparavant de moſquée aux infideles, & ces chanoines, dans l'une & l'autre égliſe, ſuivoient la regle de ſaint Auguſtin ainſi que le rapporte le cardinal Jacques de
Chapitre 50. Vitri, évêque d'Acre, auteur qu'on doit regarder à l'égard des affaires de l'orient comme l'hiſtorien original.

Le prince viſita enſuite la maiſon hoſpitaliere de ſaint Jean, la premiere que les chrétiens Latins euſſent eue dans la ville de Jé-

ruſalem. Il y fut reçu par le pieux Gerard, & par les autres adminiſtrateurs ſes confreres, & il y trouva un grand nombre de croiſés, qui avoient été bleſſés pendant le ſiége, & qu'on y avoit portés après la priſe de cette place : tous ſe louoient également de la grande charité de nos hoſpitaliers, qui n'épargnoient aucuns ſoins pour leur ſoulagement. Le cardinal de Vitri rapporte que le pain de ces hoſpitaliers n'étoit preſque fait que de ſon & de farine la plus groſſiere ; pendant qu'ils réſervoient la partie la plus pure pour la nourriture des bleſſés & des malades ; circonſtance qui pourroit paroître petite à ceux qui ne feroient pas attention que rien ne le peut être de tout ce qui part d'un grand fond de charité.

Pluſieurs jeunes gentilshommes qui venoient d'en faire une heureuſe expérience, renoncerent au retour dans leur patrie, & ſe conſacrerent dans la maiſon de ſaint Jean au ſervice des pauvres & des pélerins. On compte parmi ces illuſtres croiſés qui prirent l'habit des hoſpitaliers, *Raimond Dupuy*, de la province de Dauphiné, *Dudon de Comps*, de la même province, *Gaſtus* ou *Caſtus*, dont on ignore la patrie ; *Conon de Montaigu*, de la province d'Auvergne, & beaucoup d'autres.

Quoique Godefroi perdît dans ces gentilshommes des guerriers dont il avoit tiré de grands ſervices, il ne laiſſa pas d'en voir le changement avec joie, & peut-être même avec une pieuſe envie. Mais ſi l'intérêt & la

conſervation de Jéruſalem le retinrent à la tête de l'armée, il voulut au moins contribuer à l'entretien de la maiſon de ſaint Jean, & il y attacha la ſeigneurie de Monboire avec toutes ſes dépendances, & qui faiſoit autrefois partie de ſon domaine dans le Brabant.

La plûpart des princes & des ſeigneurs croiſés ſuivirent ſon exemple. L'hôpital en peu de tems ſe trouva enrichi d'un grand nombre de terres & de ſeigneuries, tant en Europe que dans la Paleſtine. C'étoit entre les mains du pieux Gerard, un dépôt ſacré, & un fonds certain pour le ſoulagement de tous les malheureux. Le ſaint homme n'en étoit encore que ſimple adminiſtrateur ſéculier; mais depuis la priſe de Jéruſalem, le deſir d'une plus grande perfection, le porta à propoſer à ſes confreres & aux ſœurs hoſpitalieres, de prendre un habit régulier, & à conſacrer leur vie dans l'hôpital au ſervice des pauvres & des pélerins.

GERARD, Recteur de l'hôpital de S. Jean de Jéruſalem.

Les hoſpitaliers & les hoſpitalieres, par ſon conſeil & à ſon exemple, renoncerent au ſiecle, prirent l'habit régulier, qui conſiſte dans une ſimple robe noire, ſur laquelle étoit attachée du côté du cœur, une croix de toile blanche à huit pointes; & le patriarche de Jéruſalem, après les en avoir revêtus, reçut entre ſes mains les trois vœux ſolemnels de la religion, qu'ils prononcerent aux pieds du ſaint ſépulchre.

Le pape Paſcal II, quelques années après, approuva ce nouvel inſtitut, exempta la mai-

*Boſ. l. 2, p. 47.*

ſon de Jéruſalem, & celles qui en dépendoient, de payer la dîme de leurs terres, autoriſa toutes les fondations qui leur avoient été faites, ou qu'on feroit dans la ſuite en faveur de l'hôpital, & ordonna ſpécialement qu'après la mort de Gerard, les hoſpitaliers ſeuls auroient droit d'élire un nouveau ſupérieur, ſans qu'aucune puiſſance ſéculiere ou eccléſiaſtique pût s'ingérer dans leur gouvernement. GERARD.

Cependant les croiſés après avoir tiré la ſainte cité hors de ſervitude, ſe diſpoſerent pour la plûpart à repaſſer en Europe. De ce nombre prodigieux de croiſés qui étoient partis de l'Europe & entrés dans l'Aſie, il ne reſta avec Godefroi qu'environ deux mille hommes d'infanterie, & trois cens cavaliers, qui s'étoient attachés à ſa fortune, avec le brave Tancrede, qui ne le voulut jamais abandonner. Baudouin, frere de Godefroi, ſe retira à Edeſſe, dans la Méſopotamie, dont il s'étoit rendu maître; Euſtache, autre frere de Godefroi, repaſſa en France, & Boémond, devenu prince d'Antioche, y fixa ſon ſéjour.

Chacun de ces princes étoit accompagné des ſeigneurs, des gentilshommes, des officiers & des ſoldats qui étoient venus à la terre ſainte ſous leurs enſeignes. Tous ces princes, pour retenir auprès d'eux cette généreuſe nobleſſe, lui procurerent dans leurs états des établiſſemens conſidérables, comme le témoignage & la récompenſe de ſa valeur, & on peut dire que ces différentes principautés ſe

GERARD. trouverent toutes habitées par une nation de conquérans.

Les autres croiſés, que l'amour de la patrie avoit rappellés en Europe, étant de retour dans leur pays, y publierent leurs conquêtes, & les merveilles qu'il avoit plû à Dieu d'opérer par leurs armes. On ne peut exprimer la joie des peuples, & quel effet firent ſur les eſprits de ſi grandes nouvelles. De toutes les nations de la chrétienté, & indifféremment de toutes profeſſions, il ſe formoit tous les jours comme de nouvelles brigades de pélerins, qui quittoient tout pour avoir la conſolation de voir la ſainte cité délivrée de la tyrannie des infideles. Ils étoient reçus dans la maiſon de S. Jean, & ils y trouvoient une ſubſiſtance certaine, & même agréable. Ce flux & reflux de pélerins, qui tous reportoient dans leur pays les témoignages de la charité des hoſpitaliers, leur attirerent de nouveaux bienfaits de la plûpart des princes d'occident, en ſorte qu'il n'y avoit preſque point de province dans la chrétienté, où la maiſon de ſaint Jean n'eût de grands biens, & même des établiſſemens conſidérables.

Bientôt par les ſoins du pieux Gerard, on vit s'élever un temple magnifique ſous l'invocation de S. Jean-Baptiſte, & dans un endroit qui, ſelon une ancienne tradition, avoit ſervi de retraite à Zacharie, pere de ce grand ſaint. On conſtruiſit proche de cette égliſe, différens corps-de-logis, & de vaſtes bâtimens, les uns pour l'habitation des hoſpitaliers,

d'autres pour recevoir les pélerins, ou pour retirer les pauvres & les malades. Les hoſpitaliers traitoient les uns & les autres avec une égale charité : ils lavoient avec joie les pieds des pélerins, panſoient les plaies des bleſſés, ſervoient les malades, pendant que de ſaints prêtres attachés à cette maiſon, leur adminiſtroient les ſacremens de l'égliſe. GERARD

Le zele des hoſpitaliers n'étoit pas renfermé dans la ville & dans le territoire de Jéruſalem ; le chef & le ſupérieur de cette maiſon naiſſante étendoit ſes ſoins juſques dans l'occident. De ces biens qu'il tenoit de la libéralité des princes chrétiens, il fonda des hôpitaux dans les principales provinces maritimes de l'Europe ; & ces maiſons qui étoient comme des filles de celles de Jéruſalem, & qu'on doit regarder comme les premieres *commanderies* de cet ordre, ſervoient à recueillir les pélerins, qui ſe dévouoient pour le voyage de la terre ſainte. On y ménageoit leur embarquement ; ils trouvoient des vaiſſeaux, des guides & des eſcortes, en même-tems qu'on prenoit d'autres ſoins pour ceux qui tomboient malades, & qui ne ſe trouvoient pas en état de continuer un ſi long voyage. Telles étoient les maiſons de *Saint-Gilles* en Provence, de *Seville* dans l'Andalouſie, de *Tarente* dans la Pouille, de *Meſſine* en Sicile, & un grand nombre d'autres, que le pape Paſcal II prit depuis, comme celle de Jéruſalem, ſous la protection particuliere du ſaint ſiége, & que ſes

GERARD. ſucceſſeurs honorerent de différens priviléges.

Pendant que ce nouvel ordre ne ſe rendoit pas moins recommandable dans l'Europe que dans l'Aſie, Godefroi de Bouillon, pour donner quelque forme à un gouvernement encore tumultueux & purement militaire, convoqua une eſpece d'aſſemblée des états de ce royaume, où il établit de nouvelles loix, dont le recueil appellé communément les *aſſiſes* de Jéruſalem, fut ſigné par ce prince, & ſcellé du ſceau de ſes armes: & parce que ce recueil avoit été dépoſé dans l'égliſe du ſaint ſépulchre, on l'appelloit communément *les lettres* du ſaint ſépulchre. Le prince, après des ſoins ſi dignes d'un ſouverain, reprit les armes, & ſe rendit maître de Tibériade, & des autres villes ſituées ſur le lac de Geneſareth, & de la plus grande partie de la Galilée, dont il donna le gouvernement à Tancrede. Godefroi auroit conquis toute la Paleſtine, ſi une maladie contagieuſe n'avoit arrêté le progrès de ſes armes. Il mourut avec les mêmes ſentimens de piété, qui l'avoient conduit dans la terre ſainte; & par ſa mort, les Sarraſins furent défaits d'un ennemi redoutable, & les chrétiens perdirent un zélé défenſeur, & un grand capitaine. Il laiſſoit deux freres, Euſtache & Baudouin; mais comme l'ainé étoit repaſſé en Europe, on appella le cadet, qui étoit comte d'Edeſſe, pour lui ſuccéder; & ce prince avant que de ſe rendre à Jéruſalem, remit cette grande ſeigneurie au comte du Bourg ſon couſin.

1100. 8 de Juillet.

Baudouin prit le titre de *roi*, que Godefroi de Bouillon, par un eſprit de piété, n'avoit pas voulu accepter. Baudouin n'avoit peut-être pas moins de valeur que ſon frere; mais ſon courage n'étoit pas ſoutenu par une auſſi grande capacité dans la conduite d'une armée; plus ſoldat que capitaine, d'ailleurs peu ſcrupuleux ſur le commerce des femmes, & le nouveau ſucceſſeur de David, en eut le principal défaut. GERARD.

Ce prince, qu'on compte pour le premier des rois de Jéruſalem, fit la guerre pendant tout ſon regne, & il la fit avec différens ſuccès; ſouvent vainqueur, quelquefois vaincu, mais jamais rebuté de combattre. Après une défaite, il revenoit le lendemain chercher les infideles, & ne laiſſoit en repos ni ſes ſoldats, ni ſes ennemis; il aſſiégea & prit Ptolémaïde, ou Acre, ville & port fameux.

La ville de Tripoli de Syrie, pendant ſon regne, après un ſiége de quarante ans, ouvrit ſes portes à Jourdain, neveu de Raimond, comte de Toulouſe, qui la remit depuis à Bertrand, fils naturel du comte. Le roi de ſon côté emporta Sidon, Berrite; & toutes les places le long de la côte, tomberent ſous l'effort de ſes armes, à l'exception de la ſeule ville de Tyr qu'il faiſoit deſſein d'aſſiéger, lorſqu'après un regne de dix-huit ans, une diſſenterie, cauſée par les fatigues de la guerre, le mit au tombeau. 1101.

Baudouin du Bourg, ou Baudouin II ſon couſin, comte d'Edeſſe, fut ſon ſucceſſeur

GERARD. à la couronne de Jéruſalem, comme il l'avoit été à ce comté, dont il ſe démit à ſon tour en faveur de Joſſelin de Courtenay ſon parent. Baudouin, à l'exemple des deux princes ſes prédéceſſeurs, ne ſongea à conſerver la couronne qu'ils lui avoient acquiſe, que par de nouvelles conquêtes. Mais pendant que ce prince par ſa valeur, tenoit les infideles éloignés de cette capitale de la Judée, les hoſpitaliers perdirent le bienheureux Gerard, le pere des pauvres & des pélerins. Cet homme vertueux, après être parvenu juſqu'à une extrême vieilleſſe, expira dans les bras de ſes freres preſque ſans maladie, & tomba, pour ainſi dire, comme un fruit mûr pour l'éternité.

Les hoſpitaliers, après ſa mort, s'aſſemblerent pour lui donner un ſucceſſeur, conformément à la bulle du pape Paſcal II. Les ſuffrages ne furent point partagés; tous les vœux ſe réunirent en faveur de frere *Raimond Dupuy*, gentilhomme de la province de Dauphiné, que meſſieurs *Dupuy Monbrun*, par une tradition ancienne dans leur maiſon, comptent au nombre de leurs ancêtres.

1118. RAIMOND DUPUY.

Le bienheureux Gerard, en engageant les hoſpitaliers au ſervice des pauvres & des pélerins, s'étoit contenté pour toute regle de leur inſpirer des ſentimens de charité & d'humilité. Son ſucceſſeur crut devoir y ajouter des ſtatuts particuliers; & de l'avis de tout le chapitre, il les dreſſa d'une ma-

niere qu'ils ne paroiſſent établis que pour procurer dans cette ſainte maiſon, une plus ſûre & plus étroite obſervance des vœux ſolemnels de la religion. RAIMOND DUPUY. Boſ. l. 2, p. 68.

Le nouveau maître des hoſpitaliers, fit deſſein d'ajouter à ces ſtatuts & aux devoirs de l'hoſpitalité, l'obligation de prendre les armes pour la défenſe des ſaints lieux, & il réſolut de tirer de ſa maiſon un corps militaire & comme une croiſade perpétuelle, ſoumiſe aux ordres des rois de Jéruſalem, & qui fît une profeſſion particuliere de combattre les infideles.

Pour l'intelligence d'un fait ſi important à l'ordre dont nous écrivons l'hiſtoire, il faut ſavoir que ce qu'on appelloit en ce tems-là le royaume de Jéruſalem, ne conſiſtoit que dans cette capitale, & dans quelques autres villes, mais la plûpart ſéparées par des places encore occupées par les infideles; en ſorte que les Latins ne pouvoient paſſer de l'une à l'autre ſans péril ou ſans de groſſes eſcortes. Le territoire même des villes chrétiennes, étoit encore habité par des payſans mahométans, qui regardant les chrétiens comme les ennemis de leur religion, les aſſaſſinoient & les voloient, quand ils les pouvoient ſurprendre avec avantage & ſans être découverts. Les Latins n'étoient guère plus en ſûreté dans les bourgs & dans les places qui n'étoient pas fermées; des brigands y entroient de nuit, & en égorgeoient les habitans; &

RAIMOND DUPUY.

ce qui étoit de plus fâcheux, c'eſt que ce petit état ſe voyoit encore aſſiégé de tous côtés, ſoit par les Turcomans, ſoit par les Sarraſins d'Egypte, deux puiſſances redoutables, qui ſans agir de concert, n'avoient cependant pour objet que de chaſſer les chrétiens de la Syrie & de la Paleſtine. Ainſi les Latins étoient obligés de ſoutenir une guerre preſque continuelle; & quand l'hiver ne permettoit pas aux armées de tenir la campagne, différens partis des infideles ne laiſſoient pas de pénétrer dans le pays; ils portoient le fer & le feu de tous côtés, maſſacroient les hommes, & enlevoient les femmes & les enfans dont ils faiſoient des eſclaves.

Le maître de l'hôpital, touché de ces malheurs, & ſe voyant à la tête d'un grand corps d'hoſpitaliers, forma le plus noble deſſein, & en même-tems le plus extraordinaire, qui pût entrer dans l'eſprit d'un religieux attaché par ſa profeſſion au ſervice des pauvres & des malades. Dieu qui avoit inſpiré à Raimond un ſi noble projet, lui avoit donné toutes les qualités convenables pour le faire réuſſir, une naiſſance diſtinguée, des ſentimens élevés, des vues étendues, & un zele ardent, qui lui faiſoit ſouhaiter de pouvoir ſacrifier ſa vie pour ſauver celle d'un chrétien. Il ſe repréſentoit à tous momens ce grand nombre d'habitans de la Paleſtine, ſurpris & égorgés par les infideles; d'autres qui gémiſſoient

dans les fers; les femmes & les filles ex- RAIMOND DUPUY.
poſées à la brutalité des brigands, & les débauches de ces barbares encore plus inſupportables que leurs cruautés ; enfin les chrétiens ſoit pour éviter les tourmens, ſoit pour ſauver leur vie ou leur honneur, expoſés à la tentation de renoncer Jeſus-Chriſt. De ſi triſtes réflexions, & le deſir de conſerver au Sauveur du monde des ames rachetées de ſon ſang, agitoient continuellement le maître de l'hôpital : c'étoit le ſujet le plus ordinaire de ſes méditations ; il conſultoit tous les jours aux pieds des autels, celui même qui étoit l'auteur de ce pieux deſſein. Enfin, preſſé par une vocation particuliere, il convoqua le chapitre, & propoſa à ſes confreres de reprendre en qualité de ſoldats de Jeſus-Chriſt, les armes que la plûpart avoient quittées pour le ſervir dans la perſonne des pauvres, & dans l'hôpital de ſaint Jean.

Raimond ne devoit ſa place qu'à l'éclat de ſes vertus : ſes religieux regarderent cette propoſition comme une nouvelle preuve de ſon zele; & quoiqu'elle parût peu compatible avec leur premier engagement, & les fonctions de l'hoſpitalité, le deſir ſi louable de défendre les ſaints lieux, les fit paſſer par-deſſus les difficultés qui ſe pourroient trouver dans l'exercice de deux profeſſions ſi différentes. Les hoſpitaliers, la plûpart compagnons ou ſoldats de Godefroy de Bouillon, reprirent généreuſement les armes

RAIMOND DUPUY.

avec la permiſſion du patriarche ; mais on convint de ne les employer jamais que contre les infideles ; & il fut réſolu que, ſans abandonner leurs premiers engagemens, & le ſoin des pauvres & des malades, une partie de ces religieux monteroit à cheval, quand il s'agiroit de s'oppoſer aux incurſions des infideles. L'ordre même ſe trouva dès-lors aſſez riche & aſſez puiſſant, pour pouvoir dans les occaſions preſſantes, prendre des troupes à ſa ſolde : & ce fut depuis par ce ſecours, que les hoſpitaliers ſoutinrent avec tant de courage le trône chancelant des rois de Jéruſalem.

On prétend que Raimond ayant amené ſes confreres dans ſes vues, fit dès-lors trois claſſes de tout le corps des hoſpitaliers. On mit dans la premiere, ceux qui par leur naiſſance, & le rang qu'ils avoient tenu autrefois dans les armées, étoient deſtinés à porter les armes ; on fit une ſeconde claſſe des prêtres & des chapelains, qui, outre les fonctions ordinaires attachées à leur caractere, ſoit dans l'égliſe ou auprès des malades, ſeroient encore obligés chacun à leur tour de ſervir d'aumôniers à la guerre : & à l'égard de ceux qui n'étoient ni de maiſon noble, ni eccléſiaſtiques, on les appelloit *freres ſervans*. Ils eurent en cette qualité des emplois où ils étoient occupés par les chevaliers, ſoit auprès des malades, ſoit dans les armées ; & ils furent diſtingués dans la ſuite, par une cotte-d'armes de différente couleur de

celle des chevaliers. Cependant tous ces religieux ne formoient que le même corps, & participoient également à la plûpart des droits & des priviléges de la religion, de la maniere que nous l'expliquerons dans un Traité particulier qu'on trouvera à la fin de cet ouvrage. RAIMON DUPUY.

Traité ſu le gouverne ment de l'o dre, à la fi du cinquiè me volume.

Comme ce nouvel ordre s'étoit extrêmement multiplié en peu de tems, & que la plûpart de la jeune nobleſſe accouroit des différentes contrées de l'Europe, pour s'enrôler ſous ſes enſeignes, par une nouvelle diviſion, & ſuivant le pays & la nation de chaque chevalier, on les ſépara en ſept langues, ſavoir, *Provence*, *Auvergne*, *France*, *Italie*, *Arragon*, *Allemagne* & *Angleterre*. Cette diviſion ſubſiſte encore aujourd'hui de la même maniere, à l'exception que dans les premiers ſiecles de l'ordre, les prieurés, les bailliages & les commanderies étoient communs indifféremment à tous les chevaliers; au lieu que ces dignités ont été depuis affectées à chaque langue & à chaque nation particuliere : on ne compte plus la langue d'Angleterre, depuis que l'héréſie a infecté ce royaume. On a ajouté à la langue d'Arragon, celle de Caſtille & de Portugal.

L'habit régulier conſiſtoit dans une robe de couleur noire, avec un manteau à pointe de la même couleur, auquel étoit couſu un capuce pointu. Cette ſorte de vêtement ſe nommoit *manteau à bec*, & avoit ſur le côté gauche une croix de toile blanche à huit pointes; habillement qui dans ces premiers

AIMOND DUPUY.

tems, auſſi-bien que le nom d'hoſpitaliers, étoit commun à tous les religieux de l'ordre.

Mais depuis que ces hoſpitaliers eurent pris les armes, comme les perſonnes d'une haute naiſſance, par une fauſſe délicateſſe, avoient de la répugnance à entrer dans un ordre où ils étoient confondus avec les freres ſervans; Alexandre IV, pour lever cet obſtacle, jugea à propos d'établir une juſte diſtinction entre ces freres ſervans, & les chevaliers. Il ordonna qu'à l'avenir, il n'y auroit que ceux-ci qui pourroient porter dans la maiſon le manteau de couleur noire, & en campagne & à la guerre une *ſopraveſte*, ou cotte-d'armes rouge avec la croix blanche, ſemblable à l'étendard de la religion, & à ſes armes, qui ſont de gueules à la croix pleine d'argent; & par un ſtatut particulier, il fut ordonné de priver de l'habit & de la croix de la religion les chevaliers qui dans une bataille abandonneroient leur rang & prendroient la fuite.

Boſio, l. 20, 671.

Il paroît que la forme du gouvernement dans cet ordre étoit dès-lors, comme elle eſt aujourd'hui, purement ariſtocratique: l'autorité ſuprême étoit renfermée dans le conſeil, dont le maître des hoſpitaliers étoit le chef: en cette qualité, & en cas de partage, il avoit deux voix. Ce conſeil avoit la direction des grands biens que l'ordre poſſédoit, tant en Aſie qu'en Europe. Pour les régir, il y envoyoit d'anciens hoſpitaliers, ſous le titre de *précepteurs*, & cette com-

miſſion ne duroit qu'autant que le maître & le conſeil le jugeoient à propos; en ſorte que ces précepteurs n'étoient conſidérés en ce tems-là que comme des économes, & de ſimples adminiſtrateurs d'une portion des biens de l'ordre, & dont ils étoient comptables à la chambre du tréſor. C'étoit de ces fonds, qu'une ſage économie augmentoit tous les jours, qu'on fourniſſoit les ſecours néceſſaires pour l'entretien de la maiſon de Jéruſalem, & ſur-tout pour les frais de la guerre & la paye des ſoldats ſéculiers que l'ordre prit depuis à ſa ſolde.

Preſque tous ſes revenus paſſoient de l'occident dans la Paleſtine; les freres précepteurs n'en réſervoient que la moindre partie pour leur ſubſiſtance. Ces véritables religieux obſervoient dans ces obédiences, la même auſtérité que dans le couvent; ils y vivoient même pluſieurs enſemble, & en forme de communauté. La charité envers les pauvres & les pélerins, éclatoit dans ces maiſons particulieres, comme dans le chef d'ordre, & dans l'hôpital de S. Jean. La pureté des mœurs n'y étoit pas en moindre recommandation que l'eſprit de déſappropriation; & depuis que l'ordre eût pris en orient les armes contre les Sarraſins & contre les Turcomans, les hoſpitaliers qui ſe trouvoient en occident & dans les maiſons de l'ordre, pour ſuivre leur vocation & pour remplir leurs obligations, ſe rendoient tour-à-tour & ſelon les ordres qu'ils recevoient du maître,

Biblioteca Universitaria Lucca

RAIMOND DUPUY.

ſoit dans l'armée de la Paleſtine, ſoit dans celles qui étoient deſtinées contre les Maures d'Eſpagne, & depuis contre les Albigeois de France. Mais on n'en voyoit aucun qui prît parti dans les guerres qui s'élevoient entre les princes chrétiens. Un chevalier hoſpitalier n'étoit ſoldat que de Jeſus-Chriſt, & quand les intérêts de la religion ne lui faiſoient pas prendre les armes, on ne le voyoit occupé que du ſoin des pauvres & des malades: c'étoit là l'eſprit de cet ordre, & la pratique uniforme de tous les hoſpitaliers.

Raimond Dupuy ayant fait approuver ſon deſſein par le patriarche de Jéruſalem, ſon ſupérieur naturel, & reçu ſa bénédiction à la tête de ſes confreres, tous armés, il alla offrir ſes ſervices à Baudouin du Bourg, ſecond roi de Jéruſalem. Ce prince en fut agréablement ſurpris, & il regarda ce corps de nobleſſe, comme un ſecours que le ciel lui envoyoit.

Il eſt bien ſurprenant qu'aucun des hiſtoriens du tems n'ait fait mention de l'année dans laquelle ces hoſpitaliers prirent les armes, & que preſque tous ces écrivains ayent gardé le même ſilence au ſujet de leurs exploits, ou du moins qu'ils n'en ayent parlé qu'en paſſant, & très-ſuperficiellement. Cependant nous apprenons d'une bulle du pape Innocent II, en date de l'an 1130, qu'on ne parloit dans toute l'Europe, que des ſervices importans que les hoſpitaliers rendoient aux rois de Jéruſalem, contre les infideles: ce qu'

*Boſio, t. 1, l. 3, p. 108.*

ſuppoſe qu'il y avoit déja du tems qu'ils étoient armés. On ne peut néanmoins faire remonter l'époque que nous cherchons, plus haut que l'an 1118, qui fut celui de l'établiſſement de Raimond Dupuy, dans la dignité de chef de cette nouvelle milice. RAIMOND DUPUY.

Le roi de Jéruſalem avoit bien beſoin de ſecours: il étoit obligé de défendre, contre des ennemis redoutables, ſon propre état, & les comtés d'Edeſſe & de Tripoli, qui en relevoient, ſans compter la principauté d'Antioche, que des intérêts communs uniſſoient avec la couronne de Jéruſalem, quoique les princes d'Antioche prétendirent en être indépendans.

Le comté d'Edeſſe comprenoit preſque toute la Méſopotamie, & s'étendoit entre l'Euphrate & le Tigre. Baudouin I en avoit fait la conquête, & après ſon élévation ſur le trône de Jéruſalem, il l'avoit remis à Baudouin du Bourg, ſon couſin, qui, à ſon tour, en prenant la couronne de Jéruſalem, inveſtit de ſon comté Joſſelin de Courtenay, ſon parent. Le comté de Tripoli comprenoit pluſieurs places ſituées le long de la mer de Phénicie, depuis Maraclée juſqu'au fleuve Adonis *, où commençoit ce qu'on appelloit alors le royaume de Jéruſalem, qui étendit bientôt ſes frontieres juſqu'au déſert qui ſépare la Paleſtine de l'Egypte. Bertrand, fils de Raimond, comte de Toulouſe, étoit comte de Tripoli, & Boémond II, prince d'Antioche, avoit ſuccédé au fameux Boémond ſon

* Thamiras.

RAIMOND DUPUY. pere, qui, à ſon retour de France, étoit mort dans la Pouille, où il avoit épouſé la princeſſe Conſtance, fille de Philippe I, roi de France.

Boémond II, ſorti de ce mariage, avoit été mis d'abord ſous la tutele du brave Tancrede ſon parent, mais ce prince étant mort peu de tems après, on déféra la régence à Roger, fils de Richard, de la même maiſon, prince plein de valeur, mais ambitieux, & qui n'ayant l'autorité ſouveraine qu'en dépôt, laiſſoit ſoupçonner par ſa conduite, qu'il aſpiroit au titre même de la principauté.

Tandis que Roger, tuteur du jeune Boémond, gouvernoit cette grande principauté,
1119. Gaſi, un des princes Turcomans; Doldekuvin, de la même nation, & roi de Damas; & Debeis, chef d'une puiſſante tribu parmi les Arabes mahométans, joignirent leurs forces pour chaſſer de la Syrie tous les chrétiens Latins. Ces infideles entrerent dans les états de la principauté, à la tête d'une armée redoutable, emporterent pluſieurs petites places, & mettoient tout à feu & à ſang dans la campagne. Le régent ſurpris, envoya auſſi-tôt en donner avis au roi de Jéruſalem, à Joſſelin de Courtenay, ſeigneur d'Edeſſe, & à Ponce, comte de Tripoli, & ſucceſſeur du comte Bertrand. Tous ces princes lui firent ſavoir qu'ils alloient marcher inceſſamment à ſon ſecours. Roger, en les attendant, ſe jetta dans la ville d'Antioche avec ce qu'il avoit de troupes, & fit prendre en même-tems les armes aux habitans. Les infideles qui ne

vouloient pas s'engager dans un ſiége, qu'ils prévoyoient devoir être long & meurtrier, tâcherent de tirer le régent hors de ſa place par les ravages qu'ils faiſoient dans la campagne. Et en effet, Roger, qui de ſon palais voyoit avec douleur les villages embraſés, ne put réſiſter à ſon reſſentiment : emporté par ſon courage, il ſortit de la ville, & contre l'avis de ſes principaux capitaines, il marcha aux ennemis. Il n'avoit qu'environ ſept cens chevaux, & trois mille hommes de pied ; cependant, avec un ſi petit nombre de troupes, & ſans daigner faire attention aux forces de ſes ennemis, il oſa les attaquer. Les Turcomans, pour entretenir ſa confiance, plierent d'abord, ſe battirent en retraite, & l'attirerent inſenſiblement dans une embuſcade. Il ſe vit bientôt enveloppé ; une foule de barbares tomberent ſur lui de tous côtés. Quelque effort que fît le prince chrétien pour s'ouvrir un paſſage au travers des eſcadrons des infideles, ſes troupes, accablées par le nombre, furent taillées en pieces ; en ſorte que la précipitation du régent lui coûta la vie, & à la plus grande partie de ſa petite armée. RAIMOND DUPUY.

Les infideles victorieux, ſe flattant de triompher auſſi facilement des troupes que le roi conduiſoit, ſe mirent en marche pour le ſurprendre. Ils n'eurent pas de peine à rencontrer un ennemi qui les cherchoit ; l'une & l'autre armée ſe trouva en préſence, même plutôt que leurs chefs ne l'avoient cru ; il fallut en venir aux mains.

RAIMOMD DUPUY.

Les chevaliers de S. Jean y ſignalerent leur zele contre les infideles. Le combat fut long & ſanglant ; on ſe battit de part & d'autre avec cette animoſité qui ſe rencontre entre des nations ennemies, & de différente religion. Baudouin, prince plein de courage, à la tête de ſa nobleſſe, & ſuivi par Raimond & les hoſpitaliers, ſe jette au milieu des plus épais bataillons des ennemis ; il pouſſe, preſſe & enfonce tout ce qui lui eſt oppoſé. Les ſoldats animés par ſon exemple, ſuivent le chemin qu'il leur avoit ouvert ; ils entrent l'épée à la main dans ces bataillons ébranlés, & malgré toute leur réſiſtance, les forcent de chercher leur ſalut dans la fuite. Quelques menaces que fiſſent les émirs pour les rallier, tout ſe débanda, & le ſoldat effrayé, fit bien voir que dans une déroute, il ne craint que l'ennemi & la mort.

Le roi de Jéruſalem victorieux, entra enſuite dans Antioche ; il y régla tout ce qui pouvoit regarder la défenſe de la place & le gouvernement civil : & après y avoir laiſſé une forte garniſon, il reprit le chemin de Jéruſalem, où il fut reçu de ſes ſujets avec cet applaudiſſement qui ſuit toujours une fortune favorable.

Ce prince ne ſongeoit qu'à jouir d'un peu de repos, comme du plus doux fruit de ſa victoire, lorſqu'il apprit que Joſſelin de Courtenay, comte d'Edeſſe, avoit été ſurpris dans une embuſcade par Balac, un des plus puiſſans émirs des Turcomans, & qu'il étoit

demeuré priſonnier de ce prince infidele. Baudouin, dans la crainte que l'émir ne ſe prévalût de la diſgrace de Courtenay pour aſſiéger Edeſſe, partit ſur le champ avec ce qu'il avoit de troupes, marcha à grandes journées, paſſa le Jourdain, & s'avança dans le pays. Mais ayant voulu aller lui-même reconnoître le camp des infideles, ſoit qu'il eût été trahi, ou qu'il ſe fût découvert, il ſe vit tout d'un coup enveloppé par un parti ſupérieur à ſon eſcorte, & après l'avoir vue taillée en pieces, il fut contraint, avec Galeran, ſon couſin, de ſe rendre aux ennemis, & il éprouva le même ſort que le prince d'Edeſſe. RAIMOND DUPUY. 1122.

On ne peut exprimer la conſternation des troupes de Baudouin, en apprenant ſa captivité. Un grand nombre de ſoldats, comme ſi la guerre eût été finie, ou dans le déſeſpoir de pouvoir réſiſter aux infideles, ſe débanderent. Les hoſpitaliers, joints à ce qui reſtoit de troupes, ne pouvant tenir la campagne, pour arrêter les progrès des ennemis, ſe jetterent dans Edeſſe & dans les autres places de ce comté, qu'ils conſerverent à Courtenay.

Le calife d'Egypte, pour profiter de la diſgrace du roi de Jéruſalem, fit entrer un de ſes généraux dans la Judée, du côté d'Aſcalon. Ce général marcha à Jaffa, & il en forma le ſiege, en même-tems qu'une flotte de cette nation bloquoit le port de la place. 1123.

Dans une ſi fâcheuſe conjoncture, il ne paroiſſoit pas que les Latins puſſent en même-tems réſiſter aux Turcomans & aux Sarraſins,

RAIMOND DUPUY.

qui les attaquoient de différens côtés. Les Sa
raſins avoient formé le ſiége de Jaffa par terr
& par mer. Euſtache Garnier, ſeigneur d
Sydon ou Scyde, & de Céſarée, connétabl
de la Paleſtine, quoique dans un âge très
avancé, raſſembla environ ſept mille hommes
qui faiſoient les principales forces de ce pet
état; & avec ce qu'il trouva de chevaliers dan
la maiſon de Jéruſalem, il marcha droit au
ennemis. Il fit une ſi grande diligence, qu'
les ſurprit, força leurs lignes, & tailla e
pieces ceux qui dans cette déroute, ne purer
regagner leurs vaiſſeaux, leur flotte ayant pr
auſſi-tôt le large & la route d'Alexandrie. L
général chrétien, ſur des avis qu'il reçut, qu
la garniſon d'Aſcalon ravageoit la campagn
& ſans donner de repos à ſes ſoldats, les men
ſur le champ de ce côté-là. Il trouva une pa
tie des ſoldats de la garniſon diſperſés & atta
chés au pillage. Le connétable, à la tête de ſe
troupes, tomba ſur ces pillards, qui n'étoien
point ſur leurs gardes, tua tous ceux qui vou
lurent ſe rallier, fit un grand nombre de pri
ſonniers, & il n'échappa que ceux qui furen
aſſez heureux pour rentrer dans Aſcalon.

Ces deux victoires furent ſuivies depu
d'une troiſiéme, & d'une nouvelle diſgrac
pour les Sarraſins. Nous avons dit que leu
vaiſſeaux, après la défaite de leur armée d
terre, avoient mis à la voile; ces vaiſſeaux
en ſe retirant, tomberent le long de la cô
d'Aſcalon, dans une flotte des Vénitien
commandée par le noble Henri Michieli, d

ou doge de Veniſe, qui après un combat opiniâtre, en coula à fond une partie, & ſe rendit maître des autres. RAIMOND DUPUY.

Guillaume des Barres, ſeigneur de Tibériade, venoit de ſuccéder dans le commandement de l'armée de terre au comte Garnier, mort pendant cette expédition. Le nouveau général envoya féliciter le duc de Veniſe ſur l'heureux ſuccès de ſes armes, & lui propoſa une entrevue. La flotte Vénitienne entra dans le port de Jaffa, d'autres diſent dans celui d'Acre ou de Ptolémaïde. Le duc y fut reçu avec tous les honneurs & toutes les marques de reconnoiſſance qui étoient dûs à une victoire ſi importante; on combla ſes principaux officiers de préſens; la flotte reçut en abondance des rafraîchiſſemens & des vivres; & le doge, pour ſatisfaire à ſa dévotion, ſe rendit dans Jéruſalem, où il paſſa les fêtes de Noël. Le patriarche de cette ville, des Barres, & les principaux ſeigneurs du pays ſe prévalant de cette pieuſe diſpoſition, propoſerent à Michieli de vouloir avec ſa flotte bloquer le port de Tyr, pendant que l'armée de terre aſſiégeroit cette place. L'entrepriſe étoit grande, & de difficile exécution: cependant des Barres lui fit goûter l'importance & l'utilité de ſon projet. Mais comme le Vénitien ne ſe contentoit pas d'une gloire ſtérile, & qu'il faiſoit monter fort haut les frais de cette entrepriſe, il déclara que, ſi le ſuccès des armes leur étoit favorable, il prétendoit partager cette conquête avec le roi de Jéruſalem, & en

RAIMOND DUPUY.

avoir la moitié en toute ſouveraineté. Il n'en demeura pas là ; & comme il n'ignoroit pas qu'on ne pouvoit ſe paſſer de ſa flotte, il demanda pour les Vénitiens une égliſe, une rue, un four banal, des bains, & l'exercice particulier de la juſtice dans Jéruſalem & dans toutes les villes de la dépendance de ce royaume : c'étoit en partager en quelque maniere la ſouveraineté. Mais, comme après tout, il étoit de la derniere conſéquence pour les chrétiens de la Paleſtine, de chaſſer de Tyr les infideles, & que pour un ſiege ſi important on ne pouvoit ſe paſſer d'une flotte, après plu-

*Will. Tyr.* l. 12, p. 880.

ſieurs conférences, on convint que les Vénitiens auroient un tiers de la ville ; on leur paſſa même la plûpart des autres conditions, toutes dures & toutes extraordinaires qu'elles étoient, & on ſigna un traité qui eut été honteux, s'il n'eût été en quelque maniere néceſſaire. Parmi les noms des prélats & des principaux ſeigneurs du royaume, qu'on trouve au bas de ce traité, on n'y voit point celui de Raimond Dupuy, ſoit qu'il fût reſté à la défenſe du comté d'Edeſſe, ſoit qu'il eût eu de la répugnance à ſouſcrire à un traité qui donnoit atteinte à la ſouveraineté du roi.

Ce traité ne fut pas plutôt ſigné, que tout ſe mit en mouvement ; la flotte d'un côté, & l'armée de terre de l'autre, ſe rendirent devant Tyr, & ſerrerent la place de près. On ouvrit la tranchée : le ſiége fut long & meurtrier, & les hoſpitaliers acquirent beaucoup de gloire dans les différentes attaques ; enfin

les aſſiégés, preſſés en même-tems par terre & du côté du port, & ſe voyant ſans eſpérance de ſecours, demanderent à capituler. On convint des conditions; le traité fut exécuté de bonne foi de part & d'autre, auſſi bien que celui qui avoit été fait avec les Vénitiens; & de concert avec le duc, on établit depuis dans cette ville un archevêque, appellé Guillaume, Anglois de nation, & prieur du ſaint ſépulchre, qui fut ſacré par Guarimond, patriarche de Jéruſalem.

RAIMOND DUPUY.

1124. 30 de juillet.

Pendant le ſiege de Tyr, Joſſelin de Courtenay s'étant ſauvé des priſons de Balac, rentra dans ſes états, raſſembla ce qu'il put de troupes, mit ſur pied un petit corps d'armée, vint chercher ſon ennemi, lui donna bataille, & le tua de ſa main. Cette victoire & la mort de l'émir, procura la liberté au roi de Jéruſalem. La veuve de Balac, ſoit touchée du mérite de ſon priſonnier, ſoit dans la crainte qu'il ne lui échappât, & qu'elle ne perdît ſa rançon, fit une treve avec lui, mit à prix ſa liberté. Baudouin convint de lui payer cent mille pieces d'argent, de celles qu'on appelloit des Michelins; il en paya comptant une partie, & pour le ſurplus il donna en ôtage à cette veuve, une des princeſſes ſes filles, âgée de cinq ans.

*Will. Tyr. l. 13. ch. 26.*

Le retour de ce prince dans ſes états y ramena la joie & enſuite l'abondance. Baudouin, perſuadé que le véritable tréſor d'un ſouverain conſiſte dans les richeſſes de ſes ſujets, fit publier un ſauf-conduit général pour

RAIMOND DUPUY. tous ceux de quelque religion & de quelqu parti qu'ils fuſſent, qui apporteroient de grains & des marchandiſes dans ſes ports avec un affranchiſſement de tous tributs. Cett liberté y attira des marchands de toute na tion, rétablit le commerce, & rendit ce princ en même-tems plus puiſſant & plus redou table à ſes voiſins.

Borſequin & Doldekuvin, deux prince Turcomans, toujours animés contre les chré tiens, recommencerent leurs incurſions dan la principauté d'Antioche. Cet état, quoiqu ſouverain, pendant la minorité du jeune Boé mond, étoit ſous la protection du roi de Jé ruſalem. Baudouin, aux premieres nouvelle qu'il eut de l'entrepriſe des infideles, ſe mi en campagne : il marcha avec tant de ſecret & de diligence, qu'il ſurprit les ennemis, forç leur camp, & fit un ſi grand nombre de pri ſonniers, que leur rançon ſuffit pour retire la princeſſe ſa fille qu'il avoit donnée en ôtag à la veuve de Balac. De la Syrie, il repaſſ dans la Paleſtine, où il réprima les courſe de la garniſon d'Aſcalon, qui étendoit ſe contributions juſqu'aux portes de Jaffa.

Ce prince ouvrit la campagne ſuivante pa une nouvelle victoire qu'il remporta ſur Dol dekuvin. Elle fut ſuivie de la priſe de Raph place forte dans le comté de Tripoli. Les ho pitaliers ſuivirent le roi dans toutes ces ex péditions ; mais perſonne n'y acquit plus d gloire que Foulques, comte d'Anjou, un de plus grands capitaines de ſon ſiecle. Le pél

rinage de Jéruſalem, ſi ordinaire en ce tems-là, l'avoit amené à la terre ſainte : il étoit fils de Foulques, dit le *Rechin*, ou de mauvaiſe humeur, & de Bertrade de Montfort, depuis femme ou concubine de Philippe I, roi de France. RAIMOND DUPUY.

Foulques, dont nous parlons, avoit épouſé Eremburge, fille unique d'Helie, comte du Maine, dont il avoit eu deux fils & deux filles. Le comte & la comteſſe vivoient dans une grande union ; mais la comteſſe mourut, & le comte pénétré de douleur de ſa perte, étoit paſſé à la terre ſainte, où pendant un an il entretint à ſes dépens cent chevaliers. Ce prince, à leur tête, ſe ſignala en différentes occaſions contre les infideles. Le tems ayant produit ſon effet ordinaire ſur ſa douleur, & le terme qu'il s'étoit preſcrit pour ſon pélerinage étant expiré, l'impatience le prit de retourner dans ſes états. Le roi Baudouin, qui avoit été témoin de ſa valeur, ne le vit dans cette diſpoſition qu'avec chagrin ; & pour le retenir & l'attacher plus étroitement à la défenſe de la terre ſainte, il lui offrit en mariage la princeſſe Meliſende, ſa fille ainée, avec promeſſe de le déſigner & de le faire reconnoître pour ſon ſucceſſeur ; & pour ne lui laiſſer aucune inquiétude au ſujet de la princeſſe Alix, ſa ſeconde fille, il la maria au jeune Boémond, prince d'Antioche. Foulques accepta avec joie la propoſition du roi ; mais les ſoins qu'il devoit à ſes enfans, l'obligerent, avant que de ſe marier, de faire un voyage



Bibliotheca Universitatis Oviedo

RAIMOND DUPUY. en France. Il partit quelque tems après, & laiſſa le roi & toute ſa cour dans le regret de ſon abſence, & l'impatience de ſon retour. Heureuſement l'éloignement de ce prince fut en quelque maniere compenſé par un ſecours nouveau & ineſpéré, qu'un zele pareil à celui des hoſpitaliers, produiſit en faveur des pélerins & des chrétiens de la Paleſtine.

Hugues de Payens, Geoffroy de Saint-Aldemar, & ſept autres gentilshommes, tous François, dont l'hiſtoire n'a point conſervé les noms, touchés des périls auxquels les pélerins dans leur voyage de Jéruſalem, & au retour, étoient expoſés, formerent entr'eux une petite ſociété pour leur ſervir d'eſcorte, & ils alloient les prendre & les reconduire enſuite, juſqu'au-delà des défilés des montagnes & des paſſages les plus dangereux. Ce n'étoit d'abord qu'une ſimple aſſociation de quelques particuliers, & qui, ſans s'aſſujettir à aucune regle, & ſans avoir pris l'habit de religieux, alloient au-devant des pélerins, quand ils en étoient requis. Brompton, hiſtorien preſque contemporain, rapporte que de ſon tems on prétendoit que ces gentilshommes étoient des éleves des hoſpitaliers, qui ne ſubſiſterent pendant pluſieurs années que par leurs ſecours. Ils s'étoient retirés dans une maiſon proche le temple, ce qui leur fit donner depuis le nom de *Templiers*, ou de chevaliers du Temple. Le roi de Jéruſalem ayant fait choix de Hugues de Payens pour l'envoyer à Rome ſolliciter du ſecours, &, s'il ſe pouvoit, une

1128. *Will. Tyr. l. 12, p. 814.*

*Chron. Joan. Brompton, Hiſt. Angl. ſcrip. pag. 1008. Lond. 1652.*

*Voy. Guill. de Tyr. l. 12. c. 11, p. 891.*

*Jac. Vitr. 6, 64.*

nouvelle croiſade, ce pieux gentilhomme, après s'être acquitté dignement de ſa commiſſion auprès du pape Honoré II, qui étoit alors ſur la chaire de ſaint Pierre, lui préſenta ſes compagnons, l'entretint de leur zele pour la ſûreté des pélerins, & lui demanda la permiſſion d'en faire, à l'exemple des hoſpitaliers, un ordre religieux & militaire. RAIMOND DUPUY.

Le ſouverain pontife les renvoya aux peres du concile qui étoit alors aſſemblé à Troyes en Champagne. Hugues & ſes compagnons s'y rendirent; & celui qui portoit la parole, expoſa dans cette ſainte aſſemblée leur vocation, & le projet qu'ils avoient formé de prendre l'habit religieux, & de fonder un ordre militaire qui ſe dévouât à la défenſe de la terre ſainte, & des pélerins qui en entreprendroient le voyage. Les peres approuverent une ſi ſainte entrepriſe, & remirent à ſaint Bernard, qui ſe trouva à ce concile, le ſoin de preſcrire une regle & une forme d'habit régulier à cet ordre naiſſant. Nous avons encore cette regle, ou du moins un extrait, dans lequel, entr'autres articles, ſaint Bernard leur preſcrit pour prieres & pour offices, de réciter chaque jour certain nombre de *Pater;* ce qui pouvoit faire préſumer que ces guerriers ne ſavoient pas lire. Un autre ſtatut porte que chaque ſemaine ils ne mangeroient de la viande que trois jours, mais que dans les jours d'abſtinence on pourroit leur ſervir juſqu'à trois plats. Le ſaint abbé, par rapport au ſervice militaire, déclara que chaque tem-

Solum autem Armigerum ſingulis Militibus eâdem causâ concedimus.

RAIMOND DUPUY.

plier pourroit avoir un écuyer ou frere ſervant d'armes, & trois chevaux de monture. Mais il interdit dans leurs équipages toute dorure, & les ornemens ſuperflus, il ordonna que leur habit ſeroit de couleur blanche, pour marque de leur profeſſion; le pape Eugene III y ajouta depuis une croix rouge à l'endroit du cœur.

Hugues & ſes compagnons, ayant obtenu du concile l'approbation de leur inſtitut & de cette regle, retournerent à Rome, pour faire confirmer l'un & l'autre par le pape; & dès que le ſaint pere leur eut accordé ce qu'ils demandoient, ils ſe diſpoſerent à retourner en orient. Mais avant leur départ, une foule de gentilshommes des meilleures maiſons de France, d'Allemagne & d'Italie, ſe préſenterent pour entrer dans leur ordre. Hugues, qui en étoit le chef, leur donna l'habit religieux, qu'il avoit pris lui-même; & avec cette floriſſante jeuneſſe, il arriva dans la Paleſtine. Cette nouvelle milice s'accrut conſidérablement en peu de tems; des princes de maiſon ſouveraine, des ſeigneurs des plus illuſtres familles de la chrétienté, voulurent combattre ſous l'habit & l'enſeigne des templiers. Par une mauvaiſe délicateſſe, & qui n'abandonne guère les grands juſques dans leur dévotion, on préféroit ſouvent cette profeſſion, uniquement militaire, aux ſervices pénibles & humilians que les hoſpitaliers, quoique ſoldats, rendoient aux pauvres & aux malades. Ces princes & ces ſeigneurs, en entrant dans l'ordre

des templiers, y apporterent des richeſſes immenſes ; au bruit même de leurs exploits, on leur fit de magnifiques donations ; & Brompton, dont nous venons de parler, ajoute que cette ſociété naiſſante, & cette fille de la maiſon de S. Jean, devint en peu de tems ſi riche & ſi puiſſante, que la fille, dit-il, faiſoit ombre à ſa mere, & ſembloit la vouloir obſcurcir (*a*). RAIMOND DUPUY.

Quoi qu'il en ſoit de ce qu'avance cet ancien hiſtorien, il faut convenir que l'un & l'autre ordre furent les plus fermes appuis de Jéruſalem ; que Baudouin & les rois ſes prédéceſſeurs, comme nous le verrons dans la ſuite, n'entreprirent rien de conſidérable ſans le ſecours de leurs armes ; que les chefs mêmes de cet ordre eurent ſouvent beaucoup de part dans le gouvernement ; en ſorte que c'eſt en quelque maniere écrire l'hiſtoire de ces deux ordres, que de rapporter les différens événemens de cette monarchie.

Le roi, au défaut d'une croiſade qu'il avoit demandée, voyoit avec plaiſir arriver tous les jours de l'Europe, comme des recrues de nobleſſe, qui venoient prendre parti dans l'une ou l'autre compagnie ; mais rien ne lui cauſa plus de joie que le retour du comte d'Anjou, qui après avoir donné ordre à l'établiſſement de ſes enfans, & reglé

(*a*) Hi namque, ſecundùm quoſdam, ex infimis hoſpitalariorum congregati, & ex reliquiis eorum, ex cibis & armis ſuſtentati, ad tantam rerum opulentiam devenerunt, ut filia ditata matrem ſuffocare & ſupergredi videretur.

*Chronicon Joan. Brompton. Hiſt. Anglic. ſcript. p. 1008, edit. Lond. 1652.*

RAIMOND DUPUY.

leurs partages, revint en orient, à la tête d'un grand nombre de gentilshommes, ſes vaſſaux, épouſa la princeſſe Meliſende, fille ainée du roi, & fut reconnu conjointement avec elle, pour héritier préſomptif de la couronne.

Pendant que la cour n'étoit occupée que de fêtes & de plaiſirs, le roi apprit avec beaucoup de ſurpriſe & de douleur, que le jeune Boémond, ſon autre gendre, avoit été tué dans un combat contre les infideles, & qu'il étoit à craindre que la capitale de la principauté, deſtituée de ſon ſouverain, ne fût affligée par ces barbares. Boémond n'avoit laiſſé de ſon mariage avec Alix, qu'une princeſſe, appellée Conſtance, encore à la mamelle.

Le roi ſon ayeul partit en diligence pour prendre la régence de ſes états; mais en arrivant à Antioche, il fut bien ſurpris d'en trouver les portes fermées, & ſur-tout d'apprendre que c'étoit par ordre de la princeſſe douairiere, ſa fille. Cette princeſſe fiere & ambitieuſe, d'ailleurs chagrine & jalouſe que le roi ſon pere eût diſpoſé en faveur de ſa ſœur ſeule de la couronne de Jéruſalem, ſans lui en faire part, vouloit établir ſon autorité dans la ville d'Antioche, en qualité de mere & de tutrice de la jeune Conſtance, & peut-être s'emparer de cet état, pour ſe marier dans la ſuite plus avantageuſement pour elle, & au préjudice de ſa fille. Mais les habitans les plus ſenſés, connoiſſant le beſoin qu'ils

avoient du ſecours du roi, contre les entrepriſes continuelles des Turcomans, à l'inſu de la princeſſe douairiere, introduiſirent de nuit le roi ſon pere dans la place. Baudouin y fit reconnoître ſon autorité, mit dans la place un gouverneur, de la fidélité duquel il étoit bien aſſuré; obligea la princeſſe douairiere, quoique ſa fille, de ſortir de la ville, & de ſe retirer à Laodicée, qui lui avoit été aſſignée pour ſon douaire; & après avoir établi un bon ordre dans toute la principauté, il s'en retourna dans ſes états.

RAIMOND DUPUY.

1131. *Willel. Tyrienſis. l. 13.*

Il ne fut pas plutôt arrivé à Jéruſalem, qu'il fut ſurpris d'une maladie violente, cauſée apparemment par le chagrin que lui avoient donné les deſſeins ambitieux de ſa fille; & comme il ne put ignorer que ſa fin étoit proche, il reconnut de nouveau le comte d'Anjou, & la princeſſe Meliſende, ſa fille ainée, pour ſes ſucceſſeurs à la couronne de Jéruſalem. Il leur recommanda les intérêts de la jeune Conſtance, & la conſervation de ſa principauté, qui, du côté de la Syrie, ſervoit de boulevard au royaume de Jéruſalem. Ce prince expira peu de tems après: la douleur ſincere & les larmes de ſes ſujets, firent connoître combien il en étoit aimé, & la grandeur de la perte qu'ils venoient de faire.

Le comte & la comteſſe d'Anjou furent couronnés ſolemnellement, & ils reçurent enſuite des letrres du pape Innocent II, qui, après les avoir félicités ſur leur avénement à la couronne, les exhortoit dans les termes

RAIMOND DUPUY.

les plus touchans, à veiller à la défenſe de la terre ſainte, & à la conſervation d'un état qui intéreſſoit toute la chrétienté. Ce ſaint pontife, qui n'ignoroit pas que les hoſpitaliers étoient les plus fermes appuis du trône de Jéruſalem, avoit publié peu de tems auparavant une bulle en forme de conſtitution, adreſſée aux archevêques, évêques, & à tous les prélats de l'égliſe univerſelle, dans laquelle, entr'autres articles, après avoir exalté la charité que les hoſpitaliers exerçoient à leurs dépens, en faveur des pélerins & des malades, il paſſe aux ſervices importans qu'ils rendent à la chrétienté, les armes à la main: *Ce ſont les hoſpitaliers*, dit ce pape, *qui ne ſont point de difficulté d'expoſer tous les jours leurs vies pour défendre celles de leurs freres, qui ſont les plus fermes ſoutiens de l'égliſe chrétienne en orient, & qui combattent tous les jours avec tant de courage contre les infideles. Mais comme leurs facultés ne ſuffiſent pas pour ſoutenir une guerre preſque continuelle, nous vous exhortons de les ſecourir de votre ſuperflu, & de les recommander à la charité des peuples qui ſont commis à votre vigilance paſtorale. Du ſurplus, nous vous déclarons que nous avons pris la maiſon hoſpitaliere de ſaint Jean, & tout l'ordre, ſous la protection de ſaint Pierre, & la nôtre.*

Mais cette protection & les priviléges particuliers que ce pape & ſes prédéceſſeurs avoient accordés aux hoſpitaliers, exciterent

depuis la jalouſie & les plaintes de la plûpart des évêques de la Paleſtine, qui ne pouvoient ſouffrir que le ſaint ſiége eût exempté ces religieux de leur juriſdiction, & que les papes ſe fuſſent déclarés les ſeuls évêques immédiats de tout l'ordre. Nous aurons lieu dans la ſuite de parler de ces différens, qui firent tant d'éclat à la cour de Rome & dans toute l'égliſe. RAIMOND DUPUY.

A peine le roi Baudouin avoit les yeux fermés, qu'il ſe forma dans Antioche, contre les droits de la princeſſe mineure, deux différentes conſpirations, & qui penſerent allumer une guerre civile entre les princes Latins de l'orient. La douairiere d'Antioche, ſemblable à la plûpart des ſouverains, qui ne croient point apparemment avoir de parens, & auſſi mauvaiſe mere qu'elle avoit été fille ingrate, ne vit pas plutôt le roi ſon pere dans le tombeau, qu'elle ne ſongea plus au préjudice de ſa propre fille, qu'à ſe rendre maîtreſſe de la principauté. Ponce, comte de Tripoli, & le jeune de Courtenay, qui venoit de ſuccéder au comte Joſſelin, ſon pere, entrerent ſecrettement dans ſes intérêts; & pluſieurs habitans d'Antioche s'engagerent d'introduire dans la ville les troupes de ces deux princes. *Wil. Tyr. l. 14. c. 4.*

A l'inſu de ce premier parti, il s'étoit formé une autre cabale, & qui n'étoit pas moins dangereuſe. Roger, duc, & depuis roi de Sicile, couſin de la petite princeſſe, & de la même maiſon, ſoit qu'il prétendît

RAIMOND DUPUY.

que la principauté d'Antioche étoit un fief maſculin, ou qu'à l'exemple des princes ambitieux, il crût juſtes & permis tous les moyens qui conduiſent au trône, entreprit de dépouiller la princeſſe mineure. Il avoit ſes partiſans dans la ville; & ces différens deſſeins ſe conduiſoient avec beaucoup d'artifice & de ſecret. Mais il y eut des habitans qui, n'entrant ni dans l'un ni dans l'autre parti, découvrirent cette double conjuration; ils en donnerent auſſi-tôt avis au gouverneur, que le roi Baudouin y avoit mis avant ſa mort. Ce commandant, quoique ſoutenu de la garniſon, ne ſe trouvoit pas aſſez fort contre le nombre prodigieux d'habitans d'une auſſi grande ville; ainſi il dépêcha couriers ſur couriers au roi de Jéruſalem, pour le conjurer de ſe rendre inceſſamment à Antioche, s'il vouloit en conſerver la principauté à l'héritier.

Foulques ayant reçu de ſi fâcheuſes nouvelles, partit ſur le champ avec ce qu'il put trouver de cavaliers en état de le ſuivre; & il étoit accompagné d'Anſelin de Brie, & de frere Joubert, hoſpitalier, qui partageoient ſa faveur, & qu'il avoit admis dans ſa confiance la plus intime. Pour ſe rendre par terre à Antioche, il falloit que le roi de Jéruſalem paſſât ſur les terres du comte de Tripoli, ſon vaſſal; mais ce comte & celui d'Edeſſe à la tête de leurs troupes, s'oppoſerent à ſon paſſage. Le roi voyant une félonie auſſi déclarée, jugea bien qu'il y avoit un grand parti formé contre ſa niece, & que le ſalut de cette

jeune princeſſe conſiſtoit à prévenir ces princes, & à entrer le premier dans Antioche. Mais comme il n'avoit pas avec lui aſſez de troupes pour s'ouvrir le paſſage l'épée à la main, il feignit de céder à la force ; il retourna tout court ſur ſes pas ; & pour éblouir les eſpions, il fit même reprendre à ſon eſcorte la route de Jéruſalem, & marcha quelque tems lui-même au milieu de ce corps de cavalerie. RAIMOND DUPUY.

Il s'en détacha enſuite, & la nuit, accompagné ſeulement de ſes deux favoris, il gagna le bord de la mer, ſe jetta dans une barque, & arriva à l'embouchure du fleuve Oronte, & au port de Saint-Siméon, qui n'eſt qu'à cinq lieues d'Antioche, d'où il ſe rendit ſecrettement aux portes de cette ville ; il y fut introduit par le gouverneur & par ſes partiſans.

Ce prince, plein de hauteur & de courage, y eut bientôt fait reconnoître ſon autorité ; ſa préſence & ſa fermeté effrayerent les conjurés ; il fit arrêter les plus mutins ; & pour prévenir de pareilles entrepriſes, il réſolut, de concert avec le patriarche & les plus conſidérables ſeigneurs de la principauté, de marier inceſſamment la jeune princeſſe, quoiqu'elle ne fût pas encore nubile, & de lui choiſir pour mari un prince qui lui ſervît de tuteur & de pere, & qui fût capable de défendre ſes états.

La dot de la princeſſe d'Antioche étoit trop brillante pour craindre qu'elle manquât de parti ; mais la ſituation de ſes états, environnés de tous côtés par les infideles, de-

RAIMOND DUPUY.

mandoit un prince habile & plein de valeur, qui sût retenir les mutins dans leur devoir, & en même-tems s'oppoſer aux incurſions continuelles des infideles.

Le roi de Jéruſalem jetta les yeux ſur Raimond, frere de Guillaume, dernier comte de Poitiers & d'Auvergne, & duc d'Aquitaine, prince rempli de courage, & qui en avoit donné des preuves éclatantes dans toutes les guerres où il s'étoit trouvé. Il y avoit eu entr'eux, pendant que Foulques étoit en Europe, différens ſujets d'animoſité; mais le roi ſacrifia généreuſement ſon reſſentiment aux intérêts de ſa niéce; & la valeur & le mérite du comte lui firent aiſément oublier d'anciens démêlés.

Le patriarche & les ſeigneurs les plus conſidérables de la principauté, ayant approuvé les vues du roi, ce prince fit choix pour cette négociation de l'hoſpitalier Joubert. Il en étoit très-capable par la ſageſſe de ſa conduite, qui depuis l'éleva à la premiere dignité de ſon ordre. Cet hoſpitalier s'embarqua auſſi-tôt, paſſa en France, & de-là à la cour de Henri I, roi d'Angleterre, où il apprit que le comte de Poitiers, qui étoit ſon parent, s'étoit retiré. L'ambaſſadeur vit le comte, & tant par des motifs de religion, que par l'importance de l'établiſſement qu'il lui propoſoit, il le détermina à paſſer en Syrie. Le prince & l'ambaſſadeur ſortirent de cette île, arriverent en France, & ſe rendirent enſuite en Provence pour s'y embarquer. Le ſuccès de cette grande affaire dépendoit du ſecret, & de préve-

nir un puiſſant armement que Roger, duc de Calabre, & depuis roi de Sicile, vouloit envoyer en Syrie pour ſoutenir ſes partiſans. Malheureuſement pour le comte & pour l'ambaſſadeur, il ne ſe trouva point dans les ports de Provence de vaiſſeaux qui fiſſent voile en orient, & ils apprirent avec chagrin qu'ils ne pourroient s'embarquer que ſur la flotte même de Roger. Quelque précaution que l'ambaſſadeur eût priſe pour cacher ſa commiſſion & ſes deſſeins, ce duc averti que le comte & l'ambaſſadeur cherchoient à paſſer en orient, avoit donné ordre, s'ils ſe trouvoient dans ſes ports, de les arrêter. Ses eſpions répandus de tous côtés, examinoient avec ſoin tous ceux qui ſe préſentoient en qualité de paſſagers; cependant l'hoſpitalier trompa leur vigilance, & s'étant déguiſé lui-même, & ayant fait déguiſer le comte, ils ſe ſéparerent, paſſerent en Calabre, & furent reçus en qualité de marchands dans deux différens navires qui alloient mettre à la voile; & ce furent les vaiſſeaux mêmes de Roger, qui conduiſirent le comte & l'ambaſſadeur dans le port le plus voiſin de la ville d'Antioche. Le patriarche, en préſence du roi, maria, peu de jours après, ce comte avec la jeune princeſſe, & dans une aſſemblée générale des états, le comte fut reconnu ſolemnellement pour prince d'Antioche, & les grands de l'état lui prêterent le ſerment ordinaire de fidélité. RAIMOND DUPUY.

Mais pendant que Foulques ne paroiſſoit

Universidad de Sevilla Biblioteca

RAIMOND DUPUY. occupé que du ſoin d'affermir l'autorité du comte, les frontieres de ſon royaume furent ravagées par différentes courſes des Arabes & des Sarraſins d'Aſcalon. Cette ville, à l'égard des Sarraſins d'Egypte, étoit comme la clef de la Paleſtine: les califes n'y avoient oublié au-
1132. cune des fortifications dont l'uſage étoit connu en ce tems-là. Outre une garniſon nombreuſe qu'ils y entretenoient, & qu'on changeoit tous les trois mois, ces princes, pour intéreſſer les habitans à la défenſe de cette place, leur donnoient à tous une ſolde particuliere, qu'on payoit même à tous les enfans mâles, ſi-tôt qu'ils étoient nés; en ſorte que tout étoit ſoldat dans Aſcalon, & on n'y connoiſſoit guère d'autre profeſſion. C'étoit même, à l'égard des Sarraſins d'Egypte, l'école où les jeunes gens venoient apprendre le métier de la guerre; on les voyoit tous les jours en parti, & ſe mettre en embuſcade pour ſurprendre les habitans de la campagne, & même les pélerins d'occident, qui du port de Jaffa, où ils avoient débarqué, prenoient le chemin de Jéruſalem.

La reine Meliſende, à qui le roi en ſon abſence avoit laiſſé la régence de l'état, tint à ce ſujet pluſieurs conſeils, & après différens moyens qu'on propoſa pour réprimer les courſes des infideles, on n'en trouva point de plus convenable que de relever les murs de Berſabée.

Cette place qui étoit anciennement de la tribu de Simeon, n'eſt éloignée que de deux

lieues des montagnes de Seïr, qui ſéparent la terre de promiſſion, de l'Arabie pétrée, & elle ſe trouve à ſix lieues d'Aſcalon. On réſolut, après l'avoir fortifiée, d'y entretenir en tout tems un corps de troupes capables de s'oppoſer aux courſes des Arabes, & aux partis qui ſortoient ſouvent d'Aſcalon. La reine fit travailler à cet ouvrage avec beaucoup de diligence; & quand il fut hors d'inſulte, cette princeſſe en confia la défenſe aux hoſpitaliers, qui y mirent une forte garniſon tirée de leur ordre: & ces ſoldats religieux, pleins de ce premier eſprit de leur inſtitut, en firent une place d'armes, & en même-tems un aſyle pour tous les chrétiens de ce canton.

RAIMOND DUPUY.

De communi conſilio, traditur fratribus domûs hoſpitalis, quæ de Hieroſolymis, qui uſque in præſens debitâ cuſtodierunt diligentiâ. *Willel. Tyr. l. 14. c. 22.*

Ces chevaliers & les templiers ſéparés par brigades, ne partoient point des frontieres, & faiſoient face de tous côtés contre les entrepriſes des infideles. Ce petit royaume étoit, pour ainſi dire, bloqué & aſſiégé ſoit par différens princes Turcomans, ſoit par les Arabes du déſert, ou par les Sarraſins d'Egypte. Le zele de ces chevaliers, leur valeur, & le bruit de leurs exploits, les rendoient auſſi chers à tous les chrétiens, qu'ils étoient redoutables aux barbares, dans un ſiecle ſur-tout où il ſembloit que le ſalut des hommes fût attaché à la conſervation de la terre ſainte. Tout ce qui s'y paſſoit attiroit l'attention des papes, des princes & des peuples les plus éloignés. C'étoit l'affaire des particuliers comme celle des ſouverains; on ne connoiſſoit rien de

RAIMOND DUPUY. plus méritoire pour obtenir le pardon de ſes péchés, que de contribuer à la défenſe des ſaints lieux. Il ne ſe faiſoit guère de teſtamens, où il n'y eût un article en faveur des ordres militaires, pluſieurs princes vouloient même être enſevelis avec l'habit de l'un ou de l'autre; & dans le ſiecle dont nous parlons, cette ſorte de dévotion fut pouſſée ſi loin, qu'on vit des ſouverains s'enrôler dans cette ſainte milice, quitter le gouvernement de leurs états; & d'autres par une diſpoſition dont il n'y avoit point d'exemple, en deſtiner après leur mort la ſouveraineté même aux hoſpitaliers & aux templiers.

C'eſt ainſi que Raimond Berenger, comte de Barcelone & de Provence, quoique déja avancé en âge, entra dans l'ordre des templiers. Mais ſes infirmités ne lui ayant pas permis de ſe rendre dans le chef-d'ordre, & dans la maiſon de Jéruſalem, il y envoya des ſommes conſidérables pour ſoutenir la guerre contre les infideles, & on vit ce ſouverain en quitter les marques & l'autorité, & s'enſevelir à Barcelone dans la maiſon du temple, où il mourut dans l'exercice continuel de ſa nouvelle profeſſion.

Alphonſe, premier roi de Navarre & d'Arragon, & qui prenoit le titre d'empereur des Eſpagnes, porta encore plus loin ſon zele & ſa dévotion. Ce prince, un des plus grands capitaines de ſon ſiecle, & qui dans les guerres qu'il avoit ſoutenues contre les Maures, étoit ſorti victorieux de vingt-neuf

*Zurita, t. 1. l. 1, ch. 52. fol. 49. col. 4*

batailles, ſe voyant vieux & ſans enfans, déclara par un teſtament ſolemnel fait en 1131, les hoſpitaliers de ſaint Jean, les templiers & les chanoines ou chevaliers du ſaint ſépulchre, ſes héritiers & ſes ſucceſſeurs aux couronnes de Navarre & d'Arragon; & il en diſpoſa en faveur de ces guerriers, pour les engager à ſoutenir ſes deſſeins contre les Sarraſins & les Maures d'Eſpagne. Il renouvella ce teſtament peu de jours avant ſa mort, & la plûpart des grands de ces deux royaumes, par complaiſance pour leur ſouverain, y ſouſcrivirent.

RAIMOND DUPUY.

*Mariana.* 10. c. 15. p. 517.

Alphonſe, qui n'avoit jamais connu de péril, ayant depuis attaqué les infideles proche de Fraga, avec des forces beaucoup inférieures à celles des ennemis, ſuccomba ſous le grand nombre; ſon armée fut taillée en pieces; il périt lui-même dans le combat, & on ne put, après la bataille, trouver ſon corps, ſoit que les Maures l'euſſent enterré, ou qu'il fût tellement défiguré par ſes bleſſures, qu'on n'eût pû le reconnoître. Le peuple qui l'idolâtroit, & toujours avide de certain merveilleux, ſoutint long-tems qu'il n'étoit pas péri dans cette bataille; mais que ce prince, accablé de honte & de douleur d'avoir été la cauſe de la perte de tant de chrétiens qui y avoient été tués, étoit allé déguiſé, en pélerinage à Jéruſalem, & qu'on le verroit revenir, & reprendre les rênes du gouvernement, quand par cette pénitence il auroit expié la faute qu'un excès de courage lui avoit fait commettre.

1133. 19 de juillet.

RAIMOND DUPUY. Mais les grands des deux royaumes ne ſe laiſſerent pas éblouir par cette illuſion; & pour prévenir les prétentions des ordres militaires, ils ne ſongerent qu'à ſe donner promptement un nouveau ſouverain. Il ſe tint pour cela différentes aſſemblées entre les Navarrois & les Arragonnois, ſans que les ſeigneurs & les députés des deux nations puſſent convenir du prince qui devoit remplir le trône du grand Alphonſe : chacun vouloit faire tomber les ſuffrages ſur un prince de ſa nation. Cette concurrence & la jalouſie ſi naturelle entre des peuples voiſins, rompit l'union qui ſubſiſtoit depuis plus de ſoixante ans entre ces deux royaumes. On ſe ſépara. Les Navarrois élurent pour leur ſouverain dom Ramire, prince du ſang de leurs anciens rois, & les Arragonnois, de leur côté, déférerent leur couronne à un autre prince, auſſi appellé Ramire, frere du grand Alphonſe, quoique ce prince fût prêtre, & que depuis plus de quarante ans, il eût fait profeſſion de la vie monaſtique, dans l'abbaye de ſaint Pons de Thomiers en Languedoc, qu'il eût été depuis abbé de Sahagun, & même élu ſucceſſivement évêque de Burgos, de Pampelume & de Balbaſtro.

Ce prince ayant obtenu d'Anaclet, d'autres diſent d'Innocent II, diſpenſe de ſes vœux, épouſa Agnès, ſœur de Guillaume, comte d'Antioche. Il en eut une fille appellée Pétronille; & la reine mere de cette jeune princeſſe, étant morte peu après, ce

roi moine, prêtre & marié (*a*), qui ne ſe ſentoit aucunes de ces grandes qualités ſi néceſſaires ſur le trône, & peut-être par un juſte remords de conſcience, réſolut de retourner dans ſon couvent. Il convint avec Raimond Bérenger, comte de Barcelone, & fils du templier dont nous venons de parler, qu'il épouſeroit ſa fille quand elle ſeroit dans un âge plus avancé; & en conſéquence de ce traité, il lui remit dès ce tems-là le gouvernement de l'état, dont Raimond Bérenger ſe chargea ſous le titre de prince d'Arragon. RAIMOND DUPUY.

La nouvelle du choix de ces deux nations, fait au préjudice du teſtament d'Alphonſe, étant paſſée dans la Paleſtine, le patriarche (*b*) de Jéruſalem, ſupérieur des chanoines du ſaint ſépulchre, & les maîtres des deux ordres militaires, tinrent différens conſeils avec les principaux de chaque maiſon, au ſujet de cette grande affaire, & on réſolut d'envoyer des députés en Eſpagne, pour demander l'exécution du teſtament du roi défunt, ou du moins pour

(*a*) Romani pontificis veniâ (ſic credimus) ut rex, conjux & ſacerdos idem eſſet imperratum: Agnes Guillelmi Pictavorum & Aquitanicæ principis connubio juncta. *Mariana, l. 18. c. 15, p. 512.*

(*b*) Patriarchalis ſi quidem eccleſiæ quæ eſt dominici ſepulchri ſub monte Calvariæ, canonicos habet regulares, ſecundùm habitum & regulam ſancti Auguſtini viventes; habent autem priorem ad quem cùm prædictis canonicis pertinet eligere patriarcham, qui eſt eis loco abbatis. *Jacob. Vitri, Hiſtor. Hieroſol. cap. 58, pag. 1098.*

Bibliotheca Universitaria Oppaviensis

RAIMOND DUPUY.

traiter de ſa ſucceſſion, d'une maniere convenable aux intérêts des légataires.

Raimond Dupuy fut chargé de cette négociation. Il l'accepta volontiers, & il partit accompagné de quelques anciens hoſpitaliers dont le conſeil de l'ordre avoit fait choix. Guillaume, patriarche de Jéruſalem, & les templiers, nommerent de leur côté des députés: ils arriverent tous heureuſement en Eſpagne, mais ils trouverent des difficultés inſurmontables dans la pourſuite d'une affaire ſi délicate.

Les Navarrois & les Arragonnois, au préjudice du teſtament du roi Alphonſe, s'étoient déja choiſis de nouveaux ſouverains. Ces princes étoient en poſſeſſion du trône, quand les députés de la terre ſainte arriverent en Eſpagne, & il n'y avoit pas beaucoup d'apparence qu'ils en deſcendiſſent volontairement pour faire place à des étrangers. On ne laiſſa pas d'entrer d'abord dans quelques négociations; mais comme de pareilles prétentions deſtituées de force ſont ordinairement peu conſidérées, on ſe contenta de propoſer aux députés quelqu'eſpece de dédommagement, s'il y en peut avoir pour des couronnes; & même on embarraſſoit tous les jours les députés dans un labyrinthe de vaines propoſitions, dont ils ne voyoient pas la fin. La négociation tomba inſenſiblement; les Navarrois enfin leverent le maſque, prétendirent que le feu roi n'avoit pû diſpoſer de ſa couronne au préjudice de ſes légitimes héritiers, ou du droit naturel qu'on

qu'ont des peuples, au défaut d'héritiers, de ſe choiſir eux-mêmes un ſouverain ; & par cette déclaration il ôta toute eſpérance de traiter avec lui. Raimond, comte de Barcelone & prince d'Arragon, en uſa plus généreuſement, & il réſolut de faire quelque juſtice aux légataires du roi Alphonſe. RAIMOND DUPUY.

On convint que ſi le comte & la jeune reine Pétronille, qu'il devoit épouſer, mouroient ſans enfans, la couronne d'Arragon retourneroit aux ordres militaires & aux chanoines du ſaint Sépulcre : que cependant les uns & les autres auroient certain nombre de vaſſaux dans les places qu'on reprendroit dans la ſuite ſur les Maures, & que ces vaſſaux ſeroient obligés de prendre les armes, & de ſuivre les religieux militaires d'Eſpagne, quand ils marcheroient en campagne contre ces infideles. 1334. *Zuria, t. 1. l. 2. c. 4. fol. 40.* *Mariana, l. 10. c. 18.*

Outre ces conditions on céda aux légataires de cette ſouveraineté des terres & des châteaux conſidérables par leurs dépendances, capables d'entretenir un grand nombre de chevaliers. On ajouta à ces terres & à ces ſeigneuries, le dixiéme des tributs qui ſe levoient dans tout le royaume, & le cinquiéme des contributions qu'on tiroit des terres des Maures ; & il fut arrêté que les rois d'Arragon ne pourroient jamais faire la paix avec les infideles, ſans la participation du patriarche de Jéruſalem, & des deux ordres militaires. Ce traité fut ſigné & ratifié dans le mois de ſeptembre de l'année 1141, & le pape

RAIMOND DUPUY. Adrien IV, & Foulques, roi de Jéruſalem, y donnerent depuis leur approbation.

Raimond Dupuy ayant terminé une affaire ſi importante, s'embarqua avec les autres députés, reprit la route de la Paleſtine, & arriva heureuſement à Jéruſalem. Il y fut reçu avec cette joie ſincere, & ce tendre reſpect qu'inſpiroit ſa rare vertu. Brompton & Roger de Howeden, hiſtoriens Anglois, & qui vivoient dans le même ſiecle, le nomment dès ce tems-là GRAND-MAITRE, & c'eſt

1141. en cette qualité que nous parlerons dans la ſuite de cet illuſtre chef des hoſpitaliers, & de ſes ſucceſſeurs, dont la plûpart ſacrifierent leur vie pour la défenſe de la terre ſainte.

Cet ancien royaume de David, ou pour mieux dire, l'héritage de Jeſus-Chriſt, perdit en ce tems-là ſon roi en la perſonne de Foulques d'Anjou. Ce prince étant à la chaſſe dans la plaine d'Acre, ſe tua en tombant de cheval, & trouva dans un exercice de paix la mort qu'il avoit affrontée tant de fois à la guerre. Il laiſſoit deux enfans fort jeunes, Baudouin l'ainé âgé de treize ans, & Amaulry qui n'en avoit que ſept.

La mort du roi fit naître des cabales auxquelles la plûpart des minorités ſont expoſées, & ouvrit depuis la porte aux invaſions des Turcomans & des Sarraſins. La reine Meliſende, mere des jeunes princes, prétendoit non-ſeulement à la régence qu'on ne lui diſputoit point, mais elle vouloit être reconnue pour reine de ſon chef, & pour

1142.

ſeule ſouveraine de l'état, en qualité de fille de Baudouin du Bourg. Les grands au contraire qui ſe voyoient environnés d'ennemis redoutables, vouloient avoir à leur tête un capitaine & un roi. Ces conteſtations, ſoutenues par différens partis, penſerent dégénérer en une guerre civile. On convint à la fin de remettre la déciſion de ce grand différend à la majorité de Baudouin. Mais peu de tems après les ſeigneurs le firent couronner à l'inſu de la reine ſa mere, à laquelle cependant, pour le bien de la paix, il fut obligé depuis de céder la moitié du royaume. RAIMOND DU PUY.

Dans l'intervalle entre la mort de Foulques & le couronnement de Baudouin III, ſon fils, les chrétiens Latins perdirent le comté d'Edeſſe, appellé en ce tems-là *Rouha* ou *Rohais*. Nous avons dit que Baudouin du Bourg étant parvenu à la couronne, avoit remis cette principauté à Joſſelin de Courtenay, ſon parent, ſuivant ce qui avoit été pratiqué par Godefroy de Bouillon, ſon frere : pour attacher des princes & des ſeigneurs croiſés à la défenſe de la terre ſainte, il leur en avoit donné les principales ſeigneuries à titre d'inféodation. De-là étoient venus les comtes d'Edeſſe, de Tripoli, de Joppé ou de Jaffa, & depuis d'Aſcalon & de Galilée ; les ſeigneurs d'Yblin, de Montroyal, de Troron, de Sydon, de Tyr, d'Acre & de Céſarée, tous ſeigneurs de la premiere nobleſſe de ce nouvel état.

RAIMOND DUPUY. Joſſelin de Courtenay dont nous venons de parler, s'étoit maintenu dans ſa principauté par mille actions de valeur, contre toutes les entrepriſes des infideles; mais ce ſeigneur étant mort, le fils qu'il laiſſa héritier de ſes états, n'hérita pas de ſes vertus. Le jeune Courtenay, élevé dans les délices & le luxe des orientaux, paſſoit ſa vie dans la débauche; & pour avoir moins de témoins de ſes déréglemens, il avoit quitté Edeſſe, & s'étoit retiré avec les miniſtres de ſes plaiſirs à Turbeſſel, ville ſituée à vingt-quatre milles de l'Euphrate, en deçà de ce fleuve par rapport à la Paleſtine.

1142. Omadeddin Zenghi, Turcoman Selgeucide, ſultan de Moſul & d'Alep, & le plus puiſſant prince de l'orient, inſtruit de la molleſſe dans laquelle le jeune Courtenay y paſſoit ſa vie, entra dans ſon pays & aſſiégea Edeſſe. Courtenay, qui n'étoit environné que par des favoris lâches & efféminés, n'eut pas le courage de s'enfermer dans ſa capitale, & de s'y défendre ou de s'y enſevelir; il en vit même le ſiege, ſans faire le moindre mouvement pour y jetter du ſecours: & Zenghi lui auroit enlevé le reſte de ſes états avec la même facilité, ſi ce prince naturellement dur & cruel, dans le tems qu'il ſe préparoit à continuer ſes conquêtes, n'eût été aſſaſſiné dans ſa tente par ſes propres domeſtiques. Il laiſſa deux enfans, Coteledin & Noradin. L'aîné regna à Moſul, & la principauté d'Alep fut le partage de Noradin, ſon cadet, prince ſage, habile, plein d'équité,

ſoldat & capitaine, grand général, ennemi des chrétiens par principe de religion, & qui ſe trouva ſouvent aux mains avec les hoſpitaliers & les templiers. RAIMOND DU PUY.

Depuis la perte d'Edeſſe, les affaires des chrétiens Latins commencerent à décliner en orient. Godefroi de Bouillon, les deux Baudouins, Foulques d'Anjou, le fameux Boémond, le brave Tancrede, le vieux Courtenay & le comte de Toulouſe n'étoient plus; & leurs deſcendans amollis par les délices de l'Aſie, occupoient à la vérité leurs places, mais ſans les remplir; & il n'y avoit que le jeune roi Baudouin, & les deux ordres militaires qui s'oppoſaſſent avec courage aux entrepriſes des infideles. Mais comme leurs forces ne répondoient point à leur valeur, on réſolut d'avoir recours aux princes de l'Europe, & de ſolliciter une nouvelle croiſade, qui chaſsât entiérement les infideles de la terre ſainte. Dans cette vue, on dépêcha en Europe l'évêque de Zabulon; il débarqua à Marſeille: la premiere croiſade étoit ſortie de France, & il venoit en ſolliciter une ſeconde.

Louis VII étoit alors ſur le trône: jeune prince bien fait, plein de courage, mais incertain dans ſa conduite, plus ſcrupuleux que dévot, & qui ignoroit le grand art de regner. Le député de Baudouin ne pouvoit venir à la cour dans une conjoncture plus favorable. Le roi étant en guerre contre Thibaud, comte de Champagne & de Blois, ſon vaſſal, la réſiſtance qu'il trouva au ſiege 1143.

RAIMOND DUPUY. de Vitry en Perthois, l'irrita contre les habitans ; & après avoir emporté la place l'épée à la main, il fit mettre tout à feu & à ſang : on prétend même que treize cens perſonnes de tout ſexe, hommes, femmes & enfans, qui s'étoient refugiés dans la principale égliſe, périrent dans cet incendie. De juſtes remords ayant ſuccédé à une exécution ſi terrible, ce prince (*a*) réſolut d'expier ſa faute par le voyage de Jéruſalem, la reſſource & l'aſyle en ce tems-là des plus grands pécheurs. Il communiqua ſon deſſein au pape Eugene III, qui étoit alors ſur la chaire de ſaint Pierre ; & afin qu'il pût faire ce pélerinage d'une maniere plus utile pour les chrétiens de la terre ſainte, il le pria de vouloir bien, à l'exemple d'Urbain II, faire prêcher une nouvelle croiſade.

Preuves de l'hiſtoire des comtes de Poitou, pag. 483. Ce pontife, qui de moine de l'ordre de Clairvaux, & de diſciple de ſaint Bernard, étoit parvenu ſur la chaire de ſaint Pierre, donna de grandes louanges au pieux deſſein de Louis ; & afin de répondre à ſes intentions, il envoya des brefs dans toute la chrétienté, pour exhorter les princes & leurs ſujets à prendre les armes. Il chargea même

(*a*) Ludovicus rex, Vitriacum caſtrum comitis Theobaldi capit, ubi igne admoto, eccleſiâ incenſâ, & in eâ mille trecentæ animæ diverſi ſexûs & ætatis ſunt igne conſumptæ, ſuper quo rex Ludovicus miſericordiâ motus, ploraſſe dicitur, & hâc de cauſâ peregrinationem Hieroſolymatanam aggreſſus à quibuſdam æſtimatur.

*Rob. de monte, appendix ad Sigeb. ad annum* 1143.

ſaint Bernard, qui étoit l'oracle de ſon ſiecle, de prêcher la croiſade en France & en Allemagne ; & pour engager les fideles à prendre la croix, il ouvrit les tréſors de l'égliſe, & accorda une indulgence pléniere à tous les croiſés.

RAIMOND DUPUY.

*Gaufrid. vitâ ſancti Bernardi.*

Le ſaint abbé de Clairvaux, ſur les ordres du pape, quitte ſa retraite, paſſe ſucceſſivement à la cour du roi de France & de l'empereur Conrard, monte en chaire, prêche, tonne, & plein de feu & d'indignation, repréſente quelle honte c'étoit pour les chrétiens de ſouffrir que l'héritage de Jeſus-Chriſt, & que la terre arroſée de ſon précieux ſang, fût à la veille de retomber ſous la tyrannie des infideles. Il n'oublie rien pour toucher ſes auditeurs, & pour les engager à prendre les armes ; on prétend même qu'emporté par ſon zele, il prédit hautement une victoire certaine, & la défaite entiere des infideles. Les charmes de ſon éloquence, ſes expreſſions tendres & pathétiques, la réputation de ſa ſainteté, les heureux ſuccès qu'on prétend, comme nous l'avons dit, qu'il annonçoit hautement ; des miracles éclatans que les auteurs de ſa vie lui attribuent à ce ſujet, & qu'on peut regarder comme les lettres de créance les plus sûres pour un prophete ; tout cela fit prendre les armes à l'empereur, au roi de France & à la plûpart des princes & des ſeigneurs leurs vaſſaux.

Un enfant boiteux ayant été préſenté à ſaint Bernard en préſence de l'empereur, le

RAIMOND DUPUY. ſaint abbé fit le ſigne de la croix, releva l'enfant, & lui ordonna devant toute l'aſſemblée de marcher, & ſe tournant enſuite vers Conrard : *Ceci a été fait pour vous*, lui dit-il, *afin que vous connoiſſiez que Dieu eſt vraiment avec vous, & que votre entrepriſe lui eſt agréable.*

Pluſieurs ſeigneurs François & Allemands, perſuadés que l'abbé de Clairvaux étoit dépoſitaire de la puiſſance du ciel, & que comme un autre Moyſe, il feroit des miracles pour introduire le peuple de Dieu dans la terre de promiſſion, firent de grandes inſtances dans le concile tenu à Chartres, pour l'obliger à prendre le commandement général (*a*) de l'armée ; mais l'homme de Dieu, qui n'étoit pas moins prudent que zélé, ſe contenta d'en
1146. être le hérault & la trompette. Après avoir accompli ſa miſſion, il ſe retira dans ſon abbaye, & laiſſa aux princes guerriers l'honneur & les périls de l'exécution.

L'empereur & le roi de France mirent
1147. chacun de leur côté un nombre prodigieux de troupes ſur pied : on comptoit dans chaque armée juſqu'à ſoixante & dix mille hommes d'armes, ſans la cavalerie légere & l'infanterie. Il ſembloit que tous les François & les Allemands de concert, euſſent réſolu d'abandonner leur pays ; & s'il s'en trouvoit

(*a*) De cætero verbum illud, quod jam, ni fallor, audiſtis, quomodo videlicet in conventu Carnotenſi, quoniam judicio ſatis miror, me quaſi ducem & principem militiæ elegerant. *Divi Bernardi, Ep.* 256 *ad Eug. pap.*

quelques-uns capables de porter les armes, que différentes raiſons retinſſent dans leur patrie, les nouveaux croiſés, par une eſpece d'inſulte, & comme pour leur reprocher leur lâcheté, leur envoyoient une quenouille & un fuſeau. Les femmes mêmes renouvellant l'hiſtoire ou la fable des Amazones, parurent dans une revue, armées & à cheval, & formoient différens eſcadrons. RAIMOND DUPUY.

Eléonore, reine de France, & femme de Louis VII, étoit à la tête de ces héroïnes; princeſſe d'une rare beauté, qui par ſon mariage avoit apporté les provinces de Guienne & de Poitou au roi, & qui auroit fait les délices de ce prince, ſi dans la recherche des plaiſirs elle ſe fût moins laiſſée emporter à l'ardeur de ſon tempérament, ou qu'elle n'eût pas été ſoupçonnée de les partager avec d'autres qu'avec le roi ſon mari.

Cependant il ſembloit que l'Allemagne & la France euſſent entrepris de ſubjuguer l'Aſie entiere: du moins ces nombreuſes armées qui avoient à leur tête deux grands princes, & commandées par des officiers pleins de valeur, n'étoient que trop capables d'en faire la conquête. Mais la perfidie des Grecs, toujours jaloux & inquiets de ces grands armemens, l'ignorance des chemins, l'infidélité des guides, le manque de vivres, & des troupes nombreuſes & redoutables qui s'oppoſerent à leur paſſage, ruinerent l'une & l'autre armée chrétienne, avant même qu'elles arrivaſſent dans la Paleſtine. On tenta inutilement de

RAIMOND DUPUY.

ſiege de Damas, que les chrétiens mêmes firent échouer.

Conrard partit le premier, & arriva à Conſtantinople ſur la fin de mars de l'année 1147. Ce prince étoit beau-frere d'Emmanuel Comnene, qui gouvernoit alors l'empire d'orient. Ces deux princes avoient épouſé les deux filles de Béranger le vieux, comte de Luxembourg. Cette alliance avoit fait préſumer au prince Allemand qu'il en ſeroit bien reçu : le perfide Grec le traita pour ſa perſonne comme ſon allié, & à l'égard de ſes troupes, en ennemi mortel. Par ſon ordre, dans tous les lieux où paſſerent les Allemands, on empoiſonna les puits & les fontaines, on vendoit très-cher à ces étrangers de la farine où l'on avoit mêlé de la chaux & du plâtre. L'empereur qui voyoit dépérir ſon armée, paſſa le détroit. Son beau-frere lui avoit donné des guides, qui après l'avoir égaré par de longs détours dans les montagnes & les rochers de la Cappadoce, livrerent ſon armée, demi-morte de faim & languiſſante, entre les mains des infideles, qui la taillerent en pieces.

Le roi de France ne fut guère plus heureux ; & quoiqu'au paſſage du fleuve Méandre, il eût remporté une victoire conſidérable ſur les infideles, en arrivant à Antioche, il tomba dans une diſgrace à laquelle il fut peut-être plus ſenſible qu'à la perte même d'une bataille.

Raimond de Poitiers, oncle paternel de la reine de France, étoit alors du chef de

ſa femme, ſouverain de cette grande princi- RAIMOND DUPUY.
pauté. Ce prince né François & ſujet du roi, reçut Louis & la reine ſa niece avec toutes les marques de reſpect, & tout l'accueil qui étoient dus à ſon ſouverain. Ce ne furent pendant les premiers jours que fêtes, que bals & que tournois. Raimond, qui prétendoit tirer des avantages ſolides de l'arrivée des François dans ſes états, ajouta à toutes ces démonſtrations de la joie la plus ſincere, de magnifiques préſens qu'il fit au roi & aux principaux chefs de ſon armée. Il avoit en vue d'engager Louis, avant qu'il paſsât dans la Paleſtine, à tourner ſes armes contre des princes mahométans, ſes voiſins, avec leſquels il étoit actuellement en guerre. La reine ſa niece, à ſa priere, en parla au roi, & employa les inſtances les plus preſſantes. L'intérêt du prince ſon oncle, n'étoit pas le ſeul motif qui la faiſoit agir. On prétend que cette princeſſe peu ſcrupuleuſe ſur ſes devoirs, & devenue épriſe d'un jeune Turc baptiſé, appellé Saladin, ne pouvoit ſe réſoudre à s'en ſéparer. Elle eut bien ſouhaité, pendant que le roi auroit marché contre les ennemis de ſon oncle, qu'il l'eût laiſſée dans Antioche. Le roi qui commençoit à ſoupçonner quelque choſe d'un ſi indigne commerce, pour en éviter les ſuites, ne trouva point d'autre remede que de la tirer, la nuit, d'Antioche, & de lui faire prendre la route de Jéruſalem. Il n'y fut pas plutôt arrivé, que l'empereur d'Allemagne le vint joindre avec les triſtes

RAIMOND DUPUY.

débris de ſon armée. Ces deux princes formerent le ſiege de Damas. Ils en croyoient le ſuccès ſi infaillible, que de concert ils promirent la ſouveraineté de cette place & du pays qui en dépendoit, à Thierry, comte de Flandres. Mais leur intention étant devenue publique, quelques ſeigneurs Latins dont les peres, depuis la premiere croiſade, s'étoient établis dans la Syrie, jaloux qu'on leur préférât le comte de Flandres, qu'ils traitoient à leur égard d'étranger & de nouveau venu, par une énorme trahiſon & une intelligence criminelle avec les infideles, firent échouer l'entrepriſe : en ſorte que Louis & Conrard, déteſtant leur méchanceté, revinrent en Europe avec les malheureux reſtes de ces grandes armées, & l'un & l'autre avec plus de chagrin que de gloire.

1148. Si on en croit la plûpart des hiſtoriens, il ne périt pas moins de deux cens mille hommes dans cette malheureuſe expédition. Il y eut même pluſieurs des plus grandes maiſons, ſoit de France & d'Allemagne, qui furent éteintes. Ceux qui ſe trouvoient intéreſſés dans une perte ſi générale, oſerent l'attribuer à ſaint Bernard : le pere lui redemandoit ſon fils, la femme ſon mari, & les plus emportés le traitoient de faux prophete. Le ſaint abbé, pour ſe défendre, fut obligé de faire une apologie qu'il adreſſa au pape Eugene III. *On nous accuſe*, dit-il, *d'avoir fait de magnifiques promeſſes ſans effet, comme ſi nous nous étions conduits dans cette affaire*

*avec témérité : nous n'avons fait qu'exécuter vos ordres : ou plutôt ceux que Dieu nous donnoit par vous.*

Il apporte enſuite l'exemple de Moyſe, qui ayant tiré d'Egypte les Iſraëlites, ne les fit point entrer dans la terre fertile qui leur avoit été promiſe, quoiqu'il n'agît que ſuivant l'ordre de Dieu, confirmé par des miracles ; & il ſoutient que les croiſés n'ont pas été moins incrédules ni moins rebelles que les Iſraëlites. C'eſt une des raiſons ſur laquelle Othon, évêque de Friſingues, & frere uterin de l'empereur Conrard, appuie le plus. Ce prélat, pour diſculper ſaint Bernard, ſon ami, prétend que les vices qui regnoient dans les armées chrétiennes, avoient arrêté l'effet de ſes prédictions. Mais ne pouvoit-on point dire à l'évêque Allemand, que ce raiſonnement étoit peut-être plus ſpécieux que ſolide, puiſque ſi le ſaint abbé avoit été doué du don de prophétie en cette occaſion, il auroit dû connoître à la faveur de cette lumiere ſurnaturelle que les croiſés offenſeroient Dieu, & qu'au lieu des victoires que ſon miniſtre leur faiſoit eſpérer, il les puniroit par tous les malheurs dont ils furent accablés. Auſſi cet hiſtorien qui ſemble avoir ſenti la foibleſſe de ſon propre raiſonnement, revient à avouer ingénûment que l'eſprit de prophétie (*a*) n'anime

*De rebus geſtis Frederici imperatoris. l. 1. c. 60.*

(*a*) Quanquam & ſpiritus prophetarum non ſemper ſubſit prophetis. *De rebus geſtis Frederici imperatoris l. 1. c. 60. p. 231.*

RAIMOND DUPUY. pas les prophetes en toutes les occaſions.

Quoi qu'il en ſoit des cauſes de ce malheureux événement qu'il ne nous eſt pas permis d'approfondir, nous nous contenterons de dire que ces grandes armées qui ſe flattoient de tant de conquêtes, ne purent prendre une ſeule des places des infideles, & que les chrétiens Latins de la Syrie & de la Paleſtine, furent enſuite réduits à un état qui ſembloit les menacer d'une ruine totale & prochaine.

On n'avoit pas moins à craindre des Egyptiens, & du côté du midi. Le roi, pour leur oppoſer une barriere, fit relever les murailles de l'ancienne Gaza, une des cinq ſatrapies des Philiſtins, ſituée à ſept lieues d'Aſcalon. Ce prince en donna le gouvernement en propriété à l'ordre des templiers (*a*); & ces religieux guerriers, gens pleins de courage, dit Guillaume de Tyr, en firent une place d'armes, d'où ils réprimerent les courſes de la garniſon d'Aſcalon, & forcerent enfin les Sarraſins à ſe renfermer dans leurs murailles.

1148. Cependant Noradin profitant de la conſternation où la retraite des croiſés avoit jetté les peuples, entra à la tête de ſon armée dans la principauté d'Antioche, ravagea la campagne & emporta pluſieurs petites places. Le comte Raimond, conſultant plutôt ſon courage que ſes forces, voulut s'oppoſer à ce torrent; mais

(*a*) Milites templi Gazam antiquam Paleſtinæ civitatem reædificant & turribus eam muniunt: Aſcalonitas graviter infeſtant. *Rob. de monte, append. ad chron. Sig. p. 631.*

il perdit la bataille ; la plûpart de ſes troupes fut taillée en pieces, & il périt lui-même dans ce combat. RAIMOND DUPUY.

D'un autre côté, le ſultan de Cogni ou d'Iconium, entra depuis dans le comté d'Edeſſe, ravagea le pays, prit le jeune Courtenay, qui mourut peu après dans les fers de ce barbare. Tout fuyoit devant lui ; les habitans des villes & de la campagne, & preſque tous les chrétiens qui ſe voyoient ſans aucun ſecours, abandonnoient leurs patrie & maiſons ; & pour ſe ſouſtraire à la domination des infideles, chacun tâchoit de gagner des places chrétiennes. Baudouin, roi de Jéruſalem, pour faciliter au moins leur retraite, s'avança à la tête de ſa nobleſſe & des deux ordres militaires, afin de leur ſervir d'eſcorte. Il mit tout ce peuple, hommes, femmes, enfans, beſtiaux, bagage, au milieu de ce qu'il avoit pu raſſembler de troupes. Pendant qu'il étoit à l'avant-garde, le comte de Tripoli avec Onfroi de Thoron, connétable du royaume, commandoit l'arriere-garde, & dans cet ordre ils prirent le chemin de la principauté d'Antioche. Noradin, qui ne pouvoit ſouffrir que cette proie lui échappât, étant accouru à la tête de toute ſa cavalerie, côtoyoit l'armée chrétienne, ſur laquelle il faiſoit pleuvoir à tous momens une grêle de fleches, afin de l'arrêter. Il tenta pluſieurs fois d'enfoncer les troupes chrétiennes, & on ne faiſoit point de lieue qu'il ne fallût livrer un combat ; les infideles, pour retarder la marche d'une armée déja 1150.

Bibliotheca Universitatis Budapestinensis

RAIMOND DUPUY.

embarraſſée de bagages, revenoient à tous momens à la charge. Mais de quelque côté qu'ils tournaſſent, ils trouvoient toujours ou le jeune roi, ou le comte de Tripoli à la tête des hoſpitaliers & des templiers, qui leur préſentoient un front redoutable, & repouſſoient tout ce qui oſoit approcher du corps de l'armée; en ſorte que Noradin n'ayant pu l'entamer, & faute de vivres, abandonna à la fin cette pourſuite: ainſi l'armée chrétienne arriva heureuſement ſur les terres de la principauté d'Antioche.

Mais pendant que le roi étoit occupé à tirer ce peuple de la ſervitude, il fut à la veille de perdre ſa capitale. Deux princes infideles, appellés les Jaroquins, Turcomans de nation, & dont le pere ou l'ayeul, avant que les Sarraſins euſſent repris la ville de Jéruſalem, regnoient dans la Paleſtine, preſſés par les reproches de leur mere, mirent ſur pied une armée conſidérable, partirent de leur pays, paſſerent par Damas, entrerent ſur les terres des chrétiens, & pénétrerent juſqu'aux portes de la ſainte cité.

Les habitans conſternés le virent ſur le ſoir ſe camper ſur le mont Olivet. Ces barbares ſe flattoient d'emporter le lendemain par eſcalade, une place où ils ſavoient bien que le roi n'avoit point laiſſé de garniſon; mais par un excès de confiance ſi dangereux à la guerre, ils perdirent un de ces momens heureux d'où dépendent les plus grands ſuccès. Les habitans, revenus de leur conſternation,

& encouragés par ce qu'il y avoit d'hoſpitaliers & de templiers dans la ville, prirent les armes; & comme ils n'étoient point en un aſſez grand nombre pour défendre les murailles, au lieu d'attendre l'ennemi dans la place, à la faveur des tenebres, ils ſe jettent dans le camp des ennemis qu'ils trouvent enſevelis dans le ſommeil; ils mettent le feu aux tentes, & en coupent les cordages, & portent de tout côté la terreur & la mort. RAIMOND DUPUY.

Les infideles, ſurpris & épouvantés d'une attaque imprévue, chercherent leur ſalut dans la fuite; tout ſe débanda ſans tenir de route certaine. Ces barbares, fuyant du côté de Jéricho, tomberent dans un corps de cavalerie, commandé par le roi même, qui ayant appris qu'ils étoient entrés dans ſes états, s'avançoit au ſecours de Jéruſalem. Plus de cinq mille furent taillés en pieces; d'autres furent aſſommés par les payſans chrétiens. La garniſon de Naplouſe qui les attendoit au retour, acheva de les diſperſer, & les pourſuivit juſqu'au bord du Jourdain, où ces infideles, pour éviter l'épée des chrétiens, & en voulant le paſſer à la nage, ſe précipiterent & furent noyés.

Le roi, par repréſailles, réſolut à ſon retour d'aller ravager le territoire d'Aſcalon: il ſe mit à la tête de ſon armée, & ſuivi des grands-maîtres des deux ordres militaires, & des principaux ſeigneurs du royaume, il entra dans le pays, porta le fer & le feu de tout côté, & ruina ſur tout quantité de maiſons 1152.

RAIMOND DUPUY.

de plaiſance & de jardins qui appartenoient aux principaux habitans d'Aſcalon. Il s'avança enſuite juſqu'aux portes de cette importante place ; & après l'avoir reconnue lui-même, il réſolut d'en former le ſiege. Mais comme il n'avoit pas de troupes pour une ſi grande entrepriſe, il convoqua toute la nobleſſe de ſon royaume. Des pélerins qui ne faiſoient que d'arriver, lui offrirent généreuſement leurs ſervices, & des vieillards du pays, accablés d'années, reſte glorieux de la premiere croiſade, accoururent dans le camp. On aſſigna à chacun ſon quartier, pendant que Gerard, ſeigneur de Sidon, pour empêcher qu'on ne fît entrer du ſecours dans la place, tenoit la mer avec quinze galeres.

La ville d'Aſcalon, une des cinq ſatrapies des anciens Philiſtins, étoit ſituée au pié d'une colline, au bord de la mer Méditerranée, à ſept lieues de Gaza, ville chrétienne, frontiere du royaume de Jéruſalem du côté de l'Egypte, & qu'on trouve en ſortant du déſert qui ſépare ces deux royaumes : Gaza étoit alors occupée par les templiers.

La figure d'Aſcalon étoit celle d'un demi-cercle, formé par la ville & les maiſons ; & le rivage de la mer en étoit comme le diametre. Cette place étoit environnée de hautes murailles, ſoutenues de diſtance en diſtance de fortes tours, remplies de machines de guerre pour lancer des pierres & des dards. Les foſſés étoient à fond de cuve & pleins d'eau ; des ouvrages avancés empêchoient qu'on

n'approchât du corps de la place; & on y avoit ajouté les fortifications que l'art de ce tems-là avoit pu inventer. Le roi tout jeune qu'il étoit, conduiſoit lui-même un ſiege ſi important; depuis le grand Godefroy de Bouillon, on n'avoit point vu à la terre ſainte, de prince qui dans un âge ſi peu avancé, joignît à une rare valeur tant de capacité & de talens pour la guerre. Le ſiege fut long & très-opiniâtre; les attaques vives & continuelles, la défenſe auſſi courageuſe, & des ſorties, ou plutôt des batailles fréquentes. Les chrétiens n'emportoient point un pied de terrein qui ne leur coûtât beaucoup de monde, & ſouvent ils perdoient le lendemain ce qu'ils avoient gagné la veille aux dépens de la vie de leurs plus braves ſoldats. Il y avoit déja cinq mois que le ſiege duroit avec cette alternative de bons & de mauvais ſuccès, lorſqu'une puiſſante flotte venue d'Egypte, & chargée de vivres & de troupes de débarquement, parut à la hauteur d'Aſcalon. Cette flotte étoit compoſée de ſoixante-dix galeres, ſans les vaiſſeaux de charge, qui portoient une quantité prodigieuſe d'armes & de vivres. L'amiral chrétien qui n'avoit que quinze galeres, ne ſe trouvant pas des forces ſuffiſantes pour diſputer le paſſage aux Egyptiens, ſe retira en diligence; & les infideles débarquerent leur ſecours ſans aucune oppoſition. Il fut reçu avec des grands cris de joie de la part de la garniſon & des habitans, qui du haut des tours inſultoient à l'armée chrétienne, &

RAIMOND DUPUY.

1153. *Willel. Tyr. l. 17.*

RAIMOND DUPUY.

demandoient aux ſoldats quand ils retourneroient à Jéruſalem. Il ſembloit effectivement que ce fût le ſeul parti qu'il y eût à prendre: c'étoit au moins le ſentiment des grands & de la plûpart des chefs de l'armée. Mais le grand-maître des hoſpitaliers, ſoutenu du patriarche & de la plupart des évêques, ſe trouva d'un avis contraire (*a*). Il repréſenta au roi qu'une pareille démarche ne ſerviroit qu'à avilir le courage de ſes ſoldats, & à rehauſſer celui des ennemis, & qu'elle inſpireroit peut-être au ſoudan le deſſein de former à ſon tour le ſiege de Jéruſalem. On tint là-deſſus pluſieurs conſeils: enfin le roi, après avoir mûrement examiné les raiſons de part & d'autre, ſe déclara pour le parti le plus honorable, & on réſolut de continuer le ſiege.

Cependant les Egyptiens qu'on avoit débarqués à Aſcalon, après s'être remis des fatigues de la mer, firent des ſorties fréquentes. Ils croyoient triompher aiſément des chrétiens, qu'on leur avoit repréſentés abattus & rebûtés de la longueur du ſiege; mais ils ne furent pas long-tems ſans éprouver que la valeur ſupplée au nombre des combattans; & les chrétiens les repouſſerent toujours avec avantage. Comme il n'y avoit point de ces ſortes de combats qui ne coûtât beaucoup de monde

(*a*) In oppoſitâ ſententiâ dominus patriarcha, dominus quoque Tyrienſis erant cum clero, conſortem habentes dominum Raymundum magiſtrum hoſpitalis cum fratribus ſuis. *Wil. Tyr. l.* 17. *c.* 28, *p.* 928.

à ces infideles, les forties devinrent moins fréquentes; leur ardeur ſe rallentit; le courage du ſoldat chrétien en augmenta, & les templiers, après avoir comblé le foſſé, pouſſerent leurs travaux le plus près qu'ils purent, de l'endroit de la muraille qui leur étoit oppoſé. Ils y firent conduire une tour ou une eſpece de château de bois fort élevé. Cette tour étoit une machine dont on ſe ſervoit en ce tems-là dans les ſieges, qu'on remuoit & qu'on faiſoit avancer avec des roues; & quand elle ſe trouvoit à portée des murailles, on abattoit un pont de bois avec ſes gardes-fous, d'où les aſſiégeans battoient les aſſiégés; & quand ils trouvoient moins de réſiſtance, ils ſe jettoient dans la place, & tâchoient de s'en rendre les maîtres. RAIMOND DUPUY.

Avant que les templiers euſſent pouſſé cette machine juſqu'au pied de la muraille, les Sarraſins y jetterent un ſoir quantité de bois ſec, de bithume, d'huile, & de matieres combuſtibles, auxquels ils mirent enſuite le feu, dans l'eſpérance que cet embraſement gagneroit juſqu'à la tour. Mais l'incendie fut fatal à ſes auteurs; il s'éleva pendant la nuit un vent d'eſt, qui, au lieu de mettre le feu à la tour, pouſſa des tourbillons de flammes contre la muraille, calcina le moilon dont elle étoit conſtruite, & la fit crouler. Quelques templiers, qui ne doutoient point que leur machine n'eût été embraſée, étant allés le lendemain, par pure curioſité, pour en voir les débris, furent bien ſurpris de la trouver

RAIMOND DUPUY.

entiere. Ayant apperçu en même tems une ouverture que le feu avoit faite dans la muraille, & qui en pouvoit faciliter l'eſcalade, ils en avertirent auſſi-tôt leur grand-maître. Ce ſeigneur tranſporté de joie, ſe rendit ſecrettement ſur les lieux, pour reconnoître lui-même cette brêche; & l'ayant trouvée raiſonnable, il y fit entrer une brigade de ſes chevaliers, ſans même en avertir le roi. Ils ne parurent pas plutôt l'épée à la main, & avec cet air audacieux que donne un heureux ſuccès, que les habitans crurent la ville priſe. La plûpart chercherent d'abord leur ſalut dans la fuite, & les principaux officiers de la garniſon, pour éviter la premiere fureur du ſoldat chrétien, ſe jetterent dans des barques, & s'éloignerent du rivage. Mais l'avarice du grand-maître empêcha les chrétiens de profiter de la terreur des infideles; car le chef des templiers voulant profiter ſeul du pillage de la ville, au lieu de demander au roi des troupes, pour ſoutenir ceux des ſiens qui s'étoient jettés dans la place, ſe tint lui-même avec le reſte de ſa troupe ſur la brêche pour en défendre le paſſage aux ſoldats de l'armée chrétienne (*a*), en cas que quelques-uns s'ap-

(*a*) Magiſter militiæ templi Bernardus Detremelas cum fratribus ſuis, alios antè multò prævenientes aditum occupaverant, neminem niſi de ſuis intrare permittentes; eos autem, hâc intentione dicebantur arcere quatenus primi ingredientes ſpolia majora & manubias obtinerent uberiores.... Dum ergò cupiditate rapti ad prædæ participium renuunt habere conſortes, in mortis periculo meritò reperti ſunt ſoli. *Will. Tyr. l.* 17. *c.* 27.

perçuſſent de l'ouverture qui étoit à la mu- RAIMOND DUPUY.
raille. Pendant ce tems-là, ce qu'il y avoit de templiers qui s'étoient jettés dans Aſcalon, s'étant avancés fiérement juſqu'au milieu de la ville, pour en piller ſeuls les principales maiſons, les habitans revenus de leur frayeur, n'eurent pas plutôt reconnu le petit nombre de ces pillards, qu'ils ſe rallierent & firent ferme. Les templiers ſe virent chargés par les troupes de la garniſon, & du haut des toîts des maiſons on faiſoit pleuvoir ſur eux des feux d'artifice, de l'eau chaude, des pierres, des tuiles, & tout ce qui ſe préſentoit ſous la main des aſſiégés. Les templiers, après avoir perdu un grand nombre de leurs camarades, furent réduits à chercher leur ſalut dans une retraite précipitée, & chacun en fuyant tâcha de regagner la brêche par où il avoit monté d'abord avec tant de confiance. Le grand-maître fut obligé lui-même d'abandonner le poſte qu'il occupoit; les infideles s'en emparerent, firent enſuite des coupures & des retranchemens devant l'endroit qui avoit donné l'entrée aux chrétiens, & par de nouvelles barricades, ils le mirent hors d'inſulte.

On ne peut exprimer l'indignation du roi, & la colere de tous les ſoldats de ſon armée, lorſqu'on apprit que l'avarice ſeule des templiers avoit fait manquer une conquête ſi difficile & ſi glorieuſe. Les habitans d'Aſcalon au contraire en augmenterent leur confiance & leur courage; & le lendemain, après s'être

RAIMOND DUPUY.

mélés avec la garniſon Egyptienne, ils firent une nouvelle ſortie en bonne ordonnance, & attaquerent fiérement les lignes des chrétiens. Le combat fut ſanglant, & le ſuccès long-tems incertain: la victoire paſſa plus d'une fois dans l'un & l'autre parti; les infideles comblerent d'abord pluſieurs toiſes de tranchées, ruinerent des redoutes, ſe jetterent l'épée à la main dans le camp des chrétiens, abattirent les tentes, & percerent juſqu'au quartier du roi.

Ce prince, à la tête des ſeigneurs dont il étoit environné, combattit avec un courage invincible, & donna le tems à ſes troupes de revenir de leur ſurpriſe & d'une premiere frayeur. Les templiers voulant laver dans leur ſang la faute qu'ils avoient faite, s'abandonnoient avec fureur au travers des bataillons ennemis, & les hoſpitaliers, que le zele & l'émulation précipitoient dans le péril, indifférens ſur la conſervation de leur vie, ne ſe ſoucioient point de la perdre, pourvu qu'ils puſſent tuer un Sarraſin. Les Egyptiens ne montroient pas moins de courage; tous vouloient vaincre ou mourir. Cette ſortie, ou plutôt cette bataille, dura depuis le matin juſqu'au ſoir: enfin les infideles étonnés du courage invincible des chrétiens, commencerent à reculer peu à peu. Le roi s'appercevant qu'ils s'affoibliſſoient, en reprit de nouvelles forces; il les enfonça l'épée à la main. Ce fut moins dans la ſuite un combat qu'une boucherie: le ſoldat chrétien, acharné contre les infideles,

ne

ne donnoit point de quartier; des ruiſſeaux de ſang couloient dans les lignes, & la plûpart de ces Egyptiens qui étoient venus au ſecours d'Aſcalon, périrent dans cette ſortie. RAIMOND DUPUY.

Ceux qui parurent échapper à la fureur du ſoldat chrétien, regagnerent la ville, & y porterent avec la honte de leur défaite, le déſeſpoir de ſauver la place. L'habitant, en perdant ce ſecours, perdoit l'eſpérance de la levée du ſiége: c'étoit une conſternation générale. Les vieillards, les femmes & les enfans ne partoient point de leurs moſquées, & fatiguoient le ciel par des prieres inutiles. Ceux qui avoient encore de la force & de la ſanté, s'employoient à faire des retranchemens derriere les murailles de la ville; mais une pierre d'une groſſeur énorme, partie d'une des machines des aſſiégeans, étant tombée par haſard ſur une poutre portée par quarante hommes, dont la plûpart en furent écraſés, la terreur du peuple déja prévenu qu'ils ne pouvoient réſiſter aux chrétiens, en augmenta au point qu'ils ſe réſolurent de prévenir les ſuites fâcheuſes d'un aſſaut par une prompte compoſition.

On convint d'abord d'une ſuſpenſion d'armes, ſous prétexte de retirer les morts de part & d'autre; & à la faveur de cette treve on entra en négociation. Le traité fut bientôt conclu entre des gens dont les uns craignoient d'être emportés d'aſſaut, & les autres qu'un nouveau ſecours ne les obligeât de lever le ſiége. Ainſi on demeura d'accord que les

RAIMOND DUPUY.

Sarraſins remettroient inceſſamment la place aux chrétiens, & que ceux-ci leur fourniroient des chariots avec une eſcorte, pour emporter leurs effets juſqu'à Laris, ville du déſert; ce qui fut exécuté de bonne foi, le 12 août 1154.

Le continuateur de Sigebert place cet événement en 1153.

Depuis la conquête de Jéruſalem, on n'en avoit point fait de plus glorieuſe ni de plus utile que celle d'Aſcalon. La garniſon chrétienne qu'on y mit, jointe à celle de Gaza, étendoient leurs contributions bien avant dans l'Egypte. On apprit avec beaucoup de joie en Europe la priſe de cette place. On n'ignoroit pas toute la part que le grand-maître des hoſpitaliers y avoit eue; & ce fut apparemment par un motif de reconnoiſſance pour ſes ſervices, que le pape Anaſtaſe IV accorda à l'ordre de nouveaux privileges, & qu'il confirma les anciens, comme on peut le voir dans la bulle de ce pontife, adreſſée au même Raimond. Le pape y déclare qu'à l'exemple de ſes prédéceſſeurs Innocent II, Celeſtin II, Lucius II, & Eugene II, il prend l'hôpital & la maiſon de ſaint Jean, ſous la protection de ſaint Pierre; qu'il permet aux hoſpitaliers de bâtir des égliſes & des cimetieres dans toutes les terres & ſeigneuries qui leur appartiennent, & d'y enterrer avec les cérémonies de l'Egliſe, leurs freres décédés, nonobſtant tout interdit qui auroit pu être fulminé par les ordinaires; & même de célébrer, & de faire célébrer une fois l'année la meſſe & l'office divin dans les autres égliſes interdites, ſi elles ſe trouvoient dans les lieux par où les

*Ex magno bullario, t. 1.*

freres hoſpitaliers ſeroient obligés de paſſer en exécution des ordres de leurs ſupérieurs. RAIMOND DUPUY.

Le ſaint pere leur adreſſant la parole, ajoute : *Comme vous faites, mes freres, un ſi digne uſage de vos biens, & que vous les employez à la nourriture des pauvres & à l'entretien des pélerins, nous défendons à tous les fideles de quelque dignité qu'ils ſoient revêtus, d'exiger la dixme de vos terres, ni de publier aucune ſentence eccléſiaſtique d'interdit, de ſuſpenſe ou d'excommunication, dans les égliſes qui vous appartiennent ; & quand même on auroit jetté un interdit général ſur tous les pays, vous pourrez toujours continuer à faire célébrer le ſervice divin dans vos égliſes, pourvu que ce ſoit à portes fermées, & ſans ſonner les cloches. Nous vous permettons pareillement de recevoir des prêtres & des clercs, tant dans votre maiſon principale de Jéruſalem, que dans les autres obédiences qui en dépendent. Et ſi les évêques & les ordinaires s'y oppoſent, vous pourrez toujours par l'autorité du ſaint ſiége, admettre ceux dont vous aurez reçu un bon témoignage ; & même ces prêtres & ces clercs ſeront abſolument exemts de leur juriſdiction, & ne ſeront ſoumis qu'au ſaint ſiége, & à votre chapitre. Vous pourrez auſſi recevoir des laïcs de condition libre pour le ſervice des pauvres. Quant aux freres qui auront été une fois reçus en votre compagnie, nous leur défendons de retourner au ſiecle, ni de*

RAIMOND DUPUY.

*paſſer dans un autre ordre, ſous prétexte d'une plus grande régularité. A l'égard de la bénédiction de vos égliſes, de la conſécration de vos autels, & de l'ordination de vos clercs, vous aurez recours à l'évêque diocéſain, s'il eſt dans la communion du ſaint ſiége, & s'il conſent de conférer les ſaints ordres gratuitement ; ſinon il vous ſera permis par l'autorité du ſaint ſiége, de choiſir tel évêque que vous jugerez à propos. D'abondant nous confirmons derechef la donation qui vous a été faite, de toutes les terres & ſeigneuries que votre maiſon poſſede, ou qu'elle pourra acquérir à l'avenir en-deçà ou au-delà de la mer, tant en Europe que dans l'Aſie. Enfin*, dit Anaſtaſe, adreſſant encore la parole au grand-maître, *quand il plaira à Dieu de vous appeller à lui, nous ordonnons que vos freres éliſent votre ſucceſſeur avec pleine & entiere liberté, ſans qu'ils y puiſſent être troublés par violence ou par ſurpriſe, ou ſous quelque prétexte que ce puiſſe être.*

Quoique cette bulle du pape Anaſtaſe ne ſoit en grande partie qu'une confirmation des privileges que ſes prédéceſſeurs avoient déjà accordés à l'ordre de ſaint Jean ; cependant Foucher alors patriarche de Jéruſalem, & les autres évêques Latins de la Paleſtine s'éleverent avec beaucoup de hauteur contre des exemptions qui diminuoient en même-tems leur juriſdiction & leurs revenus.

De toutes les peines eccléſiaſtiques que les

papes & les évêques employoient contre les pécheurs, celle de l'excommunication générale ou de l'interdit, quoique peu connue dans la primitive égliſe, étoit alors très-fréquente. On s'en ſervoit ſur-tout contre les princes réfractaires à l'égliſe ; on lançoit ces foudres contre leurs états ; tous leurs ſujets s'y trouvoient enveloppés, & une multitude d'innocens ſouffroient pour un ſeul coupable. La forme & la pratique de cette ſentence n'avoit rien que de triſte, & même de terrible. On dépouilloit entiérement les autels ; on poſoit les croix, les reliquaires, les images & les ſtatues des ſaints à plate terre ; & en ſigne de deuil on les couvroit entiérement. L'uſage des cloches ceſſoit, & on les deſcendoit même des clochers. De tous les ſacremens on n'adminiſtroit que le baptême aux enfans nouveaux nés, & la confeſſion & la communion en viatique aux mourans. La meſſe ne ſe célébroit dans les égliſes qu'à portes fermées ; l'uſage de la viande pendant l'interdit, étoit défendu comme en carême, & on pouſſoit la rigueur juſqu'à défendre de ſe ſaluer, & même de ſe raſer, & de faire la tonſure & les cheveux aux prêtres & aux clercs. RAIMOND DUPUY.

Mais ce qui étoit de plus déplorable, c'eſt que des papes & des évêques employoient quelquefois ces armes ſpirituelles contre des rois & des princes ſouverains, & ſouvent même pour des intérêts purement temporels. C'étoit un des plus sûrs inſtrumens de leur domination ; les peuples effrayés de ſe voir privés de l'exercice extérieur de la religion, forçoient



Bibliotheca Universitaria

RAIMOND DUPUY.

leurs ſouverains par la crainte d'une révolte générale à plier ſous le joug. Ainſi il ne faut pas s'étonner ſi le patriarche de Jéruſalem, & les autres prélats Latins d'orient, ſouffroient impatiemment que pendant que les rois de Jéruſalem, & les princes d'Antioche & de Tripoli n'étoient pas exemts de leur juriſdiction en matiere d'interdit, les papes en euſſent ſouſtrait les hoſpitaliers. Ces prélats n'étoient pas moins bleſſés de l'exemption des dixmes, dont au préjudice du clergé de l'égliſe Grecque, ils s'étoient emparés depuis la conquête de la terre ſainte.

Le deſir ſi naturel de conſerver de grands biens, & de défendre ſon autorité, motifs qui remuent le plus vivement les hommes, rompirent l'union qui étoit auparavant entre le clergé ſéculier & les hoſpitaliers. Les évêques ne pouvoient ſouffrir que le ſaint ſiége eût diſpenſé ces chevaliers de leur payer la dixme de tous leurs biens, & ils étendoient même ce droit & leurs prétentions juſques ſur le butin qu'ils pouvoient faire dans les combats & ſur les terres des infideles. D'ailleurs la permiſſion que les hoſpitaliers avoient pendant l'interdit, de célébrer & de faire célébrer le ſervice divin dans leurs égliſes, quoiqu'à portes fermées, attiroit aux prêtres & aux chapelains de l'ordre bien des offrandes & des aumônes, que le clergé ſéculier regardoit comme autant de larcins qui lui étoient faits. Outre ces griefs, le patriarche Foucher ſe plaignoit en particulier que les

hoſpitaliers, dont l'égliſe & la maiſon étoient voiſines de l'égliſe du ſaint ſépulcre, euſſent élevé des bâtimens plus magnifiques que ſon égliſe & ſon palais. Ce n'étoient que plaintes ameres de part & d'autre; les uns ſe fondoient ſur le droit commun, & les autres prétendoient pouvoir y déroger en vertu de leurs privileges. Les invectives & les injures ſuccéderent à ces plaintes réciproques, & ce qu'on ne peut écrire ſans douleur, on en vint à des voies de fait. On rapporte que du côté des hoſpitaliers, il y eut des fleches tirées contre les prêtres du patriarche. Ces eccléſiaſtiques à la vérité n'oppoſerent pas la force à une pareille violence; mais par un rafinement de vengeance, ils ramaſſerent ces fleches, en firent un faiſceau, & pour conſerver la mémoire d'un attentat ſi odieux, ils attacherent ce faiſceau à l'entrée de l'égliſe du calvaire. Guillaume, archevêque de Tyr, rapporte ce fait comme témoin oculaire; mais cet écrivain, quoique peu favorable aux hoſpitaliers, ne laiſſe pas d'avouer que le grand-maître étoit révéré comme un homme de bien & craignant Dieu; ce ſont ſes termes. Il ajoute qu'il falloit rejetter la cauſe de ces diſſentions ſur les papes, qui avoient, dit-il, ſouſtrait ces religieux militaires de la juriſdiction épiſcopale. RAIMOND DUPUY. L. 17. c. 3. p. 932.

Le patriarche, pour faire révoquer ces priviléges qui lui étoient ſi odieux, entreprit, quoiqu'âgé de près de cent ans, de faire le voyage d'occident, & de ſe rendre auprès du pape Adrien IV qui étoit alors ſur le ſaint

RAIMOND DUPUY.

ſiége. Ce patriarche étoit accompagné de Pierre, archevêque de Tyr, prédéceſſeur de l'hiſtorien; de Baudouin, archevêque de Céſarée, de Fréderic, évêque d'Acre, d'Amaulry de Sidon, de Conſtantin de Lide, de Renier de Sebaſte, & d'Herbert de Tiberiade. Le grand-maître & le conſeil de l'ordre envoyerent de leur côté des députés, pour répondre aux plaintes de ces prélats; & ſi on en croit Guillaume, archevêque de Tyr, ces députés avoient prévenu le patriarche, & à force de préſens, s'étoient rendus favorables le pape & toute la cour de Rome. Foucher & les autres prélats de la Paleſtine eurent audience du pape à Ferento, petite ville proche de Viterbe.

Cette grande affaire fut agitée pendant pluſieurs ſéances devant le ſouverain pontife & tout le collége des cardinaux; & pour ſoutenir le droit des parties, on fit même entrer de part & d'autre des avocats & des juriſconſultes. Les évêques ſe plaignoient que les hoſpitaliers abuſant de leurs priviléges, recevoient dans leurs égliſes des excommuniés, & qu'en cas de mort ils leur donnoient la ſépulture eccléſiaſtique; que pendant l'interdit jetté ſur une ville, ils n'avoient pas laiſſé, contre ce qui leur étoit défendu par leurs priviléges, de faire ſonner leurs cloches; que leur égliſe étant voiſine de celle du ſaint ſépulcre, ils les faiſoient même exprès ſonner continuellement, pendant que le patriarche annonçoit à ſon peuple la parole de Dieu,

afin d'empêcher qu'il ne fût entendu; & qu'ils refuſoient de payer la dixme de leurs revenus dans tous les diocèſes de la Paleſtine, où ils avoient des terres & des établiſſemens. RAIMOND DUPUY.

L'archevêque de Tyr, après avoir rapporté toutes les plaintes du clergé, ne nous dit rien des défenſes que fournirent les hoſpitaliers: il s'eſt contenté de nous faire comprendre qu'ils firent traîner cette affaire en longueur; que par leurs préſens & par leur crédit à la cour de Rome ils ſurent empêcher le pape de prononcer; que le patriarche & les évêques de la Paleſtine, voyant bien par eux-mêmes & par les avis ſecrets qu'ils recevoient de leurs amis, qu'ils n'obtiendroient jamais un jugement, prirent congé du ſouverain pontife, & s'en retournerent chargés, dit cet hiſtorien, de confuſion. Il ajoute que de tous les cardinaux, il n'y en eut que deux qui euſſent été aſſez équitables & aſſez fideles à Jeſus-Chriſt pour ſe déclarer en faveur du clergé; que le pape & tous les autres, corrompus par les préſens des hoſpitaliers, *ſuivirent*, dit-il, *les traces de Balaam fils de Beor:* comparaiſon d'autant plus odieuſe, que ces deux cardinaux ſi fideles à Jeſus-Chriſt, ſelon cet auteur, l'un, qui étoit Octavien, ſe porta depuis pour antipape, ſous le nom de Victor III, & cauſa un ſchiſme affreux dans l'égliſe; & l'autre, qui étoit Jean de Morſon, cardinal du titre de ſaint Martin, fut un des miniſtres de ſon ambition, & le principal fauteur du ſchiſme. L. 1. c. 8.

Pour juſtifier entiérement la mémoire d'A-

RAIMOND DUPUY. 1156.

drien, nous ne pouvons nous diſpenſer de rapporter que ce pontife, un des papes le plus déſintéreſſé qui eût été aſſis ſur la chaire de ſaint Pierre, bien loin d'enrichir ſa famille aux dépens des tréſors du ſaint ſiége, n'en fit aucune part à ſes parens; qu'il pouſſa même ce déſintéreſſement juſqu'à la dureté: & quoique ſa mere qui lui ſurvécut fût réduite dans une extrême pauvreté, il ſe contenta par ſon teſtament de la recommander aux charités de l'égliſe de Cantorberi. Mais, ſi on en croit Boſio, il ſuffiſoit qu'il ſe fût déclaré en faveur des hoſpitaliers, pour s'attirer toute l'amertume qui diſtille, dit-il, de la plume de cet hiſtorien (a) partial.

Après tout, le patriarche de Jéruſalem & ſon hiſtorien, ne pouvoient ignorer que les prédéceſſeurs d'Anaſtaſe avoient déja accordé aux hoſpitaliers la plûpart des priviléges en queſtion, & ſans qu'on ſe fût jamais plaint qu'ils les euſſent achetés à prix d'argent. Mais il eſt aſſez vraiſemblable que les papes engagés dans de fâcheuſes guerres, ſoit contre les empereurs d'occident, ſoit contre les Normands de la Pouille & de la Sicile, & même contre les habitans de Rome, n'avoient pas été fâchés de ſouſtraire les hoſpitaliers & les templiers de la juriſdiction des ordinaires, &

(a) Nella narratione della qual iſtoria il ſus detto archiveſcovo di Tyro, aggravata molto la mano addoſſo a gli hoſpitalieri ſerivendla in queſto particolare piu toſto come prelato & archiveſcovo orientale, & conſequentemente come intereſſato & appaſionato che come iſtorico. *Boſio, l. 6. p.* 1197.

par-là de s'attacher plus particuliérement un corps militaire auſſi conſidérable, dont la puiſſance & les richeſſes augmentoient continuellement dans toutes les parties de la chrétienté. RAIMOND DUPUY.

Je ne m'engagerai point à rapporter les différentes fondations faites en ces tems-là en faveur des hoſpitaliers de ſaint Jean : cela me meneroit trop loin. Mais je n'ai pas cru devoir me diſpenſer d'obſerver que tous ces grands biens des hoſpitaliers & des templiers, venoient principalement des princes, des ſeigneurs & des gentilshommes, qui en prenant l'habit & la croix de ces deux ordres, y faiſoient entrer en même tems la meilleure partie de leurs grandes ſeigneuries. Ce fut ainſi que Guy, comte & ſouverain de Forcalquier, en prenant la croix & l'habit d'hoſpitalier, donna à la religion de ſaint Jean ſon château de Manoſque, qui conſiſtoit dans des terres & ſeigneuries ſi conſidérables, qu'on en a fait depuis un bailliage, avec le titre de bailli pour le commandeur.

Les grands d'Eſpagne ne le céderent point aux François dans ces ſentimens d'eſtime pour les deux ordres militaires ; & l'hiſtorien d'Arragon nous apprend que vers l'an 1153, dom Pedro Dartal, premier baron de ce royaume, donna aux hoſpitaliers & aux templiers la cité de Borgia avec ſes dépendances ; qu'ils changerent depuis avec Raimond Bérenger, prince d'Arragon, contre Dumbel, le château d'Alberic, & celui de Cabanos.

Ces donations fréquentes en ces tems-là

RAIMOND DUPUY.

ſurprendront moins, ſi on fait attention au digne uſage qu'en faiſoient ces religieux militaires. De tous ces grands biens, les hoſpitaliers & les templiers n'en tiroient pour eux qu'une ſubſtance frugale; tout le reſte étoit conſacré ou à la nourriture des pauvres, ou à ſoutenir la guerre contre les infideles.

Cependant ces guerriers ſi fiers & ſi terribles dans les combats, devenoient d'autres hommes quand ils rentroient dans leur couvent. A peine avoient-ils quitté les armes, qu'ils reprenoient avec l'habit régulier tous les exercices de leur premiere profeſſion. Les uns s'attachoient au ſervice des malades; d'autres étoient occupés à recevoir des pelerins; ceux-ci nettoyoient leurs armes, ou raccommodoient eux-mêmes les harnois de leurs chevaux; & tous dans ces différens emplois conſervoient un religieux ſilence, & une eſpece de recueillement, comme auroient pu faire des ſolitaires & des anachoretes: nouveau genre de vie bien rare & inconnu juſqu'alors, où ſans être ni entiérement attachés au cloître, ni auſſi engagés dans le ſiecle, ils pratiquoient ſucceſſivement toutes les vertus des deux états ſi oppoſés. C'eſt ce que nous apprenons de ſaint Bernard, écrivain contemporain, qui dans la deſcription qu'il nous a laiſſée du genre de vie des templiers, nous a tracé une eſpece de tableau vivant de la conduite des religieux militaires de ces tems-là, & qu'il ſeroit à ſouhaiter que

leurs ſucceſſeurs euſſent tous les jours devant les yeux. RAIMOND DUPUY.

*Ils vivent*, dit ce ſaint abbé, *dans une ſociété agréable, mais frugale; ſans femmes, ſans enfans, & ſans avoir rien en propre, pas même leur volonté; ils ne ſont jamais oiſifs, ni répandus au dehors; & quand ils ne marchent point en campagne & contre les infideles, ou ils raccommodent leurs armes & les harnois de leurs chevaux, ou ils ſont occupés dans de pieux exercices par les ordres de leur chef. Une parole inſolente, un ris immodéré, le moindre murmure ne demeure point ſans une ſevere correction. Ils déteſtent les jeux de haſard; ils ne ſe permettent ni la chaſſe ni les viſites inutiles; ils rejettent avec horreur les ſpectacles, les bouffons, les diſcours ou les chanſons trop libres; ils ſe baignent rarement, ſont pour l'ordinaire négligés, le viſage brûlé des ardeurs du ſoleil, & le regard fier & ſévere. A l'approche du combat, ils s'arment de foi au-dedans & de fer au-dehors, ſans ornemens, ni ſur leurs habits, ni ſur les harnois de leurs chevaux; leurs armes ſont leur unique parure; ils s'en ſervent avec courage dans les plus grands périls, ſans craindre ni le nombre, ni la force des barbares; toute leur confiance eſt dans le Dieu des armées; & en combattant pour ſa cauſe, ils cherchent une victoire certaine, ou une mort ſainte & honorable.* S. Bern. exhortatio ad milites templi.

L'éclat de leurs vertus & la gloire qu'ils

RAIMOND DUPUY.

acquéroient tous les jours par leur valeur, fit naître parmi la nobleſſe d'Eſpagne une généreuſe émulation. Nous avons dit au commencement de cet ouvrage, que les Maures, dès le huitiéme ſiecle, s'étoient emparés ſur les Gots de la plus grande partie de ce royaume. On ſait que ce qui reſtoit de chrétiens de cette nation, pour fuir la perſécution de ces infideles, s'étoient d'abord réfugiés dans les montagnes des Aſturies: ils en ſortirent depuis ſous la conduite de Pelage pour défendre leur liberté & leur religion. Ce prince étendit peu à peu les limites de ſon petit état. Ses ſucceſſeurs eurent encore des ſuccès plus favorables; ils reprirent ſur les Maures pluſieurs provinces, & ces princes chrétiens qui faiſoient la guerre en différens endroits, pour conſerver entr'eux une indépendance réciproque, érigerent ces provinces dont ils ſe firent ſouverains, en autant de royaumes. Telle eſt l'origine des royaumes de Léon, de Caſtille, de Navarre, d'Arragon, de Portugal, de Valence, &c. Les Maures de leur côté avoient partagé leurs conquêtes, & on trouvoit parmi ces barbares, des rois de Tolede, de Cordoue, de Murcie, de Grenade. Les uns & les autres étoient tous les jours aux mains, & ce fut pendant pluſieurs ſiecles une guerre continuelle. Des gentilshommes Eſpagnols, à l'exemple des templiers & des hoſpitaliers, & pour la défenſe des autels, formerent différentes ſociétés & pluſieurs ordres militaires, mais qui n'étoient

compoſés que de la nobleſſe de cette nation : l'ordre de Calatrave eſt conſidéré comme le plus ancien. RAIMOND DUPUY.

Dom Sanche, troiſiéme roi de Caſtille, ayant conquis ſur les Maures la ville de Calatrave, place forte & limitrophe des royaumes de Caſtille & de Tolede, en confia le gouvernement & la défenſe aux templiers ; mais ces chevaliers ayant appris depuis que les rois Maures avoient joint leurs troupes pour en faire le ſiége, & ſe trouvant en trop petit nombre pour le ſoutenir, ils remirent cette place au roi.

Sanche avoit beſoin de toutes ſes troupes pour tenir la campagne, & pour les oppoſer aux Maures, qui menaçoient en même tems d'entrer dans la Caſtille. Ce prince dans cet embarras, déclara que s'il ſe trouvoit quelqu'un aſſez puiſſant & aſſez courageux pour entreprendre la défenſe de Calatrave, il la lui donneroit en propriété ſous la ſouveraineté de ſa couronne. Mais la puiſſance formidable des Maures ayant intimidé la plûpart des grands de ſa cour, il ne s'en préſenta aucun qui offrît de ſe jetter dans une place, qui alloit avoir au pied de ſes murailles toutes les forces des infideles. Le roi déſeſpéroit de la pouvoir conſerver, lorſqu'un moine de l'ordre de Cîteaux, & religieux de l'abbaye de Fitero dans la Navarre, appellé frere Diego Velaſquez, & qui avant que d'embraſſer cette profeſſion avoit porté long-tems les armes, propoſa à dom Raimond, ſon abbé, avec

RAIMOND DUPUY.

lequel il étoit venu en Caſtille, d'offrir au roi de ſoutenir le ſiége avec ſes vaſſaux & à ſes dépens.

Le roi qui fut inſtruit de la richeſſe de cet abbé, & de la réputation que Velaſquez avoit autrefois acquiſe dans les armées, accepta leur offre, dans une conjoncture ſur-tout où il n'avoit point de choix à faire. L'abbé & ſon religieux retournerent avec une extrême diligence en Navarre, & en ramenerent près de vingt mille hommes, la plûpart leurs vaſſaux, ou François leurs voiſins, qui voulurent avoir part à cette entrepriſe, & auxquels ſe joignirent depuis pluſieurs gentilshommes Caſtillans. On jetta en même tems dans la ville des proviſions de guerre & de bouche, & cette colonie militaire ajouta aux fortifications de la place un nouveau fort qui la couvroit entiérement.

Ce fut de ce corps de nobleſſe Navarroiſe & Caſtillane qui s'étoit enfermée dans Calatrave, que ſe forma en 1158 l'ordre militaire qui porte ſon nom. Par le même motif de faire la guerre aux Maures d'Eſpagne, & vers l'an 1175, on vit naître un ſecond ordre militaire ſous l'invocation de ſaint Jacques de l'épée, & en 1212 l'ordre d'Alcantara fut inſtitué. Ces trois ordres particuliers & renfermés dans l'Eſpagne, étoient diſtingués entr'eux par des croix de différente couleur; mais elles étoient toutes également terminées par des fleurs de lys: ce qui peut faire préſumer que les Eſpagnols avoient emprunté ces fleurs des

armoiries de France, pour conſerver la mémoire des ſecours que les François avoient amenés en différens tems dans ces guerres contre les infideles. RAIMOND DUPUY.

Les commencemens de tous ces différens ordres militaires, ont été, comme la plûpart des nouveaux établiſſemens, l'admiration de leur ſiecle. Hoſpitaliers, templiers, chevaliers Eſpagnols, tous n'étoient pas moins diſtingués par une ſolide piété, que par leur valeur; mais cet heureux tems ne dura guère plus d'un ſiecle: l'homme de guerre l'emporta inſenſiblement ſur le religieux: & la valeur, l'amour de la gloire, ſouvent le deſir d'amaſſer des richeſſes, affoiblirent peu à peu la dévotion & la piété. L'ambition & des vues de s'agrandir par des conquêtes particulieres, commencerent à infecter ces ordres, quoique tous fondés ſur le vœu de pauvreté. Ce fut par un motif ſi humain que les hoſpitaliers de la Paleſtine refuſerent peu auparavant de ſe charger de la défenſe de Panéas, à moins qu'Onfroy de Thoron auquel cette place appartenoit, ne conſentît d'en partager avec eux la propriété & les revenus. Il fallut que ce ſeigneur achetât le ſecours de leurs armes à cette condition, & ce ne fut qu'après cette ceſſion qu'ils ſe mirent en état de marcher au ſecours de la place.

Panéas, ville de Phénicie, appellée auparavant Céſarée de Philippes, & ſituée au pied du mont Liban, étoit frontiere de la principauté de Damas, dont Noradin, cet ennemi

RAIMOND DUPUY.

redoutable des chrétiens, étoit ſouverain. Les hoſpitaliers ayant fait leur traité avec Onfroy, chargerent un grand nombre de chevaux & de chameaux de vivres, d'armes & de munitions de guerre : tout cela partit de Jéruſalem ſous une eſcorte nombreuſe, & prit le chemin de la place, la derniere du royaume de ce côté-là. Noradin averti par ſes eſpions du départ du convoi, mit des embuſcades ſur le paſſage, & les hoſpitaliers approchant de Panéas, ſe trouverent enveloppés de tous côtés. Ils ne laiſſerent pas de ſe défendre long-tems avec leur valeur ordinaire ; mais il fallut enfin céder à des forces ſupérieures : ils ſe virent accablés par le grand nombre des infideles, qui étoient encore favoriſés par l'avantage du poſte qu'ils occupoient : ce qu'il y avoit d'hoſpitaliers dans cette occaſion, y périrent la plûpart. La diſgrace des chrétiens ne ſe termina pas à cette défaite. Noradin, dans l'eſpérance de trouver les habitans conſternés de cette perte, aſſiége la place, & après quelques jours d'une attaque vive & continuelle, il s'en rendit le maître. Il ſe préparoit à attaquer le château où les habitans s'étoient réfugiés ; mais ayant été averti que le roi de Jéruſalem s'avançoit à grandes journées pour lui en faire lever le ſiége, ce prince infidele qui redoutoit ſa valeur, après avoir mis le feu à la ville, ſe retira avec précipitation. Mais il ne fut pas loin ; il ſe retrancha dans des endroits eſcarpés où il ne pouvoit être forcé ; de-là il obſervoit la marche de l'armée chrétienne. Le roi entr

dans Panéas ſans obſtacle, répara le déſordre qu'avoient cauſé l'ennemi & le feu, & après avoir jetté des troupes & des vivres dans le château, il reprit le chemin de Jéruſalem. Il marchoit avec une confiance téméraire, & il avoit même fait partir devant lui ſon infanterie. Noradin ſortit de ſa retraite, s'avança dans le pays, & le prévint ſans qu'il en fût averti; & ayant trouvé un endroit propre à placer une embuſcade, il l'attendit au paſſage, le ſurprit, chargea ſes troupes, qui ſe débanderent ſans rendre preſque de combat. Tout ce qu'on put faire fut de ſauver le roi; mais la plûpart des ſeigneurs chrétiens & des officiers furent faits priſonniers. Les templiers ne furent pas plus heureux dans cette occaſion, que les hoſpitaliers l'avoient été dans l'action précédente; & frere Bertrand de Blanchefort leur grand-maître, homme pieux & craignant Dieu, dit Guillaume de Tyr, fut fait priſonnier avec frere Odon un de ſes religieux, & maréchal du royaume. RAIMOND DUPUY.

La priſe de la ville de Panéas fut le premier fruit de la victoire des infideles. Ils y entrerent une ſeconde fois ſans beaucoup de difficultés; mais ils échouerent contre le château, place fortifiée, & dans laquelle la garniſon de la ville & les habitans s'étoient retirés. Comme je ne rapporte ces différens événemens, qu'autant que j'y ſuis obligé par la part qu'y prit l'ordre militaire dont j'écris l'hiſtoire, je ne m'arrêterai point à ce qui ſe paſſa en Syrie pendant le reſte de l'année, & je remarquerai

RAIMOND DUPUY. ſeulement que Noradin, toujours attentif à ce qui pouvoit étendre ſes conquêtes, s'étant mis de bonne heure en campagne l'année ſuivante, aſſiégea un château appellé Suete ou Czuete, ville ancienne, à ce qu'on prétend, du pays de Hus. Les chrétiens Latins avoient fortifié avec ſoin cette place, ſituée dans le détroit des montagnes, & qui ouvroit une entrée facile dans la plaine de Damas.

Le roi de Jéruſalem, qui connoiſſoit l'importance de ce fort, aſſembla auſſi-tôt toutes ſes troupes, & ſoutenu d'un corps de cavalerie que lui avoit amené Thierry, comte de Flandres, ſon beau-frere, il réſolut de tenter de nouveau le ſort des armes, plutôt que de laiſſer perdre une place de cette conſéquence. L'armée chrétienne s'avança enſuite du côté des montagnes, & n'eut pas de peine à rencontrer les ennemis. Noradin, par le conſeil de Siracon, ſon général, aima mieux tirer ſes troupes de leurs lignes, que de ſe voir attaqué dans ſon camp. Il vint au devant des chré-
1158. tiens, & leur préſenta la bataille dans la plaine de Putaha. On en vint bientôt aux mains : les ſoldats des deux partis comme de concert, ſans tirer aucune fleche, & contre l'uſage de ce tems-là, s'avancerent fiérement l'épée à la main. Le roi, à la tête des principaux ſeigneurs de ſon état, & ſuivi des deux ordres militaires, qui faiſoient la principale force de ſon armée, chargea le premier les ennemis, pouſſa tout ce qui ſe préſenta devant lui; & il eut d'autant moins de peine à rompre

ce premier corps, que les Turcomans mettoient ordinairement à leur avant-garde, & jettoient devant eux ce qu'ils avoient de troupes les plus foibles. Mais après ce premier eſſai de la force des uns & des autres, Siracon parut à la tête d'une nouvelle ligne, compoſée de vieux ſoldats, il rallia les fuyards, & rétablit le combat. Les chrétiens & les infideles firent alors des efforts extraordinaires, & chaque nation, ſoutenue de la vue & de l'exemple de ſes ſouverains & de ſes généraux, ſe battit long-tems avec une égale fureur, & ſans que dans l'une & l'autre armée, on vît aucun corps plier, ni la moindre apparence de crainte & de frayeur. Un ſoldat tué étoit auſſi-tôt remplacé par un autre; & quelque péril qu'il y eût dans les premiers rangs, chacun ſe preſſoit d'y occuper une place: on n'avoit point encore vu de combat ſi furieux & ſi ſanglant. Les chrétiens irrités de trouver une ſi longue réſiſtance, & animés par les généreux reproches de leurs officiers, firent un nouvel effort; & comme s'il leur fût venu du ſecours, ils s'abandonnerent d'une maniere ſi déterminée au travers des bataillons ennemis, que ces infideles ne pouvant plus ſoutenir cette derniere charge, furent contraints de reculer & de céder beaucoup de terrein, quoique toujours en bon ordre. RAIMOND DUPUY.

Mais le roi de Jéruſalem & le comte de Flandres, à la tête d'un gros corps de cavalerie, étant ſurvenus pendant ce mouvement forcé que faiſoient les ennnemis, rompirent

RAIMOND DUPUY. les rangs, & les obligerent de prendre la fuite. Tout ſe débanda, & plus de ſix mille ſoldats du côté des infideles, demeurerent ſur la place, ſans compter les bleſſés & les priſonniers. Tout l'honneur de cette journée fut juſtement attribué au roi, jeune prince plein de la plus haute valeur. Son courage le multiplioit, pour ainſi dire, en ces ſortes d'occaſions, & ſur-tout dans cette derniere bataille : on le vit preſqu'en même tems en différens endroits, & dans tous les lieux où le péril étoit le plus grand, & ſa préſence néceſſaire.

1160.

On ignore ſi le grand-maître des hoſpitaliers ſe trouva dans ce combat. Apparemment que ſon âge de plus de quatre-vingts ans l'en diſpenſa. Ce vénérable vieillard, couvert de bleſſures, accablé du poids des années, s'étoit retiré dans la maiſon hoſpitaliere de ſaint Jean de Jéruſalem. Là, dans une retraite profonde, parmi les ſérieuſes réflexions, & dans des exercices continuels de piété, ce véritable ſoldat de Jeſus-Chriſt ſe préparoit à ce grand jour ſi redoutable même aux plus ſaints religieux. Il vit enfin arriver ce moment terrible, qui décide d'une éternité. Mais s'il en vit les approches avec une crainte ſalutaire, ce fut auſſi avec la confiance filiale d'un véritable chrétien, qui avoit expoſé ſa vie en mille occaſions pour la défenſe des lieux ſaints, où l'auteur même de la vie avoit bien voulu mourir pour le ſalut des hommes. Ainſi finit ſes jours dans les bras de ſes freres,

Raimond Dupuy, le premier des grands-maîtres militaires, bien plus grand par une ſolide piété, & par ſa rare valeur, que par ſa dignité, & tel qu'on peut le comparer en même-tems, & aux plus ſaints fondateurs des ordres réguliers, & aux plus grands capitaines de ſon ſiecle. Les hoſpitaliers, & même tous les chrétiens Latins de l'orient, témoins de ſes vertus, par une canoniſation anticipée, le révérerent comme un bienheureux, titre que la poſtérité lui a confirmé. RAIMOND DUPUY.

*Fin du premier Livre.*

## LIVRE SECOND.

LES hoſpitaliers n'eurent pas plutôt rendu les derniers devoirs au grand-maître, qu'ils s'aſſemblerent pour l'élection de ſon ſucceſſeur. On propoſa pour remplir cette place frere AUGER DE BALBEN. Le déſintéreſſement, la modeſtie & même l'humilité (a) qui regnoient dans ce premier ſiecle de l'ordre empêcherent qu'on ne vît paroître aucun concurrent. Balben fut élu par acclamation & avec les ſuffrages unanimes de tout le chapitre. C'étoit un gentilhomme François de la province de Dauphiné, ancien compagnon d'armes de Raimond Dupuy, révéré dans l'ordre par ſa piété & par ſa prudence, & dont les avis étoient d'un grand poids dans le conſeil même du roi.

AUGER DE BALBEN.

L'hiſtoire nous en fournit une preuve au ſujet du ſchiſme qui s'éleva dans l'égliſe après la mort du pape Adrien IV. Le cardinal Roland, chancelier de l'égliſe Romaine, avoit été élevé ſur la chaire de ſaint Pierre, par les ſuffrages de la plus grande partie des cardinaux, & il en étoit digne par ſa piété, & par une grande expé-

(a) Ad hoc etiam milites templi Hieroſolymitani, ac fratres de hoſpitali ſub religioſo habitu continenter viventes, ubique ſe multiplicando, in religioſitate ſe defendebant. *Chron. Guil. de Nangis.*

rience

rience, dans le gouvernement de l'égliſe, où il avoit toujours eu beaucoup de part. Il prit le nom d'Alexandre III. Cependant, au préjudice d'une élection ſi canonique, le cardinal Octavien, emporté par ſon ambition, & ſoutenu par la plûpart des ſénateurs & des grands de Rome, ſes parens, s'étoit fait nommer pape ſous le titre de Victor III, par les cardinaux Jean de Morſon, du titre de ſaint Martin, & Guy de Crême, du titre de ſaint Calixte. L'empereur, qui dans ſes démêlés avec la cour de Rome, avoit éprouvé la fermeté du cardinal Roland, favoriſoit l'intruſion de l'antipape; les rois de France, d'Angleterre, de Naples & de Sicile, ſe déclarerent pour Alexandre. Cette concurrence partagea toute l'égliſe, & produiſit le ſchiſme funeſte dont nous parlons. AUGER DE BALBEN.

Le pape, qui deſiroit d'être reconnu par l'égliſe Latine de l'orient, y envoya pour légat, Jean, prêtre, cardinal du titre de ſaint Jean & de ſaint Paul. Des vaiſſeaux Génois paſſerent le légat dans la Phénicie, & il débarqua à Gibile, qu'on appelloit autrefois Gébal. Il envoya auſſi-tôt au roi une copie de ſes pouvoirs, & demanda à ce prince la liberté d'exercer ſa légation dans tout le royaume. Mais comme les avis ſe trouverent partagés dans le conſeil, le roi lui fit dire de reſter à Gibile, juſqu'à ce qu'il fût mieux inſtruit de ce qui s'étoit paſſé dans l'élection des deux prétendans. Cependant on convoqua un concile à Nazareth, 1161.

AUGER DE BALBEN. où ſe trouverent Amaulry, patriarche de Jéruſalem, Pierre, archevêque de Tyr, tous les évêques de la Paleſtine, & les grands-maîtres des deux ordres militaires. Le roi y voulut aſſiſter avec ſon conſeil & les principaux ſeigneurs du royaume.

Il étoit queſtion dans cette aſſemblée de décider ſous quelle obédience la Paleſtine ſe rangeroit. Les avis ſe trouverent partagés; les uns ſe déclarerent en faveur d'Alexandre, & d'autres lui préféroient l'antipape. Outre différens faits qu'ils alléguoient pour juſtifier que ſon élection étoit canonique, ils repréſentoient que ce cardinal du vivant d'Adrien, avoit toujours défendu avec un grand zele les intérêts de l'égliſe & du clergé de la Paleſtine. Mais on a pu voir dans le livre précédent, que ce prétendu zele n'avoit abouti qu'à ſe déclarer avec le cardinal de ſaint Martin, dans l'aſſemblée de Férento, contre les hoſpitaliers.

Tel étoit le principal motif qui attachoit quelques évêques au parti du cardinal Octavien. Le roi, qui craignoit que cette diverſité de ſentimens n'introduiſît le ſchiſme dans ſes états, ouvrit un troiſiéme avis. Il propoſa aux peres du concile de ne ſe déclarer pour aucun des prétendans, juſqu'à ce que l'égliſe dans un concile général en eût décidé; que cependant en conſidération du mérite du légat, on pourroit lui permettre d'entrer dans Jéruſalem, d'y faire ſes ſtations, & de viſiter les lieux ſaints; mais en qualité de

particulier, & ſans exercer aucun acte de ſa légation. AUGER. DE BALUZ.

*Le ſchiſme ne fait que naître*, lui fait dire Guillaume de Tyr; *on ne connoît point encore aſſez diſtinctement de quel côté eſt le bon droit. Pourquoi, dans une affaire de cette importance, ſe déterminer ſi promptement? D'ailleurs*, ajouta ce prince, *quel beſoin a l'égliſe de la Paleſtine d'un légat, officier de la cour de Rome? Ne ſait-on pas que ſes ſemblables n'entrent jamais dans un royaume, ſans ruiner les égliſes & les monaſteres par leurs exactions? Et l'état épuiſé par les guerres continuelles qu'il faut ſoutenir contre les infideles, pourra-t-il fournir les ſommes immenſes qu'on exige ſous prétexte de ſubvenir aux frais de la légation?*

Un motif ſi preſſant, qui intéreſſoit particuliérement le clergé, & appuyé par un prince révéré pour ſes grandes qualités, ramena la plûpart des évêques à ſon avis, & il auroit paſſé tout d'une voix, ſi l'archevêque de Tyr, ſoutenu du grand-maître des hoſpitaliers, ne s'y fût fortement oppoſé. L'archevêque repréſenta avec beaucoup de force que l'élection d'Alexandre étoit canonique, faite avec le conſentement de la plus ſaine partie du clergé & du peuple de Rome; que le trouble qu'un cardinal ambitieux excitoit dans l'égliſe, ne diſpenſoit point les fideles de l'obéiſſance actuelle que tous les chrétiens devoient au légitime vicaire de Jeſus-Chriſt; que la voie *Boſio, l. 6.*

AUGER DE BALBEN.

de ſuſpenſion dans cette occaſion ne mettoit point leur conſcience en ſûreté ; & qu'à ſon égard, il étoit réſolu d'adhérer à un pape qui avoit eu dans ſon élection la plus grande partie des ſuffrages des cardinaux, & les vœux de tous les gens de bien. Enfin, ce prélat parla avec tant de zele & de fermeté, que le roi ſe rendit à ſon avis. Le légat fut admis dans le royaume ; mais il n'y eut pas long-tems exercé les fonctions, & exigé les droits de ſa légation, ſans être à charge à ceux mêmes qui d'abord avoient témoigné plus d'empreſſement pour ſa réception : ce ſont les propres termes de Guillaume, archevêque de Tyr.

Le patriarche de Jéruſalem écrivit en ſon nom, & au nom de ſes ſuffragans, au pape Alexandre, pour lui faire part de ce qui s'étoit paſſé en ſa faveur dans le ſynode de Nazareth. *Ayant appris*, lui dit-il dans ſa lettre, *que votre élection a été faite par un concours unanime du clergé & du peuple, nous l'avons louée & approuvée ; & en conſéquence, nous avons excommunié Octavien avec les deux cardinaux Jean & Guy, & leurs fauteurs ; & nous vous avons élu & reçu unanimement pour ſeigneur temporel & pere ſpirituel.*

*Ep. Urb. II. apud Ughel, t. 1. p. 432. Ep. Adrian. IV. tom. 10. Concil. edit. Coſſart. p. 1144.*

Je ne doute pas qu'on ne ſoit étonné de voir que ce patriarche donnoit au pape, en préſence même du roi, ce titre de *ſeigneur temporel ;* mais on en ſera moins ſurpris, ſi on fait attention que la cour de Rome avoit autrefois tâché d'établir pour maxime, que

*Jean de Iſſberi, Metalog. IV. c. ultimo. Matt Paris, ad ann. 1155.*

toutes les conquêtes que les chrétiens faiſoient ſur les infideles, & que les îles ſur-tout où le chriſtianiſme s'établiſſoit, appartenoient de droit au ſaint ſiége, que les papes en étoient les premiers ſouverains, & que les autres princes n'en jouiſſoient qu'à titre de ſuzeraineté. On ſait quels égards on a aujourd'hui pour ces prétentions ultramontaines. AUGER DE BALBEN.

Si nous en croyons Boſio, tous les hoſpitaliers, par leur attachement pour le ſaint ſiége, eurent beaucoup de part à la prompte obéiſſance que l'égliſe de la Paleſtine rendit à Alexandre III.

Le grand-maître de cet ordre ne fut ni moins habile, ni moins heureux à terminer un fameux différend qui s'éleva peu après dans ce royaume touchant la nature du gouvernement. Le roi Baudouin III ayant été empoiſonné à l'âge de trente-trois ans, & après vingt ans de regne, par un médecin Juif ou Arabe, les miniſtres ou les capitaines de Noradin lui propoſerent de profiter de cette conjoncture, & de porter ſes armes dans la Paleſtine. *A Dieu ne plaiſe*, leur répondit ce généreux prince, *que je me prévale du malheur des chrétiens, dont même, après la mort d'un ſi grand roi, il n'y a plus rien à craindre.*

Baudouin étant décédé ſans enfans, l'uſage établi dans le royaume depuis la mort de Godefroy de Bouillon, appelloit à ſa ſucceſſion le prince Amaulry, ſon frere. Mais quelques ſeigneurs qui aſpiroient ſecrette- 1163. Février.

AUGER DE BALBEN. ment au trône de Jéruſalem, ſoutinrent que par l'exemple même de Godefroy de Bouillon, la couronne étoit purement élective. Ils ajoutoient que, ſi ſes ſucceſſeurs en avoient hérité, ç'avoit été moins par les droits de leur naiſſance, que par les ſentimens d'eſtime pour leur valeur, & de reconnoiſſance pour les ſervices importans qu'ils avoient rendus à l'état: en un mot, que la couronne ne devoit être que le prix & la récompenſe du mérite & de la valeur.

Pluſieurs gentilshommes, ſans avoir de ſi hautes prétentions que ces grands, ne laiſſoient pas d'adhérer à leur parti, par la crainte qu'on leur avoit inſpirée du gouvernement du jeune Amaulry, prince à la vérité plein de courage, hardi, entreprenant, & même d'un génie ſupérieur; mais fier, hautain, préſomptueux, défauts ordinaires dans la jeuneſſe; & ce qui étoit plus ſurprenant à cet âge, avare, & ſoupçonné de ne trouver injuſte aucun des moyens qui pouvoient contribuer à groſſir ſon épargne.

*Will. Tyr. l. 19. ch. 11.*

Cependant ce prince n'étoit pas ſans partiſans: tous ceux parmi la nobleſſe & les gens de guerre qui avoient reçu des bienfaits de ſa maiſon, y étoient inviolablement attachés: le clergé & le peuple qui révéroient la mémoire des rois Foulques & Baudouin, ſe déclarerent hautement pour Amaulry. D'ailleurs, comme il jouiſſoit à titre d'appanage des comtés de Jaffa & d'Aſcalon, il ſe vit bientôt à la tête d'un puiſſant parti: & celui des grands

commençoit à s'affoiblir par la diverſité & la concurrence de leurs intérêts & de leurs prétentions. AUGER DE BALBEN.

L'un & l'autre parti ne laiſſoit pas d'armer, & il ſembloit qu'un auſſi grand différend ne ſe termineroit que par la force; mais les plus gens de bien, & qui prévoyoient avec douleur les ſuites funeſtes d'une guerre civile, s'entremirent pour l'accommodement. Le grand-maître des hoſpitaliers y eut la principale part. Ce ſage vieillard, encore plus reſpectable par ſa valeur que par ſon âge, repréſenta aux grands les plus jaloux & les plus entêtés de leurs prétentions, que la diviſion qu'ils entretenoient dans le royaume, alloit ouvrir aux Sarraſins & aux Turcomans les portes de Jéruſalem; que la couronne qu'ils refuſoient de mettre ſur la tête d'Amaulry, paſſeroit infailliblement ſur celle de Noradin ou du calife d'Egypte. *Et ſi ce malheur arrive*, leur dit-il, *que deviendrez-vous? Eſclaves des infideles, & le mépris des chrétiens, on vous regardera comme des perfides & d'autres Judas, qui aurez livré une ſeconde fois le Sauveur du monde entre les bras de ſes ennemis.*

Le grand-maître, par de ſemblables diſcours, vint à bout de calmer cet orage, & de ramener inſenſiblement ces ſeigneurs dans le parti du prince: & après quelques négociations où chaque mécontent eut ſoin de ſes intérêts particuliers, ils furent tous en corps aſſurer Amaulry de leur ſoumiſſion. Ce prince

AUGER DE BALBEN. fut enſuite couronné dans l'égliſe du ſaint ſepulcre le 18 de février de l'année 1165, & tous les états du royaume lui prêterent ſolemnellement ſerment de fidélité.

Le grand-maître accablé d'années, ſurvécut peu à cette auguſte cérémonie, qu'on pouvoit regarder comme ſon ouvrage. A peine avoit-il gouverné deux ans ſon ordre, qu'il fut ſurpris par la mort; mais après avoir contribué ſi heureuſement à la paix de l'égliſe & de l'état, il avoit aſſez vécu pour ſa gloire.

ARNAUD DE COMPS. Les hoſpitaliers firent occuper ſa place par frere ARNAUD DE COMPS, chevalier d'une maiſon illuſtre dans la province de Dauphiné, & qui n'étoit pas moins âgé que ſon prédéceſſeur. A peine ce nouveau grand-maître eut-il pris poſſeſſion de ſa dignité, qu'il ſe vit obligé de s'avancer vers la frontiere à la tête des hoſpitaliers. Il étoit queſtion de s'oppoſer à de nouvelles incurſions des Sarraſins. Nous avons dit que depuis que le roi Baudouin III ſe fut rendu maître d'Aſcalon, le calife Elfeis, pour ſe délivrer des courſes continuelles que la garniſon de cette place & celle de Gaza faiſoient ſur les frontieres, s'étoit engagé de payer aux rois de Jéruſalem certaines ſommes par forme de contribution. Mais le calife Adhed, ſucceſſeur d'Elfeis, ou pour mieux dire, Schaours ou Sannar, qui ſous le titre de ſoudan, gouvernoit l'état avec une autorité abſolue, refuſa hautement de continuer à payer cette eſpece de tribut; & pour rompre avec éclat un traité honteux à ſa

nation, il ſe mit à la tête d'un grand corps de troupes, & ravagea à ſon tour les frontieres de la Judée. ARNAUD DE COMPS.

Amaulry brûlant d'impatience de ſe venger de l'infraction d'un traité fait avec cette nation, raſſemble ſes forces, convoque la nobleſſe & les deux ordres militaires, & s'avance à grandes journées pour repouſſer l'ennemi. Tout ſe préparoit de part & d'autre à une guerre ſanglante, lorſqu'il s'éleva dans l'Egypte des troubles & des guerres civiles, qui obligerent le ſoudan à abandonner la frontiere, & à ramener ſes troupes dans le royaume. Mais le roi de Jéruſalem ne ſut pas profiter d'une retraite ſi précipitée. *Will. Tyr. l. 19, c. 3.*

Pour l'intelligence de ce point d'hiſtoire, il faut ſe ſouvenir de ce que nous avons dit dans le livre premier de cet ouvrage, que depuis la mort de Mahomet, il s'étoit élevé dans cette ſecte, & dans la famille même du faux prophete, pluſieurs princes, chefs de différentes dynaſties, qui ſous le nom de califes, ſe prétendoient héritiers des états de Mahomet, & les véritables interpretes de ſa loi. Sous ce prétexte, & pour retenir leurs ſujets ſous leur obéiſſance, ils avoient publié différens commentaires, & des explications de l'alcoran ſouvent contraires & oppoſées. Abulabbas, ſurnommé Saffah, un des petits-fils de Mahomet, ou du moins iſſu de la même famille, ayant été proclamé calife, donna le commencement à la dynaſtie des Abbaſſides, qui s'établirent à Bagdat. Il y eut trente-ſept califes de

ARNAUD DE COMPS. cette famille qui ſuccéderent les uns aux autres ſans interruption ; & ils étoient reconnus par tous les mahométans de l'Aſie, & ſur-tout par les Turcomans Selgeucides pour les ſucceſſeurs légitimes de Mahomet.

Hegire 296. *Will. Tyr. l.* 19, c. 20. Vers l'an de Jeſus-Chriſt 908, la dynaſtie des Fathimites, c'eſt-à-dire, des princes qui prétendoient deſcendre en ligne directe d'Ali de Fatima, fille de Mahomet, commença en Afrique ; & ſoixante-quatre ans après, le calife Moëz Dinillah entra en Egypte, s'en rendit le maître, fit reconnoître la doctrine d'Ali pour la ſeule orthodoxe, & défendit qu'on eût à ſuivre celle d'Omar & des califes Abbaſſides qui réſidoient à Bagdat, avec leſquels ce prince & ſes ſucceſſeurs juſqu'au tems d'Adhed, dont nous venons de parler, entretinrent un ſchiſme continuel.

Cette variété de ſentimens dans l'explication de l'alcoran, ces diſputes, ces ſchiſmes, & ſur-tout ces généalogies, la plûpart fabuleuſes, n'étoient inventées par ces princes que pour impoſer au peuple, & pour autoriſer leurs uſurpations ; mais ceux d'entr'eux dont l'empire étoit bien affermi, s'en moquoient. C'eſt ainſi qu'un certain Thabetheba ayant demandé au calife Moëz, de quelle branche de la maiſon d'Ali il ſortoit ; ce prince qui étoit alors à la tête d'une puiſſante armée, tira ſon ſabre du fourreau, & le faiſant briller à ſes yeux : *Voilà*, dit-il, *mon pere, ma mere & mes ancêtres* ; & jettant à pleines mains des poignées d'or à ſes ſoldats :

*Voilà*, ajouta-t-il, *mes enfans & toute ma poſtérité.* ARNAUD DE COMPS.

Mais les deſcendans de Moëz, amollis par le luxe & les délices, abandonnerent inſenſiblement le gouvernement de l'état, & le commandement des armées à un premier miniſtre, qui ſous le nom de ſoudan, & comme nos anciens maires du palais, gouvernoit avec un pouvoir abſolu. Ces miniſtres, qui d'abord n'avoient qu'en dépôt l'autorité ſouveraine, ſe rendirent bientôt indépendans : ils tenoient les califes relégués dans le fond d'un palais au milieu d'une troupe de femmes & d'eunuques, & enchaînés, pour ainſi dire, dans les plaiſirs. On leur avoit ſeulement laiſſé quelques apparences de la ſouveraineté ; la monnoie étoit encore frappée à leur coin ; ils étoient nommés les premiers dans les prieres publiques ; il falloit même que le ſoudan reçût de la main du calife l'inveſtiture & les marques de ſa dignité. Mais ces prérogatives ne s'étendoient pas plus loin que le cérémonial. Les califes n'oſoient refuſer les lettres de ſoudan à celui de leurs ſujets qui ſe trouvoit le plus fort : & ces princes étoient ſi malheureux, que dans la néceſſité de recevoir un maître, ils n'avoient pas même le choix de leurs tyrans.

Sannar ou Saver, dont nous venons de parler, étoit alors revêtu en Egypte de la dignité & de l'autorité de ſoudan. Ce miniſtre, dans le tems même qu'il ſe préparoit à attaquer les chrétiens, ſe vit tout d'un coup dépouillé de ſa dignité, par une puiſſante faction qui s'étoit



Biblioteca Universitaria Bologna

ARNAUD DE COMPS. formée contre lui : & un Sarraſin ſon ennemi, & chef de cette conjuration, appellé d'Hargan, prit ſa place & le commandement de l'armée. Il s'avança auſſi-tôt contre le roi de Jéruſalem; 1163. on en vint aux mains ; les Egyptiens demi-nuds, & la plûpart ſans autres armes que leurs arcs & leurs fleches, ne réſiſterent pas long-tems à la cavalerie d'Amaulry, & ſur-tout aux chevaliers de ſaint Jean & aux templiers, armés de pied en cap. Ces guerriers qui formoient des eſcadrons redoutables, eurent bientôt enfoncé les bataillons des infideles : après une premiere décharge, tout ſe débanda dans l'armée des Egyptiens : le roi de Jéruſalem demeura maître du champ de bataille, & fit beaucoup de priſonniers ; ſes ſoldats s'enrichirent du butin, & ce prince s'avança auſſi-tôt à grandes journées, & remplit ces grandes provinces de la terreur de ſes armes, & de la crainte de ſon nom.

D'Hargan, qui n'avoit point de troupes à lui oppoſer, eut recours à un remede preſqu'auſſi dangereux que le mal qu'il vouloit éviter. Pour arrêter ce torrent, & avoir le tems de faire venir des troupes de la haute Egypte, il rompit les digues du Nil, & inonda le pays. Il ſe croyoit en ſûreté du côté des chrétiens, lorſqu'il lui ſurvint un nouvel ennemi, qui n'étoit pas moins redoutable que le roi de Jéruſalem.

Sannar, qu'il avoit dépoſſédé de ſa dignité, s'étoit réfugié auprès de Noradin, ſultan d'Alep ; & pour en obtenir les ſecours néceſſaires à ſon rétabliſſement, il lui avoit offert,

s'il triomphoit de ſon concurrent, de ſe rendre ſon vaſſal, & de lui donner tous les ans le tiers du revenu de l'Egypte. Noradin, auſſi habile politique que grand capitaine, crut entrevoir, à la faveur de ces guerres civiles, une occaſion & le moyen de ſe rendre maître de ce grand royaume ; outre qu'étant attaché à la ſecte & aux intérêts des califes Abbaſſides de Bagdat, il ſe faiſoit un point de religion de pouvoir éteindre le ſchiſme en ruinant la domination des Fathimites, que les Turcomans Selgeucides traitoient d'hérétiques. Dans cette vue, il reçut très-favorablement Sannar ; & après que le traité eut été ſigné, il leva un grand corps de troupes, lequel, quoique ſoumis en apparence aux ordres de l'Egyptien, obéiſſoit cependant à Shirgovich, ou Siracon, Curde de nation, le premier des capitaines de Noradin, & auquel il avoit confié ſes plus ſecretes intentions. ARNAUD DE COMPS.

D'Hargan ayant appris cette négociation de ſon compétiteur, & qu'il ſe diſpoſoit à rentrer en Egypte à la tête de l'armée de Noradin, & ne ſe trouvant pas des forces capables de réſiſter en même-tems aux chrétiens de la Paleſtine, & aux Turcomans de Syrie, demanda la paix à Amaulry. Ce prince ne la lui voulut accorder qu'à condition de payer le tribut qui avoit été le ſujet de la guerre ; & outre cela, il en exigea une groſſe ſomme d'argent pour les frais de cet armement. Le ſoudan ſouſcrivit à tout, & dans une conjoncture ſi fâcheuſe, il ne crut point acheter

ARNAUD DE COMPS. trop cher la paix, ou du moins le tems de ſe débarraſſer de celui de ſes ennemis qui lui paroiſſoit le plus redoutable : il s'avança enſuite contre ſon rival. Les Turcomans & les Egyptiens ſe rencontrerent bientôt : d'Hargan fut défait ; il périt même dans la bataille, ou depuis, par la trahiſon d'un de ſes officiers : & Sannar, l'ancien ſoudan, fut rétabli dans ſa dignité. Tout fléchit ſous ſa puiſſance ; il récompenſa ſes créatures, fit mourir ſes ennemis ; & n'ayant plus beſoin du ſecours de Noradin, il oublia à quelle condition il l'avoit obtenu ; ou peut-être que par ſa victoire, il s'en crut affranchi. Ce fut le ſujet d'une nouvelle guerre.

Le général Turcoman reçut des ordres précis de ſon maître, de le venger de l'ingratitude de l'Egyptien. Il tourna auſſi-tôt ſes armes contre lui, & s'empara de Belbeïs, autrefois Peluſe, & d'Alexandrie. Sannar eut recours au roi de Jéruſalem, & pour l'engager dans ſon parti, outre une augmentation du tribut auquel ſon prédéceſſeur s'étoit ſoumis, il promit encore à ce prince des ſommes conſidérables. L'argent reçu, le traité fut ſigné par le roi, qui pour avoir la ratification du calife, lui envoya un de ſes capitaines appellé Hugues de Céſarée. Ce chevalier ayant été
1166. conduit à l'audience du calife, lui préſenta le traité que ce prince ratifia ſeulement pour la forme. Hugues demanda qu'à l'exemple du roi ſon maître, il lui touchât dans la main. Le calife, à qui de tous les droits de la ſouveraineté, on n'avoit laiſſé que le cérémonial,

affecta un grand ſcrupule de toucher à nud la main d'un chrétien, & il enveloppa la ſienne. Mais le chevalier chrétien indigné d'une précaution dans laquelle il entroit du mépris : *Seigneur*, lui dit-il fiérement, *notre traité de part & d'autre doit être ſincere, & exécuté avec les mêmes cérémonies. Le roi mon maître en le ratifiant, a donné ſa main nue à vos ambaſſadeurs, & je ne me chargerai de votre ratification qu'avec les mêmes formalités.* Le calife fut obligé de découvrir ſa main, & de la donner à l'ambaſſadeur. Amaulry, en exécution de ce traité, marcha au ſecours du ſoudan, le joignit, battit Siracon & le pourſuivit juſqu'à Belbeïs, où il s'étoit jetté après ſa défaite, & le contraignit, après quelques jours de ſiége, à lui remettre cette place. ARNAUD DE COMPS.

Ce prince, l'année ſuivante, aſſiégea & prit Alexandrie : le jeune Salaheddhin, neveu de Siracon, s'y étoit enfermé avec la meilleure partie de l'armée de Noradin. C'étoit un jeune aventurier, qui n'eut d'abord de conſidération que par le crédit & le pouvoir de ſon oncle, mais qui s'attira bientôt l'eſtime des gens de guerre par ſon courage & ſa libéralité. On prétend qu'il avoit été fort déréglé dans ſes mœurs ; mais le deſir de s'élever, & l'amour de la gloire l'emporta bientôt ſur celui des plaiſirs, & en peu de tems il devint un grand capitaine. Ce jeune gouverneur ſe défendit long-tems, & avec beaucoup de valeur. Il faiſoit ſouvent des ſorties : c'étoit tous les jours quelques nouvelles entrepriſes ; & après trois

RNAUD DE COMPS. mois de ſiége, Amaulry n'étoit guère plus avancé que le premier jour. Mais celui qu'il n'avoit pu ſurmonter par la force des armes, fut vaincu par la diſette & le défaut de vivres; & Saladin, faute de ſecours & de munitions, ſe vit réduit à la triſte néceſſité d'ouvrir ſes portes à ſon ennemi. On rapporte que ce jeune mahométan, en ſortant d'Alexandrie, à la tête de ſa garniſon, ayant apperçu Onfroy de Thoron, connétable du royaume de Jéruſalem, & charmé de la valeur qu'il avoit fait paroître pendant tout le ſiége, s'avança vers ce ſeigneur chrétien, & le pria comme le plus brave chevalier qu'il connût, de vouloir bien le faire chevalier de ſa main; ce que le connétable, avec la permiſſion du roi, lui accorda avec toutes les marques d'eſtime & de conſidération qui étoient dues à la valeur & à la généreuſe défenſe qu'il avoit faite pendant le ſiége.

Sannar, maître de l'Egypte, & débarraſſé des Syriens, ne ſongea plus qu'à renvoyer le roi de Jéruſalem dans ſes états. Et pour ne pas s'attirer ſes armes & ſon reſſentiment, comme il avoit fait celui de Siracon, il combla le monarque chrétien de magnifiques préſens. Ses principaux officiers en reçurent de différentes ſortes; on portoit par ſon ordre de tous côtés des vivres dans l'armée; & Amaulry entra dans ſes états couvert de gloire, mais qu'il ternit depuis par une entrepriſe à laquelle les hoſpitaliers malheureuſement ne prirent que trop de part.

1167.

Ce prince né avec de grandes vues, mais plein d'une ambition vive & inquiete, faiſoit de continuelles réflexions, à ſon retour d'Egypte, ſur la grandeur de ce royaume, ſur le nombre & la richeſſe de ſes habitans, ſur ſes flottes & la commodité de ſes ports; & il jugea bien que cet état étant auſſi puiſſant & auſſi voiſin de la Paleſtine, il étoit bien difficile que les Latins puſſent conſerver les lieux ſaints, s'il ſe trouvoit quelque jour un calife ou un ſoudan belliqueux, & que tôt ou tard la Paleſtine deviendroit de nouveau une province de l'Egypte, comme elle l'avoit été avant la conquête de Godefroy de Bouillon. Plein de ces penſées, & prévenu du peu de courage qu'il avoit éprouvé dans cette nation, il crut qu'il ne pouvoit mieux affermir ſa domination, & celle de ſes ſucceſſeurs, qu'en ſe rendant maître de ce puiſſant royaume: & comme le deſir des richeſſes étoit d'ailleurs ſa paſſion dominante, il envahiſſoit déja en idée les tréſors du calife & du ſoudan, & il ſe flattoit que quand même il ne feroit pas la conquête entiere de cet état, il emporteroit au moins une partie de ſes richeſſes, ſoit par le pillage des villes dont il s'empareroit, ſoit par les contributions qu'il étendroit dans les provinces les plus éloignées. ARNAUD DE COMPS.

Mais, comme pour une auſſi grande entrepriſe, ſes forces ne répondoient pas à ſes vues ambitieuſes, qu'il avoit beſoin de troupes & d'argent pour en lever, & qu'il manquoit même d'une flotte pour bloquer les ports d'Egypte, il s'adreſſa à Manuel Comnene, empereur de

ARNAUD DE COMPS.

Conſtantinople, auquel il fit propoſer une ligue, & la conquête & le partage de ce royaume. Guillaume de Tyr, auteur de l'hiſtoire que nous avons du royaume Latin de Jéruſalem, fut chargé de cette négociation. Il étoit né dans le pays; mais on dit que ſes ancêtres étoient originaires de France: il fut archidiacre de Tyr, & Amaulry le fit depuis précepteur du jeune Baudouin ſon fils. Il paſſa de cette fonction à la dignité de chancelier, & vers l'an 1174 il fut élu archevêque de Tyr. Il n'étoit encore qu'archidiacre de cette égliſe, quand il fut envoyé à Conſtantinople en qualité d'ambaſſadeur. L'empereur Grec parut ne pas s'éloigner des propoſitions que lui fit l'ambaſſadeur; & après quelques conférences, il y eut un traité ſigné. Ce fut en exécution de ce traité, que Contoſtephane ſe mit en mer avec les troupes dont on étoit convenu.

*Will. Tyr. l. 20, c. 4.*

Amaulry étant aſſuré d'une flotte, ne ſongea plus qu'à groſſir ſon armée de terre: il s'ouvrit de ſon deſſein au grand-maître des hoſpitaliers, qui par ſon caractere & ſa complaiſance avoit beaucoup de part dans la confiance de ce prince. Ce grand-maître s'appelloit GILBERT D'ASSALIT ou de SAILLY, qui venoit de ſuccéder à Arnaud de Comps. Le roi lui fit enviſager qu'ayant pour voiſins des barbares accoutumés au brigandage, & dont la foi étoit toujours incertaine, il n'y avoit que la force ſeule & la ſupériorité que l'on pouvoit acquérir par des conquêtes, qui pût ſervir de barriere à leurs courſes, & défendre les frontieres de

GILBERT D'ASSALIT.

l'état contre leurs entrepriſes : qu'il étoit réſolu de porter ſes armes dans l'Egypte, & de ſe rendre maître de quelque place conſidérable, qui les empêchât de pénétrer dans la Paleſtine. Le grand-maître, ſoit par complaiſance, ſoit emporté par ſon courage, entra avec ardeur dans tous les deſſeins du roi. C'étoit à la vérité un homme plein de valeur, hardi, entreprenant ; mais d'un génie peu meſuré, & capable de ſe laiſſer ſéduire par des eſpérances ſouvent mal fondées. Il donna au roi de grandes louanges ſur la hardieſſe d'un pareil projet, qui répondoit, dit-il, à la grandeur de ſon courage ; & il témoigna à ce prince combien il ſe tenoit honoré de la part qu'il vouloit bien qu'il y prît. Mais quoique ce grand-maître fût à la tête d'un puiſſant corps de guerriers, ſon autorité étoit tempérée par celle d'un conſeil, qui ne ſe déterminoit dans toutes ſes entrepriſes, que par le plan fixe de ſa regle & de ſes ſtatuts : & quelqu'impatience qu'eût d'Aſſalit de prendre les armes, il commença à craindre que les hoſpitaliers ne fiſſent difficulté de s'engager dans une expédition, qui n'avoit pas directement pour objet la défenſe des ſaints lieux, & la conſervation des pélerins & du peuple chrétien. GILBERT D'ASSALIT.

Le roi & le grand-maître eurent à ce ſujet pluſieurs conférences. Ce dernier repréſenta à Amaulry que pour engager le corps de l'ordre dans cette entrepriſe dont les frais ſeroient conſidérables, il falloit intéreſſer le conſeil par l'eſpoir d'une récompenſe ſolide, & qui

GILBERT D'ASSALIT.

le dédommageât de ſes avances ; & ils convinrent que ſi l'armée chrétienne pouvoit faire la conquête de la ville de Belbeïs, autrefois appellée Peluſium, le roi en céderoit à l'ordre la propriété. Le grand-maître fit part de cette propoſition au conſeil de l'ordre : il y repréſenta l'importance de cette place, & tout l'avantage que la religion pourroit tirer d'une pareille conquête, & ſur-tout qu'en cas que les Turcomans qui devenoient de jour en jour plus redoutables, ſe rendiſſent maîtres de la Paleſtine, l'ordre pourroit transférer ſa réſidence dans cette place, d'où il ne lui ſeroit pas difficile, en des conjonctures plus favorables, de rentrer dans la terre ſainte, & d'en chaſſer les barbares à leur tour.

Les plus anciens hoſpitaliers, gens qui joignoient à une délicateſſe d'honneur, l'obſervance ſcrupuleuſe de leur regle, lui repréſenterent qu'ils étoient religieux & que l'égliſe ne leur avoit pas mis les armes à la main pour faire des conquêtes, qu'ils ne pouvoient s'en ſervir que pour la défenſe de la terre ſainte; d'ailleurs, qu'on ne pouvoit pas attaquer une nation quoiqu'infidele, qui ſe repoſoit ſur la foi d'un traité de paix, qu'on venoit de ſigner.

Mais d'autres hoſpitaliers, les uns amis du grand-maître, & quelques autres gagnés par le roi même, ſe déclarerent pour la guerre. Ils ſoutinrent que quelque traité qu'on eût fait auparavant, ſoit avec les Turcomans, ſoit avec les Sarraſins, ces infideles, quand ils s'étoient pu flatter de ſurprendre les chrétiens,

les avoient toujours violés ; que ces barbares n'avoient pas obſervé avec plus de fidélité le dernier traité, & qu'on avoit des avis certains que leurs garniſons ne laiſſoient pas de faire des courſes ſur la frontiere ; qu'un de leurs partis avoit tout récemment enlevé des payſans de la campagne, qui ſe repoſoient ſur la foi du dernier traité. Soit que cette plainte fût vraie, ou que ce ne fût qu'un prétexte, la pluralité des ſuffrages fut pour la guerre. On réſolut que ſi le roi entreprenoit la conquête de l'Egypte, le grand-maître, à la tête de tout ce qu'il pouvoit mettre de troupes ſur pied, le ſuivroit dans cette expédition. Afin de fournir aux frais de cet armement, on lui donna un plein pouvoir, pour emprunter de l'argent dans les banques de Florence & de Gênes. GILBERT D'ASSALIT.

Nicétas, dans la vie de l'empereur Manuel Comnene, rapporte que ce prince, pour y contribuer de ſa part, fit faire des remiſes conſidérables au grand-maître par Théodore Maurozume. Et ce fut apparemment pour tirer auſſi de l'argent du roi de France, qu'il écrivit à ce prince.

Aſſalit, de tout cet argent leva un grand corps de troupes qu'il prit à la ſolde de l'ordre ; mais comme il n'avoit l'imagination remplie que d'eſpérances flatteuſes de conquêtes, il attira ſous ſes étendarts, par des libéralités indiſcretes, un grand nombre de volontaires, qui, à ſon exemple, partageoient déja en idée toutes les richeſſes de l'Egypte. Le roi *Will. Ty* p. 978.

GILBERT D'ASSALIT. lui ſut bon gré du zele qu'il faiſoit paroître pour le ſuccès de ſon entrepriſe. Ce prince ſe flattoit de ne pas tirer un moindre ſecours des templiers: mais ils refuſerent de prendre part à cette expédition (*a*), ſoit pour ne pas paroître en campagne avec des forces inférieures à celles des hoſpitaliers; ſoit, 1168. comme ils le publierent, qu'ils cruſſent injuſte une guerre qui n'avoit pas été précédée d'une déclaration faite aux ennemis par un hérault: maxime conſtante, mais peu ſuivie par les princes, plus ſenſibles à leurs intérêts qu'à la religion du ſerment.

Amaulry, accompagné du grand-maître d'Aſſalit, ſe mit en marche à la tête de ſon armée. Il y avoit long-tems qu'il n'en étoit ſorti de la Paleſtine une ſi nombreuſe. Ce prince, en moins de dix jours, traverſa le déſert qui ſépare la Paleſtine de l'Egypte, & vint camper devant Belbeïs, dont il ſomma les habitans de lui ouvrir les portes: cette ville étoit ſituée ſur la rive du Nil à droite du côté de la Paleſtine. Mahazan, fils du ſoudan Sannar, & un de ſes neveux, qui commandoit alors dans cette place, lui firent dire qu'ils étoient bien ſurpris de voir au pied

(*a*) Fratres autem militiæ templi eidem ſe ſubducentes facto, aut quia eis contra conſcientiam ſuam videbatur, aut quia magiſter æmulæ domûs, hujus rei auctor & princeps videbatur, vires penitus miniſtrare, aut regem ſequi negaverunt: durum enim videbatur eis amico regno & de noſtrâ fide præſumenti, contra tenorem pactorum, & contra juris religionem, immeritis & fidem ſervantibus belſum indicere. *Will. Tyr, l.* 20, *c.* 5.

de leurs murailles, & comme ennemi, un prince dont le calife & le ſoudan venoient de tirer des ſecours ſi utiles, & avec lequel l'Egypte venoit de faire un traité de paix ſolemnel. Amaulry voulut rejetter ſa priſe d'armes ſur quelques courſes des Sarraſins, mais qui furent déſavouées. Mahazan ſoutint même qu'on ne juſtifieroit point que depuis le dernier traité, aucun ſoldat de ſon pere eût entré ſur les terres des chrétiens. Mais comme la force tient lieu de raiſon à la plûpart des ſouverains, Amaulry ſe crut trop puiſſant pour écouter celle des infideles; & ſur leur refus, on vit bien qu'il n'y auroit que les armes qui décideroient du ſort des aſſiégés. GILBERT D'ASSALIT.

La ville étoit moins défendue par toutes les fortifications, que l'art avoit inventées en ce tems-là, que par le nombre de ſes habitans qui avoient tous pris les armes pour la défenſe de leur patrie, & ſur-tout contre les ennemis de leur religion. Amaulry qui craignoit la longueur & l'incertitude d'un ſiége, réſolut de haſarder d'abord une eſcalade; il fut deux jours à préparer les échelles & les machines néceſſaires pour ſon entrepriſe. On vit le troiſiéme, & dès la pointe du jour, la ville entourée de toute l'armée en bataille; les habitans de leur côté bordoient les murailles, armés de fleches, de dards, de pierres, de piques & de feux d'artifice. On n'eut pas plutôt approché les échelles, qu'un corps de troupes d'Amaulry, commandé par des officiers pleins de valeur, courut à l'aſſaut.

GILBERT D'ASSALIT.

On ne vit jamais tant d'ardeur : les uns à la faveur des échelles tâchoient de gagner le haut de la muraille ; d'autres la ſappoient par le pied ; il y en avoit qui dans les endroits où elle étoit moins haute, montoient ſur les épaules de leurs compagnons, & ſe faiſoient de leurs corps comme une eſpece de degré pour s'élever juſques ſur les remparts. Les aſſiégés les repouſſoient à coup de piques, ou en roulant de groſſes pierres du haut des murailles, ou en lançant leurs zagaies ; ou enfin en jettant des feux d'artifice, en ſorte qu'il périt dans le commencement de cette attaque un grand nombre d'officiers & de ſoldats chrétiens, avant qu'on pût voir de quel côté la victoire tourneroit.

Amaulry fit ſoutenir ce premier corps par de nouvelles troupes, qui, ſans s'étonner, montent au travers des feux, des dards & des pierres, s'élevent juſqu'au haut des murailles, ſe prennent aux crenaux, & malgré toute la réſiſtance des aſſiégés, ſe jettent ſur les remparrs, pouſſent tout ce qui ſe préſente devant eux, & pénétrent l'épée à la main juſques dans la ville. Ils en ouvrent enſuite les portes, les chrétiens y entrent en foule. Le ſoldat, dans les premiers tranſports de ſa fureur, tue d'abord ſans diſtinction d'âge, de ſexe ou de condition, tout ce qui ſe préſente devant lui. Il y eut quelques-uns de ces furieux, qui n'épargnerent ni les vieillards, ni les femmes, ni les enfans à la mammelle ; il ſembloit que des chrétiens craigniſſent

craignissent de ne pouvoir être aussi inhumains que des Sarrasins & des Arabes. Mais l'officier, comme le soldat s'appercevant que leur cruauté nuisoit à leur avarice, donnerent quartier aux principaux habitans, dans la vue d'en tirer de l'argent pour leur rançon; & ceux qui ne la purent payer, demeurerent esclaves & prisonniers de guerre. GILBERT D'ASSALIT.

Le roi de Jérusalem étant maître de la place, en exécution de son traité, en remit la possession au grand-maître; & toute l'armée, après quelques jours de repos, prit le chemin du grand Caire, ville considérable, voisine de l'ancienne Babylone, & qui depuis la ruine de cette place étoit la capitale d'Egypte. 1168.

On ne peut exprimer la surprise & la consternation du soudan, quand il apprit la perte de Belbeïs, la prison de son fils & de son neveu, & qu'il alloit avoir lui-même toutes les forces des chrétiens sur les bras. Comme il ne pouvoit pas beaucoup compter sur les troupes peu aguerries des Egyptiens, malgré son manque de parole envers Noradin, il se vit réduit à avoir recours à ce prince; & le péril pressant l'empêcha de sentir la honte d'implorer le secours d'un allié qu'il avoit trompé. Il rappelle en même-tems auprès de lui différens corps de troupes qui étoient dans les provinces les plus éloignées: & afin de donner le tems aux uns & aux autres d'avancer à son secours, il envoie des députés au roi de Jérusalem pour tâ-

GILBERT D'ASSALIT.

cher, par quelque négociation, de retarder le progrès de ſes armes.

Les députés étant arrivés à ſon camp, ſe plaignirent de l'infraction du traité de paix; mais comme l'injuſtice n'étoit que trop viſible, ils paſſerent légerement ſur un grief qui n'auroit ſervi qu'à irriter Amaulry qu'ils vouloient appaiſer; ainſi pour obtenir qu'il retirât ſes troupes de l'Egypte, ils lui firent des propoſitions ſi éblouiſſantes, que ce prince chez qui paix & guerre, tout étoit venal, n'eut pas la force d'y réſiſter. On lui offrit deux millions d'or, tant pour obtenir la paix, que pour la rançon du fils & du neveu du ſoudan, ſomme immenſe pour ce tems-là, & qu'on auroit eu bien de la peine à trouver dans toute l'Egypte. Amaulry plus touché de ces offres d'un argent comptant, que des eſpérances douteuſes de la conquête de ce royaume, accepta ces conditions.

1169. Le traité fut ſigné, & en conſéquence, pour la liberté qu'il rendit au fils & au neveu du ſoudan, on lui paya en déduction des deux millions, cent mille pieces d'or. Pour fournir le ſurplus, les députés demanderent que pendant qu'on ramaſſeroit cet argent dans les provinces, il y eût une ſuſpenſion d'armes entre les deux nations; & que les chrétiens, pour ne pas jetter l'allarme dans le pays, reſtaſſent dans l'endroit où ils les avoient rencontrés, ou du moins qu'ils n'avançaſſent que lentement. Le roi de Jéruſalem toujours obſédé par ſa lâche paſſion, & ſans conſidérer

que les momens en tems de guerre ſont plus précieux que l'or & l'argent, ſouſcrivit à tout. GILBERT D'ASSALIT.

Le ſoudan, pour l'amuſer, envoyoit continuellement des rafraîchiſſemens à ſon armée, & lui dépêchoit à lui-même couriers ſur couriers, pour excuſer, ſous différens prétextes, le retardement de l'argent qu'il devoit payer. En vain les principaux officiers d'Amaulry tâcherent de lui rendre ſuſpect ce retardement; ce prince aveuglé par l'eſpérance de recevoir une ſi grande ſomme, évitoit avec ſoin de donner aux Sarraſins le moindre prétexte de rompre le traité. Mais il ne fut pas long-tems ſans s'appercevoir qu'il étoit trompé: il apprit avec autant de ſurpriſe que de chagrin, que différens corps de troupes s'avançoient du fond des provinces, & qu'une armée redoutable de Turcomans Syriens marchoit au ſecours des Egyptiens, & cherchoit à les joindre.

Noradin qui ne vouloit pas être la dupe de l'Egyptien avoit jetté ſes principales forces de ce côté-là, & mis ſon général en état de faire tenir ſa parole à Sannar. Malgré les différens mouvemens que fit Amaulry, Syracon qui commandoit l'armée de Noradin, & qui connoiſſoit le pays, évita la rencontre d'Amaulry qui s'étoit avancé pour le combattre ſéparément; & ce général infidele joignit les troupes du ſoudan. Pour comble de diſgrace, une flotte que l'empereur de Conſtantinople avoit envoyée au ſecours des chrétiens, périt en partie, ou fut diſperſée

GILBERT D'ASSALIT.

par la tempête. Amaulry privé de ce ſecours & trouvant ſon armée diminuée conſidérablement par les maladies, par les déſertions, & par les autres accidens ordinaires à la guerre ne ſe vit plus en état de réſiſter aux forces réunies de tous ces infideles. Ainſi il ne ſongea qu'à regagner la Paleſtine; & comme il n'y avoit pas d'apparence de laiſſer la garniſon de Belbeïs dans un pays ennemi, ſans eſpérance de ſecours, & contre une puiſſance ſi formidable, le grand-maître ſe vit réduit à rappeller les hoſpitaliers, auxquels il avoit remis cette place.

Amaulry les reprit en paſſant; & quoique vivement pourſuivi par des détachemens de l'armée de Syracon, il regagna la Paleſtine. Après une longue marche, il arriva enfin à Jéruſalem avec la confuſion d'avoir rompu inutilement un traité ſolemnel, & fait une entrepriſe injuſte & mal concertée.

Le grand-maître étoit encore plus chagrin de ce mauvais ſuccès. Les courtiſans, ſelon leur coutume, pour diſculper le jeune prince, rejettoient ſur lui ſeul cette malheureuſe entrepriſe. Ses confreres ne paroiſſoient pas moins aigris; & ils ſe plaignoient hautement que pour ſatisfaire ſa vanité, & pour mener à ſa ſuite un grand nombre de volontaires, il avoit endetté l'ordre de plus de deux cens mille ducats; ſomme immenſe pour ces tems là. Enfin ne pouvant plus ſoutenir le mépris des uns, & le reproche des autres, il réſolut de s'éloigner de la Paleſtine. Il renonça en plein

*Willel. Tyr. p. 938.*

chapitre à ſa dignité, & on mit en ſa place un ancien religieux appellé frere CASTUS ou GASTUS, dont on ignore la patrie. Sans l'éloignement du tems, on auroit pu croire que c'étoit le même Gaſtus, qui pendant la premiere croiſade, entra avec le comte de Flandres à la tête de cinq cens hommes dans la ville de Rama : mais apparemment que ce grand-maître n'étoit que quelqu'un des parens de ce croiſé. GASTUS. 1169.

Gilbert d'Aſſalit, après ſon abdication, quitta Jéruſalem & la Paleſtine, réſolu d'aller dans quelque coin de l'Europe enſevelir ſa honte & ſa douleur. Il s'embarqua à Jaffa, & arriva ſur les côtes de Provence : il traverſa la France pour ſe rendre en Normandie, où étoit alors Henri II, duc de cette grande province, & roi d'Angleterre. Il ſalua ce prince à Rouen, & malgré ſa diſgrace il en fut bien reçu au rapport de Roger de Hoveden, hiſtorien contemporain. De-là il prit un vaiſſeau à Dieppe pour paſſer en Angleterre ; ce qui a fait préſumer qu'il en étoit originaire. Ce vaiſſeau, au rapport de l'hiſtorien, étoit vieux & incapable d'aller en mer : Aſſalit, dans l'impatience de ſe rendre en Angleterre, ſe contenta d'y faire faire de légeres réparations, & s'embarqua ; mais à peine étoit-il ſorti du port, que ce bâtiment coula bas. Le grand-maître périt dans cette occaſion avec tous les paſſagers, à l'exception de huit qui s'étoient emparés de bonne heure de l'eſquif. *Rog. de Hov. in Henr. II. p. 622.*

GASTUS. Sannar, quoique victorieux, ne ſe débarraſſa pas ſi aiſément de Syracon, général de Noradin, que des chrétiens ſes ennemis déclarés; un allié auſſi puiſſant lui donnoit beaucoup d'inquiétude. Ces deux généraux s'obſervoient mutuellement, & chacun avoit ſes deſſeins particuliers. L'Egyptien, après avoir congratulé Syracon ſur ſa victoire, lui envoya des préſens magnifiques, & en lui repréſentant qu'on manquoit de vivres, il le preſſoit de reprendre le chemin de ſon pays. Mais Syracon ſous différens prétextes, reculoit ſon départ de jour en jour. Enfin ayant attiré Sannar dans ſon camp, il le fit poignarder; il entra enſuite dans le Caire à la tête de ſes troupes, ſe rendit maître du royaume, & s'en fit reconnoître pour ſoudan par le calife même, qui n'étoit qu'un phantôme de ſouverain, & dont le ſort dépendoit toujours du plus puiſſant de ſes ſujets.

Le général de Noradin ne jouit pas longtems de ſon crime; il mourut de maladie au bout de deux mois, & laiſſa le commandement des troupes de Noradin à ſon neveu Salahebdin ou Saladin, dont nous avons déja parlé, & que le calife d'Egypte, parce qu'il ne put s'en diſpenſer, nomma premier émir ou ſoudan de tout ce royaume.

Saladin dépêcha auſſi-tôt à Damas un officier de ſes amis pour donner avis à Noradin ſon maître, de la mort de Syracon ſon oncle, & pour recevoir ſes ordres. Il y eut des miniſtres de Noradin, qui ſe défiant de

l'humeur ambitieuſe du jeune général, conſeilloient au prince de ne pas laiſſer affermir l'autorité de Saladin, qui n'étoit point né ſon ſujet, & de lui envoyer promptement un ſucceſſeur. Mais Noradin, dans la crainte que ſa deſtitution ne lui fît naître des penſées de révolte, & dans la vue de paſſer lui-même en Egypte quand tout y ſeroit tranquille, confirma Saladin dans ſon emploi, & il ſe contenta de lui ordonner de faire ſupprimer dans les prieres publiques le nom d'Adhad en qualité de calife, & de ſubſtituer en ſa place celui de Moſtadhi XXXIII, calife de la race des Abbaſſides, qui ſiégeoient à Bagdat. Il lui commanda en même-tems de dépoſſéder les prêtres & les cadis ou magiſtrats qui faiſoient profeſſion de la ſecte d'Ali, dont Adhad, comme caliſe, étoit le chef & le ſouverain pontife. Ce calife ſurvécut peu à un ſi grand changement : on prétend même que ſa mort ne fut pas naturelle, & que Noradin zélé & dévot ſelon les principes de ſa religion, pour éteindre le ſchiſme dans le ſang de ce malheureux prince, envoya des ordres ſecrets à Saladin de s'en défaire. Mais ſoit que les ordres en fuſſent venus de Damas, ſoit que la vie d'Adhad causât toujours quelqu'inquiétude à l'ambitieux Saladin, il eſt certain qu'il le fit étrangler dans le bain. GASTUS.

Ce fut le dernier des califes Fatimites, qui finirent en Egypte l'an de Jeſus-Chriſt 1171, & de l'hégire 567 ; & toute l'autorité dans le gouvernement, ſoit pour le ſpirituel, ſoit pour

GASTUS. le civil, fut dévolue à Saladin, qui, pour ſe rendre plus reſpectable, prit l'inveſtiture du calife Abbaſſide, qui réſidoit à Bagdat.

Salaheddin-Joſef-ben Ajoub-ben Schadi étoit un aventurier, Curde de nation, & qui s'attacha avec ſon oncle Syracon au ſervice de Noureddin-Zenghi, prince d'Alep & de Damas, dont nous venons de parler ſous le nom de Noradin. Le calife Adhad ne fut pas plutôt expiré, que Saladin s'empara de ſes tréſors, avec leſquels on peut dire qu'il acheta l'empire, en les répandant dans ſon armée. Il donnoit tout; jamais commandant ne fit de ſi grandes libéralités, pour gagner l'affection de ſes ſoldats: ſévere dans le châtiment, magnifique dans ſes récompenſes, doux, humain, plein d'équité à l'égard de ſes ſujets, & en même-tems cruel ennemi des hoſpitaliers & des templiers, par les principes de ſa religion; d'ailleurs, ſoldat & général, grand capitaine, & qui de ſes conquêtes ſe forma un vaſte empire, dont l'hiſtoire a été écrite par l'illuſtre abbé Renaudot, le plus ſavant homme de ſon ſiecle dans les langues orientales.

Le jeune Saladin, auſſi habile politique que grand capitaine, tant que Noradin vécut, conſerva une entiere déférence pour ſes ordres. Il tint encore quelque tems après ſa mort, la même conduite à l'égard d'Almalechai Salchiſmaël, fils de Noradin, dont il fit publier le nom dans les moſquées & dans les prieres publiques après celui du calife,

comme on en uſoit à l'égard des ſouverains. Il épouſa même depuis ſa mere, mais après avoir établi ſolidement ſon autorité, il leva le maſque, fit la guerre au fils de ſon maître, auquel il enleva Alep. Damas, la meilleure partie de la Syrie, l'Arabie, la Perſe & la Méſopotamie tomberent depuis ſous l'effort de ſes armes (a). GASTUS.

Il n'y avoit que la Paleſtine qui ſéparât ces vaſtes provinces, dont ce nouvel empire étoit compoſé, & qui en empêchât la communication; la conquête de ce petit état fut l'objet de ſes armes. C'étoient tous les jours de la part des infideles des incurſions & de nouvelles entrepriſes. Les chrétiens ne ſavoient où porter du ſecours. Saladin à la tête d'une armée de quarante mille hommes, attaqua le château Daron, ſitué dans l'Idumée, & qui n'étoit qu'à quatre milles de Gaza. Mais y ayant trouvé une réſiſtance trop courageuſe, il tourna ſes armes contre Gaza même, qui du côté de l'Egypte & de la mer étoit la clef du royaume de la Paleſtine. Il s'imaginoit trouver cette place confiée aux templiers, ſans garniſon, dans la penſée où il étoit que ces chevaliers en étoient

(a) Salahabdinus occupator Ægypti uxorem Noradini ſibi matrimonio copulans cum ipſâ regni regimen fugatis hæredibus occupavit: deindè terrâ Roaſiæ & Geſiræ occupatâ, circumjacentia regna uſque ad intima citerioris Indiæ, nunc dolis, nunc armis expugnans, de ſceptris pluribus monarchiam efficit, Babyloniæ & Damaſci ſibi vindicans principatum hæc fortunæ ludentis potentia. *Chron. 9 de Nangis, ad ann.* 1174.

GASTUS. ſortis pour fortifier l'armée. Mais aux premieres approches, & dans la premiere ſortie, il reconnut bien que tous les templiers n'étoient pas à l'armée. Il leva auſſi-tôt le ſiége; mais pour ſe venger de ce mauvais ſuccès, ſes troupes mirent tout à feu & à ſang dans la campagne, pendant que d'un autre côté, ſes lieutenans ravageoient en même-tems la principauté d'Antioche & la Phénicie.

Les hoſpitaliers & les templiers étoient continuellement à cheval; & quoique ces généreux guerriers s'oppoſaſſent avec un courage invincible aux efforts des ennemis, le roi commença à reconnoître la faute qu'il avoit faite, d'avoir donné occaſion au ſoudan d'appeller à ſon ſecours un ennemi également puiſſant & ambitieux, & il vit bien que pour lui réſiſter, il ne falloit pas moins qu'une nouvelle croiſade, & une armée des princes d'occident. Il chargea de cette négociation Guillaume, évêque d'Acre, qu'il nomma chef de cette ambaſſade. Mais comme ce ſecours étoit éloigné, & même incertain, il réſolut de recourir à l'empereur de Conſtantinople, & il ſe rendit lui-même dans cette capitale pour tâcher d'obtenir de Manuel, dont il avoit épouſé la niece, des troupes, ou du moins l'argent néceſſaire pour faire de nouvelles levées.

Ce prince, avant que de s'embarquer, laiſſa le gouvernement de ſes états aux deux grands-maîtres. Celui des hoſpitaliers s'appelloit frere JOUBERT, qui par la conduite

JOUBERT.

habile qu'il avoit tenue dans les affaires de la principauté d'Antioche, avoit bien fait voir qu'il étoit digne de remplir cette place. Il avoit ſuccédé à Gaſtus. Le choix & la confiance du roi, ſi honorable pour les deux ordres militaires, fut un nouveau motif pour redoubler leur attention & leur zele. Il falloit, pour ainſi dire, que les deux grands-maîtres fiſſent face de tous côtés; & pour ſurcroît d'embarras, à un ennemi auſſi redoutable que Saladin, il s'en joignit un autre de la maiſon d'Armenie, ſorti du ſein même des templiers, & qui en ſe mettant ſous la protection des infideles, en prit toute la haine contre les chrétiens Latins. JOUBERT

La petite Arménie, province voiſine de la Syrie, avoit ſes princes particuliers, chrétiens de religion, mais la plûpart ſchiſmatiques, auſſi bien que leurs ſujets, & même tant à l'égard de l'égliſe Grecque, que de la Latine. Ils ne mettent point d'eau dans le vin pour le ſaint ſacrifice, comme font les Grecs & les Latins, quoiqu'ils y emploient du pain levé comme les Grecs. Ils ne font qu'une fête de Noël, & de l'Epiphanie; on prétend auſſi qu'ils ſe ſervent de beurre au lieu de baume dans la confection du ſaint chrême. Ils ne reconnoiſſent qu'une nature en Jeſus-Chriſt, & ajoutent au triſagion ces paroles: *Crucifié pour nous*; addition introduite par Pierre Foulon, uſurpateur du ſiége patriarchal d'Antioche dans le cinquiéme ſiecle, & rejettée par l'égliſe catholique. Ces ſchiſma- 1170. *Boſio, l. f. 277. Epiſt. Gr pap. ſept.*

OUBERT. tiques ont un patriarche qu'ils appellent par excellence *le catholique*, & qui réſide à Cis, capitale de la petite Arménie. Les princes de ce petit état dépendoient originairement des empereurs de Conſtantinople, mais dans les fréquentes révolutions qui agiterent cet empire, ils n'en reconnoiſſoient l'autorité que quand on les y pouvoit forcer; & à la faveur de quelques châteaux ſitués ſur des montagnes inacceſſibles, ils ſe maintenoient également contre les incurſions des Turcomans & contre les entrepriſes des Grecs.

Thoros ou Théodore regnoit alors dans cette contrée. Ce prince, quoique ſchiſmatique, pour ſe ſoutenir contre les Grecs, avoit fait une alliance particuliere avec les Latins d'orient. Il ſouffroit que les hoſpitaliers & les templiers euſſent des égliſes dans ſes états; & même ſon frere appellé Melier ou Milon, avoit renoncé au ſchiſme, & s'étoit fait templier. Le prince Théodore, pour attacher plus étroitement les Latins à ſes intérêts, avoit marié une de ſes ſœurs à un ſeigneur Latin, & il étoit ſorti de ce mariage un jeune prince appellé Thomas, qu'il avoit depuis reconnu pour ſon héritier & pour ſon ſucceſſeur.

1171. Ce prince étant mort, Thomas ſon neveu voulut prendre poſſeſſion de ſes états. Mais comme il n'adhéroit pas au ſchiſme, les Arméniens témoignerent beaucoup d'éloignement pour ſa domination. Le templier Melier ſe prévalant de cette averſion des peuples,

*Will. Tyr. l. 20. c. 28.*

abandonna ſon ordre, prit les armes de concert avec Saladin, en obtint même un ſecours conſidérable de troupes, chaſſa ſon neveu de l'Arménie, & s'en rendit le maître. Il entra enſuite dans la principauté d'Antioche, & juſques ſur les frontieres du royaume de Jéruſalem. Ses troupes portoient le fer & le feu de tous côtés, & laiſſoient dans tous les lieux où elles paſſoient, des triſtes marques de leur fureur. On ne peut exprimer toutes les cruautés que ce religieux apoſtat exerça contre les chrétiens Latins, & ſur-tout contre les hoſpitaliers & les templiers ſes freres. Il faiſoit poignarder de ſang froid ceux qui tomboient entre ſes mains, ou il les livroit aux infideles, comme des gages & des preuves de ſa foi: & on faiſoit expirer ces ſoldats de Jeſus-Chriſt, dans les tourmens les plus affreux. JOUBERT.

Le grand-maître Joubert eut bien voulu aller en perſonne réprimer les courſes de ce renégat, & tirer vengeance de tant de cruautés. Mais comme il étoit encore chargé de la régence de l'état, & qu'il ne pouvoit quitter les frontieres de l'Egypte, ſans les abandonner aux incurſions des troupes de Saladin, il ordonna à un chevalier de ſon ordre, grand commandeur, qui veilloit ſur les frontieres du côté de la Syrie, de faire prendre les armes aux hoſpitaliers & aux ſoldats dont il avoit le commandement, de chercher l'apoſtat Melier, & de lui livrer combat.

Boémond III du nom, regnoit alors dans

JOUBERT. la principauté d'Antioche. Il étoit fils de Raimond, frere de Guillaume, dernier comte de Poitiers, d'Auvergne, & duc d'Aquitaine; & ce Raimond, comme nous l'avons dit, par le moyen de l'hoſpitalier Joubert, avoit épouſé la princeſſe Conſtance héritiere de la principauté d'Antioche, & fille unique de Boémond II. Ce jeune prince & les templiers ſe joignirent aux hoſpitaliers contre l'apoſtat Melier: & Amaulry, roi de Jéruſalem, à ſon retour de Conſtantinople, où il avoit reçu plus d'honneurs & de promeſſes, que de ſecours effectifs, ſe diſpoſoit à marcher à la tête de ſes troupes pour aller prendre le commandement de l'armée. Mais il apprit que Melier ne ſe ſentant pas en état de tenir la campagne, avoit gagné les défilés des montagnes, & s'étoit retranché dans des endroits où il n'étoit pas aiſé de le forcer.

1172. Les Turcomans, de leur côté, pour faire diverſion en faveur de l'Arménien, avoient formé le ſiége d'Arac ou de Krac, place à l'entrée de l'Arabie pétrée. Aux premieres nouvelles qu'on en eut à Jéruſalem, Thoron, connétable du royaume, ſuivi de tout ce qu'il y avoit d'hoſpitaliers & de templiers dans Jéruſalem, accourut pour y jetter du ſecours. A l'approche de l'armée chrétienne, les infideles leverent le ſiége & ſe retirerent dans leur pays.

*Willel. Tyr. Ibid.*

Comme les fautes ſont perſonnelles, & que dans le college même des apôtres, il s'eſt trouvé un traître & un perfide, l'apoſtaſie de

Melier n'auroit fait aucun tort à la réputation des templiers; mais une action cruelle que commit peu après un religieux de cet ordre, à l'égard d'un envoyé du prince des aſſaſſins, & qui fut diſſimulée par le grand-maître, commença à affoiblir & à diminuer l'eſtime & l'affection que l'on avoit alors pour tout l'ordre en général. JOUBERT

Depuis pluſieurs ſiecles, il s'étoit établi dans les montagnes de Phénicie, entre Tortoſe ou Antarade, comme on l'appelloit en ce tems-là, & la ville de Tripoli, une eſpece de bandits, en apparence mahométans, mais qui n'avoient guère pris de cette ſecte que la haine du nom chrétien, barbares ſans loi, ſans foi, & qui n'avoient pour religion qu'un dévouement aveugle à toutes les volontés de leur chef; les crimes les plus affreux devenoient par ſes ordres des vertus héroïques. Ils choiſiſſoient ce commandant à la pluralité des ſuffrages. Il ne prenoit point d'autre qualité que celle de Vieux ou de Senieur, *Senior*, terme dont en ce tems-là, on fit celui de *Seigneur*, qui dans la baſſe latinité ſignifie la même choſe; & il ſe diſoit *Seigneur* de la montagne, par rapport aux pays montueux que ces bandits occupoient.

Mais ſous un titre & une qualité ſi modeſte, ce chef d'aſſaſſins jouiſſoit d'une autorité plus abſolue que celle des plus grands rois. Sa puiſſance étoit d'autant plus ſolide, qu'elle étoit fondée ſur un principe de religion, & qu'on élevoit ce peuple féroce & ignorant,

JOUBERT. dans la croyance que s'ils mouroient dans l'exécution des ordres de leur chef, ils alloient prendre les premieres places dans un paradis délicieux. Le ſeigneur de la montagne ſe ſervoit de ces malheureux pour ſe défaire de ſes ennemis particuliers. Ils alloient poignarder les princes mêmes & les ſouverains, juſques dans leur palais & au milieu de leurs gardes. C'étoit comme une école & une académie d'aſſaſſins; & la crainte des tourmens les plus affreux n'empêchoit point ces barbares d'exécuter de ſi cruelles commiſſions.

*Will. Tyr. l. 14, c. 9, l. 20, c. 21. Mat. Paris ſur l'an 150. Will. Neub. l. 4, c. 24. Idem. 5. c. 16. Jacques de Vitri, l. 1, c. 13 & 14. Id. l. 3, p. 1126.*

Pour ne ſe pas rendre ſuſpects, ils ne portoient point ordinairement d'autres armes qu'un poignard appellé en langage Perſan *Haſſiſin:* on leur en donna le nom, dont nous avons fait le nom d'*Aſſaſſin*. Ce petit état ne conſiſtoit qu'en quelques châteaux bâtis ſur la croupe des montagnes, ou ſur des rochers inacceſſibles; mais il y avoit dans les gorges de ces montagnes, & dans les vallées un grand nombre de villages habités par plus de ſoixante mille perſonnes, tous cruels, fanatiques, meurtriers par principe de conſcience, & ſi déterminés, que la plûpart des princes voiſins beaucoup plus puiſſans, n'oſoient cependant leur faire la guerre. On rapporte qu'un ſultan de Damas ayant fait dire par ſon envoyé à un ſeigneur de la montagne, appellé Hacen, qu'il ruineroit ſon petit état, s'il ne lui payoit tribut, ce chef des aſſaſſins, ſans lui répondre, commanda en préſence de cet envoyé, à un de ſes ſujets

*Voyez les obſervations de Ducange ſur l'hiſtoire de S. Louis, p. 87, édit. 1668.*

de ſe précipiter du haut d'une tour, & à un autre de s'enfoncer un poignard dans le cœur, & qu'ils obéirent à l'inſtant. Alors Hacen ſe tournant vers l'ambaſſadeur qui n'avoit vu qu'avec frayeur un ſi étrange ſpectacle : *Rapporte à ton maître*, lui dit-il, *que j'ai ſoixante mille hommes auſſi dévoués à mes ordres que ces deux hommes.* Et depuis ce tems-là, le ſeigneur de la montagne n'entendit plus parler des prétentions du ſultan. D'autres hiſtoriens prétendent que ce fut un comte de Champagne, qui allant avec un ſauf-conduit du ſeigneur de la montagne, de Tyr à Antioche, & paſſant par ce petit état, fut témoin d'un ſi horrible ſpectacle. JOUBERT.

La plûpart des ſouverains, chrétiens & mahométans, pour ſe ſouſtraire à la fureur de ces aſſaſſins, envoyoient des préſens magnifiques à leur chef. Les templiers qui occupoient des places voiſines de leur pays, étoient les ſeuls qui euſſent oſé leur faire la guerre, & tâché de purger la terre de ces monſtres. Mais comme ces barbares, qui auroient pu s'en venger ſur le grand-maître de cette religion, n'ignoroient pas que l'ordre gouverné en forme de république, ne finiroit point quand ils en auroient tué le chef, & qu'il ſeroit auſſi-tôt remplacé par un ſucceſſeur auſſi animé à leur faire la guerre, pour obtenir la paix, ils s'aſſujettirent à la fin, à payer à l'ordre un tribut de deux mille écus d'or par an.

Le ſeigneur qui commandoit alors dans

JOUBERT. ces montagnes, ſoit par un motif de religion, ſoit pour s'affranchir de ce tribut, envoya un ambaſſadeur au roi de Jéruſalem, pour lui témoigner qu'il étoit prêt de ſe faire baptiſer avec tous ſes ſujets, ſi les templiers vouloient les décharger de ce tribut. Amaulry reçut avec joie cette propoſition, promit l'extinction du tribut, dont il s'engagea d'indemniſer les templiers, combla de préſens l'envoyé, & à ſon retour, il le fit accompagner, dit Guillaume de Tyr, par un de ſes gardes qui avoit ordre de le conduire juſques ſur les frontieres de l'état. Ils avoient déja paſſé Tripoli, & ils étoient prêts d'entrer dans les détroits des montagnes, lorſqu'un templier, appellé du Meſnil, emporté par l'animoſité qui étoit depuis ſi long-tems entre les chrétiens & les aſſaſſins, & ſans égard ni à la foi publique, ni à la ſauve-garde du roi, paſſa ſon épée au travers du corps de l'envoyé, & le tua ſur le champ.

On ne peut exprimer la colere & l'indignation du roi, quand il apprit qu'on avoit violé ſi malheureuſement le droit des gens, ſur-tout à l'égard d'un chef de bandits, qui pour uſer de repréſailles, ne manqueroit pas d'aſſaſſins. Il envoya demander auſſi-tôt le criminel à Odon de Saint-Amand, alors grand-maître de cet ordre; mais Odon le refuſa, ſous prétexte que ſon religieux n'étoit pas juſticiable des officiers royaux. Ce n'eſt pas qu'il ne convînt du crime que le templier avoit commis, il l'avoit même fait arrêter & mis

dans les fers. Mais comme il s'agiſſoit de la compétence des juges, & qu'il prétendoit que les templiers ne relevoient que du pape, il déclara qu'il alloit envoyer à Rome le criminel chargé de chaînes, & qu'en attendant ſon jugement, il défendoit, ſous peine d'excommunication, & conformément aux privileges de l'ordre, à qui que ce fût, d'attenter à ſa perſonne. JOUBERT

Le roi, ſans s'arrêter à ces proteſtations, fit enlever le criminel, & le fit conduire à Tyr dans ſes priſons: & ce prince, pour ſatisfaire à ſa juſtice & au reſſentiment du ſeigneur de la montagne, en auroit fait faire une punition exemplaire, ſi la mort dont il fut prévenu dans cette conjoncture, n'avoit ſauvé la vie au priſonnier.

Amaulry laiſſa trois enfans de deux mariages, deux filles & un garçon. L'ainée des filles, appellée Sybille, étoit veuve alors de Guillaume Long-épée, marquis de Montferrat. La cadette nommée Iſabelle, ſortie du ſecond mariage & de Marie, princeſſe Grecque, & niece de l'empereur Manuel, épouſa depuis, à l'âge de huit ans, Onfroy de Thoron, petit-fils du connétable de Jéruſalem. L'ainé de tous ſes enfans, & le ſucceſſeur d'Amaulry, fut Baudouin IV, qui étoit ſorti de ſon premier mariage avec Agnès, fille de Joſſelin de Courtenay, ſecond du nom, & prince d'Edeſſe.

Baudouin étoit né avec de grandes infirmités, & pendant tout ſon regne, il ne fit,

TOUBERT. pour ainſi dire, que toujours mourir. On lui donna pour régent de ſes états, Raimond III, comte de Tripoli, dit le jeune, ſon plus proche parent, fils de Raimond II, & de Hodierne, fille de Baudouin II, roi de Jéruſalem, & veuve du fameux Tancrede, qui ſe ſignala à la ſuite de Godefroy de Bouillon. Raimond III étoit iſſu de mâle en mâle de ce premier comte de Toulouſe, qui avoit acquis tant de gloire dans la premiere croiſade.

Pendant la minorité de Baudouin, les forces du royaume de Jéruſalem diminuoient à meſure que la puiſſance de Saladin augmentoit. Ce prince, après s'être rendu maître de la plûpart des états de Noradin, de concert avec ſa veuve qu'il avoit épouſée, venoit d'emporter Damas. Le comte de Tripoli allarmé de la puiſſance d'un voiſin ſi redoutable, porta toutes les forces du royaume de ce côté-là, & il ſe prévalut même de l'abſence de Saladin, qui étoit retourné en Egypte, & aſſiégea Harem, château voiſin & dépendant d'Alep. Le prince d'Antioche, & le comte de Nevers, que la dévotion avoit conduit à la terre ſainte (*a*), ſe rendirent au ſiege à la tête de différens corps de troupes, auxquels ſe joignirent, au rapport de Guillaume de Tyr, le grand-maître des hoſpitaliers, avec ſes confreres & pluſieurs templiers. Le ſiége fut long,

(*a*) Aſſumptis ergo ſuis & domino comite Tripolitano, magiſtroque domûs hoſpitalis, & multis ex fratribus militiæ templi, ad partes contendit Tripolitanas. *Will. Tyr. l.* 2, *c.* 18.

& ne ſe termina que par un traité ſecret que le comte de Tripoli fit avec les Turcs, dont il reçut de l'argent pour ſe retirer. Ce commerce infame d'un prince chrétien avec des infideles, eut depuis des ſuites funeſtes pour les chrétiens Latins. JOUBERT

Pendant ce ſiége, Saladin à la tête d'une puiſſante armée, étoit entré par l'Egypte dans la Paleſtine. Le roi Baudouin devenu majeur, & pendant quelques intervalles que lui donnerent ſes infirmités, monta à cheval pour s'oppoſer à ce conquérant. Il le rencontra proche d'Aſcalon, on en vint aux mains, & quoique les forces des deux partis fuſſent fort inégales; que Saladin eût au moins vingt-ſix mille chevaux, & qu'à peine on en comptât quatre cens avec trois mille hommes de pied dans l'armée chrétienne; cependant ces troupes ayant attaqué de nuit le camp ennemi, jetterent l'épouvante parmi les infideles: la plûpart prirent la fuite, & Saladin même, tout intrépide qu'il étoit, pour ſe ſauver plus promptement, ſe jetta à demi-nud ſur un dromadaire, & ſe retira ſur les terres de ſa domination.

L'année ſuivante, Baudouin, pour s'oppoſer aux courſes des Arabes, entreprit de fortifier un (a) château ſur les terres mêmes

(a) Eodem anno, chriſtiani firmaverunt caſtellum fortiſſimum in terrâ Saladini ad vadum Jacobi ultra fluvium Jordanis, ſed Saladinus illud per vim cepit, in cujus captione ſummus magiſter hoſpitalis captus fuit: & in terram Saladini ductus, fame periit. *Reg. de Hov. in Henr. II, p.* 555.

JOUBERT. de Saladin, & au-delà du fleuve du Jourdain, dans un endroit nommé le gué de Jacob. Ce fut le ſujet d'une nouvelle bataille, mais qui ne fut pas auſſi heureuſe pour les chrétiens que la précédente. Car Saladin les ayant attirés dans une embuſcade qu'il avoit cachée dans des cavernes & des rochers, ils ſe trouverent ſurpris & enveloppés de tous côtés. L'armée chrétienne ne pouvant ni avancer ni reculer, ſe débanda; il n'y eut que les hoſpitaliers & les templiers qui firent ferme: la plûpart furent taillés en pieces. Joubert, grand-maître des hoſpitaliers, percé de coups, eut encore aſſez de forces pour paſſer le Jourdain à la nage, & gagna le château de Beaufort; mais Odon de Saint-Amand, grand-maître des templiers, accablé par le nombre des ennemis, reſta priſonnier de ces infideles. Robert du Mont, hiſtorien contemporain, rapporte que Saladin lui offrit ſa liberté, en échange d'un de ſes neveux, qui étoit priſonnier de l'ordre; mais que ce généreux grand-maître lui répondit courageuſement qu'il ne vouloit point par ſon exemple, autoriſer ceux de ſes religieux qui, dans l'eſpérance d'être rachetés, ſeroient aſſez lâches pour ſe rendre priſonniers; qu'un templier devoit vaincre ou mourir, & qu'il ne pouvoit donner au plus pour ſa rançon (a), que ſa ceinture & ſon couteau. On ne ſait point de quelle maniere il ſe retira des mains de ces

(a) Dicens non eſſe conſuetudinis militum templi ut aliqua redemptio daretur pro eis præter cingulum & cultellum. *Robert. de Monte, append. ad Sig. p. 666.*

barbares ; mais on verra par la ſuite de cette hiſtoire qu'il revint à Jéruſalem. JOUBERT.

On ne peut exprimer la conſternation où ſe trouvoient les chrétiens Latins après cette défaite ; l'ennemi victorieux mettoit tout à feu & à ſang dans le royaume ; l'armée chrétienne étoit diſſipée ; le roi retombé dans ſon infirmité ordinaire, qui étoit dégénérée en lepre ; & des deux grands-maîtres l'un ſe trouvoit priſonnier des ennemis, & l'autre hors d'état d'agir à cauſe de ſes bleſſures.

Dans cette extrêmité, l'état ne pouvoit ſoutenir la guerre : il fallut avoir recours à la négociation, la ſeule reſſource des plus foibles. On demanda une treve à Saladin, qui la vendit à prix d'argent, & qu'il n'eût pas même accordée, ſi la famine n'eût alors déſolé ſes provinces. 1176.

Dès l'année précédente, le pape Alexandre III avoit convoqué un concile général à Rome, qui eſt le troiſiéme de Latran : il y avoit appellé les prélats Latins d'orient, dans la vue de prendre avec eux de juſtes meſures pour la défenſe de la terre ſainte. On vit arriver à Rome les archevêques de Tyr & de Céſarée, Albert, évêque de Bethléem, Raoul de Sebaſte, Joſſe d'Acre, & Romain de Tripoli, avec le prieur du ſaint ſépulchre, député du patriarche de Jéruſalem, & un abbé du Mont de Sion. Ces prélats repréſentoient que pour conſerver ce qui reſtoit aux chrétiens dans la terre ſainte, tout dépendoit de la priſe de la

JOUBERT. ville de Damiette, qui ſerviroit de barriere à la Paleſtine, & de porte, ſi on vouloit faire de plus grands progrès dans l'Egypte : ce qui fait voir en paſſant, que le projet du roi Amaulry III & du grand-maître d'Aſſalit, dont nous avons parlé, ne pouvoit être que très-utile, ſi, dans le cours de cette guerre, le roi de Jéruſalem n'eût pas été plus ſenſible à la honteuſe paſſion d'accumuler des tréſors, qu'à mettre, par de ſolides conquêtes, la terre ſainte à couvert des incurſions des Egyptiens.

Comme nous ne parlons du concile de Latran que par rapport à ce qui regarde les intérêts de la terre ſainte, & la conduite des hoſpitaliers, nous ne ferons mention que de ce qui s'y paſſa à ce ſujet. Des évêques de la Paleſtine renouvellerent dans ce concile les plaintes que Foucher, patriarche de Jéruſalem, avoit faites autrefois au pape Adrien IV contre les privileges des hoſpitaliers & des templiers (*a*). *Nous apprenons*, dit le ſaint concile, *par les plaintes véhémentes des évêques, nos confreres, que les templiers & les hoſpitaliers abuſent des privileges qu'ils ont reçus du ſaint ſiége, que leurs chapelains & leurs religieux prêtres, ſe prévalant de l'uſurpation que des laïcs ont*

(*a*) Fratrum autem & coepiſcoporum noſtrorum vehementi conqueſtione comperimus, quòd fratres templi & hoſpitalis, aliique profeſſionis religioſæ, indulta ſibi ab apoſtolicâ ſede excedentes privilegia, contra epiſcopalem auctoritatem multa præſumunt, *&c. cap. 9.*

*faite*

*faite autrefois de quelques égliſes paroiſſiales, s'en ſont fait faire, ſans la participation des ordinaires, une rétroceſſion; qu'ils y adminiſtrent les ſacremens à des excommuniés, & qu'ils y enterrent avec toutes les cérémonies ordinaires de l'égliſe; qu'ils abuſent encore de la permiſſion donnée à leurs freres, de faire ouvrir une fois les égliſes interdites, & que dans ces mêmes lieux ils s'aſſocioient des confreres ſéculiers, qu'ils prétendent rendre participans de leurs priviléges, comme s'ils étoient religieux.* Le concile ajoute, que ces abus venoient moins des ſupérieurs, que de l'indiſcrétion des particuliers. Pour y remédier, il défendit aux ordres militaires, & même aux autres communautés régulieres, de recevoir à l'avenir la ceſſion des égliſes & des dîmes, ſans la participation des ordinaires, avec injonction d'abandonner celles dont depuis peu ils s'étoient mis en poſſeſſion; qu'à l'égard des égliſes qui ne ſont point de leur fondation, & qui ne ſont point deſſervies par des chapelains de l'ordre, ils doivent préſenter à l'évêque diocéſain, les prêtres qu'ils deſtinoient pour les deſſervir, & ne ſe réſerver que la connoiſſance du temporel qui leur appartenoit. Que, conformément à leurs priviléges, ils ne pourront faire ouvrir des égliſes interdites, qu'une ſeule fois dans l'année, & ſans y faire donner la ſépulture à qui que ce ſoit, & qu'aucun des confreres & des aſſociés à l'ordre ne ſera admis à participer à ſes pri- JOUBERT.

JOUBERT. viléges, s'il n'eſt actuellement religieux. Tel fut le réglement que le ſaint concile preſcrivit ſur les plaintes des évêques, & qui dans le fond ne diminuoit rien des droits & des priviléges des ordres militaires.

Par le chapitre 23 du même concile, on condamne la dureté des eccléſiaſtiques, qui ne permettoient pas aux lépreux d'avoir des égliſes particulieres, quoiqu'ils ne fuſſent pas admis dans les égliſes publiques. Le concile ordonne que dans tous les lieux où les lépreux vivront en communauté, ils puiſſent avoir une égliſe, un cimetiere & un prêtre particulier : c'eſt la premiere conſtitution que l'égliſe ait faite en faveur des lépreux (*a*).

La jalouſie que le clergé de la Paleſtine conſervoit contre les ordres militaires, n'empêcha pas Renaud, ſeigneur de Margat, de faire aux hoſpitaliers une donation, ou pour mieux dire, de faire avec ces chevaliers un échange de ce château ſitué ſur les confins de la Judée, ainſi que nous l'apprenons de l'auteur des aſſiſes de Jéruſalem. Ces religieux le fortifierent, y mirent garniſon, &

(*a*) Eccleſiaſtici quidam quæ ſua ſunt, non quæ Jeſu-Chriſti quærentes, leproſis qui cum ſanis habitare non poſſunt, & ad eccleſiam cum aliis convenire, eccleſias & cæmeteria non permittunt habere, nec proprii juvare miniſterio ſacerdotis, quod quia procul à pietate chriſtianâ eſſe dignoſcitur, de benignitate apoſtolicâ conſtituimus, ut ubicumque tot ſimul ſub communi vitâ fuerint congregati, qui eccleſiam ſibi cum cæmeterio conſtituere, & proprio valeant gaudere præſbytero, ſine contradictione aliquâ permittantur habere. 3. *Conc. Lat. ch.* 25.

en firent depuis de ce côté-là, un des plus puiſſans boulevards de la chrétienté en orient. JOUBERT.

Cette acquiſition ne fut pas capable de compenſer la perte que l'ordre fit la même année, de frere Joubert, ſon grand-maître, prince auſſi ſage, & auſſi habile dans le gouvernement, que grand capitaine. 1178.

Nous avons vu que Joubert ayant été ſurpris par Saladin dans une embuſcade, ſe retira dans le château de Beaufort. Saladin l'y fit aſſiéger par un de ſes généraux. Ce ſiége fut long & meurtrier : le grand-maître des hoſpitaliers, qui s'étoit enfermé dans cette place, ſoutint pluſieurs aſſauts avec beaucoup de courage. La plûpart de ſes chevaliers animés par ſon exemple, & qui combattoient ſous ſes yeux, ſe firent tuer en défendant les brêches, ſans que le grand-maître voulût entendre parler de capitulation. Enfin les infideles firent de ſi puiſſans efforts, qu'ils emporterent la place l'épée à la main, taillerent en pieces ce qui reſtoit de chevaliers, firent priſonnier le grand-maître : & leur commandant, pour ſe venger de la réſiſtance du grand-maître, le fit jetter dans un cachot où on le laiſſa mourir de faim. C'eſt ainſi que cet illuſtre chevalier couronna une vie employée à la défenſe des autels, par une mort précieuſe devant Dieu. D'autres auteurs prétendent qu'il ne tomba point entre les mains des infideles ; mais que voyant la décadence du royaume de Jéruſalem, il en mourut de chagrin. P. 226

ROGER DESMOULINS.

Le chapitre s'étant aſſemblé après ſa mort, fit remplir ſa place par frere ROGER DESMOULINS, chevalier qui par ſa conduite & par ſa valeur, juſtifia le choix de ſes confreres. Ses premiers ſoins, après ſon inſtallation, furent d'exhorter le régent & les principaux ſeigneurs du royaume à continuer avec vigueur la guerre contre Saladin. Mais la jalouſie & la concurrence entre les grands pour le gouvernement de l'état, pendant l'infirmité du roi; les intelligences criminelles de quelques ſeigneurs avec les infideles, & la diviſion qui ſurvint de ſon tems entre les deux ordres militaires; tout cela ne contribua pas moins aux conquêtes de Saladin, que ſa propre valeur & le courage de ſes ſoldats.

1179.

L. 1, p. 96.

Nous avons rapporté ſur le témoignage de Brompton, hiſtorien Anglois, & du même ſiecle, que l'ordre des templiers étoit comme une branche de celui des hoſpitaliers de ſaint Jean, mais que cette branche, dit ce même auteur, devenue un grand arbre, ſembloit faire ombre à la tige dont elle étoit détachée, & l'étouffer. Cette émulation entre les deux ordres militaires, le deſir d'accumuler de nouveaux revenus à l'envi l'un de l'autre, certaine jalouſie preſqu'inſéparable de la profeſſion des armes, & des diſputes ſur le rang & la préſéance, ſoit à la guerre ou dans les conſeils d'état, tout concouroit à entretenir entr'eux une méſintelligence, qui enfin avoit éclaté juſqu'au point de ſe faire la guerre, & de ſe

charger toutes les fois qu'ils ſe rencontroient. ROGER DESMOULINS.

On ne peut diſconvenir que, par une conduite ſi violente, & ſi indigne de religieux, la piété ne s'affoibliſſe conſidérablement dans l'un & l'autre ordre ; & ſi nous trouvons toujours dans ces guerriers la même valeur, il faut avouer qu'elle étoit moins animée par la charité, que par des motifs humains de gloire & d'ambition.

Comme ces religieux militaires ne reconnoiſſoient que le pape pour ſupérieur, le roi fit donner avis de leurs diviſions à Alexandre III. Ce pontife, qui prévit combien les ſuites en pourroient être funeſtes aux chrétiens de la terre ſainte, obligea ces chevaliers, à ſe reconcilier. Il ſe fit par ſon ordre un traité de paix ; les deux grands-maîtres le ſignerent par le conſeil, diſent-ils dans cet acte, & par la volonté expreſſe des deux chapitres, & ils tranſigerent, tant au ſujet de pluſieurs terres dont ils prétendoient la poſſeſſion, qu'au ſujet de différentes ſommes qu'ils ſe demandoient réciproquement. On voit dans cet acte que le pape avoit ordonné aux uns & aux autres, que s'il ſurvenoit entr'eux de nouveaux ſujets de conteſtation, ils ſeroient obligés de nommer, chacun de leur côté, trois anciens chevaliers de la langue & du prieuré où le différend ſe ſeroit élevé, pour en décider abſolument ; que ſi ces arbitres ne pouvoient convenir entr'eux, ils pourroient s'en remettre à des amis com- *Rimer ad ann.* 1182. *t.* 1, *p.* 149.

ROGER DESMOULINS.

muns qu'ils choiſiroient de concert, & qui leur ſerviroient de ſur-arbitres, ou que la connoiſſance en ſeroit renvoyée au ſaint ſiége. Le pape ajoute dans ſa bulle, qu'en attendant le jugement ſouverain qui en émanera, il exhorte les chevaliers des deux ordres à ſe prévenir mutuellement par des marques d'honneur & de conſidération, & de concourir indifféremment au bien & à l'avantage des deux maiſons : *en ſorte*, dit Alexandre, *que quoique leur inſtitution ſoit différente, il paroiſſe par le lien de la charité qui les doit unir, que ce ne ſoit qu'un ſeul & un même ordre militaire & régulier.*

Les hoſpitaliers & les templiers ſe conformerent en apparence aux intentions du pape; mais, pour dire la vérité, l'autorité de ce pontife aſſoupit plutôt qu'elle ne termina des différens qui avoient leur ſource dans l'avarice & dans l'ambition; deux paſſions qui ont jetté de profondes racines dans le cœur des hommes.

Une autre paſſion d'autant plus dangereuſe qu'elle ne s'inſinue dans le cœur qu'à la faveur de la beauté & des graces, penſa exciter une guerre civile dans la principauté d'Antioche. Boémond qui en étoit le prince ſouverain, avoit épouſé en premieres noces une fille de la maiſon d'Iblin; & depuis la mort de cette princeſſe, il s'étoit remarié avec une princeſſe Grecque, appellée Théodore. Boémond, ſéduit par les charmes d'une concubine, avoit abandonné ſon épouſe légitime. Le patriarche

d'Antioche, après des monitions canoniques qui furent inutiles, l'excommunia, & jetta un interdit général ſur tous ſes états; eſpece de châtiment qui enveloppe l'innocent avec le coupable, & qui eſt ſouvent très-dangereux par ſes ſuites. En effet Boémond emporté par ſa paſſion, & irrité d'une procédure qui pouvoit exciter une révolte dans ſa principauté, fit ſaiſir par ſes officiers le temporel du patriarche, le chaſſa d'Antioche, & l'aſſiégea depuis dans un château qui lui appartenoit, & où il s'étoit retiré avec les principaux de ſon clergé. Le patriarche d'Antioche étoit regardé comme le premier prélat de l'orient, tant par la fondation de ſon égliſe, rapportée à ſaint Pierre, que par l'étendue de ce dioceſe, qui comptoit dans ſa dépendance 12 métropolitains, 153 évêques ſuffragans, & dans la ſeule ville d'Antioche plus de 360 égliſes. Comme le patriarche n'étoit pas ſans un grand nombre de créatures attachées à ſa dignité, & le prince ſans ennemis ſecrets, & que les premiers ſeigneurs de cet état, & même le peuple, étoient mécontens du gouvernement, les uns & les autres ne furent pas fâchés de trouver un prétexte ſi plauſible pour éclater. Toute la principauté fut bientôt en armes. Les mécontens, ſous prétexte de défendre la cauſe de l'égliſe, cherchoient à venger leurs injures particulieres: chacun prit parti ſuivant ſa paſſion ou ſes intérêts. ROGER DESMOULINS.

Le roi de Jéruſalem, ou plutôt ſon conſeil, craignant que les infideles ne ſe pré-

ROGER DESMOULINS.

valuſſent de ces diviſions, engagerent le patriarche de Jéruſalem, & les deux grands-maîtres, à ſe tranſporter en diligence ſur les lieux pour tâcher d'y rétablir le calme. Ces députés, en paſſant par Tripoli, emmenerent avec eux le comte Raimond, ami particulier du prince Boémond. Ils s'aſſemblerent d'abord à Laodicée, d'où ils ſe rendirent à Antioche. Il y eut beaucoup de conférences & de paroles portées de part & d'autre; enfin, on fit une eſpece de traité proviſionnel, par lequel on convint que de part & d'autre on mettroit les armes bas; qu'on rétabliroit inceſſamment le patriarche dans la jouiſſance de ſon temporel; que l'interdit ſeroit levé, mais que le prince demeureroit excommunié, s'il ne quittoit ſa concubine. Cette reſtriction ne fit qu'allumer ſa paſſion pour cette femme, & ſa haine contre les principaux ſeigneurs de la principauté. Il bannit depuis ſous différens prétextes le connétable, le chambellan & trois autres ſeigneurs qui avoient fait paroître trop d'attachement pour le patriarche: ils ſe retirerent auprès de Rupin, prince de la petite Arménie, qui, de concert avec les grands du pays, s'étoit défait de l'apoſtat Melier, & qui lui avoit ſuccédé dans cette principauté.

Le grand-maître, quelque tems après ſon retour d'Antioche, apprit avec beaucoup de douleur, que la plûpart des chevaliers de ſon ordre, qui étoient établis à Conſtantinople, avoient été maſſacrés dans un tumulte qui

s'étoit élevé dans cette ville impériale contre les Latins. L'empereur Manuel Comnene, dans la vue d'éteindre le ſchiſme, auquel il n'adhéroit pas, avoit attiré à Conſtantinople un grand nombre de Latins, dont il ſe ſervoit même dans le miniſtere, & dans les affaires d'état. Les hoſpitaliers poſſédoient dans Conſtantinople le fameux hôpital de ſaint Sanſon, ſitué entre l'égliſe de ſainte Sophie & celle de ſaint Irene : & ils étoient encore maîtres de l'hôpital de ſaint Jean l'Aumônier. ROGER DESMOULINS.

*Il eſt vraiſemblable*, dit M. du Cange, hiſtorien moderne, mais reſpectable par ſa profonde érudition, *que cette égliſe de ſaint Sanſon fut donnée aux hoſpitaliers de ſaint Jean de Jéruſalem par l'empereur Manuel Comnene, qui affectionna tellement les Latins, & particuliérement les François du royaume de Jéruſalem, qu'il en encourut la haine de ſes ſujets.* *Obſervations ſur l'hiſtoire de Godefroy de Villehardouin, n. 104. pag. 302.*

Cette haine éclata après ſa mort; les Grecs aigris par des différens de religion, & qui ne vouloient point ſe ſoumettre à l'autorité du ſaint ſiége, mirent le feu aux maiſons des Latins, maſſacrerent ceux qui leur tomberent entre les mains, & n'épargnerent pas même un cardinal appellé Jean, que le pape, à la priere de l'empereur, avoit envoyé pour travailler à la réunion des deux égliſes. Les prêtres & les moines Grecs étoient les plus ardens à exciter ce maſſacre, & pour encourager les meurtriers, ils leur donnoient même de l'argent. Ces furieux entrerent dans *Will. Tyr. l. 22. chap. 11.*

ROGER DESMOULINS.

l'hôpital de ſaint Jean, dont nous venons de parler; tuerent impitoyablement les malades & les religieux hoſpitaliers qui les ſervoient. A peine en réchappa-t-il un petit nombre, qui s'embarquerent ſur un vaiſſeau, & porterent dans la Paleſtine les triſtes nouvelles de cette barbarie.

Ils trouverent l'état partagé & affoibli par des diviſions domeſtiques, qui en avancerent la ruine. La lepre, dont le roi étoit attaqué, ne lui permettant point de ſe marier, ni même de tenir les rênes du gouvernement, il avoit fait épouſer la princeſſe Sybille, ſa ſœur ainée, veuve du marquis de Montferrat, à Guy de Luſignan, de la maiſon de la Marche, fils de Hugues le Brun, que la dévotion du tems avoit conduit dans la Paleſtine: prince bien fait & de bonne mine, plus galant que guerrier; mais qui, après avoir ſu plaire à la princeſſe, n'eut pas de peine par ſon crédit à gagner les bonnes graces du roi.

Baudouin, depuis ce mariage, établit ſon beau-frere régent du royaume, & ne ſe réſerva que le titre de roi, & la poſſeſſion de la ville de Jéruſalem, avec une penſion de dix mille écus d'or.

La puiſſance ſouveraine à laquelle le roi aſſocia Luſignan, excita la jalouſie des grands, qui, nés dans la Paleſtine, traitoient ce prince d'étranger. Raimond, comte de Tripoli, fomentoit cette diviſion. Ce comte, le plus puiſſant des vaſſaux de la couronne, aſpiroit ſecrétement à la ſucceſſion de Baudouin.

ROGER DESMOULINS.

Comme le choix que le roi venoit de faire, ruinoit ſes eſpérances, on prétend que, pour les faire revivre, il prit dès-lors des meſures ſecretes avec Saladin. La trève que ce prince avoit faite avec le roi de Jéruſalem, duroit encore : il étoit queſtion de la rompre, ſans qu'on pût en attribuer la cauſe aux mahométans. Saladin, pour en faire naître l'occaſion, donna des ordres ſecrets à un gouverneur de ſa frontiere, de lâcher ſur les terres des chrétiens & parmi les champs qui étoient alors couverts de grains, des troupeaux de moutons, des chevaux, des vaches, & d'autres beſtiaux.

Renaud de Châtillon, ſelon Guillaume de Tyr, n'étoit qu'un aventurier (*a*) & un ſoldat de fortune ; mais bien fait de ſa perſonne, diſtingué par un grand nombre d'actions de valeur, & qui dans ſa jeuneſſe, malgré l'inégalité des conditions, avoit épouſé ſecrétement Conſtance, princeſſe d'Antioche. Il étoit alors ſeigneur de Carach, place forte, ſituée ſur le haut d'une montagne. Les Latins l'avoient érigée en archevêché, ſous le nom de Mont-Royal ; on la nommoit auparavant la Pierre du déſert, parce qu'elle étoit à l'entrée de l'Arabie Pétrée. Châtillon

(*a*) Domina Conſtantia, domini Raimondi Antiocheni principis vidua, licet multos inclitos & nobiles viros ejus matrimonium appetentes more femineo repuliſſet, Rainaldum de Caſtilione quemdam ſtipendiorum militem ſibi occultè in matrimonium elegit. *Will. Tyr. l.* 17. *c.* 26.

ROGER DESMOULINS.

avec un bon nombre de templiers, s'y étoit fortifié, & de là, cet aventurier alloit ſouvent en parti. Les mahométans n'avoient point d'ennemi plus redoutable; il leur enlevoit ſouvent des caravanes entieres de pélerins qui faiſoient le voyage de la Mecque; & après les avoir mis dans les fers, il inſultoit encore à leur dévotion. Mahomet n'étoit pas épargné dans ſes railleries: il avoit même formé le deſſein de ruiner ſon tombeau qui étoit révéré à Médine, & pour lequel les infideles n'avoient pas moins de vénération, que les chrétiens pour le ſépulchre de Jeſus-Chriſt: il ſe ſeroit même rendu maître de cette ville & de la Mecque, ſi le gouverneur, qui commandoit dans l'Arabie pour Saladin, n'eût découvert ſon deſſein, & ne s'y fût oppoſé.

Saladin, par droit de repréſailles, fit mettre aux fers quinze cens chrétiens, marchands ou pélerins, dont le vaiſſeau avoit échoué proche Damiette. Il envoya enſuite demander au roi la reſtitution de tous les beſtiaux que Renaud & les templiers, au préjudice de la trève, avoient enlevés: & faute d'y ſatisfaire, cet ambaſſadeur avoit ordre de lui déclarer la guerre, & de proteſter que ce prince agiroit à l'égard des chrétiens arrêtés par ſon ordre, & de leurs effets, de la même maniere dont on agiroit à l'égard des troupeaux & de leurs conducteurs, qu'on retenoit, diſoit-il, ſi injuſtement à Carach.

Le roi eût bien voulu pouvoir donner ſa

tisfaction au Sultan qu'il redoutoit; mais ce prince étoit ſi peu autoriſé, & le gouvernement ſi foible, qu'il ne put jamais obliger Renaud & les templiers à reſtituer le butin qu'ils avoient fait. Saladin, ſous prétexte d'uſer de répreſailles, recommença à faire des courſes ſur les terres des chrétiens; la guerre s'enſuivit comme il l'avoit prévu. Il paſſe le Jourdain, tue tout ce qui ſe préſente en armes devant lui, enleve les femmes & les enfans, qu'il entraîne dans un indigne eſclavage; met le feu aux maiſons, ravage la campagne, & s'abandonne à toutes les cruautés qui pouvoient porter la crainte & la frayeur dans l'eſprit des peuples. ROGER DESMOULINS.

Ces ravages firent monter à cheval les principaux ſeigneurs du royaume, ſuivis de leurs vaſſaux, & accompagnés des deux ordres militaires. Il ſe forma de ces corps différens, une armée conſidérable. Le roi, dont le mal augmentoit tous les jours, ne ſe trouva plus en état de marcher à la tête de ſes troupes. Il avoit perdu la vue; la corruption de la lepre lui avoit même ôté l'uſage des pieds & des mains; ainſi il fut réduit à confier le commandement de l'armée à Luſignan, ſon beau-frere, qu'il avoit fait comte de Jaffa & d'Aſcalon, titres affectés à l'héritier préſomptif de la couronne. Le comte, ſoit par incapacité dans le métier de la guerre, ou par la jalouſie des chefs, fut plus de huit jours en préſence d'un ennemi plus foible que lui, & il le laiſſa même retirer avec ſon butin 1183.

ROGER DESMOULINS.

& ſes priſonniers, & repaſſer le Jourdain à ſa vue, ſans faire le moindre mouvement, & ſans oſer ſortir de ſes retranchemens.

Les chrétiens Latins, tous ſoldats & qui vouloient que leur prince fût capitaine, porterent leurs plaintes au roi de la lâcheté de ſon beau-frere; & la plûpart des ſeigneurs proteſterent hautement qu'ils ne marcheroient jamais en campagne ſous ſes ordres. Le roi, pour les ſatisfaire, retira le pouvoir qu'il lui avoit confié; & comme ſouvent les princes ne mettent point de bornes, ni à leurs faveurs, ni à leur reſſentiment, on le priva du comté de Jaffa, comme incapable de défendre cette importante place, qui étoit une des clefs du royaume. Le roi déſigna en même-tems pour ſon ſucceſſeur, le jeune Baudouin, ſon neveu, fils de la princeſſe Sybille, & du marquis de Montferrat, ſon premier mari, quoique ce jeune prince eût à peine cinq ans. Ce changement remplit l'état de diviſions. Guy de Luſignan ſe retira à Aſcalon, où il ſe fortifia d'abord contre le parti qui lui étoit oppoſé. Mais comme ce prince étoit plus capable de faire éclater ſon mécontentement par de vains diſcours, que de le ſoutenir les armes à la main, il revint bientôt à la cour; & en échange d'une couronne & d'une ſouveraineté qu'on lui avoit fait eſpérer, & qui n'a jamais de prix, il ſe contenta de la comté de Jaffa, qu'on lui rendit avec le titre de penſionnaire du roi.

*Will. Tyr. l. 23.*

Baudouin, qui n'étoit plus en état d'agir

par lui-même, remit le ſoin du gouvernement au comte de Tripoli, moins par confiance, que dans la crainte, s'il en étoit exclus, qu'il n'excitât de nouvelles brouilleries dans l'état. Raimond, l'auteur ſecret de toutes les cabales de la cour, refuſa d'abord la régence, qu'il ſavoit bien que perſonne n'accepteroit à ſon préjudice. Il fallut que le roi lui en fît de preſſantes inſtances, & il ne conſentit à ſe charger du gouvernement, qu'à condition que les hoſpitaliers & les templiers s'engageroient de défendre toutes les places qui pourroient être attaquées. Cependant, pour affermir ſon autorité, il obtint une nouvelle trève de Saladin, mais que ce prince infidele, pour ſe dédommager des frais de la guerre, n'accorda qu'à prix d'argent. ROGER DESMOULINS.

L'objet des chrétiens, en demandant cette trève, étoit de s'en ſervir pour avoir le tems de ſe procurer une nouvelle croiſade, & les ſecours des princes d'occident. Il étoit queſtion d'y envoyer une embaſſade ſolemnelle, & de charger de cette négociation des perſonnes habiles, & qui ſuſſent s'attirer de la conſidération par leur rang & par leur mérite.

Héraclius, patriarche de Jéruſalem, s'offrit pour cet emploi; homme vain, préſomptueux & qui ſe vanta de ne revenir qu'à la tête d'une armée compoſée des plus puiſſans princes de l'Europe. Celui de ces ſouverains ſur lequel il comptoit le plus, étoit Henri II, roi d'Angleterre, petit-fils de Foulques,

ROGER DESMOULINS. comte d'Anjou & roi de Jéruſalem, & par conſéquent, couſin germain de Baudouin. Ce qui augmentoit encore la confiance du patriarche, c'eſt qu'il avoit appris que le prince Anglois n'avoit reçu l'abſolution du pape, au ſujet de l'aſſaſſinat de ſaint Thomas, archevêque de Cantorbéri, dont il étoit ſoupçonné, qu'à condition de mener lui-même un puiſſant ſecours à la terre ſainte. Quoique ce prince n'eût pas commandé ce meurtre en termes exprès, cependant, comme il ſembloit y avoir donné lieu par des paroles imprudentes, il ſe ſoumit à ce genre de pénitence, & dans un concile tenu à Avranches en Normandie, le 27 ſeptembre 1172, il avoit promis ſolemnellement qu'à Noël prochain, il prendroit la croix pour trois ans, & partiroit l'été ſuivant pour Jéruſalem, ſi le pape ne l'en diſpenſoit; & que dans cette guerre, outre ſes propres troupes, il entretiendroit à ſes dépens deux cens templiers au moins pendant un an. Aucune de ces conditions n'avoit encore été accomplie depuis près de 13 ans qu'il s'y étoit engagé.

Le patriarche qui en étoit bien inſtruit, faiſoit agir tous ſes amis pour être envoyé en Europe, d'où il ſe flattoit de revenir avec un puiſſant ſecours, & comblé en ſon particulier de magnifiques préſens. Mais le conſeil avoit de la peine à remettre une négociation ſi importante à un prélat naturellement emporté, & qui ne connoiſſoit de manieres de traiter avec les hommes, que

celles de hauteur. Cependant comme il eût été dangereux de le refuſer, & que d'ailleurs on ſe flattoit que ſa dignité donneroit plus de conſidération à l'ambaſſade, on accepta ſes offres; mais on lui donna pour collégues les deux grands-maîtres, capables par leur modération & leur politeſſe, d'adoucir ce qu'il y avoit de féroce dans l'humeur du patriarche; outre que les chevaliers des deux ordres, par leur naiſſance & par leur valeur, étoient fort conſidérés dans l'occident, & auprès des ſouverains dont ils étoient nés ſujets. ROGER DESMOULINS.

Ces ambaſſadeurs partirent du port de Jaffa, & arriverent heureuſement à Brindes. Le pape Luce III, ſucceſſeur d'Alexandre, & l'empereur Fréderic I, étoient alors à Véronne: ils s'y étoient aſſemblés pour tâcher de donner la paix à l'Italie, qu'ils avoient miſe en feu par leurs prétentions réciproques. Nos ambaſſadeurs voulant profiter de cette occaſion, ſe rendirent en diligence à Véronne, & expoſerent à l'un & à l'autre la puiſſance formidable de Saladin, le malheureux état & la foibleſſe du royaume de Jéruſalem, & le beſoin qu'on avoit d'un puiſſant ſecours, ſi on vouloit conſerver la terre ſainte. L'empereur promit des troupes qu'il ne donna point; & le pape ne donna que des indulgences & des lettres de recommandation, qui ne lui coûtoient rien (*a*).

(*a*) Heraclius, patriarcha ſanctæ Reſurrectionis, & Rogerus magiſter domûs hoſpitalis Jeruſalem, ten-

ROGER DESMOULINS.

Ce pontife leur mit entre les mains des lettres très-preſſantes pour le roi d'Angleterre, qu'il menaça des jugemens de Dieu, s'il n'accompliſſoit la pénitence qu'on lui avoit impoſée : & par d'autres lettres il ſollicita vivement le roi de France à ſignaler ſon zele à ſon avénement à la couronne, par une entrepriſe ſi digne de la piété de ſes ancêtres. Nos ambaſſadeurs chargés de ces lettres, ſe diſpoſoient à paſſer dans les deux royaumes, quand ils furent arrêtés à Véronne par une violente maladie dont le grand-maître des templiers fut attaqué, & qui ſe termina par ſa mort. Les deux ambaſſadeurs, après lui avoir rendu les derniers devoirs, ſe mirent en chemin pour la France, & arriverent à Paris dans le mois de janvier de l'année 1185. Philippe II regnoit alors en France, jeune prince âgé d'environ vingt ans. Les ambaſſadeurs, après lui avoir remis les lettres du pape, lui expoſerent l'extrême danger où ſe trouvoit la terre ſainte de retomber ſous la tyrannie des infideles : & pour l'engager même à ſe mettre à la tête de ſes troupes, ils lui préſenterent les clefs de la ville de Jéruſalem, de la tour de David, & de l'égliſe du ſaint ſépulchre, comme une eſpece d'inveſtiture, ou du moins comme des gages

*Rog. de Hov. p. 628.*

Arnaud de Troye.

1185.

dentes in Occidentem, & per Italiam tranſitum facientes & Galliam, nec à domino papâ, nec ab imperatore Romano, nec à rege Francorum, aliqua conſolatoria receperunt. *Radulph. de Diceto. Angl. p.* 265.

du droit de protection qu'il devoit acquérir par ſes armes. Le roi reçut honorablement le patriarche & le grand-maître, & leur donna le baiſer de paix (*a*), dit Rigord : il ordonna en même-tems à tous les prélats de ſon royaume d'exhorter ſes ſujets à prendre la croix. Il la vouloit prendre lui-même ; mais le conſeil de ce jeune prince qui n'avoit point encore d'enfans, ne jugea pas à propos que dans la conjoncture des guerres continuelles que la France avoit à ſoutenir contre les Anglois & les Flamands, il quittât ſes états. Le roi ſe contenta d'aſſurer les ambaſſadeurs qu'il entretiendroit à ſes dépens (*b*) tous ceux qui ſe croiſeroient, & qui prendroient les armes par un motif auſſi ſaint & auſſi pieux. ROGER DESMOULINS.

Le patriarche & le grand-maître paſſerent enſuite en Angleterre, d'où le patriarche, comme nous l'avons dit, eſpéroit tirer de plus puiſſans ſecours. Ces ambaſſadeurs étant arrivés, rendirent au roi la lettre du pape, & lui repréſenterent le beſoin que les ſaints lieux avoient de ſes armes, & ſur-tout de ſa préſence. Henri les reçut avec de grandes

*Will. Neub. liv. 3. c. 12. p. 425. Roger de Hovenden, in Henr. II.*

(*a*) In oſculo pacis honorificè recepit, diligentiſſimè præpoſitis terræ ſuæ, ſive diſpenſatoribus præcipiens quòd ubicumque per terram irent, de reditibus regis ſufficientes expenſas illis miniſtrarent. *Rigord*, *p.* 171.

(*b*) De conſilio principum, ſtrenuos milites cum magnâ multitudine peditum armatorum de propriis reditibus ſumptus ſufficientes, prout famâ referente didicimus, miniſtrans, devotè Jeruſalem tranſmiſit. *Idem ibid.*

ROGER DESMOULINS.

démonſtrations d'honneur. On prétend même qu'il alla au-devant d'eux juſqu'à Redingue. Mais comme il étoit avancé en âge, & que d'ailleurs il avoit trois fils pleins de feu, d'un génie inquiet, dévorés d'ambition, & qu'il avoit bien de la peine à contenir ſous ſon autorité; un voyage de ſi long cours que celui de Jéruſalem dans cette conjoncture, ne lui parut convenable ni à ſa ſanté, ni à l'état préſent de ſes affaires. Cependant, pour amuſer les ambaſſadeurs, il remit la déciſion de cette entrepriſe au parlement, qui s'aſſembla le premier dimanche de carême. On expoſa de la part du roi dans cette auguſte aſſemblée, le deſir ſincere qu'il avoit pour accomplir ſa pénitence, de faire le voyage de la terre ſainte; mais en même-temps on ne diſſimula pas ſa vieilleſſe, le mauvais état de ſa ſanté, & même le beſoin que l'Angleterre avoit de ſa préſence. Des ſujets complaiſans devinerent aiſément les intentions du prince, & ne manquerent pas de s'y conformer; on lui envoya en cérémonie des députés, qui lui repréſenterent de la part de la nation, que par un engagement précédent à la mort de ſaint Thomas & à ſon abſolution, & par le ſerment ſolemnel qu'il avoit fait le jour qu'il avoit pris la couronne, il étoit plus obligé de reſter dans ſes états, pour les gouverner, que de les abandonner pour aller en perſonne faire la guerre dans la Paleſtine. Que le parlement cependant étoit d'avis d'accorder cinquante mille marcs d'argent pour lever des troupes,

qui partiroient inceſſamment pour l'Aſie ; qu'on prêcheroit la croiſade dans tout le royaume, & que le roi permettroit aux prélats & aux ſeigneurs qui voudroient prendre la croix, de ſortir du royaume pour une ſi ſainte expédition. Le roi fit part de cette réſolution aux ambaſſadeurs ; ils lui demanderent qu'au moins il envoyât un de ſes fils à la tête des croiſés. Mais il leur répondit, qu'alors il ne s'en trouvoit aucun en Angleterre, & qu'il ne pouvoit les engager en leur abſence. Le patriarche, naturellement emporté, lui dit fiérement qu'ils n'avoient pas beſoin de ſon argent ; mais d'un chef capable de conduire une armée. Il ajouta mille choſes violentes, juſqu'à lui reprocher ſes infidélités envers le roi de France, ſon ſeigneur, & même l'aſſaſſinat de ſaint Thomas de Cantorberi : & voyant que Henri, le plus fier de tous les hommes, rougiſſoit de dépit & de colere : « Voilà ma tête, *lui dit-il*, vous » pouvez me traiter comme vous avez fait » mon frere Thomas, il m'eſt indifférent de » mourir ici par vos ordres, ou en Syrie de » la main des infideles : auſſi-bien êtes-vous » plus méchant que tous les Sarraſins » (*a*).

ROGER DESMOULINS.

Henri, ſoit par grandeur d'ame, ou qu'il craignît de ſe commettre une ſeconde fois avec les eccléſiaſtiques, diſſimula ces ou-

(*a*) Fac de me quod de Thomas feciſti, adeò libenter volo à te occidi in Angliâ, ſicut à Sarracenis in Syriâ, quia tu omni Sarraceno pejor es. *Chron. Joan. Bromſton, in Hen. II.* 1145.

ROGER DESMOULINS.

trages. Mais on ne peut exprimer la douleur & même la confuſion du grand-maître des hoſpitaliers, de ſe voir aſſocié à un homme auſſi violent que le patriarche, & qui par ſes emportemens ruinoit tout le fruit qu'on eût dû juſtement eſpérer de leur négociation. Il n'oublia rien pour appaiſer le roi, qui parut donner ſon reſſentiment aux intérêts de la religion. Ce prince ramena même dans ſon vaiſſeau, juſqu'en Normandie, les deux ambaſſadeurs de Jéruſalem, qui célébrerent la fête de Pâques à Rouen.

*Spicil. l. 8. p. 489.*

On trouve dans la Chronique de Trivet, que ce prince leur donna de ſon épargne trois mille marcs d'argent. Un grand nombre d'Anglois, & pluſieurs de ſes autres ſujets des provinces d'en-deçà de la mer ſe croiſerent, & ſe joignirent aux François que Philippe II faiſoit paſſer en orient à ſes dépens. Mais comme il n'y avoit point de prince, ni de perſonne d'une aſſez grande autorité pour les commander & pour s'en faire obéir, on ne tira pas grand fruit de cet armement : & par le retour des ambaſſadeurs, la conſternation ſuccéda aux fauſſes eſpérances que le patriarche avoit données de ſa négociation.

On ne fut pas long-tems à Jéruſalem ſans être inſtruit de la conduite bizarre & emportée qu'il avoit tenue à la cour d'Angleterre ; tout le peuple ſe déchaînoit contre lui. On diſoit hautement que la vraie croix, qui avoit été recouvrée autrefois par un prince appellé Héraclius, ſeroit reperdue ſous le pontificat &

par la faute d'un patriarche du même nom ; tout le monde déteſtoit ſa violence, & on n'épargnoit pas ſur-tout ſa conduite au ſujet d'une femme qu'il entretenoit publiquement, & plus connue ſous le nom de la patriarcheſſe, que par le ſien propre. ROGER DESMOULINS. *Morin. Sanat. liv. 3. part. 6. chap. 24. p. 147.*

A ces plaintes contre ce prélat, ſuccéderent de triſtes préjugés qu'on faiſoit de l'avenir ; le roi mourant, ſon ſucceſſeur mineur, un régent ambitieux, ſans religion, ſoupçonné d'aſpirer à la couronne, & de s'entendre avec les infideles, la trêve prête à finir, l'ennemi puiſſant & redoutable, peu de troupes, encore moins d'argent, différens partis, & des diviſions toujours funeſtes dans une minorité. Dans de ſi fâcheuſes conjonctures, ſurvint la mort du roi : elle fut ſuivie, ſept mois après, de celle du jeune Baudouin V, ſon neveu & ſon ſucceſſeur. Les ennemis du comte de Tripoli publioient que ce prince avoit fait empoiſonner le jeune roi dans la vue de lui ſuccéder, tant par les droits de ſa naiſſance, que par ſes propres forces, & le crédit & la puiſſance de ſes partiſans. 1186.

D'autres rejettoient un ſi grand crime ſur la mere même du jeune Baudouin, & on prétend qu'elle avoit empoiſonné ſon fils pour regner elle-même, & pour faire regner Guy de Luſignan, ſon ſecond mari. Ce qui fortifioit ces ſoupçons, c'eſt que perſonne ne ſut jamais ni la maladie du jeune prince, ni le moment de ſa mort ; que cette princeſſe, après s'être aſſurée du patriarche, du grand-maître des templiers *Herold continuat. Vill. Tyr. l. 1. c. 32.* Gerard de Ridefort.

ROGER DESMOULINS.

& du marquis de Montferrat, fit environner le palais de troupes; que ce grand-maître, qui avoit en dépôt la couronne & tous les ornemens royaux, gagné par des ſommes conſidérables qu'on lui donna, les lui avoit remis ſans la participation des grands de l'état, & que le même jour qu'on déclara la mort du jeune roi, la reine ſa mere & Guy de Luſignan, s'étoient fait proclamer roi & reine de Jéruſalem.

Les créatures du comte de Tripoli, qui mépriſoient Luſignan, s'oppoſerent hautement à cette proclamation; & même Geoffroy de Luſignan, prince d'une force de corps & d'une valeur extraordinaire, mais qui n'étoit pas prévenu en faveur du courage de Guy, ayant appris ſon élévation ſur le trône de la Paleſtine, ne put s'empêcher de dire, d'une maniere à la vérité peu chrétienne: *Ceux qui ont fait roi mon frere, m'auroient fait Dieu, s'ils m'euſſent connu.* La plûpart des grands de ce royaume ſe plaignoient de ce que le grand-maître des templiers, dépoſitaire & gardien de la couronne royale, l'avoit remiſe ſans leur participation à la reine & ſur-tout à Guy de Luſignan, qui n'y avoit aucun droit. Ces ſeigneurs, les premiers de l'état, repréſentoient au peuple que dans la ſituation où ſe trouvoient les affaires de la terre ſainte, on avoit beſoin pour roi d'un prince qui fût capitaine, & qui eût l'eſtime & la confiance des gens de guerre; & ils prétendoient même que la couronne ne pouvoit tomber que ſur les mâles de la maiſon royale; ce qui donnoit

donnoit une excluſion entiere aux deux princeſſes, ſœurs du jeune Baudouin. De ſi hautes prétentions partageoient tous les chrétiens de la Paleſtine : on leva des troupes de part & d'autre, & on étoit prêt d'en venir aux mains : mais heureuſement l'affaire ſe tourna en négociation. ROGER DESMOULINS.

Le comte de Tripoli, qui faiſoit agir ſecrettement la cabale oppoſée à la Cour, fit dire par les principaux ſeigneurs de ſon parti, à la princeſſe Sybille, qu'ils conſentiroient volontiers à lui mettre la couronne ſur la tête ; mais que ſi elle vouloit un roi pour mari, ils exigeoient qu'elle répudiât Luſignan, & qu'enſuite elle fît choix, pour partager ſon trône & ſon lit, d'un prince capable de commander les armées, & de défendre l'état.

La princeſſe qui étoit habile, conſentit à ces propoſitions ; mais elle exigea de ſon côté que les grands s'engageaſſent par un ſerment ſolemnel à reconnoître pour leur ſouverain, celui qu'elle déſigneroit pour ſon mari. Les ſermens furent faits d'autant plus facilement, que, quoique le régent fût actuellement marié, ſes partiſans ſe flattoient, à la faveur d'un pareil divorce, que le choix de la princeſſe ne pourroit jamais tomber que ſur ce prince. Le patriarche que la reine avoit gagné par de groſſes ſommes d'argent, prononça ſur le champ la ſentence du divorce entr'elle & Luſignan. L'hiſtoire ne dit point de quels prétextes on ſe ſervit ; mais après que le divorce eut été déclaré, & la princeſſe

ROGER DESMOULINS.

reconnue pour reine, on la conduiſit dans l'égliſe du ſaint ſépulchre, où elle reçut ſolemnellement la couronne des mains du patriarche (*a*). Elle la tira auſſi-tôt de deſſus ſa tête, & la portant ſur celle de Guy de Luſignan, l'embraſſa comme ſon mari, le ſalua comme roi, & ſe tournant vers les grands, étonnés de cette démarche : *Il n'appartient point aux hommes*, leur dit-elle fiérement, *de ſéparer ce que Dieu a uni*. Le grand-maître des templiers, qui entroit dans cette intrigue, l'appuya de tout ſon crédit. Les grands ſe virent à la fin réduits à ſouſcrire à un choix qu'ils n'avoient pu empêcher ; & le peuple toujours avide de cérémonies, contre ſon ordinaire, vit cette derniere avec plus d'étonnement que de joie.

Il n'y eut que le comte de Tripoli, qui regarda le choix de la reine, comme une injuſtice qu'elle lui faiſoit. On ne peut exprimer dans quelle fureur cette préférence le précipita : il jura la perte de ſon rival, & même celle des templiers qui avoient eu beaucoup de part à ſon élévation : & il ne ſe ſoucia pas de périr, pourvu qu'il pût entraîner tous ſes ennemis ſous ſes propres ruines.

Plein de cet eſprit de vengeance, &

(*a*) Præfata regina accepit coronam regiam in manibus ſuis, & poſuit eam ſuper caput Guidonis de Luſignan mariti ſui, dicens : Ego eligo te in regem & dominum meum, & terræ Hieroſolymitanæ : quia quod Deus conjunxit, homo ſeparare non debet. *Roger de Hoveden*, *p.* 634.

dans la réſolution de ſacrifier tout à ſon reſſentiment, il ſe retira bruſquement dans ſes états. Saladin auſſi habile politique que grand capitaine, n'eut pas plutôt appris ſon mécontentement, qu'il lui envoya ſecrettement un homme de confiance pour traiter avec lui. Cet envoyé lui repréſenta avec une franchiſe apparente, qu'il n'étoit pas de l'intérêt de ſon maître de ſouffrir un royaume chrétien & indépendant, au milieu de tant d'états qui compoſoient ſon empire; mais que s'il vouloit ſe faire mahométan & ſon feudataire, il s'engageoit de le placer ſur le trône de Jéruſalem; & pour l'y maintenir, d'immoler à ſa sûreté tous les templiers leurs ennemis communs. ROGER DESMOULINS.

Raimond aveuglé par ſa paſſion, conſentit à tout: on prétend même que dès-lors il ſe fit circoncire. Mais, pour mieux faire réuſſir leurs deſſeins, il convint avec cet envoyé, qu'il ne feroit éclater ſon changement de religion, qu'après qu'il ſeroit monté ſur le trône, & que pour pouvoir perdre plus sûrement le nouveau roi, il ſe reconcilieroit avec lui.

Le perfide comte dans cette vue ſe rendit à Jéruſalem; des amis communs qu'il fit agir, & qui n'avoient pour objet que d'éteindre la diviſion, intervinrent de bonne foi dans cet accommodement. La paix ſe fit; Raimond reconnut Luſignan pour ſouverain; & ce comte, ſi capable par ſa valeur de défendre les ſaints lieux, n'eut

ROGER DESMOULINS. point de honte d'ajouter la trahiſon à l'apoſtaſie.

Saladin, de concert avec lui, entra auſſitôt dans la Paleſtine à la tête d'une puiſſante armée : ſon deſſein étoit de faire le ſiége d'Acre, la ville de tout le royaume la plus forte & la plus riche. On comptoit dans ſon armée près de cinquante mille chevaux ſans l'infanterie ; & la plûpart de ces troupes étoient compoſées des anciens habitans du pays ou de leurs enfans, que les rois de Jéruſalem depuis la conquête de Godefroy de Bouillon, en avoient chaſſés. Tous revenoient à la ſuite de Saladin dans l'eſpérance d'une prochaine conquête, & de rentrer dans l'héritage de leurs peres.

1197. Le ſultan, favoriſé ſecrettement par le comte de Tripoli, ne trouva point d'obſtacle à ſa marche, & venoit pour former le ſiége de la ville d'Acre. Le roi en avoit confié la défenſe aux deux grands-maîtres, qui s'avancerent au-devant de l'ennemi avec un grand nombre d'hoſpitaliers & de templiers : l'état n'avoit point de reſſource plus aſſurée. Les deux grands maîtres ayant fait prendre les armes à la garniſon & à tous les habitans, ſortirent la nuit de la place. Les chrétiens tenant d'une main leur épée, & du feu dans l'autre, ſurprennent les infideles, entrent dans leur camp, abattent les tentes, coupent la gorge à tous ceux qu'ils trouvent endormis, mettent le feu par-tout. La terreur & la conſternation ſe

*Contin. Will. Tyr. liv. 1 chap. 5.*

répandent dans l'armée ennemie ; mais le jour qui commença à paroître, & la préſence de Saladin les raſſura ; chaque corps ſe rangea ſous ſes enſeignes ; on en vint à un combat réglé, & on chercha à envelopper les chrétiens. ROGER DESMOULINS.

Quoique les infideles fuſſent ſupérieurs en nombre, les religieux militaires qui n'avoient jamais compté leurs ennemis, ſont fermes, pouſſent l'ennemi qui ſe trouve devant eux ; s'attachent au corps même que Saladin avoit rallié : tout combat, tout ſe mêle ; on tue tout ; des ruiſſeaux de ſang coulent de tous côtés ; point de quartier ni de priſonniers : une fureur égale animoit les ſoldats de chaque parti. Si Saladin dans cette action fit voir autant de conduite que de courage, les deux grands-maîtres de leur côté, ſoutenus de leurs braves chevaliers, firent des prodiges de valeur. Le grand-maître Deſmoulins, à la tête des hoſpitaliers, perça pluſieurs fois les eſcadrons ennemis : rien ne tenoit devant lui. Le comte de Tripoli, qu'on prétend qui ſe trouva maſqué dans cette occaſion, & qui combattoit en faveur des infideles, pour ſe défaire d'un guerrier ſi redoutable, tua ſon cheval, qui en tombant, ſe renverſa ſur le grand-maître ; & le poids de ſes armes l'empêchant de ſe relever, les infideles le percerent de mille coups après ſa mort, ſoit qu'ils vouluſſent venger celle de leurs compagnons ; ſoit qu'ils craigniſſent encore qu'un

ROGER DESMOULINS.

si grand capitaine ne ſe relevât (a). Pluſieurs hoſpitaliers, en le défendant, ſe firent tuer généreuſement ſur le corps de leur chef, & en voulant l'arracher à la fureur de ces barbares. Le combat ceſſa par l'épuiſement des deux partis; & il n'y eut que la retraite de Saladin qui fit préſumer que la plus grande perte étoit tombée de ſon côté.

Chronique de Nangis.

Les hoſpitaliers chercherent ſur le champ de bataille le corps de leur grand-maître, pour lui rendre les derniers devoirs. Après bien des ſoins, on le trouva enfin ſous un tas de Turcomans & de Sarraſins, qui avoient paſſé par le tranchant de ſon cimeterre, ou que les chevaliers après ſa mort avoient immolés à leur reſſentiment. Il fut porté dans Acre, & les funérailles de ce grand homme y furent célébrées par les larmes de ſes confreres, & par l'affliction générale de tous les habitans.

Contin. Will. Tyr. l. 1, c. 5.

On procéda enſuite à l'élection de ſon ſucceſſeur. Comme l'ennemi étoit au milieu du royaume, & qu'on étoit à la veille d'une nouvelle bataille, les hoſpitaliers comprirent qu'ils avoient plus beſoin que jamais d'un capitaine & d'un habile guerrier pour les commander. Le choix dans cette conjoncture tomba ſur frere GARNIER, natif de Napoli de Syrie, grand-prieur d'Angleterre, & turcopolier de l'ordre, titres inſéparables: ce

GARNIER DE SYRIE.

1187.

(a) Eodem die, videlicet calendas maii, ſexaginta fratres templi & ſummus magiſter domûs hoſpitalis cum pluribus domûs ſuæ fratribus interfecti ſunt. *Roger de Hoveden, in Henr. II.*

qui fait voir qu'en ce tems-là les dignités n'étoient point encore attachées, comme elles le ſont à préſent, aux différentes langues ou nations dont l'ordre eſt compoſé.

Les turcopoles d'où a été formé le nom de *Turcopolier*, étoient anciennement, au rapport de Guillaume de Tyr, des compagnies de chevaux-légers. L'origine de ce terme venoit des Turcomans, qui appelloient en général *Turcopoles* les enfans nés d'une mere Grecque & d'un pere Turcoman, & qui étoient deſtinés à la milice. Ce fut depuis un titre de dignité militaire dans le royaume de Chypre, d'où il étoit paſſé dans l'ordre de ſaint Jean. Mais les hoſpitaliers ne s'en ſervoient que pour déſigner le colonel général de l'infanterie. Frere Garnier avoit réſidé quelque tems en Angleterre, en qualité de bailli & de turcopolier de l'ordre. Pendant ce tems-là le roi Henri II ayant chaſſé de la fameuſe abbaye de Bulkand des chanoines réguliers qui vivoient trop licencieuſement, donna ce monaſtere à l'ordre, & frere Garnier y mit des hoſpitaliers de ſaint Jean. Ce grand-bailli étoit repaſſé depuis dans la Paleſtine, pour partager les périls & la gloire de ſes confreres, & ſa valeur & ſes vertus lui procurerent la dignité de grand-maître après la mort de frere Roger Deſmoulins.

*will. Tyr liv. 1, ch. 7 l. 19, c. 24 liv. 22, c. 5*

*Aſſiſes d royaume de Jéruſalem, p. 458.*

*Hiſtoire c l'île de Chy pre, par E tienne de Lu ſignan.*

*Albert. Ac liv. 5, c. 3.*

Ses premiers ſoins furent de rappeller auprès de lui la plûpart des religieux qui étoient diſperſés en différentes places, & il reçut même dans l'ordre pluſieurs novices pour

GARNIER DE SYRIE.

remplacer ceux qu'on avoit perdus dans la derniere occaſion, & pour ſe mettre en état de s'oppoſer avec ſuccès aux armes de Saladin.

Ce prince, de concert avec le comte de Tripoli, & pour mieux cacher ſon intelligence, aſſiégea Tibériade, qui appartenoit au comte, du chef d'Eſchine ſa femme, qui y faiſoit ſon ſéjour ordinaire. La ville fut d'abord emportée, & la comteſſe qui ignoroit la trahiſon de ſon mari, ſe réfugia dans le château qui étoit plus fortifié. Le traître Raimond, comme s'il eût eu beaucoup d'inquiétude du ſuccès de ce ſiége, crie au ſecours, appelle tous ſes amis auprès de lui, & repréſente au roi de quelle importance étoit la conſervation de cette place, qui de ce côté-là couvroit toute la frontiere. On réſolut auſſi-tôt d'y jetter du ſecours à quelque prix que ce fût. Le roi ſe diſpoſa à marcher lui-même à la tête de ce qu'il avoit de troupes ſur pied; mais le comte, qui vouloit livrer tout-à-la-fois à Saladin toutes les forces de l'état, remontre au roi, qu'avec une armée auſſi inférieure à celle du Soudan, il alloit s'expoſer à une déroute certaine; que Saladin avoit au moins quatre-vingt mille chevaux ſans ſon infanterie, & que pour réſiſter à une puiſſance ſi formidable, il falloit tirer toutes les garniſons des places, & même faire marcher tous les habitans capables de porter les armes, afin de groſſir l'armée, & d'avoir

moins à craindre du grand nombre des infideles. GARNIER DE SYRIE.

Guy de Luſignan qui n'étoit ni grand homme de guerre, ni habile politique, s'abandonna aux perfides conſeils d'un ennemi reconcilié; on dégarnit toutes les places de leurs garniſons, & même des habitans; & il n'y reſta que des vieillards, des femmes & des enfans. Toute la fortune de l'état étoit réunie dans cette multitude confuſe de ſoldats, de bourgeois & de payſans armés bizarrement, dont la plûpart marchoient ſans ordre, & qui n'avoient que de la fureur & de l'emportement.

A l'approche des chrétiens, Saladin ſortit de ſes lignes; on fut bientôt en préſence: le combat dura trois jours, & fut très-ſanglant. Guy de Luſignan, par l'avis du comte de Tripoli, avoit placé ſon camp entre des rochers, comme dans un endroit où il ne pouvoit être forcé; mais le perfide comte lui avoit caché que de cet endroit ſes ſoldats ne pourroient aller à l'eau qu'à travers de l'armée des infideles. Un beſoin ſi preſſant ſe fit bientôt ſentir; la néceſſité obligea dès le lendemain de marcher aux ennemis pour s'ouvrir un paſſage à la riviere (*a*). Les

(*a*) Templarii robuſtiſſimo in hoſtem impetu procurrentes, primarum hoſtium turmarum denſitatem ruperunt, & earum vel ſtragem vel fugam fecerunt. Verùm tunc demum noſtrorum nefanda proditio & nefaria cum hoſte colluſio claruit; comes enim Tripolitanus, cæterique optimates cum turmis ſuis, ſpretâ diſpoſitione regiâ, præclaram illam templi militiam, hoſ-

GARNIER DE SYRIE.

templiers qui avoient la pointe, deſcendirent les premiers dans la plaine, & chargerent les infideles avec leur valeur ordinaire; ils pouſſerent d'abord tout ce qui ſe préſenta devant eux; jamais ces braves guerriers n'avoient fait paroître tant de courage & tant d'intrépidité. Ils percent & ils enfoncent les premiers eſcadrons des infideles; mais le comte de Tripoli, qui commandoit le corps qui les devoit ſoutenir, au lieu de ſuivre le chemin de la victoire que ces généreux ſoldats de Jeſus-Chriſt lui avoient frayé, les abandonne, & s'enfuit de concert avec Saladin, qui le laiſſe échapper. Les templiers demeurés ſeuls dans la plaine, furent accablés par la multitude des ennemis, & tous furent tués, ou demeurerent priſonniers: le reſte de l'armée ſe retira dans ſon camp & dans les rochers où le traître comte de Tripoli les avoit engagés. La fuite de ce prince dont on eſtimoit la capacité & la valeur, fit croire aux chrétiens que l'affaire étoit déſeſpérée; & pendant les chaleurs du mois de juillet, on paſſa la nuit dans ces rochers & ſans eau.

Saladin, pour augmenter la chaleur de la ſaiſon, fit mettre le feu dans les bois qui étoient ſur la montagne, & qui environnoient le camp des chrétiens: le ſoldat à demi-mort de ſoif & de laſſitude, couché contre terre,

tes fortiter proterentem, dum non ſequerentur, periclitari fecère; atque ita templarii confertiſſimis hoſtium cuneis, nullo ſequente, immerſi, illicò vel victima, vel præda fuêre. *Willel. Neubr. l.* 3, *p.* 430.

attendoit l'ennemi avec indifférence, & ne croyoit pas que la mort fût le plus grand des malheurs. Saladin averti par des transfuges, qu'il n'y avoit plus ni ordre ni commandement dans le camp, l'attaque, & ne trouve qu'une foible réſiſtance: ce fut moins un combat qu'une boucherie. Le Turcoman & le Sarraſin ne donnent point de quartier: des ruiſſeaux de ſang coulent entre ces rochers: tout périt ou demeure priſonnier; le roi, le grand-maître des templiers, Renaud de Châtillon, & un grand nombre de ſeigneurs & de chevaliers de ſaint Jean & du Temple, tombent dans les fers des infideles. Les Turcs prirent même la vraie croix, qu'on portoit ordinairement dans les combats. Le grand-maître des hoſpitaliers, après avoir fait des prodiges de valeur, ſe ſauva tout percé de coups, & s'ouvrit un paſſage l'épée à la main au travers des eſcadrons ennemis: il gagna Aſcalon, où il mourut le lendemain de ſes bleſſures. GARNIER DE SYRIE.

Saladin, qui par l'extinction des ordres militaires, ſe flattoit de ſe rendre maître plus facilement de la terre ſainte, fit dire aux hoſpitaliers & aux templiers priſonniers de guerre, qu'ils ne pouvoient éviter la mort que par le changement de religion, & en renonçant à Jeſus-Chriſt; mais ces intrépides guerriers ſe préſenterent avec joie au ſupplice: tous furent égorgés (a) par ces barbares, & *Will. Neub. liv. 3, p. 43. Roger de Hoviden, p. 637. Herold. conrin. belli ſacr. l. 1. 7. p. 14.*

(a) Milites templi & hoſpitalis quos in campo non votaverat gladius, ab aliis ſegregatè captivis Saladinus coram ſe decollari præcepit. *Rog. de Hov. p. 637.*

GARNIER DE SYRIE.

la conſtance avec laquelle ils recevoient la mort, ranimant la foi des ſimples ſoldats, il y en eut pluſieurs, quoique ſéculiers, qui par une innocente ſupercherie, crioient à haute voix qu'ils étoient templiers : & comme s'ils euſſent craint de manquer de bourreaux, on les voyoit ſe preſſer à l'envi l'un de l'autre, pour paſſer les premiers ſous le glaive des infideles.

Le ſultan fit enſuite amener dans ſa tente le roi, le grand-maître des templiers, Renaud de Chatillon, & les autres ſeigneurs priſonniers, qui n'eſpéroient pas un ſort plus heureux. Saladin, pour raſſurer le roi, le fit aſſeoir auprès de lui, & voyant ce malheureux prince à demi-mort de ſoif & de laſſitude, il lui fit préſenter une liqueur agréable & rafraîchie dans la neige. Le roi, après en avoir bu, donna la taſſe à Renaud ; mais le ſultan s'y oppoſa, & fit dire au roi par ſon interprete : *C'eſt pour toi que j'ai fait venir à boire, & non pour ce méchant homme, qui ne doit jamais eſpérer de quartier.* Pour entendre le ſens de ces paroles, il faut ſavoir que parmi ces infideles, le droit d'hoſpitalité étoit inviolable, & que ces barbares ne faiſoient jamais mourir leurs priſonniers, quand une fois ils leur avoient préſenté de leur main à boire ou à manger.

Ce fut par cette raiſon que Saladin empêcha Renaud de boire après le roi. Il lui fit de

Quotquot templarii & hoſpitalarii inveniuntur, protinùs decollantur. *Idem Nangis ad ann.* 1187.

ſanglans reproches des trêves qu'il avoit violées, de ſes brigandages, de ſon inhumanité envers des priſonniers qu'il avoit pris plutôt, lui dit-il, comme un voleur, que ſelon les loix de la guerre; & ſur-tout il lui fit le plus grand de tous les crimes, ſelon les principes de ſa religion, du deſſein qu'il avoit formé de ſurprendre & de piller la Mecque ou Médine. *Il faut donc, pour réparation de tant d'outrages*, continue le ſultan en hauſſant la voix, *ou que tu renonces tout-à-l'heure à Jeſus-Chriſt, ou que tu meures pour venger notre ſaint prophete.* Renaud fier & intrépide juſques ſous l'épée ennemie, lui répondit qu'un chrétien ne ſavoit ce que c'étoit que de racheter ſa vie par une telle lâcheté. Alors Saladin tranſporté de colere, tira ſon cimeterre, lui abattit la tête, & fit de ce ſeigneur un martyr, qui par une telle mort expia ce qu'il y avoit eu de moins équitable dans la maniere dont il avoit fait la guerre. Le ſultan, aux inſtantes prieres du roi, laiſſa la vie au grand-maître des templiers, qu'il envoya à Damas avec ce prince & les autres priſonniers, dont il eſpéroit tirer une groſſe rançon.

GARNIER DE SYRIE.

L'état de Jéruſalem étoit dans une affreuſe déſolation: il n'y avoit ni troupes, ni chef pour les commander; les habitans mêmes manquoient dans les villes; les deux ordres militaires avoient perdu la plûpart de leurs religieux; & des deux grands-maîtres, celui des hoſpitaliers venoit de mourir des bleſſures qu'il avoit reçues dans la bataille, & le grand-

GARNIER DE SYRIE.

maître du Temple étoit priſonnier à Damas.

Dans une ſi triſte ſituation, ce qui reſtoit d'hoſpitaliers s'aſſemblerent pour procéder à l'élection d'un nouveau grand-maître. On pouvoit dire alors de cette grande place, ce que ſaint Paul diſoit de l'épiſcopat, par rapport aux peines & aux perſécutions qui y étoient attachées dans les premiers ſiecles de l'égliſe : que c'étoit une œuvre méritoire de deſirer cette éminente dignité. En effet, il fallut faire une eſpece de violence à frere

ERMENGAR. DAPS.

ERMENGARD DAPS, pour l'obliger, dans une ſi fâcheuſe conjoncture, à ſe charger du gouvernement. Cet ordre auparavant ſi puiſſant & ſi redoutable aux infideles, venoit d'être preſqu'éteint par le grand nombre de chevaliers qui avoient péri dans les dernieres batailles, & le peu qui avoient échappé à la fureur de Saladin, ſe voyoient à la veille d'éprouver le même ſort, ſans que le grand-maître pût enviſager d'autre reſſource pour lui & pour ſes confreres qu'une mort certaine au défaut de la victoire.

Saladin pour profiter de la conſternation publique, ſuivoit rapidement ſa fortune; la plûpart des places du royaume lui ouvrirent leurs portes; la ville de ſaint Jean d'Acre deſtituée des religieux militaires, ne tint que deux jours; & de tant de conquêtes, il ne reſta aux chrétiens que les villes de Jéruſalem, de Tyr, d'Aſcalon, de Tripoli & d'Antioche : encore de ces deux dernieres places, l'une ne relevoit point de la

couronne de Jéruſalem, & l'autre n'en étoit que feudataire. ERMENGA DAPS.

Pour mieux faire connoître l'état déplorable de ce royaume, il ne ſera pas inutile de rapporter ici la lettre circulaire qu'un templier, triſte témoin de cette funeſte révolution, écrivit à ſes confreres d'occident, après la bataille de Tibériade.

*FRERE THIERRY GRAND-PRÉCEPTEUR, le très-pauvre couvent & l'ordre entier, mais preſqu'anéanti : A tous les précepteurs, & à tous nos freres du Temple : SALUT en celui auquel nous adreſſons nos ſoupirs, & que le ſoleil & la lune adorent.* Roger de Ho ved. p. 637

« Nous ne pouvons, nos très-chers freres, » vous exprimer par ces caracteres, ni même » par des larmes de ſang, tous les malheurs » que nos péchés ont attirés ſur nos têtes. Les » Turcomans, cette nation barbare, ayant » couvert la ſurface de la terre, nous nous » avançâmes pour dégager le château de Tibé- » riade que ces infideles aſſiégeoient : on en » vint bientôt aux mains ; mais les ennemis » nous ayant pouſſés vers des rochers & des » montagnes eſcarpées, nos troupes ont été » taillées en pieces, trente mille hommes ont » péri dans cette funeſte journée : le roi eſt » pris ; & ce qui eſt encore plus déplorable, » le bois précieux de la vraie croix eſt tombé » en la puiſſance des infideles. Saladin, pour » couronner ſa victoire, a fait couper la tête » à deux cens trente de nos freres, qui avoient » été pris dans la bataille, ſans compter

IRMENGAR. DAPS

» ſoixante autres que nous avions perdus dans » le combat précédent. Ce chef des barbares » eſt maître aujourd'hui des principales villes » du royaume; il ne reſte à la chrétienté que » Jéruſalem, Aſcalon, Tyr & Beritte, dont » même les garniſons & les principaux habi- » tans ſont péris dans la bataille de Tibé- » riade; en ſorte qu'il eſt impoſſible, ſans le » ſecours du ciel & le vôtre, de conſerver » ces places, » &c.

Mais ce ſecours étoit trop éloigné, & il n'y avoit pas d'apparence qu'il arrivât à tems pour arrêter le progrès des armes de Saladin. Ce conquérant, après s'être rendu maître de ſaint Jean d'Acre, de Jaffa, de Naplouſe, de Sébaſte, de Nazareth, de Séfurier, de Céſarée, de Sidon & de Beritte, marcha droit à la capitale, & aſſiégea Jéruſalem, qui étoit le principal objet de ſon entrepriſe. La reine s'y étoit enfermée; mais la ville n'avoit point d'autres défenſeurs que ſes habitans, dont même les principaux, Grecs de religion, étoient ennemis ſecrets des Latins. Saladin qui n'ignoroit pas leur diſpoſition, & qui ſe croyoit déja maître de la place, refuſa toute compoſition à la reine. Cette princeſſe, après une légere réſiſtance, avoit demandé à capituler: Saladin lui fit dire qu'il vouloit entrer dans la place l'épée à la main, pour venger, diſoit-il, le ſang de tant de muſulmans maſſacrés par les chrétiens du tems de Godefroy de Bouillon. La dureté de cette réponſe fit réſoudre les chrétiens Latins à s'enſevelir

ſous les ruines de la place : hommes, femmes & enfans, tout prit les armes ; & le déſeſpoir leur tenant lieu de valeur, ils ſoutinrent les attaques des infideles avec un courage ſi déterminé, que le ſultan, ſoit qu'il craignît quelque révolution, ou du moins que la longueur du ſiége ne retardât les autres conquêtes qu'il projettoit, conſentit à la fin à entrer en négociation, & le traité fut ſigné de part & d'autre le quatorziéme jour du ſiége. Il fut dit par la capitulation, que la reine rendroit la ville en l'état où elle étoit, & ſans rien démolir; que la nobleſſe & les gens de guerre ſortiroient en armes & avec eſcorte, pour être conduits à Tyr, ou en telle autre ville qu'ils voudroient; qu'à l'égard des habitans, les Grecs naturels pourroient y reſter ; mais que tous les habitans Latins d'origine ſeroient obligés d'en ſortir, & que pour marque qu'il étoit maître de leurs vies & de leur liberté, il vouloit qu'ils la rachetaſſent, les hommes en payant dix écus d'or de rançon, les femmes cinq, deux pour chaque enfant ; & que tous ceux qui ne pourroient pas ſe racheter, demeureroient eſclaves du vainqueur. ERMENGAR. DAPS.

Pendant la nuit qui précéda l'exécution de ce funeſte traité, on n'entendit dans Jéruſalem que les gémiſſemens, les pleurs & les cris de ces malheureux habitans, qui déploroient leur ſort, & la néceſſité où ils étoient de livrer eux-mêmes aux infideles la ſainte cité. Hommes, femmes, enfans, jeunes & vieux, tous ſe proſternoient devant le ſaint ſépulchre,

ERMENGAR. DAPS.

qu'ils arroſoient de leurs larmes, qu'ils baiſoient, & dont ils ne pouvoient ſe détacher. Enfin le jour parut, & le triſte moment arriva où il fallut ouvrir les portes aux victorieux. Les infideles s'en emparerent : Saladin environné de ſes principaux officiers, différa ſon entrée juſqu'à ce que tous les chrétiens Latins fuſſent ſortis. Les meres chargées de leurs petits enfans qui n'étoient pas encore en état de marcher, parurent les premieres ; d'autres en conduiſoient par la main qui étoient un peu plus forts : les hommes portoient des vivres, & les petits meubles néceſſaires à leurs familles : la reine eſcortée de ce qui lui étoit reſté de gens de guerre, venoit après ce peuple, accompagnée de deux petites princeſſes ſes filles, du patriarche, de ſon clergé, & ſuivie de ce qu'il y avoit de perſonnes de conſidération de l'un & de l'autre ſexe. Saladin voyant la reine approcher, s'avança au-devant d'elle, lui parla avec beaucoup de reſpect ; & pour la conſoler, lui fit eſpérer, moyennant une médiocre rançon, de rendre la liberté au roi ſon mari. Des dames chrétiennes qui étoient à la ſuite de la reine, & dont les maris depuis le commencement de la guerre, étoient tombés dans les fers de Saladin, paſſant devant ce prince, & ſentant à ſa vue renaître leur affliction, pouſſerent de grands cris, & en forme de ſuppliantes, lui tendoient les mains. Ce prince leur ayant fait demander ce qu'elles ſouhaitoient de lui, une de ces dames s'approchant, lui répondit :

« Nous avons tout perdu, Seigneur, mais » d'une ſeule parole vous pouvez adoucir » notre juſte douleur : rendez-nous nos peres, » nos freres & nos maris qui par le ſort de la » guerre ſont vos priſonniers, & nous vous » abandonnons tout le reſte. Avec de ſi chers » gages, nous ne pouvons être tout-à-fait mal- » heureuſes ; ils auront ſoin de nous, & le » Dieu que nous adorons, & qui nourrit juſ- » qu'aux oiſeaux du ciel, nourrira nos en- » fans ». ERMENGARD. DAPS.

Saladin, qui n'avoit rien de barbare que ſa naiſſance, touché des larmes de ces dames qui s'étoient proſternées à ſes pieds, après les avoir fait relever, leur fit rendre tous les priſonniers qu'elles réclamoient. Il ajouta même à cette grace des préſens qu'il leur fit ; & ce qui marquoit dans ce prince un grand fond d'humanité, c'eſt qu'après ſon entrée dans Jéruſalem, ayant entendu parler du ſoin que les hoſpitaliers prenoient des malades & des bleſſés, il conſentit que ces chevaliers, quoiqu'ennemis de ſa religion, reſtaſſent dans la ville encore un an, & juſqu'à l'entiere guériſon des malades.

C'eſt ainſi que Jéruſalem, quatre-vingt-huit ans après la conquête qu'en avoient faite les premiers croiſés, retomba ſous la puiſſance des infideles. Saladin, avant que d'entrer dans Jéruſalem, fit caſſer & fondre les cloches, & laver l'égliſe patriarchale avec de l'eau roſe. Cette égliſe avoit été conſtruite d'abord ſur les anciennes ruines du temple de Salomon

Bibliotheca Universitaria Posnaniensis

ERMENGAR. DAPS.

par le calife Omar, qui après avoir pris la ville de Jéruſalem en 636, en avoit fait la principale moſquée. Cette moſquée appellée par les infideles *Alaxa*, fut changée en égliſe, à la conquête de Godefroy de Bouillon : une fauſſe tradition avoit fait croire aux pélerins que c'étoit le temple même de Salomon ruiné par les Romains, & rebâti depuis par les chrétiens.

Saladin étant maître de cette ville, la reine avec les princeſſes ſes filles, ſe retira à Aſcalon; les habitans de Jéruſalem ſe diſperſerent en différens endroits de l'Aſie & de l'Europe ; les uns ſe réfugierent à Tripoli, d'autres gagnerent Antioche, & un grand nombre déſeſpérant de voir jamais rétablir le royaume de Jéruſalem, paſſerent juſqu'en Sicile & en Italie. On prétend que ce fut en ce tems-là que les religieuſes hoſpitalieres de ſaint Jean, fuyant le tumulte des armes, ſe retirerent en Europe, avec la permiſſion du grand-maître : elles y firent depuis des établiſſemens conſidérables, comme nous le verrons dans la ſuite.

Thierri, grand-précepteur des templiers, dans une lettre qu'il écrivit à Henri, roi d'Angleterre, lui rendit compte de cette étrange révolution ; & comme ces pieces originales ſont d'une grande autorité pour l'hiſtoire, nous avons cru que les lecteurs ne ſeroient pas fâchés de trouver ici une lettre pleine de triſtes circonſtances de ces grands événemens.

« Sachez, grand roi, lui dit ce templier,

» que Saladin s'eſt rendu maître de la ville de Jéruſalem & de la tour de David ; les chrétiens Syriens n'ont la garde du ſaint ſépulchre que juſqu'au quatriéme jour après la fête de ſaint Michel prochain ; il eſt permis aux freres hoſpitaliers de reſter encore un an dans leur maiſon, pour prendre ſoin des malades ; les chevaliers de cet ordre, qui ſont dans le château de Beauvoir, ſe diſtinguent tous les jours par différentes entrepriſes qu'ils font contre les Sarraſins ; ils viennent d'enlever deux caravanes aux infideles, & ils ont trouvé dans la premiere, les armes & les munitions de guerre, que les Turcomans tranſportoient de la fortereſſe de la Fere, après avoir détruit cette place. Carac, voiſin de Mont-Réal, le Mont-Réal, Saphet du Temple, un autre Carac, & Margat, qui appartiennent aux hoſpitaliers, Caſtel-Blanc, Tripoli & Antioche, ſe maintiennent encore contre tous les efforts des Turcs. Saladin a fait abattre la grande croix qui étoit poſée ſur le dôme de l'égliſe bâtie à la place du temple de Salomon ; & pendant deux jours on l'a traînée ignominieuſement dans les rues, foulée aux pieds & couverte de boue. Par une eſpece de purification, on a lavé d'eau roſe par dedans & par dehors cette égliſe pour ſervir enſuite de moſquée, & on y a proclamé à haute voix la loi de Mahomet. Les Turcs depuis la ſaint Martin tiennent Tyr aſſiégé ; un grand nombre de

ERMENGAR. DAPS.

*Roger de Hoved. p. 645.*

ERMENGAR. DAPS. » machines ne ceſſent jour & nuit d'y jetter de » gros quartiers de pierres. Le jeune Conrard, » fils du marquis de Montferrat, qui s'eſt » enfermé dans cette place, la défend avec » beaucoup de courage, ſoutenu du ſecours » des chevaliers de ſaint Jean & des tem- » pliers. La veille de ſaint Sylveſtre dix-ſept » galeres chrétiennes, montées par ces braves » religieux, ſortirent du port avec dix autres » vaiſſeaux Siciliens, commandés par le géné- » ral Margarit, Catalan de nation, & atta- » querent la flotte de Saladin preſque ſous ſes » yeux; les infideles furent défaits : le grand » amiral d'Alexandrie & huit émirs furent » faits priſonniers : on leur prit onze vaiſſeaux : » il y en eut un grand nombre qui échouerent » à la côte, & de peur qu'ils ne tombaſſent » entre les mains des chrétiens, Saladin y fit » mettre le feu, & les réduiſit en cendres. Ce » prince parut le lendemain dans ſon camp » monté ſur le plus beau de ſes chevaux, au- » quel, par un aveu public de ſa défaite & de » ſa douleur, il avoit fait couper la queue & » les oreilles.

Pour l'intelligence de ce qui ſe paſſa au ſiege de Tyr, il faut ſavoir que Saladin, après la conquête de Jéruſalem, aſſiégea Aſcalon, que la reine lui rendit pour la liberté du roi ſon mari, celle du grand-maître des templiers & de quinze autres ſeigneurs ; & par ce traité Guy de Luſignan renonça ſolemnellement au titre de roi de Jéruſalem. Ce prince avec la reine ſa femme ſe retira enſuite dans un

château proche la mer, où ils étoient plutôt cachés, qu'en état de ſe défendre. Saladin, ſans s'embarraſſer d'un ennemi qu'il mépriſoit, partit d'Aſcalon pour faire le ſiége de Tyr, ancienne & fameuſe ville de Phénicie, ſi célebre dans l'hiſtoire ſainte par ſon roi Hiran, l'ami de Salomon, & renommée par le ſiége qu'y mit Alexandre le Grand, auquel elle réſiſta ſept mois entiers, & dont ce prince ne ſe ſeroit pas même rendu maître, s'il n'eût joint l'île dans laquelle elle étoit ſituée à la terre ferme, par le moyen d'une digue qu'il fit faire pour combler le bras de mer qui en faiſoit une île. ERMENGAR. DAPS.

Les habitans de Tyr moins courageux que leurs ancêtres, à l'approche de Saladin, & redoutant les malheurs d'une place emportée d'aſſaut, ſe diſpoſoient à aller au-devant du victorieux, & de lui porter les clefs de leur ville, lorſque le jeune Conrard, dernier des enfans du marquis de Montferrat, que le deſir de contribuer à la liberté de ſon pere, priſonnier de Saladin, avoit conduit en la terre ſainte, les exhorta à ſe défendre courageuſement, & leur offrit ſes ſervices; mais il ajouta qu'il ne vouloit point répandre ſon ſang pour un prince auſſi lâche que Guy de Luſignan, & qu'il prétendoit, s'il étoit aſſez heureux, comme il l'eſpéroit, pour conſerver cette place, qu'ils s'engageaſſent par un traité ſolemnel à le reconnoître pour leur ſeigneur. Les habitans de Tyr abandonnés de leur ſouverain, & rendus à eux-mêmes, ſouſcrivirent

ERMENGAR. DAPS.

à cette condition. Conrard appella à ſon ſecours un grand nombre de chevaliers de ſaint Jean, qui ſe mirent à la tête des Tyriens; ils en firent des ſoldats tous animés de leur eſprit & de leur courage; les femmes mêmes, ou tiroient des fleches ſur les aſſiégeans, ou portoient des vivres à leurs maris qui couchoient ſur les remparts. Jamais, depuis le ſiége qu'Alexandre le Grand avoit mis devant cette place, il ne s'y étoit fait une ſi belle défenſe. Saladin rebuté de la longueur d'un ſiége qui arrêtoit le progrès de ſes armes, réſolut de ſe retirer; mais avant que de décamper, il fit conduire devant les murailles le pere du marquis, qu'il avoit fait priſonnier à la bataille de Tibériade; & un héraut ayant été introduit dans la place, déclara au jeune Conrard qu'on alloit à l'inſtant couper la tête à ſon pere, s'il ne faiſoit ouvrir les portes de Tyr au ſultan.

Le jeune prince ſe voyoit partagé entre deux devoirs qui lui paroiſſoient également indiſpenſables; il étoit queſtion, ou de ſauver la vie à ſon pere, ou d'abandonner des chrétiens auxquels il avoit donné ſa foi. Pour ſe tirer d'embarras, il affecta une fermeté qui alloit juſqu'à l'indifférence: « Vas, répondit-il » au héraut, dire à ton maître de ma part, » qu'il ne peut faire mourir un priſonnier de » guerre, qui s'eſt rendu ſur ſa parole, ſans » ſe déshonorer; & que pour moi, je me » tiendrai très-heureux d'avoir eu pour pere » un martyr de Jeſus-Chriſt »,

Auſſi-tôt

Auſſi-tôt on recommença du côté de la ville à tirer tout de nouveau; mais les ſoldats avoient des ordres ſecrets, en tirant leurs fleches, d'éviter l'endroit où le vieux marquis chargé de chaînes, étoit expoſé. Le ſultan qui n'avoit point de raiſon particuliere pour faire périr ce prince, & dont il eſpéroit une groſſe rançon, le renvoya dans ſa priſon, & leva le ſiége. Il ne fut pas plutôt éloigné, que le roi de Jéruſalem ſortit de ſa retraite, dans l'eſpérance de recueillir le fruit de la valeur du jeune Montferrat. Il ſe préſenta devant la place, où il prétendoit entrer comme ſouverain, mais il en trouva les portes fermées, & les habitans lui crierent qu'ils étoient bien ſurpris que pendant le ſiége, il eût oublié ce qu'il devoit à ſes ſujets; qu'il venoit un peu trop tard; qu'un autre plus hardi que lui avoit pris ſa place & acquis la ſeigneurie de Tyr par le plus juſte de tous les titres, puiſqu'il l'avoit défendue au péril de ſa vie contre les infideles. Il fallut que Guy de Luſignan ſe retirât; mais ces prétentions réciproques firent naître une eſpece de guerre civile entre ces deux princes. Le grand-maître des templiers, ſoit qu'il trouvât la cauſe du roi la plus juſte, ou que pendant leur priſon commune, il ſe fût formé entr'eux des liaiſons particulieres, ſe déclara ouvertement contre le marquis de Montferrat. Non-ſeulement il le traitoit d'uſurpateur, mais il empêchoit même qu'il ne fît entrer des ſecours de vivres & de munitions dans ſa place: & au

ERMENGAR. DAPS.

ERMENGAR. DAPS.

préjudice des affaires générales de la chrétienté, & même contre la fidélité qu'exigent des dépôts, il détourna un argent conſidérable que le roi d'Angleterre, charmé de la réputation du jeune Conrard, lui avoit envoyé pour fortifier ſa place, & entretenir la garniſon. C'eſt ce que nous apprenons d'une lettre du jeune Conrard à l'archevêque de Cantorbéri.

« Je ſuis odieux, *dit-il*, à Guy de Luſignan, autrefois roi de Jéruſalem, & au » grand-maître des templiers, parce que j'ai » conſervé & que je conſerve encore actuellement la ville de Tyr contre tous les efforts » des infideles. On attaque mon honneur; on » déchire ma réputation; on empêche qu'il » n'entre du ſecours dans la place: & ce qui » eſt de plus criant, le grand-maître des » templiers s'eſt emparé de l'argent que le » roi d'Angleterre m'avoit envoyé: ce qui » m'oblige de vous en porter mes plaintes, » les larmes aux yeux. A l'égard des hoſpitaliers, je ne puis que m'en louer, & je » prends Dieu à témoin, & vous-même de ma » ſincere reconnoiſſance pour des gens qui, » depuis qu'ils ont pris les armes pour la défenſe de la place, n'ont ceſſé de nous rendre des ſervices très-utiles; & bien loin de » retenir comme les templiers, cette partie » des deniers du roi d'Angleterre qu'ils devoient nous fournir, nous vous aſſurons » qu'ils ont employé encore plus de huit » mille piecs de leur argent à la défenſe de

*Radulp. de Dic. l. 2, p. 642.*

» la ville de Tyr, & pour l'empêcher de tom- ERMENGAR. DAPS.
» ber ſous la domination des infideles, qui
» malgré leur puiſſance formidable, ont été
» obligés de lever honteuſement le ſiége, » &c.

Saladin, après avoir abandonné cette entrepriſe, porta ſes armes avec plus de ſuccès dans la principauté d'Antioche. Il ſe rendit maître de vingt-cinq villes ou châteaux, où il mit de puiſſantes garniſons qui tenoient la capitale comme bloquée. Tous les gouverneurs & les magiſtrats, dans la crainte de la mort ou du pillage, alloient bien loin au-devant du vainqueur prendre des chaînes; tout plioit ſous une puiſſance auſſi formidable, & il ne reſtoit plus aux chrétiens qu'Antioche, Tyr & Tripoli.

Le comte de Tripoli, le malheureux inſtrument de la perte de la terre ſainte, voyant ſon ennemi détrôné, fugitif & errant dans ſes propres états, ſomma Saladin, en exécution de leur traité, de lui en remettre la couronne, & de lui livrer les places dont il lui avoit facilité la conquête par ſa fuite, à la bataille de Tibériade. Mais le ſultan mépriſant le traître dont la trahiſon lui avoit été ſi utile, ne répondit à ſes prétentions que par des railleries ameres. Le comte outré de ſon manque de parole, & ſe voyant devenu odieux & exécrable aux deux partis, s'abandonna au déſeſpoir; ſa raiſon ſe troubla, il tomba dans une eſpece de frénéſie, & mourut peu après, toujours agité de colere & de fureur. En le dépouillant pour l'enſevelir, on

Ex doloris vehementiâ, in amentiam verſus, horrendâ morte def cit *Will. Neub. l.* 3, *p.* 432.

ERMENGAR. DAPS. s'apperçut qu'il s'étoit fait mahométan (*a*). La comteſſe ſa veuve qu'il avoit laiſſée ſans enfans, & qui ſe voyoit ſans reſſource, appella à ſon ſecours Raimond, prince d'Antioche, auquel, comme au plus proche parent elle remit Tripoli & ſes dépendances.

Les armées nombreuſes de Saladin, & la rapidité de ſes conquêtes, ne laiſſant plus d'eſpérance aux chrétiens Latins, que dans les princes d'occident, l'on députa Guillaume, archevêque de Tyr, auteur de l'hiſtoire de la terre ſainte, pour aller implorer leur ſecours. Cet ambaſſadeur paſſa d'abord en Italie, & il apprit à Urbain III, qui étoit alors ſur la chaire de ſaint Pierre, tout le détail de la bataille de Tibériade, & la perte de Jéruſalem.

A ces triſtes nouvelles, toute l'Europe fut conſternée ; on prétend même que le pape en mourut de douleur. Grégoire VIII, ſon ſucceſſeur, mais qui ne tint le ſaint ſiége qu'environ deux mois, ordonna des jeûnes & des prieres publiques. Les peuples d'Italie, ſaiſis d'étonnement & d'affliction, s'écrioient qu'ils étoint indignes du nom de chrétiens, & d'avoir jamais part au royaume des cieux, s'ils n'alloient délivrer l'héritage du fils de Dieu de la domination des infide-

(*a*) Rex diſſimulari non potuit; nam corpore defuncti nudato, quia nuper circumciſionis ſtigma ſuſceperat, apparuit; undè palam fuit quod ſe Saladino confœderans ſectam Sarracenicam ceperat obſervandam, poſtquam Tripolis urbis dominium filius principis Antiochiæ, de jure obtinuit parentelæ. *Nangis ad ann.* 1188.

les. Un auteur contemporain ajoute que les cardinaux promirent (a) de renoncer à toutes ſortes de délices, de ne plus recevoir aucuns préſens de ceux qui avoient des affaires en cour de Rome; de ne point monter à cheval tant que la terre ſainte ſeroit foulée par les infideles; de ſe croiſer les premiers; de partir à pied pour cette guerre ſainte, à la tête des pélerins, & même en demandant l'aumône par les chemins. Mais il y avoit dans tous ces diſcours plus d'oſtentation que de zele & de véritable piété. Les cardinaux reſterent à Rome; il ne ſe fit même aucun changement dans leurs mœurs, & l'ambaſſade de l'archevêque de Tyr n'auroit pas eu plus de ſuccès que celle d'Héraclius, patriarche de Jéruſalem, dont nous venons de parler, ſi l'empereur Fréderic I, Philippe II, roi de France, & Henri II, roi d'Angleterre, ne s'étoient croiſés avec la plûpart des princes de l'Europe. ERMENGAR. DAPS.

Le pape Clément VIII, qui avoit ſuccédé à Grégoire III, au défaut de ſecours plus effectifs, nomma l'archevêque de Tyr légat du ſaint ſiége, & lui donna pour collégue le cardinal Henry, évêque d'Albano. Ces prélats engagerent les rois de France & d'Angleterre à ſe trouver à une conférence

(a) Firmiter inter ſe promiſerunt quòd de cætero nulla munera recipient ab aliquo qui cauſam habeat in curiâ; non aſcendent in equum quamdiù terra in quâ pedes domini ſteterunt, fuerit ſub pedibus inimici. *Roger de Hoveden, pag.* 636.

ERMENGAR. DAPS. qui ſe tint entre Trie & Giſors, place qui appartenoit alors au roi d'Angleterre en qualité de duc de Normandie. L'archevêque de Tyr pénétré de douleur, tâcha de leur inſpirer le même zele dont il étoit lui-même rempli. Il repréſenta dans une ſi auguſte aſſemblée, les gémiſſemens de la ſainte cité tombée ſous la domination des infideles; la perte de tant de chrétiens immolés à la fureur des barbares; la priſon des uns, l'exil des autres: & ce qui étoit de plus déplorable, de jeunes enfans de l'un & de l'autre ſexe nés libres & devenus eſclaves avant que de connoître tout leur malheur, & qui ſeroient élevés dans l'erreur après que ces infideles auroient prévenu & ſéduit leur raiſon. Il entra enſuite dans le détail des artifices & des cruautés dont ces barbares ſe ſervoient tour-à-tour pour pervertir ceux qui étoient plus âgés; & il fit une peinture ſi touchante de l'état affreux où les chrétiens Latins étoient réduits, que fondant lui-même en larmes, il en tira de tous les ſpectateurs.

1188. 15 juillet.

Les deux rois, preſque toujours en guerre l'un contre l'autre, étoient prêts de reprendre les armes; mais au récit des malheurs de la ville ſainte, tout ſe pacifia, les intérêts différens ſe réunirent dans le ſeul objet de délivrer la Paleſtine de la domination des infideles. Philippe & Henri s'embraſſerent, prirent la croix, & promirent de joindre leurs forces, & de paſſer de concert en orient.

Il ſe tint dans leurs états différentes aſſemblées pour trouver les fonds néceſſaires à un ſi grand armement; & en France & en Angleterre, on convint que tous ceux qui ne ſe ſeroient pas croiſés, donneroient au moins la dîme de tous leurs biens, meubles & immeubles; ce qui fit appeller cette ſorte d'impoſition *la dîme Saladine*, parce que le principal objet de la levée de ces deniers étoit de fournir aux frais de la guerre qu'on devoit faire à ce prince. Les ordres de Cîteaux, des Chartreux, de Fontevraud, la congrégation des freres lépreux furent exempts de cette ſubvention. Pierre de Blois prétendit, à leur exemple, que le clergé ſéculier n'y devoit pas être aſſujetti : il en écrivit à Henri de Dreux, évêque d'Orléans, & couſin germain du roi Philippe. ERMENGARDAPS.

« Le prince, *lui dit-il dans ſa lettre* (a), » ne doit exiger des évêques & du clergé, » que des prieres continuelles pour le ſuccès » de ſes armes: ſi le roi veut s'engager dans » cette entrepriſe, qu'il n'en prenne pas les » frais ſur les dépouilles des égliſes & des » pauvres; mais ſur ſes revenus particuliers, » ou ſur le butin qu'il fera ſur les ennemis, » & dont on devroit enrichir l'égliſe, loin

(a) Reverendiſſime & dilectiſſime pater mi, tuæ diſcretioni committo religioſorum quietem, pacem ſimplicium, cauſam Chriſti, & eccleſiæ libertatem....

Si autem propoſuit hujus peregrinationis iter arripere, non de ſpoliis eccleſiarum, non de ſudoribus pauperum viaticum ſibi & ſuis exhibeat, ſed de reditibus propriis, aut de prædâ hoſtili bella Chriſti conficiat. *Epiſt.* 112.

ERMENGAR. DAPS. » de la piller ſous prétexte de la défendre. » Elle eſt libre, *dit-il dans un autre en-* » *droit*, par la liberté que Jeſus-Chriſt nous » a acquiſe ; mais ſi on l'accable d'exac- » tions, c'eſt la réduire en ſervitude comme » Agar ».

On voit ici un jeu de mots dont nous avons déja parlé, & que ſous les termes équivoques d'égliſe & de liberté, il ſemble que l'égliſe chrétienne, délivrée par Jeſus-Chriſt, ne ſoit compoſée que du ſeul clergé, ou que le Sauveur des hommes nous ait délivrés d'autre choſe que du péché.

L'éloquence de Pierre de Blois mal employée en cette occaſion, n'empêcha point qu'on ne levât des ſommes immenſes en France & en Angleterre. On établit des commiſſaires pour cette collecte, entre leſquels étoient un hoſpitalier & un templier députés des deux ordres militaires pour ſolliciter cet armement, dont ils devoient être les compagnons & les principaux guides (*a*).

Richard I, qui venoit de ſuccéder à Henri II ſon pere, en prenant ſa couronne, prit les mêmes engagemens de ce prince en faveur de la terre ſainte. Il mit ſur pied une armée compoſée de trente mille hommes de pied, & de cinq mille chevaux, qu'il embarqua avec des proviſions de guerre

(*a*) Colligatur autem pecunia ipſa in ſingulis parochiis, præſente preſbytero parochiæ & archipreſbytero, & uno templario, & uno hoſpitalario, & ſerviente regis & clerico regis. *Roger de Hoveden, page* 641.

& de bouche ſur un nombre prodigieux de vaiſſeaux de différentes grandeurs. Cet embarquement ſe fit à Douvres, d'où Richard paſſa en Flandres, & de là en Normandie : il y tint les états du pays. On prétend que ce fut pendant ſon ſéjour dans cette province, qu'un ſaint prêtre nommé Foulques, curé de Neuilly, célebre par ſes prédications, & le héraut de cette croiſade, après avoir donné de grandes louanges au prince Anglois ſur le zele qu'il faiſoit paroître pour le ſecours de la terre ſainte, lui dit avec une courageuſe liberté, que pour attirer la bénédiction du ciel ſur ſes armes, il devoit ſe défaire de trois pernicieuſes paſſions qu'il nommoit les trois filles de ce prince, l'orgueil, l'avarice & la luxure ; & que le roi Anglois, le plus fier de tous les hommes, lui répartit bruſquement, & par une récrimination injurieuſe : *Je ne puis mieux placer ces trois filles qu'en donnant, comme je fais, la premiere aux templiers, la ſeconde aux moines de Cîteaux, & la troiſiéme aux évêques de mes états.* Ce prince joignit enſuite Philippe-Auguſte à Vezelay ſur les frontieres de la Bourgogne; & après avoir paſſé le Rhône, ils ſe ſéparerent. Le roi de France prit la route de Gènes où ſa flotte l'attendoit, & le roi d'Angleterre tourna du côté de Marſeille où il devoit s'embarquer : le rendez-vous général étoit dans le port de Meſſine en Sicile.

ERMENGAR. DAPS. 1189.

Avant le départ des deux rois, & pen-

ERMENGAR. DAPS. dant qu'on travailloit dans leurs états à différentes levées de troupes & d'argent, les deux légats paſſerent en Allemagne, & ſe rendirent à Mayence où l'empereur Fréderic I, dit Barberouſſe, tenoit une diette générale de l'empire pour le même ſujet. C'étoit un prince plein de la plus haute valeur, & qui malgré ſon âge avancé, ne fit point difficulté de ſe croiſer avec Fréderic, duc de Suabe ſon fils. Soixante-huit princes ou ſeigneurs Allemands, eccléſiaſtiques ou ſéculiers, à l'exemple de leur chef, prirent la croix: pour le départ, on fixa le rendez-vous général des troupes à Ratiſbonne où les croiſés eurent ordre de ſe rendre le 23 d'avril de l'année ſuivante.

L'Eſpagne chrétienne n'eut point de part à ce grand armement de l'Europe. Les rois de Caſtille, d'Aragon & de Navarre n'étoient que trop occupés contre les Maures & les Sarraſins, qui s'étoient emparés, comme on ſait, des plus belles provinces de cette grande monarchie. La reine d'Aragon, pénétrée de douleur de la perte de la terre ſainte, & apprenant la diſperſion & les malheurs de ſes habitans, réſolut de fonder un monaſtere de filles nobles, de l'ordre de ſaint Jean, pour conſerver la mémoire de tant d'illuſtres chevaliers du même ordre, qui venoient de périr dans la Paleſtine.

Cette princeſſe appellée Sanche étoit fille d'Alphonſe, roi de Caſtille, & femme d'un

autre Alphonſe II du nom, dit le chaſte, roi d'Aragon, fils de dom Raimond Bérenger, comte de Barcelone, & depuis roi d'Aragon, dont nous avons parlé au ſujet de la tranſaction que ce prince fit avec le grand-maître Raimond Dupuy, touchant la ſucceſſion à la couronne d'Aragon. ERMENGARD. DAPS.

La reine Sanche ſa fille étant entrée par ſon mariage dans une maiſon affectionnée depuis long-tems à l'ordre, en prit les ſentimens: elle fit deſſein de fonder un monaſtere d'hoſpitalieres à Sixene, bourgade ſituée entre Sarragoſſe & Lerida, & dépendante de la châtellenie d'Empoſte, grand-prieuré de la langue d'Aragon. La reine, en échange, donna d'autres terres conſidérables proche Tarragone à frere Garcias de Liſa alors châtelain; & après avoir communiqué ſon projet au chevalier Raimond Bérenger, proviſeur de l'ordre en Aragon, cette pieuſe princeſſe fit jetter les fondemens d'un palais plutôt que d'un monaſtere. Comme elle enviſageoit que cette maiſon lui pourroit ſervir un jour de retraite, & dans la ſuite à d'autres princeſſes de la maiſon royale, on n'oublia rien, ſoit pour la magnificence & la commodité des bâtimens, ou pour l'étendue de l'enclos, & ſur-tout pour la grandeur & la ſolidité des revenus. Par la fondation, on devoit recevoir ſans dot dans cette maiſon royale, ſoixante demoiſelles nobles; & celles qui étoient du royaume d'Aragon ou de la Catalogne, devoient être d'une extraction

ERMENGAR. DAPS. si illuſtre & ſi avérée, qu'elles n'euſſent pas même beſoin de faire leurs preuves.

Nous avons dit que les hiſtoriens ne nous ont point appris préciſément en quel endroit de la chrétienté les religieuſes hoſpitalieres de la maiſon de Jéruſalem s'étoient retirées depuis la perte de cette capitale de la Judée. Il y a lieu de préſumer que ce fut pour leur ſervir d'aſyle, que cette pieuſe princeſſe, l'année ſuivante, fit cette célebre fondation; & on eſt d'autant plus porté à ſuivre ce ſentiment, que l'établiſſement du prieuré de Sixene ſe fit immédiatement après la perte de la ſainte cité. Mais comme après tout, ce n'eſt ici qu'une conjecture fondée uniquement ſur la convenance des tems, nous remarquerons ſeulement en paſſant, que depuis cette fondation, il s'en fit un grand nombre d'autres, tant en Catalogne qu'en Italie, en France & en Portugal, dont nous aurons lieu de parler dans la ſuite.

Le monaſtere de Sixene devint bientôt le plus célebre du royaume. Le roi, à la priere de la reine, y attacha de grands biens; le pape Céleſtin III aſſujettit ces religieuſes, à l'exemple des hoſpitaliers, à la regle de ſaint Auguſtin, comme on le peut voir dans la bulle de ce ſouverain pontife, en date de l'an 1195. Leur habillement étoit compoſé d'une robe d'écarlate ou de drap rouge avec un manteau noir à bec, ſur lequel étoit la croix blanche à huit pointes, à l'endroit du cœur : leur bréviaire étoit particulier.

Elles portoient à l'égliſe des rochers de toile fine; & en mémoire de la reine leur fondatrice, pendant l'office & le ſervice divin, elles tenoient à la main un ſceptre d'argent. ERMENGAR. DAPS.

La prieure préſentoit aux bénéfices vacans, & pouvoit même donner l'habit d'obédience aux prêtres qui deſſervoient leur égliſe. Elle viſite encore actuellement ſes terres avec ſes dames aſſiſtantes, & ſe trouve aux chapitres provinciaux de l'ordre en Aragon, y a voix & ſéance après le châtelain d'Empoſte; & lorſque le chapitre de l'ordre ſe tient à Sarragoſſe, le chapitre de la cathédrale lui envoie ſa portion canoniale, comme prébendaire de cette égliſe.

La reine Sanche, après la mort du roi ſon mari, ſe retira dans ce monaſtere avec une des princeſſes ſes filles, & on prétend qu'elles embraſſerent l'une & l'autre la profeſſion religieuſe. Comme nous aurons encore lieu de parler de cette ſainte maiſon, au ſujet des changemens qui arriverent depuis dans ſon gouvernement, nous nous contenterons d'obſerver ici que toutes les vertus chrétiennes s'y pratiquoient dans un degré éminent; que ces hoſpitalieres ſe relevoient à minuit pour chanter les louanges de Dieu; que la priere & l'oraiſon y étoient preſque continuelles, & que ces ſaintes vierges levoient inceſſamment des mains pures & innocentes vers le ciel, pour en attirer le ſecours ſur les armes des chevaliers de ſaint Jean leurs freres, & demander à Dieu

ERMENGAR. DAPS.

qu'il lui plût de délivrer la ſainte Sion de la domination des infideles.

Ce pieux deſir alors ſi général de contribuer au rétabliſſement du royaume de Jéruſalem, fit prendre les armes à la plûpart des nations de l'Europe; & pendant que les rois de France & d'Angleterre ſe préparoient pour cette glorieuſe expédition, les plus zélés, ſans attendre ces princes, accouroient de tous côtés dans la Paleſtine.

On vient de voir que Guy de Luſignan, à la ſortie de ſa priſon, ſe trouvant roi ſans royaume, s'étoit réfugié d'abord dans un château du comté de Tripoli, où il raſſembla depuis les débris de ſa fortune. Godefroy de Luſignan, ſon frere, lui amena d'occident un nouveau corps de croiſés; différens aventuriers, Grecs, Latins & Syriens ſe joignirent à lui, & il ſe vit en peu de tems une petite armée compoſée de ſept à huit mille hommes d'infanterie & de ſept cens chevaux. Ce ſecours, tout foible qu'il étoit, lui fit eſpérer quelque changement dans ſa fortune; & pour ſe procurer une retraite qui ne dépendît que de lui, il aſſiégea Saint-Jean-d'Acre, place forte, & dont le port pouvoit ſervir à recevoir les vaiſſeaux & le ſecours des princes d'occident. Les hoſpitaliers & les templiers ſe rendirent au camp; on y vit arriver trois croiſades particulieres, qui précédoient les grandes armées qu'on attendoit de l'Europe. Le landgrave de Turinge & le duc de Gueldre commandoient la premiere, toute

compoſée d'Allemands : il en vint une autre des peuples du nord, Danois, Friſons & Flamands : il en arriva une troiſiéme de François, à la tête de laquelle étoient deux princes de la maiſon de Dreux, & un nombre conſidérable des plus grands ſeigneurs du royaume. Il s'y trouva en même-tems des Vénitiens, des Lombards & des Piſans : & Conrard de la maiſon de Montferrat & prince de Tyr, malgré ſes différens avec Guy de Luſignan, voulut partager les périls & la gloire de cette entrepriſe. ERMENGARDAPS.

Les chrétiens commencerent le ſiége, & le continuerent d'abord avec tout le courage & l'application poſſible. Saladin avoit mis dans la place une puiſſante garniſon commandée par Caracos, ancien capitaine d'une grande réputation, & ſous lequel Saladin lui-même, avant que d'être parvenu à la ſouveraine puiſſance, avoit fait ſes premieres armes. Ce général des infideles faiſoit des ſorties fréquentes; on étoit tous les jours aux mains, c'étoient moins des ſorties que des combats & des batailles. Saladin, de ſon côté, s'avança à leur ſecours, à la tête d'une armée formidable; les chrétiens ſortirent de leurs lignes pour le combattre : Guy de Luſignan commandoit le premier corps, compoſé de ſes troupes particulieres, des François & des chevaliers de ſaint Jean. Le grand-maître des templiers étoit à la tête de ſes confreres, & les Allemands, les Friſiens & d'autres peuples du nord, s'étoient rangés ſous ſes en- 1190.

ERMENGAR. DAPS. seignes. On ſe battit long-tems avec une animoſité réciproque, & un ſuccès aſſez incertain. Ce qui paroît de plus conſtant, c'eſt que les chrétiens, quoiqu'ils euſſent perdu le grand-maître des templiers, & pluſieurs religieux de ſon ordre, ne laiſſerent pas de rentrer comme victorieux dans leurs lignes, & que Saladin ne put faire lever le ſiége, l'unique objet de ſon entrepriſe.

Ce prince ne s'occupa depuis qu'à empêcher les convois d'arriver à l'armée chrétienne. La famine s'y mit, & elle fut bientôt ſuivie d'une maladie contagieuſe. Ces deux fléaux firent périr plus de ſoldats, que le fer ennemi. Guy de Luſignan ſe vit enlever ſucceſſivement quatre jeunes princes ſes enfans, deux princeſſes, & la reine Sybille ſa femme, à laquelle il étoit redevable de la couronne.

La mort de cette princeſſe donna lieu depuis à de nouvelles diviſions entre le roi ſon mari & le prince de Tyr. La reine de Jéruſalem n'avoit laiſſé qu'une ſœur appellée Yſabelle, qui, à l'âge de huit ans, avoit épouſé Onfroy de Thoron III du nom. Conrard, jeune prince bien fait, plein de courage & d'ambition, ſut plaire à cette princeſſe. On ne manqua pas de raiſons pour rompre les liens qui l'attachoient au jeune Onfroy: le mariage contracté contre ſa volonté, peut-être dans un degré, à ce qu'on prétendoit, prohibé, en fournit le prétexte; c'étoit au moins en ces tems-là, l'aſyle ordinaire des époux mécontens. Le mariage de

*Chronique de Nangis, ad annum 1190.*

ERMENGAR. DAPS.

la princeſſe fut caſſé, & l'évêque de Beauvais, ſans égard pour l'honnêteté publique, la maria le lendemain avec le prince de Tyr. En conſéquence de cette alliance, & des droits de la princeſſe, Conrard ſe porta pour roi de Jéruſalem. Guy de Luſignan, de ſon côté, prétendoit que le caractere de la royauté ne s'effaçoit jamais, & que perſonne pendant ſa vie, n'en pouvoit prendre le titre dans la Paleſtine. Pour ſurcroît de diviſion, Onfroy de Thoron premier mari d'Yſabelle, réclamoit contre la ſentence qui avoit caſſé ſon mariage, & ne diſſimuloit pas ſes prétentions à la couronne. Ainſi ce royaume titulaire, & cette ſouveraineté ſans ſujets, avoit dans la même armée & en même-tems, trois rois, & la reine deux maris vivans. Mais comme on craignoit qu'ils ne tournaſſent leurs armes les uns contre les autres, on les obligea de remettre la déciſion de leurs prétentions au jugement des rois de France & d'Angleterre, qui étoient partis de leurs états, & qui attendoient en Sicile un tems favorable pour paſſer en orient.

Pendant le ſéjour que ces deux princes firent dans cette île, Richard ayant entendu parler de l'abbé Joachim, qui paſſoit parmi le peuple pour un grand prophete, le fit venir à Meſſine, & le conſulta ſur le ſuccès de la croiſade. L'abbé, ſans héſiter, lui répondit que la ſainte cité ne ſeroit délivrée que la ſeptiéme année depuis la conquête qu'en avoit faite Saladin. *Pourquoi donc*,

Biblioteca Universitaria Oviedo

ERMENGAR. DAPS. reprit le roi d'Angleterre, *ſommes-nous venus ſi-tôt ? Votre arrivée*, reprit l'abbé, *étoit fort néceſſaire* ; « Dieu vous donnera » la victoire ſur ſes ennemis, & élevera » votre nom au-deſſus de tous les princes » de la terre ».

La réputation de ce prétendu prophete étoit fort équivoque ; les uns le regardoient comme un ſaint, d'autres le traitoient de fourbe. Il y a de l'apparence qu'il agiſſoit de bonne foi, & qu'il y avoit plus de fanatiſme que d'hypocriſie dans ſa conduite : c'étoit d'ailleurs un homme de bien, & qui vivoit très-auſterement ; mais il s'étoit gâté l'eſprit par des méditations, ou pour mieux dire, par des rêveries ſur l'Apocalipſe. Il ſe vantoit d'avoir la clef & l'intelligence de ce livre divin auſſi parfaitement que ſaint Jean qui l'avoit écrit. Il prenoit toutes ſes viſions pour autant de vérités, & ſi par haſard il réuſſiſſoit quelquefois dans ſes prédictions, il ſe trompoit encore plus ſouvent : c'eſt ce qui arriva ſur ce qu'il avoit avancé au ſujet de la délivrance de la terre ſainte, comme nous le verrons dans la ſuite.

Cependant l'empereur Fréderic I, quoique âgé de ſoixante-dix ans, avoit précédé ces princes, & s'étoit mis en chemin immédiatement après Pâques de l'année 1189. Ce prince ſi digne de ce grand titre, après avoir donné la loi aux Grecs en paſſant ſur leurs terres ; après avoir défait le ſultan d'Iconium ou de Cogny, qui s'oppoſoit à ſon paſſage, & pé-

nétré juſque dans la Cilicie, malgré tous les efforts des mahométans, tomba malade & mourut dans cette province, pour s'être baigné dans le fleuve Cidnus, comme quelques hiſtoriens le rapportent; d'autres prétendent qu'il s'y noya. Les ordres militaires, & ſur-tout celui des hoſpitaliers, perdirent, dans la perſonne de Fréderic I, un puiſſant protecteur, qui pendant tout ſon regne avoit comblé l'ordre en général, & les particuliers de ſes graces & de ſes bienfaits. ERMENGAR. DAPS.

Le duc de Suabe, ſon fils, conduiſit ſon armée juſqu'au camp devant Acre; mais elle y arriva fort diminuée & affoiblie par la fatigue du chemin, par les maladies & par ſes propres victoires, qui lui coûterent beaucoup de troupes & un grand nombre d'officiers de conſidération. Les Allemands arrivant au camp ne trouverent pas l'armée des aſſiégeans en meilleur état, les ſorties continuelles des infideles l'avoient fort affoiblie. L'hiſtorien de ce ſiége, & qui nous en a laiſſé une relation en proſe rimée (*a*), rapporte que les

(a) *Hoſpitales milites ab equis deſcendunt,*
*Ut urſa pro filiis, cum Turcis contendunt,*
*Turcis noſtrum aggerem per vimbis conſcendunt,*
*Hos ſagittis ſauciant, hos igne ſuccendunt,*
*Et hoſpitalarii equos aſcenderunt,*
*Et Turcos à latere maris invaſerunt,*
*Quos ad urbis mœnia per vim reduxerunt,*
*Et ex his in foveis multos occiderunt.*

Monachi Florentini, Iconenſis epiſcopi, de recuperatâ Ptolemaïde.

ERMENGAR. DAPS.

chevaliers de ſaint Jean s'étant apperçus que dans une ſortie, les Turcomans faiſoient beaucoup de priſonniers, ces généreux guerriers, ſemblables, dit-il, à une ourſe en fureur à qui on veut enlever ſes petits, deſcendirent de leurs chevaux, ſe jetterent au milieu des bataillons ennemis, en taillerent en pieces une partie, rompirent les fers des priſonniers; qu'ils remonterent enſuite à cheval, & pourſuivirent les infideles juſqu'aux portes de la ville. Mais ſi les Turcs furent maltraités en cette occaſion, le changement d'air, la difficulté de recouvrer des vivres, les combats continuels qu'il falloit ſoutenir, & les maladies ne coûtoient pas moins de monde aux chrétiens, & ſurtout à ceux d'occident.

Pour comble de diſgrace, le ſoldat Allemand bleſſé, & dont on n'entendoît point la langue, dans une ſi triſte conjoncture, ne pouvoit faire connoître ni ſon mal, ni ſes beſoins. Quelques gentilshommes Allemands des villes de Brême & de Lubec, qui étoient venus par mer, touchés de la miſere de leurs compatriotes, prirent les voiles de leur navire, en formerent une grande tente, où ils retirerent d'abord les bleſſés de leur connoiſſance, & les ſervoient avec beaucoup de charité. Quarante ſeigneurs de la même nation ſe joignirent à eux, & firent comme une eſpece d'hôpital au milieu du camp; ils n'avoient alors pour objet que de ſecourir ceux de leurs compatriotes qui avoient

beſoin de leur charité : mais dans la ſuite, cette noble ſociété forma inſenſiblement, à l'exemple des chevaliers de ſaint Jean de Jéruſalem & des templiers, un nouvel ordre hoſpitalier & militaire. ERMENGAR. DAPS.

Le pape Céleſtin III, à la priere de l'empereur Henri VI, l'approuva depuis ſolemnellement par une bulle du 23 février 1192. Il preſcrivoit pour regle à ces nouveaux chevaliers, celle de ſaint Auguſtin, & pour ſtatuts particuliers, dans tout ce qui regardoit le ſervice des pauvres & des malades, les ſtatuts des hoſpitaliers de ſaint Jean : à l'égard de la diſcipline militaire, c'étoit celle des templiers. Cet ordre nouveau, mais renfermé uniquement dans la nation Germanique, fut nommé l'ordre des chevaliers Teutoniques de la maiſon de ſainte Marie de Jéruſalem.

On lui donna ce nom, parce que dans le tems que la ville de Jéruſalem étoit ſous la domination des chrétiens Latins, un Allemand y avoit fait bâtir à ſes dépens un hôpital & un oratoire ſous l'invocation de la ſainte Vierge, pour les malades de cette nation. L'habit des nouveaux chevaliers conſiſtoit en un manteau blanc chargé d'une croix noire, ils étoient aſtreints aux trois vœux ſolemnels, comme les hoſpitaliers de ſaint Jean & les templiers. Avant que de prendre l'habit, ils devoient faire ſerment qu'ils étoient Allemands d'extraction & de naiſſance noble, & s'engager pour toute leur

ERMENGAR. DAPS. vie au ſervice des pauvres & des malades, & à la défenſe des ſaints lieux.

C'étoit l'objet commun de ces trois ordres militaires, qui furent toujours les généreux défenſeurs de la terre ſainte. Le cardinal de Vitri, hiſtorien contemporain, & même témoin oculaire, parlant de l'inſtitution de ces trois ordres, & leur appliquant ce qui eſt dit dans le livre de l'Eccléſiaſtique : *Qu'un tiſſu formé de trois cordons ſe rompt difficilement*, ajoute aux témoignages qu'il avoit rendus aux deux premiers ordres, qu'il avoit plu à la divine Providence d'en former un troiſiéme, qui n'étoit pas moins néceſſaire à la conſervation de la terre ſainte.

On peut dire que ces trois corps faiſoient la principale force de l'armée, ſoit qu'il fallût aller en parti, ou repouſſer les ſorties de la garniſon de Saint-Jean d'Acre : mais comme ils n'étoient pas ſoutenus par les croiſés diviſés entr'eux, le ſiége avançoit lentement; & il étoit même comme ſuſpendu par les différens qui s'étoient élevés entre Guy de Luſignan & le jeune Conrard, dans leſquels tous les croiſés avoient pris part, chacun ſelon ſon intérêt ou ſon inclination.

Il y avoit déja près de deux ans que le ſiége de la ville d'Acre languiſſoit & traînoit en longueur, quand enfin Philippe II, roi de France, que de nouveaux démêlés avec le roi d'Angleterre avoient retenu juſqu'alors à Meſſine, n'ayant pû obliger le prince

Anglois, ſuivant ſon engagement, à épouſer ſa ſœur, partit bruſquement, & parut enfin à la rade de Saint-Jean d'Acre avec une nombreuſe flotte. Ce nouveau ſecours & la préſence du prince qui le commandoit, ranima, pour ainſi dire, toute l'armée, compoſée de nations différentes, que les mœurs, le langage & les intérêts avoient diviſées. Le ſiége prit une nouvelle forme ; le ſoldat comme l'officier, par une généreuſe émulation, cherchoient à ſe ſignaler aux yeux d'un ſi grand roi. Ce prince fit dreſſer ſes machines, qui renverſerent un pan de muraille, & firent une grande brêche. Toute l'armée demandoit avec de grands cris de monter à l'aſſaut. Philippe, qui attendoit de jour à autre le roi d'Angleterre, avec lequel il s'étoit croiſé, voulut bien différer une entrepriſe dont le ſuccès & la gloire lui étoient sûrs, pour les partager avec ſon allié. Mais ces égards trop généreux firent retomber l'armée chrétienne dans l'inaction ; les infideles s'en prévalurent, & firent de nouvelles fortifications dans le dedans de la place qui ſe trouva hors d'inſulte à l'arrivée du roi d'Angleterre. ERMENGAR. DAPS.

Ce prince étoit Richard I, qui venoit de ſuccéder au roi Henri II, ſon pere. La reine Eléonore, ſa mere, lui avoit amené juſqu'à Meſſine, Bérengere, infante de Navarre, qu'il devoit épouſer. Cette princeſſe & Jeanne d'Angleterre, ſœur du roi, & veuve de Guillaume II, roi de Sicile,

ERMENGAR. DAPS. ayant témoigné qu'elles ſeroient bien aiſes de faire le voyage d'orient, Richard ſépara ſa flotte en deux eſcadres, & fit prendre le devant à celle qui portoit ces deux princeſſes. L'une & l'autre eſcadre furent battues d'une violente tempête vers l'Archipel. Le roi d'Angleterre gagna l'île de Rhodes, & l'eſcadre des princeſſes mouilla le jour du vendredi ſaint à la vue de Limiſſo en Chypre; la tempête briſa même quelques vaiſſeaux qui échouerent proche cette place. Le ſouverain, ou pour mieux dire, le tyran de cette île, étoit par ſa mere de la maiſon impériale des Comnene: l'empereur Emmanuel l'avoit fait gouverneur de l'île de Chypre; mais ce gouverneur ſe révolta, prit même la qualité d'empereur, & ſous le foible regne d'Iſaac Lange, il demeura maître abſolu de cette île. Il ſe trouva par haſard ſur les côtes, lorſque l'eſcadre des princeſſes y parut. Ce prince naturellement perfide & cruel, fit piller les vaiſſeaux Anglois qui avoient échoué ſur ſes côtes, & mettre aux fers les ſoldats & les matelots qui tomberent entre ſes mains. Il fut même aſſez inhumain pour refuſer pendant la tempête, l'entrée de ſes ports au vaiſſeau qui portoit les deux princeſſes. Mais le calme ayant réuni les deux eſcadres Angloiſes, Richard, après lui avoir envoyé demander inutilement ſatisfaction d'un procédé ſi barbare, prit terre malgré lui, s'empara de Limiſſo, tailla en piéces les troupes que

que le prince Grec lui oppoſa, le pourſuivit ſans relâche de place en place, le prit enfin, & le fit priſonnier avec la princeſſe de Chypre ſa fille unique; il ſe rendit maître enſuite de toute l'île: & la vengeance de l'outrage fait aux deux princeſſes, lui valut la conquête d'un royaume. Richard, après une ſi glorieuſe expédition, qui lui avoit coûté moins de tems qu'un ſimple voyage de plaiſirs, & avant que de partir de l'île de Chypre, épouſa la princeſſe de Navarre. Il remit enſuite à la voile avec ſon priſonnier qu'il traînoit à ſa ſuite chargé de fers, comme un trophée de ſa victoire; ce malheureux prince le pria d'en uſer plus modérément, & le fit ſouvenir de ſa naiſſance & de ſa dignité. Le roi d'Angleterre, qui le mépriſoit, ordonna en ſouriant, qu'on le liât avec des chaînes d'argent; & le prince Grec, auſſi vain qu'il étoit lâche, s'en trouva ſoulagé, & les crut moins peſantes, parce qu'elles étoient différentes de celles des autres priſonniers. Richard, en arrivant au camp des chrétiens, le remit entre les mains des chevaliers de ſaint Jean, qui le firent garder dans leur fortereſſe de Margat; & les deux reines, à la priere du roi d'Angleterre, retinrent auprès d'elles la princeſſe de Chypre, ſoupçonnée d'avoir donné à ſon tour des chaînes d'une autre eſpece à ſon vainqueur.

ERMENGAR. DAPS.

Comme l'île de Chypre étoit trop éloignée de celle d'Angleterre, pour la réunir au corps de cette monarchie, Richard la vendit aux

ERMENGAR. templiers pour la ſomme de 300000 livres.
DAPS. Ces religieux militaires en prirent poſſeſſion, & pour aſſurer leur domination, ils y mirent un corps conſidérable de leurs troupes. Mais la dureté du gouvernement de ces templiers, & leurs manieres hautaines, aliénerent les eſprits de leurs nouveaux ſujets. D'ailleurs, les Chypriots qui ſuivoient le rit Grec, ne purent ſe réſoudre à obéir à des religieux Latins. Ce fut la ſource ou le prétexte d'une guerre preſque continuelle entre les grands de cet état & les templiers, qui furent obligés à la fin d'abandonner l'île, & de la remettre au roi d'Angleterre, comme nous le dirons dans la ſuite.

Ce prince étoit arrivé au camp des chrétiens le 8 juin de l'année 1191. Je n'entrerai point dans le détail de tout ce qui ſe paſſa dans ce fameux ſiége. Les deux rois y firent paroître une haute valeur; Richard ſe diſtingua ſur-tout par un courage déterminé, qui le portoit toujours dans les endroits où il y avoit le plus de péril, & il n'en ſortit jamais que victorieux. Mais il y avoit dans ſes manieres, je ne ſais quelle férocité qui le rendoit moins agréable. Saladin ne lui cédoit point du côté du courage: auſſi intrépide & auſſi brave ſoldat que grand capitaine, il faiſoit tous les jours de nouvelles entrepriſes contre les chrétiens. Les chevaliers des trois ordres ſe trouvoient par-tout; les templiers dans une de ces occaſions, perdirent leur grand-maître; & les hoſpitaliers de ſaint Jean pluſieurs de

leurs chevaliers : & parmi ces combats continuels, l'ordre auroit été bientôt éteint, ſi les croiſades qui arrivoient de tems en tems de l'Europe, ne lui euſſent fourni de nouvelles recrues. Un grand nombre de jeunes gentilshommes, charmés de la haute valeur des hoſpitaliers, prenoient la croix en arrivant d'occident ; on préféroit même la croix des hoſpitaliers à celle des templiers, plus fiers & plus hautains qu'il ne convenoit à des religieux : tout le monde vouloit combattre ſous les étendarts de ſaint Jean ; c'étoient autant d'éleves parmi leſquels on choiſiſſoit enſuite pour la profeſſion religieuſe, ceux qui faiſoient paroître une plus ſincere vocation, & qui s'étoient autant diſtingués par leur piété, que par leur valeur : deux qualités auxquelles, dans la réception des chevaliers à la profeſſion religieuſe, il ſeroit à ſouhaiter que dans ces derniers ſiecles, on ne fît pas moins d'attention qu'à la nobleſſe de leur origine. ERMENGAR. DAPS.

Nous avons dit que les infideles, profitant du délai que le roi de France leur avoit donné par égard pour le roi d'Angleterre, avoient fortifié de nouveau la place, & l'avoient miſe hors d'état d'être emportée d'aſſaut. Il fallut recommencer des attaques, qui coûterent beaucoup de monde : une dyſſenterie qui ſe mit parmi les occidentaux, cauſée par des fruits dont ils mangeoient par excès, emporta encore un grand nombre de ſoldats.

ERMENGAR. DAPS.

La jalouſie entre les François & les Anglois commença à éclater; & pour ſurcroît de malheur, on vit renaître les anciennes diviſions entre Guy de Luſignan & Conrard de Montferrat. Le roi de France s'étant déclaré pour ce dernier, Richard, roi d'Angleterre, ne manqua pas de prendre le parti de Luſignan; les princes & les ſeigneurs à leur exemple ſe partagerent; & comme les deux ordres militaires conſervoient toujours une ſecrette émulation l'un contre l'autre, il ſuffiſoit que les hoſpitaliers ſe déclaraſſent en faveur du roi de Jéruſalem, pour engager les templiers à quitter ſon parti, & à embraſſer celui du prince de Tyr.

Une méſintelligence ſi générale laiſſant moins d'attention pour le ſuccès du ſiege, les évêques qui ſe trouverent au camp, n'oublierent rien pour étouffer ces funeſtes diviſions. Il ſe tint à ce ſujet différentes conférences; enfin on convint que Luſignan conſerveroit toute ſa vie le titre de roi de Jéruſalem, mais que le prince de Tyr ſeroit reconnu du chef de la princeſſe ſa femme, pour héritier néceſſaire de la couronne. Les deux prétendans ſouſcrivirent à ces conditions; mais Conrard n'en profita point. Ce prince ayant refuſé au ſeigneur de la montagne de lui faire juſtice d'un vaiſſeau que les Tyriens lui avoient enlevé, fut depuis poignardé par deux aſſaſſins, qui au milieu des tourmens les plus affreux, & pendant qu'on les écorchoit tout vifs, faiſoient gloire d'avoir

exécuté les ordres barbares de leur cruel maître. ERMENGAR. DAPS.

Le calme étant rétabli dans l'armée chrétienne, on reprit le ſoin du ſiége avec une nouvelle vigueur. Les attaques étoient preſque continuelles, & les deux rois par une noble émulation, pouſſerent chacun de leur côté les ouvrages ſi vivement, qu'il y eut bientôt une breche ſuffiſante pour monter à l'aſſaut. Les infideles, après une réſiſtance incroyable, voyant les dehors de la place emportés, leurs tours ruinées, une breche conſidérable, & les plus braves chevaliers de l'armée chrétienne prêts à monter à l'aſſaut, demanderent à capituler. On donna des ôtages de part & d'autre; la ville ſe rendit; cinq mille hommes qui y étoient en garniſon, demeurerent priſonniers avec le gouverneur, à condition d'être relâchés en faiſant rendre la vraie croix & les eſclaves chrétiens qui étoient au pouvoir de Saladin, ſinon que toute la garniſon demeureroit à la diſcrétion des vainqueurs. Les chrétiens prirent poſſeſſion d'Acre le treiziéme de juillet, & en firent depuis leur place d'armes. On y aſſigna différens quartiers pour tous les corps, & pour toutes les nations qui avoient contribué à cette conquête, & qui étoient capables de la défendre & de la conſerver: les hoſpitaliers de ſaint Jean y transférerent leur principale réſidence, qui depuis la perte de Jéruſalem, avoit été établie à Margat. Ce fut dans Acre que leur grand-maître Ermengard Daps



Universitäts-Bibliothek

termina l'année ſuivante une vie illuſtre, qu'il avoit expoſée tant de fois contre les infideles, & pour la défenſe des chrétiens.

GODEFROY DE DUISSON.

Les hoſpitaliers aſſemblés en chapitre, lui donnerent pour ſucceſſeur frere GODEFROY DE DUISSON, ancien religieux. Il ne tint pas à ce nouveau grand-maître que la priſe d'Acre ne fût ſuivie de la conquête de Jéruſalem, l'unique objet des croiſés; mais la jalouſie d'état, la diverſité d'intérêts, l'émulation & la haine mirent tant de diviſion parmi ces nations différentes, qu'un ſi puiſſant armement ne produiſit que la priſe d'une ſeule place. Les croiſés, la plûpart volontaires, après un ſiége qui avoit duré près de trois ans, ſe retiroient à la file. Philippe, roi de France, fut obligé de quitter la Paleſtine, & de changer d'air, ne pouvant revenir d'une maladie violente qui n'étoit pas ſans ſoupçon de poiſon, & qui lui avoit fait tomber les ongles & les cheveux. Mais avant que de partir, il laiſſa dans l'armée chrétienne cinq cens hommes d'armes, & dix mille hommes d'infanterie ſous les ordres du duc de Bourgogne. Les principaux chefs des différentes nations abandonnerent ſucceſſivement la terre ſainte, qui demeura en proie aux infideles. Richard, roi d'Angleterre, avant que de partir, emporta Jaffa & Aſcalon; il fit enſuite une treve avec les barbares, qui devoit durer trois ans trois mois & trois ſemaines; & ſi on en croit les hiſtoriens du tems, on avoit ajouté pour plus d'exactitude, trois jours

& trois heures. On prétend que Richard, avant ſon départ, fit épouſer la princeſſe de Chypre à Guy de Luſignan, & lui céda la ſouveraineté de cette île, que les templiers lui avoient remiſe, & que des princes de la maiſon de Luſignan ont poſſédée depuis pendant près de trois cens ans. Henri, comte de Champagne, neveu du roi d'Angleterre, & entiérement attaché à ſes intérêts, épouſa en même-tems Iſabelle, veuve de Conrard; & ce prince par ce mariage, ſe fit un droit ſur le royaume de Jéruſalem, dont il eſpéroit d'ailleurs chaſſer les infideles. GODEFROY DE DUISSON.

La mort de Saladin arrivée à Damas le treiziéme jour de mars 1193, augmentoit ſes eſpérances. Ce prince infidele, & un des plus grands capitaines de ſon ſiecle, après la retraite des chrétiens, croyoit jouir en repos du fruit de ſes victoires, lorſqu'il ſe vit tout enlever par la mort. Il n'en ſentit pas plutôt les approches, qu'il ordonna à l'officier qui portoit ſon étendart dans les batailles, de mettre à la place un morceau de drap deſtiné à l'enſevelir, de le porter dans toute la ville, & de crier à haute voix: *Voilà tout ce que le grand Saladin, vainqueur de l'orient, emporte de ſes conquêtes & de ſes tréſors.* On prétend qu'avant d'expirer, il diſtribua des ſommes conſidérables à tous les pauvres de Damas, ſans diſtinction du mahométan, du juif ou du chrétien, ſoit qu'il fût perſuadé que la charité & même que l'humanité ſeule devoient

GODEFROY DE DUISSON.

s'étendre indifféremment à tous les malheureux, ſoit peut-être auſſi que, quoique pendant ſa vie, il eût fait profeſſion du mahométiſme, il fût en doute dans ces derniers momens, quelle étoit la meilleure & la véritable de ces trois religions. Il partagea en même-tems ſes états entre onze enfans qu'il avoit, & qui depuis ſa mort ne penſerent qu'à ſe détruire les uns les autres. Mais Safadin, frere de Saladin, le compagnon de ſes victoires, profita de ces diviſions: il attaqua ſes neveux les uns après les autres, fit mourir tous ceux qui tomberent entre ſes mains, & ſe fit dans la ſuite un empire qui ne cédoit que de bien peu à celui de Saladin: ces diviſions, & d'autres guerres civiles qui s'éleverent depuis entre les enfans de Saladin, donnerent le tems aux chrétiens Latins de reſpirer.

Le pape Céleſtin III, pour les ſecourir, publia une nouvelle croiſade, au préjudice de la treve qu'avoit conclue le roi d'Angleterre, & qui ſubſiſtoit encore: on prétend même qu'il y avoit un ordre exprès du pape de ne s'y point arrêter. Un grand nombre de ſeigneurs Allemands prirent la croix, ſe rendirent à Meſſine, d'où ils paſſerent à la terre ſainte. Valeran, frere du duc de Limbourg, ayant rompu la treve par quelques hoſtilités, Safadin irrité de cette infraction, aſſiégea Jaffa, l'emporta d'aſſaut, & fit paſſer plus de vingt mille chrétiens par le fil de l'épée. Le tems de la ruine des chrétiens en

Paleſtine ſembloit prochain, ſi la guerre que les infideles avoient entr'eux, n'eût obligé depuis Safadin de renouveller la treve pour ſix ans. Le comte de Champagne après ce traité, retourna à Acre, où regardant d'une fenêtre des troupes qu'il faiſoit paſſer en revue, la croiſée ſur laquelle il étoit appuyé ayant manqué, il tomba dans les foſſés du château, & ſe tua. GODEFROY DE DUISSON.

Le grand-maître des hoſpitaliers conſidérant qu'un auſſi petit état que le royaume de Jéruſalem, environné d'ennemis redoutables, ne pourroit jamais ſe ſoutenir ſans un roi, propoſa, quelque tems après la mort de ce prince, à la reine ſa veuve, d'épouſer Amaulry de Luſignan, qui par la mort de Guy ſon frere, venoit de ſuccéder à la couronne de Chypre. Il lui repréſenta que ſon état ſe trouvant environné d'ennemis puiſſans, elle tireroit des ſecours conſidérables de cette île voiſine de la Paleſtine; & d'ailleurs, que Chypre lui pourroit ſervir d'un aſyle honorable, ſi par malheur les infideles achevoient de ſe rendre maîtres de la Paleſtine. 1194.

La reine goûta ſans peine une propoſition, où elle trouvoit en même-tems ſon intérêt & celui de ſon état. Le grand-maître fut chargé de la négociation, & il la conduiſit avec tant d'habileté, que ſans commettre la reine, il fit ſouhaiter ſon alliance au roi de Chypre. Il ne manquoit plus pour terminer cette grande affaire, que ſa préſence. Sous différens prétextes, il ſe rendit

GODEFROY DE DUISSON.

à Acre ; il vit la reine, en fut bien reçu : & après que pour la forme, on eut fait part de leur deſſein aux grands de l'état, le roi & la reine furent mariés par le patriarche, & enſuite on les proclama l'un & l'autre ſolemnellement roi & reine de Jéruſalem & de l'île de Chypre.

Honfroy de Thoron, le premier mari de cette princeſſe, ne la vit pas ſans chagrin donner ſucceſſivement ſa main & ſa couronne à tant de princes, qui peut-être y avoient moins de droit que lui. Mais comme, à l'égard des ſouverains, le droit ſans la force eſt peu conſidéré, ce malheureux ſeigneur ne trouva perſonne qui s'intéreſſât dans ſa diſgrace ; il fut même obligé pour ſa ſûreté, de diſſimuler ſes prétentions ; & ſemblable à ces divinités ſans temple, il reſta ſans culte & ſans adorateurs.

Le grand-maître qui avoit eu tant de part à ce dernier mariage de la reine, ſurvécut peu aux fêtes qui accompagnerent cette cérémonie ; il mourut preſque dans le même tems. Il nous reſte peu de choſe de ſon gouvernement. L'ignorance dans laquelle on élevoit la nobleſſe en ce tems-là, nous a privés de la connoiſſance d'un grand nombre de faits qui auroient enrichi cette hiſtoire ; mais dans ces premiers ſiecles de l'ordre, les chevaliers faiſoient plus d'uſage de leur épée que de leur plume : je ne ſais même ſi la plûpart ſavoient lire. Enfin, ce qui eſt vrai, ſoit défaut de capacité, ſoit modeſtie,

pendant plus de quatre cens ans, il ne s'eſt trouvé aucun chevalier qui ait daigné nous inſtruire de tant d'événemens mémorables, dont à peine on trouve quelques traces dans les hiſtoires nationales, ou dans les recueils de traités & d'actes publics. GODEFROY DE DUISSON.

*Fin du ſecond Livre.*

## LIVRE TROISIÉME.

JE ne ſais ſi c'eſt à l'éloignement des tems, ou à la négligence des premiers hiſtoriens, que nous devons attribuer l'ignorance où nous ſommes, de la maiſon & de l'origine de la plûpart des premiers grands-maîtres, & ſurtout du ſucceſſeur de Duiſſon. Ce ſucceſſeur, dans les anciennes chroniques, s'appelle frere ALPHONSE DE PORTUGAL. On le croit communément iſſu des princes de cette nation; mais on ne nous a point inſtruits de quelle branche il ſortoit; on convient ſeulement que c'étoit en ligne indirecte. Des auteurs modernes prétendent qu'il portoit le nom de Pierre, & qu'il étoit fils d'Alphonſe, premier roi de Portugal.

ALPHONSE DE PORTUGAL.

Tous les écrivains qui ont parlé de lui, nous le repréſentent plein de valeur & de piété, également exact dans la diſcipline réguliere & militaire, ſcrupuleux obſervateur des ſtatuts, mais naturellement fier & hautain; & on s'apperçut depuis ſon élévation au magiſtere, qu'il mêloit la dureté de ſon humeur dans les ordres qu'il donnoit au ſujet du gouvernement.

Il ne fut pas plutôt reconnu pour grand-maître, que l'eſprit rempli de certaine idée de perfection peu praticable parmi des guerriers, & dans la vue de réformer des abus qui s'y étoient introduits, il convoqua un

chapitre général dans la ville de Margat, où l'ordre, depuis la perte de Jéruſalem, avoit transféré ſa réſidence. Pour ne pas faire éclater ſon principal deſſein, il n'attaqua d'abord qu'un certain abus qui confondoit ſouvent la nobleſſe ſéculiere avec les chevaliers profès. Ces gentilshommes, à leur retour en occident, & dans leurs provinces, affectoient de porter la croix de ſaint Jean de Jéruſalem. ALPHONSE DE PORTUGAL.

Pour l'intelligence de ce fait particulier, il faut ſavoir que ce qui ſe trouvoit de nobleſſe dans les croiſades ou dans les pélerinages, étant arrivé dans la Paleſtine, ſe rangeoit volontiers ſous les enſeignes de la religion. Il y en avoit même qui envoyoient leurs enfans, encore jeunes, juſques dans la Paleſtine, pour être élevés dans la maiſon de ſaint Jean, & ſous la diſcipline des chevaliers, comme dans la meilleure école où ils puſſent ſe former pour l'art militaire.

On ſouffroit aux uns & aux autres, tant qu'ils demeuroient à la terre ſainte, & qu'ils combattoient ſous les étendards de l'ordre, d'en porter la croix; mais à leur retour en Europe, s'étant fait un droit de cette indulgence, le grand-maître, qui vouloit empêcher qu'on les confondît avec les chevaliers profès, fit ſtatuer par le chapitre, qu'ils ne ſeroient conſidérés que comme troupes auxiliaires, & qu'ils ne pourroient porter la croix, que lorſqu'ils combattroient contre les infideles ſous les étendards de la religion.

ALPHONSE DE PORTUGAL.

De cet article particulier de réformation, Alphonſe paſſa à d'autres qui concernoient principalement les chevaliers profès. Pour les faire recevoir plus aiſément, il commença la premiere par ſa maiſon & par ſon équipage, qu'il réduiſit à un major-dome, un chapelain, deux chevaliers, trois écuyers, un turcopolier & un page. A chacun de ces différens officiers de ſa maiſon, il ne laiſſa qu'un cheval pour les porter. A l'égard de ſa perſonne, il ne réſerva que deux chevaux de main & une mule; équipage à la vérité très-modeſte, mais peu convenable au chef d'un grand ordre militaire, & qui étoit tous les jours à la tête des armées.

De ce réglement particulier, ſe faiſant un droit de réformer tous les chevaliers après leur avoir reproché ce qu'il appelloit leur luxe, & même leur molleſſe, il propoſa différens réglemens; alimens, habits, équipages, tout paſſa par un ſévere examen, & par une réforme auſtere. On ne peut pas dire que ce grand-maître n'eût pas de très-bonnes intentions; ſon deſſein étoit de faire revivre la diſcipline établie par Raimond Dupuy, & qui de ce tems-là étoit fort relâchée. On rapporte qu'entendant quelques murmures dans l'aſſemblée, il leur demanda s'ils étoient plus délicats que leurs prédéceſſeurs, & s'ils n'avoient pas fait au pied des autels une profeſſion ſolemnelle des mêmes vœux de la religion. On lui repréſenta en vain la différence des tems, & que le genre de vie qu'il propoſoit, n'étoit pas compatible avec les

fonctions d'une guerre continuelle, & dans une conjoncture où depuis la perte de Jéru- ALPHONS DE PORTUGAL
ſalem, ils étoient tous les jours à cheval ou dans la tranchée. Pour lors, prenant un ton de voix plus élevé: *Je veux*, dit-il fiérement, *être obéi, & ſans replique.* A ces mots, toute l'aſſemblée éclata en plaintes, & un ancien chevalier lui fit ſentir que le chapitre n'étoit point accoutumé à entendre parler ſes ſupérieurs en ſouverains.

L'aigreur ſe mêla bientôt à des conteſtations ſi vives, & fut enſuite pouſſée ſi loin, que les chevaliers, de concert, & avec trop d'obſtination, refuſerent hautement d'obſerver les réglemens qu'il propoſoit. Le grand-maître, de ſon côté, quoiqu'il ne fût ſorti qu'indirectement d'une maiſon royale, pour prouver ſa légitimation, affectoit tout l'orgueil du trône. Les uns & les autres ne voulant rien relâcher, on en vint enfin à une révolte déclarée. L'ordre tomba dans une eſpece d'anarchie; & le grand-maître ne trouvant plus d'obéiſſance dans ſes religieux, abdiqua ſa dignité, & ſe retira en Portugal. Il y fut encore plus malheureux, & il périt depuis dans des guerres civiles où il s'étoit engagé. C'eſt ce que nous apprenons de différens hiſtoriens, quoiqu'ils ne conviennent ni de ſon propre nom, ni de celui du prince qui lui avoit donné la vie.

L'ordre, après ſon abdication, choiſit pour ſon ſucceſſeur frere GEOFROY LE RAT, de la langue de France, vieillard vénérable, GEOFRO LE RAT

GEOFROY LE RAT.

doux, affable, peu entreprenant, & qui par-là mérita les ſuffrages de ſes confreres. Il ſe fit preſqu'en même-tems une nouvelle révolution dans la principauté de la petite Arménie, & dont par ſon habileté, il arrêta les ſuites. Nous avons dit que deux freres, ſeigneurs des plus conſidérables de cette nation, l'un appellé Rupin de la montagne, & le cadet, nommé Livron ou Léon, après la mort du rénégat Mélier, s'étoient emparés de ce petit état. Boémond III, prince d'Antioche, & devenu comte de Tripoli, pouſſé d'une ambition démeſurée, & dans la vue d'agrandir ſes états aux dépens de ſes voiſins, ſous prétexte d'une conférence, & de prendre avec Rupin des meſures contre les infideles leurs ennemis communs, avoit attiré ce prince dans Antioche, & l'y avoit fait arrêter. Livron, quelque tems après, tourna contre lui ſon propre artifice, & lui ayant demandé une entrevue pour traiter de la liberté de ſon frere, il ſe trouva le plus fort au rendez-vous, tailla en pieces l'eſcorte de Boémond, le fit arrêter & conduire dans une place forte où il le retint priſonnier, ſans vouloir d'abord entendre parler d'aucune négociation de paix.

Chaque nation prit les armes en faveur de ſon prince. Les infideles leurs voiſins n'auroient pas manqué de profiter d'une guerre ſi préjudiciable aux chrétiens; mais le patriarche d'Antioche & le grand-maître, qui en prévinrent les ſuites funeſtes, intervinrent dans

ce différend. Le prince Livron ne vouloit d'abord écouter aucune propoſition, ſoit que gouvernant l'état pendant la priſon de ſon frere, il eût de la peine à ſe deſſaiſir de l'autorité ſouveraine, ſoit peut-être auſſi, comme l'événement le fit voir, pour tirer de plus grands avantages du traité. GEOFROY LE RAT.

Il ne voulut point conſentir à l'échange des deux priſonniers, qu'aux conditions que la principauté d'Antioche releveroit dans la ſuite de celle d'Arménie, & que pour gage d'une ſincere reconciliation entre les deux maiſons, le fils ainé du prince d'Antioche, avant que ſon pere ſortît de priſon, épouſeroit Alix, fille unique de Rupin, & que les enfans qui ſortiroient de ce mariage, ſeroient reconnus, après leur pere, pour héritiers préſomptifs de la principauté d'Antioche, & ſans pouvoir rien prétendre à celle d'Arménie, qu'après la mort de Livron même.

Quelque dures que fuſſent ces conditions, Boémond impatient de recouvrer ſa liberté, ſouſcrivit à tout; & après la conſommation du mariage, les deux princes priſonniers furent échangés. Celui d'Antioche, de retour dans ſes états, pour avantager le prince Raimond ſon ſecond fils, lui donna le comté de Tripoli; & depuis la mort de ſon ainé, & au préjudice des enfans que ce jeune prince avoit laiſſés de ſon mariage avec la princeſſe d'Arménie, il voulut encore le faire reconnoître pour ſon ſucceſſeur à la principauté: ce qui cauſa de grands

GEOFROY LE RAT.

démêlés, dont nous aurons lieu de parler dans la ſuite.

A la faveur de la treve qui ſubſiſtoit encore avec Safadin, & les autres ſucceſſeurs de Saladin, les chrétiens de la Paleſtine, & les deux ordres militaires qui en faiſoient toute la défenſe, jouiſſoient d'un peu de relâche, & les uns & les autres devoient ce repos paſſager à une famine affreuſe dont l'Egypte fut alors affligée. On ſait que ce grand royaume doit toute ſa fertilité à des inondations régulieres du Nil, qui en répandant ſes eaux ſur la ſurface de la terre, y laiſſe un limon mêlé de nitre, qui engraiſſe la campagne, & porte l'abondance dans toutes les provinces où il coule. Cette inondation avoit manqué l'année précédente, comme nous l'apprenons d'une lettre du grand-maître des hoſpitaliers au prieur d'Angleterre du même ordre. On y voit que les malheureux Egyptiens étoient réduits comme des bêtes à brouter l'herbe; que le pere, pour vivre, n'avoit point de honte de vendre ſes enfans, & que l'Egypte entiere étoit comme un grand cimetiere, mais où l'on trouvoit les morts ſans ſépulture, & qui ſervoient de pâture aux animaux carnaciers.

*Rog. de Hov. p. 817.*

La Paleſtine voiſine de l'Egypte, & qui en tiroit la plûpart de ſes grains, ſouffroit de cette diſette générale: c'eſt le ſujet de la lettre du grand-maître au prieur d'Angleterre. Il ajoute que la guerre d'Italie cauſée par la révolte des villes de Lombardie contre

l'empereur, étoit un ſecond fléau qui affligeoit l'ordre ; que le grand-prieuré de Barlette, dans le royaume de Naples, & la Sicile, dont la religion & le couvent tiroient auparavant des ſecours conſidérables, ſur-tout en grains, ne fourniſſoient preſque plus rien depuis que la guerre étoit allumée entre les papes & les empereurs. « Il faut, *ajoutoit* » *le grand-maître*, acheter tout à un prix » exceſſif, tant pour faire ſubſiſter nos che- » valiers, que pour les troupes qui ſont à la » ſolde de l'ordre : ce qui nous a obligés à » contracter des dettes conſidérables que » nous ne pouvons acquitter que par le » ſecours que nous attendons de nos freres » d'occident ». Il finit par l'exhorter à ſolliciter le roi d'Angleterre à faire paſſer des troupes en orient, pendant la miſere & l'état fâcheux où étoient réduits les Egyptiens, dans la conjoncture favorable de la fin d'une treve, prête d'expirer, & où l'on pouvoit eſpérer, s'il venoit une armée de l'Europe, de conquérir une ſeconde fois la terre ſainte, & de rentrer glorieuſement dans Jéruſalem. GEOFROY LE RAT.

Je ne ſais ſi la dépenſe que faiſoit l'ordre de ſaint Jean, pour entretenir en tout tems un corps de troupes, ou ſi certain eſprit d'intérêt, qui n'eſt que trop ordinaire dans les communautés, faiſoit tenir ce langage au grand-maître : ce qui eſt certain, c'eſt que Jacques de Vitry, alors évêque d'Acre, & depuis cardinal, hiſtorien contemporain, &

GEOFROY LE RAT.

qui étoit ſur les lieux, rapporte (*a*) que de ſon tems les hoſpitaliers & les templiers étoient auſſi puiſſans que des princes ſouverains, qu'ils poſſédoient en Aſie & en Europe des principautés, des villes, des bourgs & des villages; & que dans les provinces éloignées de la Paleſtine & de la maiſon chef-d'ordre, ils y tenoient des religieux ſous le titre de précepteurs, fort attentifs à faire valoir leurs biens, & dont ils faiſoient enſuite paſſer le revenu au tréſor de chaque ordre.

Si on en croit Matthieu Paris, autre hiſtorien contemporain, les hoſpitaliers en ce tems-là poſſédoient dans l'étendue de la chrétienté, juſqu'à dix-neuf mille *manoirs* (*b*), termes que les gloſſaires expliquent différemment, par rapport aux différens pays où ils ſont ſitués; mais communément, par le terme de *manoer* ou de *manſe*, on entendoit le labour d'une charrue à deux bœufs. Et l'hiſtorien Anglois que nous venons de

(*a*) Amplis autem poſſeſſionibus, tam citrà mare quàm ultrà, ditati ſunt in immenſum; villas, civitates & oppida, exemplo fratrum hoſpitalis ſancti Joannis, poſſidentes, ex quibus certam pecuniæ ſummam pro defenſione terræ ſanctæ, ſummo eorum magiſtro, cujus ſedes principalis erat in Jeruſalem, mittunt annuatim: pari modo, ſummo & principali magiſtro hoſpitalis ſancti Joannis procuratores domorum, quos præceptores nominant, certam pecuniæ ſummam ſingulis annis tranſmittunt. *Jac. de Vitriaco, Hiſt. Hier. p.* 1084.

(*b*) Habent inſuper templarii in chriſtianitate novem millia maneriorum; hoſpitalarii verò novem decem, præter emolumenta & varios proventus ex fraternitatibus & prædicationibus provenientes, & per privilegia ſua accreſcentes. *Matt. Paris, ad ann.* 1244. *in Henr. III, l.* 2, *pag.* 615.

citer, n'attribue aux templiers que neuf mille de ces manoirs ; origine d'une jalouſie ſecrette entre les deux ordres, qui éclata depuis, & qui les porta, ſous un prétexte aſſez léger, à prendre les armes les uns contre les autres, & à ſe faire la guerre ouvertement. GEOFROY LE RAT.

Il y avoit alors dans la Paleſtine un gentilhomme appellé Robert de Margat, qui en qualité de vaſſal des hoſpitaliers, poſſédoit tranquillement un château ſitué proche celui de Margat, & qui en relevoit. Les templiers, ſous prétexte de quelques anciennes prétentions, la force à la main, ſurprirent la place, & s'en rendirent les maîtres. Ce gentilhomme, chaſſé de ſa maiſon, avec toute ſa famille, en porta ſes plaintes aux hoſpitaliers ſes ſeigneurs, qui depuis la perte de Jéruſalem réſidoient à Margat, comme nous l'avons déja dit. Ces chevaliers emportés par leur courage, & ſéduits par une fauſſe délicateſſe d'honneur, ſortent ſur le champ, à la tête de quelques troupes, préſentent l'eſcalade au château, y montent l'épée à la main, l'emportent, & en chaſſent à leur tour les templiers. Bientôt d'une affaire particuliere, il s'en fait une générale ; & les chevaliers des deux ordres ne ſe rencontroient plus ſans ſe charger. Leurs amis prirent parti dans cette querelle, & la plûpart des Latins ſe partagerent. La guerre civile s'allumoit inſenſiblement dans un état où il n'y avoit point de ſouverain aſſez autoriſé pour réprimer les

Bibliot. Universit. Ovied.

GEOFROY LE RAT.

entrepriſes de deux partis auſſi puiſſans & auſſi animés. Il n'y eut que le patriarche & les évêques Latins qui intervinrent pour étouffer des diviſions, dont les infideles n'auroient pas manqué de ſe prévaloir. A leur conſidération, les deux ordres convinrent d'une ſuſpenſion d'armes, & remirent au pape, comme faiſoit alors la plûpart des princes chrétiens, le jugement de leurs différens.

Le cardinal Lothaire, de la maiſon des comtes de Segni, à peine âgé de trente-ſept ans, venoit de ſuccéder au pape Céleſtin. Il prit le nom d'Innocent III. C'étoit un prélat de mœurs irréprochables, ſavant pour le tems où il vivoit, grand juriſconſulte; mais malheureuſement trop prévenu en faveur des fauſſes décrétales dont il faiſoit la regle de ſa conduite.

Comme ces décrétales ont fait loi pendant long-tems dans les jugemens eccléſiaſtiques, dont nous ſommes quelquefois obligés de parler pour l'intelligence de l'hiſtoire que nous écrivons; nous dirons ici en paſſant que ces actes ſuppoſés, attribués aux papes des trois premiers ſiecles, avoient été forgés au milieu du neuviéme par un inſigne fauſſaire appellé Iſidore, qui en les publiant, a donné atteinte à l'ancienne diſcipline de l'égliſe, principalement ſur les jugemens eccléſiaſtiques & ſur les droits de l'épiſcopat. Et quoique ces fauſſes décrétales ſoient aujourd'hui auſſi décriées qu'elles méritent de l'être, & que ceux qui ſont les plus favorables à la cour de

Rome ſoient obligés de les abandonner, cependant on s'eſt contenté de décréditer l'auteur, ſans ſonger à réparer tout le mal qu'il a fait dans des ſiecles d'ignorance. Innocent étoit très-capable de remédier à ce déſordre, s'il eût eu autant de critique & de pénétration que de zele & d'ardeur pour l'adminiſtration de la juſtice. GEOFROY LE RAT.

Ce fut devant ce ſouverain pontife que l'affaire des deux ordres militaires fut portée. Les hoſpitaliers, à ce ſujet, députerent à Rome frere d'Iſigny, prieur de Barlette, & frere Auger, précepteur d'une autre maiſon en Italie. Les templiers y envoyerent de leur part frere Pierre de Villeplane, & frere Thierry. Innocent ayant pris connoiſſance de leurs prétentions réciproques, ordonna par une ſentence préliminaire, & avant de faire droit, que les hoſpitaliers remettroient aux templiers le château d'où ils les avoient chaſſés; & qu'après que les templiers y auroient réſidé tranquillement pendant un mois, il ſeroit permis à ce gentilhomme, ancien propriétaire du château, de les citer devant les officiers de juſtice de Margat, pour produire les titres de leurs prétentions; mais que les hoſpitaliers, pour éloigner tout ſoupçon de partialité, qui pourroit tomber ſur leurs propes juges, en tireroient dans cette occaſion, de la principauté d'Antioche ou du comté de Tripoli; que l'ordre de ſaint Jean feroit choix de perſonnes integres; cependant qu'après ce

GEOFROY LE RAT.

choix, il ſeroit encore permis aux templiers de récuſer ceux des magiſtrats étrangers qui leur ſeroient ſuſpects; mais auſſi que s'ils refuſoient de ſe ſoumettre au jugement qui interviendroit enſuite, les hoſpitaliers ſeroient autoriſés à remettre leur vaſſal en poſſeſſion de ſon château.

*Epiſt. Innoc. III, l. 1, p. 324.*

Nous avons une lettre de ce pontife au grand-maître & à tout l'ordre des hoſpitaliers, dans laquelle il leur repréſente avec beaucoup de force, combien leur procédé & celui des templiers étoit peu digne de religieux, ſi nous pouvons appeller religieux, dit Innocent, des gens qui veulent établir leurs droits par des voies de fait & d'une maniere ſi violente. Il ajoute que, quoiqu'il n'ignorât pas pour le fond, de quel côté étoit la juſtice & le bon droit, il avoit mieux aimé accommoder cette affaire par une aimable compoſition, & dont les députés des deux ordres étoient convenus en ſa préſence, que de prononcer un jugement de rigueur, & qui auroit couvert de honte le parti qui avoit tort. Du ſurplus, il exhorte les uns & les autres à conſerver entr'eux l'union & la paix; en même tems il leur commande en vertu de ſainte obédience, & même ſous peine d'excommunication, de terminer les différens qui pourroient ſurvenir entr'eux, ſuivant les regles que le pape Alexandre III leur avoit preſcrites. Innocent finit ſa lettre par menacer les réfractaires de tout le poids de ſon indignation.

Des

Des juges étrangers ſuivant ſon intention, prirent connoiſſance de cette affaire ; les prétentions des templiers furent déclarées injuſtes ; on remit le gentilhomme vaſſal des hoſpitaliers en poſſeſſion de ſon château ; le calme & la paix ſe rétablirent entre les deux ordres, du moins en apparence, & le ſouverain pontife, content de leur ſoumiſſion, écrivit depuis aux uns & aux autres, pour leur recommander les intérêts du roi de Chypre. GEOFROY LE RAT.

Nous avons dit qu'après la mort de Guy de Luſignan, le prince Amaulry, ſon frere, avoit hérité de ſa couronne, & que ce prince ayant épouſé depuis Iſabelle, reine de Jéruſalem, elle l'avoit engagé à fixer ſa réſidence dans la Paleſtine, & dans un état environné de tous côtés par les infideles. Mais Amaulry ayant appris que l'île de Chypre n'étoit guère plus tranquille ; que ſes habitans qui ſuivoient le rit Grec, ne pouvoient ſe réſoudre à obéir à un prince Latin, & que l'empereur les faiſoit ſolliciter ſecrettement par ſes émiſſaires, de ſe réunir au corps de l'empire Grec ; ce roi de Chypre écrivit au pape pour lui expoſer la néceſſité où il ſe trouvoit de retourner inceſſamment dans ſon île, afin d'y affermir ſa domination.

Innocent craignoit que par la retraite de ce prince, les hoſpitaliers & les templiers ne voyant plus perſonne au-deſſus d'eux par ſa dignité, ne prétendiſſent les uns & les autres au gouvernement de l'état. Ainſi,

GEOFROY LE RAT.

pour éviter une concurrence qui ne pouvoit avoir que des ſuites fâcheuſes, il conjura le roi dans les termes les plus preſſans, de ne pas abandonner en proie à des infideles & à des barbares, ce qui reſtoit de l'héritage de Jeſus-Chriſt. Mais en même-tems, pour prévenir dans l'île de Chypre les troubles qui pourroient s'y élever en ſon abſence, ce pontife écrivit au prince d'Antioche, au comte de Tripoli ſon fils, & aux grands-maîtres des hoſpitaliers & des templiers, pour leur recommander de veiller aux intérêts du roi, & même s'il étoit néceſſaire, de faire paſſer dans ſon île des forces capables d'y maintenir l'autorité royale. « Amaulry, » *dit ce pontife dans ſes lettres*, ayant » bien voulu abandonner ſes propres états, » & la demeure délicieuſe de l'île de Chypre, » pour ſe conſacrer à la défenſe de la terre » ſainte, il eſt bien juſte que des princes » chrétiens s'intéreſſent à la conſervation de » ſa couronne ».

L'hiſtoire ne dit point ce que firent ces princes; il ne paroît point non plus que les templiers odieux aux Chypriots, & dont ils avoient été contraints d'abandonner la ſouveraineté, ayent porté aucun ſecours dans cette île. Mais nous apprenons par les anciens mémoires des hoſpitaliers, que le roi, de concert avec le grand-maître, choiſit parmi eux pluſieurs chevaliers auxquels il confia le gouvernement de cet état, & qui y paſſerent avec un corps de troupes, capable

de prévenir & d'arrêter les mauvais deſſeins des mécontens. GEOFROY LE RAT.

Une révolution ſurprenante arrivée peu après à Conſtantinople, attira encore dans cette capitale de l'empire un grand nombre d'hoſpitaliers. Pour l'intelligence d'un événement ſi ſingulier, il faut ſavoir que l'eſprit des croiſades, malgré tant de mauvais ſuccès dont nous avons parlé, regnoit toujours en France. Par la perſuaſion & les diſcours touchans du curé de Neuilly, un nombre infini de princes, de ſeigneurs & de gentilshommes s'étoient croiſés ſous la conduite du marquis de Monferrat, grand capitaine, & frere du prince du même nom, qui avoit fait une ſi belle défenſe contre Saladin au ſiége de Tyr. Il étoit queſtion de faire paſſer au levant cette nouvelle armée de croiſés. L'expérience avoit fait voir que le chemin par terre, & au travers des états des princes Grecs & mahométans, étoit également difficile & dangereux. Pour éviter cet inconvénient, les députés des principaux ſeigneurs croiſés eurent recours à Henry Dandol, duc ou doge de Veniſe; & ils lui propoſerent, moyennant une ſomme dont on conviendroit, & qui ſeroit payée d'avance, de fournir des vaiſſeaux pour porter leur armée à Saint-Jean d'Acre. Il ſe fit à ce ſujet une négociation ſuivie d'un traité ſolemnel, & moyennant quatre-vingt-cinq mille marcs d'argent, la république s'engagea de paſſer dans la Syrie quatre mille chevaliers ou écuyers, vingt

GEOFFROY LE RAT.

mille hommes de pied avec les armes, les vivres & les munitions néceſſaires. Les Vénitiens remplirent exactement toutes les conditions de ce traité; & outre qu'ils fournirent un bien plus grand nombre de vaiſſeaux & de navires qu'ils ne s'y étoient obligés, pour ne pas paroître faire ce voyage comme de ſimples paſſagers, & pour avoir part au mérite de la croiſade, ils armerent à leurs dépens cinquante galeres, chargées de bonnes troupes de débarquement; & le doge, quoiqu'âgé de quatre-vingts ans, & qu'il eût la vue fort affoiblie, devoit monter la capitane, & faire le voyage en qualité de croiſé.

Il ne manquoit plus pour mettre à la voile, que l'argent des princes & des ſeigneurs François; mais il arrive ſouvent que par des conjonctures qu'on n'a pu prévoir, il n'eſt pas ſi aiſé d'exécuter un traité, que de le ſigner. Pluſieurs François, pour s'épargner de payer leur part de la contribution dont on étoit convenu, au lieu de ſe rendre à Veniſe, s'étoient embarqués à Marſeille & en différens ports d'Italie, en ſorte que ce qui ſe trouva à Veniſe de princes & de ſeigneurs à la tête de l'armée, après avoir vendu leurs vaiſſelles d'argent, leurs chaînes d'or, & juſqu'à leurs bagues, ne purent fournir que cinquante mille marcs d'argent; & faute des trente-cinq mille reſtans, le traité couroit riſque d'être rompu: mais le zele du doge, ſa grandeur d'ame & ſon habileté ſuppléa à tout, & on renoua la partie.

Quand on voit dans la relation de Geoffroy de Villehardouin, la conduite de cet illuſtre doge, je ne ſais ce qu'on y doit eſtimer le plus, ou ſa profonde ſageſſe dans les conſeils, ou ſon courage & ſa capacité dans la conduite des armées, ou ſon adreſſe & ſon habileté infinie à ménager les eſprits. Attentif aux intérêts de ſa patrie, & encore plus à ſa gloire, pour concilier l'un & l'autre, & de concert avec le grand conſeil de la république, il propoſa aux croiſés de les décharger des trente-cinq mille marcs reſtans, ſi après s'être embarqués, & avant que de quitter les mers de l'Europe, ils vouloient en paſſant lui aider à reprendre en Dalmatie, la ville de Zara, qui étoit de l'ancien domaine de la république, & qui par un eſprit de révolte, s'étoit ſoumiſe à la domination de Bela, roi de Hongrie. Une partie des croiſés, & ſur-tout les légats du pape, des prêtres & des moines faiſoient un grand ſcrupule aux ſoldats, d'employer contre des chrétiens des armes deſtinées contre les infideles. Mais comme le paſſage étoit impoſſible ſans la flotte des Vénitiens; que la ſédition & la révolte des habitans de Zara étoit même d'un dangereux exemple, & que d'ailleurs les princes croiſés pourroient ſervir à leur obtenir leur grace à des conditions ſupportables, les propoſitions du doge furent acceptées. On mit à la voile; & après une heureuſe navigation, on débarqua ſur les côtes de la Dalmatie, & on fit le ſiége de Zara. Devant une armée auſſi conſidérable,

GEOFROY LE RAT.

De l'imprimerie royale, année 1657.

1252.

GEOFROY LE RAT. la place ne put pas tenir long-tems ; les habitans en ouvrirent les portes à leurs anciens maîtres ; mais cette diverſion ayant conſommé la ſaiſon convenable au paſſage dans la Paleſtine, il fallut ſe réſoudre à hyverner dans la Dalmatie.

10 de novembre.

Les croiſés, au retour du printems, ſe diſpoſoient à ſe rembarquer, lorſqu'il leur arriva des ambaſſadeurs de la part du jeune Alexis Comnene, dont Philippe, duc de Souabe, & déſigné empereur d'Allemagne, avoit épouſé ſa ſœur, appellée Irene. Le prince Grec avoit envoyé ces députés pour ſolliciter les croiſés, à l'exemple de ce qu'ils venoient d'entreprendre en faveur des Vénitiens, de vouloir bien employer leurs armes, pour rétablir ſur le trône de Conſtantinople, l'empereur Iſaac Lange, ſon pere, auquel un autre Alexis, frere de cet empereur, avoit enlevé la couronne, & qu'il retenoit enfermé dans un cachot ; nouvel incident, qui demande une plus ample explication.

Nous avons dit en pluſieurs endroits de cet ouvrage, & on peut le voir dans les hiſtoriens originaux, que l'ambition & la perfidie de la plûpart des princes Grecs, avoient fait, du trône de Conſtantinople, le théâtre des plus ſanglantes tragédies. L'empereur Manuel Comnene, ce prince perfide qui, de concert avec les infideles, avoit fait périr l'armée de l'empereur Conrad III, étant mort après un aſſez long regne, laiſſa l'empire à ſon fils, jeune prince, à

peine âgé de treize ans, fiancé avec Anne ou Agnès de France, fille de Louis VII, roi de France. Mais après trois mois de regne, ſi on peut donner ce nom au gouvernement d'un enfant, gouverné lui-même par le prince Andronic, ſon oncle ou ſon couſin, le perfide Andronic le fit étrangler, & s'empara de l'empire. GEOFROY LE RAT.

Iſaac Lange de la même maiſon des Comnene, mais ſeulement du côté des femmes, ſous prétexte de venger la mort du jeune empereur, ſurprit le tyran, ſe rendit maître de ſa perſonne; & après l'avoir fait mourir dans les plus cruels ſupplices, ſe fit reconnoître pour empereur. Il avoit déja regné pendant près de dix ans, lorſque ſon frere appellé Alexis, qu'il avoit racheté des priſons des infideles, forma contre lui une dangereuſe conſpiration, le fit arrêter, & lui arracha les yeux avec la couronne. Le jeune Alexis, fils d'Iſaac, ayant échappé à la cruauté de ſon oncle, s'étoit réfugié, comme nous venons de le dire, auprès de l'empereur Philippe de Souabe. Philippe, occupé à réſiſter à Othon de Saxe, ſon compétiteur à l'empire, n'étoit pas en état de fournir au jeune Alexis de puiſſans ſecours; mais ces deux princes ayant appris avec quelle facilité les croiſés avoient remis les Vénitiens en poſſeſſion de la ville de Zara, ſe flatterent qu'il ne ſeroit peut-être pas impoſſible de les engager en leur faveur à tourner leurs armes contre l'uſurpateur. Dans cette vue, pendant que l'armée

GEOFROY LE RAT. chrétienne étoit encore en Dalmatie, le jeune Alexis leur députa des ambaſſadeurs pour implorer le ſecours de leurs armes, contre un tyran & un perfide qui avoit détrôné ſon propre frere, & qui le tenoit chargé de chaînes, & enſeveli dans le fond d'un cachot. A des motifs qui ne pouvoient intéreſſer que la généroſité des princes croiſés, ils ajouterent des offres de ſommes conſidérables, & même que le jeune Alexis, après le rétabliſſement de l'empereur ſon pere, prendroit la croix, & qu'à la tête de dix mille hommes, il ſe joindroit à l'armée chrétienne.

1202. Les ſeigneurs François & Vénitiens qui compoſoient cette armée, ayant fait réflexion que les dernieres croiſades de l'Europe n'avoient échoué que par la perfidie des princes Grecs; que tant qu'on ne ſeroit pas aſſuré de Conſtantinople, & du détroit qui joint en quelque maniere l'Europe avec l'Aſie, il ſeroit preſqu'impoſſible de paſſer dans la Paleſtine & de s'y maintenir: ces chefs de la croiſade entrerent en négociation avec les ambaſſadeurs. Le doge, chargé des intérêts communs des deux nations, la conduiſit avec ſon habileté ordinaire; & après pluſieurs conférences, il convint avec les miniſtres du prince Grec, que ſi les croiſés pouvoient rétablir l'empereur Iſaac ſur ſon trône, le pere & le fils, pour frais de cette guerre, payeroient aux Latins deux cens mille marcs d'argent; que le jeune prince Alexis ſe rendroit dans leur armée, & les

*Nangis, ad ann. 1203.*

accompagneroit enſuite en orient ; ou que ſi les intérêts de l'empereur ſon pere le retenoient à Conſtantinople, ils fourniroient dix mille hommes de leurs meilleures troupes, payées pour un an ; & que pour conſerver les conquêtes qu'on eſpéroit de faire, ſoit en Egypte, ou dans la Paleſtine, ils y entretiendroient à leurs dépens en tout tems, cinq cens cavaliers. Les croiſés, par un motif de religion, & pour intéreſſer le pape même, ſouverain moteur des croiſades, à ſouffrir cette diverſion, exigerent des ambaſſadeurs, pour derniere condition de ce traité, que ſi Dieu béniſſoit l'entrepriſe des croiſés, l'empereur Iſaac & le prince ſon fils employeroient leur autorité & tous leurs ſoins pour éteindre le ſchiſme, & pour ſoumettre l'égliſe Grecque à l'égliſe Romaine. Les ambaſſadeurs qui n'avoient point d'autre reſſource, ſignerent tout, & retournerent en Allemagne vers le jeune Alexis. Ce prince en partit auſſi-tôt, & ſe rendit avec une extrême diligence dans la Dalmatie ; à ſon arrivée, il ratifia le traité fait par ſes ambaſſadeurs avec les princes croiſés. GEOFROY LE RAT.

Après la concluſion d'un traité où les Latins trouvoient l'intérêt de la religion & leur intérêt particulier, ils mirent à la voile, aborderent en peu de tems ſur les terres de l'empire Grec, & ſe rendirent par terre au pied des murailles de Conſtantinople. Six mille François & environ huit mille Vénitiens, dans une terre étrangere & dans un pays

GEOFROY LE RAT.

ennemi, ſans vivres, & ſans d'autre ſecours que leur courage & leurs armes, ne laiſſerent pas de former le ſiége de la capitale d'un grand empire, où l'on prétend qu'il n'y avoit pas moins de deux cens mille hommes armés pour ſa défenſe.

1203.

Les croiſés firent pluſieurs attaques, tant par terre que par mer: tous les chefs s'y diſtinguerent par leur valeur. L'illuſtre doge de Veniſe, quoiqu'âgé de plus de quatre-vingts ans, & qu'il eût la vue preſqu'éteinte, ſe faiſoit conduire à la tête de ſes troupes, d'où, par ſon exemple, encore plus que par ſes paroles, il animoit ſes gens & donnoit les ordres du combat. Les Grecs, de leur côté, bordoient les murailles d'archers & de ſoldats, qui à coups de fleches, de pierres, & avec des feux d'artifice, repouſſoient les aſſiégeans; & il n'y avoit pas d'apparence qu'une poignée de Latins pût emporter une place défendue par une foule innombrable de peuple. Mais l'uſurpateur agité par les remords de ſa conſcience, & encore plus par la crainte d'être livré aux croiſés par des ennemis ſecrets, s'enfuit dans une barque avec ſa famille & ſes tréſors.

Sa fuite fit tomber les armes des mains des gens de guerre & des habitans, qui ouvrirent aux Latins les portes de Conſtantinople. Le même jour vit un tyran fugitif, & déſerteur de ſa propre armée, le prince légitime tiré de priſon, & rétabli ſur le trône, & les courtiſans avec les principaux citoyens,

applaudir à un ſuccès auquel la veille ils s'étoient oppoſés de toutes leurs forces. GEOFROY LE RAT.

Les premiers ſoins du vieil empereur furent d'aſſocier à l'empire le prince Alexis, ſon fils; cette cérémonie ſe fit le premier jour d'août de l'année 1203. Les chefs de la croiſade l'accompagnerent enſuite dans la plûpart des provinces de l'empire, où ils firent reconnoître ſon autorité. Ils en furent mal récompenſés; Alexis ſe voyant tranquille ſur le trône, ſous différens prétextes, éloignoit le payement des ſommes auxquelles il s'étoit engagé par le traité. Ses fineſſes le perdirent; les Grecs qui craignoient de ſe voir ſoumis à l'égliſe Romaine, le haïſſoient, & par ſon manque de parole, il étoit odieux aux croiſés.

Un prince de la famille de Ducas appellé *Murzulphle*, à cauſe qu'il avoit les ſourcils épais & qui ſe joignoient, forma le deſſein de le détrôner. Par de baſſes complaiſances & une adulation continuelle, il s'empara de ſon eſprit: lui ſeul gouvernoit l'empire, & en même-tems qu'il exhortoit le prince à rejetter les demandes des croiſés, ſes émiſſaires publioient que l'empereur ne les retenoit aux portes de Conſtantinople, que pour forcer les habitans à reconnoître l'autorité du pape.

Le peuple s'émeut, prend les armes, & crie qu'il faut détrôner Alexis. L'empereur Iſaac, ſon pere, accablé de vieilleſſe, mourut alors de douleur de voir renouveller ſes malheurs. Alexis étonné, a recours à ſes

GEOFROY LE RAT.

bienfaiteurs, & les conjure de faire entrer dans la ville quelques troupes pour ſa ſûreté. Le marquis de Montferrat, ſans faire attention à ſon ingratitude, promet de venir à ſon ſecours, & ils conviennent qu'on lui tiendra, la nuit prochaine, une des portes de la ville ouverte. Le perfide Murzulphle en fait avertir ſecrettement les mutins; cette nouvelle augmente la rumeur; toute la ville prend les armes, & on ſe diſpoſe à élire un autre empereur.

Murzulphle, le chef muet de la révolte, & qui ſe défioit de l'inconſtance du peuple, voulant, pour ainſi dire, eſſayer le péril, fait élire pour empereur, un jeune homme de grande naiſſance, mais ſans crédit & de peu d'eſprit, appellé Nicolas Canabe.

Le traître voyant que tout le peuple, par averſion pour Alexis, ſe diſpoſoit à faire couronner ſon idole, s'aſſure ſecrettement de la perſonne de ce phantôme d'empereur, &, la nuit, va au palais, fait éveiller le prince, & l'exhorte à ſe ſouſtraire à la fureur d'une populace mutinée qui le cherchoit, diſoit-il, pour le mettre à mort. Le jeune empereur s'abandonne à ſes perfides conſeils, le ſuit; & Murzulphle, ſous prétexte de le cacher, le conduit dans un endroit retiré du palais, où ce malheureux prince n'eſt pas plutôt entré, qu'il ſe voit arrêté & chargé de fers. Le tyran lui arrache les brodequins ſemés d'aigles, & les autres marques de la dignité impériale, & s'en revêt. Alors,

accompagné de ſes parens & de ſes complices, il ſe préſente au peuple, l'exhorte à rompre tout commerce avec les Latins, & propoſe de leur faire la guerre. Ce diſcours qui flattoit l'animoſité de cette multitude effrénée, eſt reçu avec de grands applaudiſſemens. On le proclame empereur ſur le champ: & pour ne pas laiſſer rallentir l'ardeur du peuple, il ſe fait couronner. L'hiſtoire ne dit point ce qu'il fit du malheureux Canabe qui diſparut, & dont on n'entendit plus parler. A l'égard de l'empereur Alexis dont la vie lui donnoit de l'inquiétude, il fit mêler deux fois de ſuite du poiſon dans ſes alimens; mais le poiſon n'agiſſant pas aſſez promptement, ce barbare, dans l'impatience de ſe défaire de ce jeune prince, deſcendit dans le cachot où il étoit enfermé, & l'étrangla de ſes propres mains. GEOFROY LE RAT.

Quelque juſte indignation qu'euſſent les croiſés contre ce jeune prince, ils ne laiſſerent pas de déplorer une deſtinée ſi malheureuſe, & ils réſolurent de venger ſa mort. La guerre fut déclarée au tyran. Il ſe prépara à la ſoutenir, & fit prendre les armes aux habitans. Ce fut un nouveau ſiége que les croiſés entreprirent pour la ſeconde fois; ils y porterent le même courage; & ſans s'arrêter aux formes ordinaires de la guerre, ils tenterent l'eſcalade. Après un combat qui dura preſque tout le jour, ils s'emparerent de quelques tours où ils ſe fortifierent pendant la nuit. Ils étoient bien réſolus de continuer l'attaque

Bibliotheca Universitatis Oppaviensis

GEOFROY LE RAT. dès le point du jour; mais ils furent agréablement ſurpris par quelques habitans, qui leur apprirent que le tyran avoit pris la fuite. Dès le matin, ils renouvellerent leur attaque : le peu de réſiſtance qu'ils rencontrerent, & le déſordre & la confuſion qui regnoient dans cette grande ville, leur firent bientôt connoître qu'une nouvelle auſſi ſurprenante étoit véritable. Les François & les Vénitiens entrent dans Conſtantinople l'épée à la main, ſe jettent dans le palais & dans les maiſons des principaux ſeigneurs, & commettent tous les déſordres qui ſont les ſuites ordinaires de la fureur & de l'avidité du ſoldat.

Il fut queſtion enſuite de choiſir un empereur; les croiſés remirent ce choix à douze électeurs, ſix François & ſix Vénitiens, & on convint que le patriarche ſeroit pris de la nation dont l'empereur n'auroit pas été élu. Si le doge avoit voulu concourir dans l'élection pour l'empire, il eſt certain qu'il y auroit eu la meilleure part. Mais ce ſage prince conſidérant que la dignité impériale dans un Vénitien, ſeroit la ruine d'un gouvernement républicain, il y renonça pour lui & pour ſa nation : ainſi il ne fut plus queſtion que de faire un bon choix entre les François, & les autres nations qui ſe trouvoient dans l'armée. La plûpart des ſuffrages paroiſſoient déterminés en faveur du marquis de Montferrat; il ſembloit qu'ils ne pouvoient ſans injuſtice refuſer cette place à un prince qu'ils avoient déja choiſi parmi tant d'autres, pour

leur général particulier, & qui par ſa valeur & ſa conduite, les avoit rendus maîtres de Conſtantinople. Mais l'habile doge redoutant ſes grandes qualités, & dans la crainte de voir l'empire réuni aux états que ce prince poſſédoit déja en Italie, détermina la plus grande partie des électeurs en faveur de Baudouin, comte de Flandres, dont il n'y avoit rien de ſemblable à appréhender. Ce prince fut couronné ſolemnellement dans l'égliſe de ſainte Sophie. Thomas Moroſini fut élu patriarche de Conſtantinople: le marquis de Montferrat eut depuis pour ſon partage, le royaume de Theſſalonique, & les Vénitiens, la plûpart des îles de l'Archipel. GEOFROY LE RAT.

Baudouin ne pouvoit pas ignorer l'averſion que ſes nouveaux ſujets avoient pour la domination d'un prince ſoumis à l'égliſe Romaine. Pour les faire revenir de cette prévention, & pour les réunir dans une uniformité de créance ſi néceſſaire à la tranquillité de l'état, il obtint du pape Innocent, des eccléſiaſtiques & des religieux recommandables par leur ſcience & par leur vertu, qui travaillerent à l'extinction du ſchiſme, & à la réunion des deux égliſes. Il appella en même-tems dans ſes états les hoſpitaliers de ſaint Jean, auxquels il donna des établiſſemens conſidérables dans les provinces qui relevoient de l'empire; & il les remit en poſſeſſion des deux maiſons qu'ils avoient dans la ville même de Conſtantinople, dont l'uſurpateur Andronic les avoit chaſſés. Geoffroy de Villehardouin, maréchal

*Voyez les Epîtres d'Innocent III, liv. 13, 14, 15 & 16.*

GEOFROY LE RAT. de Romanie, nous apprend dans ſon hiſtoire, que Matthieu de Montmorency, un des principaux chefs de la croiſade, étant mort dans cette fameuſe expédition, fut enterré à Conſtantinople dans l'égliſe de l'hôpital de ſaint Jean de Jéruſalem (*a*).

Il n'y avoit point de prince chrétien, ſoit dans l'Aſie, ſoit dans l'Europe, qui ne voulût avoir des hoſpitaliers dans ſes états. On leur bâtit, en ce tems-là, des hôpitaux & des égliſes magnifiques à Florence, à Piſe & à Veronne. Outre ces fondations pour des chevaliers, les religieuſes hoſpitalieres du même ordre, avoient des maiſons conſidérables dans ces trois villes, où ces pieuſes filles faiſoient fleurir la piété, la charité & toutes les vertus chrétiennes.

Nous ne pouvons nous diſpenſer de faire ici mention de la bienheureuſe ſœur Ubaldine, dont la mémoire eſt en ſinguliere vénération à Piſe & dans tout l'ordre. Cette ſainte religieuſe étoit née vers le milieu du douziéme ſiecle, au château de Calcinaya dans le comté de Piſe. Si-tôt qu'elle fut en âge de faire un choix, elle prit l'habit, & fit profeſſion dans la maiſon de ſaint Jean de Piſe. La nature l'avoit fait naître généreuſe & bienfaiſante;

(*a*) Lor lor avint une moult grant meſavanture en l'oſt, que Mahius de Montmorency que ere un des meillors chevaliers del royaume de France, & des plus priſiez & des plus amez, fû mors, & ce fû grant diels, & grants domages, un des greignors qui aviaſt en l'oſt d'un ſeul home, & fû enterrez en une yglíſe de monſeignor ſaint Jehan de l'hôpital de Jéruſalem. *Villehardouin, p.* 89.

la grace la rendit charitable : c'étoit la mere des pauvres ; les malades trouvoient dans ſes ſoins aſſidus un ſecours toujours préſent ; nulle eſpece de miſere à laquelle elle n'apportât du remede ou de la conſolation ; & quand ſes devoirs lui laiſſoient quelques momens libres, elle les paſſoit au pied de la croix, & dans une méditation continuelle de la paſſion & de la mort de notre divin Sauveur. GEOFROY LE RAT.

Pour ſe rendre digne de participer aux fruits de ce grand myſtere, elle crucifioit ſon corps par des auſtérités ſurprenantes. Depuis ſon entrée en religion, elle ne quitta jamais le cilice : une planche lui ſervoit de lit ; ſon jeûne étoit continuel ; ſa nourriture, du pain & de l'eau avec quelques racines. Ingénieuſe, ſur-tout dans ſes pénitences, elle recherchoit avec avidité toutes les occaſions de pratiquer quelques mortifications ſecrettes : goût, penchant, inclination ou répugnance naturelle, ſi-tôt qu'elle s'en appercevoit, tout étoit ſacrifié : c'étoit, pour ainſi dire, un martyre continuel ; & ſi ſon ſexe & ſa profeſſion ne lui permettoient pas de partager avec les chevaliers ſes freres, les tourmens auxquels ils étoient expoſés quand ils tomboient entre les mains des infideles, on peut dire que par de pieuſes cruautés dont elle affligeoit ſon corps, elle s'aſſocioit à leurs ſouffrances : & la croix qu'elle portoit à l'extérieur, étoit moins un ornement, que la marque & le caractere de celle qu'elle avoit ſi profondément gravée dans le cœur. Ce fut

GEOFFROY LE RAT. dans l'exercice continuel de ces vertus, que mourut la bienheureuſe Ubaldine, vers l'an 1206. Les auteurs de ſa vie rapportent différens miracles qu'il plut à Dieu d'opérer par ſon interceſſion; mais le premier & le plus grand fut une foi vive, une charité ſans bornes, l'eſprit de pénitence, & cet aſſemblage des vertus dont, à l'honneur de l'ordre de ſaint Jean, on peut dire qu'en ce tems-là il y avoit encore de grands exemples.

On vient de voir que le grand-maître, à la priere d'Amaulry de Luſignan, roi de Chypre, & à la recommandation du pape, avoit envoyé dans cette île un corps de chevaliers, pour en contenir les ſujets dans l'obéiſſance qu'ils devoient à leur ſouverain. Ce prince, roi de l'île de Chypre & de Jéruſalem, du chef de la reine Iſabelle ſa femme, étant mort cette année ſans en avoir eu d'enfans, & la reine ne lui ayant ſurvécu que de quelques jours, les deux couronnes, qui par leur mariage avoient été réunies ſur leurs têtes, ſe trouverent ſéparées par leur mort.

Marie, fille ainée de la reine Iſabelle & de Conrard de Montferrat, prince de Tyr, ſon ſecond mari, fut reconnue pour héritiere de la couronne de Jéruſalem; & Hugues de Luſignan, né d'un premier mariage d'Amaulry, ſuccéda au roi ſon pere à la couronne de Chypre. Ce jeune prince épouſa la princeſſe Alix, ſœur utérine de Marie, & fille d'Iſabelle & de Henri, comte de Champagne ſon troi-

ſiéme mari. Les chrétiens de la Paleſtine ſe trouvant deſtitués d'un ſouverain, auſſi néceſſaire pour contenir dans leur devoir les grands de l'état, que pour s'oppoſer aux armes des infideles, députerent l'évêque d'Acre & Aimar, ſeigneur de Céſarée, du chef de ſa femme, au roi Philippe-Auguſte, afin de lui demander, pour la jeune reine de Jéruſalem, un mari qui fût capable de défendre ſes états. GEOFROY LE RAT.

Le roi leur nomma Jean de Brienne, jeune ſeigneur plein de valeur, ſage, capable de gouverner un état, & de commander des armées, & tel qu'exigeoient les conjonctures ſi preſſantes de la terre ſainte, & un trône mal affermi. Le jeune comte, ſans conſidérer le grand nombre d'ennemis dont ce petit royaume étoit environné, ſe laiſſa éblouir par le ſeul titre de roi, & qu'il ne devoit qu'à ſon mérite & à ſa réputation. Il reçut avec la reconnoiſſance qu'il devoit, la propoſition du roi, & après avoir pris les meſures qu'il crut néceſſaires, avec les ambaſſadeurs de la Paleſtine, il les fit partir devant lui, & les chargea d'aſſurer la jeune reine & tous les grands de l'état, qu'il ſe rendroit à Acre, à la tête d'une armée redoutable, & en état, après l'expiration de la treve, de recommencer la guerre avec ſuccès.

Les ambaſſadeurs, de retour en orient, publierent que le comte de Brienne devoit arriver inceſſamment à la tête d'une puiſſante croiſade, compoſée de nations les plus

GEOFROY LE RAT.

aguerries de l'Europe, & la plûpart commandées par leurs propres ſouverains. On nommoit les princes qui avoient pris la croix, le nombre de leurs troupes, & les flottes qui devoient tenir la mer. Le bruit de cet armement, qu'on groſſiſſoit tous les jours, comme on fait quand on parle des choſes éloignées & qu'on eſpere, hauſſa le courage des chrétiens, & allarma les infideles. Safadin propoſa au conſeil de la régence, de prolonger la trêve, & il offroit pour cela de rendre dix places ou châteaux qui étoient à la bienſéance des chrétiens.

Le grand-maître des hoſpitaliers qui, par la connoiſſance qu'il avoit des affaires de l'Europe, ne prévoyoit pas qu'il en pût ſortir un auſſi puiſſant ſecours que celui que faiſoient eſpérer les ambaſſadeurs, étoit d'avis qu'on ſe prévalût de la peur des infideles, & qu'on acceptât la trêve qu'il propoſoit. Le maître de l'ordre teutonique, & la plûpart des ſeigneurs & des barons du pays étoient du même ſentiment; mais le grand-maître des templiers, & les prélats s'y oppoſerent, quoique, (*a*) dit Sanut, l'avis du grand-maître des hoſpitaliers fût bien plus utile. Mais il ſuffiſoit qu'il eût été ouvert par les hoſpitaliers, pour y trouver les templiers contraires. Ce grand-maître des hoſpitaliers

(*a*) Magiſtri quoque hoſpitalis & Allamannorum, cunctique barones trugas prolongare vellent; magiſter tamen templi ac prælati, licet eſſet utilius, minimè aſſenſerunt. *Mar. Sanut. c.* 3. *p.* 206.

mourut vers l'an 1206. Les hiſtoriens de ces tems-là ne nous ont point inſtruits de ſon origine ; mais on trouve dans la Touraine une noble & très-ancienne maiſon qui porte le nom de Rat, & dont apparemment ce grand-maître étoit ſorti. L'ordre fit remplir ſa place par frere GUERIN DE MONTAIGU, François de nation, & de la langue d'Auvergne, qui, peu de tems après ſon élection, rendit des ſervices conſidérables aux chrétiens Grecs de l'Arménie mineure.

1206. GUERIN DE MONTAIGU.

Le pape Innocent III, écrivant aux évêques de France, leur repréſente dans une de ſes lettres, le malheureux état des chrétiens Latins de l'orient, ſuivant les avis qu'il en avoit reçus. Le ſouverain pontife ajoute, que, pour comble de malheur, Raimond, comte de Tripoli, ſecond fils de Boémond III, prince d'Antioche, & Léon, roi d'Arménie, ſe diſputoient la ſucceſſion de cette principauté avant même la mort du ſouverain ; que les habitans d'Antioche, ſoutenus des templiers, s'étoient déclarés pour le comte, & que les hoſpitaliers avoient pris le parti du roi ; que les infideles mêmes étoient entrés dans cette querelle pour en profiter ; que le ſultan d'Alep armoit en faveur du comte de Tripoli ; que Dennequin, autre prince Turc, conduiſoit un ſecours conſidérable au roi d'Arménie ; & ce qui eſt de plus déplorable, continue le ſouverain pontife, Safadin, ſultan d'Egypte & de Damas, le plus puiſſant des infideles, a mis ſur

*Epiſt.* 171; *vid. epiſt.* 170, *ejuſdem quæ extat apud Rogerium de Hoveden, fol.* 454, *edit. Lond. ann.* 1598.

GUERIN DE MONTAIGU.

pied des armées nombreuſes, ſans ſe déclarer encore en faveur d'aucun parti, & apparemment, pour ſe prévaloir des événemens, & établir ſon empire ſur la ruine des uns & des autres.

Nous avons dit que du mariage contracté entre le jeune Boémond fils ainé du prince d'Antioche, & Alix fille de Rupin de la montagne, il étoit ſorti un fils nommé auſſi Rupin, qui, après la mort du jeune Boémond ſon pere, & conformément au traité de paix fait avec Léon, roi d'Arménie, ſon grand oncle, avoit été reconnu par le vieux Boémond ſon ayeul, pour héritier préſomptif de ſes états. Mais Raimond, comte de Tripoli, ſecond fils du vieux Boémond, prétendoit que la repréſentation ne devoit point avoir lieu, & que le droit de ſuccéder immédiatement après la mort du prince ſon pere, lui appartenoit, au préjudice de ſon neveu; telles étoient les prétentions des deux partis.

Le roi d'Arménie, quoiqu'élevé dans le ſchiſme, voyant ſes états environnés par ceux des princes Latins, ſembloit s'être réuni avec l'égliſe catholique. Il avoit écrit pluſieurs fois au pape pour déclarer qu'il reconnoiſſoit ſon autorité; & il avoit même obligé ſon patriarche, que les Arméniens appellent le *Catholique*, de faire de pareilles démarches. Mais, pour dire la vérité, ces réunions n'étoient que paſſageres, & la ſoumiſſion apparente de ces Arméniens, ne duroit

pas plus que le beſoin qu'ils avoient de la protection du ſaint ſiége. GUERIN DE MONTAIGU.

Livron, dans cette conjoncture, renouvella ſa proteſtation, & il fit en même-tems de vives inſtances auprès d'Innocent, pour le prier d'ordonner aux templiers de ne s'oppoſer pas davantage aux droits de ſon neveu, & qu'ils euſſent à ſe conformer à la conduite des hoſpitaliers, qui, diſoit-il, après avoir reconnu la juſtice des prétentions du jeune Rupin, s'étoient déclarés en ſa faveur. Ce prince, par une autre lettre, prie le pape d'interpoſer ſon autorité pour terminer à l'amiable cette grande affaire, & de vouloir bien lui-même nommer des juges ſans partialité, parmi leſquels il le ſupplie de choiſir particuliérement le grand-maître des hoſpitaliers.

Pendant que ce différend s'agitoit à la cour de Rome, Solimand de Roveniddin, ſultan d'Iconium, de la race des Turcomans Selgeucides, à la ſollicitation du comte de Tripoli, étoit entré dans l'Arménie, où il mettoit tout à feu & à ſang. Livron en donna auſſi-tôt avis à Innocent; & ce pontife, à ſa priere, engagea les hoſpitaliers à prendre la défenſe de ſes états. Le grand-maître de Montaigu arma puiſſamment, & le joignit; ils marcherent enſuite contre le ſultan. Après différens combats, & une bataille ſanglante qui fut long-tems diſputée, le prince Turcoman fut défait, ſon armée taillée en pieces, & ce qui échappa à l'épée du victorieux, eut bien de la peine à 1209. *Ex Reg. Innoc. III. t. 4. p. 28.*

Bibliotheca Universitatis Oppeliensis

GUERIN DE MONTAIGU.

regagner la Bithynie avec le ſultan qui les commandoit.

Le prince Arménien, ſoit par reconnoiſſance, ou pour engager encore plus étroitement les hoſpitaliers dans ſes intérêts, leur donna en propre la ville de Saleph avec les forteresſes du château neuf & de Camard. Il adreſſa l'acte de cette donation au pape Innocent III, qui la confirma par ſa bulle en date de l'an treize de ſon pontificat. Le ſouverain pontife engagea depuis le comte de Tripoli, à convenir d'une treve avec le roi d'Arménie, & il ordonna à deux légats, qu'il tenoit en orient, d'y contraindre la partie rebelle par toutes les voies ſpirituelles; & même d'employer le ſecours & les armes des hoſpitaliers, pour maintenir la paix dans cette partie de la chrétienté. Le prince Rupin, neveu de Livron, deux ans après, eut pareillement recours au pape Honoré III, pour obtenir le ſecours des armes des hoſpitaliers, comme on peut le voir dans le bref de ce pape. Ce n'étoit pas la premiere fois que les papes s'étoient ſervis en orient des armes des hoſpitaliers, contre les princes qui ne ſe croyoient pas en priſe aux foudres du vatican.

Ces pontifes ne les employerent pas moins utilement dans le même tems, contre les Maures & les Sarraſins d'Eſpagne; & Mahomet Enacer Miramolin, roi de Maroc, étant entré dans la Caſtille à la tête d'une armée formidable, frere Guttiere d'Ermegilde, prieur des hoſpitaliers de Caſtille, ſur

ſur les ordres qu'il en reçut de Rome & du grand-maître, vint ſe préſenter au roi Alphonſe VII, à la tête d'un bon nombre de chevaliers & des vaſſaux de l'ordre. GUERIN DE MONTAIGU

Roderic (*a*), archevêque de Tolede, parlant dans ſon hiſtoire de ces ſoldats de Jeſus-Chriſt: « Les freres militaires & hoſpitaliers, *dit ce prélat*, tout brûlans de zele, ont pris en ce pays les armes pour maintenir notre ſainte religion, & chaſſer les infideles des Eſpagnes ».

Un fameux hoſpitalier François, appellé frere Guérin, miniſtre de Philippe-Auguſte, & général de ſes armées, dans le même tems, ne rendit pas des ſervices moins importans à l'égliſe & à ſa patrie. Il s'étoit élevé dans ce royaume une héréſie dangereuſe, qui, ſous prétexte d'une ſpiritualité plus parfaite, ſappoit les fondemens de la religion. Un clerc du dioceſe de Chartres appellé Amaulry, ſubtil logicien, en étoit l'auteur. Du moins Rigord, hiſtorien contemporain, prétend que les diſciples de ce docteur publioient que, comme les loix de l'ancien Teſtament données, diſoient ils, par le Pere éternel, avoient été abolies par l'Evangile & par la nouvelle loi de Jeſus-Chriſt, celle-ci devoit être ſupprimée, à ſon tour, par la loi de charité, qui

(*a*) Fratres etiam militiæ hoſpitalis, qui fraternitatis caritati inſiſtentes devotè, zelo fidei, & terræ ſanctæ, neceſſitate accenſi defenſionis, gladium aſſumpſerunt; hi ſub uno priore Gutterio Ermegildi, &c *Roderic. Toletanus*, t. 2, *lib.* 8, *cap.* 3, *p.* 130, *de rebus Hiſpanicis.*

GUERIN DE MONTAIGU.

étoit l'ouvrage du Saint-Eſprit; que ſous cette loi de pur amour, la pratique des ſacremens étoit auſſi peu néceſſaire que celle des cérémonies légales de l'ancienne loi. Il ajoutoit que le paradis & l'enfer n'exiſtoient que dans l'imagination des hommes; que le plaiſir de faire de bonnes œuvres étoit le véritable paradis, & que le crime & l'ignorance faiſoient tout notre enfer. Il n'exigeoit de ſes ſectateurs, pour toute pratique de religion, que l'amour ſeul de Dieu, dont le feu, diſoit-il, étoit capable de purifier l'adultere même.

Ces erreurs répandues par des gens d'eſprit & éloquens, ſéduiſirent un grand nombre de perſonnes, & ſur-tout beaucoup de femmes toujours avides de la nouveauté. Le frere Guerin *, de l'ordre des hoſpitaliers de ſaint Jean de Jéruſalem, & qui, ſous le regne de

* Nault conſors aviez ou bon veſque Garin,
Par Dieu & par ſon ſens euſtes moult d'amis,
Proudom fu, & l'Ajax ſcachiés certainement,
Bien le ſçeut votre pere qui l'ama durement,
Moult fu de haut conſeil, & de tous biens fu plains,
Et ere bien entechiez de loyal cuer certains;
Puis le tens Charlemaine qui fut un arceveſques,
Qu'en apela Turpin ne fu ſi bon éveſques
Volontiers eſſauçoit l'onor de ſainte égliſe,
Sire, & les vos droits gardoit-il ſans faintiſe.
Moult l'ama li bons rois qui Felipes ot nom,
Et après votre pere qui Dex face pardon,
Et la bonne roïne l'aimoit & tenoit chier,
Qu'en votre cort n'avoit nul meillor conſeiller.
*Joinville, p. 165, dans le ſermon de Robert de Sainceriaux.*

GUERIN DE MONTAIGU.

Philippe-Auguſte & de Louis VIII, ſon fils, eut beaucoup de part dans le gouvernement de l'état, employa ſes ſoins & ſon autorité pour arrêter les progrès de cette nouvelle ſecte. C'étoit un des plus ſavans hommes de ſon ſiecle, & en même tems le plus grand capitaine de ſa nation: & il n'étoit pas aiſé de décider ſi, dans la conduite de l'état, ſa valeur l'emportoit ſur ſa piété & ſur ſa ſageſſe. Pendant la vacance de la dignité de chancelier, le roi l'avoit nommé pour en faire les fonctions. La chancellerie vacante, dit l'hiſtorien du tems, ce ſage miniſtre fit punir les principaux chefs de ces fanatiques; il y en eut pluſieurs qui reconnurent leur erreur, & les plus opiniâtres allerent ſe joindre aux Albigeois, eſpece de Manichéens qui admettoient deux principes, un bon & un mauvais, auxquels ils attribuoient toutes les actions des hommes. On les appelloit *Albigeois*, de la ville d'Alby en Languedoc dont la plûpart des habitans étoient infectés de cette héréſie. Le pape, pour les extirper plus promptement, fit prêcher contr'eux une nouvelle croiſade, & y attacha les mêmes indulgences qui étoient accordées pour la guerre de la terre ſainte, ſans exiger des croiſés qu'un ſervice de quarante jours.

*Rigordus, de geſtis Philippi Auguſti Franc. regis, p. 208, ann. 1209.*

Cette facilité à gagner des indulgences, attira en Languedoc un nombre infini de croiſés, & priva de leur ſecours les chrétiens de la terre ſainte; ce qui fut cauſe que Jean de Brienne étant prêt à partir pour Jéruſalem,

GUERIN DE MONTAIGU.

ne put jamais aſſembler que trois cens chevaliers, au lieu de ces armées formidables qui devoient lui faciliter l'entrée de la Paleſtine. On fut bien ſurpris quand on vit débarquer au port d'Acre une ſi petite troupe, ſuffiſante, à la vérité, pour le cortege d'un roi, mais mépriſable par rapport à ce qu'on en avoit fait eſpérer, & aux beſoins de l'état.

Cependant ce ſeigneur, après avoir épouſé la jeune reine, ſe mit en campagne pour ſignaler ſon avénement à la couronne par quelqu'action digne de ſon courage. Il ravagea d'abord la frontiere du pays ennemi, & emporta quelques châteaux de peu de conſéquence; mais différens corps de Sarraſins s'étant avancés pour l'envelopper, il fut obligé de ſe retirer, & il regarda comme un avantage d'avoir échappé à des ennemis ſi puiſſans.

Il écrivit auſſi-tôt au pape pour lui rendre compte de l'état où il avoit trouvé la terre ſainte, & il ajoutoit que ce qu'on appelloit le royaume de Jéruſalem, ne conſiſtoit plus que dans deux ou trois places, qu'on ne conſerveroit même, qu'autant que dureroient les guerres civiles qui étoient entre les freres & les enfans de Saladin, & qu'à moins de faire paſſer dans la Paleſtine une nouvelle croiſade, il étoit à la veille de ſe voir roi ſans royaume & ſans ſujets.

Innocent fut ſenſiblement touché de ces triſtes nouvelles. Ce pontife, comme la plûpart de ſes prédéceſſeurs, outre le zele qui l'attachoit au recouvrement de la terre ſainte,

s'intéreſſoit particuliérement dans ces guerres, dont les papes ſe regardoient comme les chefs, & où leurs légats prétendoient commander avec une autorité ſupérieure à celle des généraux & des princes mêmes qui s'engageoient dans ces pieuſes expéditions; nouvelle eſpece de ſouveraineté inconnue dans les ſiecles précédens, & qui, ſous prétexte de s'oppoſer aux invaſions des infideles, ſoumettoit aux ordres des papes, des armées nombreuſes de chrétiens, commandées ſouvent par des ſouverains. GUERIN DE MONTAIGU.

Le pape plein de ces grandes vues, & dans le deſſein de ſecourir le nouveau roi de Jéruſalem, jugea bien qu'il n'y auroit qu'une nouvelle croiſade qui pût produire ces nombreuſes armées, la terreur des barbares. Pour tirer ces troupes de la plûpart des états de la chrétienté, il réſolut, à l'exemple d'Urbain II, le premier auteur des croiſades, de convoquer un concile général. Outre les bulles de convocation, il les fit annoncer par un grand nombre d'eccléſiaſtiques & de religieux qui ſe répandirent dans toute l'Europe, & qui dans leurs ſermons relevoient le mérite de pareils voyages, exagéroient peut-être un peu trop les indulgences générales qui y étoient attachées. Mais l'exécution de ce pieux deſſein fut ſuſpendue par une ligue formidable qui s'étoit formée contre la France, & dans laquelle un grand nombre de ſouverains de la chrétienté étoient entrés. Ces princes armoient de tous côtés; & dans un ſi grand mouvement

GUERIN DE MONTAIGU.

de troupes, le pape jugea bien qu'il ne convenoit pas d'exiger des évêques qu'ils ſe miſſent en chemin, d'autant plus que quand ils auroient été aſſemblés, on n'auroit pu tirer dans cette conjoncture aucun ſecours de la France & de l'Allemagne, la reſſource la plus aſſurée de toutes les croiſades.

Othon IV, empereur d'Allemagne, étoit à la tête d'une ligue contre la France, & on comptoit parmi ſes alliés Jean, roi d'Angleterre, les comtes de Flandres, d'Hollande, de Boulogne, de Saliſbéri, frere naturel du roi d'Angleterre, Henri, duc de Brabant, Frédéric, duc de Lorraine, Thibault, comte de Luxembourg, & Philippe de Courtenay, marquis de Namur, fils de Pierre de Courtenay, comte d'Auxerre. On ſera peut-être ſurpris de voir parmi les ennemis de la France, le duc de Brabant qui étoit gendre du roi, le comte de Bar ſon ſujet, & dont le fils ſervoit dans l'armée de France, Ferrand de Portugal, vaſſal de la couronne, & auquel le roi avoit fait épouſer l'héritiere de Flandres, & le marquis de Namur, prince du ſang royal: & on ne pourroit guère excuſer ces princes du crime de félonnie & de révolte, ſi on ne ſavoit que quelques-uns tenoient leurs principaux états de l'empire; qu'ils en étoient feudataires; & que, s'ils ne s'étoient pas rendus dans l'armée de l'empereur, ce prince qui étoit entré dans les Pays-bas, à la tête d'une armée de cent mille hommes, auroit commencé par les dépouiller de leurs grands fiefs. C'eſt ainſi que

le comte de Bar, quoique vaſſal de la couronne, pour conſerver le comté de Luxembourg, fut obligé, contre ſon inclination, de fournir à l'empereur ſon contingent de troupes, qu'il amena lui-même au camp impérial. GUERIN DE MONTAIGU.

Les principaux chefs de cette ligue étoient ſi perſuadés que le roi ne leur pourroit réſiſter, qu'ils avoient d'avance partagé entr'eux ſes états, & démembré du corps de la monarchie, les plus belles provinces de ce grand royaume.

L'empereur, à la vérité, avoit retenu pour lui la haute ſouveraineté, & le ſuprême domaine de la couronne; mais l'Anglois prétendoit avoir pour ſa part toutes les provinces voiſines de la Loire. Renaud de Dammartin, comte de Boulogne, l'ennemi ſecret du roi, & le promoteur le plus ardent de la ligue, avoit jetté ſes vues ſur le Vermandois & ſur les provinces voiſines qui ſe trouvoient à ſa bienſéance; & on avoit promis au Flamand, Paris, l'île de France, & cette partie de la Picardie, qui eſt voiſine de l'Artois.

C'étoit, pour ainſi dire, vendre la peau de l'ours avant que de l'avoir abattu; ces princes avoient affaire à un ennemi dont il n'étoit pas aiſé de triompher. Philippe II, roi de France, qui a mérité ſi juſtement de la poſtérité, le titre d'Auguſte, ſans s'étonner du nombre & des forces de ſes ennemis, s'avança vers Péronne, à la tête de quarante mille hommes, la plûpart troupes d'ordonnance, ſans compter trente-cinq mille hommes de

GUERIN DE MONTAIGU.

milice, tirés des provinces voiſines, & qui formoient un grand corps d'infanterie. La plûpart des princes & des ſeigneurs du royaume ſe rendirent auprès du roi; la nobleſſe étoit convoquée, tous les gentilshommes accouroient au ſecours de la patrie; on ne connoiſſoit point encore d'autres chevaliers, que ceux qui avoient acquis ce glorieux titre par leur valeur, & qui par de hauts faits d'armes s'étoient diſtingués dans les batailles.

Le roi de France, à la tête de ſa nobleſſe, ſe croyoit invincible: & quoiqu'il n'eût guère plus de ſoixante mille hommes dans ſon armée, il réſolut de porter la guerre dans le pays ennemi. Il partit de Péronne le 23 juillet, entra dans la Flandre, & fut camper auprès de Tournai. L'empereur, de ſon côté, s'avança juſqu'à Mortagne, qui n'en eſt qu'à trois lieues, & s'y retrancha. Outre qu'il avoit plus de deux cens mille hommes dans ſon armée, il s'étoit poſté trop avantageuſement pour pouvoir être forcé dans ſon camp.

Le roi, pour le tirer de ce retranchement, tourna du côté du Hainaut. L'empereur qui prenoit ſa marche pour une fuite, & qui craignoit qu'en ſe retirant, il ne ravageât la province d'un de ſes alliés, prit la même route, & arriva dans la plaine de Bouvines, un dimanche 27 de juillet. Le roi l'y avoit précédé ſeulement de quelques heures, & comme ce prince ne ſongeoit qu'à pénétrer dans le Hainaut, ſon avant-garde avoit déja paſſé ſur un pont qu'il avoit fait jetter ſur la Marque,

GUERIN DE MONTAIGU.

lorſqu'il fut averti par ſes coureurs, que les alliés s'avançoient en ordre de bataille, c'eſt-à-dire, les étendarts déployés, les chevaux bardés, & les ſergens, eſpece de dragons attachés au ſervice des hommes d'armes, à qui l'on avoit fait mettre pied à terre, & qui marchoient devant eux. Le roi envoya auſſitôt l'hoſpitalier Guerin, qui faiſoit la fonction de maréchal de bataille, pour reconnoître les ennemis. La longue expérience qu'il avoit acquiſe dans les guerres du levant, & la gloire dont il s'étoit couvert en pluſieurs combats contre les infideles, faiſoit que les plus grands ſeigneurs du royaume le voyoient ſans envie remplir ce poſte d'honneur.

L'hiſtoire ne nous a point conſervé ni ſon ſurnom, ni celui de ſa maiſon. Il eſt bien certain qu'étant hoſpitalier de S. Jean, il falloit qu'il fût de noble extraction : c'eſt tout ce que nous en pouvons dire. Sa piété & ſa ſcience l'avoient fait élire pour évêque de Senlis, mais il n'avoit pas encore été ſacré ; & nous allons voir dans cette occaſion de nouvelles preuves de ſa capacité dans le métier de la guerre. Rigord, hiſtorien contemporain, & qui étoit à la ſuite du roi, parlant de ce chevalier : « C'étoit, *dit-il*, un très-» vaillant capitaine, d'une conduite admira-» ble, d'un jugement ſûr, & qui prévoyoit » tous les événemens qui pouvoient arriver ». Le Breton, autre hiſtorien auſſi contemporain, ajoute qu'il poſſédoit le cœur & la confiance du roi ſon maître, & qu'il étoit le

GUERIN DE MONTAIGU.

premier du royaume après lui. Cependant, dit Rigord, quoique cet illuſtre chevalier brillât de tout l'éclat que donne la faveur, il ne voulut jamais dans un ſi haut degré d'autorité, quitter l'habit de ſa religion, qu'il portoit toujours ſous ſes armes. Tel étoit ce fameux hoſpitalier, qui a fait tant d'honneur à ſa nation & à ſon ordre.

Le roi, qui ſe repoſoit entiérement ſur lui de la conduite de l'armée, lui ayant ordonné, comme nous venons de le dire, d'aller reconnoître l'ennemi, il prit avec lui Adam, vicomte de Melun, un des plus braves ſeigneurs du royaume; & après s'être mis à la tête d'un corps de cavalerie, il s'avança ſur une hauteur, d'où il découvrit la marche & la diſpoſition de l'armée des alliés; & après avoir laiſſé le vicomte dans ce poſte, avec ordre d'amuſer les ennemis ſans rien engager, il revint à toutes jambes trouver le roi, & lui dit qu'il ſeroit bien trompé, s'il n'étoit pas attaqué inceſſamment par l'empereur.

Philippe aſſembla auſſi-tôt le conſeil de guerre; on mit en délibération ſi ſes troupes continueroient de paſſer la riviere, ou ſi, pour livrer la bataille à l'ennemi, on feroit revenir l'avant-garde qui étoit déja paſſée. La plûpart des officiers généraux étoient d'avis qu'on évitât ce jour-là d'en venir aux mains; ils ſe fondoient ſur un ancien uſage parmi la nation, de ne jamais ſe battre le jour du dimanche. Ils diſoient que les François s'étoient toujours fait un ſcrupule de répandre du ſang

GUERIN DE MONTAIGU.

dans ce ſaint jour; d'ailleurs, que les ſoldats étoient fatigués d'une longue marche; que les alliés étant auſſi ſupérieurs en troupes, il falloit donner le tems à la nobleſſe, qui étoit en marche, de pouvoir joindre l'armée, & que pour cela il falloit achever de faire paſſer les troupes de l'autre côté; que la riviere ſerviroit de barriere, & que les ennemis n'haſarderoient point de la paſſer devant une armée auſſi forte que celle du roi.

Le chevalier Guerin, auquel ſa longue expérience dans le métier de la guerre avoit fait juger qu'on éviteroit difficilement la bataille, leur dit qu'ils délibéroient d'une choſe dont ils n'étoient plus les maîtres; que l'ennemi étoit trop proche, & que ſi on continuoit à faire paſſer la riviere à toute l'armée, on s'expoſoit à voir au moins tailler en pieces l'arriere-garde & les troupes qui ſeroient reſtées les dernieres au paſſage. Cependant, comme il étoit preſque le ſeul de ſon avis, & même que dans ce moment, les troupes de l'empereur firent un mouvement, comme ſi elles euſſent voulu marcher du côté de Tournoy, on réſolut à la pluralité des voix de paſſer de l'autre côté de la riviere: mais l'armée de l'empereur, par un autre mouvement, étant tombée tout d'un coup ſur le corps que commandoit le vicomte de Melun, juſtifia la ſûreté des vues du chevalier Guerin. Le roi vit bien qu'on ne pouvoit plus éviter d'en venir aux mains; on fit repaſſer à l'inſtant l'avant-garde, & le chevalier qui faiſoit

GUERIN DE MONTAIGU.

la fonction de maréchal de bataille, rangea les troupes en ordre de combat, & aſſigna à chaque corps la place qu'il devoit occuper. Par ſa capacité ſupérieure à celle des généraux ennemis, il eut l'adreſſe de ſe mettre le ſoleil à dos; & les ennemis l'ayant dans les yeux, il en tira le même avantage, ſur-tout pendant les chaleurs de la canicule, qu'Annibal en avoit autrefois pris contre les Romains à la bataille de Cannes. Le moine Rigord, chapelain & médecin du roi, qui, dans cette bataille, ſe tint toujours proche de ſon maître, rapporte qu'il vit l'hoſpitalier Guerin, après avoir rangé l'armée en bataille, entrer dans tous les rangs, paſſer le long des eſcadrons & des bataillons, & exhorter tout le monde à combattre courageuſement pour la défenſe du roi & de la patrie. Il ajoute que cet illuſtre chevalier, après qu'on eût donné le ſignal de la bataille, ne voulut point ſe mêler parmi les combattans, à cauſe de ſon élection à l'évêché de Senlis; mais qu'il ne laiſſa pas de donner ſes ordres & de faire agir les différens corps de l'armée dans le tems qu'on en avoit beſoin.

Il ne s'étoit guère donné de batailles en France, qui eût été ſi long-tems diſputée: tout ſe mêla: tout combattit avec une fureur égale; le roi y fit des prodiges de valeur; ſix-vingts gentilshommes François furent tués à ſes côtés, lui-même y penſa périr; il reçut un coup de lance dans la gorge; ſon che-

val fut tué, & ce prince foulé aux pieds des chevaux : deux ſeuls gentilshommes, Montigny & Triſtan, pour ſauver leur maître, lui firent un rempart de leurs corps, & ſoutinrent tout l'effort des ennemis. Le roi ſe jette ſur le cheval de Triſtan : & s'étant mis à la tête d'un corps de nobleſſe qui étoit accouru à ſon ſecours, il fait une nouvelle charge aux ennemis : un eſcadron d'Allemands qui lui étoit oppoſé, eſt enfoncé, rien ne réſiſte à la furie des François, qui, ſous les yeux de leur prince, & pour ſe venger du péril qu'on lui avoit fait courir, tuent tout. On pouſſe, on pénétre juſqu'à la perſonne même de l'empereur, qui ſe trouva dans le centre de cet eſcadron. De Trie le frappe d'un coup de lance que ſa cuiraſſe rend inutile : Mauvoiſin ſaiſit la bride de ſon cheval, & le jeune comte de Bar, dont le pere, à cauſe du comté de Luxembourg, étoit dans l'armée des alliés, ſaiſit l'empereur par ſon hauſſe-col : Deſbares, ſénéchal d'Anjou, ſurvient qui l'embraſſe par le milieu du corps pour le tirer de deſſus ſon cheval, tous veulent avoir l'honneur de faire un empereur priſonnier. Mais les Allemands arrivent en foule à ſon ſecours, écartent les François, lui ouvrent les chemins de la retraite ; & ce prince monté ſur un nouveau cheval, encore étourdi du péril où il s'étoit trouvé, s'abandonnoit à la fuite, ſans égard pour ſa gloire. Le roi le voyant s'éloigner à toute bride, ne put s'empêcher de dire en ſouriant, aux ſeigneurs qui

GUERIN DE MONTAIGU.

GUERIN DE MONTAIGU. l'environnoient : *Mes amis, vous n'en verrez aujourd'hui que le dos.*

L'empereur par ſa fuite entraîna la plûpart
1214. des troupes : ceux que leur courage retint encore ſur le champ de bataille, & qui voulurent diſputer une victoire où ils n'avoient plus de part, furent taillés en pieces. Les comtes de Flandres, de Boulogne, de Saliſbery, Euſtache de Hainaut, hoſpitaliers de S. Jean, Hugues Manges, chef du conſeil de l'empereur, & trente ſeigneurs bannerets furent faits priſonniers. Othon, mépriſé des Allemands, abdiqua depuis ſa dignité. Le roi d'Angleterre odieux à ſes ſujets, paſſa le reſte de ſes jours dans une guerre civile : & la victoire de Bouvines, en comblant Philippe de gloire, rétablit la paix & la tranquillité dans toute l'Europe.

Le pape, pour profiter de ce calme, & pour engager les princes d'occident dans une ligue générale contre les infideles, convoqua un
1215. concile général à Rome & dans l'égliſe de Latran. Ce fut le douziéme œcuménique & le quatriéme de Latran. Il s'y trouva quatre cens douze évêques, en comptant deux patriarches, & ſoixante-onze primats ou métropolitains ; on y vit des ambaſſadeurs de Frédéric II, roi de Sicile, élu empereur d'Allemagne, de Henri, empereur de Conſtantinople, ceux des rois de France, d'Angleterre, de Hongrie, de Jéruſalem, de Chypre & d'Aragon. Le pape fit l'ouverture du concile par un diſcours très-touchant ſur la perte de

*Matt. Paris, ad ann. 1213. Abb. Uſperg.*

la terre ſainte, & ſur les obligations qu'avoient tous les chrétiens de travailler à la délivrer du joug des infideles : « Cette terre, *dit-il*, » arroſée du ſang de notre divin Sauveur, eſt » profanée, & l'endroit où le fils unique de » Dieu étoit adoré, eſt devenu le temple du » démon. Quelle honte & quel opprobre que » le fils d'Agar tienne la mere de tous les fi- » deles dans les fers ! Il faut les rompre, mes » très-chers freres ; me voilà tout prêt de me » mettre à votre tête : je me livre tout entier » à vous, je ſuis prêt, ſi vous le jugez à pro- » pos, d'aller en perſonne chez les rois, les » princes & les peuples, pour éprouver ſi » par la force de mes cris, je pourrai les ex- » citer à prendre les armes, & à venger les » injures faites au Sauveur des hommes, qui » eſt chaſſé aujourd'hui de cette terre qu'il a » acquiſe par ſon ſang, & où il a accompli » les myſteres de notre rédemption ».

GUERIN DE MONTAIGU.

*Conc. Lat. 4*

Son diſcours tira des larmes de toute l'aſſemblée ; les princes & les ſeigneurs qui s'y trouverent, convinrent unanimement de prendre la croix, & les peres du concile firent un decret particulier, par lequel ils aſſignoient le rendez-vous des croiſés au premier juin de l'année 1217. Alors, dit le concile, ceux qui voudront prendre le chemin de la mer, s'aſſembleront à Meſſine ou à Brindes, & les armées de terre ſe mettront en marche le même jour.

Les évêques, après s'être ſéparés, prêcherent la croiſade dans leurs dioceſes avec beau-

GUERIN DE MONTAIGU

coup de zele & de ſuccès. L'empereur Frédéric, André, roi de Hongrie, Léopold, duc d'Autriche, Louis, duc de Baviere & un nombre infini de princes & de prélats, François, Allemands, Hongrois, Hollandois, Friſons, Norvegiens, prirent la croix. Mais chacun en prenant cette marque de ſon engagement, ſe réſervoit le droit de fixer le tems de ſon départ & de ſon ſéjour à la terre ſainte, qu'il régloit ſelon ce qu'exigeoit l'état de ſa ſanté, ou la conjoncture de ſes affaires. C'eſt ainſi que l'empereur, qu'on croyoit devoir ſe mettre à la tête des premiers croiſés, en fut empêché par les troubles d'Italie, outre qu'il n'avoit pas encore pris à Rome la couronne de l'empire : cérémonie à laquelle les papes de ce tems-là avoient aſſujetti les princes qui avoient été élus empereurs.

1216. Ce fut André, roi de Hongrie, qui, à la tête d'une armée compoſée de différentes nations partit le premier pour le ſecours de la terre ſainte : c'étoit un prince recommandable par des ſentimens de piété, & ſur-tout par un zele extraordinaire pour l'adminiſtration de la juſtice. Il conduiſit l'armée par terre juſqu'à Veniſe où il s'embarqua pour ſe rendre à Conſtantinople. Ce prince, avant que de quitter ſes états, reçut une lettre du pape Honoré III, qui depuis deux ans avoit ſuccédé à Innocent III. Ce pontife l'exhortoit à ne rien entreprendre dans la guerre contre les infideles, ſans la participation & les conſeils du grand-maître des hoſpitaliers. Le roi

GUERIN DE MONTAIGU.

lui répondit qu'il étoit ſi perſuadé de ſa valeur & de ſa capacité, qu'il lui avoit déja écrit en conformité des intentions de ſa ſainteté, pour le prier de ſe rendre vers la Notre-Dame de ſeptembre, dans l'île de Chypre, tant pour conférer enſemble ſur les opérations de la campagne, qu'afin de pouvoir ſe rendre plus ſûrement à la faveur de ſon eſcadre dans le port de Saint-Jean d'Acre. Nous apprenons ces circonſtances du bref même que ce pontife adreſſa au grand-maître & à tout l'ordre des hoſpitaliers, qu'il exhorte dans les termes les plus preſſans à donner au roi de Hongrie, au duc d'Antioche, & à tous les chefs de l'armée, les conſeils & les ſecours dont ils auront beſoin.

Le roi de Hongrie, avant que de paſſer le Boſphore, fut obligé de reſter quelque-tems à Conſtantinople pour attendre les Italiens croiſés, qui devoient arriver de jour en jour. Pendant le ſéjour qu'il fit dans cette grande ville, il arriva dans ſes états & dans ſa maiſon un accident bien funeſte, & qui fut cauſe que ce prince reſta moins en orient, & fut peu utile aux chrétiens Latins de la Paleſtine. Ce prince étant prêt de quitter ſes états, en laiſſa la régence au palatin du royaume appellé Banchanus, dont depuis long-tems il avoit éprouvé le zele & la fidélité : il lui recommanda en partant, d'entretenir la paix avec les princes voiſins, & ſur-tout d'adminiſtrer une exacte juſtice à tous ſes ſujets, ſans égard pour la naiſſance ou la

*Bonfinius : Dec. 2, pag. 277.*

GUERIN DE MONTAIGU.

dignité de qui que ce fût. Ce ſeigneur pendant l'abſence du roi, n'oublia rien pour répondre dignement à la confiance dont il l'avoit honoré, & pendant qu'il donnoit tous ſes ſoins aux affaires de l'état, ſa femme, dame d'une rare beauté, tâchoit par ſon aſſiduité auprès de la reine, d'adoucir le chagrin que lui cauſoit l'abſence du roi ſon mari.

Tel étoit l'état de la cour de Hongrie, lorſqu'on y vit arriver le comte de Moravie frere de la reine, & que cette princeſſe aimoit tendrement. Ce ne furent d'abord que fêtes & que plaiſirs; mais dans la ſuite le poiſon dangereux de l'amour ſe gliſſa parmi ces deux innocens : le comte de Moravie devint éperduement amoureux de la femme du régent, il oſa lui déclarer ſa paſſion; mais cette dame encore plus vertueuſe qu'elle n'étoit belle, ne lui répondit que par la ſévérité de ſes regards : la réſiſtance fit ſon effet ordinaire, les deſirs criminels du comte n'en furent que plus violens. Sa paſſion qui augmentoit tous les jours, le jetta dans une ſombre mélancolie; il n'étoit plus queſtion de jeux, de ſpectacles & de tous ces vains amuſemens dont les grands occupent ſi ſérieuſement leur oiſiveté; le comte ne cherchoit plus que la ſolitude. Mais la reine, par une complaiſance naturelle aux femmes pour cette eſpece de malheur, & pour retirer ſon frere d'un genre de vie ſi triſte, ſous différens prétextes, retenoit auprès d'elle la femme du régent, ou l'envoyoit chercher auſſi-tôt qu'elle s'éloignoit

du palais. Cette dame pénétra ſans peine les motifs indignes de ces empreſſemens ; & pour éviter l'entretien du comte, elle feignit quelque tems d'être malade ; mais ayant uſé de ce prétexte, & ſa naiſſance & le rang que tenoit ſon mari ne lui permettant pas de s'abſenter plus long-tems de la cour, elle revint au palais. Le comte, de peur de l'aigrir, diſſimula ſes ſentimens, & des manieres reſpectueuſes ſuccéderent en apparence à l'éclat & à l'emportement de ſa paſſion. GUERIN DE MONTAIGU.

La femme du régent, raſſurée par cette conduite pleine de diſcrétion, continuoit de paroître à la cour, lorſque la reine, ſous prétexte de l'entretenir en particulier, la conduiſit dans un endroit écarté de ſon appartement, où après l'avoir enfermée, elle l'abandonna aux deſirs criminels de ſon frere, qui de concert avec la reine, étoit caché dans le cabinet. La femme du régent en ſortit avec la honte ſur le viſage, & la douleur dans le cœur ; elle s'enſevelit dans ſa maiſon, où elle pleuroit en ſecret le crime du comte & ſon propre malheur. Mais le régent ayant un jour voulu prendre place dans ſon lit, ſon ſecret lui échappa, & emportée par l'excès de ſa douleur : « Ne m'approchez pas, Seigneur, » lui dit-elle en verſant un torrent de lar» mes, & éloignez-vous d'une femme qui » n'eſt plus digne des chaſtes embraſſemens » de ſon époux : un téméraire a violé votre » lit, & la reine ſa ſœur n'a point eu honte » de me livrer à ſes emportemens ; je me

GUERIN DE MONTAIGU.

» ſerois déja punie moi-même de leur crime, » ſi la religion ne m'eût empêchée d'attenter » à ma vie. Mais cette défenſe de la loi ne » regarde point un mari outragé; je ſuis trop » criminelle, puiſque je ſuis déshonorée, je » vous demande ma mort comme une grace, » & pour m'empêcher de ſurvivre à ma honte » & à mon déshonneur ».

Le régent, quoiqu'outré de douleur, lui dit qu'une faute involontaire étoit plutôt un malheur qu'un crime, & que la violence qu'on avoit faite à ſon corps, n'altéroit point la pureté de ſon ame, qu'il la prioit de ſe conſoler, ou du moins de cacher avec ſoin la cauſe de ſa douleur: « Un intérêt com- » mun, ajouta-t-il, nous oblige l'un & l'au- » tre, de diſſimuler un ſi cruel outrage, juſ- » qu'à ce qu'il nous ſoit permis d'en tirer une » vengeance proportionnée à la grandeur de » l'offenſe ».

Son deſſein étoit d'en faire reſſentir les premiers effets au comte; mais ayant appris qu'il étoit parti ſecrétement pour retourner dans ſon pays, le régent, au déſeſpoir que ſa victime lui eût échappé, tourna tout ſon reſſentiment contre la reine même; il ſe rendit au palais, & ayant engagé cette princeſſe à paſſer dans ſon cabinet, ſous prétexte de lui communiquer des lettres qu'il venoit, diſoit-il, de recevoir du roi, il ne ſe vit pas plutôt ſeul avec elle, qu'après lui avoir reproché ſon intelligence criminelle avec le comte, & la trahiſon qu'elle avoit faite à ſa

femme, le fier palatin lui enfonça un poignard dans le cœur ; & ſortant tout furieux de ce cabinet, il publia devant toute la cour ſa honte & ſa vengeance. GUERIN DE MONTAIGU.

Soit ſurpriſe ou reſpect, perſonne ne ſe mit en état de l'arrêter ; il monta ſans obſtacle à cheval ; & s'étant fait accompagner de quelques ſeigneurs témoins de cette funeſte cataſtrophe, il prit la route de Conſtantinople, & arriva enſuite dans cette ville, d'où le roi n'étoit pas encore parti. Il ſe rendit auſſi-tôt au palais que ce prince occupoit, & ſe préſenta devant lui avec une intrépidité qui a peu d'exemples : « Seigneur, lui dit-il, en » recevant vos derniers ordres, quand vous » partîtes de Hongrie, vous me recommandâtes ſur-tout que, ſans aucun égard pour » le rang ou la condition, je rendiſſe à tous » vos ſujets une exacte juſtice, je me la ſuis » faite à moi-même : j'ai tué la reine votre » femme qui avoit proſtitué la mienne ; & » bien loin de chercher mon ſalut dans une » indigne fuite, je vous apporte ma tête. Diſpoſez à votre gré de mes jours : mais ſouvenez-vous que c'eſt par ma vie ou par ma » mort que vos peuples jugeront de votre » équité, & ſi je ſuis innocent ou coupable ».

Le roi écouta un diſcours auſſi ſurprenant ſans l'interrompre, & même ſans changer de couleur ; & quand le régent eut ceſſé de parler : « Si les choſes ſe ſont paſſées comme » vous les rapportez, lui dit ce prince, re» tournez en Hongrie, continuez d'adminiſ-

GUERIN DE MONTAIGU.

» trer la juſtice à mes ſujets avec autant » d'exactitude & de ſévérité, que vous vous » l'êtes rendue à vous-même. Je reſterai peu » à la terre ſainte, & à mon retour, j'exami- » nerai ſur les lieux ſi votre action mérite » des louanges ou des ſupplices ».

C'eſt ainſi que Bonfinius, l'hiſtorien de Hongrie, rapporte ce fait : mais Duclos, qu'on appelle Longinus, prétend que la mort de cette princeſſe ne fut cauſée que par la conjuration de quelques ſeigneurs Hongrois, irrités de ce que la reine avoit introduit à la cour & dans les principales charges du royaume, des princes Allemands ſes parens. D'autres auteurs prétendent même que cette princeſſe étoit morte avant que le roi eût quitté ſes états pour paſſer à la terre ſainte.

Quoi qu'il en ſoit, ce prince s'embarqua peu après, & arriva ſans obſtacle dans l'île de Chypre. Il y trouva le grand-maître des hoſpitaliers de ſaint Jean avec les principaux officiers de ſon ordre; & après avoir conféré avec eux de l'état des affaires de l'orient, il ſe remit en mer avec Hugues de Luſignan, roi de cette île. Leur voyage fut heureux, & ſans que les infideles euſſent traverſé leur navigation, toute la flotte chrétienne entra dans le port de S. Jean d'Acre. Le roi de Hongrie, à ſon débarquement, ne voulut point loger dans le palais du roi de Jéruſalem qu'on lui avoit préparé, ſoit par quelque concurrence ſur le cérémonial entre tous les princes qui ſe trouvoient alors à

Saint-Jean d'Acre, ſoit que la mort funeſte de la reine, & les circonſtances tragiques qui l'avoient accompagnée, fuſſent vraies, comme le prétend l'hiſtorien de cette nation, & que le crime dont on l'accuſoit, la vengeance qu'un de ſes ſujets avoit oſé en tirer, le doute qui l'agitoit tour-à-tour du crime de la reine, & de la fidélité du régent, tout cela l'eût jetté dans une ſombre mélancolie. Il ſe retira chez les hoſpitaliers, & auprès du grand-maître, dont les entretiens pieux & ſolides étoient plus conformes à la diſpoſition de ſon eſprit. On ne peut exprimer les ſentimens de religion dont ce prince fut touché, en voyant la charité qui ſe pratiquoit dans cette ſainte maiſon, à l'égard des pauvres & des pélerins; & ce qui augmentoit ſa ſurpriſe & ſon admiration, c'étoit de voir des chevaliers ſi fiers & ſi redoutables en campagne, & les armes à la main, devenus comme d'autres hommes dans leur maiſon, & s'occuper ſous le mérite de l'obédience, dans les offices les plus humilians auprès des pauvres & des malades.

Le roi de Hongrie voulut viſiter en même-tems les places de Margat & de Carac, dont les hoſpitaliers étoient encore les maîtres: il y trouva la même régularité & la même diſcipline que dans la maiſon principale de Saint-Jean d'Acre: c'eſt-à-dire, qu'il vit de ſaints religieux & de braves ſoldats tout brûlans de zele pour la conquête des ſaints lieux. On ne pouvoit reprocher à ces reli-

GUERIN DE MONTAIGU.

gieux militaires qu'un peu trop de délicateſſe à l'égard des templiers, ſur ce que les gens du monde appellent le point d'honneur.

1218.

Ce prince demanda d'être aſſocié dans l'ordre en qualité de confrere, afin de participer aux bonnes œuvres de ces hoſpitaliers. Il donna à perpétuité à l'ordre ſept cens marcs d'argent à prendre tous les ans ſur les ſalines de Saloch en Hongrie; & comme les chevaliers de Carac étoient tous les jours aux mains avec les infideles, il ſtipula dans l'acte de ſa donation, que de ces ſept cens marcs, il y en auroit ſoixante applicables aux beſoins particuliers de frere Raimond de Pigna, gouverneur de la forteresſe de Carac, & de ſes ſucceſſeurs au même gouvernement. Le titre de cette fondation ſubſiſte encore dans les archives du Vatican, & on en trouve l'extrait dans la continuation de Baronius par Rainaldi.

*Reg d'Honoré, 3, t. 1, f. 276. Rain. t. 23, num. 16, p. 280.*

On y voit le témoignage que ce prince y rend au mérite & à la vertu de ces chevaliers: « Etant logé chez eux, *dit-il*, j'ai » vu mourir chaque jour une multitude innombrable de pauvres, les malades couchés dans de bons lits, & traités avec » ſoin, les mourans aſſiſtés avec une piété » exemplaire, & les morts enterrés avec » la décence convenable. En un mot, *continue ce prince*, les chevaliers de S. Jean » ſont occupés, tantôt comme Marie à la » contemplation, & tantôt comme Marthe » à l'action; & cette généreuſe milice con-

» ſacre

» ſacre ſes jours ou dans les infirmeries, » ou dans les combats contre d'infideles Ama- » lécites, & les ennemis de la croix ». C'eſt ainſi que s'en explique le roi de Hongrie (a). GUERRIN DE MONTAIGU.

Ce prince ayant appris que Coradin, ſultan de Damas, & fils de Saladin, s'étoit mis en campagne pour faire le ſiége de Saint-Jean d'Acre, ſortit auſſi-tôt de la ville, & s'avança du côté des ennemis avec les rois de Jéruſalem & de Chypre, les deux grands-maîtres des hoſpitaliers & des templiers, le maître des teutoniques, & tout ce qu'il y avoit de troupes dans la place. Les infideles, ſurpris d'un armement ſi prompt, & de la fierté avec laquelle les chrétiens marchoient à eux, ſe retrancherent avec ſoin. On ne laiſſa pas de tailler en pieces pluſieurs de leurs partis qui s'écartoient pour aller au fourrage. Coradin ne jugea pas à propos dans cette conjoncture d'en venir à une action déciſive, & contre une armée qui avoit trois rois à ſa tête : il ſe retira ſur les terres de ſon obéiſſance. Les chrétiens le pourſuivirent quelque tems,

(a) Nec immeritò cùm illic hoſpitati videremus innumerum pauperum cœtum diurno paſtu quotidie ſuſtentari, ſeſſos languidiorum artus lectiſterniis, variiſque ciborum copiis refici, mortuorum corpora cum debitâ veneratione ſepeliri, ut in genere ſingulorum referamus quæ per ſingula generum enarrare non poſſumus; ut Mariam & Martham, ſacratiſſimum ſæpe dictæ domûs hoſpitalis collegium, nunc variis ſincerè contemplationibus, nunc contra Dei adverſarios & hoſtes crucis Chriſti, adversùs etiam Amalec inceſſabili perfectæ militiæ, conflictu de die in diem dimicare. *Rainald. t. 13, n. 16. p. 280.*



Bibliotheca Universitaria Oenipontana

GUERIN DE MONTAIGU.

ravagerent à leur tour ſa frontiere ; mais parce que l'hiver approchoit, ils ſe ſéparerent. Le roi de Chypre prit le chemin de Tripoli, où il mourut de maladie peu de tems après qu'il eut quitté l'armée. Celui de Hongrie, avant que d'abandonner la Paleſtine, ſe baigna avec toutes ſes troupes dans le fleuve du Jourdain, la veille de la ſaint Martin ; cérémonie religieuſe que les pélerins pratiquoient, quand ils n'en étoient pas empêchés par les Turcs & par les Sarraſins. Enfin ce prince, après avoir paſſé trois mois dans la Paleſtine pour accomplir ſon vœu, & preſſé par le ſouvenir des malheurs arrivés en ſon abſence dans ſon royaume, en reprit le chemin. Toutes les inſtances que lui fit le patriarche de Jéruſalem, & même les foudres de l'excommunication que ce prélat lança contre lui, ne le purent retenir plus long-tems à la terre ſainte ; & après une longue navigation & différens périls qu'il eſſuya, il arriva heureuſement dans ſes états. Ses premiers ſoins, à ſon retour, furent de faire inſtruire en ſa préſence le procès de Bancbannus ; après avoir entendu lui-même les témoins, & examiné les différentes circonſtances de cette malheureuſe affaire, il fut aſſez équitable pour déclarer le régent abſous de la mort de la reine.

Le roi de Jéruſalem, le duc d'Autriche & les hoſpitaliers, après ſon départ, s'avancerent d'un côté dans le pays ennemi, & rétablirent le château de Céſarée, pendant que de l'autre côté les templiers & les teu-

toniques bâtirent, ou, pour mieux dire, rétablirent ſur une hauteur voiſine, une forteresſe qu'on appelloit le château des pélerins. Ces deux places couvroient celle de Saint-Jean d'Acre, & ſervoient en même-tems à étendre les contributions ſur les terres qu'occupoient alors les infideles. GUERIN DE MONTAIGU.

Après cette expédition, le roi, le duc d'Autriche, les deux grands-maîtres & le maître des teutoniques retournerent à Saint-Jean d'Acre, où ils virent arriver preſqu'en même-tems une flotte conſidérable d'Allemands, de Friſons & de Hollandois, commandés par Guillaume I, comte de Hollande, dont le ſecours remplaçoit heureuſement celui qu'on venoit de perdre par le départ précipité du roi de Hongrie.

Le roi de Jéruſalem ſe voyant ſoutenu par ces croiſés, & ayant appris qu'on préparoit encore une nouvelle armée dans la plûpart des ports d'Italie, réſolut de porter la guerre dans l'Egypte, pour obliger les infideles à abandonner la Paleſtine; & dans un grand conſeil où ſe trouverent le roi, le duc d'Autriche, les grands-maîtres & les évêques, on convint de faire le ſiége de Damiette, la place de ce royaume la plus régulièrement fortifiée. Cette réſolution étant priſe, on embarqua les troupes vers la fin de mai; on mit à la voile; l'armée chrétienne, en trois jours, ſe trouva en Egypte, & fit ſa deſcente ſans oppoſition dans un endroit ſitué à l'occident de Damiette, &

GUERIN DE MONTAIGU.

qui n'en étoit ſéparé que par un bras du Nil.

Les chrétiens ne trouverent d'abord de réſiſtance, que dans une groſſe tour ou château revêtu de toutes les fortifications que l'art avoit pu inventer, conſtruit au milieu de ce bras du Nil, & dont la garniſon ſe défendit avec beaucoup de courage. Mon deſſein n'eſt pas d'entrer dans le détail de tout ce qui ſe paſſa à l'attaque de cet ouvrage avancé qui couvroit la ville de Damiette: je me contenterai d'obſerver après Matthieu Paris, que les chevaliers de ſaint Jean y ſoutinrent leur réputation ordinaire. Ces religieux guerriers, après avoir attaché deux vaiſſeaux enſemble pour les rendre plus fermes, s'avancent fiérement, appuyent leurs échelles d'une main hardie, montent au travers des feux, des dards & des pierres; & ſans s'étonner de la chûte de leurs compagnons, ils tâchent de gagner le haut de la muraille. Mais le mât d'un de ces vaiſſeaux s'étant rompu, briſa les échelles, & la plûpart des chevaliers tombant dans l'eau, & accablés du poids de leurs armes, furent noyés (*a*). La perte de ces braves ſoldats ne rallentit point le courage de leurs confreres & des croiſés; on revint à l'eſcalade pluſieurs fois, mais toujours ſans ſuccès. Enfin les Allemands

(*a*) Hoſpitalariorum, proh dolor! ſcala confracta, ſimili modo cum malo cecidit, & milites ſtrenuos & alios armatos in Nilum demerſit. *Matth. Paris, ad ann.* 1218, *tom.* 1, *p.* 301.

approcherent des murailles une machine d'une nouvelle invention, à la faveur de laquelle ils ſe rendirent maîtres de cette tour, dont la priſe facilitoit l'attaque de la ville. GUERIN E MONTAIGU

On prétend que le ſultan, qui prévoyoit que la perte de cet ouvrage avancé entraîneroit celle de Damiette, en mourut de chagrin. Les hiſtoriens Latins nomment ce ſultan Savadin, & les Arabes Melic-el-adel-Aboubecre, fils de Job : il avoit quinze fils, & quelque tems avant ſa mort il avoit partagé ſes états entre les ſix premiers. Melic-el-Camel, l'ainé de tous, eut l'Egypte, & Coradin la Syrie : Haran, ville de la Méſopotamie, fut le partage d'Achrof; & Boſtra en Arabie, celui de Salech-Iſmaël : les deux ſuivans eurent auſſi quelques places pour leur appanage. Les neuf autres reſterent dans ſes états, & ſous la puiſſance de leurs freres ainés : & pour leur aider à ſubſiſter, Safadin en avoit établi deux dans Jéruſalem, où ils jouiſſoient du tribut que les chrétiens d'occident payoient à la porte de cette ville. Deux autres faiſoient la même fonction à la Mecque, & jouiſſoient pareillement des revenus que produiſoient les offrandes des pélerins Mahométans, qui y venoient en foule de l'Aſie & de l'Afrique. A l'égard des cinq derniers, apparemment qu'on leur avoit aſſigné quelques penſions conformes à leur naiſſance, & au rang qu'ils tenoient dans l'état.

Cependant les chrétiens continuoient le ſiége de Damiette avec beaucoup d'ardeur,



Bibliotheca Universalis Oppidana

GUERIN DE MONTAIGU.

& ils reçurent en ce tems-là de nouveaux ſecours de l'occident. Une croiſade compoſée d'Italiens, de François, d'Allemands & d'Anglois arriva en Egypte, & ſe rendit au camp. Le pape avoit mis à la tête de cette armée, en qualité de légat du ſaint ſiége, le cardinal d'Albano, prélat fier & hautain, plein de préſomption, & qui vouloit que ſon avis l'emportât toujours dans le conſeil de guerre, ſur le ſentiment même du roi & de ſes généraux; comme ſi le pape avec les bulles de ſa légation, avoit pu donner à un cardinal la capacité d'un grand capitaine. Le ſultan d'Egypte appella de ſon côté, à ſon ſecours le ſultan de Syrie, ſon frere, prince qui aimoit la guerre, & qui la faiſoit heureuſement; mais cruel, ſanguinaire, & celui des enfans de Saladin qui lui reſſembloit le plus, autant par ſes vices que par ſa valeur.

Ce jeune ſultan, outre l'armée qu'il commandoit en perſonne, fit encore de nouvelles levées; & avant que de partir pour l'Egypte, il ruina les fortifications de Jéruſalem, en fit abattre les murailles, ſoit pour groſſir ſon armée de la garniſon qu'il en tira, ſoit pour prévenir les chrétiens, & dans la crainte, s'ils prenoient la ville de Damiette, qu'ils ne revinſſent dans la Paleſtine, & qu'ils ne ſe fortifiaſſent dans la capitale, l'objet principal de leurs armemens & de toutes leurs entrepriſes.

Ce prince paſſa enſuite en vingt jours le déſert qui ſépare ce royaume de l'Egypte,

& joignit le ſultan Camel, ſon frere ainé, qui s'étoit avancé au-devant de lui. Après cette jonction, ils approcherent du camp des chrétiens pour tâcher de faire lever le ſiége. Les aſſiégés faiſoient tous les jours des ſorties avec toutes leurs forces, & il falloit en même-tems ſoutenir les attaques des deux ſultans, qui tentoient toutes ſortes de moyens pour jetter du ſecours dans la place. GUERIN DE MONTAIGU.

L'hiſtorien Anglois que j'ai déja cité, nous apprend que les trois ordres (*a*) militaires étoient preſque les ſeuls qui fiſſent face de tous côtés aux ennemis; qu'ils étoient comme un mur d'airain, qui couvroit en tout tems les ſoldats chrétiens; que les hoſpitaliers combattoient toujours avec une valeur extraordinaire; que dans la derniere ſortie qui précéda la priſe de cette place, le maréchal de cet ordre fut tué à la tête de ſa compagnie; que pluſieurs des chevaliers eurent le même ſort, & que quelques-uns furent faits priſonniers.

Le ſultan voyant avec douleur qu'il ne pouvoit venir à bout de faire lever le ſiége, pour obtenir la paix, & ſauver Damiette, la clef de ſon royaume, offrit aux chrétiens

(*a*) Rex verò Jeruſalem cum templariis, & domo teutonicorum, & hoſpitalis ſancti Joannis, impetum paganorum ſuſtinuerunt, & pro muro fuerunt, fugientibus, quoties illis ſuas facies oſtendebant. *Matthieu Paris, in Henrico III, ad annum* 1219.

Templarii triginta tres capti ſunt, vel interfecti, cum marechallo hoſpitalis ſancti Joannis, & fratribus quibuſdam ejuſdem domûs. *Idem. t. 3. p.* 306.

GUERIN DE MONTAIGU.

de leur rendre la vraie croix, qui avoit été priſe à la bataille de Tibériade, de remettre aux croiſés la ville de Jéruſalem, & de fournir même l'argent néceſſaire pour en relever les murailles, & rétablir les fortifications. Il offroit encore le château de Thoron & quelques autres places; mais il prétendoit garder Carac & Montréal, deux forteresſes ſituées à l'entrée de l'Arabie, dont les garniſons chrétiennes dans leurs courſes enlevoient auparavant des caravanes qui alloient par dévotion à la Mecque: & ce prince religieux, ſelon les principes de ſa ſecte, aimoit mieux s'aſſujettir à payer un tribut annuel, que de rendre deux places, dont les ſoldats pouvoient troubler les mahométans, dans l'exercice de cette partie de leur religion.

Pour peu qu'on ſoit inſtruit du caractere & des mœurs de ces nations différentes, on ne peut regarder de part & d'autre ces guerres qui durerent ſi long-tems, que comme des guerres de religion: & tant à l'égard des infideles, que par rapport aux chrétiens, les uns & les autres avoient chacun pour objet d'une partie de leur culte, de viſiter au moins une fois en leur vie le tombeau de l'auteur de leur religion. Les papes & les califes attachoient également des récompenſes ſpirituelles à ces pieuſes courſes. S'il venoit d'occident une foule de pélerins chrétiens au ſaint ſépulchre, la Mecque n'attiroit pas moins de muſulmans de l'Aſie & de l'Afrique; & l'erreur ſe couvroit des mêmes motifs que la vérité.

Tel étoit l'intérêt que prenoit le ſultan à conſerver les châteaux de Carac & de Montréal ; à cet article près, ce prince étoit réſolu de céder beaucoup aux chrétiens pour les engager à lever le ſiége de devant Damiette. Le roi de Jéruſalem de ſon côté étoit d'avis d'accepter des conditions, qui rempliſſoient les vœux de la croiſade ; mais le légat qui avoit pris une autorité ſans bornes dans l'armée, ſoutint qu'il falloit rejetter les propoſitions du ſultan, & que le moment étoit venu de conquérir toute l'Egypte, dont le royaume de Jéruſalem ſuivroit la deſtinée. Le ſentiment de l'impérieux légat prévalut dans le conſeil de guerre ſur celui du roi de Jéruſalem, qui, chagrin de ne ſe pas voir maître de ſes propres troupes, ſous prétexte de faire venir de nouveaux ſecours, ſe retira à Saint-Jean d'Acre. Cependant le ſuccès ſembla d'abord juſtifier l'avis du légat ; Damiette fut emportée dans une attaque faite de nuit, ou plutôt elle ſe trouva priſe par le défaut des combattans : habitans & ſoldats, tout étoit péri dans les combats, ou par la famine & la diſette des vivres ; plus de quatre-vingt mille hommes moururent dans la place pendant le ſiége. Les chrétiens, en entrant dans la ville, ne trouverent par-tout qu'une affreuſe ſolitude, & le peu d'habitans qu'on rencontra dans quelques maiſons, n'y étoient reſtés que parce qu'ils étoient ſi foibles, qu'ils n'avoient pas eu la force d'en ſortir. Le cardinal Jacques de Vitri, qui ſe trouva

GUERIN DE MONTAIGU.

GUERIN DE MONTAIGU. à ce ſiége, acheta de ſes deniers un grand nombre d'enfans à la mammelle, qu'il réſerva pour le baptême, mais dont plus de cinq cens, dit-il, moururent peu après, apparemment de la famine qu'eux ou leurs meres avoient ſoufferte.

1220.

Le légat, fier de cet heureux ſuccès, & ſe voyant maître abſolu de l'armée, la fit avancer dans le cœur de l'Egypte, contre l'avis de tous les chefs; & il l'engagea entre les branches du Nil. Le ſultan en ouvrit les digues, le fleuve inonda l'endroit où les chrétiens étoient campés; ils ſe trouverent enfermés dans une île avec auſſi peu de moyens d'y ſubſiſter, que de s'en tirer; la faim ſuccéda bientôt à ce premier malheur; & l'armée prête à périr, fut obligée de faire une trêve de huit ans avec les infideles. Il fallut pour obtenir du pain, & la liberté de ſe retirer, quitter Damiette, & livrer tous les eſclaves ou les priſonniers qui étoient à Acre & dans Tyr. Les Sarraſins, de leur côté, s'engagerent de rendre la vraie croix, & ce qu'il y avoit de captifs dans Babylone d'Egypte ou le Caire, & à Damas; de conduire l'armée en ſûreté, & de la fournir de vivres pendant la retraite. Tout fut exécuté de bonne foi de part & d'autre; ſi on en excepte la reſtitution de la vraie croix, que les infideles avoient apparemment perdue. L'armée chrétienne ſe diſſipa après cet accident, & la préſomption du légat empêcha le roi de Jéruſalem de recouvrer ſon royaume.

GUERIN DE MONTAIGU.

Cependant, comme dans les malheurs publics, chacun tâche de ſe diſculper aux dépens des autres, les ennemis particuliers des chevaliers de ſaint Jean & des templiers, les accuſerent auprès du pape Honoré III, d'avoir détourné à leur profit les grandes ſommes qui étoient paſſées de l'Europe dans la Paleſtine, pour les frais de cette croiſade, & pour la ſubſiſtance de l'armée. Cette calomnie ſe répandit dans la plûpart des états chrétiens; le pape crut être obligé d'en faire informer, & il en écrivit au légat, au patriarche & aux principaux chefs de l'armée. On fit des informations ſecrettes & publiques, qui n'aboutirent qu'à la confuſion des calomniateurs. Le légat, le patriarche, le duc d'Autriche, & les principaux officiers de l'armée récrivirent au ſouverain pontife qu'ils avoient vu avec douleur, l'horrible calomnie dont on avoit tâché de noircir la réputation des ordres militaires; qu'ils étoient au contraire témoins que ces généreux chevaliers avoient épuiſé les biens des deux maiſons pour fournir à la dépenſe du ſiége; que l'ordre de ſaint Jean ſeul avoit donné plus de huit mille Byſantins; qu'il avoit perdu un grand nombre de ſes chevaliers, & que ſuivant l'eſprit de leur inſtitut, ils avoient prodigué leurs vies & leurs biens pour la défenſe des chrétiens. Le pape étant inſtruit de la vérité, & pour rendre la juſtice qu'il devoit à ces chevaliers, ordonna au légat de publier lui-même de ſa part leur innocence.

GUERIN DE MONTAIGU.

Ce pontife écrivit en même-tems aux évêques de France, d'Angleterre & de Sicile qu'ils priſſent ſoin, chacun dans leurs dioceſes, de détruire une ſi noire calomnie (*a*): *Nous voulons*, ajoute le pape, *que vous les honoriez, & que vous les aimiez: & nous vous commandons de faire connoître à tout le monde l'innocence de ces intrépides défenſeurs de la foi chrétienne.*

On ne pouvoit en ce tems-là donner une preuve plus sûre de la pureté de ſa foi & de ſon attachement au ſaint ſiége, qu'en prenant l'habit d'un des ordres militaires, la plûpart même des princes & des plus grands ſeigneurs vouloient mourir, & être enſevelis avec la croix. C'eſt ainſi qu'en uſa Raimond, comte de Toulouſe, marquis de Provence. On ſait que ce prince, un des plus grands & des plus puiſſans feudataires de la couronne de France, ſoupçonné d'avoir fait périr un légat du pape, & de favoriſer les Albigeois, avoit été enveloppé dans une excommunication prononcée contre ces hérétiques ſes ſujets, & en conſéquence privé de la plus grande partie de ſes états. Il n'y avoit rien eu de ſi humiliant dans la pénitence canonique, à quoi il ne ſe fût ſoumis pour s'affranchir de ce funeſte lien; mais

(*a*) Volumus & præcipimus ut eos tanquam veros Chriſti athletas, & præcipuos chriſtianæ fidei defenſores ſtudeatis honorare, diligere, ac fovere, eorum ſuper hoc declarantes innocentiam, & fidei virtutis conſtantiam prædicantes. *In archivo vaticano, ex regiſtro Honorii III, tom. 2, fol.* 30.

ceux qui avoient profité de ſa dépouille, lui tenoient les portes de l'égliſe fermées, de peur de lui ouvrir celles de ſes états. Ils l'auroient volontiers reconnu pour catholique, s'il eût pu ſe réſoudre à renoncer au comté de Toulouſe : enfin ce prince, qui avoit tant d'intérêt de conſerver au jeune Raimond ſon fils, les états qu'il tenoit de ſes ancêtres, crut trouver plus d'accès & de facilité auprès du pape, qu'auprès de ſes légats & de ſes miniſtres, & il entreprit le voyage de Rome. Il n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il fit demander une audience au pape, & l'obtint facilement. Le pape conſidérant la naiſſance, la dignité & l'âge de ce prince, le reçut en plein conſiſtoire. Raimond, après avoir parlé de la grandeur de ſes ancêtres, de leurs vertus & de la pureté de leur religion, fit enſuite ſa confeſſion de foi, & en mettant la main ſur ſa poitrine, pour affermir la vérité de ſon diſcours, il proteſta par tout ce qu'un chrétien devoit avoir de plus cher, qu'il ne s'étoit jamais éloigné des principes de la foi, & de la ſoumiſſion qu'il devoit au vicaire de Jeſus-Chriſt. De-là il paſſa à la pénitence honteuſe que les légats lui avoient impoſée, & qu'il avoit eſſuyée dans la ville de Saint-Gilles, où, à la vue de ſes ſujets, il avoit été traîné la corde au col, & fouetté d'une maniere ſi ignominieuſe. Il dénia hautement le meurtre du légat qui en avoit été le motif, & il finit en ſe plaignant de Simon de Montfort, général de la ligue

GUERIN DE MONTAIGU.

contre les Albigeois, qui ſous le voile de la religion, ne cherchoit qu'à ſe faire un grand établiſſement dans le Languedoc.

On prétend que le pape, au récit des malheurs de ce prince, ne put retenir ſes larmes, & qu'il écrivit même en ſa faveur à ſes légats : mais, ſoit qu'ils fuſſent perſuadés que Raimond dans le fond de ſon cœur étoit hérétique, ſoit qu'ils ne prétendiſſent qu'à perpétuer une inquiſition dont ils avoient toute l'autorité, ils eurent peu d'égards aux ordres du pape. Ce prince, pour détromper au moins le public, quelque tems après ſon retour d'Italie, déclara par un acte public & authentique, qu'il s'engageoit de prendre l'habit & la croix des hoſpitaliers, & qu'en cas qu'il fût prévenu par la mort, ſon intention étoit qu'on l'enterrât dans l'égliſe des hoſpitaliers de Toulouſe : il n'y avoit pas dans ce ſiecle de marque plus authentique d'une parfaite catholicité.

Son hiſtorien rapporte que depuis ce tems-là, ce prince, à l'exemple des hoſpitaliers, nourriſſoit tous les jours un certain nombre de pauvres, & qu'il les faiſoit revêtir tous les ans. On le voyoit, dit-il, tous les matins à la porte de l'égliſe de Notre-Dame de la Daurade, à genoux & nue tête, faire de longues & ferventes prieres, & enfin pratiquer tous les exercices d'un véritable hoſpitalier. Ce fut dans cette diſpoſition qu'il fut ſurpris d'une attaque d'apoplexie ; il envoya chercher ſur le champ Jourdain, abbé de

ſaint Sernin, pour le reconcilier à l'égliſe, & lui adminiſtrer les ſacremens; & on avertit en même-tems les hoſpitaliers de Toulouſe de l'extrêmité à laquelle ce prince étoit réduit. Mais, quand l'abbé de ſaint Sernin arriva, il avoit déja perdu la parole; cependant il levoit les yeux au ciel, ſes mains étoient jointes; il donnoit tous les ſignes de pénitence qu'on peut exiger d'un bon chrétien, & on liſoit ſur ſon viſage les mouvemens de ſon cœur. Les chevaliers de ſaint Jean étant accourus, jetterent ſur lui un manteau de l'ordre qu'on voulut retirer, ſous prétexte de l'excommunication; mais le comte le retint avec les mains, & il baiſoit dévotement la croix couſue ſur ce manteau; il mourut un moment après: & l'abbé de ſaint Sernin, quoiqu'effrayé des foudres du vatican qu'on avoit lancés contre ce prince, ne put s'empêcher de dire aux aſſiſtans: *Priez Dieu pour lui, je le crois ſauvé:* il prétendoit même retenir ſon corps, parce qu'il étoit mort dans ſa paroiſſe. Mais le jeune prince voulut qu'on ſuivît les intentions de ſon pere; les hoſpitaliers l'emporterent dans leur maiſon, où il avoit élu ſa ſépulture. Cependant à cauſe de l'excommunication, ils n'oſerent l'enterrer dans leur égliſe; mais ils le mirent décemment dans un cercueil, où l'on trouva encore ſon crâne entier en 1630.

GUERIN DE MONTAIGU.

1222. 14 juillet. *Voyez le Miroir hiſt. l. 13, c. 15. p. 169.*

La France perdit, l'année ſuivante, le roi Philippe II, & l'ordre des hoſpitaliers un zélé bienfaiteur. Ce prince étant tombé

GUERIN DE MONTAIGU.

malade, & ſe ſentant affoibli, fit ſon teſtament. Parmi un grand nombre de legs pieux, il donna cent mille livres au roi de Jéruſalem, pour la défenſe de la terre ſainte, & pareille ſomme aux hoſpitaliers de ſaint Jean & aux templiers (*a*). Frere Guerin ou Guarin, premier miniſtre, qui avoit inſpiré à ce prince de ſi ſaintes diſpoſitions, en fut nommé exécuteur avec Barthelemi de Roye, chambrier ou chambellan de France, & frere Aimar, tréſorier du Temple. La reine Ingerbuge, après la mort du roi ſon mari, fonda à Corbeil un prieuré pour treize chapelains de l'ordre des hoſpitaliers, à condition d'y célébrer tous les jours trois meſſes pour le repos de l'ame de ce grand prince. La fondation fut agréée par le grand-maître de Montaigu, & par le conſeil de l'ordre, & confirmée par les bulles du pape Honoré III.

Cependant, comme l'affaire de la terre ſainte étoit alors l'affaire de toute la chrétienté, il ſe tint à Ferentino dans la Campanie, une célebre aſſemblée pour délibérer ſur le ſecours qu'on y feroit paſſer. Le pape Honoré III, & l'empereur Fréderic II, s'y rendirent, l'un de Rome & l'autre de ſon royaume de Sicile; & on y vit arriver

(*a*) Rex Philippus viam univerſæ carnis ingreditur, relinquens tria millia librarum Pariſienſium in ſubſidium terræ ſanctæ, centum millia in manibus regis Joannis, & centum millia in manibus magiſtri hoſpitalis, & centum millia in manibus magiſtri Templi. *Sanut. l.* 3, *c.* 10, *p.* 210.

d'outremer Jean, roi de Jéruſalem, le patriarche de cette ville, le légat Pélage, l'évêque de Bethléem, frere Guerin de Montaigu, grand-maître des hoſpitaliers, un commandeur des templiers, & Hermand de Saltza, quatriéme maître des teutoniques, ou chevaliers Allemands. Le pape preſſa l'empereur d'accomplir la promeſſe qu'il avoit faite en prenant la croix, de conduire lui-même un puiſſant ſecours à la terre ſainte; & pour l'y engager, l'impératrice Conſtance, ſa femme, étant morte, Hermand de Saltza lui propoſa d'épouſer la princeſſe Yolante, fille unique & héritiere du roi de Jéruſalem. Le maître des teutoniques conduiſit cette négociation avec tant d'habileté, que ce mariage fut arrêté, & l'empereur promit avec ſerment de paſſer en Paleſtine de la ſaint Jean prochaine en deux ans. Il épouſa depuis la princeſſe, mais contre la parole expreſſe qu'il avoit donnée au roi de Jéruſalem, de le laiſſer jouir ſa vie durant de cet état, il l'engagea par une abdication forcée à lui céder la couronne. Honoré fut médiateur de cette grande affaire. L'intérêt des ſouverains pontifes étoit d'éloigner de l'Europe, & ſur-tout de l'Italie, ceux qui en étoient les ſouverains. Le voyage & la réſidence de l'empereur en Aſie, le débarraſſoient de la préſence d'un prince puiſſant, & qui ne vouloit rien relâcher de ſon autorité ſouveraine; ainſi trouvant ſon intérêt dans l'éloignement de Fréderic, & pour adoucir aux yeux de

GUERIN DE MONTAIGU.

Brienne ce qu'un procédé ſi dur avoit d'odieux, il lui repréſenta qu'un prince auſſi puiſſant que Fréderic, défendroit la terre ſainte avec bien plus de zele & de chaleur, & qu'il feroit de bien plus puiſſans efforts, s'il combattoit pour ſes propres intérêts, que s'il ne s'agiſſoit de défendre une couronne qu'il verroit ſur la tête d'un autre, & dont même il n'enviſageroit la ſucceſſion que dans un grand éloignement. Jean de Brienne conſentit à ce qu'il ne pouvoit empêcher.

Le pape ne manqua pas de faire part enſuite de cette nouvelle diſpoſition à la plûpart des ſouverains de l'Europe, pour lui ſervir comme de témoins des engagemens que prenoit l'empereur. L'ancien roi de Jéruſalem & le grand-maître des hoſpitaliers parcoururent enſuite la France, l'Eſpagne, l'Angleterre & l'Allemagne pour en tirer du ſecours. La France fournit ſur le champ tout l'argent que Philippe-Auguſte avoit légué par ſon teſtament pour une ſi ſainte entrepriſe. Thibaud, comte de Champagne, & roi de Navarre, auquel ſe joignit Pierre de Dreux, auparavant comte de Bretagne, & différens ſeigneurs François, Richard, comte de Cornouailles, frere de Henri III, roi d'Angleterre, & un grand nombre de gentilshommes Anglois ſe croiſerent; mais la plûpart ne partirent pour la terre ſainte qu'en différens tems. L'empereur les avoit fait précéder par ſes lieutenans à la tête de puiſſans corps de troupes, en attendant,

diſoit-il, qu'il y pût aller en perſonne. Mais comme la Paleſtine étoit alors privée de la préſence de ſon roi, & ſans un chef aſſez autoriſé, la plûpart de ces ſecours devenoient inutiles par les différentes vues des commandans. Il n'y avoit point de deſſein ſuivi ; l'un faiſoit une treve avec les infideles, & l'autre la rompoit ſans égard au tort qu'une pareille conduite faiſoit aux affaires & à la réputation des chrétiens. Les ordres militaires étoient même toujours diviſés, chacun ne tendoit qu'à ſes fins ; & quand le grand maître des hoſpitaliers fut de retour à Saint-Jean d'Acre, il trouva la Paleſtine preſque ſans gouvernement, & privée de ce lien ſi néceſſaire dans la ſociété civile, & qui fait concourir tous les membres au bien commun de l'état. GUERIN DE MONTAIGU.

Le comte de Tripoli, prince féroce & entreprenant, s'étoit prévalu de ſon abſence pour s'emparer de différens châteaux qui appartenoient à l'ordre, ou dont ils avoient la garde. (a) Il prit encore une maiſon qu'ils avoient à Tripoli, où il fit écorcher tout vif un de ces chevaliers, & poignarder un autre qui s'oppoſoit à ces violences. Le grand-maître, à ſon retour, lui demanda raiſon de ces cruautés ; mais n'en ayant pu

(a) Domum ipſam quam ipſi habent apud Tripolim capiens violenter, rabie concitatus diabolicâ, unum ex ipſis excoriari, & alium, ut dicitur, occidi fecit, præter id quod quibuſdam eorum crudeliter & inhoneſtè tractatis damna eis gravia & injurias irrogavit. *Rainaldi, tom.* 13. 1226. *num.* 55, 56, 57, *p.* 638 & 639.

GUERIN DE MONTAIGU.

obtenir juſtice, il en écrivit au pape, qui employa inutilement auprès du comte ſes remontrances & ſes offices. Il fallut que le ſouverain pontife en vînt juſqu'à l'excommunication ſans le pouvoir fléchir. Pour lors le grand-maître, avec la permiſſion du pape, étant entré dans les états du comte à la tête des hoſpitaliers, la vue de ſes troupes fit plus d'impreſſion ſur ce prince cruel & farouche que tous les foudres du vatican. Raimond fit une ſatisfaction convenable à l'ordre pour tant de violences, & rendit ce qu'il avoit uſurpé. Le grand-maître, à la priere du pape, jetta une partie de ſes forces dans l'île de Chypre, ſous prétexte que les côtes en étoient ſouvent infeſtées par des corſaires. Mais le véritable motif étoit d'empêcher en même-tems que Raimond, prince d'Antioche, qui avoit épouſé la reine Alix, veuve du roi Hugues, ne s'emparât de cet état au préjudice de Henri, qui étoit encore mineur.

*Sanut. liv. 3. t. 10. p. 221.*

L'empereur étant occupé en Lombardie contre des villes rebelles, qui avoient fait une ligue pour ſe ſouſtraire à ſon autorité, demanda au ſouverain pontife un délai de deux ans pour ſon voyage de la terre ſainte. Le pape le lui accorda aux conditions ſuivantes: que dans le terme des deux ans, finiſſant au mois d'août, il y paſſeroit en perſonne: que pendant les deux années ſuivantes, il y entretiendroit deux mille chevaliers: qu'en trois fois différentes, il feroit les frais du paſſage, en faveur de deux mille autres chevaliers,

avec leurs équipages à trois chevaux par chevalier : qu'il tiendroit dans le port de Saint-Jean d'Acre, cinquante galeres bien équipées : qu'il dépoſeroit entre les mains de Jean de Brienne, du patriarche & du maître de l'ordre des teutoniques, cent mille onces d'or pour les frais de cet armement ; & que s'il arrivoit que Dieu diſpoſât de lui avant qu'il eût pu paſſer à la terre ſainte, ou que ſon voyage fût différé, on employeroit cette grande ſomme, ſuivant l'avis des grands-maîtres des hoſpitaliers & des templiers : toutes conditions auxquelles l'empereur ſe ſoumit, comme il paroît dans le diplome de ce prince, rapporté par Rainaldi (*a*). GUERIN DE MONTAIGU. 1225.

Ce prince ayant obtenu le délai qu'il avoit demandé, l'employa de bonne foi à faire des préparatifs convenables à une ſi grande entrepriſe. On arma par ſon ordre dans les ports des royaumes de Naples & de Sicile, juſqu'à cent galeres & cinquante vaiſſeaux : & pluſieurs princes d'Allemagne, & un nombre infini de croiſés ſe rendirent à Brindes. Enfin, dans le terme dont l'empereur étoit convenu avec le pape, il s'embarqua à la mi-août de l'année 1227, avec une flotte

(*a*) Et ſi nos, quod Deus avertat, in terrâ illâ vel citrà ante paſſagium memoratum obire contigerit, vel aliàs quâcumque de cauſâ forſitan non tranſierimus, rex & patriarcha, & magiſter domûs teutonicorum ad laudem & conſilium magiſtrorum hoſpitalis & templi, ac aliorum proborum hominum de terrâ expendent eamdem pecuniam bonâ fide ſicut melius viderint expedire utilitati terræ ſanctæ. *Rain. tom. 13 ad ann. 1225. num. 4. p. 347.*

GUERIN DE MONTAIU.

qui portoit près de quarante mille hommes. L'empereur, après trois jours de navigation, tomba malade auſſi-bien que pluſieurs princes & ſeigneurs de la cour, entr'autres le landgrave de Heſſe. La maladie de ce landgrave devenant périlleuſe, les médecins crurent que l'air de la terre ſeroit plus favorable aux malades que tous les remedes de leur art : on débarqua dans le port de Tarente, où le landgrave mourut, laiſſant veuve ſon épouſe Eliſabeth, fille d'André, roi de Hongrie, princeſſe âgée ſeulement de vingt ans, & d'une grande vertu.

L'empereur en fut quitte pour quelques accès de fievre ; mais le pape Grégoire IX, qui venoit de ſuccéder à Honoré III, pontife, qui traitoit les ſouverains avec hauteur, perſuadé, malgré la mort du landgrave, que la maladie de l'empereur étoit feinte, l'excommunia ſolemnellement dans la grande égliſe d'Agnani où il ſe trouvoit alors. Le ſouverain pontife fit précéder cette funeſte cérémonie par un ſermon où il prit pour texte ces paroles de l'évangile : *Il eſt néceſſaire qu'il arrive des ſcandales ;* & s'étant fort étendu ſur la victoire que ſaint Michel avoit remportée ſur le dragon, il tomba tout court ſur l'excommunication qu'il alloit fulminer contre l'empereur. Je rapporte cet échantillon du ſtyle de ce pape, parce que le ſtyle fait ſouvent connoître l'eſprit & le caractere de chaque ſiecle.

Grégoire écrivit enſuite une lettre circu-

laire à tous les évêques pour leur faire part de la sévérité dont il avoit cru devoir user à l'égard de ce prince : « Il avoit pris, *dit-il dans cette lettre*, » pour dernier terme de son » départ, le mois d'août de l'année 1227; & » à peine a-t-il tenu la mer pendant quelques » jours, que sous prétexte de maladie, il a » débarqué, & est retourné pour jouir à l'ordi- » naire d'une vie oisive ». *Ce pontife écrivant en particulier aux évêques de la Pouille, leur dit :* « Voyant que l'empereur Fréderic » négligeoit son salut, & différoit d'accomplir » le vœu qu'il avoit fait de passer à la terre » sainte, nous avons tiré contre lui le glaive » médicinal de saint Pierre, publiant en esprit » de douceur la sentence d'excommunication ». GUERIN DE MONTAIGU. 1228.

L'empereur surpris & irrité de la conduite du pape, envoya de son côté une lettre patente en forme de manifeste, à tous les souverains de la chrétienté, dans laquelle, après avoir pris Dieu à témoin de la maladie qui l'avoit forcé à débarquer, il se plaint amérement de la précipitation du pape; & il déclaroit qu'il se remettroit en mer si-tôt qu'il auroit recouvré sa santé. Dans la lettre qu'il écrivoit en particulier au roi d'Angleterre, & que Matthieu Paris nous a conservée, il se répand en invectives contre la cour de Rome : « Les Romains, *dit-il*, brûlent d'une telle » passion d'amasser de l'argent de tous les » pays de la chrétienté, qu'après avoir épuisé » les biens des églises particulieres, ils n'ont » point de honte de dépouiller les princes

GUERIN DE MONTAIGU.

» ſouverains, & tâchent de rendre les têtes
» couronnées, tributaires. Vous en avez vous-
» même, *dit-il au roi d'Angleterre*, une
» preuve bien ſenſible dans la perſonne du
» roi Jean votre pere. Vous avez l'exemple
» du comte de Toulouſe, & de tant d'autres
» princes dont ils ont mis les états en in-
» terdit, & qu'ils n'ont jamais voulu lever,
» juſqu'à ce qu'ils aient pris des fers, &
» ſe ſoient ſoumis à la ſervitude. Que ne
» peut-on pas dire des exactions inouies qu'ils
» exercent ſur le clergé, & des uſures ma-
» nifeſtes ou palliées dont ils infeſtent tout
» le monde chrétien? & au travers de ces
» brigandages, ces ſangſues veulent faire
» paſſer la cour de Rome pour l'égliſe
» notre mere. L'eſprit & la conduite de
» l'une & de l'autre nous en apprend la
» différence: la cour de Rome envoie de
» tous côtés des légats, avec pouvoir de
» punir, de ſuſpendre & d'excommunier: au
» lieu que la véritable égliſe, remplie d'un
» eſprit de charité, n'en envoie que pour
» répandre la parole de Dieu: l'une ne
» cherche qu'à amaſſer de l'argent, & à
» recueillir ce qu'elle n'a point ſemé, &
» l'autre à dépoſer ſes tréſors dans de ſaints
» monaſteres pour la nourriture des pauvres
» & des pélerins; & maintenant ces Romains
» indignes de ce grand nom, ſans courage,
» & même ſans nobleſſe, enflés ſeulement
» d'une vaine ſcience, veulent s'élever au-
» deſſus des rois & des empereurs. Enfin,

« *ajoute*

» *ajoute ce prince*, l'égliſe a été fondée ſur » la pauvreté & la ſimplicité, & perſonne ne » lui peut donner d'autre fondement que ce- » lui qui a été mis de la main de Jeſus-Chriſt, » qui en eſt en même-temps la pierre fonda- » mentale & l'architecte » (*a*).

GUERIN DE MONTAIGU.

Quoiqu'on ne puiſſe pas excuſer l'aigreur dont cette lettre eſt remplie, il eſt pourtant certain que les papes ſe ſervirent ſouvent du pieux prétexte des croiſades, pour tenir les princes & leurs ſujets dans la dépendance de la cour de Rome. Il n'eſt pas moins vrai auſſi que la plûpart des ſouverains de leur côté, n'étoient pas fâchés de voir les ducs, les comtes & les autres grands vaſſaux de leurs couronnes, s'éloigner pour ces expéditions lointaines, & leur laiſſer par leur abſence, ſouvent ſuivie de leur mort, une autorité plus abſolue dans leurs états : c'eſt ainſi que l'intérêt & l'ambition tournoient à leur profit une inſtitution ſainte, qui dans ſon origine n'avoit eu pour objet que de délivrer les égliſes de l'orient de la tyrannie des infideles.

Cependant frere Guerin de Montaigu, grand-maître des hoſpitaliers, celui des templiers, & la plûpart des prélats de la Paleſtine, écrivirent au pape qu'ils étoient dans une déſolation extrême, de n'avoir point vu arriver l'empereur au paſſage du mois d'août.

(*a*) Sed aliud fundamentum nemo poteſt ponere, præter illud quod poſitum eſt à Domino Jeſu, ac ſtabilitum. *Matthieu Paris, in Henric. III, ad ann.* 1228. *p.* 347 & 348.



Universitäts- Bibliothek Osnabrück

GUERIN DE MONTAIGU.

« Les croiſés, *diſent-ils*, qui étoient venus en Syrie au nombre de près de quarante mille hommes, ſont paſſés en occident ſur les mêmes vaiſſeaux qui les avoient amenés : il n'eſt reſté qu'environ huit cens chevaliers, qui tous demandent leur congé, ou qu'on rompe la trève. On a tenu conſeil à ce ſujet; le duc de Limbourg, qui commande ici pour l'empereur, étoit d'avis qu'on recommençât la guerre; mais on lui a repréſenté qu'avec des forces ſi inférieures à celles des Sarraſins, il ſeroit dangereux de l'entreprendre, & encore moins honnête de violer un traité confirmé par des ſermens ſolemnels. Ceux du conſeil qui étoient de l'avis du duc ont répliqué que le pape ayant généralement excommunié tous les croiſés qui ne ſe rendroient pas à la terre ſainte, quoiqu'il n'ignorât pas que la trève devoit durer encore deux ans, c'étoit une preuve que le chef viſible de l'égliſe ne prétendoit pas qu'on la dût garder. Sur cela on a réſolu de marcher à Jéruſalem; & pour en faciliter les approches & la conquête, il a été arrêté qu'on s'aſſureroit de Céſarée & de Jaffa, dont il faudroit enſuite relever les fortifications ».

Cette lettre finit par des inſtances très-preſſantes pour obtenir de nouveaux ſecours: le pape inféra une copie de cette lettre dans une des ſiennes qu'il adreſſoit à toute la chrétienté, en date du 23 décembre 1227, d'où

il n'eſt pas difficile de conclure, que ſon intention étoit qu'on rompît la trêve faite avec les infideles. GUERIN DE MONTAIGU.

Cependant il continuoit à fulminer contre l'empereur avec plus d'animoſité que de zele: il l'excommunia même de nouveau le jour du jeudi-ſaint. Mais les barons Romains & tout le peuple ſcandaliſés de la paſſion de ce pontife, & qu'il traitât ſi indignement un empereur chrétien & un roi des Romains, prirent les armes en ſa faveur. Le pape qui vit avec douleur qu'il n'étoit pas le plus fort dans la capitale du monde chrétien, fut obligé de ſe retirer à Pérouſe avec toute ſa cour. L'empereur ne ſe contenta pas de l'avoir chaſſé de Rome, ce prince, naturellement cruel & vindicatif, maltraita tous ceux qu'il ſoupçonna d'être attachés au ſouverain pontife, les hoſpitaliers & les templiers dévoués aux intérêts du ſaint ſiége, éprouverent dans les états que l'empereur poſſédoit en Italie, de cruelles perſécutions de la part de ſes officiers: ſous différens prétextes, on chaſſa ces chevaliers des terres qu'ils poſſédoient; on leur enleva juſqu'à leurs eſclaves, & l'on pilla leurs maiſons. L'empereur n'en demeura pas là, & pour faire ſentir au pape combien il s'en tenoit offenſé, il envoya des troupes dans ſes états, qui ravagerent la marche d'Ancone & le patrimoine de ſaint Pierre: & comme s'il eût voulu inſulter à la puiſſance des clefs, il ſe ſervit pour cette expédition de ſoldats Sarraſins, ſes ſujets en Sicile, que leur in- 1228. 13 mars.

GUERIN DE MONTAIGU.

crédulité mettoit hors d'atteinte de l'excommunication.

C'eſt ce que nous apprenons d'une lettre du pape adreſſée aux évêques de la Pouille (*a*). « Afin, *dit ce pontife*, de ne point paroître ménager les hommes au préjudice des » intérêts de l'égliſe, nous avons excommunié ſolemnellement Fréderic, empereur, pour n'avoir pas paſſé à la terre » ſainte, ni fourni les troupes & l'argent » qu'il avoit promis, & pour avoir dépouillé » les hoſpitaliers & les templiers des biens » qu'ils poſſédoient dans le royaume de Sicile. Nous avons ajouté à l'excommunication, un interdit général ſur toutes les égliſes où il ſe préſentera pour aſſiſter au » ſervice divin; & ſi malgré nos juſtes défenſes, il y aſſiſte, nous procéderons de » nouveau contre lui, comme contre un hérétique déclaré. Enfin, s'il continue de » mépriſer les foudres de l'égliſe, nous abſoudrons de leur ſerment, tous ceux qui » lui ont juré fidélité, particuliérement ſes » ſujets du royaume de Sicile, parce que, » ſuivant le ſentiment du pape Urbain II, » on n'eſt point obligé de garder la foi à » ceux qui s'oppoſent à Dieu & à ſes ſaints, » & qui mépriſent leurs commandemens ». Maxime bien oppoſée à celle de Jeſus-Chriſt, qui a dit que ſon royaume n'étoit point de

(*a*) Tum etiam quia templarios & hoſpitalarios bonis mobilibus & immobilibus quæ habebant in regno, temerè ſpoliavit. *Raynaldi, ad ann.* 1228.

ce monde, & qu'il falloit rendre à Céſar ce qui appartenoit à Céſar. GUERIN DE MONTAIGU.

Cependant, ſoit que l'empereur craignît les ſuites de ces menaces, ſoit qu'il appréhendât que Jean de Brienne qui n'avoit renoncé à la couronne de Jéruſalem que par une abdication forcée, ne le prévînt & ne ſe rétablît ſur le trône de la Paleſtine, il réſolut enfin d'en faire le voyage. Mais avant que de s'embarquer, & pour empêcher le pape de ſe prévaloir de ſon abſence, il lui écrivit qu'il avoit laiſſé un plein pouvoir à Renaud, duc de Spolette, pour terminer à l'amiable tous les différens qu'il avoit avec lui. Le pape n'eut garde d'approuver un voyage qui ſembloit rendre nulle l'excommunication: il lui récrivit qu'il ne prétendoit pas qu'il paſſât la mer en qualité de croiſé, juſqu'à ce qu'il fût abſous des cenſures de l'égliſe. Mais l'empereur n'eut pas d'égard à cette défenſe; il s'embarqua à Brindes, & arriva heureuſement au port de Saint-Jean d'Acre, le 8 ſeptembre de l'année 1228.

Le patriarche avec ſon clergé, les deux grands-maîtres des hoſpitaliers & des templiers, à la tête de leurs chevaliers, les magiſtrats & toute la nobleſſe qui ſe trouva dans la ville d'Acre, le furent recevoir à la deſcente de ſon vaiſſeau, avec toutes les marques de reſpect qui étoient dues à ſa dignité. Mais étant venu depuis des ordres du pape au patriarche de le dénoncer publique-

GUERIN DE MONTAIGU.

ment pour excommunié, (*a*) avec défenſe expreſſe aux ordres militaires de lui obéir; Pierre Guerin de Montaigu, grand-maître des hoſpitaliers, & celui des templiers, qui agiſſoient de concert, refuſerent hautement de ſe trouver à l'armée, ſi l'empereur y donnoit l'ordre. Quoique ce prince n'eût que huit cens chevaux & dix mille hommes d'infanterie, il ne laiſſa pas de ſe mettre en chemin, & de prendre la route de Jaffa, dont on étoit convenu qu'il falloit relever les fortifications, avant que de s'attacher au ſiége de Jéruſalem. L'empereur, outre ces troupes, étoit encore ſuivi des chevaliers teutoniques, qui, étant ſes ſujets, ne crurent pas déférer aux ordres du pape. Cependant les hoſpitaliers & les templiers, quoiqu'ils ſe fuſſent ſéparés du gros de l'armée, ne laiſſoient pas de la ſuivre de loin, de peur que les chrétiens ne tombaſſent dans quelqu'embuſcade de Sarraſins. L'empereur, qui jugea combien leur ſecours lui étoit néceſſaire, crut dans cette conjoncture qu'il devoit diſſimuler. Il conſentit qu'on mît l'affaire en négociation, & après qu'on eut propoſé différens expédiens, on s'arrêta à celui-ci: (*b*) Que ſans

*Chron. de Nangis, ad ann. 1232, ex Spicil. to. 21, p. 522.*

(*a*) Prohibentur quoque hoſpitalarii, templarii & Allemanni illi attendere, vel in aliquo obedire. *Idem, liv. 3, part. 11, c. 12, p. 213.*

(*b*) Magiſtri hoſpitalis ſancti Joannis & templi reſponderunt, quia à ſummo pontifice, cui obedire volebant, erant prohibiti ei obſequi vel parere, pro utilitate tamen terræ & populi chriſtiani paraci erant juxtà alios pergere dummodò præcepta vel banna ex parte ſuâ nullatenus proclamarentur. *Sanut, ibid.*

faire mention de l'empereur, le conſeil de guerre donneroit l'ordre de la part de Dieu & de la chrétienté; & après cette précaution, que les chevaliers crurent devoir prendre par rapport aux ordres du pape, ils joignirent l'armée, qui arriva ſans obſtacle à Jaffa, & qui en rétablit les fortifications. GUERIN DE MONTAIGU.

Après le départ de l'empereur, Renauld fit demander audience au pape pour traiter de la paix; mais le pontife refuſa de l'écouter. Ainſi Renauld continua de faire la guerre aux ſujets du pape; il pilla la campagne, il prit des villes; & dans le tumulte des armes & des places emportées l'épée à la main, on prétend qu'il y eut des prêtres & des clercs tués, d'autres mutilés, & quelques-uns même de pendus.

« L'empereur, *dit le pape dans une de ſes lettres, adreſſée au cardinal Romain*, » ſe ſert des Sarraſins ſes ſujets pour ruiner » les maiſons des hoſpitaliers & des tem» pliers, qui juſqu'ici ont conſervé au prix » de leur ſang, les reſtes de la terre ſain» te » (*a*). Il ajoute que les templiers dans une occaſion, ayant recouvré, les armes à la main, des effets qui leur appartenoient, & que les Sarraſins leur avoient enlevés, un lieutenant de l'empereur étoit depuis ſurvenu, qui s'en étoit emparé par violence, &

(*a*) Chriſtianis odium exhibet manifeſtum ad exterminandas domos hoſpitalis, & fratrum militiæ templi, per quas reliquæ terræ ſanctæ hactenus ſunt obſervatæ. *Matt. Paris, ad ann.* 1228. *p.* 348 & 349.

GUERIN DE MONTAIGU.

les avoit rendus aux infideles : « Parce que » *continue le pape*, ces chevaliers ſi braves » & ſi redoutables aux Sarraſins, font pro- » feſſion, ſuivant leur inſtitut, de ne tirer » jamais l'épée contre des chretiens (*a*). Ce » lieutenant les a même chaſſés de leurs mai- » ſons, & il a enlevé cent eſclaves infideles » que les deux ordres avoient dans les cou- » vens de l'une & de l'autre Sicile : il ſemble » qu'il ait entrepris de détruire ces deux or- » dres, ou du moins de les réduire à ne dé- » pendre à l'avenir que de l'empereur ».

Le pape, pour oppoſer quelque choſe de plus redoutable pour l'empereur, que des excommunications & des manifeſtes, leva de ſon côté deux armées ; il mit à la tête de la premiere Jean de Brienne, que l'empereur avoit forcé d'abdiquer la couronne de Jéruſalem. Les comtes de Celano, & Roger d'Aquila, ſujets rébelles de Fréderic, mais que le pape protégeoit, commandoient la ſeconde : & dans cette guerre les chefs des deux partis commirent des cruautés inouies ; comme ſi des ſoldats du pape euſſent appréhendé d'être ſurpaſſés en inhumanité par les Sarraſins, qui étoient dans l'armée de l'empereur.

1229. Thomas Daquin, un des lieutenans de l'empereur, ne manqua pas de lui en donner avis. « Les troupes du pape, *lui dit-il dans* » *ſa lettre*, brûlent les villages, enlevent les

*Matt. Paris, ad ann. 1229. p. 353.*

(*a*) Ipſis non audentibus, juxtà ordinis ſui inſtituta, manum armatam contra chriſtianos erigere. *Matthieu Paris, ibid.*

» beſtiaux, ſont priſonniers les habitans, qu'ils » obligent enſuite, à force de tourmens, de » ſe racheter; il n'y a point de cruautés qu'ils » n'exercent contre vos ſujets, ſans faire attention qu'ils commettent toutes ces violences dans les états d'un empereur chrétien, & qui eſt actuellement armé pour la » défenſe de la terre ſainte. Tout le clergé » de l'empire demande en quelle conſcience » le pere commun des chrétiens peut faire » la guerre au premier prince de la chrétienté, & s'il a oublié que lorſque ſaint » Pierre voulut tirer ſon épée, notre Seigneur lui ordonna de la mettre dans ſon » fourreau, & lui dit que, *quiconque frapperoit du glaive, périroit par le glaive.* » On s'étonne encore comment celui qui excommunie tous les jours les voleurs & les » incendiaires, ſe ſert aujourd'hui des foudres de l'égliſe contre le roi des Romains. » Donnez ordre, Seigneur, à la ſûreté de » vos peuples, & même de votre perſonne; » car Jean de Brienne qui vous refuſe le » titre auguſte d'empereur, tient des vaiſſeaux dans la plûpart des ports d'Italie pour » vous ſurprendre à votre retour ».

GUERIN DE MONTAIGU.

L'empereur apprit depuis par d'autres lettres, que les généraux du pape, après avoir chaſſé les Impériaux de la Marche d'Ancone, les avoient pouſſés juſques dans le royaume de Naples; qu'ils s'étoient emparés de la ville de Saint-Germain, & de la plûpart des autres places de ce royaume juſqu'à Capoue;

GUERIN DE MONTAIGU.

que les émiſſaires de ce pontife avoient fait prendre les armes à différentes (*a*) villes de Lombardie qui s'étoient révoltées en ſa faveur; que cette nouvelle ligue faiſoit la guerre aux autres places qui tenoient pour l'empire, & que le pape avoit envoyé un légat dans leur armée, qui en dirigeoit toutes les opérations, ſource de ces deux factions ſi connues dans l'hiſtoire ſous le nom de Guelphes & de Gibelins, dont les premiers s'étoient déclarés pour les papes, & les autres arboroient les enſeignes de l'empire.

Fréderic extrêmement irrité de ces nouvelles, & ne regardant plus le pape que comme ſon ennemi mortel, réſolut de repaſſer promptement en Italie pour y défendre ſes propres états. Mais pour pouvoir quitter la Paleſtine avec quelqu'eſpece d'honneur, il fit répandre des bruits qu'il n'y étoit pas en ſûreté de ſa perſonne, & que les hoſpitaliers & les templiers, à l'inſtigation du pape, avoient tâché de le livrer aux Sarraſins. C'eſt ce que Mathieu Paris, hiſtorien contemporain, rapporte plus en détail: il dit que les habitans de la terre ſainte, & particuliérement les templiers & les hoſpitaliers, pouſſés par le démon & par le pere de la diſcorde, animés de l'eſprit vindicatif du pape, donnerent ſecrétement avis au ſoudan d'Egypte, que l'empereur devoit aller par dévotion ſe bai-

*Matt. Paris, ad ann. 1229, p. 358.*

(*a*) Milan, Verone, Plaiſance, Verceil, Lodi, Alexandrie, Treviſe, Padoue, Vicence, Turin, Novare, Breſſe, Mantoue, Boulogne & Faïence.

GUERIN DE MONTAIGU.

gner dans le fleuve du Jourdain, & que ce prince feroit ce voyage à pied & en petite compagnie ; qu'ainſi il lui ſeroit aiſé de s'en défaire ou du moins de l'arrêter ; que le ſoudan ayant reçu la lettre dont il connoiſſoit le ſceau, déteſta la perfidie de ces religieux, & que ce prince, au lieu d'en profiter, renvoya généreuſement la lettre à l'empereur, qui avoit déja reçu différens avis de cette trahiſon ; que ce dernier diſſimula leur perfidie juſqu'à un tems propre pour s'en venger, & que ce fut la véritable cauſe de la haine qu'il fit éclater dans la ſuite contre ces deux ordres militaires. Il eſt vrai, (*a*) ajoute Mathieu Paris, qu'on chargeoit plus les templiers de cette perfidie, que les chevaliers de S. Jean.

Comme l'empereur ne cherchoit qu'un prétexte pour pouvoir quitter la terre ſainte, ſans ſe déshonorer, il fit négocier ſecrétement une trève avec le ſoudan d'Egypte, qui fut conclue pour dix ans. Il en déclara enſuite publiquement les conditions, qui conſiſtoient principalement, à ce qu'il dit, dans la reſtitution de la ville de Jéruſalem, que le ſoudan rendroit à l'empereur avec celles de Bethléem, de Nazareth, de Thoron, de Sidon ; qu'il lui ſeroit permis de faire relever les fortifications de ces places, & de rebâtir les murailles de Jéruſalem, de laquelle il pourroit diſpoſer comme il lui

(*a*) Verumtamen hoſpitalarii minorem notam infamiæ ſuper hoc facto contraxerunt. *Matt. Paris, ad ann.* 1229, *p.* 357.

GUERIN DE MONTAIGU.

plairoit, à la réſerve du temple, qui demeureroit avec ſon parvis & ſon enceinte aux infideles, qui, de leur côté, y pourroient faire librement l'exercice de leur religion.

Ce traité fut exécuté : un grand nombre de familles chrétiennes, ſur la parole de l'empereur, retournerent dans Jéruſalem : des religieux, & même des religieuſes, attirés par la ſainteté du lieu, rentrerent dans leur couvent, qu'ils commencerent à rétablir. Mais on ne fut pas long-tems ſans découvrir l'illuſion de ce traité, dans lequel il n'y avoit de réel, qu'un deſſein d'amuſer les chrétiens d'orient, & d'en impoſer à ceux d'occident. (a) Car l'empereur, bien loin de relever les fortifications des villes qu'il prétendoit qu'on lui avoit cédées, pour en aſſurer la poſſeſſion aux chrétiens Latins, rejetta avec mépris les offres que lui firent les hoſpitaliers & les templiers de contribuer à mettre ces places en état de défenſe : ainſi elles demeurerent toujours démantelées, & par conſéquent au pouvoir des infideles qui tenoient alors la campagne, & dont les forces étoient infiniment ſupérieures à celles des chrétiens ; & l'empereur après avoir joué, pour ainſi dire, cette comédie en orient, s'embarqua dans le mois de mai,

*Vide Epiſt. Geoldi patriarch. Hier.*

(a) Sibi fratribus templi & hoſpitalis præſentantibus ſolemniter & inſtanter, quod ſi vellet firmare ſicut promiſerat civitatem, ipſi ei quantum poſſunt conſilium & auxilium ad conficiendum compararent. *Matt. Paris, ad ann. 1229, p. 359.*

& arriva heureuſement dans ſon royaume de Sicile. GUERIN DE MONTAIGU.

La guerre, par ſa préſence, reprit une nouvelle vigueur. Ce prince, qui étoit grand capitaine, la fit avec plus de ſuccès que les généraux du pape; il les chaſſa de la plûpart des places dont ils s'étoient emparés en ſon abſence. Jean de Brienne quitta même le commandement de l'armée du ſaint ſiége, & s'en retourna en France pour ſe préparer au voyage de Conſtantinople: il y étoit appellé depuis la mort de Robert de Courtenay, pour prendre ſoin de l'empire. Le pape déſeſpérant de vaincre ſon ennemi avec des armes temporelles, revint aux ſpirituelles qu'il manioit bien plus heureuſement; &, après avoir réitéré l'excommunication contre l'empereur, il y ajouta cette clauſe: « Et d'autant » que ce prince, par un mépris viſible de l'ex» communication, n'eſt point venu ſe ſou» mettre à nos ordres, nous déclarons tous » ſes ſujets abſous du ſerment de fidélité qu'ils » lui ont prêté »: entrepriſe terrible, & qui autoriſoit la révolte de tous les mécontens. Auſſi ce prince en fut ſi épouvanté, qu'il employa le crédit de pluſieurs cardinaux & de différens prélats, qu'il fit venir exprès d'Allemagne, pour adoucir l'eſprit du pape.

La négociation dura près d'un an, & les vaincus y donnerent la loi aux victorieux: l'empereur n'obtint la paix qu'après avoir fait ſerment qu'il ſe ſoumettoit aux ordres du pape ſans aucune exception. Il fut abſous à 1229.

Bibliothèque Universitaire Montpellier

GUERIN DE MONTAIGU

cette condition ; & parmi les autres articles qu'on exigea encore de ce prince, il fut dit qu'il répareroit dans le tems que l'égliſe lui preſcriroit, tous les dommages qu'il avoit cauſés à l'ordre des hoſpitaliers & à celui des templiers ; qu'il paieroit les frais de la guerre, & qu'il rembourſeroit au ſaint pere tout l'argent qu'il avoit été obligé de fournir pour la défenſe du patrimoine de ſaint Pierre.

*Raen. ad an. 1230, t. 13, p. 405, n. 9.*

L'empereur, pour faire lever l'excommunication dont il craignoit les ſuites, avoit ſouſcrit à toutes ces conditions, & les avoit exécutées, ſur-tout à l'égard des hoſpitaliers & des templiers. Mais ce prince, qui conſervoit contre ces deux ordres un vif reſſentiment, n'eut pas plutôt reçu ſon abſolution, que ſous différens prétextes il recommença à les perſécuter. Henri de Moura, grand-juſticier du royaume de Sicile, tant en-deçà qu'au-delà du Phare, mit en ſequeſtre leurs biens; & ſur leurs plaintes, le pape envoya à Fréderic un nonce, pour lui demander juſtice de ces violences.

*Rain. ad an. 1230, t. 13, p. 413.*

1231.

« Si vous ſouhaitez, comme vous y êtes » obligé, *lui dit ce pontife dans ſon bref*, » que les affaires de la terre ſainte proſpe- » rent, bien loin de perſécuter les hoſpi- » taliers & les templiers, vous devez hono- » rer de votre protection impériale, deux » ordres qui, parmi des ſoins difficiles, & des » peines continuelles, & au travers de mille » périls auxquels ils s'expoſent tous les jours,

» ſoutiennent cet état chancelant ; c'eſt le » moyen de vous rendre agréable à Dieu, » & recommandable parmi les hommes ». Ce pontife finit ſa lettre par le conjurer dans les termes les plus preſſans, de faire reſtituer aux hoſpitaliers de ſaint Jean & aux templiers, les biens dont on les avoit ſi injuſtement dépouillés. Fréderic reçut fort bien le nonce, & lui promit d'avoir de grands égards à la recommandation du pape ; mais bien loin d'y déférer, quoiqu'il ne fût que prince ſuzerain de cette île, il renouvella ſes perſécutions, & pour ſe venger de ceux de ſes ſujets en Sicile qui, pendant qu'il avoit été excommunié, s'étoient déclarés en faveur du pape, comme ſeigneur dominant, & le premier ſouverain de cet état, il les obligea de prendre la croix ; & par une eſpece d'exil, qu'il couvroit du manteau de la religion & de prétextes de ſecourir la terre ſainte, il les y relégua, ſans ſouffrir qu'ils en revinſſent, ni qu'après avoir accompli leur pélerinage, ils retournaſſent dans leur patrie.

GUERIN DE MONTAIGU

L'ordre de ſaint Jean toujours perſécuté par ce prince, perdit cette année frere Guerin de Montaigu, ſon grand-maître, ſeigneur d'une illuſtre naiſſance dans la province d'Auvergne, mais qui par ſes vertus avoit donné plus d'éclat à ſa maiſon, qu'il n'en avoit tiré d'elle. Les chevaliers de ſaint Jean aſſemblés en chapitre, mirent en ſa place frere

BERTRAND DE TEXIS.

BERTRAND DE TEXIS, qui en ſuivant les traces de ſon prédéceſſeur, n'eut pas moins d'attention aux affaires de la terre ſainte, qu'au gouvernement de l'ordre.

La Paleſtine, depuis l'abdication de Jean de Brienne, privée de la préſence de ſon ſouverain, étoit alors comme un vaiſſeau ſans pilote, toujours agitée par de nouvelles tempêtes, & qui auroit péri ſans le ſecours continuel des hoſpitaliers & des templiers. Je ne parle point des chevaliers teutoniques, parce que dès l'an 1226, la plûpart étoient paſſés dans la Pruſſe, dont les habitans encore idolâtres, faiſoient une cruelle guerre aux chrétiens leurs voiſins, maſſacroient les prêtres juſqu'au pied des autels, & employoient les vaſes ſacrés à des uſages profanes. Conrard, duc de Mazovie, appella à ſon ſecours les chevaliers teutoniques, & leur donna pour commencer leur établiſſement, tout le territoire de Culme avec les terres qu'ils pourroient conquérir ſur les infideles. Hermand de Saltza leur maître, y envoya un de ſes chevaliers appellé Conrard de Lanſberg, qui conclut ce traité, auquel ſouſcrivirent trois évêques du pays, Gonther de Mazovie, Michel de Cujavie, & Chrétien de Pruſſe. Les teutoniques paſſerent depuis dans les provinces du nord, où par des guerres continuelles, ils acquirent ſucceſſivement en toute ſouveraineté la Pruſſe royale & ducale, la Livonie, & les duchés de Courlande & de Semi-

*Dusburg. Chron. Pruſſ. part. 2, c. 1, p. 28.*

gal ; toutes provinces d'une vaſte étendue, & capables de former un grand royaume. BERTRAND DE TEXIS.

On voit par ce que nous venons de dire, que la défenſe de la terre ſainte ne conſiſtoit plus que dans les armes des hoſpitaliers & des templiers. Il eſt vrai que l'empereur, qui connoiſſoit bien que ce petit état ne pourroit pas ſe ſoutenir par lui-même, avoit promis avant ſon départ aux deux grands-maîtres & aux principaux ſeigneurs du pays, d'y faire paſſer à ſon retour un puiſſant corps de troupes, qu'il devoit entretenir à ſes dépens ; il s'étoit même engagé d'y envoyer le prince Conrard ſon fils, auquel le royaume de Jéruſalem appartenoit du chef de l'impératrice Yolante, ſa mere, fille de Jean de Brienne & de la princeſſe Marie. Mais ce prince à ſon retour, occupé du deſſein de faire reconnoître l'autorité impériale par toute l'Italie, réſervoit toutes ſes forces pour l'exécution de ce grand projet, & ſembloit avoir oublié les intérêts de la Paleſtine. 1232.

La princeſſe Alix, ſœur utérine de la reine Marie, ſortie comme elle de la reine Iſabelle de Jéruſalem, & alors veuve de Hugues de Luſignan, roi de Chypre, paſſa en Syrie, voulant ſe prévaloir de l'abſence & de l'éloignement de l'empereur, & demanda d'être reconnue pour reine de Jéruſalem. Mais quelque mauvais traitement que les deux ordres militaires euſſent reçu de l'empereur, les deux grands-maîtres s'oppoſerent aux prétentions de cette princeſſe, & ils lui *Sannut. l. 3, c. 13, p. 214.*

BERTRAND DE TEXIS.

firent dire, qu'il n'y avoit que la mort ou l'abdication volontaire du prince Conrard, qui pût faire paſſer la couronne ſur ſa tête. L'empereur inſtruit de ces mouvemens, & craignant que la reine douairiere de Chypre ne mît à la fin les deux ordres dans ſes intérêts, envoya dans la Paleſtine un corps de troupes Allemandes, & mit à leur tête, en qualité de ſous-lieutenant, Richard fils d'Auger, maréchal de ſes armées. Ce général étant débarqué à Saint-Jean d'Acre, au lieu d'adoucir les eſprits, & de s'appliquer à rendre la domination de ſon maître, & ſa propre autorité agréable aux habitans de la ville, & aux ſeigneurs du pays, les traita avec une extrême dureté; mit des impôts, juſqu'alors inconnus dans la Paleſtine, & taxa les plus riches citoyens. Il dépouilloit les uns de leurs biens, maltraitoit les autres, & les traitoit tous comme il auroit fait des infideles, & un pays de conquêtes.

1232.

*Sanut. liv. 3. part. 11. c. 13, p. 214.*

Les habitans & les principaux ſeigneurs, après avoir pendant quatre à cinq ans eſſuyé toutes les avanies, que l'avarice ſoutenue de la ſouveraine puiſſance peut exercer, épuiſés de biens & de patience, & ſans autre reſſource que leur courage, prirent les armes, chaſſerent ces Allemands de la ville, & les obligerent de ſe refugier dans Tyr, qui étoit la ſeule place qui lui reſtoit, & où Jean d'Hybelin, ſeigneur de Barut & de Jaffa, ſe diſpoſoit à les aſſiéger.

L'empereur ſurpris & allarmé de ces nou-

velles, eut recours à l'autorité du pape ; il le pria de l'employer en ſa faveur auprès du grand-maître de Texis, & des chevaliers de ſaint Jean ; & pour regagner l'eſtime & la confiance de cet ordre qu'il perſécutoit depuis ſi long-tems, il remit les chevaliers en poſſeſſion de tous les biens dont il les avoit dépouillés ſi injuſtement. BERTRAND DE TEXIS.

Le pape, à la priere de ce prince, envoya l'archevêque de Ravenne à la terre ſainte en qualité de légat du ſaint ſiége, & le chargea de lettres très-preſſantes pour le grand-maître & le conſeil de l'ordre, par leſquelles il les exhortoit à employer leur prudence & l'autorité qu'ils avoient dans la Paleſtine pour calmer ces mouvemens. Le grand-maître, après avoir reçu les brefs du pape, donna tous ſes ſoins à réunir les eſprits ; il en vint heureuſement à bout par ſon habileté, ſoutenue de la puiſſance de ſon ordre, & il rétablit l'autorité de l'empereur dans Saint-Jean d'Acre, & dans les autres places de la Paleſtine. 1238.

Les forces des chrétiens Latins étant conſidérablement diminuées dans la terre ſainte, par une victoire que le ſultan d'Alep remporta en ce tems-là ſur les templiers, le grand-maître des hoſpitaliers tira par une citation un grand nombre de chevaliers d'occident. On vit, dit Mathieu Paris, ſortir de la maiſon hoſpitaliere de Clerkenvelle, ſituée dans Londres, un grand nombre d'hoſpitaliers les armes hautes, précédés de frere Théodoric leur prieur, Allemand de nation,

BERTRAND DE TEXIS.

qui partirent pour la terre ſainte à la tête d'un corps conſidérable de troupes à leur ſolde. « Ces chevaliers, *dit-il*, paſſant ſur » le pont de Londres, ſaluoient, le capuce » bas, tous les habitans qui étoient accourus » ſur leur paſſage, & ſe recommandoient à » leurs prieres » (*a*).

Pendant que l'ordre tiroit de l'Angleterre des ſecours pour la terre ſainte, il en fourniſſoit de bien plus conſidérables aux rois chrétiens des Eſpagnes qui étoient tous les jours aux mains avec les Maures du pays. Dom Jaime, premier du nom, roi d'Aragon, après les avoir heureuſement chaſſés des îles de Majorque & de Minorque, entreprit la conquête du royaume de Valence : il mit en mer une puiſſante flotte, & ſon armée de terre étoit compoſée de plus de ſoixante mille hommes : la puiſſance des rois d'Aragon n'avoit point encore paru ſi redoutable. Tant de forces n'étonnerent point Zaël, roi de Valence, & le plus brave des princes Maures; mais comme il n'avoit point d'armée capable de tenir la campagne devant celle de Dom Jaime, il s'enferma dans ſa capitale. Il vit bientôt les chrétiens au pied de ſes murailles : il ſe défendit avec beaucoup de courage; &, quoiqu'aſſiégé par mer & par terre, le roi d'Aragon ne put gagner un pied de terrein, qui ne lui coutât ſes

(*a*) Fratres verò inclinatis capitibus hinc & indè, capuciis depoſitis, ſe omnium precibus commendarunt. *M. Paris, ad ann.* 1237, *p.* 444.

plus braves ſoldats. Les Maures faiſoient de fréquentes ſorties, où il y avoit toujours beaucoup de ſang répandu. Le ſuccès du ſiége devenoit de jour en jour plus incertain. Dom Jaime voyant diminuer ſes troupes, appella à ſon ſecours les hoſpitaliers de S. Jean; frere Hugues de Forcalquier, châtelain d'Empoſte & lieutenant du grand-maître, arriva au camp à la tête d'un grand nombre de chevaliers Eſpagnols; & pour rendre ce ſecours plus utile, il y avoit joint deux mille hommes de pied, qu'il avoit levés parmi les vaſſaux de l'ordre & à ſes dépens. BERTRAND DE TEXIS.

Le roi ne le vit arriver ſi bien accompagné, qu'avec beaucoup de joie; le ſiége prit une nouvelle face: une louable émulation ſe mit parmi les chrétiens. Les chevaliers ſe diſtinguerent à leur ordinaire par leur intrépidité, ils emporterent pluſieurs ouvrages avancés, l'épée à la main. Zaël, reſſerré par la perte de ces poſtes, ſe renferma dans le corps de la place. Il y tint encore quelque tems; enfin, preſſé par le défaut de vivres, & après avoir perdu l'élite de ſa garniſon, il capitula, & remit la place au roi d'Aragon. Le reſte du royaume ſuivit l'exemple de la capitale: tout ſe plia ſous la puiſſance du vainqueur, & la couronne de Valence fut jointe à celle d'Aragon. Dom Jaime avoua publiquement qu'il devoit une ſi importante conquête à la valeur des hoſpitaliers; il les en récompenſa en prince reconnoiſſant & libéral, & il donna à l'ordre

BERTRAND DE TEXIS.

en pure propriété, la ville de Cervera avec toutes ſes dépendances, Aſcola, Alcocever, & la campagne de Saint-Matthieu.

Mais des récompenſes d'un ſi grand prix, & qui ſervoient de témoignage à leur valeur, exciterent depuis la haine & l'indignation des évêques voiſins; car le châtelain d'Empoſte ayant reçu ordre du grand-maître, dont il étoit lieutenant en Aragon, & dans la principauté de Catalogne, d'en tirer les domeſtiques & les vaſſaux de l'ordre pour peupler ces villes remplies alors d'habitans infideles; & cette colonie qui arboroit la croix, n'ayant point voulu, ſuivant les anciens priviléges des hoſpitaliers, ſe ſoumettre aux droits de dîme, on fut étrangement ſurpris d'apprendre que les évêques, au lieu de concourir à la converſion des Maures qui étoient reſtés dans ces places, avoient jetté un interdit général ſur tout le pays cédé à l'ordre par le roi d'Aragon.

*Rainaldus, ad an.* 1240.

Le pape n'apprit qu'avec beaucoup d'indignation, cette entrepriſe contre les privileges accordés à cet ordre militaire par un ſi grand nombre de ſes prédéceſſeurs. Il leva auſſi-tôt cet injuſte interdit, attendu que, ſuivant les bulles des ſouverains pontifes, l'ordre ne relevoit que du ſaint ſiége, & il défendit ſous de grieves peines, qu'on eût à inquiéter à l'avenir les ſujets d'un ordre dont les religieux n'employoient leurs biens & même leurs vies, que pour la défenſe de la chrétienté.

Cependant, au préjudice d'une défenſe ſi

ſolemnelle, l'évêque de S. Jean d'Acre recommença en orient à troubler ces chevaliers ſur le droit de dîme, ſous prétexte que depuis la perte de Jéruſalem, & l'établiſſement de l'ordre dans S. Jean d'Acre, ils avoient acquis dans cette ville, & dans d'autres places de ſon dioceſe, différentes ſortes de biens qui n'étoient point dans l'ordre dès les premiers tems de ſa fondation. Ce prélat cacha ſon deſſein & ſa marche, & ſous un autre prétexte, il ſe rendit auprès du pape. Il lui repréſenta que les hoſpitaliers, à la faveur de leurs conquêtes ou de leurs acquiſitions, abſorboient tous les revenus de l'épiſcopat. Il renouvella en même-tems les plaintes ameres que Foulcher, patriarche de Jéruſalem, avoit faites au pape Adrien IV, au ſujet des interdits & des enterremens dont nous avons déja parlé; & il conclut, en ſuppliant ſa ſainteté de donner des explications aux bulles de ſes prédéceſſeurs, conformes aux droits de l'épiſcopat, & qui miſſent des bornes aux priviléges des chevaliers. BERTRAND DE TEXIS.

Le pape renvoya l'examen de ces griefs à Jacques de Pecoraria, cardinal, que ce pontife avoit chargé des affaires de la Paleſtine. L'évêque d'Acre porta à ſon tribunal un long mémoire de ces griefs, & dans lequel l'ordre de ſaint Jean étoit peu ménagé. Le cardinal le fit communiquer à frere André de Foggia qui réſidoit alors en cour de Rome, en qualité de procureur général des hoſpitaliers. Ce religieux ſoutint les intérêts de ſon ordre

BERTRAND DE TEXIS.

avec le zele qu'il devoit, & fit voir que l'évêque de Saint-Jean d'Acre, ſous l'apparence de griefs nouveaux, ne faiſoit que renouveller les anciennes prétentions du clergé de la Paleſtine, rejettées dans l'aſſemblée de Ferentino. Le pape, ſur le rapport de ce cardinal, renvoya le jugement de cette affaire au patriarche de Jéruſalem, à l'archevêque de Tyr, & à l'abbé de ſaint Samuël d'Acre. L'évêque ne pouvoit pas ſouhaiter des juges moins ſuſpects; cependant ces prélats, quoiqu'intéreſſés dans la même affaire, mais juſtes témoins qu'ils ne ſubſiſtoient eux-mêmes que par le ſecours des chevaliers, obligerent leur confrere à ſe déſiſter de ces prétentions.

Je ne ſais ſi c'eſt à ce prélat, ou à quelqu'autre ennemi de l'ordre, qu'on doit attribuer des avis qu'on donna en ce tems-là au pape, que les hoſpitaliers s'abandonnoient aux plus grands déſordres, & qu'un prince Grec & ſchiſmatique, qui étoit actuellement en guerre contre les Latins, en tiroit des ſecours d'armes & de chevaux. Grégoire IX, qui occupoit alors la chaire de ſaint Pierre, pontife plein de feu & d'ardeur, en écrivit auſſi-tôt au grand-maître & à tout l'ordre. L'exactitude qu'exige le devoir d'un hiſtorien fidele, ne permet pas de paſſer ſous ſilence ſon bref, qui ſe trouve d'ailleurs tout entier dans l'annaliſte de l'égliſe.

*Rainald. ad ann. 1238.*

« Nous avons appris avec douleur, *dit* » *ce pape*, que vous retenez dans vos mai-

» ſons

BERTRAND DE TEXIS.

» ſons des femmes d'une vie déréglée, & » avec leſquelles vous vivez dans le déſordre ; » que vous n'obſervez pas plus exactement le » vœu de pauvreté, & que des particuliers » parmi vous poſſedent de grands biens en » propre ; que moyennant une rétribution » annuelle, vous protégez indifféremment » tous ceux qui ont été admis dans votre » confrérie ; que, ſous ce prétexte, vos » maiſons ſervent d'aſyle à des voleurs, à » des meurtriers & à des hérétiques ; que » contre les intérêts des princes Latins, vous » avez fourni des armes & des chevaux à » Vatace, l'ennemi de Dieu & de l'égliſe ; » que vous retranchez tous les jours quelque » choſe de vos aumônes ordinaires ; que vous » changez les teſtamens de ceux qui meurent » dans votre hôpital, non ſans ſoupçon de » fauſſeté ; que vous ne ſouffrez point que » ceux qui s'y trouvent, ſe confeſſent à » d'autres prêtres qu'à ceux de votre ordre, » ou à ceux qui ſont à vos gages. On dit » même, *ajoute le ſouverain pontife*, que » pluſieurs de vos freres ſont ſuſpects d'hé- » réſie ».

Le pape, à la fin de ce bref, exhorte le grand-maître à corriger de ſi grands abus : il ne lui donne pour y travailler que l'eſpace de trois mois ; ſinon par le même bref, en date du 13 mars 1238, il ordonne à l'archevêque de Tyr de ſe tranſporter dans la maiſon chef-d'ordre, & de s'appliquer inceſſamment, en vertu de l'autorité apoſtolique, à la réforme

BERTRAND DE TEXIS.

de ce grand corps de religieux militaires, tant dans le chef que dans les membres.

Après les témoignages honorables qu'en 1218, André, roi de Hongrie, & témoin oculaire, avoit rendu à la vertu de ces chevaliers, il eſt ſurprenant qu'on trouve dans les brefs de ce pontife de ſi cruels reproches contre cet ordre. Peut-être étoient-ils l'effet de la haine & de la calomnie de leurs ennemis: mais auſſi eſt-il très-vraiſemblable que le pape n'auroit pas fait un ſi grand éclat ſans être convaincu de leurs déréglemens. Un ſi grand changement dans leurs maiſons, s'il étoit vrai, doit faire trembler les ſociétés les plus ſaintes & les plus auſtères, & leur apprendre qu'en moins de vingt ans, elles peuvent dégénérer de leur premiere régularité, & tomber dans les déſordres les plus affreux.

Quoi qu'il en ſoit de la vérité ou de la fauſſeté de ces accuſations, il eſt certain que dans le même ſiecle, & ſous le même pontificat, l'eſprit de pénitence & de charité étoit encore en honneur parmi les hoſpitaliers, & que pluſieurs chevaliers de ces tems-là ſont encore aujourd'hui révérés comme des ſaints. Tels ſont les bienheureux Hugues, Gérard Mécati de Villemagne, Gerland de Pologne, tous hoſpitaliers de l'ordre de ſaint Jean, qui vivoient dans ce ſiecle, & qui mériterent d'être canoniſés par les vœux & les ſuffrages anticipés du peuple chrétien.

Le bienheureux Hugues, précepteur ou

commandeur de la commanderie de Gènes, ſe dévoua au ſervice des pauvres & des pélerins dans l'hôpital dont il avoit la direction. Le procès-verbal de ſa vie, que dreſſa après ſa mort Othon de Fieſque, archevêque de Gènes, par ordre exprès du pape Grégoire IX, rapporte que ſa vie étoit une pénitence continuelle, accompagnée de ferventes prieres, & d'une charité ſans bornes envers les pauvres & envers les pélerins. Selon la relation de cet archevêque, il ne mangeoit jamais de viande : ſon jeûne duroit toute l'année, ſi on en excepte le ſaint jour du dimanche : il portoit en tout tems un long cilice lié ſur la chair avec une chaîne de fer, une table lui ſervoit de lit, & il l'avoit placée dans une grotte au-deſſous de l'hôpital, & du côté qui regarde la mer : il paſſoit les jours entiers ou dans la priere ou dans le ſervice des malades ; & s'il ſurvenoit des pélerins, il leur lavoit les pieds, & les baiſoit avec une profonde humilité. Ce fut dans la pratique continuelle de ces vertus, que le bienheureux Hugues conſomma ſon ſacrifice. BERTRAND DE TEXIS.

Le bienheureux Gérard Mécati vivoit à peu près dans le même tems. Il étoit né à Villemagne, bourgade qui n'eſt éloignée que de trois ou quatre milles de la célebre ville de Florence. Il entra de bonne heure dans l'ordre des hoſpitaliers, en qualité de frere ſervant, & il en remplit le titre & les fonctions avec un zele & une charité ardente envers les pauvres. Après avoir paſſé

BERTRAND DE TEXIS.

une partie de ſa vie dans les hôpitaux de la religion, le deſir d'une plus grande perfection, l'amour de la retraite & de la ſolitude, lui firent obtenir de ſes ſupérieurs, la permiſſion d'achever ſes jours dans un déſert. Il s'enferma dans une pauvre cabane, n'ayant pour vêtement qu'un long cilice, & pour nourriture que des herbes & des fruits ſauvages. Paul Mimi, dans ſon traité de la nobleſſe de Florence, parle du bienheureux Gérard en ces termes : « Gérard Mécati, natif de Ville-» magne, fut frere ſervant dans la très-illuſtre » milice des chevaliers de ſaint Jean de Jéru-» ſalem, & on peut avec juſtice le nommer un » ſecond Hilarion. Ce fut vers l'an 1242, que » ce pieux ſolitaire acheva de vivre, & paſſa » dans la ſociété des ſaints ».

Frere Gerland de Pologne, d'autres diſent d'Allemagne, chevalier de l'ordre, qui vivoit dans le même tems, ne ſe rendit pas moins illuſtre par ſa piété que par ſa valeur. Il avoit paſſé une partie de ſa vie dans les guerres contre les infideles. Ses ſupérieurs l'envoyerent depuis à la ſuite de l'empereur Fréderic II, pour y maintenir les intérêts de la religion. Il y devint bientôt l'exemple de toute la cour ; & après s'être acquitté de ſes emplois, à la ſatisfaction du grand-maître, il ſe retira avec ſa permiſſion dans la commanderie de Catalagironne : il y mena, le reſte de ſes jours, une vie toute angélique. Je ne parle point, ni de ſon application à la priere, ni de ſes auſtérités continuelles ; je m'arrêterai

ſeulement aux vertus de ſon état & d'un véritable hoſpitalier. C'étoit le pere des pauvres, le protecteur des veuves, le tuteur des orphelins, & l'arbitre général de tous les différens. BERTRAND DE TEXIS.

Tous ces exemples juſtifient que, dans ce tems-là, l'eſprit de charité & l'amour de la pénitence n'étoient pas entiérement éteints dans l'ordre de ſaint Jean de Jéruſalem. A l'égard du reproche que le pape Grégoire IX fait aux hoſpitaliers, d'avoir fourni des armes & des chevaux à un prince Grec, appellé Vatace; tout ce que le pape dit de ce prince, qu'il traite dans ſon bref, d'*ennemi de Dieu & de l'égliſe*, dépend d'une ſuite d'événemens qu'il eſt à propos d'éclaircir par rapport à l'hiſtoire que j'écris.

Pendant la derniere révolution & le tumulte que cauſoit dans Conſtantinople la priſe de cette capitale de l'empire par les croiſés, des princes Grecs, la plûpart iſſus de maiſons impériales, pour ſe ſouſtraire à la domination des Latins, ſe retirerent en différentes provinces de l'empire, s'y cantonnerent & s'en firent les ſouverains. Iſaac Comnene, d'autres l'appellent Alexis, alla fonder un nouvel empire ſur les confins de la Cappadoce & de la Colchide, & dont la ville de Trébiſonde, ſituée ſur la mer noire, devint la capitale. Les princes Michel & Théodore Comnene s'emparerent de l'Albanie, & Théodore Laſcaris, le plus puiſſant & le plus redoutable de ces princes, après avoir conquis la plus grande

BERTRAND DE TEXIS. partie de la Bythinie, défait les Turcomans qui l'occupoient, & tué de ſa main dans une bataille le ſultan d'Iconium, prit les ornemens impériaux à Nicée, ſe fit déclarer empereur, & laiſſa depuis ce grand titre à Jean Ducas ſon gendre, ſurnommé Vatace: ce qui pourroit faire ſoupçonner que ce prince n'étoit de la maiſon impériale des Ducas, que par les femmes.

Au ſchiſme près, c'étoit un des plus grands princes de ſon ſiecle, ſage, laborieux, vigilant, toujours attentif aux événemens, & ne perdant jamais de vue la diſpoſition des états voiſins du ſien. Toutes ces provinces lui préſentoient également des ennemis. Il en regardoit les poſſeſſeurs, ſoit chrétiens ou mahométans, comme autant d'uſurpateurs: mais ſage dans la diſtribution de ſes deſſeins, il prenoit ſi bien ſes meſures, qu'il n'avoit jamais en tête qu'un ſeul ennemi à la fois. Il ne manquoit guère de prétextes pour faire la guerre; & s'il ne la faiſoit pas heureuſement, il manquoit encore moins de reſſources pour faire la paix. C'eſt ainſi que pour empêcher que les papes ne fiſſent paſſer des ſecours aux empereurs Latins de Conſtantinople, il affecta de faire paroître un grand zele pour la réunion de l'égliſe Grecque avec l'égliſe Latine; & il pouſſa la feinte juſqu'à faire tenir à ce ſujet des conférences dans ſon palais, où il aſſiſtoit, & où, pour concilier les eſprits, il affectoit le caractere de médiateur déſintéreſſé. Ce fut par une conduite auſſi habile, autant

que par ſa valeur, qu'après avoir chaſſé les empereurs Latins de l'Aſie mineure, il porta ſes armes en Europe, & les fut attaquer juſques dans le centre de l'empire. BERTRAND DE TEXIS

Tel étoit ce fameux Vatace, avec lequel on accuſoit les hoſpitaliers d'entretenir des relations. Mais, ſi on fait réflexion que ce prince Grec étoit ſouvent aux mains avec les mêmes infideles auxquels les chevaliers de ſaint Jean faiſoient une guerre continuelle, doit-on trouver étrange que dans une cauſe commune, & en qualité d'alliés, ils euſſent aſſiſté ce prince de chevaux & d'armes ? D'ailleurs, je ne ſais comment les hoſpitaliers ayant des maiſons dans Conſtantinople, on pouvoit leur faire un crime de garder quelques meſures avec un prince ſi puiſſant, qui étoit à la veille de ſe rendre maître de cette capitale de l'empire.

Cet empire conquis ſi glorieuſement par les croiſés, dès la premiere année de leur établiſſement, étoit bien déchu de ſon ancienne grandeur & de ſa puiſſance. Outre les îles de l'Archipel, dont les Vénitiens & les Génois s'étoient emparés, on vient de voir que le marquis de Montferrat avoit eu pour ſa part des conquêtes, la Theſſalie & les provinces voiſines érigées en royaume, & que des princes Grecs, de leur côté, avoient mis en pieces & démembré ce malheureux empire.

Baudouin, le premier empereur Latin, n'eut pas été plutôt reconnu pour empereur,

BERTRAND DE TEXIS.

que dans l'impatience de ſignaler ſon avénement à cette grande dignité, il forma le ſiége d'Andrinople, dont les habitans s'étoient ſoulevés. Joaniſſe, roi des Bulgares & des Valaques, qui s'étoit ſouſtrait de la domination des Grecs, prince vaillant, mais féroce & cruel, & qui craignoit que l'empereur ne l'attaquât à ſon tour, vint au ſecours des aſſiégés. Il étoit à la tête d'une armée nombreuſe, compoſée des Bulgares & des Valaques ſes ſujets, & il avoit à ſa ſolde des Grecs & même des Turcomans.

Baudouin, à ſon approche, leva le ſiege, s'avança à ſa rencontre, & lui donna bataille. Ses troupes enfoncerent tout ce qui ſe préſenta devant elles. Baudouin, emporté par ſon courage, & par l'eſpérance de la victoire, s'abandonna imprudemment à la pourſuite d'un ennemi qui fuyoit avec art, & pour l'attirer dans une embuſcade. Le nouvel empereur de Conſtantinople, trop éloigné du gros de ſon armée, ſe vit enveloppé par les Bulgares & par les Valaques, qui après avoir taillé en pieces les troupes qui l'avoient pu ſuivre, le firent priſonnier.

Joaniſſe le tint quelque tems dans le fond d'un cachot chargé de chaînes, il ne l'en tira que pour le faire périr par un cruel ſupplice. Après lui avoir fait couper les bras & les jambes, on le jetta dans une vallée, où cet infortuné prince vécut encore trois jours, expoſé aux bêtes féroces, dont il devint la proie, & qui en firent leur pâture.

Le prince Henry ſon frere lui avoit ſuccédé, & gouverné l'empire avec différens ſuccès pendant l'eſpace de dix ans. On prétend que les Grecs s'en défirent par poiſon. Ce prince étant décédé comme ſon frere ainé ſans enfans, laiſſa le trône à Pierre de Courtenay ſon beau-frere, prince du ſang royal de France. Ce nouvel empereur, à la faveur d'un traité d'alliance fait avec Théodore Comnene, paſſant par ſes états pour ſe rendre à Conſtantinople, ſe vit arrêté dans les montagnes d'Albanie, & le perfide Grec le fit mourir. La couronne regardoit Philippe, comte de Namur, fils ainé de l'empereur Pierre : mais ce jeune prince préférant apparemment une principauté tranquille & un état ſolide à un trône chancelant, & au vain titre d'empereur, céda ſes droits au prince Robert ſon frere, qui arriva à Conſtantinople vers la fin de l'année 1220. Il eut pendant ſon regne deux ennemis redoutables à combattre, Jean Ducas, & Théodore Comnene le cruel meurtrier de l'empereur ſon pere : l'un & l'autre, ſans agir de concert, lui enleverent chacun de leur côté la plûpart des places qui couvroient Conſtantinople. Un troiſiéme ennemi, bien plus dangereux que les deux premiers, mit le comble à ſes diſgraces. Il y avoit dans Conſtantinople une jeune demoiſelle d'une rare beauté, originaire de la province d'Artois, & fille de Baudouin de Neuville, chevalier qui s'étoit trouvé à la conquête de Conſtantinople. Cette demoiſelle devoit

BERTRAND DE TEXIS.

BERTRAND DE TEXIS.

épouſer, au premier jour un ſeigneur Bourguignon, avec lequel elle étoit déja fiancée.

Ses parens l'ayant préſentée à l'empereur pour obtenir ſon agrément, ce jeune prince fut frappé de l'éclat de ſa beauté; une paſſion violente s'empara de ſon ame; & quoiqu'il n'ignorât pas que la jeune Neuville étoit engagée avec un ſeigneur de ſa cour, ne trouvant point d'autre voie pour ſe ſatisfaire, il réſolut de l'épouſer. La mere & la fille éblouies, à leur tour, par l'éclat d'une couronne, mépriſerent leurs premiers engagemens; la mere conduiſit ſa fille dans le lit de l'empereur. Sanut dit formellement qu'il l'avoit épouſée. Baudouin d'Avêne, au contraire, ſemble vouloir faire entendre qu'il n'en coûta pas ſi cher à ce prince pour en jouir.

Le Bourguignon qui devoit épouſer la jeune Neuville, n'apprit ſa diſgrace que quand il n'étoit plus tems de s'y oppoſer. Ce ſeigneur outragé aſſemble ſes parens & ſes amis, & leur demande du ſecours contre un prince qu'il traitoit de tyran. Toute cette nobleſſe entra dans ſon reſſentiment, & par une hardieſſe ſurprenante, pénetre la nuit dans le palais, ſe ſaiſit de la mere & de la fille. On jette la mere enfermée dans un ſac au fond de la mer; & les conjurés, après avoir coupé le nez & les levres à la fille, ſe retirent. L'empereur ſe flattoit de trouver dans le reſte des ſeigneurs de ſa cour des vengeurs d'une ſi cruelle inſolence; mais il fut bien ſurpris

d'apprendre que les uns en étoient les auteurs, & que les autres ne diſſimuloient pas qu'ils n'en auroient pas moins fait, s'ils avoient été l'objet d'une injuſtice auſſi criante. Robert déſeſpéré de ſe voir mépriſé de ſes ſujets, & de trouver des ennemis domeſtiques plus cruels même que des barbares & des étrangers, s'embarqua pour l'Italie. Il eſpéroit d'en tirer de puiſſans ſecours, & de revenir dans ſes états à la tête d'une armée qui le fît craindre de ſes ennemis & reſpecter de ſes ſujets; mais après avoir erré en différentes contrées, il mourut en chemin d'un excès de douleur, & il ne put ſurvivre à la maniere indigne dont on l'avoit traité. BERTRAND DE TEXIS.

Jamais l'empire n'avoit été dans un état ſi déplorable. Rempli de diviſions au dedans & au dehors, attaqué de tous côtés par des ennemis puiſſans, il ne lui reſtoit pour toute reſſource, & pour ſucceſſeur au trône impérial, que le troiſiéme fils de Pierre de Courtenay appellé Baudouin II, jeune prince à peine âgé de neuf à dix ans, & par conſéquent, incapable par ſon âge de gouverner l'état, ſur-tout dans des conjonctures ſi fâcheuſes.

Dans une ſi triſte ſituation, les ſeigneurs François de Conſtantinople eurent recours à Jean de Brienne, que nous avons vu roi de Jéruſalem, pour en faire le régent & le défenſeur de l'empire: & afin de l'engager à ſe charger du gouvernement, on lui déféra le titre même d'empereur, pour en jouir ſa vie durant, toutefois ſans préjudice des droits du

BERTRAND DE TEXIS.

légitime héritier, ſuivant un ancien uſage pratiqué en France, où les tuteurs des enfans mineurs nobles ſe diſoient ſeigneurs de leurs biens, & les relevoient en cette qualité des ſeigneurs dominans.

Jean de Brienne ſe rendit à Conſtantinople, prit en main les rênes du gouvernement, repouſſa & défit l'empereur Vatace, & Azen, roi de Bulgarie, qui menaçoient Conſtantinople d'un ſiége. Mais comme ce prince étoit alors âgé de plus de quatre-vingts ans, l'empire n'en put pas tirer tous les avantages qu'il eût pu juſtement eſpérer de ſa valeur & de ſa longue expérience dans la conduite des armées, s'il eût été moins âgé. On ne faiſoit plus que de fâcheux pronoſtics de la courte durée de l'empire des Latins.

Le jeune Baudouin fut même obligé, ſous la conduite de Jean de Bethune ſon gouverneur, de paſſer en Italie & dans les autres royaumes de la chrétienté, pour en implorer le ſecours. Toute l'Aſie avoit les yeux tournés ſur l'empereur Vatace, un des plus puiſſans & des plus habiles princes qui euſſent été depuis long-tems ſur le trône du grand Conſtantin : il ne lui en manquoit, pour ainſi dire, que la capitale, & on ne doutoit pas qu'il ne s'en rendît bientôt le maître. Les chrétiens prévenus de ſa haute valeur, le regardoient comme le ſeul prince capable de les maintenir dans la Paleſtine. Je ne ſais ſi ce fut à ce ſentiment d'eſtime qu'on attribua les égards que les hoſpitaliers avoient fait

paroître pour un ſi grand prince. Ce qui eſt de certain, c'eſt que les reproches qu'ils attirerent au grand-maître de Texis, de la part du pape, lui cauſerent un ſi vif reſſentiment, qu'il ne put s'en conſoler; & le malheureux état où il voyoit la terre ſainte, ſans ſecours, ſans troupes, & ſans ſouverain, acheva de le mettre au tombeau. On fit remplir ſa place par frere GUERIN ou GUARIN, dont on ignore le ſurnom & la patrie. GUARIN.

On ſait ſeulement qu'il fut chargé du gouvernement de l'ordre dans des tems difficiles. La Paleſtine ſe trouvoit deſtituée de la préſence de ſon ſouverain, & ſans ſubordination pour les chefs qui le repréſentoient. Les hoſpitaliers & les templiers dont la terre ſainte tiroit toute ſa force, étoient encore malheureuſement diviſés, au ſujet de quelques traités que les uns & les autres avoient faits avec différens princes infideles.

Thibaud V du nom, comte de Champagne & roi de Navarre, du chef de Blanche de Navarre ſa mere, étoit paſſé en ce tems-là dans la Paleſtine à la tête d'une croiſade, mais dont les malheureux ſuccès & la perte de la bataille de Gaza, l'avoient obligé depuis à conclure une trève avec Nazer, émir de Carac. Les templiers négocierent ce traité, auquel ſouſcrivit le roi de Navarre, dans l'impatience de s'en retourner; ces chevaliers firent même une ligue offenſive & défenſive avec ce prince infidele contre le ſoudan d'Egypte; mais les hoſpitaliers n'y voulurent

GUARIN. point prendre de part, ſoit qu'ils trouvaſſent ce traité déſavantageux, ou que les templiers euſſent conduit cette négociation à leur inſu (*a*).

Le roi de Navarre ayant reçu avis que Richard, comte de Cornouailles, frere du roi d'Angleterre, devoit arriver inceſſamment, s'embarqua auſſi-tôt avec les débris de ſa croiſade, pour ne pas rendre le prince Anglois témoin de ſa diſgrace. Richard étant arrivé, trouva que l'émir de Carac qui dépendoit en quelque maniere de celui de Damas, n'étoit pas maître d'entretenir la trêve. Ce prince, à la tête de ſa croiſade, s'avança auſſi-tôt juſqu'à Jaffa, où il reçut un envoyé du ſoudan d'Egypte, qui étoit actuellement en guerre avec celui de Damas, & qui lui offrit de ſa part une autre trêve. Richard y conſentit de l'avis du duc de Bourgogne, du comte Gaultier de Brienne, neveu de Jean de Brienne, roi de Jéruſalem, du grand-maître des templiers, & d'une partie des ſeigneurs du pays; & on convint par ce traité, que ce prince infidele feroit ſortir de Jéruſalem tous les mahométans qui s'y étoient établis; qu'il rendroit Bethléem, Nazareth & pluſieurs villages, avec différens châteaux, qui aſſuroient le chemin à la capitale de Judée; que tous les priſonniers ſeroient relâchés de part & d'autre, & que les chrétiens

(*a*) Prædicta enim treuga procuratione templariorum firmata eſt, hoſpitalariorum minimè interveniente conſenſu. *Sanut. liv.* 3, *p.* 216.

pourroient relever les fortifications de Jéru- GUARIN.
ſalem & des autres places qui leur étoient cédées. Le prince Anglois, au défaut d'exploits militaires, conclut ce traité, qui n'étoit pas moins utile, & qui fut exécuté avant ſon départ; mais dans lequel les templiers, par jalouſie contre les hoſpitaliers, ne voulurent point à leur tour être compris. Ainſi, au milieu de ces deux trèves, les templiers & les hoſpitaliers reſtoient en guerre chacun de leur côté, les uns contre le ſoudan de Damas, & les autres contre celui d'Egypte. Ces diviſions auroient été funeſtes à l'état, ſi ces ſoudans, & la plûpart des deſcendans de Saladin & de Savadin, n'avoient pas été diviſés en même-tems par des guerres civiles. Ce fut à la faveur de ces troubles, que les chrétiens Latins ſe virent enfin maîtres & ſeuls habitans de Jéruſalem. Le patriarche, avec tout ſon clergé, y revint; on bénit de nouveau les égliſes; on y célébra enſuite avec une joie infinie les ſaints myſteres, & le grand-maître des hoſpitaliers porta au patriarche tout l'argent qui étoit dans le tréſor de l'ordre, pour contribuer à relever les murailles de la ſainte cité.

*Litteræ comitis Richardi continentes ſummam ſuæ peregrinationis. M. Paris, in Henr. III. ad ann. 1241. p. 566 & 567.*

Malgré tous les ouvriers qu'on y employoit, le travail avançoit lentement; & à peine avoit-on fait quelques légers retranchemens, que la Paleſtine ſe trouva inondée par un déluge de barbares appellés Coraſmins. C'étoient des peuples ſortis récemment de la Perſe, & iſſus, à ce qu'on prétend, des

GUARIN. anciens Parthes ; du moins ils en habitoient alors le pays, appellé Hircanie Perſienne ; d'autres les placent proche de la Coroſane : mais je ne ſais ſi ces Coraſmins n'étoient pas plutôt originaires du royaume de Carizme, que Ptolomée appelle Choraſmia, d'où ces barbares, la plûpart pâtres, & qui n'avoient guère de demeures fixes, pouvoient être paſſés dans quelques-unes des provinces de la Perſe. Quoi qu'il en ſoit, ils avoient été enveloppés dans cette fameuſe révolution qui étoit arrivée vingt ans auparavant dans la haute Aſie, dont Gengis-khan, premier empereur des anciens Mogols Tartares, s'étoit rendu maître. Octay, fils de Gengis-khan, ſucceſſeur de ce conquérant, ou le prince Keiouc, ſon fils, khan, ou grand-khan, d'autres diſent Tuly, troiſiéme fils de Gengis-khan, qui avoit eu la Perſe dans ſon partage, irrité contre ces peuples qui avoient tué ceux de ſes officiers qui levoient les tributs, les chaſſa des pays de ſa domination.

Ces peuples payens de religion, cruels, féroces, & barbares entre les plus barbares, roulerent en différentes contrées, ſans pouvoir trouver de demeure fixe & aſſurée, ni aucun prince qui les voulût ſouffrir dans ſes états. Odieux aux mahométans, comme aux chrétiens, par leurs brigandages & leurs cruautés, ils étoient regardés comme ennemis du genre humain. Il n'y eut que le ſoudan d'Egypte, qui, pour ſe venger des templiers, & de la ligue qu'ils avoient faite avec ſes

*Bibl. orient.* p. 1001.

ennemis les ſoudans ou émirs de Damas, de Carac & d'Emeſſe, conſeilla à Barbacan, chef & général des Coraſmins, de ſe jetter dans la Paleſtine : il lui repréſenta la conquête facile, les places demantelées & ouvertes de tous côtés, peu de troupes dans le pays, de la diviſion parmi les chefs ; à quoi il ajouta des préſens conſidérables, & la promeſſe d'un puiſſant ſecours, & de joindre un corps de troupes à ſon armée. GUARIN. *Matt. Paris, ad ann. 1244. p. 618. Joinville, vie de S. Louis, p. 98.*

Il n'en falloit pas tant pour déterminer des peuples ſauvages & barbares, qui à la pointe de l'épée, cherchoient des terres qu'ils puſſent habiter : ils avoient pénétré juſques dans la Méſopotamie. Barbacan en partit auſſi-tôt à la tête de vingt mille chevaux, & entra dans la Paleſtine avant qu'on en eût eu la moindre nouvelle. Mais les cruautés de cette nation, le feu qu'ils mettoient par-tout, les annoncerent bientôt. Jéruſalem étoit encore ouverte de toutes parts ; les grands-maîtres de l'hôpital & du temple s'y trouvoient alors, mais preſque ſans troupes. Dans une conjoncture ſi ſurprenante, ils crurent qu'ils n'avoient point d'autre parti à prendre, que de conduire les habitans à Jaffa, place fortifiée & hors d'inſulte, de tenir enſuite la campagne, & de raſſembler toutes les troupes pour s'oppoſer aux entrepriſes des ennemis. Tout ſortit de Jéruſalem ſous la conduite des chevaliers, excepté un petit nombre d'habitans qui avoient peine à abandonner leurs maiſons, & qui à la hâte éleverent de foibles retran- 1243. *Sanut. p. 217.*

GUARIN. chemens dans les endroits les plus ouverts. Cependant les Coraſmins arrivent, emportent ces retranchemens, entrent dans la ville, l'épée à la main, mettent tout à feu & à ſang, ſans épargner ni l'âge ni le ſexe; & pour tromper les chrétiens qui s'étoient enfuis, ils planterent ſur les tours des étendarts avec la croix. Ceux qui avoient pris le devant, avertis qu'on voyoit encore les croix arborées ſur les murailles, touchés du regret d'avoir abandonné leurs maiſons avec tant de précipitation, & croyant que les barbares avoient tourné leurs armes d'un autre côté, ou qu'ils avoient été repouſſés par les chrétiens qui étoient reſtés dans la ville, y retournerent malgré tout ce que purent leur dire les deux grands-maîtres, & ſe livrerent eux-mêmes à la fureur des ennemis, qui en paſſerent près de ſept mille par le fil de l'épée. Une troupe de religieuſes, d'enfans & de vieillards qui s'étoient réfugiés au pied du ſaint ſépulchre, & dans l'égliſe du calvaire, furent immolés dans le lieu même où le Sauveur des hommes avoit bien voulu mourir pour leur ſalut, & il n'y eut point de cruautés & de profanations que ces barbares n'exerçaſſent dans la ſainte cité.

Cependant les templiers ayant appris qu'un détachement des troupes du ſoudan d'Egypte les avoit joints, appellerent à leur ſecours les ſoudans de Damas & d'Edeſſe, ſes ennemis. Ces infideles leur envoyerent quatre mille chevaux, commandés par Mou-

*Epiſt. Frederic. imperat. Matt. Paris in Henr. III. 658.*

cha, un de leurs généraux. Les seigneurs du pays ayant fait prendre les armes à leurs vaſſaux & aux milices, ſe rendirent dans l'armée chrétienne : il y eut d'abord différentes eſcarmouches entre les deux partis, dans leſquelles les Coraſmins, quoique ſupérieurs en nombre, ne laiſſerent pas de perdre plus de monde que les chrétiens. Enfin, par la précipitation du patriarche, & contre l'avis des principaux officiers, on en vint à une action générale. L'armée chrétienne étoit partagée en trois corps : le grand-maître des hoſpitaliers avec les chevaliers de ſon ordre, ſoutenus par Gaulthier III, comte de Jaffa, & neveu du roi Jean, avoit la pointe gauche ; Moucha, à la tête des Turcomans, commandoit la droite, & les templiers avec les milices du pays, étoient dans le centre. Le courage & l'animoſité étoient égaux, mais le nombre des combattans étoit bien différent ; les Coraſmins avoient dix hommes contre un ; & pour ſurcroît de diſgrace, dès qu'on en fut venu aux mains, ſoit lâcheté ou trahiſon, la plûpart des ſoldats de Moucha prirent la fuite. GUARIN.

Les chrétiens, réſolus de vaincre ou de mourir, n'en parurent point ébranlés : la bataille dura preſque deux jours ; les chevaliers des deux ordres y firent des prodiges de valeur : enfin, épuiſés de forces, & accablés par la multitude, preſque tous furent tués ou faits priſonniers ; & il n'échappa de

Bibliotheca Universitatis Budapestinensis

GUARIN. cette boucherie que vingt-ſix hoſpitaliers, (quelques relations diſent ſeulement ſeize), trente-trois templiers, & trois chevaliers teutoniques : les deux grands-maîtres des hoſpitaliers & des templiers, & un commandeur des teutoniques, furent tués à la tête de leurs compagnies. Les hoſpitaliers firent peu après remplir la place de leur grand-maître par frere BERTRAND DE COMPS, vieux chevalier François de la province de Dauphiné, que ſa valeur & ſon expérience éleverent à cette dignité, & dont un ſeigneur de ſon nom avoit déja été revêtu.

Joinville, vie de S. Louis, p. 100.

BERTRAND DE COMPS.

1243.

Cependant une défaite ſi générale mit le comble aux malheurs de la terre ſainte. L'empereur Fréderic, dans une lettre adreſſée au comte de Cornouailles, ſon beau-frere, déplore cette malheureuſe journée, & en rejette la faute ſur les templiers, qui après avoir rompu la trêve qu'il avoit faite, dit-il, par l'avis des hoſpitaliers avec le ſoudan d'Egypte, ſe ſont fiés avec trop de ſimplicité aux ſecours & aux promeſſes des princes de Damas & de Carac (*a*).

Frere Guillaume de Châteauneuf, précepteur de la maiſon hoſpitaliere de ſaint Jean de Jéruſalem, & depuis grand-maître de l'ordre, dans une lettre qu'il écrivit à un ſeigneur de Merlay, attribue pareillement

(*a*) Noſtro regi fœdere parvi penſo, quod nos unà cum conventu, & magiſtris domorum ſancti Joannis & ſanctæ Mariæ teutonicorum, nomine noſtro contraxeramus. *Epiſt. Fred. imper. de depopulatione terræ ſanctæ. Matt. Paris, ad ann.* 1244.

cette cruelle incurſion des Coraſmins, à la ligue qu'on avoit faite avec le ſoudan de Damas, contre celui d'Egypte, ſon ennemi; & ſelon la relation de ce chevalier, qui s'étoit trouvé à cette ſanglante bataille, le grand-maître des hoſpitaliers y avoit été tué avec celui des templiers, & il n'en étoit échappé lui-même qu'avec quinze autres hoſpitaliers, qui regrettoient, dit-il, le ſort de ceux qui étoient morts pour la défenſe des ſaints lieux & du peuple chrétien. BERTRAND DE COMPS. 1244.

Certainement les uns & les autres étoient bien dignes de compaſſion. Cet ordre auparavant ſi floriſſant, ſe trouvoit preſque détruit, & le peuple, dont les templiers & les hoſpitaliers étoient les défenſeurs, ſe voyoit ſans ſecours, enfermé dans la ville de Saint-Jean d'Acre, en même-tems que les Coraſmins, campés dans la plaine & à deux milles de la ville, ravageoient la campagne, brûloient les villages & les bourgades, & maſſacroient impitoyablement les habitans, ou les entraînoient dans l'eſclavage. *Epiſt. flebil. prælatorum terræ ſanct. in Matt. Paris, ad ann. 1243. lib. 3. p. 631.*

Mais Dieu qui dans les tems marqués par ſa miſéricorde, venge ſes enfans des miniſtres dont il s'eſt ſervi dans ſa colere, permit que la diviſion ſe mît parmi ces furieux; ils ſe tuerent la plûpart les uns les autres, & les malheureux reſtes de ces barbares diſperſés dans la campagne, furent aſſommés par les payſans; tout périt juſqu'à leur

ERTRAN DE COMPS.

nom, qu'on ne trouve plus dans l'hiſtoire (*a*).

La perte que les hoſpitaliers avoient faite contre ces barbares, ne rallentit point leur zele & leur courage. Nous avons dit que ces chevaliers faiſoient face de tous côtés, & ſe trouvoient en même-tems dans tous les endroits où les chrétiens faiſoient la guerre aux infideles : l'Eſpagne, la Hongrie & la principauté d'Antioche, éprouverent de nouveau le ſecours de leurs armes. Hugues de Forcalquier, châtelain d'Empoſte, étoit toujours dans les armées de dom Jaime, roi d'Arragon. Il ſe trouva à la tête de tous les chevaliers de ce royaume, au ſiége de Xatira, & l'hiſtorien de cette nation remarque qu'un chevalier de ſaint Jean, appellé dom Pierre de Villaragut, s'y diſtingua par des actions d'une valeur ſurprenante.

Les chevaliers de Hongrie ne rendoient pas moins de ſervices à leur patrie, contre les Tartares qui ravageoient alors la Tranſilvanie, la Hongrie & la Pologne. Le pape Innocent IV écrivit à ces chevaliers en des termes les plus preſſans, comme on peut le voir par ſon bref du 8 des calendes de juillet, & de la cinquiéme année de ſon pontificat. Ces guerriers prirent auſſi-tôt les armes, & après s'être joints aux Frangipanes, qui étoient alors ſeigneurs de la Dalmatie & de la Croatie, ils chaſſerent ces barbares de la

(*a*) Et factum eſt ut de ſub cœlo nomen eorum penitùs deleretur, adeò quòd nec eorum veſtigia apparuerunt. *Matt. Paris, ad ann.* 1245.

Hongrie, ramenerent le roi Bela, qui avoit été obligé d'abandonner ſes états, & le rétablirent ſur le trône. BERTRAND DE COMPS.

Des ſervices ſi importans ne demeurerent pas ſans récompenſe; & outre de nouveaux privileges, ce prince, qui étoit fils du roi André, dont nous avons parlé, marchant ſur les traces de ſon pere, donna des terres & des ſeigneuries à l'ordre, perſuadé que c'étoient autant de braves guerriers qu'il acquéroit dans ſon état, & d'illuſtres défenſeurs qu'il procuroit à ſes ſujets, ſouvent expoſés aux incurſions des infideles. C'eſt ainſi que s'en explique l'hiſtorien de Hongrie, qui par anticipation, donne aux hoſpitaliers le nom de chevaliers de Rhodes, qu'ils ne prirent qu'un ſiecle après cet événement.

Pendant que les chevaliers étoient occupés en Hongrie contre les Tartares, le prince d'Antioche ſe vit tout d'un coup attaqué par les Turcomans Selgeucides, qui depuis un ſiecle avoient abandonné leurs déſerts, s'étoient choiſi des capitaines, & avoient inondé en même-tems différentes contrées de l'Aſie, comme nous l'avons dit au commencement du premier Livre.

Le prince d'Antioche, ſurpris par une attaque imprévue, eut recours aux ordres militaires, l'aſyle ordinaire de tous les chrétiens Latins. Les deux grands-maîtres firent monter à cheval ce qui leur reſtoit de chevaliers; & après s'être mis à la tête des troupes qui étoient à leur ſolde, ils marcherent droit

BERTRAND DE COMPS.

aux infideles. Le combat fut long & ſanglant, & le nombre des Turcomans, ſoldats pleins de courage, balançoit les effets ordinaires de la valeur des chevaliers. Frere Bertrand de Comps, grand-maître des hoſpitaliers, indigné d'une réſiſtancê qu'il n'avoit pas coutume d'éprouver, ſe jette au milieu des eſcadrons ennemis, les enfonce & les tourne en fuite. Mais dans cette derniere charge, il reçut tant de bleſſures, qu'il en mourut peu après, & l'ordre lui donna depuis pour ſucceſſeur frere PIERRE DE VILLEBRIDE, religieux recommandable par ſa piété & par ſa valeur: l'ordre ne pouvoit faire un plus digne choix, ſur-tout par rapport à une nouvelle croiſade, dont ſaint Louis, roi de France, devoit être le chef, & dont nous allons parler.

PIERRE DE VILLEBRIDE.

La nouvelle de la défaite de l'armée chrétienne ayant été portée au pape Innocent IV, qui étoit alors ſur la chaire de ſaint Pierre, ce pontife, pour déterminer les chrétiens d'occident à faire paſſer un nouveau ſecours à la terre ſainte, convoqua un concile général dans la ville de Lyon, dont l'ouverture ſe fit la veille de la fête des ſaints apôtres ſaint Pierre & ſaint Paul. Galeran, évêque de Beryte, qui avoit apporté la nouvelle de la victoire des Coraſmins, préſenta aux peres du concile une lettre que le patriarche de Jéruſalem & les évêques de la Paleſtine écrivoient à tous les prélats de France & d'Angleterre, & qui contenoit

noit une relation de ce triſte événement, conçue à-peu-près en ces termes : PIERRE DE VILLEBRIDE.

« Les Tartares, après avoir détruit la » Perſe, ont tourné leurs armes contre » les Coraſmins, & les ont chaſſés de leur » pays. Ces barbares n'ayant plus de retraite » fixe, ont prié inutilement pluſieurs princes » Sarraſins de leur accorder quelque contrée » pour habiter; car ils ſont d'une telle cruauté, » que ceux mêmes qui leur reſſemblent le plus » de ce côté-là, ont refuſé de leur donner » retraite ; & il n'y a eu que le ſoudan » d'Egypte qui les invita à paſſer dans la » Paleſtine, & qui leur promit de les y » maintenir par le ſecours de ſes armes. Ils » ſont entrés dans le pays avec une grande » armée preſque toute compoſée de cava- » lerie, menant leurs femmes & leurs enfans. » Cette incurſion a été ſi ſubite, que per- » ſonne n'a pu la prévoir, ni s'y oppoſer ; » & ils ont ravagé ſans réſiſtance tout le pays, » depuis le Thoron des chevaliers, juſqu'à » Gaza ou Gazer.

» Dans une invaſion ſi ſurprenante, on » n'a point eu d'autre parti à prendre que » d'oppoſer barbares à barbares ; & de l'avis » des templiers, des hoſpitaliers, des teuto- » niques & de la nobleſſe du pays, on a réſolu » d'appeller à notre ſecours les princes de » Damas & de la Chamelle, nos alliés, & » ennemis particuliers des Coraſmins. Mais » comme ce ſecours étoit éloigné & incertain, » le péril preſſant, & Jéruſalem ſans murailles

PIERRE DE VILLEBRIDE.

» & ſans fortifications, plus de ſix mille » habitans en ſont ſortis pour chercher un » aſyle dans les autres places chrétiennes, & » il n'eſt reſté dans la capitale qu'un petit » nombre de chrétiens.

» Ceux qui avoient abandonné Jéruſalem, » prirent leur chemin par les montagnes, où » ils ſe croyoient plus en ſûreté, d'autant » plus que les mahométans qui les habitoient, » étoient ſujets du prince de Carac, avec » lequel nous avions trève. Mais ces mon- » tagnards violant la foi du traité, ſont tom- » bés ſur ces fugitifs, en ont tué une partie, » pris & vendu l'autre, même des reli- » gieuſes, & ceux qui ont deſcendu dans la » plaine ont été maſſacrés par les Coraſmins; » en ſorte que de tout ce peuple, à peine en » eſt-il reſté trois cens. Enfin, les Coraſmins » ſont entrés dans la ſainte cité; & comme » ce peu qui y reſtoit de chrétiens, femmes, » enfans & vieillards s'étoient réfugiés dans » l'égliſe du ſaint ſépulchre, ces barbares les » ont tous éventrés dans ce lieu ſaint; & en » coupant la tête aux prêtres qui célébroient » alors les ſaints myſteres, ils ſe diſoient les » uns aux autres: Répandons ici le ſang des » chrétiens, dans l'endroit même où ils offrent » du vin à leur Dieu, qu'ils diſent y avoir » été pendu. Ils arracherent enſuite tous les » ornemens du ſaint ſépulchre, profanerent » l'égliſe du calvaire, fouillerent dans les » tombeaux des rois de Jéruſalem, & diſper- » ſerent leurs cendres. Les égliſes du mont

» de Sion, du temple & de la vallée de Joſa- PIERRE
» phat, où ſe montre le ſépulchre de la ſainte DE VILLE-
» Vierge, n'ont pas été mieux traitées, & ils BRIDE.
» commirent dans l'égliſe de Bethléem des
» abominations que l'on n'oſe rapporter; en
» quoi ils ont pouſſé l'impiété plus loin que
» n'ont jamais fait les Sarraſins, qui ont
» toujours conſervé quelque reſpect pour les
» ſaints lieux.

» Les chevaliers militaires, & les ſeigneurs
» du pays, ſoutenus par le ſecours des princes
» alliés, marcherent droit à ces barbares,
» s'avancerent en ſuivant la côte, & les ren-
» contrerent proche Gazer ou Gaza. On en
» vint aux mains la veille de la ſaint Luc; les
» Sarraſins qui étoient dans notre armée,
» prirent la fuite, en ſorte que les chrétiens
» demeurés ſeuls contre les Coraſmins &
» contre les Babyloniens, furent accablés par
» la multitude de leurs ennemis. Des trois
» ordres militaires, il ne ſe ſauva que trente-
» trois templiers, vingt-ſix hoſpitaliers, &
» trois chevaliers teutoniques: la plûpart de
» la nobleſſe du pays, ou a péri dans la bataille,
» ou eſt reſtée priſonniere.

» Dans cette extrêmité, nous avons imploré
» le ſecours du roi de Chypre & du prince
» d'Antioche; mais nous ne ſavons ce qu'ils
» peuvent faire pour nous, & ce que nous en
» devons eſpérer; & quelque grande que ſoit
» notre perte, nous craignons encore plus
» pour l'avenir. Les hoſpitaliers ſont aſſiégés
» par les Sarraſins dans le château d'Aſcalon:

PIERRE DE VILLE BRIDE.

» la terre ſainte ſe trouve deſtituée de tout » ſecours humain : les Coraſmins, de leur » côté, ſont campés dans la plaine, à deux » milles de la ville d'Acre, d'où ils ravagent » tout le pays juſqu'à Nazareth ; en ſorte que » ſi nous ne ſommes ſecourus au paſſage du » mois de mars, la terre ſainte eſt abſolument » perdue, & nous ſerons forcés dans quelques » châteaux qui nous reſtent, & que les hoſ- » pitaliers & les templiers ſe ſont chargés de » défendre ».

La lecture de cette lettre fit répandre des larmes à toute l'aſſemblée : les peres du concile ordonnerent qu'on prêcheroit la croiſade dans toute la chrétienté ; que ceux qui avoient déja pris la croix, & ceux qui la prendroient dans la ſuite, ſe rendroient dans un endroit dont on conviendroit, pour y recevoir la bénédiction du pape : qu'il y auroit une trêve de quatre ans entre tous les princes chrétiens : que pendant tout ce tems-là, il ne ſe feroit ni tournois, ni fêtes, ni réjouiſſances publiques ; que les fideles ſeroient exhortés de contribuer de leurs biens pour une ſi juſte entrepriſe ; que les eccléſiaſtiques donneroient le vingtiéme de leurs revenus, & les cardinaux le dixiéme pendant trois ans conſécutifs (*a*).

(*a*) Ut abſtergerentur lacrymæ à maxillis matris noſtræ eccleſiæ deplorantis filios ſuos nuper trucidatos, dominus rex Francorum, hoſpitalarii quoque & templarii milites neophitos & manum armatam cum theſauro non modico illuc ad conſolationem & auxilium ibi commorantium feſtinanter tranſmiſerunt. *Matt. Paris, ad ann.* 1244.

Pluſieurs princes, & un grand nombre de ſeigneurs, ſur-tout du royaume de France, prirent la croix. Mais aucun ne le fit avec tant de zele, de courage & de dévotion, que Louis IX, roi de France, connu depuis ſous le nom de ſaint Louis. Le pape fondoit ſur ce prince ſes plus grandes eſpérances : « Notre Seigneur, *dit ce pontife, en écrivant à la nobleſſe du royaume*, » ſemble avoir choiſi entre les » autres princes du monde, pour la déli- » vrance de la terre ſainte, notre très-cher » fils le roi de France, qui, outre les » vertus qui le diſtinguent ſi avantageuſe- » ment des autres ſouverains, commande » encore à une nation puiſſante & guerriere ». Ce prince, pour ſecourir les chrétiens d'orient, n'avoit pas attendu les prieres & les exhortations du pape ; ſi-tôt qu'il eut appris la victoire des Coraſmins, il réſolut de paſſer en perſonne à la terre ſainte ; & en attendant que les affaires de ſon état lui permiſſent d'en faire le voyage, il y envoya un puiſſant ſecours de troupes & d'argent, dont il confia la conduite aux hoſpitaliers & aux templiers. PIERRE DE VILLE BRIDE.

On avoit reçu ordre en occident de faire paſſer dans la Paleſtine, les chevaliers novices avec un corps de troupes ſéculieres, & tout l'argent qui ſe trouveroit dans la caiſſe des prieurés : & les deux grands-maîtres recourant à Dieu, pour implorer la bénédiction du ciel ſur leurs armes, preſcrivirent dans leurs



Biblioteca Universitaria Alessandrina

PIERRE DE VILLEBRIDE.

ordres des jeûnes extraordinaires avec des prieres continuelles (*a*).

Ces chevaliers, outre l'argent du roi de France & celui de l'ordre, apporterent encore mille livres, que Richard (*b*), comte de Cornouailles, conſacra à la défenſe des ſaints lieux. Les deux grands-maîtres envoyerent enſuite demander au ſoudan d'Egypte, un ſauf-conduit pour deux de leurs chevaliers, chargés d'une négociation particuliere. L'objet de leur voyage étoit de retirer des mains des Sarraſins, les hoſpitaliers & les templiers pris à la derniere bataille, & que les Coraſmins leur avoient livrés. Quoiqu'auparavant dans les deux ordres, on regardât comme morts ceux qui ſe rendoient priſonniers de guerre, cependant, dans une ſi triſte conjoncture, les deux grands-maîtres ne jugerent point à propos d'obſerver une ſi ſévere diſcipline : & pour tirer un nouveau ſecours de ces priſonniers, on fit partir des députés chargés d'une groſſe ſomme d'argent pour leur rançon. Ceux-ci ayant reçu le ſauf-conduit néceſſaire pour leur ſûreté, ſe rendirent à Babylone d'Egypte ou au grand Caire, places qui par leur voiſinage, ſont ſouvent confondues par les hiſtoriens. Les deux chevaliers, pour faciliter le ſuccès d'une négociation ſi extraordinaire, répandirent

(*a*) Statuerunt inter ſe orationes & jejunia præter ſolita ſpecialiter pro liberatione terræ ſanctæ facienda. *Matt. Paris.*

(*b*) Comes Richardus ex innatâ ſibi magnificentiâ, illuc in ſuccurſum mille libras per hoſpitalarios tranſmittit. *Idem.*

différentes ſommes parmi les miniſtres & les favoris du ſoudan : c'étoit Salech, fils de Camel, l'aîné des enfans de Safadin, prince habile & redoutable à ſes voiſins. C'eſt à ce prince qu'on attribue l'inſtitution de ce corps de troupes qu'on appelloit *Mamelus*, du mot Arabe qui ſignifie, *eſclave vendu ;* parce que c'étoient des enfans enlevés par les Tartares dans leurs courſes, & de qui Salech les faiſoit acheter. Il en fit un corps de milice d'où il tira depuis ſes principaux officiers, & ils devinrent à la fin ſi puiſſans, qu'ils s'attribuerent à eux ſeuls le droit d'élire leur ſouverain. Les députés des deux ordres militaires firent propoſer au ſoudan Salech, le ſujet de leur voyage, & ils demanderent à entrer en négociation ſur la rançon & la liberté de leurs confreres. Mais ce prince, qui avoit une liaiſon ſecrete & très-étroite avec l'empereur Frederic, & qui n'ignoroit pas d'ailleurs combien les chevaliers des deux ordres lui étoient odieux : « A Dieu ne plaiſe, *répondit-il à ſes miniſtres*, » que je traite » avec des perfides, qui autrefois ont voulu » livrer leur empereur, & qui ſe diſant entr'eux » freres & compagnons d'armes, ne laiſſent » pas depuis cinq ans, quand ils ſe rencontrent, de ſe charger les uns les autres » avec encore plus de fureur & d'animoſité, » qu'ils n'en font paroître contre les ennemis » de leur loi. Ne ſait-on pas, *ajouta ce* » *prince*, le peu de ſûreté qu'il y a dans la » parole des templiers, & que ce furent ces

PIERRE DE VILLEBRIDE.

PIERRE DE VILLEBRIDE. » religieux, qui en haine des hoſpitaliers, » violerent la trêve que j'avois faite avec le » frere du roi d'Angleterre, que les tem- » pliers, par mépris, appelloient *ce petit* » *Garçon?* Cependant dans la derniere ba- » taille, nous avons vu ces templiers ſi fiers » & ſi ſuperbes, s'abandonner à une honteuſe » fuite, & ce qui n'étoit jamais arrivé dans » leur ordre, celui qui portoit le *Beauſean*, » ou étendart de la croix, contre ſon devoir » & les regles de ſon inſtitut, s'enfuir le pre- » mier. Mais ce n'eſt pas en cela ſeul que » depuis long-tems les templiers & les hoſpi- » taliers ne font point ſcrupule de violer les » ſtatuts de leur profeſſion. D'où vient, par » exemple, que ces chevaliers, qui par leurs » loix ne doivent au plus abandonner, pour » leur rançon, que leur capuce ou leur cein- » ture, nous offrent aujourd'hui de ſi groſſes » ſommes, ſi ce n'eſt pour ſe fortifier, par » leur nombre, contre notre puiſſance? Mais » allez leur dire que, puiſque la juſtice de » Dieu les a livrés entre mes mains, ils n'en » ſortiront jamais tant que je vivrai, & qu'à » l'exemple de leurs prédéceſſeurs, je ne ſais » pas diſtinguer un chevalier priſonnier, d'un » chevalier mort ſur le champ de bataille ».

En vain les miniſtres du ſoudan lui repré- ſenterent qu'il perdoit par cette conduite des ſommes conſidérables, qu'il pouvoit retirer pour la liberté des chevaliers. Ce prince infidele, qui n'ignoroit pas les différens que l'empereur avoit avec le pape, ni à quel

point les chevaliers étoient dévoués au ſaint ſiége, rejetta avec obſtination & avec mépris toutes les offres qu'on lui put faire. Les députés furent obligés de s'en retourner ſans avoir pu rien obtenir; mais, comme avant de partir ils ſe plaignoient aux miniſtres de ce prince, de la grande dépenſe qu'ils avoient faite inutilement en préſens, dont ils avoient profité, ces miniſtres, comme pour les en dédommager, leur dirent en ſecret, qu'il n'y avoit qu'un ſeul moyen de retirer leurs priſonniers; c'étoit que l'empereur demandât leur liberté au ſoudan. « D'où il » eſt aiſé de conclure, *dit Matthieu Paris*, » l'étroite liaiſon qui étoit entre Frederic & » le prince mahométan » (*a*). Mais, comme ces députés de leur côté n'ignoroient pas que l'empereur étoit en guerre avec le pape, & que leurs ſupérieurs ne pouvoient avoir de relation avec ce prince qui étoit actuellement excommunié, ils s'en retournerent avec la douleur de laiſſer leurs freres dans les fers des infideles.

PIERRE DE VILLEBRIDE.

Le roi ſaint Louis, depuis qu'il eut pris la réſolution de paſſer en orient, employa deux années à régler le dedans de ſon royaume, & à aſſurer le dehors par une paix générale avec ſes voiſins. Ce prince, après avoir ſatisfait à ces premiers devoirs les plus indiſpenſables pour un ſouverain, ſe rendit le 12 de juin de l'année 1248 à Saint-Denis: il étoit

(*a*) Ex cujus rei tenore colligi poteſt quanta familiaritas Fredericum cum ſultanis copulavit. *p.* 698.

PIERRE DE VILLEBRIDE.

accompagné de Robert, comte d'Artois, & de Charles, comte d'Anjou, ſes freres, & y reçut d'Eudes de Châteauroux, légat du pape, l'oriflamme, eſpece d'étendart en forme de banniere, avec l'aumônière & le bourdon, ſuivant ce qui ſe pratiquoit à l'égard des pélerins. Alphonſe, comte de Poitiers, troiſiéme frere du roi, quoique croiſé, reſta encore pour quelque tems en France auprès de la reine Blanche leur mere, à laquelle le roi avoit laiſſé la régence de l'état en ſon abſence. Louis s'embarqua enſuite à Aiguemorte, port fameux alors, mais qui, par la retraite de la mer, qui s'eſt éloignée de quatre lieues de cette côte, ſe trouve aujourd'hui dans les terres. Ce prince mit à la voile le 28 d'août: la navigation fut heureuſe, & il arriva à la rade de Limiſſo, dans l'île de Chypre, le 17 ſeptembre de la même année. Il y fut reçu par Henri de Luſignan, roi de cette île, auquel le pape, pour ſe venger de l'empereur & du prince Conrard, ſon fils, venoit de conférer le titre de roi de Jéruſalem, en vertu des droits prétendus par la reine Alix, ſa mere.

Le roi de France ne ſe fut pas plutôt rafraîchi quelques jours, que dans l'impatience de ſignaler ſon zele, il propoſa de ſe mettre en mer, & de partir pour l'Egypte. Il étoit ſoutenu dans ce ſentiment par pluſieurs ſeigneurs qui avoient eu part aux dernieres croiſades, & qui lui repréſentoient que s'il reſtoit plus long-tems dans l'île de

Chypre, il alloit expoſer ſa perſonne & ſon armée aux incommodités d'un pays, où les eaux, & même l'air, étoient également dangereux aux étrangers ; au lieu que l'Egypte offroit tout-à-la-fois des conquêtes à faire, & tout ce qu'il y a de plus néceſſaire pour la vie. Mais le roi ne put ſuivre ſon inclination, parce qu'une partie de ſon armée n'étoit point encore arrivée ; d'ailleurs, le roi de Chypre offroit de l'accompagner avec toute la nobleſſe de l'île, s'il vouloit bien leur accorder le tems néceſſaire pour ſe préparer à cette expédition : ainſi le terme du départ fut fixé au printems ſuivant. PIERRE DE VILLEBRIDE.

Ce ſaint roi employa utilement ſon ſéjour à aſſoupir la diviſion qu'un eſprit de jalouſie entretenoit entre les templiers & les hoſpitaliers, & il termina en même-tems les différens qui étoient entre Hayton, roi de la petite Arménie, & Boémond V, prince d'Antioche & de Tripoli. Ce fut pendant le ſéjour que le roi fit dans l'île de Chypre, que le grand-maître du temple & le maréchal de l'ordre des hoſpitaliers, dans l'impatience de retirer leurs chevaliers des priſons des infideles, écrivirent à ce prince pour le preſſentir s'il ſeroit dans la diſpoſition d'entrer dans quelqu'accommodement avec le ſoudan d'Egypte. Le ſaint roi tout brûlant de zele, rejetta avec hauteur ces propoſitions ; il défendit au grand-maître, ſous peine de ſon indignation, de lui en faire jamais de ſemblables. Les ennemis du grand-maître pu-

PIERRE DE VILLEBRIDE.

blioient qu'il y avoit une intelligence ſecrette entre lui & le prince infidele, & que pour lier entr'eux une amitié plus étroite, ils s'étoient fait ſaigner dans la même palette, comme ſi ce mêlange de leur ſang eût dû unir leurs cœurs plus étroitement. Nous n'entrerons point dans la diſcuſſion de la vérité de ce dernier fait, qui n'eſt guère vraiſemblable, ſur-tout après la maniere pleine de dureté dont ce prince avoit rejetté ſes ambaſſadeurs. Nous remarquerons ſeulement, après le ſire de Joinville, qu'en ce tems-là, dans les traités de paix & d'alliance qu'on faiſoit avec les barbares, ils exigeoient cette cérémonie de ſe faire ſaigner enſemble, de mêler leur ſang avec du vin, & même d'en boire. C'eſt ce que pratiqua Baudouin II avec un roi des Coraſmins, ainſi que le rapporta au roi ſaint Louis, un ſeigneur de Toucy, témoin oculaire. Mais il n'y a pas d'apparence que le ſoudan, qui venoit de refuſer de traiter de la rançon des chevaliers, eût auſſi-tôt fait une nouvelle alliance avec le grand-maître du temple. Il eſt bien plus vraiſemblable de penſer que les ordres militaires, chargés de la défenſe de l'état, euſſent bien voulu qu'on n'eût pas rompu la trève, ni irrité un voiſin & un ennemi puiſſant, ſous prétexte d'une nouvelle croiſade, qui, comme la plûpart des autres, après de legers efforts, abandonneroit l'orient, retourneroit en France, & laiſſeroit le poids de la guerre à ſoutenir aux chevaliers & aux

*Joinville*, p. 94.

malheureux reſtes des chrétiens Latins qui habitoient la Paleſtine. PIERRE DE VILLE-BRIDE.

Le roi ne fit pas grande attention aux repréſentations du grand-maître : ainſi, après huit mois de ſéjour dans l'île de Chypre, ce prince s'embarqua avec la reine ſa femme, la comteſſe d'Anjou, le roi de Chypre, les princes Robert & Charles, freres du roi, le légat & toutes les perſonnes de conſidération. Le jour de la Trinité de l'année 1249, toute la flotte mit à la voile, & le ſixiéme jour elle arriva devant Damiette. Les deux grands-maîtres s'y rendirent depuis avec l'élite de leurs chevaliers. Louis trouva le rivage bordé de troupes du ſoudan, qui prétendoient s'oppoſer au débarquement de ſon armée ; mais ce prince, emporté par ſon zele & par ſon courage, ſe jetta le premier l'épée à la main dans l'eau, & ſuivi de la nobleſſe, chargea les infideles, & les tourna en fuite. Les fuyards porterent la conſternation dans la ville, & quoique cette place paſsât pour la plus forte de l'Egypte, la garniſon l'abandonna : & ſes propres habitans, après s'être chargés de ce qu'ils avoient de plus précieux, en ſortirent la nuit après avoir mis le feu, & chercherent un aſyle dans les terres & plus avant dans la haute Egypte. On ne fut pas long-tems ſans apprendre cette déſertion générale : & deux eſclaves des infideles, dès huit heures du matin, rapporterent que la ville avoit été abandonnée. Le roi, après avoir pris les précautions néceſſaires pour s'aſſurer de la 1249.

PIERRE DE VILLEBRIDE.

vérité d'un événement ſi ſurprenant, entra dans la place à la tête de ſes troupes; le légat purifia la principale moſquée, où le *Te Deum* fut enſuite chanté ſolemnellement. La reine, le légat, le patriarche & les évêques, fixerent leur ſéjour dans cette ville. Le roi, qui craignoit les ſuites du débordement du Nil, & inſtruit par les malheurs que l'opiniâtreté du légat Pélage avoit cauſés à l'armée de Jean de Brienne & aux croiſés, réſolut d'y paſſer le reſte de l'été, dont les chaleurs exceſſives en ce pays-là, ne permettoient pas même de tenir la campagne.

Alphonſe, comte de Poitiers, frere du roi, que ce prince avoit laiſſé en France, s'embarqua le 26 août avec la princeſſe Jeanne, ſa femme, fille unique de Raimond, comte de Toulouſe, & ils arriverent deux mois après à Damiette. Le comte de Poitiers débarqua avec un puiſſant ſecours, que Joinville appelle l'arriere-ban de la France, dont l'arrivée augmenta l'ardeur & la confiance du roi. Ce prince ſe voyoit à la tête d'une puiſſante armée, ſoutenu des deux ordres militaires, qui connoiſſoient le pays & la maniere de faire la guerre aux infideles; la mer étoit ouverte, l'embouchure du Nil libre pour recevoir de nouveaux ſecours, & la terreur & la conſternation ſembloient être paſſées du côté ennemi.

*Joinville, p. 31.*

Il ne fut plus queſtion que de ſavoir ſi on iroit les attaquer dans Alexandrie, ou dans le Caire même. Pierre de Dreux, ancien

comte de Bretagne, étoit d'avis qu'on tournât le premier effort des armes chrétiennes contre Alexandrie, dont le port pouvoit être d'une grande commodité pour la flotte & pour les convois. Mais le comte d'Artois ſe déclara pour le ſiége du grand Caire, ſur le principe que la priſe de la capitale entraîneroit celle des autres places: au lieu que la conquête d'Alexandrie, diſoit-il, n'exempteroit pas l'armée de faire enſuite le ſiége du grand Caire. On ſe rendit à cette raiſon, & peut-être à la hauteur & à l'opiniâtreté dont ce jeune prince ſoutenoit ordinairement ſes avis. Cette place étoit éloignée de Damiette d'environ cinquante lieues, & l'on rencontroit à moitié chemin la ville de Maſſoure, où les infideles s'étoient retranchés ſur les bords d'une branche du Nil, appellée le Thanis. PIERRE DE VILLEBRIDE.

Le roi, à la tête de ſon armée, partit de Damiette le 20 novembre; il apprit en chemin la mort du ſoudan, cauſée par la gangrene qui s'étoit miſe à une de ſes jambes. Mais le peuple, qui ne peut conſentir que les princes meurent comme les autres hommes, publia qu'il avoit été empoiſonné par un valet-de-chambre, corrompu par le prince de Damas, ſon ennemi. Joinville p. 27.

L'armée avançoit toujours ſans rencontrer, à la vérité, d'obſtacle dans ſa marche, mais auſſi ſans trouver de vivres dans le voiſinage. Le pays étoit déſert & abandonné; une profonde ſolitude regnoit de tous côtés, & nulle apparence d'ennemis en campagne. Cette

PIERRE DE VILLEBRIDE.

tranquillité ne dura pas long-tems ; à meſure que les chrétiens approchoient de la Maſſoure, ils eurent à ſoutenir jour & nuit des eſcarmouches ; c'étoient tous les jours de nouveaux combats, & on eut même peine à éviter la trahiſon de quelques Sarraſins, qui, ſous l'apparence de transfuges, penſerent ſurprendre les templiers. Cinq cens cavaliers Egyptiens, ſous je ne ſais quel prétexte, s'étant venu rendre au roi, ce prince les reçut ſans s'en défier, & les laiſſa en corps d'ordonnance : ils marchoient même ordinairement à l'avant-garde, comme connoiſſant mieux le pays que les occidentaux. L'armée, après un mois de marche, approchoit de ce canal tiré du Nil, appellé Thanis, lorſque ces traîtres, voyant un eſcadron des templiers plus avancé que les autres, tirerent leurs cimeteres, & les chargerent bruſquement. Mais ils avoient à faire à des guerriers qui ne s'épouvantoient jamais du nombre de leurs ennemis : cet eſcadron fit ferme, les chevaliers ſe battirent avec leur valeur ordinaire, & donnerent le tems à leurs camarades d'accourir à leur ſecours. Les infideles furent bientôt enveloppés de tous côtés ; on tailla en pieces ces traîtres ; tout paſſa par le fil de l'épée, excepté ceux qui en voulant traverſer le Thanis, pour rejoindre leur armée, ſe noyerent dans ce canal.

*Joinville*, p. 35.

Le roi prévoyant que la difficulté du paſſage pourroit le retenir long-tems dans cet angle que formoient deux bras du Nil, s'y fortifia

avec ſoin. Cette précaution étoit néceſſaire contre des ennemis, qui le venoient attaquer à toute heure juſques dans ſes retranchemens; il y eut un grand nombre de combats & d'actions particulieres. Comme il étoit queſtion de paſſer un canal large, profond, & qui n'étoit point guéable, le roi entreprit d'y faire une digue ou chauſſée; mais les infideles interrompoient continuellement ſes travaux par des feux grégeois qui brûloient ſes machines. Enfin un Arabe, Bédouin, moyennant cinq cens beſans d'or, enſeigna un gué, & le comte d'Artois demanda au roi la permiſſion de paſſer le premier. Pour l'obtenir, il s'engagea, pourvu qu'il eût avec lui les templiers & les hoſpitaliers, d'aſſurer le paſſage au reſte de l'armée. Le roi qui craignoit que le courage de ce jeune prince ne le portât trop loin, & que par une avidité de gloire il ne s'engageât trop avant parmi les ennemis, le fit jurer ſur les ſaints évangiles, qu'il n'entreprendroit rien que toute l'armée ne fût paſſée, & il voulut pour plus grande précaution que les templiers & les hoſpitaliers, quand ils ſeroient paſſés, euſſent l'avant-garde, & ſe miſſent à la tête de toutes les troupes, qui devoient marcher ſous les ordres du comte ſon frere.

PIERRE DE VILLE BRIDE.

*Joinville, p. 41. Matt. Paris, p. 783.*

Ce prince, dès la pointe du jour, s'achemine au gué à la tête d'environ quatorze cens chevaux compoſés des templiers & des hoſpitaliers, & de deux cens chevaliers Anglois commandés par Guillaume, comte de Sa-

PIERRE DE VILLEBRIDE.

liſbery, qui à leur tête étoit venu au ſecours de la terre ſainte. Toutes ces troupes, ſous la conduite du Bedouin, ſe jetterent dans l'eau avec un courage déterminé; la deſcente ſe trouva aiſée, & même le fond étoit ferme & ſolide. Mais il y eut plus de difficulté à la ſortie, lorſqu'il fallut prendre terre, par la hauteur du bord qui étoit eſcarpé. Le comte d'Artois, avec ſa troupe, prit terre le premier malgré trois cens chevaux des ennemis qui voulurent s'oppoſer à ſon paſſage. Il les chargea à la ſortie de l'eau; & comme la partie n'étoit pas égale, ces Sarraſins ne le virent pas plutôt paſſé, qu'ils ſe débanderent, & reprirent au galop le chemin de leur camp.

Le comte, ſans ſe ſouvenir de ſon ſerment, & de la parole qu'il avoit donnée au roi ſon frere, les pourſuivit l'épée à la main, quoique les deux grands-maîtres lui criaſſent que cette fuite n'étoit peut-être qu'une ruſe aſſez ordinaire aux orientaux. Mais Robert qui n'écoutoit que ſon courage, arriva auſſi-tôt que ces fuyards au camp des ennemis, les ſurprit, força leurs retranchemens, entra dans le camp; & malgré toute la réſiſtance que put faire Facardin, général des Sarraſins, qui périt dans cette occaſion, ces infideles perſuadés que l'armée entiere des chrétiens étoit maîtreſſe de leur camp, s'enfuirent: les uns prirent le chemin du Caire, d'autres ſe jetterent dans la Maſſoure; & ne s'y croyant point encore en ſûreté, ils pouſſerent plus loin, & ne ſe rallierent que

quand ils ſe crurent aſſez éloignés de l'ennemi pour n'en être plus apperçus. PIERRE DE VILLEBRIDE.

Rien ne manquoit à un ſuccès ſi heureux & ſi ſurprenant, ſi le comte eût ſu s'en contenter. Mais la vue de la Maſſoure ouverte & abandonnée par les ennemis, & par la plûpart même de ſes habitans, fut un charme funeſte qui l'emporta ſur toutes les remontrances que Guillaume de Sonnac, grand-maître des templiers, lui put faire : il voulut abſolument continuer à pourſuivre l'ennemi. En vain ce vigoureux guerrier lui repréſenta qu'il ne devoit ſa victoire & la défaite des infideles, qu'à une terreur panique, & à la perſuaſion où ils étoient que toute l'armée chrétienne avoit traverſé le canal, & ſe trouvoit à cette action ; qu'il falloit bien ſe garder de les détromper, parce qu'ils n'auroient pas plutôt reconnu le petit nombre de ſes troupes, qu'ils ſe rallieroient à leur ordinaire, reviendroient à la charge, & l'envelopperoient de tous côtés. Le jeune prince, naturellement hautain, & devenu plus fier par ce commencement de victoire, s'écria en colere : « Il ne » faut point chercher d'autres preuves que » ce diſcours artificieux, de l'intelligence » qu'on dit que les templiers entretiennent » avec les infideles ; je reconnois ici leur » trahiſon & l'eſprit ſéditieux des hoſpitaliers. » C'eſt avec bien de la juſtice, qu'on publie » depuis ſi long-tems, qu'eux ſeuls, pour ſe » rendre toujours néceſſaires, & pour tirer » tout l'argent de l'occident, ne veulent point

*Matt. Paris, ad ann. 1250.*

PIERRE DE VILLEBRIDE.

» que la guerre finiſſe : voilà la véritable » cauſe de la perte de tant de princes, & » de ſeigneurs croiſés qu'ils ont empoi- » ſonnés, ou qu'ils ont laiſſé périr dans les » batailles, de peur de ſe voir ſoumis à la » domination des princes d'occident : & » qui ne ſait toute la peine que l'empereur » Frederic a eue pour ſe débarraſſer de leurs » embûches? »

*Vide Chron Nangis, ad ann. 1249.*

*Id. ibid. p. 790.*

Les deux grands-maîtres & tous les chevaliers, outrés de ces reproches : « Eh quoi! » grand prince, *lui répondirent-ils*, penſez- » vous que nous ayons abandonné nos biens » & notre patrie ; que nous ayons pris l'habit » de religieux dans une terre étrangere, & » que nous expoſions tous les jours nos vies » pour trahir l'égliſe chrétienne, & renoncer » à notre ſalut? Croyez qu'une penſée ſi » indigne d'un chrétien, n'eſt jamais entrée » dans l'eſprit d'aucun chevalier ». Le grand-maître de Sonnac, emporté par ſon reſſentiment, cria à celui qui portoit l'étendard de ſon ordre : « Déployez votre banniere, » il faut que les armes & la mort décident » aujourd'hui de notre honneur & de notre » deſtinée. Nous étions invincibles, *ajouta-t-il*, ſi nous fuſſions reſtés unis ; mais l'eſprit » de diviſion va cauſer la perte des uns & des » autres » (*a*).

(*a*) Ut quid, comes generoſe, habitum ſuſciperemus religionis? Numquid ut eccleſiam Chriſti everteremus, & proditionibus intendentes animas noſtras perderemus? Abſit, abſit hoc à nobis, imò ab omni chriſtiano. *Matth. Paris*, p. 790.

Le comte de Saliſbery voulut s'entremettre pour adoucir les eſprits, & adreſſant la parole au prince François : « Je crois, ſéréniſſime » Comte, *lui dit-il*, que vous ne pouvez » faillir en ſuivant l'avis d'un auſſi ſaint » homme que le grand-maître, & auſſi con- » ſommé dans le métier de la guerre ; & de » jeunes gens ne ſeront jamais déshonorés, » en ſe confiant à un homme de cet âge & » de ce mérite ». Mais le ſeigneur Anglois ne fut pas moins indignement traité que le grand-maître ; le comte d'Artois ne répondit à un diſcours ſi ſage que d'une maniere piquante : Tout ceci, s'écria ce prince, *ſent la queue*, faiſant alluſion à un bruit qui couroit alors, que les Anglois, pour punition de l'aſſaſſinat de ſaint Thomas de Cantorbery, avoient une queue attachée au bas des reins. « Comte Robert, *lui repartit fiérement* » *l'Anglois*, j'irai aujourd'hui ſi avant dans le » péril, que vous n'approcherez pas ſeulement » de la queue de mon cheval » : & en diſant ces paroles, ils partirent tous de la main comme des furieux, & ne prirent plus ni ordre, ni conſeil que de leur colere & de leur emportement. Ils entrerent tous dans la Maſſoure qu'ils trouverent ouverte. Les uns s'arrêterent au pillage, d'autres pouſſerent plus loin, & tâcherent de joindre les Sarraſins. Mais ces infideles s'étoient déja ralliés ſous un de leurs chefs appellé Bendocdar, officier plein de valeur, ſoldat & général, que nous verrons dans la ſuite s'élever par ſon courage

PIERRE DE VILLEBRIDE.

PIERRE DE VILLEBRIDE

& par ſon habileté ſur le trône de ſes maîtres. Ce commandant ayant reconnu le petit nombre des François, revint à la charge, les pouſſa à ſon tour. Le comte d'Artois fut obligé de ſe jetter dans la Maſſoure, où il fut auſſi-tôt inveſti; & de peur qu'il n'échappât, Bendocdar, après s'être aſſuré des portes, jetta un corps conſidérable de troupes entre la ville & le Thanis, pour empêcher le roi de venir au ſecours de ſon frere. Ce jeune prince que ſon courage avoit précipité dans le péril, ſe vit attaqué en même-tems par des troupes réglées & par les habitans de la Maſſoure; les uns combattoient les François dans les rues, & les autres faiſoient pleuvoir ſur eux des pierres, du ſable embraſé, de l'eau bouillante, ou les perçoient d'en-haut à coups de fleches; en ſorte que le comte d'Artois, le comte de Saliſbery, avec la plûpart des chevaliers des deux ordres, périrent dans cette malheureuſe journée. Il n'en échappa preſque que le grand-maître du Temple, qui, après avoir perdu un œil, & tout couvert de bleſſures, regagna l'armée chrétienne. Les Sarraſins firent quelques priſonniers, parmi leſquels ſe trouva le grand-maître de ſaint Jean. Le ſort du roi ne fut pas plus heureux: après différens combats où il perdit beaucoup de monde, les François réduits à un petit nombre par les maladies & la diſette des vivres, & tâchant de regagner Damiette, ſe virent enveloppés, & comme accablés par la multitude des barbares. Le roi de France, Alphonſe, comte de Poitiers, &

Charles, comte d'Anjou ſes freres, avec tout ce qu'il y avoit de ſeigneurs, furent faits priſonniers. PIERRE DE VILLEBRIDE.

Comme ce n'eſt point l'hiſtoire de ce prince que j'écris, je n'ai pas cru devoir m'arrêter dans le détail & dans les circonſtances de ce triſte événement, où un roi ſi puiſſant, ſi ſage & ſi plein de valeur ſe vit en ſpectacle à tout l'univers, comme le plus malheureux de tous les hommes. Il ne ſortit des mains des barbares qu'en rendant Damiette, & en payant huit cent mille beſans pour la rançon des priſonniers, dont les hoſpitaliers & les templiers avancerent la meilleure partie (*a*).

Son deſſein, ſortant de l'Egliſe, étoit de retourner inceſſamment en France; mais le grand-maître des hoſpitaliers, & celui des templiers lui repréſenterent ſi vivement l'état miſérable de la terre ſainte, & le danger où elle étoit de retomber entre les mains des infideles, qu'il réſolut de reſter quelque tems dans Saint-Jean d'Acre, pour faire relever les fortifications des autres places, dont les chrétiens étoient encore maîtres.

Pendant le ſéjour qu'il y fit, le prince des Aſſaſſins, que les François appelloient le Vieux, ou plutôt le ſeigneur de la Montagne, & dont nous avons déja parlé, lui envoya deux députés, pour lui demander des préſens

(*a*) Poſtquàm pecuniæ præſentatæ quantitatem, quam mutuò receperat à templariis & hoſpitalariis, Janvenſibus & Piſanis penitùs reacceptis obſidibus perſolviſſet. *Matt. Paris, p. 99.*

PIERRE DE VILLEBRIDE.

que ce malheureux chef des bandits exigeoit des princes par forme de tribut, pour ne les pas aſſaſſiner. « L'empereur d'Allemagne, *lui* » *dit un de ces envoyés*, le roi de Hongrie, » le ſultan même d'Egypte, & tous les princes » n'ont pas manqué de s'acquitter de ce devoir, » ſachant bien qu'ils ne ſeroient en vie qu'au- » tant qu'il plairoit à notre ſeigneur : il vous » avertit donc de vous ſoumettre comme » eux à cette loi, ou du moins de le faire » décharger du tribut qu'il paye aux grands- » maîtres du temple & de l'hôpital ». On leur demanda, dit Joinville, pourquoi ils ne ſe défaiſoient pas de ces deux grands-maîtres, qui les forçoient de leur payer tribut. « Si mon ſeigneur, *répondirent-ils*, » faiſoit tuer un de ces grands-maîtres, » tantôt il y en auroit un autre auſſi bon, » & pour ce, ne veut-il mettre ces gens » en péril où il ne ſauroit rien gagner ». Le roi, ſans daigner répondre à ces barbares, les renvoya aux deux grands-maîtres, & Pierre de Villebride qui entendoit leur langue, & qui ſavoit de quelle maniere il falloit traiter ces bandits, prenant la parole : « Votre maître, *leur dit-il*, eſt » bien hardi d'oſer faire de telles propoſi- » tions à un roi de France : ſi nous n'avions » égard au caractere d'envoyés, dont vous » êtes revêtus, nous vous ferions jetter à » l'inſtant dans la mer : allez, retirez-vous, » & dites au ſeigneur de la Montagne, » qu'il ait dans quinze jours à envoyer au » roi

*Joinville*, p. 85 & 86.

» roi des lettres qui réparent ſon inſolence ; » ſinon qu'il aura affaire aux chevaliers des » deux ordres ».

PIERRE DE VILLEBRIDE.

La crainte de leur reſſentiment fit peur à celui qui s'étoit mis en poſſeſſion de faire trembler la plûpart des ſouverains; il renvoya dans la quinzaine ces mêmes députés, qui apporterent au roi de ſa part une chemiſe, pour lui déſigner qu'il vouloit lui être attaché comme la chemiſe l'eſt au corps humain, & ils lui préſenterent en même-tems un anneau d'or, où le nom de leur maître étoit gravé, apparemment comme une ſauve-garde qu'il lui envoyoit.

Le ſire de Joinville dont j'ai tiré ce fait, en rapporte un autre à la vérité bien moins conſidérable, & même aſſez indifférent, ſi quelque choſe le pouvoit être, de ce qui peut ſervir à faire connoître la diſcipline de l'ordre dans ces ſiecles reculés. Ce ſeigneur, dans la vie qu'il nous a laiſſée de ſaint Louis, écrit que dans le tems qu'il étoit à la ſuite du roi dans la ville d'Acre, des gentilshommes & des chevaliers François qui étoient venus à la terre ſainte ſous ſa banniere, étant allés proche de la ville à la chaſſe des gazelles, eſpece de chevreuils communs dans ce pays-là, ils furent rencontrés par des hoſpitaliers: que ſur une diſpute qui s'émut entr'eux au ſujet de cette chaſſe, on en vint aux voies de fait, & que les François furent fort maltraités. Ce ſeigneur en porta auſſi-tôt ſes plaintes au grand-maître, c'étoit GUIL-

GUILLAUM. DE CHATEAUNEUF.

LAUME DE CHATEAUNEUF, dont nous avons déja parlé, François de nation, ancien religieux, ſévere obſervateur de la diſcipline réguliere, & qui, après avoir paſſé par toutes les charges de l'ordre, venoit de ſuccéder à frere Pierre de Villebride. Ce nouveau grand-maître ayant pris connoiſſance de ce différend, condamna ſes religieux à manger dans leur réfectoire à terre ſur leurs manteaux, « ſelon, *dit Joinville*, le droit & » l'uſage de la terre ſainte; *& il ajoute :* » Je me trouvai là préſent avec les chevaliers, & requîmes au maître qu'il fît lever » les freres de deſſus leurs manteaux, ce » qu'il cuida refuſer, mais en la fin, force » lui fut qu'ainſi le fit, car nous nous aſsîmes » à terre avec les freres pour manger avec » eux, & ils ne le voulurent ſouffrir, & fallut qu'ils ſe levaſſent d'avec nous, pour » aller manger avec les autres freres à la table, & nous laiſſerent leurs manteaux, apparemment par forme de ſatisfaction & de » dédommagement ».

On gardoit un ſilence exact dans les réfectoires de l'ordre; des lectures pieuſes & édifiantes y tenoient lieu de converſation, & ce ne fut qu'à la priere & ſur les remontrances de frere Rambault, prieur de Hongrie, que le pape Innocent IV, qui étoit alors ſur la chaire de ſaint Pierre, permit depuis aux hoſpitaliers de cette nation, de rompre le ſilence dans le réfectoire, quand ils ſeroient obligés d'y recevoir des ſéculiers

diſtingués par leur haute naiſſance, ou par leurs dignités. GUILLAUME DE CHATEAUNEUF.

Telle étoit alors la diſcipline réguliere de cet ordre, quand le roi ſaint Louis fut rappellé en France par la mort de la reine Blanche, ſa mere, qui en ſon abſence avoit la régence de ſes états. Ce prince, après avoir fortifié S. Jean d'Acre, rebâti Saide, Céſarée & Jaffa, & laiſſé dans le pays un ſecours conſidérable de troupes & d'argent, s'embarqua le 24 avril de l'année 1254, chargé des bénédictions & des vœux de tout le peuple, & après avoir été également l'admiration des Sarraſins comme des chrétiens, par ſa valeur dans les combats, & par une fermeté invincible dans ſes diſgraces. 1254.

Quelque dépenſe que ce ſaint roi eût faite, & quelques précautions qu'il eût priſes pour mettre en défenſe le peu de places qui reſtoient aux chrétiens dans la terre ſainte, le pape juſtement allarmé de ſon départ, en recommanda particuliérement la conſervation aux hoſpitaliers. Pour les y engager, non-ſeulement il confirma tous les priviléges que ſes prédéceſſeurs avoient accordés à l'ordre; mais croyant récompenſer des ſervices auſſi eſſentiels que ceux qu'ils rendoient continuellement à toute la chrétienté, il leur donna le monaſtere du mont Thabor, bâti ſur cette montagne en forme de fortereſſe, avec le château de Béthanie, où la reine Méliſende, femme du roi Foulques d'Anjou, avoit autrefois établi des religieuſes; mais

GUILLAUM. DE CHATEAUNEUF.

qui depuis la perte de Jéruſalem, s'étoient retirées en Europe.

Si on conſidere la ſituation des lieux, & le voiſinage des Sarraſins, ces donations étoient moins des graces que des engagemens à de nouveaux périls. Le grand-maître, ſans examiner la ſituation ſi dangereuſe de ces places, y établit différens corps de ſes chevaliers; il fortifia depuis le château de Carac, ſitué dans le comté de Tripoli, & qui appartenoit à l'ordre depuis long-tems; & comme ce grand-maître ne ſongeoit qu'à réprimer les courſes des infideles, il mit cent chevaliers avec des troupes à la ſolde de l'ordre dans le château d'Aſſur, frontiere des terres que les Sarraſins occupoient dans la Paleſtine.

On ne pourroit donner que de juſtes louanges à des ſoins ſi dignes de ſa place, & de la valeur de ſes chevaliers, ſi ces religieux & les templiers oubliant les devoirs de leur profeſſion, & les loix du chriſtianiſme, n'avoient en ce tems-là tourné leurs armes les uns contre les autres: on vit renaître leurs anciennes animoſités: forts ou foibles ils ſe chargeoient par-tout où ils ſe rencontroient: enfin ces deux corps ſi redoutables aux infideles, en vinrent, pour ainſi dire, à une bataille & à un combat général. Le ſort des armes ne fut pas favorable aux templiers; on ne fit point de priſonniers; les hoſpitaliers taillerent en pieces tout ce qui tomba ſous leur ſabre: à peine, dit l'hiſtorien eccléſiaſtique, reſta-t-il un templier pour porter dans

*Rainaldi, ad ann. 1259, num. 61.*

les places de ſon ordre les nouvelles de cette défaite. Ce qui reſtoit de templiers à la terre ſainte, ne ſe ſentant pas aſſez forts pour en tirer vengeance, appellerent par une citation générale leurs freres d'occident; & ce qui eſt de plus ſurprenant dans cette eſpece de guerre civile, où l'animoſité regnoit avec tant de fureur, c'eſt que, ſi on excepte cette ancienne jalouſie, qui leur mettoit de tems en tems les armes à la main, on trouvoit encore dans leurs maiſons le même eſprit de charité pour les pauvres & les pélerins, & le même zele pour la défenſe des chrétiens de la Paleſtine, & il auroit été bien à ſouhaiter que leur émulation ne fût jamais tournée que de ce côté-là. GUILLAUM. DE CHATEAUNEUF.

Le grand-maître de Châteauneuf mourut en ce tems-là; après ſa mort, ſa place fut remplie par frere HUGUES DE REVEL, d'une maiſon illuſtre de Dauphiné, à laquelle il donna un nouvel éclat par la ſage conduite qu'il tint dans le gouvernement. Pendant dix-huit ans que dura ſon magiſtere, l'ordre par rapport au temporel, prit une nouvelle forme. Nous avons dit que tous les biens de la religion étoient adminiſtrés par des religieux comptables, qui après avoir pris ce qui étoit néceſſaire, pour leur ſubſiſtance, devoient faire paſſer le reſte au chef-d'ordre & au tréſor de la religion. Mais comme la dépenſe de ces adminiſtrateurs conſommoit ſouvent la recette, & d'ailleurs que l'ordre, pour fournir aux frais immenſes d'une guerre continuelle, avoit beſoin d'un revenu fixe & certain, dans un cha- 1260. HUGUES DE REVEL.

HUGUES DE REVEL.

pitre général tenu à Céſarée, on arrêta un rôle des ſommes que chaque maiſon enverroit à la terre ſainte & au tréſor; & parce que dans les obédiences & les commiſſions qui furent depuis données aux chevaliers chargés de cette adminiſtration, on ſe ſervit de cette expreſſion : nous vous recommandons ces biens, &c. *Commendamus*, cette adminiſtration particuliere de chaque maiſon prit le nom de *commendataria*, d'où eſt venu le nom de *commanderie*, & le titre de *commandeur*.

*Pantaléon, hiſt. liv. 3, p. 82.*

Cependant ce titre n'étoit pas alors à vie, il étoit amovible, & fut ſubſtitué à celui de précepteur dont on s'étoit ſervi juſqu'alors. On réduiſit enſuite ces commanderies ſous différens prieurés. Le prieur étoit chargé d'en faire la viſite, & d'envoyer à la terre ſainte, en troupes ou en argent, les contributions ordinaires de chaque commanderie de ſon prieuré, appellées *reſponſions*, qui pouvoient être augmentées ſelon les beſoins de l'ordre, & en conſéquence des ordonnances & des decrets du chapitre général.

Ce chapitre tenu alors à Céſarée, voulant autoriſer cet eſprit de déſappropriation fondé ſur le vœu de pauvreté que faiſoient tous les chevaliers, leur défendit de teſter, d'inſtituer des héritiers, & de faire aucun legs. Par ce ſtatut, il ne leur eſt pas même permis de laiſſer par teſtament, aucune gratification extraordinaire à leurs domeſtiques ſans un conſentement exprès du grand-maître. Telle étoit alors la diſcipline de l'ordre, néceſſaire non-

ſeulement par rapport à l'obſervation du vœu de pauvreté, mais encore eu égard aux guerres que cet ordre ſoutenoit continuellement contre les infideles. Nous allons entrer à préſent dans des tems encore plus fâcheux, mais où ces religieux militaires continuerent à donner de nouvelles marques de leur zele & de leur valeur. HUGUES DE REVEL.

1265.

Bendocdar, qui avoit eu tant de part à la défaite de Robert, comte d'Artois, regnoit alors en Egypte: c'étoit le quatriéme des Mamelus qui étoit monté ſur le trône: il s'en étoit emparé par la mort de Melech-Elvahet, qu'il avoit fait maſſacrer, ſous prétexte que ce ſultan ne vouloit pas rompre une trêve qu'il avoit faite avec les chrétiens Latins de la Paleſtine.

Bendocdar ayant été mis en ſa place par les Mamelus, ſignala ſon avénement à la couronne par une guerre cruelle & ſanglante qu'il fit aux chrétiens, & ſur-tout aux chevaliers des deux ordres. « Le ſultan de Babylone, *dit le pape Urbain IV, écrivant à ſaint Louis*, » eſt venu, contre la foi des traités, » camper avec une armée formidable entre » le mont Thabor & Naïm; & ſes troupes, » en haine du nom chrétien, ont porté le » fer & le feu juſqu'aux portes d'Acre: il » a même fait raſer l'égliſe de Nazareth & » celle du mont Thabor. Ses ſoldats tuent » indifféremment tout ce qu'ils rencontrent, » ſans diſtinction d'âge ou de ſexe. La condi» tion de ceux qui meurent par le fer des

*Rain. ann. 1263, n. 1, 2.*

HUGUES DE REVEL.

» barbares, n'eſt pas la plus à plaindre; il n'y » a point de ſupplices qu'ils ne faſſent ſouf- » frir à leurs priſonniers, pour les obliger à » changer de religion ».

Le ſultan ayant réſolu de chaſſer entiére- ment les chrétiens de la Paleſtine, aſſiégea la fortereſſe d'Aſſur qui appartenoit à l'ordre des hoſpitaliers. C'étoit une des plus fortes places de la Paleſtine; & le grand-maître, outre la garniſon, y avoit mis 90 chevaliers: ils ſe firent tous tuer l'un après l'autre dans les différens aſſauts qu'ils ſoutinrent: le ſul- tan n'entra dans la place qu'en paſſant ſur les corps de ces intrépides guerriers, qui, ſous le mérite de l'obédience, alloient avec joie au combat & à la mort.

*Sanut. l. 3 part. 12, c. 8.*

1251.

Les templiers, l'année ſuivante, ne furent pas mieux traités, & ne témoignerent pas auſſi moins de valeur & de fidélité pour leur religion. Ils étoient maîtres d'une autre forte- reſſe appellée Séphet. Bendocdar y mit le ſiége, & après une longue défenſe, le prieur du Temple qui en étoit gouverneur, voyant tous ſes ouvrages ruinés, fut obligé de capi- tuler. On étoit convenu par la capitulation de le faire conduire avec ſes religieux, & le reſte de ſa garniſon, qui étoit encore de ſix cens hommes, juſque dans la place la plus voiſine qui appartînt aux chrétiens. Mais le ſultan ne ſe vit pas plutôt maître de Séphet, qu'il fit déſarmer les uns & les autres, & il ne leur donna que la nuit ſuivante pour ſe ré- ſoudre à mourir ou à ſe faire mahométans. Le

prieur du Temple qui étoit un ſaint religieux, aſſiſté de deux franciſcains, employa ce peu de tems ſi heureuſement, & il exhorta ſes confreres & ſes ſoldats avec tant de zele & de piété, à préférer la couronne du martyre à une vie périſſable & déshonorée par une honteuſe apoſtaſie, qu'ils ſe laiſſerent tous le lendemain égorger, plutôt que de vouloir changer de religion. Le ſultan irrité de leur fermeté, & de la conſtance du prieur du Temple, après lui avoir inutilement offert des richeſſes & des dignités, le fit écorcher tout vif; & comme s'il eût craint encore qu'il n'eût échappé à un ſupplice ſi cruel, il commanda qu'on lui coupât la tête. Il fit ſouffrir les mêmes tourmens aux deux religieux de ſaint François, qui avoient ſervi d'aumôniers dans la place. « Par la mort de tant de chevaliers des deux ordres, *dit le pape Clément IV, dans une de ſes lettres*, » voilà le noble » college des hoſpitaliers, & l'illuſtre milice » du temple preſque détruits; & ſans parler » de la perte de ces deux places, des armes & » des équipages, comment après un tel maſſacre, trouver aſſez de gentilshommes & de » perſonnes nobles, pour remplacer ceux qui » ont péri dans ces deux occaſions »?

HUGUES DE REVEL.

*Sanut. ibid.*

Quoique les hiſtoriens contemporains dès le douziéme ſiecle donnaſſent le titre de *grand* au maître des hoſpitaliers, comme on l'a pu voir dans cette hiſtoire; cependant les papes, ſoit pour ſe conformer à l'ancien uſage, ſoit par rapport à leur ſuprême dignité, ne trai-

HUGUES DE REVEL.

toient le ſupérieur général de l'ordre, que de maître des hoſpitaliers de ſaint Jean. Ce fut le pape Clément IV, dont nous venons de parler, qui, pénétré des ſervices des hoſpitaliers, donna à leur chef la qualité de *grand-maître*, comme on le trouve dans un bref de ce pontife, en date du 18 novembre 1267; & ce pape dans une autre bulle, ajoute: « Les » freres de l'hôpital de S. Jean de Jéruſalem, » doivent être conſidérés comme les Macha- » bées du nouveau Teſtament. Ce ſont ces » généreux chevaliers, qui ayant renoncé aux » deſirs du ſiecle, & abandonné leur patrie & » leurs biens, ont pris la croix pour ſe mettre » à la ſuite de Jeſus-Chriſt. C'eſt d'eux dont » le Sauveur des hommes ſe ſert tous les jours » pour purger ſon égliſe des abominations des » infideles, & qui, pour la défenſe des péle- » rins & des chrétiens, expoſent ſi courageu- » ſement leurs vies dans les plus grands dan- » gers ». C'eſt ainſi qu'en parle ce pape dans ſa bulle donnée à Viterbe en date du 4 des kalendes de juin, & de l'an premier de ſon pontificat.

1267.

Mais, quelque honorables que fuſſent ces éloges & ces titres, la terre ſainte & les ordres militaires en particulier, preſſés & pour ainſi dire accablés par la puiſſance formidable de Bendocdar, avoient beſoin pour leur ſecours de quelque choſe de plus effectif que de louanges ſtériles. Le ſultan ſe prévalant de la conſternation où étoient les chrétiens, leur venoit d'enlever le port de Jaffa; quinze jours

après il emporta le château de Beaufort. Mais la conquête la plus importante qu'il fit, fut celle de la célebre ville d'Antioche, qui ne lui coûta pas ſeulement les frais d'un ſiége. Il s'en rendit maître par la trahiſon du patriarche; d'autres diſent par la lâcheté des habitans. Ils n'en furent pas mieux traités; ſoit que le cruel ſultan aimât à répandre du ſang, ſoit qu'il fût bien aiſe de diminuer dans cette grande ville le nombre des habitans chrétiens, il en fit paſſer dix-ſept mille par le fil de l'épée, & en emmena cent mille en eſclavage. HUGUES DE REVEL. 7 mars 1268. 15 avril. 29 mai.

Bendocdar tourna enſuite l'effort de ſes armes contre la fortereſſe de Carac, qui appartenoit à l'ordre de ſaint Jean. Les chevaliers ſoutinrent le ſiége pendant près de deux mois, contre toute la puiſſance de ce prince, à l'exemple de leurs freres qui avoient défendu Aſſur; & ſans vouloir entendre parler de capitulation, ils ſe firent tous tuer ſur la brêche, & le ſultan n'entra dans la place qu'après la mort du dernier de ces braves guerriers.

Tel étoit alors l'état de la terre ſainte, ſans ſouverain, ſans armée, ſans ſecours, n'ayant pour toute reſſource que les ordres militaires qui ſe voyoient accablés par les armées nombreuſes des infideles. Je tirerois volontiers le rideau ſur des endroits ſi triſtes, ſi les loix de l'hiſtoire ne m'obligeoient de rapporter également les différens événemens, & les mauvais ſuccès comme les bons. 1270.

Parmi ces guerres continuelles, & au milieu du tumulte des armes, le grand-maître

HUGUES DE REVEL.

auſſi attentif à la conſervation de la diſcipline réguliere, qu'à la défenſe des places confiées à la valeur de ſes chevaliers, convoqua & tint juſqu'à cinq chapitres généraux. Il s'y fit pluſieurs réglemens très-utiles, & on confirma en même-tems les anciens uſages de l'ordre, entre leſquels on voit que pour y être reçu en qualité de chevalier, il falloit être iſſu dans un légitime mariage, tant du côté paternel que maternel, de maiſons nobles de noms & d'armes. La même condition étoit requiſe pour les religieuſes de l'ordre; & dans un de ces chapitres, il fut permis au châtelain d'Empoſte d'admettre à la profeſſion les demoiſelles qui feroient paroître une véritable vocation, & qui poſtuleroient pour être reçues, ſoit dans le prieuré de Sixene, ſoit dans les autres maiſons de filles, qui dépendoient de ſa châtellenie & de ſon prieuré. Il fut défendu dans les mêmes chapitres, & ſous le magiſtere du grand-maître de Revel, de donner l'habit à aucun religieux qui auroit fait profeſſion dans un autre ordre. Enfin, par les mêmes réglemens, les hoſpitaliers ne pouvoient point choiſir des confeſſeurs étrangers & hors de l'ordre, ſans une permiſſion expreſſe du prieur de l'Egliſe, ſupérieur des chapelains, qui tenoit lieu d'évêque & d'ordinaire dans l'ordre, & qui par la conceſſion des papes, en avoit l'autorité, & même les ornemens quand il officioit.

De ces ſoins & de ces réglemens religieux, le grand-maître paſſa à de plus importans,

qui regardoient la conſervation & la défenſe de la terre ſainte; & de concert avec le grand-maître des templiers, il fit une trêve avec le ſoudan d'Egypte, dans la vue d'en profiter, pour tirer du ſecours du côté de l'occident, ſans lequel il étoit impoſſible aux chrétiens Latins de ſe maintenir plus longtems dans la Paleſtine. HUGUES DE REVEL

L'un & l'autre grand-maître paſſerent depuis en Italie pour le ſolliciter plus vivement. L'élévation de Théalde ou Thibaud, archidiacre de Liége, ſur la chaire ſaint Pierre, les détermina à entreprendre ce voyage. Les cardinaux, après avoir laiſſé vaquer le ſaint ſiége deux ans neuf mois ſans ſe pouvoir accorder, & ſans donner un chef viſible à l'égliſe, convinrent enfin de la perſonne de Thibaud, archidiacre de Liége, de la noble maiſon de Viſconti, & ils lui envoyerent à la terre ſainte, où ſa pitié l'avoit conduit alors, le decret de ſon élection. Perſonne ne pouvoit être un meilleur témoin de l'extrémité & des juſtes beſoins des chrétiens de ce pays-là. Ce ſaint pape en étoit pénétré; & avant que de partir il promit aux grands-maîtres d'employer toute l'autorité que Dieu venoit de lui donner dans l'égliſe, pour leur procurer du ſecours. On prétend qu'en montant dans le vaiſſeau qui devoit le porter en Italie, il employa pour confirmer ſa parole, cette expreſſion du pſeaume 136: « O Jéru» ſalem, cité ſainte, ſi je t'oublie jamais, que » je ſois moi-même oublié parmi les hommes ».

HUGUES DE REVEL.

Ce fut à ce ſaint pontife, appellé Grégoire X, que les deux grands-maîtres qui le ſuivirent de près, s'adreſſerent en arrivant en Italie. Il avoit déja prévenu leurs prieres & leurs remontrances; & à peine avoit-il débarqué, que fermant l'oreille aux complimens des cardinaux & des courtiſans, il travailla uniquement pendant huit jours à chercher les moyens de ſecourir la terre ſainte. Il s'aſſura d'abord de douze galeres armées, dont Piſe, Gênes, Marſeille & Veniſe devoient fournir chacun trois. Pour ſubvenir aux frais de la guerre, il emprunta de Philippe-le-hardi, roi de France, fils de ſaint Louis, vingt-cinq mille marcs d'argent; & pour sûreté de cette ſomme, les templiers engagerent à ce prince toutes les terres qu'ils poſſédoient dans ſes états.

Les deux grands-maîtres en arrivant en Italie, apprirent avec bien de la joie, les meſures que le pape avoit déja priſes en faveur de la terre ſainte. Cependant, après lui avoir baiſé les pieds, ils lui repréſenterent que ce ſecours pouvoit à la vérité reculer pour quelque tems la perte du peu de places qui reſtoient aux chrétiens; mais qu'il falloit des forces plus conſidérables, s'il prétendoit chaſſer les infideles de toute la Paleſtine.

Le pape entra dans leurs vues, & après en avoir conféré avec les cardinaux, il convoqua un concile général à Lyon, comme le moyen le plus sûr pour exciter le zele des fideles, & pour produire une nouvelle croiſade. C'eſt ce que nous apprenons d'une let-

tre de ce pontife au roi de France Philippe III, dit le hardi. « Pendant le ſéjour que nous » avons fait à la terre ſainte, *dit Grégoire* » *dans ſa lettre*, nous avons conféré avec les » chefs de l'armée chrétienne, avec les tem- » pliers & les hoſpitaliers, & les grands du » pays, touchant les moyens d'en empêcher » la ruine totale. Nous en avons traité depuis » avec nos freres les cardinaux, & nous avons » trouvé qu'il y faut envoyer inceſſamment » quelque ſecours ſur les galeres, en atten- » dant celui que nous eſpérons procurer par » l'aſſemblée d'un concile général ». HUGUES DE REVEL

Ce concile ne ſe tint qu'en 1274; le pape s'y rendit & en fit l'ouverture le 2 mai. Il voulut que les deux grands-maîtres s'y trouvaſſent pour repréſenter eux-mêmes l'état déplorable de la terre ſainte; & ſi on en croit un ancien manuſcrit intitulé *Cérémonial des cardinaux*, qui ſe trouve dans la bibliotheque du vatican, ſous le numéro 4734, ce pontife leur aſſigna dans le concile une place diſtinguée, & au-deſſus de tous les ambaſſadeurs, des pairs de France, & des autres grands ſeigneurs qui étoient venus à cette célebre aſſemblée. 1274.

Je n'entreprends point de rapporter ce qui s'y paſſa dans les différentes ſeſſions : je remarquerai ſeulement que dans la derniere, il fut arrêté qu'on prêcheroit la croiſade dans toute la chrétienté; & pour fournir aux frais immenſes qu'exigeoit un ſi grand armement, on impoſa ſur toutes les dignités eccléſiaſti-

Biblioteca Universitaria Alessandrina

HUGUES DE REVEL.

ques, & ſur tous les bénéfices des ſommes conſidérables par forme de décimes payables en ſix ans.

Philippe, roi de France, avoit déja pris la croix. Rodolphe, qui de ſimple comte de Haſbourg, venoit d'être élu empereur d'Allemagne, la reçut des mains du pape; & Michel Paléologue, qui dès l'année 1261, avoit ſurpris Conſtantinople, pour être reconnu empereur par les princes d'occident, offroit de joindre ſes forces à celles des croiſés, & de ſe croiſer lui-même. Mais perſonne ne prit la croix avec plus de zele que Charles, duc d'Anjou, frere du roi ſaint Louis, & roi des deux Siciles, qui ſe prétendoit roi de Jéruſalem, en vertu d'un tranſport & d'une ceſſion que lui en avoit fait au concile même, Marie, princeſſe d'Antioche, fille de Boémond IV, & de la princeſſe Méliſende, quoique Hugues III, roi de Chypre, ſoutînt que la couronne de Jéruſalem lui appartenoit, comme iſſu en droite ligne d'Alix de Champagne, fille de Henri, comte de Champagne, & d'Iſabeau, fille d'Amaulry troiſiéme, roi de Jéruſalem. Ce prince ſe fit couronner en cette qualité dans la ville de Tyr, & le roi de Sicile de ſon côté, en attendant qu'il pût paſſer à la terre ſainte, pour prendre poſſeſſion des débris de ce malheureux royaume, y envoya, en qualité de ſon lieutenant, Roger de Saint-Severin. Les ſeigneurs du royaume ſe partagerent entre les deux prétendans; & le grand-maître des templiers à ſon retour du concile,

ſe déclara pour le roi de Sicile. Mais le grand-maître de Revel & les chevaliers de ſaint Jean reſterent neutres, conformément à leur regle & aux ſtatuts de l'ordre; & ils proteſterent qu'il ne leur étoit point permis de prendre les armes contre aucun prince chrétien. Cette conduite quoiqu'également ſage & équitable, leur attira le reſſentiment de Charles d'Anjou, qui fit ſaiſir tous les biens que l'ordre poſſédoit dans ſes états. HUGUES DE REVEL.

Bendocdar n'auroit pas manqué de profiter de ces funeſtes diviſions qui partageoient tous les chrétiens Latins de la Paleſtine; mais il mourut en ce tems-là d'une bleſſure qu'il avoit reçue dans une bataille, où il fut défait par les ſucceſſeurs de Gengis-khan.

L'hiſtoire marque dans l'année ſuivante la mort du grand-maître Hugues de Revel, conſumé par les ſoins pénibles du gouvernement, & par les cruelles inquiétudes des ſuites déplorables qu'il prévoyoit pour l'avenir. Les chevaliers aſſemblés en chapitre dans leur maiſon de Saint-Jean d'Acre, firent remplir ſa place par frere NICOLAS LORGUE, religieux d'un caractere doux & inſinuant, & qui employa tous ſes ſoins pendant ſon miniſtere, pour éteindre les diviſions qui étoient entre les chevaliers de ſon ordre & ceux du temple. 1278. NICOLAS LORGUE.

Quoique la trève que les deux grands-maîtres avoient faite avant leur départ pour l'occident avec Bendocdar, ſubſiſtât encore, un capitaine de Melec-Saïs, ſon ſucceſſeur,

NICOLAS LORGUE.

ſoit qu'il en eût des ordres ſecrets de ſon maître, ſoit par un eſprit de brigandage, la rompit, & vint faire des courſes, & ravager la campagne juſqu'aux portes de Margat, forteresſe appartenante aux hoſpitaliers de S. Jean.

Les chevaliers ſurpris de cette incurſion au milieu de la trève, ſortirent de la place en bonne ordonnance, chargerent ces pillards, & en taillerent en pieces la meilleure partie. Le ſultan voulant avoir ſa revanche, envoya aux environs de la place un plus gros parti compoſé de cinq mille hommes. Les chevaliers firent une nouvelle ſortie; mais avant que d'avancer contre ces infideles, ils laiſſerent une partie de la garniſon proche des portes de la ville, & dans une embuſcade, pour faciliter leur retraite. Ils marcherent enſuite droit aux ennemis, & après une légere eſcarmouche ils ſe retirerent avec une frayeur apparente, & comme s'ils euſſent été épouvantés du nombre ſupérieur des infideles. Les Sarraſins pleins d'audace & de confiance, les pouſſerent; les chrétiens continuerent à ſe retirer devant eux, juſqu'à ce qu'ils les euſſent attirés au-delà de l'embuſcade; pourlors ils firent face & chargerent en tête les ennemis, pendant que les troupes qui étoient dans l'embuſcade, en ſortirent; pouſſant alors de grands cris, ils prirent les infideles en queue. Ceux-ci ſurpris & marchant la plûpart ſans ordre & ſans précaution comme à une victoire certaine, furent bientôt enfoncés; ce

fut moins dans la ſuite un combat qu'une déroute. Les Sarraſins chercherent à leur tour leur ſalut dans la fuite; il y en eut beaucoup de tués & pluſieurs furent faits priſonniers avec l'émir qui commandoit ce détachement. NICOLAS LORGUE.

Le ſultan piqué de cette derniere déroute, réſolut de s'en venger par la ruine même & la deſtruction de cette forteresſe; mais ayant été retenu dans ſes états par des affaires importantes, il ne put exécuter ſon deſſein que trois ans après, qu'il vint lui-même aſſiéger la place, à la tête d'une armée formidable. Le grand-maître y tenoit toujours un gros corps de troupes. Melec-Saïs tenta d'abord d'emporter la place par eſcalade. Ses ſoldats ſe préſenterent avec des échelles au pied des murailles, & tâcherent d'en gagner le haut, mais ils trouverent par-tout le même courage & la même réſiſtance.

Les chevaliers ne les laiſſerent monter que pour les précipiter de plus haut; les pierres, les feux d'artifice, l'eau bouillante, tout fut mis en uſage; & le ſultan après avoir perdu beaucoup de monde fut obligé de faire ſonner la retraite. Il fallut que ce prince en revînt aux regles ordinaires: il ouvrit la tranchée, & battit les murailles avec les machines & les pierres dont on ſe ſervoit en ce tems-là. Mais ils avançoient peu; les chevaliers faiſoient tous les jours des ſorties, & après avoir nettoyé la tranchée, ils portoient ſouvent la terreur juſqu'au milieu du camp des infideles. Ils brûlerent même plus d'une

NICOLAS LORGUE.

fois toutes les machines ; & ils auroient réduit le ſultan à lever le ſiége, s'ils n'euſſent pas eu un ennemi caché, qui les ſurprit, & dont ils ne purent ſe défendre.

Pendant que Melec-Saïs les amuſoit, pour ainſi dire, par de fauſſes attaques, les troupes travailloient jour & nuit à creuſer des mines qu'ils pouſſerent juſques ſous les murailles de la place, en ſorte qu'elles ne poſoient plus que ſur des appuis de bois : il envoya enſuite ſommer le gouverneur & la garniſon de lui ouvrir les portes. Ils reçurent cette ſommation avec raillerie, & ils demanderent à l'officier ſi ſon maître avoit cru leur devoir faire un pareil compliment avant que de lever le ſiége. Mais il fallut changer bientôt de langage ; cet officier leur dit que la forteresſe étoit minée par-tout ; il leur offrit de les conduire dans la mine, & de leur faire voir qu'il ne tenoit qu'au ſultan de faire mettre le feu aux appuis, & de s'ouvrir par-là un paſſage dans la place. Le gouverneur envoya auſſitôt avec cet officier deux chevaliers qui furent convaincus dans ce moment de la vérité de ſa relation. Il fallut traiter & abandonner la place ; & après que les chevaliers en furent ſortis, le ſultan la fit raſer, pour leur ôter l'eſpérance d'y rentrer dans une conjoncture plus favorable.

Un hiſtorien prétend que des chevaliers Allemands qui ſe trouverent à la défenſe de cette place, bâtirent depuis dans leur pays, pour en conſerver la mémoire, une forte-

reſſe ſur le même plan, qu'ils appellerent Mergathein, qui après avoir appartenu long-tems à l'ordre de ſaint Jean, eſt tombée depuis entre les mains des chevaliers teutoniques. NICOLAS LORGUE.

Le ſultan, après la conquête de Margat, s'empara du château de Laodicée, & il ſe diſpoſoit à faire le ſiége de Tripoli, lorſqu'un des principaux émirs, appellé Melec, le fit périr, & ſe plaça ſur le trône ſous le nom de Melec-Meſſor. Ce nouveau ſoudan, après avoir établi ſa puiſſance dans l'Egypte, reprit le deſſein qu'avoit eu ſon prédéceſſeur, de chaſſer les chrétiens de la Paleſtine, & forma le ſiége de Tripoli qu'il emporta d'aſſaut, & qu'il fit raſer, comme Melec-Saïs avoit fait Margat. Il auroit pu étendre plus loin ſes conquêtes; mais craignant de s'attirer toutes les forces d'occident par quelque nouvelle croiſade, il fit une trève avec Henri II, roi de Chypre, fils de Hugues III, qui depuis la malheureuſe cataſtrophe des vêpres Siciliennes, au préjudice de Charles, duc d'Anjou, roi de Sicile, s'étoit fait reconnoître & couronner roi de Jéruſalem, & avoit chaſſé de la Paleſtine le lieutenant & les troupes du prince François (*a*).

Telle étoit la ſituation des affaires de la terre ſainte: de tant de places que Godefroy de Bouillon & ſes ſucceſſeurs avoient conqui-

(*a*) Apud Aconurbem Syriæ rex Cypri fecit ſe coronari, in præjudicium regis Siciliæ, in regem Jeruſalem; & quia id templarii & fratres hoſpitales permiſerant, res eorum & bona per Apuſiam & terram regni Siciliæ in manu regiâ capiuntur.

NICOLAS LORGUE.

ſes, il ne reſtoit plus que la ſeule ville de Saint-Jean d'Acre. Tous les chrétiens Grecs & Latins de différentes nations s'y étoient réfugiés, & ce qui eût dû en faire la force, cauſoit ſa foibleſſe, par la diviſion qui étoit entre les chefs de ces différens corps qui ſe prétendoient indépendans les uns des autres.

Le grand-maître des hoſpitaliers touché de la perte de Margat, & prévoyant avec douleur la ruine entiere du chriſtianiſme dans la terre ſainte, paſſa en occident pendant la trève, pour en tirer quelque ſecours. Il s'adreſſa au pape Nicolas IV, qui étoit alors ſur la chaire de ſaint Pierre, & lui repréſenta dans les termes les plus touchans, l'extrémité à laquelle les chrétiens de la Paleſtine étoient réduits, & le beſoin qu'ils avoient d'un puiſſant ſecours de troupes & d'argent. Mais il ne put obtenir qu'environ quinze cens hommes, la plûpart bandits & gens ramaſſés, ſans courage & ſans diſcipline. Le pape ſe diſpenſa même de fournir de ſon tréſor l'argent néceſſaire pour les ſoudoyer. Ainſi le grand-maître ne remporta de ſon voyage que des marques d'une compaſſion ſtérile, & quelques lettres de recommandation pour les princes chrétiens, mais qui ne produiſirent aucun effet; c'eſt que le mauvais ſuccès de tant de croiſades où il étoit péri un nombre infini de princes, de ſeigneurs & de peuples de tout l'occident, avoit fort rallenti le zele & l'ardeur des chrétiens. Le grand-maître ne put donc ramener avec lui que quelques trou-

pes levées à la hâte, & que les Vénitiens paſſerent en orient ſur leurs galeres. NICOLAS LORGUE.

Ce foible ſecours étant arrivé à Acre, ne fit qu'augmenter le trouble & la diviſion. Le grand-maître accablé d'années, & encore plus de la douleur de ne voir aucune reſſource pour le ſalut de cet état, mourut peu après ſon retour; heureux en ce qu'il quitta la vie avant que ſon ordre quittât la Paleſtine, & qu'il ne fût point témoin de la perte entiere de la terre ſainte.

Ce grand-maître pendant ſon gouvernement, & de l'avis du conſeil de l'ordre, fit pluſieurs réglemens très-utiles. Ce fut lui qui preſcrivit la forme du ſceau des grands-maîtres, & de celui du tréſor ou du conſeil. On lui attribue auſſi l'article des ſtatuts, qui défend aux freres de ſe trouver en armes dans le chapitre, ou dans l'endroit où ſe doit faire l'élection du grand-maître; & on voit au titre dix-huit une énumération que ce grand-maître, avant que de mourir, publia des fautes & des crimes qui emportoient la privation de l'habit.

Le chapitre, après ſa mort, élut pour grand-maître frere JEAN DE VILLIERS, de la langue de France. Ce fut pendant ſon magiſtere que des ſoldats chrétiens de la garniſon d'Acre furent cauſe de la rupture de la trêve. Nous avons dit que ce n'étoient la plûpart que des bandits & des gens ramaſſés de différens endroits, que le libertinage & l'oiſiveté avoient fait enrôler, mais ſans courage & ſans diſcipline; JEAN DE VILLIERS. 1289.

JEAN DE VILLIERS.

& comme ils ne recevoient point de ſolde reglée, ils ſortoient ſouvent de la ville, ſe répandoient dans la campagne, & voloient indifféremment les chrétiens & les infideles. Ils venoient, au préjudice de la trêve, de piller les bourgades des Sarraſins (*a*). Le ſoudan envoya demander raiſon de ces brigandages à ceux qui commandoient dans la place; mais il n'y avoit point alors de gouverneur en chef: la ville étoit remplie de Chypriots, de Vénitiens, de Génois, de Piſans, de Florentins, d'Anglois, de Siciliens, d'hoſpitaliers, de templiers, de teutoniques, tous indépendans les uns des autres: chaque nation occupoit un quartier de la ville, où ils étoient cantonnés ſans aucune ſubordination. Le légat & le patriarche avec le clergé, s'étoient auſſi retranchés dans un endroit particulier; tout cela formoit un corps conſidérable d'habitans qui n'étoient que trop capables de défendre la place, s'ils euſſent été unis.

Mais la jalouſie entre tant de nations différentes, & les intérêts particuliers de leurs chefs, les rendoient ſuſpects & odieux les uns aux autres; & au lieu de concourir au bien commun, c'étoit aſſez qu'une nation eût

(*a*) Mille quingenti ſtipendiarii in terræ ſanctæ ſubſidium à papâ Nicolao miſſi contra voluntatem civium, templi & hoſpitalis militiæ, armati de Acon exeuntes treugas cum ſoldano initas irrumpunt, & verſùs caſalia & Sarracenorum oppida incurſantes, abſque miſericordiâ Sarracenos, utriuſque ſexûs quos repériunt, occiderunt, qui pacificè ſub treugis initis quieſcere ſe credebant. *Nangis, ad ann.* 1290.

ouvert

ouvert un avis, pour qu'une autre s'y oppo- JEAN DE
sât. On en venoit même ſouvent aux voies de VILLIERS.
fait; cette malheureuſe ville renfermoit dans ſon enceinte ſes plus cruels ennemis. Elle les trouvoit ſur-tout dans un grand nombre des ſoldats de la garniſon, & même parmi la plûpart de ſes habitans, gens noircis des crimes les plus affreux.

Le meurtre, l'aſſaſſinat & le poiſon demeuroient impunis; les criminels trouvoient un aſyle toujours sûr dans les autres quartiers de la ville où ils n'avoient point commis de crimes. La corruption des mœurs étoit générale preſque dans toutes les conditions, ſans en excepter ceux mêmes que leur profeſſion engageoit à une continence parfaite. On faiſoit gloire du vice, qu'on déguiſe ſous le nom de foibleſſe humaine; & il y avoit même des hommes aſſez effrontés pour ne ſe pas cacher de ce péché affreux, que la nature ne ſouffre qu'avec horreur; en ſorte que de tous les peuples chrétiens ou mahométans qui habitoient la Syrie & la Paleſtine, les habitans de Saint-Jean d'Acre paſſoient pour les plus méchans.

Ainſi il ne faut pas s'étonner ſi cette multitude confuſe de ſcélérats & de bandits, refuſa de donner ſatisfaction au ſoudan ſur les plaintes qu'il faiſoit, comme le propoſoient les chefs des trois ordres militaires. Les infideles ſur ce refus, déclarerent la guerre à des gens qui étoient ſans chef, ſans armée, ſans forces, & qui ne cherchoient dans la priſe des armes que l'impunité de leurs crimes paſſés, & les oc-

JEAN DE VILLIERS.

caſions d'en pouvoir commettre de nouveaux.

Le ſoudan bien inſtruit des diviſions qui regnoient parmi les habitans d'Acre, mit ſur pied une puiſſante armée pour former le ſiége de cette place, & pour chaſſer entiérement tous les chrétiens Latins de la Syrie; mais ce prince mourut en chemin. On prétend qu'il

1291. fut empoiſonné par un émir, lieutenant général de ſon armée, qui ſe flattoit par ſa mort d'occuper ſa place. Le prince eut encore aſſez de vie pour le faire arrêter; il fut écartelé par

*Chron. Guill. de Nangis.* ſes ordres, & le ſoudan, avant que d'expirer, conjura le prince Calil, ſon fils, de ne le point faire enterrer, qu'il ne ſe fût rendu maître de cette ville.

L'armée après ſa mort, reconnut le jeune prince pour ſoudan, ſous le nom de Melec-Seraf. Il s'avança auſſi-tôt du côté d'Acre, qu'il aſſiégea le 5 avril de l'année 1291. On prétend qu'il avoit dans ſon armée 160000 hommes de pied, & 60000 chevaux.

Les attaques furent vives & continuelles; & la nuit comme le jour, les infideles ne donnoient point de relâche aux aſſiégés. Ils employoient en même temps la ſappe & la mine, battoient continuellement les murailles avec des pierriers & avec toutes les autres machines de guerre, qui en ce temps-là étoient en uſage. Comme la mer étoit libre, & que les chrétiens avoient un grand nombre de vaiſſeaux dans le port, la plûpart des habitans, & ſurtout les plus riches, s'embarquerent avec leurs femmes, leurs enfans & leurs meilleurs effets.

Les uns chercherent un aſyle dans l'île de Chypre, & les autres ſe réfugierent dans les ports de la Grece ou de l'Italie. Il ne reſta dans la place qu'environ 12000 hommes de troupes réglées & compoſées la plûpart des hoſpitaliers, des templiers, des teutoniques, & de quelques ſoldats ſéculiers qui combattoient ſous les enſeignes de ces trois ordres. JEAN DE VILLIERS.

Henri II, roi de l'île de Chypre, & qui prenoit toujours le titre de roi de Jéruſalem, débarqua dans le port d'Acre à la tête de deux cens chevaliers, & de cinq cens hommes de pied. C'étoit un foible ſecours contre la puiſſance formidable du ſoudan; d'ailleurs on n'étoit pas prévenu du courage en faveur du prince chrétien. Ainſi la garniſon qui vit bien qu'elle ne pourroit pas ſe défendre long-tems ſans un commandant qui sût faire la guerre, élut d'un commun conſentement pour gouverneur de la place frere Pierre de Beaujeu, grand-maître des templiers, capitaine qui avoit vieilli dans le commandement des armées. Le beſoin de l'état, véritable interprete du mérite, lui fit déférer le commandement, du conſentement même du roi de Chypre, qui dans une conjoncture ſi importante & ſi pleine de périls, voulut bien oublier la qualité qu'il affectoit toujours de roi de Jéruſalem. *Chron. Nangis, ad ann. 1291.*

Le ſoudan fit tenter la fidélité du grand-maître par des offres de ſommes immenſes. Mais le templier n'y répondit que par la juſte indignation qu'il eut de ce que le ſoudan l'eût cru capable de les écouter. On faiſoit tous les

JEAN DE VILLIERS.

jours par ſon ordre des ſorties, où un grand nombre d'infideles périſſoient; mais malgré une ſi vigoureuſe réſiſtance, Melec-Seraf qui ne manquoit pas de ſoldats, avançoit ſes travaux; il fit tomber à la fin pluſieurs tours, & entr'autres celle qu'on appelloit la tour maudite, qui étoit conſidérée comme la forteresſe de la ville. Les infideles monterent auſſi-tôt à l'aſſaut, le roi de Chypre qui ſe trouva en cet endroit, fit ferme avec les Chypriots; il en périt un grand nombre dans cette action: & les infideles auroient emporté la place, ſi la nuit qui ſurvint n'eût fait ceſſer l'aſſaut.

Le roi de Chypre prévoyant qu'il auroit le lendemain à combattre les mêmes ennemis, & en plus grand nombre, pria les chevaliers teutoniques de vouloir bien occuper ſon poſte pendant la nuit, ſous prétexte que ſes troupes avoient beſoin de repos, après avoir ſoutenu une ſi rude attaque, & il leur promit qu'il reviendroit le lendemain au point du jour les relever. Mais en quittant la breche, il ſe rendit au port, s'embarqua ſur ſes vaiſſeaux, & regagna ſon île.

Les infideles ne manquerent pas le lendemain de revenir à l'aſſaut; les Mamelus, ſoldats déterminés, monterent ſur la breche, tuerent tout ce qui leur réſiſta, accablerent par leur grand nombre les teutoniques, & pénétrerent juſqu'au cœur de la ville. Ils s'en croyoient les maîtres; mais aux cris & au bruit que faiſoient les victorieux & les vaincus, le maréchal des hoſpitaliers de ſaint Jean

par ordre du grand-maître, étant accouru à la tête d'une troupe de chevaliers de ſon ordre, les chargea ſi bruſquement, qu'ils furent obligés de reculer : il y en eut un grand nombre de tués dans cette retraite forcée; & les hoſpitaliers en précipiterent pluſieurs du haut de la breche dans les foſſés. JEAN DE VILLIERS.

Le ſoudan qui comptoit pour rien la perte de quelques bataillons, en renvoya d'autres le ſecond jour pour renouveller l'attaque : jamais combat ne fut plus opiniâtre; la breche fut emportée & repriſe pluſieurs fois; la nuit ſeule ſépara les combattans. Les infideles rebutés d'une réſiſtance ſi courageuſe, tournerent tous leurs efforts du côté de la porte de S. Antoine; ils trouverent en cet endroit les deux grands-maîtres, dont la préſence ſeule ſembloit rendre invincible leurs chevaliers. On y combattit long-tems avec une ardeur égale; les Mamelus & les hoſpitaliers ſe prenoient corps à corps, & ſembloient d'un combat général avoir fait autant de duels particuliers : perſonne ne connoiſſoit le péril; chaque ſoldat vouloit vaincre ou mourir. Mais comme les infideles étoient ſupérieurs en nombre aux chrétiens, il reſta à la fin peu de monde pour la défenſe de ce poſte; & le maréchal des hoſpitaliers, chevalier d'une haute valeur, étant tombé de pluſieurs coups qu'il reçut en même-tems, le grand-maître des templiers adreſſant la parole à celui des hoſpitaliers : « Nous ne pouvons plus tenir, » *lui dit-il*, & la ville eſt perdue, ſi en atta-

JEAN DE VILLIERS.

» quant le camp même des ennemis, vous ne » trouvez moyen de cauſer une diverſion qui » rallentiſſe leur ardeur, & qui nous donne le » tems de fortifier le poſte que nous défen- » dons ».

Le grand-maître des hoſpitaliers prit avec lui ce qu'il trouva de ſes chevaliers en état de monter à cheval, partit ſur le champ, & étant ſorti par une porte oppoſée à l'attaque, il ſe flatta de ſurprendre le camp ennemi; mais on y faiſoit trop bonne garde. Le ſoudan pendant l'aſſaut, avoit fait monter à cheval toute ſa cavalerie; le grand-maître qui n'avoit pas cinq cens chevaux, ſe vit bientôt chargé, & obligé de ſe retirer. Comme il rentroit dans la ville, il apprit avec douleur que le grand-maître des templiers venoit d'être tué d'une fleche empoiſonnée; que la plûpart de ſes chevaliers avoient été taillés en pieces, & que l'ennemi maître de la ville, y mettoit tout à feu & à ſang. Comme il ne lui reſtoit plus d'autre parti que de ſauver au moins ſa troupe, il tourna du côté du port, quoique toujours pourſuivi par les infideles: & ayant jetté beaucoup d'arbalêtriers dans des barques, à la faveur des fleches qu'ils tiroient continuellement ſur la cavalerie du ſoudan, il fit embarquer ce qu'il avoit d'hoſpitaliers avec lui, dans une caraque qui appartenoit à l'ordre, & gagna l'île de Chypre. Trois cens templiers qui avoient échappé à la fureur des infideles, ayant voulu ſe rendre ſur le port, furent coupés. Ne pouvant percer cette foule innombra-

1291.

ble d'Egyptiens qui rempliſſoient toutes les rues, ils ſe jetterent dans la tour du temple pour s'y enſevelir; pluſieurs femmes & filles de la ville s'y étoient déja réfugiées; les templiers ſe barricaderent auſſi-tôt, & tinrent pluſieurs jours. Le ſoudan fit miner cette tour, & les templiers ayant reconnu qu'elle ne portoit plus que ſur des appuis de bois, auxquels on pouvoit mettre le feu à tous momens, ils convinrent d'en ſortir, à condition qu'on leur laiſſeroit libre le paſſage du port, qu'on faciliteroit leur embarquement, & qu'on conſerveroit l'honneur des femmes & des filles. La capitulation étant ſignée, ils ouvrirent les portes de la tour; mais les premiers ſoldats ennemis n'y furent pas plutôt entrés, qu'ils entreprirent de faire violence aux perſonnes du ſexe. Les templiers indignés de leur brutalité & de leur manque de parole, mirent l'épée à la main, taillerent en piéces ces inſolens, fermerent les portes; & quoique leur perte fût inévitable, ils ne voulurent plus entendre parler de capitulation. JEAN DE VILLIERS.

Les infideles, l'épée d'une main, & une échelle de l'autre, ſe préſenterent pour monter à l'eſcalade. Les murailles en un inſtant furent couvertes de ſoldats, qui tâchoient d'en gagner le haut; mais comme ces murailles étoient minées, ainſi que nous venons de le dire, les appuis manquerent, la tour roula avec un bruit épouvantable, & enſevelit ſous ſes ruines l'infidele comme le templier. Les femmes & les filles qui s'étoient enfermées

JEAN DE VILLIERS.

dans cette tour, eurent le même ſort, & elles préférerent une mort honorable au péril qu'elles auroient couru, ſi elles étoient tombées ſous la puiſſance de ces barbares, encore plus odieux par leur brutalité & par leur débauche, que par leur cruauté.

Un couvent entier de religieuſes de l'ordre de ſainte Claire, ne montra pas moins de courage. Ces ſaintes vierges ſe défigurerent en différentes manieres, avec plus de ſoin que les femmes de ce ſiecle n'en prennent à s'embellir par des couleurs étrangeres. Les unes ſe couperent le nez, d'autres s'enfoncerent des ciſeaux dans les joues; toutes avoient le viſage couvert de ſang; & dans un état ſi affreux, les infideles ne voyant que des objets qui faiſoient horreur, les maſſacrerent impitoyablement, & par leur mort mirent ces chaſtes épouſes du Sauveur du monde à couvert de leur inſolence. Plus de ſoixante mille perſonnes périrent dans Saint-Jean d'Acre, ou demeurerent eſclaves des infideles.

Le ſoudan, pour faire perdre aux chrétiens d'occident l'eſpérance de ſe rétablir jamais dans cette ville, la fit raſer avec Tyr, Sidon, & toutes les villes le long de la côte, dont il ſe rendit maître. Ce qui reſtoit d'hoſpitaliers, de templiers, de teutoniques dans quelques châteaux qui leur appartenoient, ne pouvoient s'y maintenir contre une puiſſance ſi formidable, les abandonnerent, & s'embarquerent pour tâcher de gagner l'île de Chypre. On prétend que de plus de cinq cens templiers

qui avoient ſoutenu ſi courageuſement le ſiége d'Acre, il n'en échappa que dix, qui s'étant jettés dans une barque, aborderent heureuſement le long des côtes de l'île de Chypre. Les chevaliers teutoniques ayant recouvré quelques vaiſſeaux, & ne voulant plus reſter en orient, retournerent en Europe, & ſe rendirent en Pruſſe & dans la Livonie, dont leur ordre jouiſſoit à titre de ſouveraineté. Mais les hoſpitaliers & le peu qu'il reſtoit de templiers, dans l'eſpérance de pouvoir, à la faveur de quelque croiſade, rentrer dans la terre ſainte, n'en voulurent point abandonner le voiſinage; & en attendant quelque nouveau ſecours de l'Europe & des religieux de leur ordre, leurs députés obtinrent du roi de Chypre pour retraite, la ville de Limiſſo, où ils ſe rendirent ſucceſſivement, & ſelon qu'ils pouvoient échapper à la cruelle pourſuite des Sarraſins. JEAN DE VILLIERS.

C'étoit un ſpectacle bien touchant de voir ces braves chevaliers tout couverts de bleſſures, ſortir de leurs vaiſſeaux avec une contenance conforme à leur fortune, & pénétrés de douleur d'avoir ſurvécu à la perte entiere de la terre ſainte.

*Fin du troiſiéme Livre.*

# TABLE
## DES MATIERES
### Contenues dans ce premier Volume.


A

*Aaron* Raſched, ( le calife ) puiſſant prince d'orient, permet aux François, à la conſidération de Charlemagne, d'avoir un hôpital pour leurs pélerins, 15. Il lui envoie les clefs du ſaint ſépulchre & de l'égliſe du Calvaire avec un étendart, *ibid.* Pourquoi ſes ſucceſſeurs n'ont pas la même conſidération pour les François en Paleſtine, 16.

*Abbaſſides*, ( les califes ) leur origine, 153. Ils s'établiſſent à Bagdat, *ibid.* Sont reconnus par tous les mahométans d'Aſie, & principalement par les Turcomans Selgeucides, pour les ſucceſſeurs légitimes de Mahomet, 154. Leur ſchiſme avec les califes Fathimites, *ibid.* Sont auſſi reconnus en Egypte par l'extinction des Fathimites, 175. & Saladin, qui s'étoit emparé de toute l'autorité dans le gouvernement, en reçoit l'inveſtiture, 176.

*Abubecre*, beau-pere de Mahomet, le ſeconde dans ſes guerres, 11. Il eſt élu pour lui ſuccéder au préjudice d'Aly, gendre du faux prophete, & déſigné par lui pour ſon ſucceſſeur, 12. Suites de cette élection, *ibid.* & 13.

*Acre*, ou Ptolémaïde, ville & port fameux, dont Baudouin I ſe rend maître, 56. Saladin de concert avec Raimond III, comte de Tripoli, vient pour en former le ſiége, 220. les grands-maîtres des

hoſpitaliers & des templiers à qui le roi en avoit confié la défenſe, viennent à ſa rencontre, lui préſentent la bataille où il y a beaucoup de ſang répandu de part & d'autre, & l'obligent à ſe retirer, 221 & *ſeq.* La place ſe rend à Saladin après la bataille de Tibériade, 230. Guy de Luſignan aſſiſté des hoſpitaliers, des templiers & de quelques croiſades particulieres, y met le ſiége, 254. Saladin vient en vain au ſecours des aſſiégés, 256. Le duc de Souabe, fils de l'empereur Fréderic I, amene par terre des troupes aux aſſiégeans, mais bien affoiblies, 259. Philippe II, roi de France, y arrive auſſi avec une flotte conſidérable, 262. Il differe l'aſſaut juſqu'à l'arrivée de Richard I, roi d'Angleterre, *ibid.* Celui-ci s'y rend, 264. Différentes cauſes retardent encore la priſe de la ville, 268. qui capitule enfin, 269. Les chrétiens en font leur place d'armes, & les hoſpitaliers, leur principale réſidence, *ibid.* Tous les chrétiens s'y refugient après la perte des autres places de la terre ſainte, 454. C'eſt ce qui cauſe ſa ruine, *ibid.* Quels étoient ſes habitans, 456 & *ſeq.* Ils rejettent la propoſition faite par les trois grands-maîtres de donner ſatisfaction au ſoudan d'Egypte ſur les plaintes qu'il faiſoit de la rupture de la trêve, 457, 458. Melec-Seraf, fils & ſucceſſeur de ce ſoudan, l'aſſiége avec une armée prodigieuſe, 458. La plûpart des habitans s'embarquent avec leurs meilleurs effets, 459. Henri II, roi de Chypre, vient à ſon ſecours, & conſent que le grand-maître des templiers, Pierre de Beaujeu, en ſoit fait gouverneur, *ibid.* Le ſoudan tente inutilement la fidélité de ce grand-maître, 460. Le roi de Chypre défend ſon poſte avec courage, & profite de la nuit pour ſe retirer dans ſon île, *ibid.* Les infideles par le moyen d'une breche pénétrent juſqu'au cœur de la ville, & ſont contraints par les hoſpitaliers de reculer après une

grande perte, 461. Le grand-maître des hoſpitaliers fait diverſion, & va attaquer le camp des ennemis, 462. Obligé de ſe retirer, & averti de la mort de Beaujeu, grand-maître des templiers, il tourne du côté du port, fait embarquer ce qu'il avoit d'hoſpitaliers, & gagne l'île de Chypre, 463. Une tour où s'étoit retiré le reſte des templiers avec les femmes & les filles pour conſerver leur honneur, croule & les enſevelit ſous ſes ruines avec les infideles qui les y attaquoient, 464. Un couvent entier de religieuſes ſe défigure affreuſement pour la même raiſon & eſt maſſacré, *ibid.* Plus de ſoixante mille perſonnes périſſent dans ce ſiége, ou demeurent eſclaves des infideles, 465. le ſoudan fait raſer la place, *ibid.*

*Adrien IV* approuve le traité conclu entre Raimond Bérenger & les templiers, au ſujet de l'exécution du teſtament d'Alphonſe I, 98. Il refuſe de révoquer les priviléges des hoſpitaliers, 129. ſon déſintéreſſement, 130.

*Albano*, (le cardinal d') ſon caractere, 342. Le pape Innocent III le fait ſon légat & chef de la croiſade, *ibid.* Il empêche dans le conſeil de guerre d'accepter les propoſitions avantageuſes des infideles, 345. Le ſuccès ſemble d'abord juſtifier ſon avis, *ibid.* Il expoſe par ſa témérité l'armée à une perte certaine, & oblige d'avoir recours à une trêve déſavantageuſe, 346.

*Albigeois*, hérétiques. Leurs erreurs, 315. Croiſade publiée contr'eux, *ibid.*

*Alcantara.* (l'ordre d') Son inſtitution, 136.

*Alcoran*, comment compoſé par Mahomet, 8. Ses différentes interprétations font naître différentes ſectes, 153. Motifs des princes qui inventoient ces explications, 154.

*Alexandre III* envoie un légat dans la terre ſainte, pour être reconnu par l'égliſe Latine de l'orient, 145. Il s'aſſemble à ce ſujet un concile à Nazareth,

où pluſieurs ſe déclarent d'abord pour l'antipape Victor III, 145. Le roi Baudouin III propoſe une ſuſpenſion, 146. Son élection eſt enfin approuvée, & l'antipape excommunié, 148. les hoſpitaliers y ont grande part, 149. Il convoque un concile à Rome, & y appelle les prélats de la Paleſtine, 191. il reconcilie les hoſpitaliers avec les templiers, 193.

*Alexandre IV* établit une diſtinction entre les freres hoſpitaliers ſervans & les chevaliers, 65.

*Alexandrie* en Egypte, priſe par Amaulry, roi de Jéruſalem, 159.

*Alexis* Comnène, *voyez* Comnène.

*Alexis* Lange, *voyez* Lange.

*Alix*, ſeconde fille de Baudouin II, épouſe Boémond II, prince d'Antioche, 77. elle y cauſe de grands troubles après la mort de ſon mari, 82. Baudouin ſon pere lui aſſigne Laodicée pour douaire & pour retraite, 83. elle y remue encore après la mort de Baudouin, & y trouve des partiſans, 85. Le mariage de ſa fille Conſtance, encore fort jeune, avec Raimond, rompt toutes ſes intrigues, 88.

*Alix*, ſeconde fille d'Iſabelle & du comte de Champagne, ſon troiſiéme mari, 306. épouſe Hugues de Luſignan, roi de Chypre, *ibid.* Prétend à la couronne de Jéruſalem, 377. Ses deſcendans font valoir ſes droits prétendus, 418, 448, 449.

*Alix*, fille unique de Rupin, roi d'Arménie, épouſe Boémond IV, fils aîné de Boémond III, prince d'Antioche, 281. ce qui cauſe de grands démêlés, 281, 310.

*Almoumenins*, titre que prennent les ſucceſſeurs de Mahomet; ce qu'il ſignifie, 12.

*Alphonſe I*, roi de Navarre & d'Aragon, fait les hoſpitaliers & les templiers ſes héritiers, 92. il périt dans un combat contre les infideles, 93. troubles au ſujet de l'exécution de ſon teſtament, 94 & *ſeq.*

*Alphonſe*, comte de Poitiers, frere de S. Louis, lui amene à Damiette un puiſſant ſecours, 422.
*Aly*, apôtre de Mahomet, 11. épouſe ſa fille Fatime, & eſt déſigné par lui pour ſon ſucceſſeur, 12. eſt chef des califes d'Egypte, ou Fathimites, 43, 154.
*Amalphy* (des marchands d') jettent les premiers fondemens de l'ordre des hoſpitaliers & des hoſpitalieres, 16, 17.
*Amaulry* ſuccede au royaume de Jéruſalem après Baudouin III. Son caractere, 149 & *ſeq.* Auger de Balbeu, grand-maître des hoſpitaliers, ne contribue pas peu à le faire reconnoître, 151. il marche contre le ſoudan d'Egypte, 153, 156. Fait avec lui un traité avantageux, 157. remporte de grands avantages ſur l'armée de Noradin, ſultan d'Alep, 159. prend Alexandrie, *ibid.* Sa paſſion dominante, 159. fait un traité avec Manuel Comnene pour la conquête de l'Egypte, 161, 162. Et fait approuver ſon projet à Gilbert d'Aſſalit, grand-maître des hoſpitaliers, auxquels il cede la ville de Belbéis, ſi l'entrepriſe réuſſit, *ibid.* & *ſeq.* Il part avec une armée nombreuſe, 166. prend Belbéis qu'il remet aux hoſpitaliers, 168, 169. fait priſonniers le fils & le neveu du ſoudan, & marche droit au Caire, *ibid.* Il accepte deux millions d'or pour la rançon de ſes priſonniers, & accorde une ſuſpenſion, 170, 171. Il eſt forcé de regagner la Paleſtine, & de retirer la garniſon de Belbéis, 172. il ſollicite une croiſade contre Saladin, 178. il va lui-même demander du ſecours à Manuel Comnene, ſon oncle, & laiſſe la régence aux deux grands-maîtres, 178, 179. Il en reçoit plus d'honneur que de ſecours, 181, 182. Il meurt & laiſſe deux filles & un garçon de deux mariages, 187. celui-ci lui ſuccede ſous le nom de Baudouin IV, *ibid.*
*Amaulry* de Luſignan, *voyez* Luſignan.

*Amaulry*, hérétique ; ſes erreurs, 313. ſa ſecte eſt détruite par les ſoins de frere Guérin, hoſpitalier, 314. Les reſtes ſe joignent aux Albigeois, 315.
*Anaſtaſe IV* confirme & augmente les priviléges des hoſpitaliers, 122 & *ſeq.*
*Andronic* Comnene, *voyez* Comnene.
*André*, roi de Hongrie, chef de la croiſade. Ses bonnes qualités, 328. Sa confiance en la valeur & en la capacité du grand-maître des hoſpitaliers, Guérin de Montaigu, 329. il ſéjourne à Conſtantinople, où il apprend le triſte accident arrivé dans ſa maiſon pendant ſon abſence, *ibid.* il arrive dans l'île de Chypre, y confere avec le grand-maître des hoſpitaliers, 334. En part avec le roi de cette île, Hugues de Luſignan, & aborde à Acre, *ibid.* Il eſt édifié & étonné de la conduite charitable des hoſpitaliers, 335. il viſite quelques places, *ibid.* Il demande d'être aſſocié dans l'ordre de S. Jean, & lui donne à perpétuité ſept cens marcs d'argent, 336. il met en fuite Coradin, ſultan de Damas, 337. il ſe baigne dans le Jourdain, & retourne en Hongrie malgré l'excommunication du patriarche de Jéruſalem, 338. il abſout le régent de la mort de la reine ſa femme, dont il étoit l'auteur, *ibid.* ſon fils eſt rétabli ſur le trône par les hoſpitaliers, auxquels il donne différentes terres, 407.
*Anjou*, (Charles, comte d') frere de S. Louis, s'embarque avec lui pour la croiſade, 418. Il prend encore la croix, 448. ſes prétentions ſur le royaume de Jéruſalem, *ibid.* il envoye un lieutenant dans la terre ſainte, 449. il fait ſaiſir les biens des hoſpitaliers qui s'étoient excuſés de prendre parti dans ce démêlé, *ibid.* les vêpres Siciliennes terminent ſes pourſuites, 453.
*Antioche*, ville de Syrie, priſe par les croiſés, en faveur d'une intelligence pratiquée par Boémond I, 43. ce prince en conſerve la principauté, 44.

ſon fils Boémond II, lui ſuccede ſous la tutele de Tancrede & enſuite de Roger, 68. les Turcomans en ravagent les environs, & défont Roger, *ibid.* Le roi Baudouin II y rétablit le bon ordre, 70. il s'y excite de grands troubles après la mort de Boémond II par les intrigues de la princeſſe douairiere, fille de Baudouin II, 82 & *ſeq.* Ils ſont appaiſés par Baudouin, *ibid.* ils ſe renouvellent à la mort de ce prince, 84. Fouſques, roi de Jéruſalem, y met fin en faiſant épouſer à Raimond, Conſtance, héritiere de cette principauté, 88 & *ſeq.* Noradin, ſultan d'Alep, en ravage les environs, & défait Raimond, 110, 111. Baudouin III vient au ſecours, *ibid.* La paſſion de Boémond III penſe y exciter une guerre civile, 198, 199. il conſent que la principauté de cette ville releve dans la ſuite de celle d'Arménie, 281. Bendocdar, ſoudan d'Egypte, s'en rend maître par trahiſon, & y exerce de grandes cruautés, 443.

*Antioche* (le patriarche d') eſt regardé comme le premier prélat d'orient : étendue de ſa juriſdiction, 198. il excommunie le prince Boémond III, & jette un interdit ſur ſes états, 199. Suite de ce démêlé, 199, 200.

*Arabie.* Etat de la religion en ce pays, lorſque Mahomet s'y érigea en prophete, 4.

*Arméniens*, chrétiens de religion, mais ſchiſmatiques, leurs erreurs, 179. révolutions dans le gouvernement civil, 180, 181. ils reconnoiſſent en apparence l'autorité du pape, 310. ils ſont ſecourus par les hoſpitaliers contre Soliman, ſultan de Cogni, qui mettoit tout à feu & à ſang, 311.

*Artois* (Robert, comte d') s'embarque avec le roi S Louis ſon frere, pour la croiſade, 418. il ſe déclare pour le ſiege du grand Caire : ſon avis l'emporte, 423. il obtient la permiſſion de paſſer le premier le Thanis, accompagné des templiers

& des hoſpitaliers, 425. il promet avec ſerment de ne rien entreprendre que toute l'armée ne ſoit paſſée, *ibid.* Il oublie ſa parole après être ſorti de l'eau, & force les retranchemens des Sarraſins, 426. il n'écoute point les remontrances des deux grands-maîtres, auxquels il fait des reproches ſanglans, 427. ni celles du comte Salisberie qu'il maltraite auſſi de paroles, 429. Il eſt enveloppé par les ennemis, ſe jette dans la Maſſoure, & y périt, 430.

*Aſcalon* ( la garniſon d' ) fait des courſes ſur les terres des chrétiens, 76. les hoſpitaliers les arrêtent, 91 ; & les templiers, 110. deſcription de cette place qui eſt aſſiégée par Baudouin III, 114, 115. Le ſuccès paroît d'abord fort incertain, *ibid.* L'avarice du grand-maître des templiers en retarde la priſe, 118. elle ſe rend enfin par capitulation, 121. joie que cette nouvelle cauſe en Europe, 122. Victoire de Baudouin IV auprès de cette ville ſur Saladin, 188. elle eſt cédée à Saladin pour la liberté de Guy de Luſignan, 238. elle eſt repriſe par Richard, roi d'Angleterre, 270.

*Aſie*; état où elle ſe trouvoit dans le tems de l'inſtitution des hoſpitaliers, 2 *& ſeq.*

*Aſſalit*, ( Gilbert d' ) quatriéme grand-maître des hoſpitaliers; ſon caractere, 162, 163. il fait approuver à ſon conſeil l'entrepriſe d'Amaulry ſur l'Egypte, 164. il fait de gros emprunts aux banques de Florence & de Gènes pour lever des troupes & les frais de la guerre, 165. la honte du mauvais ſuccès que l'on rejette ſur lui, lui fait abdiquer le magiſtere, 172. il s'embarque à Jaffa, & repaſſe en France, 173. Il périt en paſſant en Angleterre, *ibid.*

*Aſſaſſins*, eſpece de bandits dans les montagnes de Phénicie : leurs mœurs, 183. pourquoi ainſi appellés, 184. titre que prend leur commandant, 185. marque ſinguliere de leur dévouement à ſes ordres, *ibid.* Ils payent un tribut aux templiers,

185. leur conſtance dans les ſupplices, 268. pourquoi ils n'attentent point à la vie des grands-maîtres des hoſpitaliers & des templiers, 185, 432.

*Aſſaſſin*, meurtrier; d'où nous vient ce mot, 184.

*Aſſiſes* de Jéruſalem, recueil des loix établies par Godefroy, 56.

*Aſſur*, forteresſe appartenante aux hoſpitaliers, eſt priſe par Bendocdar, 440.

*Avoué*, qualité que prend Godefroy après ſon élection, 50.

## B

*Bagdat* eſt pris par Togrulbeg, prince Turcoman, 20. c'eſt la réſidence ordinaire des califes Abbaſſides, 153.

*Balac*, un des plus puiſſans émirs des Turcomans, fait priſonniers Joſſelin de Courtenay & Baudouin II, 70, 71. il eſt tué de la main du premier, qui s'étoit ſauvé de ſa priſon, 75. ſa veuve met Baudouin en liberté, moyennant une rançon, *ibid.*

*Balben*, (Auger de) ſecond grand-maître des hoſpitaliers, 144. il aſſiſte au concile de Nazareth, & contribue beaucoup à faire reconnoître Alexandre III pour légitime pape, 146. & Amaulry pour roi, 151. il meurt fort vieux, 152.

*Bancbannus*, palatin de Hongrie, eſt fait régent de ce royaume, par le roi André, partant pour la croiſade, 328. vengeance cruelle qu'il tire de l'adultere de ſa femme avec le frere de la reine, en poignardant celle-ci, 332. il va en porter la nouvelle à Conſtantinople au roi, qui le renvoie en Hongrie, 333. il eſt abſous, 338.

*Baudouin I*, frere de Godefroy de Bouillon, prend la croix, 31. il ſe rend maître du comté d'Edeſſe, 43. s'y retire après la priſe de Jéruſalem, 53. ſuccede à Godefroy, & prend le titre de roi, ſon caractere, 57. il aſſiége & prend Acre & toutes les places le long de la côte de Phénicie, à l'ex-

ception de Tyr, 57. il meurt de diſſenterie, *ibid.* Baudouin du Bourg, ſon couſin, à qui il avoit remis la ſeigneurie d'Edeſſe, lui ſuccede, *ibid.*

*Baudouin II*, couſin & ſucceſſeur de Baudouin I, au comté d'Edeſſe, & enſuite au royaume de Jéruſalem, 57. il défait deux princes Turcomans réunis avec les Arabes, 70. il met une forte garniſon dans Antioche, *ibid.* il marche contre Balac, prince Turcoman, qui venoit de faire priſonnier Joſſelin de Courtenay, 71. il eſt enveloppé & fait lui-même priſonnier, *ibid.* il eſt délivré, 75. il défait encore les deux princes Turcomans, & réprime les courſes de la garniſon d'Aſcalon, 76. autre victoire ſur Doldekuvin, ſuivie de la priſe de Rapha, *ibid.* il promet ſa fille ainée & ſa couronne à Foulques, comte d'Anjou, 77. il pourvoit à la conſervation de la principauté d'Antioche, 83. Il meurt fort regretté, *ibid.* Foulques, comte d'Anjou, ſon gendre, lui ſuccede, *ibid.*

*Baudouin III* ſuccéde à Foulques, roi de Jéruſalem ſon pere, 99. Il ſollicite une ſeconde croiſade, 101. releve les murs de Gaza, 110. va au ſecours d'Antioche, *ibid.* prend Aſcalon après un ſiége opiniâtre, 113 & *ſeq.* ſecourt Paneas, & donne un peu témérairement dans une embuſcade de Noradin, 137. Il fait lever le ſiége de devant Suete, 140 & *ſeq.* il reconnoit après quelques difficultés, Alexandre III, dans un concile tenu à Nazareth, 145 & *ſeq.* Il eſt empoiſonné, 149. Troubles au ſujet de ſon ſucceſſeur, *ibid.* Amaulry ſon frere eſt reconnu par l'entremiſe du grand-maître des hoſpitaliers, 151.

*Baudouin IV*, fils d'Amaulry, encore mineur, lui ſuccede, 189. ſon tempérament infirme, *ibid.* il défait Saladin auprès d'Aſcalon, *ibid.* il eſt enveloppé dans une embuſcade, 190. ſon infirmité dégénere en lepre, 191. il donne ſa ſœur en mariage à Guy de Luſignan, & ſe l'aſſocie, 202. il

Bibliotheca Universitatis Oenipontana

eſt obligé de changer cette diſpoſition, 206. Il déſigne pour ſon ſucceſſeur ſon neveu Baudouin V, ſous la régence du comte de Tripoly, *ibid.* & *ſeq.* ſa mort, 215.

*Baudouin V*, fils de la princeſſe Sybille & du marquis de Montferrat, eſt aſſocié par Baudouin IV, ſon oncle, 206. meurt ſept mois après lui : ſuites de cette mort attribuée au poiſon, 215.

*Baudouin I*, comte de Flandres, eſt élu par les croiſés empereur de Conſtantinople, 303. il établit les hoſpitaliers dans ſes états, *ibid.* il aſſiége Andrinople, 392. il eſt fait priſonnier par Joanis, roi des Bulgares, qui le fait mourir cruellement, 392.

*Baudouin II*, troiſiéme fils de Pierre de Courtenay, empereur de Conſtantinople, *voyez* Courtenay.

*Bec* (manteau à), ſorte de vêtement pour les hoſpitaliers, 63.

*Béla*, fils & ſucceſſeur d'André, roi de Hongrie, eſt rétabli ſur le trône par les hoſpitaliers, à qui il donne différentes ſeigneuries, 407.

*Beltéïs*, autrefois *Peluſe*, eſt priſe par Syracon, général de Noradin, ſur Sannar, ſoudan d'Egypte, 159. la ſouveraineté en eſt promiſe aux hoſpitaliers par Amaulry, 164. la ville eſt aſſiégée, 166. emportée & ſaccagée, 168. le roi la remet aux hoſpitaliers, 169. Ils en ſont rappellés, 172.

*Bendocdar*, officier Sarraſin, défait le comte d'Artois auprès de la Maſſoure, 429. il devient ſoudan d'Egypte, & fait une cruelle guerre aux chrétiens, 439. il prend ſur les hoſpitaliers la forteresſe d'Aſſur, & celle de Sephet ſur les templiers par capitulation, 440. ſa perfidie barbare à l'égard de ces derniers, & de deux religieux Franciſcains, 441. il entre dans Antioche par trahiſon, & y exerce de grandes cruautés, 443. il ſe rend maître de la forteresſe de Carac, *ibid.* il fait une trêve avec les deux grands-maîtres, 445. il meurt, 449.

*Bernard* ( ſaint ) preſcrit une regle & une forme d'habit régulier aux templiers, 79. il prêche par ordre du pape Eugene III en France & en Allemagne une croiſade, 103. il refuſe le commandement général des troupes, qui lui eſt déféré au concile de Chartres, 104. fruits de ſes exhortations ſur les femmes mêmes, 105. il eſt obligé de ſe juſtifier des mauvais ſuccès de cette croiſade, qu'on lui imputoit, 108. il décrit la conduite édifiante des hoſpitaliers, 133.

*Berſabée.* ; la reine de Meliſende fait réparer cette place, pour arrêter les courſes de la garniſon d'Aſcalon, 99.

*Blois* ( Pierre de ) prétend que le clergé ſéculier ne doit pas être aſſujetti à la dîme Saladine, 247.

*Boémond I*, fils de Robert Guiſcard, duc de la Calabre, ravage avec lui les terres de l'empereur Alexis, 25. il prend la croix & va joindre l'armée des croiſés à Conſtantinople, 34. il entre dans Antioche à la faveur d'une intelligence qu'il y avoit pratiquée, & en obtint la ſouveraineté : ſon portrait, 43. il défait Querbourca, général de Berearuc, ſultan de Perſe, 44. après la priſe de Jéruſalem par les chrétiens, il ſe retire à Antioche, & y fixe ſon ſéjour, 53.

*Boémond II* ſuccéde à ſon pere Boémond I, à la principauté d'Antioche ſous la tutele de Tancrede, & enſuite de Roger, 68. il épouſe Alix, ſeconde fille de Baudouin II, 77. il eſt tué dans un combat contre les infideles ; troubles dans Antioche après ſa mort, 82 & *ſeq.* ils finiſſent par le mariage de ſa fille Conſtance avec Raimond, frere de Guillaume, dernier comte de Poitiers, 88.

*Boémond III*, fils de Raimond de Poitiers & de Conſtance, héritiere de la principauté d'Antioche, ſe joint aux hoſpitaliers contre l'apoſtat Melier, 180. il eſt excommunié par le patriarche, pour avoir abandonné ſon épouſe légitime ; il en tire

vengeance, 199. l'affaire s'accommode par la médiation des deux grands-maîtres, 200. il veut ſurprendre le prince d'Arménie, 262. il eſt ſurpris lui-même & obligé de faire un traité déſavantageux, *ibid.* & *ſeq.* il avantage le prince Raimond, ſon ſecond fils, ce qui cauſe de grands démêlés, 281, 310.

*Boémond V*, prince d'Antioche & de Tripoli: S. Louis termine ſes différens avec Hayton, roi de la petite Arménie, 419.

*Botoniate* (Nicéphore) détrône l'empereur Michel Ducas, & eſt lui-même détrôné par Alexis Comnene, 24.

*Brienne*, (Jean de) ſon caractere, 307. Philippe-Auguſte prié par les chrétiens de la Paleſtine de leur donner un roi, lui fait épouſer Marie, reine de Jéruſalem, *ibid.* Il arriva à Acre avec trois cens chevaliers, 316. Il ravage la frontiere du pays, & eſt obligé de ſe retirer. Il demande du ſecours au pape Innocent III, *ibid.* Il empêche le ſiége d'Acre, accompagné des rois de Hongrie & de Chypre, 337. Il rétablit le château de Céſarée, 338. Soutenu des croiſés, il va mettre le ſiége devant Damiette, 339. Il ſe ſépare des aſſiégeans, piqué contre le légat, 345. Il aſſiſte à l'aſſemblée de Ferentino, 352. Il donne en mariage Yolande, ſa fille unique, à l'empereur Fréderic II, & abdique par force en ſa faveur; auteurs de cette négociation, 353. Il parcourt l'Europe pour animer à la croiſade, 354. Il commande l'armée du pape Honoré III contre Fréderic, ſon gendre, 368. Il eſt appellé à Conſtantinople, pour prendre la régence pendant la minorité de Baudouin de Courtenay: ſes beaux exploits malgré ſon grand âge, 395.

C

*Calatrave*, ( l'ordre de ) ſon origine, 135, 136.
*Califes*, nom des ſucceſſeurs de Mahomet, 12. leurs conquêtes ſurprenantes, *ibid.* & *ſeq.* la diviſion ſe met entr'eux : ils tombent dans la molleſſe, 13, 153 & *ſeq.*
*Camel*, ( Melic-el- ) ſoudan d'Egypte, appelle à ſon ſecours le ſultan de Damas, ſon frere, 342. propoſe des conditions avantageuſes aux chrétiens, 343. inonde leur armée par l'ouverture des digues du Nil, 346. Fait avec eux une trêve de huit ans, *ibid.* ſa généroſité à l'égard de Fréderic II, avec qui il fait une trêve de dix ans, 371, 372.
*Carac*, forteresſe ſituée à l'entrée de l'Arabie, 344. pourquoi les ſoudans d'Egypte refuſent de la rendre aux chrétiens, 345.
*Cardinaux*. Ils promettent des merveilles touchant la croiſade, & ne tiennent rien, 245.
*Catholique*, ſurnom que les Arméniens donnent à leur patriarche, 180.
*Céleſtin III* approuve l'ordre des chevaliers teutoniques, 261. publie une nouvelle croiſade, malgré la trêve, 272. ſes ſuites, 273.
*Chanoines Latins* ( chapitre de ) fondé par Godefroi de Bouillon dans les égliſes du ſaint Sépulchre & du Temple, 50.
*Charlemagne*. Marque de conſidération du calife Haron pour ce prince, 16.
*Châteauneuf*, ( Guillaume de ) dix-huitiéme grand-maître des hoſpitaliers, 434. fait fortifier quelques châteaux, & y met des garniſons, 436. ſa mort, 437.
*Châtillon*, ( Renaud de ) fameux partiſan, épouſe la princeſſe d'Antioche, 203. eſt fait priſonnier à la bataille de Tibériade, 228. meurt pour la foi dans les tourmens, *ibid.*

*Chevaliers* de ſaint Jean de Jéruſalem, *voyez* Hoſpitaliers.
*Chevaliers* ou chanoines du ſaint Sépulchre, *voyez* Sépulchre.
*Chevaliers* du temple, *voyez* Templiers.
*Chevaliers* Eſpagnols, *voyez* Calatrave, Jacques de l'Epée & Alcantara.
*Chevaliers* teutoniques, *voyez* Teutoniques.
*Chevaliers* Portugais, *voyez* Chriſt.
*Chypre*. Richard I, roi d'Angleterre, en fait la conquête, 264. les templiers l'achetent, 266. & en remettent la ſouveraineté au roi d'Angleterre, qui la donne à Guy de Luſignan, 271.
*Clément IV* donne la qualité de grand-maître au ſupérieur général des hoſpitaliers, 442.
*Coigni* ou *Iconium* ( le ſultan de ) défend la ville de Nicée contre les croiſés, 40. traite avec Alexis Comnene, qui lui renvoie ſa femme & ſes enfans, 41. taille en pieces l'armée des chrétiens, & implore le ſecours des ſultans voiſins, *ibid.* ravage le comté d'Edeſſe, & fait priſonnier le jeune Courtenay, 111. eſt battu par les hoſpitaliers, 311. eſt tué dans un combat de la main de Théodore Laſcaris, 390.
*Commanderies*, origine des premieres, 55. elles étoient d'abord communes à tous les chevaliers, 63. d'ou vient ce nom, 438.
*Commandeurs*, leur origine & leurs fonctions, 438.
*Comnene* ( Alexis ) s'empare de l'empire d'orient, après avoir détrôné Botoniate, 24. eſt attaqué par le duc de Calabre, & pourquoi, 25. implore le ſecours des Latins contre les Turcomans, 29. trahit les croiſés, & fait un traité avec Soliman, 38 *& ſeq.*
*Comnene* ( Emmanuel ou Manuel ) fait périr l'armée de Conrard, ſon beau-frere, 106. fait un traité avec Amaulry, roi de Jéruſalem, pour la conquête de l'Egypte, 162. fournit de l'argent pour ce ſujet,

ſujet, 165. ſa flotte périt, 171. ſon affection pour les Latins cauſe de grands troubles, 201.
*Comnene*, (Alexis II) fils de Manuel, eſt étranglé par Andronic ſon oncle, 295.
*Comnene* (Andronic) s'empare de l'empire après avoir fait étrangler ſon neveu Alexis II, 295. Iſaac Lange le fait mourir cruellement, *ibid.*
*Comnene* (Théodore) ſe ſaiſit de l'empire & de l'Albanie, 390. arrête Pierre de Courtenay & le fait mourir, 393. enleve pluſieurs places à Robert ſon fils, *ibid.*
*Comps*, (Arnault de) gentilhomme de Dauphiné, troiſiéme grand-maître des hoſpitaliers, 152.
*Comps*, (Bernard de) grand-maître des hoſpitaliers, 404.
*Concile* de Plaiſance au ſujet de la croiſade, 28.
*Concile* de Clermont en Auvergne, où la premiere croiſade eſt réſolue, 28.
*Concile* de Latran (troiſiéme) convoqué par Alexandre III pour la défenſe de la terre ſainte, 191. les prélats de la Paleſtine y renouvellent leurs plaintes contre les priviléges des hoſpitaliers & des templiers, 192. réglement à ce ſujet, 193. conſtitution en faveur des lépreux, 194.
*Concile* de Nazareth, où Alexandre III eſt reconnu, & l'antipape Victor excommunié, 145.
*Concile* de Latran (quatriéme) convoqué par Innocent III, où l'on convient unanimement de prendre la croix, 326.
*Concile* de Lyon convoqué par Innocent IV pour la délivrance de la terre ſainte, 408. autre convoqué pour le même ſujet par Grégoire X, 447.
*Conſtance*, fille de Boémond II, prince d'Antioche, & d'Alix, épouſe Raimond, comte de Poitiers, 88.
*Conrard III*, empereur d'occident, prend la croix, 103. arrive à Conſtantinople, 106. Emmanuel Comnene fait périr ſon armée, *ibid.* Il joint le

roi de France à Jéruſalem, forme avec lui le ſiége de Damas, & repaſſe en Europe, 108.
*Conrard*, fils du marquis de Montferrat, défend la ville de Tyr, & s'en fait reconnoître ſeigneur, 238. en refuſe les portes à Guy de Luſignan, 239. ſe joint à lui pour aſſiéger Acre, 255. épouſe Iſabelle, & ſe porte pour le roi de Jéruſalem, 257. eſt ſoutenu par le roi de France & les templiers, 269. eſt poignardé par deux aſſaſſins, *ibid.* Marie, ſa fille, épouſe Jean de Brienne, 307.
*Conrard*, fils de l'empereur Fréderic II & d'Yolante, fille unique de Jean de Brienne, eſt maintenu dans la ſucceſſion au royaume de Jéruſalem, malgré les prétentions d'Alix, 337. dont le fils, Henri I de Luſignan, reçoit du pape Honoré III le titre de roi à ſon préjudice, 418.
*Conſtantinople*. Sédition en cette ville contre les Latins, 200. les croiſés s'en rendent maîtres, & y rétabliſſent Iſaac Lange détrôné par Alexis ſon frere, 298. Ils s'en emparent une ſeconde fois ſur le traître Murſulphe, 301. & en font empereur Baudouin, comte de Flandres, 303.
*Coradin*, ſoudan de Damas, n'oſe attaquer les chrétiens, 337.
*Coraſmins*. Leur origine, 399. Leurs mœurs, 400. ils inondent la Paleſtine, 401. cruautés qu'ils exercent dans Jéruſalem, 402. défont entiérement les chrétiens, 403. ſe tuent les uns les autres, 405. relation de leurs cruautés, 409.
*Corbeil*, prieuré de treize chapelains hoſpitaliers fondé en cette ville, 352.
*Courtenay* (Joſſelin I de) ſuccéde à Baudouin II ſon parent, au comté d'Edeſſe, 58. eſt fait priſonnier par Balac, 70. ſe ſauve de ſa priſon, & remporte une grande victoire ſur Balac qu'il tue de ſa main, 75. éloge de ſa valeur, 100.
*Courtenay* (Joſſelin II de) perd par ſa molleſſe

une partie de ſes états, 100. eſt fait priſonnier par le ſultan de Cogny, & meurt en priſon, 111.

*Courtenay*, ( Pierre de ) prince du ſang royal de France, parvient à l'empire de Conſtantinople, 393. eſt arrêté perfidement par Théodore Comnene qui le fait mourir, *ibid.*

*Courtenay* ( Robert de ) ſuccéde à Pierre ſon pere, au refus de Philippe ſon aîné, 393. ſa paſſion pour une demoiſelle eſt cauſe de ſa perte, *ibid.*

*Courtenay* ( Baudouin de ) ſuccede à l'âge de dix ans, à Robert ſon frere, ſous la régence de Jean de Brienne, 396. parcourt les royaumes de la chrétienté pour en implorer le ſecours, *ibid.*

*Croiſade* ( premiere ) projettée par Pierre l'Hermite, 23. & réſolue aux conciles de Plaiſance & Clermont en Auvergne, 29. différens motifs dont les croiſés étoient animés, 30. noms des principaux, 31. ce qui empêche pluſieurs princes de ſe joindre à eux, 32 *& ſeq.* Leur rendez-vous général, 33. revue de toutes les troupes dans les plaines de Conſtantinople, 38. ils aſſiégent & prennent Nicée, 40. ſont trahis par Alexis Comnene, 41. ſe liguent avec le calife d'Egypte, 42. ſoumettent la Natolie & la Cilicie, 43. prennent Antioche à la faveur d'une intelligence pratiquée par Boémond, *ibid.* arrivent en aſſez petit nombre à Jéruſalem, & en forment le ſiége, 45. emportent la place, & y font grand carnage, 48. remettent la ſouveraineté de cette conquête à Godefroi, 49. & repaſſent la plûpart en Europe, 53.

*Croiſade* ( ſeconde ) ſollicitée par Baudouin III, 101. Louis VII en demande la publication à Eugene III, 102. S. Bernard la prêche par ordre du pape; ſuccès de ſes exhortations, *ibid. & ſeq.* Ce qui la fait échouer, 104. il y périt plus de deux cens mille hommes, 108.

*Croiſade* ( autre ) ſollicitée par Amaulry, 178. & enſuite par Baudouin IV, 207. la conduite bizarre

& emportée du patriarche Héraclius en empêche le ſuccès, 207 & *ſeq.*

*Croiſade* ( autre ) ſollicitée contre Saladin après la bataille de Tibériade, 244. Philippe II, roi de France, Henri II, roi d'Angleterre, & l'empereur Fréderic I, prennent la croix, 245. ce qui empêche l'Eſpagne d'imiter ces princes, 250. des croiſades particulieres prennent les devants, & aſſiégent Acre, 254, 255. la famine & la contagion affligent l'armé des aſſiégeans, 256. Fréderic arrive glorieuſement en Cilicie où il meurt, 258, 259. ſon fils conduit ſon armée bien affoiblie devant Acre, 259. le roi de France y arrive auſſi, & attend Richard, fils de Henri, roi d'Angleterre, pour donner l'aſſaut, 262. celui-ci s'y rend après la conquête de l'île de Chypre, 265. la jalouſie ſe met entre les François & les Anglois, 268. la place capitule après un ſiege de trois ans, 269. Richard prend Jaffa & Aſcalon, fait une trêve avec les infideles, & repaſſe en Europe, 270.

*Croiſade* ( autre ) publiée par Céleſtin III, 272. ſes ſuites, *ibid.*

*Croiſade* ( autre ) formée par les diſcours de Foulques, curé de Neuilly, 291. les croiſés font un traité pour être tranſportés par les Vénitiens dans la Syrie, *ibid.* prennent Zara en Dalmatie, 293. rétabliſſent Iſaac Lange par la priſe de Conſtantinople, 298. s'en emparent une ſeconde fois ſur le traître Murſulphe, 302. & en font empereur Baudouin, comte de Flandres, 303.

*Croiſade* ( autre ) ſollicitée par Jean de Brienne à ſon avénement à la couronne, 316. réſolue au quatriéme concile de Latran ſous Innocent III, 326. les principaux croiſés, 328. qui de concert avec le roi de Jéruſalem aſſiégent Damiette, 339. le cardinal d'Albano, légat du pape, arrive d'Italie, à la tête d'un nouveau renfort, 342. les

infideles propoſent des conditions avantageuſes que le légat fait rejetter, 343 & *ſeq.* le roi de Jéruſalem ſe ſépare des croiſés, 345. priſe de Damiette, *ibid.* l'armée s'avance dans le cœur de l'Egypte, eſt inondée par l'ouverture des digues du Nil, & fait une trève déſavantageuſe, 346. elle ſe diſſipe, *ibid.*

*Croiſade* (autre) réſolue au premier concile de Lyon convoqué par Innocent IV, 408. Louis IX en eſt le chef. *Voyez* Louis. (ſaint)

*Croiſade* (autre) réſolue au ſecond concile de Lyon, 447. les principaux croiſés, 448.

*Croiſade* contre les Albigeois publiée par Innocent III préjudicie à celle de la terre ſainte, 315.

*Croix* (la vraie) étoit portée dans les combats, 227. eſt priſe à la bataille de Tibériade, *ibid.* n'eſt point rendue par Melicel-Cam-el, ſoudan d'Egypte, ſuivant le traité, 346.

*Croix* rouge ſur l'épaule droite, ordonnée par le concile de Clermont, pour diſtinguer les croiſés, 30.

*Croix* rouge à l'endroit du cœur, ajoutée par Eugene III à l'habit des templiers, 80.

*Croix* de toile blanche à 8 pointes, attachée ſur l'habit régulier des hoſpitaliers, du côté du cœur, 52.

## D

*Damas* aſſiégée inutilement par l'empereur Conrard & Louis VII, 108.

*Damiette* aſſiégée par les croiſés, 339. & priſe après un long ſiége, 345. eſt remiſe aux infideles, 346. ſaint Louis s'en rend maître, 421. elle eſt encore remiſe aux infideles, 430.

*Dandol*, (Henri) doge de Veniſe: ſes belles qualités, 291 & *ſeq.* négocie le tranſport des croiſés, *ibid.* reprend Zara dans la Dalmatie, 293. fait paroître ſon habileté dans la priſe de

Conſtantinople, le rétabliſſement d'Iſaac Lange, & l'élection de Baudouin, 298, 299, 303.

*Daps*, (Ermengard) grand-maître dans des circonſtances bien triſtes, 230. ſa mort, 269.

*Dartal* (dom Pedro) donne aux hoſpitaliers la cité de Borgia, 131. échange qui s'en fait dans la ſuite, *ibid.*

*Décretales*, (les fauſſes) leur auteur, 286. Innocent III prévenu en leur faveur, *ibid.*

*Desmoulins*, (Roger) grand-maître, 196. paſſe en Europe pour ſolliciter une croiſade, 209. meurt glorieuſement au ſiége d'Acre, 221.

*Dimanche*. Les François ne combattent point ce jour-là, 322.

*Dîme Saladine*. Impoſition générale en France pour ſubvenir aux frais de la guerre contre Saladin, 247. ordres qui en ſont exempts, *ibid.*

*Ducas*, (Michel) empereur de Conſtantinople, détrôné par Nicéphore Botoniate, 24.

*Ducas*. (Jean) *Voyez* Vatace.

*Duiſſon*, (Godefroi de) grand-maître, 270. ſollicite les croiſés de marcher droit à Jéruſalem après la priſe d'Acre, *ibid.* négocie le mariage d'Yſabelle, reine de Jéruſalem, avec Amaulry de Luſignan, roi de Chypre, 273. ſa mort, 274.

*Dupuy*, (Raimond) grand-maître des hoſpitaliers, 58. dreſſe des ſtatuts particuliers pour ſon ordre, & le rend en même-tems militaire, 59. le partage en trois claſſes, 62. & en ſept langues, 63. offre ſes ſervices au roi de Jéruſalem, 66. & ſignale ſon courage, 69. eſt député en Eſpagne, pour y négocier l'exécution du teſtament du grand Alphonſe, 96 & *ſeq.* accompagne Baudouin III au ſiége d'Aſcalon, & s'y diſtingue, 142. meurt dans un grand âge; ſon éloge, *ibid.* eſt révéré comme un bienheureux, 143.

# E

*Edesse* (le comté d') conquis par Baudouin, 31. la ville tombe ſous la puiſſance de Zerghy, prince Turcoman, 100. le ſultan de Cogny ravage tout le pays, 111.

*Egypte* (le caliſe d') ſouffre que les chrétiens s'établiſſent dans Jéruſalem, & leur y aſſigne un quartier, 15. ſe ligue avec les croiſés contre les Turcomans, 42. eſt chef de la ſecte d'Aly ou des Fatimites, *ibid.* & 154. reprend Jéruſalem ſur les Turcomans, & ſe prépare à en ſoutenir le ſiége contre les croiſés, 44 & *ſeq.* aſſiége Jaffa, 71. molleſſe de ſes ſucceſſeurs, 155. l'un d'eux refuſe de donner ſa main nue à un ambaſſadeur chrétien, 158. Saladin en éteint la ſecte, 175.

*Eléonore*, femme de Louis VII, ſuit le roi à la croiſade, 105. le ſollicite en faveur de Raimond, prince d'Antioche, ſon oncle paternel, 107. oblige le roi par ſa conduite à ſortir bruſquement de cette ville, *ibid.*

*Emirs* ou ſoudans : leur autorité & l'abus qu'ils en font, 13, 14, 155. Trogrulberg s'en déclare le chef ou ſultan, 20.

*Empire Romain.* Sa décadence après la mort du grand Théodoſe, & pourquoi, 3. les muſulmans lui portent les derniers coups, 4.

*Empire Grec.* Triſte état où il étoit réduit à la fin de l'onzieme ſiecle, 22 & *ſeq.* grande révolution dans cette monarchie, 294 & *ſeq.* elle eſt démembrée par les croiſés, & par quelques princes Grecs, 389.

*Empoſte*, châtellenie & grand-prieuré de la langue d'Aragon, 251. le châtelain admet à la profeſſion, les poſtulantes dans les maiſons qui en dépendent, *ibid.*

*Eſpagne* reconquiſe ſur les Maures, 134. Origine de ſes différens royaumes, *ibid.*

*Eugene III* fait prêcher par ſaint Bernard la ſeconde croiſade, 102.

## F

*Fatimites* (les califes) ou princes d'Egypte, leur origine : leur ſchiſme avec les califes Abbaſſides, 154 & *ſeq.* ils tombent dans la molleſſe, & ſont gouvernés par les ſoudans, 155. ſont éteints par Saladin, 175.

*Férentino*, ville de la Campanie, où ſe tient une aſſemblée célebre pour la délivrance de la terre ſainte, 352.

*Fitero* dans la Navarre, (l'abbé de) accompagné d'un de ſes moines, fait lever aux Maures le ſiége de Calatrave, 135 & *ſeq.*

*Forcalquier* (Guy, comte de) apporte de grands biens dans l'ordre des hoſpitaliers, 131.

*Foulques*, comte d'Anjou, paſſe à la terre ſainte, & s'y diſtingue, 77. Baudouin lui promet ſa fille Meliſende en mariage & ſa couronne, *ibid.* il ſuccede à ſon beau-pere, 83. en reçoit les complimens du pape Innocent II, *ibid.* remédie ſagement aux troubles d'Antioche, en mariant Conſtance, héritiere de cette principauté, avec Raimond, 86 & *ſeq.* approuve le traité conclu entre Raimond Bérenger, roi d'Aragon, & les députés des hoſpitaliers & des templiers, 97. tombe de cheval à la chaſſe, & meurt de ſa bleſſure, 98. Baudouin III ſon fils lui ſuccede, *ibid.*

*Foulques*, curé de Neuilly en Normandie, reprend avec liberté Richard I, roi d'Angleterre, 249. prêche encore une croiſade, 291.

*Fréderic* I, empereur d'occident; ſes démêlés avec le pape Luce III, l'empêchent de ſecourir les chrétiens d'orient, 209. il prend la croix dans

un grand âge, 250. Après quelques exploits assez heureux, il meurt en Cilicie, 259.
*Fréderic II*, empereur d'Allemagne, & roi de Sicile, assiste à l'assemblée de Férentino, 352. épouse Yolante, fille unique de Jean de Brienne, qu'il force d'abdiquer en sa faveur, 351. ses démêlés avec Grégoire IX qui l'excommunie par deux fois, 358, 363. il s'embarque enfin & arrive à Acre, 365. conduite des hospitaliers & des templiers à son égard, *ibid.* Renaud, duc de Spolette, régent de l'empire, continue ses représailles contre le pape qui se défend, 367 & *seq.* Fréderic se dispose à repasser en Italie, sous quelques prétextes, 370. fait une trève de dix ans avec le soudan d'Egypte, 371. est excommunié de nouveau, & se soumet enfin sans réserve, 373. persécute les hospitaliers & les templiers, 374. dont il reçoit de grands services dans la Palestine, 377 & *seq.*

## G

*Galilée* conquise presque entiérement par Godefroy, 56. Tancrede en est fait gouverneur, *ibid.*
*Garnier*, grand-maître, 222. se signale à la bataille de Tibériade, & meurt de ses blessures, 227.
*Garnier*, (Etienne) seigneur de Sydon & de Césarée, & connétable de la Palestine, fait lever le siége de Jaffa, 72. charge la garnison d'Ascalon dispersée pour piller, *ibid.*
*Gastus*, grand-maître, 173.
*Gaza* réparée par Baudouin, qui en donne le gouvernement aux templiers, 110.
*Gerland* de Pologne, frere hospitalier, illustre par sa piété & par sa valeur, 388.
*Gérard*, fondateur de l'ordre des freres hospitaliers, se dévoue au service des pélerins dans l'hôpital



Universitätsbibliothek Paderborn

de S. Jean, 46. eſt arrêté par ordre du caliſe d'Egypte, 47. eſt eſtimé généralement dans Jéruſalem, *ibid.* fonde l'inſtitut des freres hoſpitaliers, & le fait approuver par le pape Paſcal II, meurt dans une grande vieilleſſe, 58.

*Gilles* (la maiſon de S.) en Provence, un des premiers hôpitaux ou commanderies de l'ordre de S. Jean, 56.

*Godefroi* de Bouillon, duc de la baſſe Lorraine, prend la croix, 31. entre le premier dans Jéruſalem, 48. en eſt élu roi, mais en refuſe le titre, 50. y fonde deux chapitres de chanoines, *ibid.* viſite l'hôpital de S. Jean, *ibid.* & l'enrichit, 52. aſſemble les états, & établit des loix, 56. ſe rend maître de Tibériade, & de la plus grande partie de la Galilée, *ibid.* meurt d'une maladie contagieuſe, *ibid.* Baudouin ſon frere lui ſuccéde, 57.

*Grand-Maître*, nom donné aux ſupérieurs des hoſpitaliers par le pape Clément IV, 442. il étoit en uſage dès le douzieme ſiecle, *ibid.* le grand-maître eſt à vie & électif, 53.

*Grégoire X*, prend des meſures pour ſecourir la terre ſainte, 447. convoque le ſecond concile de Lyon pour le même ſujet, *ibid.*

*Guerin*, grand-maître, 397. eſt tué dans une bataille contre les Coraſmins, 404.

*Guerin*, (le frere) miniſtre de Philippe-Auguſte, de Louis VIII, ſon éloge, 313. arrête les progrès de la ſecte d'Amaulry, 314. eſt élu évêque de Senlis, 321. a beaucoup de part à la victoire de Bouvines, *ibid.* & *ſeq.*

*Guillaume* de Tyr, hiſtorien, remplit différentes places, 162. eſt envoyé par Amaulry, ambaſſadeur à Conſtantinople, *ibid.* paſſe en Europe pour ſolliciter une croiſade, 244. eſt fait légat du ſaint ſiége, 245.

*Guiſcard*, (Robert) prince Normand, duc de la

Calabre, ravage l'empire Grec, & pourquoi, 25. d'où lui vient ce ſurnom, 37.

## H

*Hargan* (d') uſurpe en Egypte la dignité de ſoudan, & eſt défait par Amaulry, roi de Jéruſalem, 156. a recours à l'ouverture des digues du Nil pour s'en débarraſſer, *ibid.* traite avec ce prince, pour ſe mettre en état de réſiſter aux Turcomans par leſquels il eſt défait, 157.

*Hegire*, ſignification & uſage de ce mot chez les mahométans, 10.

*Henry II*, roi d'Angleterre, promet de prendre la croix, pour expier le meurtre de ſaint Thomas de Cantorbery, 207, 208. s'en défend enſuite ſous différens prétextes, 212. marques de ſa modération, 213. il confere avec Philippe II, roi de France, & prend la croix, 245 & *ſeq.*

*Henry*, comte de Champagne, épouſe en troiſiémes noces, Iſabelle, reine de Jéruſalem, 271. tombe d'une fenêtre & ſe tue, 273.

*Henry*, frere de Baudouin, empereur de Conſtantinople, lui ſuccéde, ſa mort, 393.

*Henry* de Luſignan, roi de Chypre, *voyez* Luſignan.

*Heraclius*, patriarche de Jéruſalem, ſon caractere, 207. il paſſe en Europe pour ſolliciter une croiſade, 208. ſa conduite bizarre & emportée empêche le ſuccès de ſa négociation, 213. reproches qui lui ſont faits, 214, 215.

*Héréſie*, origine des principales dans l'orient, 4.

*Honoré III* écrit à André, roi de Hongrie, &, au grand-maître des hoſpitaliers touchant la croiſade, 328. fait le cardinal d'Albano, chef de l'armée envoyée en Paleſtine, 342. ſuites fâcheuſes de de choix, 345 & *ſeq.* informe de la conduite

des hoſpitaliers, & rend publique leur juſtification, 347, 348. aſſiſte à l'aſſemblée de Férentino, 352. détermine Jean de Brienne à abdiquer en faveur de Fréderic II ſon gendre, 353. par quels motifs, 354. excommunie le comte de Tripoli & permet au grand-maître des hoſpitaliers de ſe faire juſtice, 356. ſes procédés contre Fréderic qu'il excommunie pluſieurs fois, *ibid.* il eſt obligé de ſortir de Rome, & de ſe retirer à Pérouſe, 363. défend aux chevaliers des trois ordres de communiquer avec Fréderic en Paleſtine, 366. refuſe de traiter de la paix, & ſe défend, 367 & *ſeq.* excommunie de nouveau Fréderic à ſon retour de la Paleſtine & le ſoumet ſans réſerve, 373. écrit en ſa faveur aux hoſpitaliers dans la terre ſainte, 379.

*Hoſpices* établis à Jéruſalem par des marchands Italiens, 16, 17. berceau de l'ordre des hoſpitaliers, 17.

*Hoſpitaliers*, (les freres) leur origine, 16, 17. on bâtit dans leur hoſpice une chapelle de S. Jean l'Aumônier, 17. comment les pélerins & les malades y étoient traités, *ibid.* & 54. & les infideles mêmes, *ibid.* ils reçoivent la viſite de Godefroy, 50. pluſieurs croiſés en prennent l'habit, 51. donations qui leur ſont faites, 52. ils prennent l'habit régulier, & font les trois vœux de religion, *ibid.* Paſcal II approuve leur inſtitut, & leur accorde pluſieurs priviléges, *ibid.* Ils bâtiſſent à Jéruſalem l'égliſe de S. Jean-Baptiſte, & en Europe pluſieurs hôpitaux, 54 & *ſeq.* ſtatuts particuliers de cet ordre, qui devint en même-tems militaire, 59. & eſt partagé en trois claſſes, 62. & en ſept langues, 63. l'habit régulier, *ibid.* diſtinction entre les chevaliers & les freres ſervans, 64. leurs armes, *ibid.* punition des chevaliers qui prennent la fuite, *ibid.* forme du gouvernement, *ibid.* adminiſtration des biens, *ibid.*

ils rendent de grands ſervices au roi de Jéruſalem, 66 & ſeq. premiere victoire à laquelle ils ont part, 69 & ſeq. ils contribuent à faire lever le ſiége de Jaffa, 72. & à la priſe de Tyr, 74. ſuivent Baudouin II dans toutes ſes expéditions, 76. bulle du pape Innocent II, honorable à cet ordre, 84. la part qu'ils ont à l'établiſſement de l'ordre des templiers, 78, 196. la défenſe de Berſabée leur eſt confiée, 91. ils envoyent des députés en Eſpagne, touchant l'exécution du teſtament d'Alphonſe, 96 & ſeq. défendent Jéruſalem pendant l'abſence de Baudouin III, 112. ſe diſtinguent au ſiége d'Aſcalon, 113 & ſeq. Anaſtaſe IV confirme & augmente leurs privileges, 122 & ſeq. les évêques de Paleſtine en murmurent, 124 & ſeq. & en demandent inutilement la révocation au pape Adrien IV 127 & ſeq. différens ſeigneurs leur apportent de gros biens, 131. tableau de leur conduite d'après S. Bernard, 133. il s'établit différens ordres en Eſpagne, à leur exemple, 134 & ſeq. le relâchement s'y introduit, 137. ils échouent à Panéas, ibid. & ſeq. contribuent à faire reconnoître en Paleſtine Alexandre III, 149. accompagnent Amaulry à l'expédition d'Egypte, 163 & ſeq. ſont mis en poſſeſſion de Belbeis, 169. en ſont rappellés, 172. rendent de grands ſervices à Amaulry contre Saladin, 179 & ſeq. perdent beaucoup de l'eſtime qu'on avoit pour eux, 183. ſe ſignalent dans une bataille contre Saladin, 189 & ſeq. réglement touchant leurs privileges, fait au concile de Latran, 193. la diviſion ſe met entr'eux & les templiers, 196. le pape Alexandre III y remédie, 197. ils ſont maltraités à Conſtantinople, 201. ſe diſtinguent au ſiége d'Acre 220 & ſeq. ſont preſque tous maſſacrés à la bataille de Tibériade, ou après, 227 & ſeq. reſtent encore un an à Jéruſalem après la priſe,

235. empêchent la perte de Tyr, 241. beaucoup de croiſés embraſſent leur ordre par préférence à celui des templiers, 267. ils transferent leur principale réſidence à Acre, 269. leurs grands biens, 283 & *ſeq.* leurs diviſions avec les templiers ſe renouvellent, 284 & *ſeq.* ils ſont faits gouverneurs de l'île de Chypre, 290. ſont établis dans l'empire Grec par Baudouin, & en Italie, 303, 304. leurs grands ſervices en Arménie, où ils ſont bien récompenſés, 312. en Eſpagne, *ibid.* en France, 313 & *ſeq.* leur conduite édifie André, roi de Hongrie, qui demande d'être aſſocié dans leur ordre, & leur fait une donation conſidérable, 335 & *ſeq.* leur valeur au ſiége de Damiette, 340, 343. ils ſont accuſés de détourner les deniers deſtinés à la croiſade, 347. Leur juſtification, 348. le comte de Toulouſe meurt avec l'habit de cet ordre en ſigne de catholicité, 351. Philippe II, roi de France, leur fait un legs, *ibid.* & *ſeq.* la reine après ſa mort, fonde à Corbeil un prieuré de treize chapelains de leur ordre, 352. ils ſe font juſtice avec la permiſſion du pape, des cruautés du comte de Tripoli, 355 & *ſeq.* ſont maltraités par l'empereur Fréderic II, 363. ils refuſent de communiquer avec lui, 365. ſont accuſés de perfidie à ſon égard, 370. en ſont perſécutés de nouveau, 374. lui rendent de grands ſervices en Paleſtine, 377. & à dom Jaime en Eſpagne, dont ils ſont bien récompenſés, 380 & *ſeq.* les évêques d'Eſpagne & de la Paleſtine renouvellent leurs plaintes contre leurs privileges, 382 & *ſeq.* ils ſont accuſés de grands déſordres auprès du pape Grégoire IX, 384. exemples d'une ſainteté éminente en ce même tems parmi eux, 386 & *ſeq.* motifs des meſures qu'ils gardent avec Vatace, empereur Grec, 389 & *ſeq.* ils refuſent d'être compris dans la trêve avec l'émir

de Carac, 358. périſſent preſque tous dans un combat contre les Coraſmins, 403. leur réunion avec les templiers, ménagée par S. Louis, 419. ils accompagnent le comte d'Artois au paſſage du Tanis, & ſont défaits à la Maſſoure par ſa témérité, 425 & *ſeq.* quelques particularités de la diſcipline qui s'obſervoit pendant leur repas, 434. Innocent IV leur donne le monaſtere du Mont-Thabor avec le château de Bethanie, 435. leur animoſité contre les templiers recommence; ſes ſuites, 436 & *ſeq.* nouveaux réglemens touchant l'adminiſtration des biens; ils ne peuvent teſter, 437 & *ſeq.* ils défendent juſqu'à l'extrémité la fortereſſe d'Aſſur, 440. & celle de Carac, 443. qualité pour être reçu chevalier, 444. ceux qui auroient fait profeſſion dans un autre ordre, en ſont exclus, *ibid.* ils demeurent neutres dans la conteſtation entre Charles, comte d'Anjou, & Hugues III, roi de Chypre, 449. le premier fait ſaiſir leurs biens dans ſes états, *ibid.* ils rendent par capitulation la fortereſſe de Margat, 452. ſoutiennent juſqu'à l'extrémité le ſiége d'Acre, & ſe retirent à Limiſſo, 461 & *ſeq.*

*Hoſpitalieres*, (les ſœurs) leur origine, 17, 18. elles prennent l'habit régulier, & font les trois vœux de religion, 52. ſe retirent en Europe, après la priſe de Jéruſalem par Saladin, 236. où on leur bâtit différentes maiſons, 250 & *ſeq.* 304.

*Hugues III*, roi de Chypre, voyez *Luſignan.*

*Hugues*, frere hoſpitalier, commandeur de Gênes: abrégé de ſa vie, 386 & *ſeq.*

# I

*Jacques de l'Epée*, (ordre de S.) ſon inſtitution, 136.
*Jaffa*, le calife d'Egypte eſt obligé d'en lever le ſiége, 71, 72. Saladin s'en rend maître, 233.
*Jaime*, (Dom) roi d'Aragon, chaſſe les Maures du royaume de Valence, par le ſecours des hoſpitaliers, 381. auxquels il donne de grands biens, *ibid.* & *ſeq.*
*Iconium*, voyez *Cogni*.
*Jean* de Brienne, voyez *Brienne*.
*Jean-Baptiſte* (l'égliſe de S.) à Jéruſalem, bâtie par les hoſpitaliers, 54, 55.
*Jean de Jéruſalem*, (ordre de S.) voyez *Hoſpitaliers*.
*Jéruſalem* priſe par les muſulmans, 14. les ſoudans d'Egypte permettent aux chrétiens Grecs d'y avoir un quartier, 15. le calife Aaron y accorde une maiſon particuliere aux pélerins François, *ibid.* des marchands d'Amalphy en Italie, y jettent les premiers fondemens de l'ordre des hoſpitaliers, 16 & *ſeq.* les Turcomans s'en rendent maîtres, & y exercent de grandes cruautés, 20 & *ſeq.* ils en ſont chaſſés par le calife d'Egypte, 44. qui ſe prépare à en ſoutenir le ſiége contre les croiſés, 45. différentes révolutions de cette ville, 47. les croiſés l'emportent au bout de cinq ſemaines, & y font un grand carnage, 49. Godefroy en eſt élu roi, mais en refuſe le titre, 50. la place court un grand danger ſous Baudouin III, 112. elle eſt priſe par capitulation, 232, 233. triſtes circonſtances de cet événement, 320 & *ſeq.* elle eſt remiſe aux chrétiens à l'exception du temple, 371. tous les mahométans en ſortent, 399. on en rebâtit les fortifications, *ibid.* les Coraſmins la déſolent, *ibid.* & *ſeq.*

*Jéruſalem*, (l'égliſe patriarchale de) la principale moſquée des infideles, eſt changée en égliſe par Godefroy, 50. avoit été bâtie par le calife Omar ſur les ruines du temple de Salomon, 235. Saladin en fait une moſquée avec de grandes cérémonies, *ibid.* qui reſte aux infideles par le traité de Frederic II avec le ſoudan d'Egypte, 372.

*Innocent II*, (bulles d') honorables aux hoſpitaliers, 66, 84.

*Innocent III*, ſes bonnes qualités, 286. ſes préventions en faveur des fauſſes décrétales, *ibid.* il termine les différens des hoſpitaliers & des templiers, 287 & *ſeq.* écrit aux premiers en faveur d'Amaulry, roi de Chypre, 290. & aux évêques de France touchant les malheurs des chrétiens d'orient, 309. intéreſſe les hoſpitaliers pour Léon, prince d'Arménie, contre le comte de Tripoli, 311. fait conſentir les deux parties à une trêve, 312. ordonne de prêcher une croiſade contre les Albigeois, 315. convoque le quatriéme concile de Latran, où la croiſade eſt réſolue, 326.

*Innocent IV* fait prendre les armes aux chevaliers de Hongrie contre les Tartares, 406. convoque le premier concile de Lyon pour la délivrance de la terre ſainte de l'oppreſſion des Coraſmins, 408. écrit pour le même ſujet à la nobleſſe de France, 413. donne aux hoſpitaliers le monaſtere du Mont-Thabor avec le château de Béthanie, 435.

*Joachim*, (l'abbé) prétendu prophete, d'une réputation fort équivoque, 257. eſt conſulté par Richard I, roi d'Angleterre, ſur le ſuccès de la croiſade, ſa réponſe, *ibid.*

*Joubert*, frere hoſpitalier, confident de Foulques, roi de Jéruſalem, l'accompagne à Antioche, 86. négocie avec ſageſſe le mariage de Conſtance

avec Raimond, 87. eſt élu grand-maître, & fait régent du royaume, 178. eſt percé de coups dans un combat contre Saladin, 190. défend courageuſement une place aſſiégée par Saladin; ſon éloge, 195. eſt pris & meurt de faim dans un cachot, *ibid.*

*Jourdain*, neveu de Raimond de S. Gilles, prend Tripoli, 57.

*Italie* (la baſſe) conquiſe par les Normands, & à quelle occaſion, 34 & *ſeq.*

## L

*Lange* (Iſaac) ſe fait reconnoître pour empereur après la mort cruelle de l'uſurpateur Andronic Comnene, 294. eſt lui-même détrôné par ſon frere Alexis, qui lui arrache les yeux, 295. eſt rétabli par les croiſés, 298. s'aſſocie ſon fils Alexis, 299.

*Lange*, (Alexis) fils d'Iſaac, implore le ſecours de l'empereur Philippe de Souabe & des croiſés, contre l'uſurpateur Alexis ſon oncle, 294 & *ſeq.* rétablit par leur moyen ſon pere, qui l'aſſocie, 299. eſt trahi par Murſulphe, qui le fait périr miſérablement, 301 & *ſeq.*

*Lange*, (Alexis) frere d'Iſaac, lui arrache les yeux avec la couronne, 295. s'enfuit de peur d'être livré aux croiſés, 298.

*Langues*, ſortes de diviſions dans l'ordre des hoſpitaliers, 63. les dignités n'y étoient point encore attachées en 1287, 223.

*Laſcaris* (Théodore) monte ſur le trône impérial qu'il laiſſe à ſon gendre Vatace, 389.

*Latran*, (concile de) voyez *Concile*.

*Léon* ou *Livron*, frere de Rupin, roi d'Arménie, ſurprend Boémond III, prince d'Antioche, 280. & l'oblige de ſouſcrire à un traité déſavantageux, *ibid.* ce qui cauſe de grands démêlés, 309, 310

& *ſeq.* Léon a recours au pape, dont il reconnoît l'autorité, 311 & *ſeq.* eſt ſecouru par les hoſpitaliers contre le comte de Tripoli, aſſiſté du ſultan de Cogny, *ibid.* & *ſeq.* donne aux hoſpitaliers la ville de Saleph & quelques forteresſes, 312. Innocent III ménage une trêve avec les deux parties, *ibid.*

*Lépreux;* conſtitution du troiſiéme concile de Latran à leur ſujet, 194.

*L'Hermite* (Pierre) entreprend de délivrer la terre ſainte de l'oppreſſion des Turcomans, 23. s'en ouvre au patriarche Siméon, qui propoſe pour cela une croiſade des princes Latins, *ibid.* & *ſeq.* en reçoit des lettres pour le pape Urbain II, 29. parcourt ſuivant les exhortations du pape, toute l'Europe, 28. ſuccès de ſa miſſion, *ibid.* & *ſeq.*

*Limiſſo* (la ville de) dans l'île de Chypre, ſert de retraite aux hoſpitaliers après la priſe d'Acre, 465.

*Lorgue*, (Nicolas) grand-maître, 449. travaille à éteindre les diviſions de ſon ordre avec les templiers, *ibid.* paſſe en occident pour en tirer quelque ſecours, 454. meurt peu de tems après être de retour de ſon voyage, qui n'avoit pas réuſſi, 455. réglemens faits pendant ſon magiſtere, *ibid.*

*Louis VII*, ſon caractere, 101. il demande au pape Eugene III la publication d'une ſeconde croiſade, 102. prend la croix & eſt ſuivi de la reine Eléonore, 105. défait les infideles au paſſage du fleuve Méandre, 106. arrive à Antioche, d'où la conduite de la reine le fait partir bruſquement, 107. joint l'empereur Conrard à Jéruſalem, *ibid.* ils aſſiégent inutilement Damas, & repaſſent en Europe, *ibid.* & 108.

*Louis IX* (ſaint) prend la croix, 413. envoie d'abord en Paleſtine des ſecours de troupes & d'argent, *ibid.* part deux ans après, & laiſſe la

régence à la reine Blanche, 418. eſt reçu dans l'île de Chypre par le roi Henri de Luſignan, *ibid.* il employe ſon ſéjour à aſſoupir quelques diviſions, 419. refuſe d'entrer dans aucun accommodement avec le ſultan d'Egypte, *ibid.* met à la voile & aborde glorieuſement à Damiette qu'il trouve abandonnée, 421 & *ſeq.* Alphonſe ſon frere lui amene un gros renfort de troupes, 422. il ſe réſout à aller aſſiéger le Caire, 423. arrive après quelques eſcarmouches à la Maſſoure, & ſe fortifie auprès du Thanis, 424. conſent après de ſages précautions que le comte d'Artois ſon frere en tente le paſſage, 425. la défaite de celui-ci le fait tomber entre les mains des Sarraſins, 431. auquel il vend Damiette avec une groſſe rançon pour ſa délivrance, *ibid.* il ſéjourne à Acre, où il reçoit des préſens du vieux, ou ſeigneur de la Montagne, 431 & *ſeq.* eſt rappellé en France par la mort de la reine Blanche, & s'embarque après avoir pourvu à ce qui étoit néceſſaire, 435.

*Luſignan* (Guy de) eſt aſſocié par Baudouin IV, dont il épouſe la ſœur, 202. cette diſpoſition eſt changée pour des raiſons peu honorables à Luſignan, 208. il eſt cependant couronné par la politique de ſa femme Sybille, 216 & *ſeq.* il perd la bataille de Tibériade où il eſt fait priſonnier, *ibid.* & *ſeq.* triſtes ſuites de cette défaite, 227 & *ſeq.* il eſt mis en liberté & renonce au titre de roi, 232. Tyr refuſe de le reconnoître, 241, 242. il aſſiége Acre avec le ſecours des croiſés, Conrard lui diſpute la couronne après la mort de ſa femme, 254. il eſt ſoutenu par Richard I, roi d'Angleterre, & les hoſpitaliers, 268. il fait un traité avec ſon concurrent, 269, épouſe la princeſſe de Chypre, & en eſt fait roi par Richard, 271. ſa mort, 273.

*Luſignan*, (Amaulry de) frere de Guy, lui ſuc-

céde au royaume de Chypre, 273. & au royaume de Jéruſalem par ſon mariage avec Iſabelle, 274. écrit au pape Innocent III au ſujet de ſon royaume de Chypre, 289. dont il confie le gouvernement aux hoſpitaliers, 290. meurt ſans avoir eu d'enfans d'Iſabelle, 306. la couronne de Chypre paſſe à Hugues, ſon fils d'un premier mariage, *ibid.* & celle de Jéruſalem à Marie, fille d'Iſabelle, d'un autre lit, *ibid.*

*Luſignan*, (Hugues de) fils d'Amaulry & ſon ſucceſſeur au royaume de Chypre, 306. épouſe Alix, ſœur utérine de Marie, héritiere de la couronne de Jéruſalem, *ibid.* s'embarque avec André, roi de Hongrie, & aborde à Acre, 334. dont ils empêchent le ſiége, 337. ſa mort à Tripoli, 338.

*Luſignan*, (Henri I de) fils & ſucceſſeur de Hugues I, reçoit ſaint Louis dans ſon île, 418. le pape Honoré III lui confere le titre de roi de Jéruſalem, *ibid.* il s'embarque avec ſaint Louis, 421. diſpute la couronne de Jéruſalem à Charles, roi de Sicile, & à quel titre, 448. eſt délivré des pourſuites de ſon concurrent, par la cataſtrophe des vêpres Siciliennes, 453.

*Luſignan*, (Henri II de) fils & ſucceſſeur de Hugues III, fait une trêve avec Melec-Meſſor, 453. qui eſt violée, 456. ſecourt Acre, 459 & *ſeq.* conſent à l'élection du grand-maître des templiers pour commandant de la place, *ibid.* s'en retire ſecrettement, 460. donne Limiſſo aux hoſpitaliers pour leur ſervir de retraite, 465.

*Lyon*, (concile de) voyez *Concile*.

## M

MAHOMET, le plus habile & le plus dangereux impoſteur qui ait paru dans l'Aſie, 4. ſa naiſſance & ſon éducation, *ibid.* Il aſpire à la

ſouveraineté de ſon pays, 5. entreprend pour cela d'établir une nouvelle religion, *ibid.* Comment il s'y prend, *ibid.* & *ſeq.* Son caractere, 7. il ſe donne pour le dernier prophete & plus grand que Moyſe & Jeſus, fils de Marie, 8. dont il loue la doctrine, & prétend ſeulement l'épurer, *ibid.* ſe fait inſtruire par un moine & un juif renégats, *ibid.* Points principaux de ſa doctrine, 9. il eſt chaſſé de la Mecque & prend la fuite, 10. a recours aux armes & fait de grandes conquêtes dans l'Arabie; ſes apôtres & ſes capitaines, *ibid.* réunit en ſa perſonne le ſacerdoce avec l'empire, 31. déſigne pour ſon ſucceſſeur Aly ſon gendre, 12. Abubebek, ſon beau-pere, lui eſt préféré par le crédit d'Omar, *ibid.* d'où naiſſent les deux ſectes des Abbaſſides ou d'Omar à Bagdat, & des Fathimites ou d'Aly en Egypte, *ibid.* Noms de ſes ſucceſſeurs, 12.

*Mahométans*, voyez *Muſulmans.*

*Mamelus*, corps de troupes inſtitué par Salech, ſoudan d'Egypte, 415. Ce que ſignifie ce mot, *ibid.* Il fournit pluſieurs ſoudans, 439.

*Margat*, château ſur les confins de la Judée, donné aux hoſpitaliers qui le fortifient, 194. eſt aſſiégé par Melec-Saïs, ſoudan d'Egypte, 450 & *ſeq.* eſt rendu par capitulation après une vigoureuſe réſiſtance, & raſé, 452.

*Marie*, reine de Jéruſalem, fille d'Yſabelle & de Conrard de Montferrat, épouſe Jean de Brienne, 306.

*Marie*, princeſſe d'Antioche, fille de Boémond IV, céde ſes droits à la couronne de Jéruſalem à Charles, comte d'Anjou, 448.

*Maſſoure*, place ſituée à moitié chemin de Damiette au grand Caire, 423. le comte d'Artois s'en rend maître & y périt enſuite, 430.

*Méandre.* Victoire de Louis VII ſur les infideles au paſſage de ce fleuve, 106.

*Mécab*, ( le bienheureux Gérard ) frere hoſpitalier ; ſes vertus dans cet ordre, 387. Il ſe retire dans un déſert, 388.

*Mecque*, ( la ) ville de l'Arabie pétrée, patrie de Mahomet, 4. Ignorance générale de ſes habitans tous idolâtres, 5.

*Melier*, templier apoſtat, s'empare de la petite Arménie ſur ſon neveu Thomas, 180. exerce de grandes cruautés, ſur-tout contre les hoſpitaliers & les templiers, 181. ligue contre lui, *ibid.* Il eſt tué, 279. ſuites de ſa mort, 280.

*Meliſende*, fille de Baudouin II, & femme de Foulques, ſon ſucceſſeur, 77, 82. gouverne pendant ſon abſence & arrête les courſes des infideles, 90.

*Meſſor*, ( Melec ) ſoudan d'Egypte, emporte & fait raſer Tripoli, 453. fait une trêve avec Henri II, roi de Chypre, *ibid.* ſe diſpoſe à aſſiéger Acre & meurt, 458.

*Michieli*, ( Henri ) doge de Veniſe, remporte de grands avantages ſur les infideles, & en profite, 72 *& ſeq.*

*Montagne*, ( vieux ou ſeigneur de la ) titre du chef des aſſaſſins, 183. marque ſinguliere du dévouement de ſes ſujets à ſes ordres, 184. la plûpart des ſouverains lui envoient des préſens, & pourquoi, 185 & 432. il paye un tribut aux templiers, 185. il offre à Amaulry de ſe faire baptiſer, 186. ſon envoyé eſt tué en s'en retournant, par un templier, *ibid.* il envoie des préſens à ſaint Louis, au lieu de ceux qu'il lui avoit demandés, 433.

*Montaigu*, ( Guérin de ) grand-maître, 309. ſecourt Léon, prince d'Arménie, par ordre du pape Innocent III, 312. reçoit un bref d'Honnoré III, au ſujet de la croiſade, 329. confere avec André, roi de Hongrie, dans l'île de Chypre, 334. aſſiſte à l'aſſemblée de Férentino,

353. parcourt l'Europe pour en animer les princes à la croiſade, 354. refuſe en Paleſtine de communiquer avec Fréderic II, excommunié par le pape, 365, 366. ſa mort, 375.

*Montferrat*, (Conrard) *voyez* Conrard.

*Montferrat*, (le marquis de) chef de la croiſade formée par les diſcours de Foulques, curé de Neuilly, 291. obtient en partage le royaume de Theſſalonique, 303.

*Montréal*, forteresſe ſituée à l'entrée de l'Arabie, importante pour les infideles, 344.

*Moravie*, (le comte de) frere de la reine de Hongrie, déshonore la femme de Banchannus, régent du royaume; ſuites de cette inſulte, 330 & *ſeq.*

*Murſulphe*, prince de la famille Ducas, ſéduit Alexis Lange, 299. fait élire en ſa place Nicolas Canabe, 300.

*Muſulmans*, ce que ſignifie ce nom, 13. leurs premieres conquêtes, 11 & *ſeq.* ils ſe rendent maîtres des ſaints lieux, & impoſent un tribut ſur tous les pélerins étrangers, 14. ſont dépouillés d'une grande partie de leurs provinces par les Turcomans, 18 & *ſeq.* ſe joignent à eux contre les chrétiens, 68.

## N

*Nicée* aſſiégée & priſe par les croiſés qui la remettent à l'empereur Alexis, 40.

*Nicolas IV* accorde un foible ſecours au grand-maître des hoſpitaliers, 454.

*Noradin*, ſultan d'Alep; ſon caractere, 100. il défait Raimond, prince d'Antioche, 110, 111. prend Panéas, 137, 138. aſſiége inutilement Stuete, 140. ne veut point ſe prévaloir de la mort de Baudouin pour attaquer les chrétiens, 149.

ſecourt Sanart qui le paye d'ingratitude, 158. cet ingrat ſoudan implore encore ſon ſecours contre Amaulry, 169. Il confirme Saladin dans la qualité de ſoudan qu'il avoit priſe à l'exemple de Siracon, 174. éteint la ſecte des califes Fatimites, 175. politique de Saladin envers lui & envers ſon fils, qu'il dépouille enfin d'une bonne partie de ſes états, 176 & *ſeq.*

*Normands* (quelques gentilshommes) s'emparent de la baſſe Italie, & à quelle occaſion, 34 & *ſeq.*

O

*Omar*, couſin, apôtre & capitaine de Mahomet, 11. fait élire Abubekre pour lui ſuccéder, 12.

*Othon* de Saxe, compétiteur de Philippe, duc de Souabe, 295. forme une ligue formidable contre Philippe-Auguſte, 318. eſt défait honteuſement à la bataille de Bouvines, 325 & *ſeq.* abdique l'empire, 326.

P

*Panéas*, ville de Phénicie, priſe par Noradin, 137 & *ſeq.*

*Papes*, leurs prétentions ſur le temporel des rois, odieuſes, 27. leurs démêlés avec les empereurs d'Allemagne au ſujet des inveſtitures, 32. leurs motifs dans la conceſſion des priviléges des hoſpitaliers, 130. leurs maximes touchant les conquêtes ſur les infideles, 148 & *ſeq.* ils ſont appellés ſeigneurs ſpirituels & temporels de la Terre-Sainte, en préſence même du roi, *ibid.* ils ſe regardent comme les chefs ſouverains dans les croiſades, 316 & *ſeq.* ils ſe ſervent du prétexte des croiſades pour leurs intérêts particuliers, 353, 361.

*Paſchal II* approuve l'inſtitut des hoſpitaliers, &

leur accorde pluſieurs priviléges, 52.
*Payens*, (Hugues de) inſtituteur des templiers, 78. fait approuver ſon inſtitut au concile de Troyes, & enſuite au pape, 79, 80. repaſſe dans la Terre Sainte, 80. ſon avarice retarde la priſe d'Aſcalon, 118 & *ſeq.* il repare ſa faute, 120.
*Pelage* commence à délivrer l'Eſpagne de la domination des Maures, 134.
*Pélerinage* le plus célebre de tous, 14. le ſuccès de la premiere croiſade les rend plus fréquens, 54. c'étoit l'objet d'une partie du culte des chrétiens, comme des infideles à l'égard de la Mecque, 344.
*Philippe II*, roi de France, reçoit une eſpece d'inveſtiture des lieux ſaints, 210. prend la croix, 245. hyverne à Meſſine avec Richard I, roi d'Angleterre, 249. en part bruſquement & arrive à Acre, dont il differe l'aſſaut juſqu'à l'arrivée de Richard, 262 & *ſeq.* ſe déclare pour Conrard contre Guy de Luſignan, 268. tombe malade & repaſſe en France, 270. nomme Jean de Brienne pour mari de l'héritiere de la couronne de Jéruſalem, 307. gagne la bataille de Bouvines contre Othon IV, & y fait des prodiges de valeur; ſa confiance dans le frere Guérin, 321 & *ſeq.* legue cent mille livres aux hoſpitaliers, 352. dont la reine ſa veuve fonde un prieuré de treize chapelains à Corbeil, *ibid.*
*Portugal*, (Alphonſe de) grand-maître; ſes bonnes & mauvaiſes qualités, 276. il entreprend de réformer ſon ordre, en commençant par lui-même, 276, 277 & *ſeq.* ne réuſſit pas & abdique, 279. périt dans une guerre civile en Portugal, *ibid.*
*Précepteur*, commiſſion dans l'ordre des hoſpitaliers, 64. les commandeurs leur ſont ſubſtitués, 438.
*Prieurs*; leur origine & leurs fonctions, 438. ils

repréſentent l'évêque, & en ont les ornemens en officiant, 444, 445.
*Ptolémaïde* ou Acre, *voyez* Acre.

## R

*Raimond* Dupuy, *voyez* Dupuy.
*Raimond* de S. Gilles, comte de Toulouſe, prend la croix, 31.
*Raimond II*, iſſu de mâle en mâle du précédent, épouſe la fille de Baudouin II, veuve de Tancrede, 188.
*Raimond III*, fils de Raimond II, comte de Tripoli, & régent du royaume ſous Baudouin IV, 188. aſſiége Harem, *ibid.* reçoit de l'argent pour ſe retirer, 189. s'oppoſe à l'aſſociation de Guy de Luſignan, 202. & eſt encore fait régent, 207. eſt ſoupçonné de la mort de Baudouin V, 215. traite avec Saladin contre Guy de Luſignan & les templiers, 218, 219. ſuites de ſon apoſtaſie & de ſes travaux, *ibid.* & *ſeq.* ſomme Saladin en exécution du traité, dont celui-ci ſe moque, 243. meurt mahométan dans une eſpèce de frénéſie, *ibid.*
*Raimond* Bérenger, comte de Barcelone & de Provence, prend l'habit de templier, 92.
*Raimond* Bérenger II épouſe l'héritiere d'Arragon, & en gouverne les états, 95. entre en compoſition touchant l'exécution du teſtament d'Alphonſe I, *ibid.* & *ſeq.*
*Raimond*, frere de Guillaume, comte de Poitiers, épouſe Conſtance, héritiere de la principauté d'Antioche, 88. y fait une réception convenable à Louis VII & à la reine ſa niéce, 107. qui demande pour lui du ſecours au roi ſon mari, *ibid.* il périt dans un combat contre Noradin, ſultan d'Alep, 110 & *ſeq.*
*Raimond*, comte de Tripoli, eſt avantagé par

Boémond III, ſon pere, au préjudice de ſon aîné, 281. attaque Léon, roi d'Arménie, 310. eſt défait avec ſes alliés par les hoſpitaliers, 311. treve entre les deux partis, ménagée par le pape, 312. ſes violences à l'égard des hoſpitaliers, auxquels il eſt obligé de faire ſatisfaction, 355, 356.

*Ramire*, frere d'Alphonſe I, de moine, abbé & évêque, devient roi d'Arragon, 94. épouſe Agnès, ſœur des comtes de Poitiers & d'Antioche, *ibid.* marie Pétronille, ſa fille, à Raimond Bérenger, & retourne à ſon couvent, 95.

*Rat*, (Geoffroy le) grand-maître; ſon caractere, 279. il ſe plaint au prieur d'Angleterre du triſte état des affaires de l'ordre, 282. confie, de concert avec Amaulry, roi de Chypre, le gouvernement de cette île à des chevaliers de ſon ordre, 290. eſt d'avis de prolonger la treve avec Saladin, 308. ſa mort, *ibid.* & *ſeq.*

*Reſponſions*, contributions ordinaires de chaque commanderie, 434.

*Revel*, (Hugues de) grand-maître, 437. établit une nouvelle forme dans l'adminiſtration des biens, & les diſpoſitions en cas de mort, 434 & *ſeq.* tient encore pluſieurs chapitres généraux, où il fait divers réglemens, 444, 445. conclut une treve avec le ſoudan d'Egypte, & paſſe en Italie, 445. aſſiſte au ſecond concile de Lyon dans une place diſtinguée, 447. conduite ſage qu'il tient dans la conteſtation du comte d'Anjou avec Hugues de Luſignan, roi de Chypre, 449.

*Richard I*, roi d'Angleterre, prend la croix, 248. eſt repris par Foulques, curé de Neuilly, 249. & conſulte l'abbé Joachim, 257. hyverne en Sicile avec Philippe II, *ibid.* s'empare de l'île de Chypre qu'il vend aux templiers en arrivant à Acre, 264, 265. ſe diſtingue à la priſe de cette place, 266. prend auſſi Jaffa & Aſcalon, & fait une trêve avec les infideles, 270. fait

épouſer la princeſſe de Chypre à Guy de Luſignan, lui en donne la ſouveraineté, repaſſe en Europe, 271.

*Richard*, comte de Cornouailles & frere du roi d'Angleterre, conclut une treve aſſez avantageuſe avec le ſoudan d'Egypte, 398. quelques places ſont reſtituées aux chrétiens, & Jéruſalem réparée, *ibid.* & 399.

*Roger*, parent de Boémond, eſt fait régent de la principauté d'Antioche, 68. eſt battu par les Turcomans réunis avec les Arabes, *ibid.* & *ſeq.*

*Rupin*, roi de la petite Arménie, après l'apoſtat Melier dont il s'étoit défait, 200. eſt trahi par Boémond III, prince d'Antioche, 280. Alix ſa fille unique, épouſe l'aîné de Boémond, ce qui cauſe de grands démêlés, 281 & *ſeq.*

## S

*Safadin*, frere de Saladin, s'empare de ſes états après ſa mort, 272. aſſiége Jaffa après la rupture du traité par les chrétiens, *ibid.* renouvelle la trêve pour ſix ans, 273. offre encore de faire des conditions avantageuſes aux chrétiens, rejettées par les templiers, 307, 308. partage ſes états entre ſes enfans, 341. meurt de chagrin, *ibid.*

*Saïs*, (Melec) ſoudan d'Egypte, rompt la trêve faite par Bendocdar, ſon prédéceſſeur, 450. eſt battu par les hoſpitaliers, *ibid.* & 451. aſſiége & raſe Marga, 452. s'empare du château de Laodicée, & eſt tué à la veille de plus grandes conquêtes, *ibid.*

*Saladin*, jeune aventurier; ſes premiers commencemens, 159. il défend vigoureuſement Alexandrie, & eſt fait chevalier par Onfroy de Thoron, 160. eſt fait ſoudan d'Egypte après la mort de ſon oncle, 175. ſa politique à l'égard de Noradin,

dont il n'étoit que général, *ibid.* & *ſeq.* il éteint la ſecte des califes Fatimites, *ibid.* s'arroge toute l'autorité, ſoit pour le ſpirituel, ſoit pour le temporel, 176. ſon caractere, *ibid.* dépouille le fils de Noradin dont il avoit épouſé la veuve, de la meilleure partie de ſes états, 177. ravage la Paleſtine, *ibid.* eſt battu par Baudouin IV, 189. le ſurprend dans une embuſcade, 190. arrête les courſes de Renaud de Châtillon, 204 & *ſeq.* attaque les chrétiens de concert avec le comte de Tripoli, 224. gagne la bataille de Tibériade, où Guy de Luſignan eſt fait priſonnier, 225 & *ſeq.* pouſſe ſa victoire, 230. prend Jéruſalem par capitulation, 233. marques de ſa clémence, 234, 235. il met en liberté Guy de Luſignan qui renonce au titre de roi, 238. aſſiége Tyr, dont Conrard fait lever le ſiége, 239 & *ſeq.* ravage la principauté d'Antioche, & ſe moque du traité fait avec le comte de Tripoli, 243. perd la ville d'Acre après un ſiége de trois ans, 269. meurt à Damas, 271. particularités & ſuites de ſa mort, *ibid.* & *ſeq.* Safadin ſon frere s'empare de preſque tous ſes états au préjudice de ſes enfans, 272.

*Salech*, ſoudan d'Egypte, ne veut entendre à aucunes propoſitions touchant le rachat de pluſieurs chevaliers : beaux prétextes dont il ſe ſert, 415 & *ſeq.*

*Saleph*, ville d'Arménie, donnée par le prince Léon aux hoſpitaliers, avec quelques châteaux, 312.

*Salguez*, turcoman dont la mémoire étoit en ſinguliere vénération parmi les barbares de ce nom, 20. c'eſt le chef des princes Selgeucides, 21.

*Salisbery*, (le comte de) ſeigneur Anglois, s'oppoſe inutilement à la témérité du comte d'Artois, 429. périt avec lui, 430.

*Sanche III*, roi de Caſtille, confie le gouvernement de Calatrave aux templiers, 135. en offre la propriété à qui en fera lever le ſiége : ſuites de cette offre, *ibid.* & *ſeq.*

*Sanche*, reine d'Arragon, fonde le fameux monaſtére de Sienne, 251 & *ſeq.* s'y retire, 253.

*Sannar*, ſoudan d'Egypte, eſt dépouillé de ſa dignité par d'Hargan, 155. eſt rétabli par Siracon, général de Noradin, 158. eſt ſecouru par Amaulri contre celui-ci, 159 & *ſeq.*

*Sanſon* (l'hopital de S.) à Conſtantinople, donné aux hoſpitaliers par Manuel Comnene, 201.

*Seigneur*; étymologie de ce nom, 183. le chef des Aſſaſſins prend cette qualité, *ibid.*

*Saphet*, forteresſe des templiers priſe par Bendocdar, par capitulation, 436. la garniſon ſe laiſſe égorger plutôt que d'apoſtaſier, *ibid.* le prieur & deux religieux de ſaint François ſont écorchés vifs, *ibid.*

*Sépulchre*; (le ſaint) tribut impoſé par les Mahométans ſur les pélerins que la dévotion y conduit, 14. le calife Aaron en envoye les chefs à Charlemagne, 15. pourquoi épargné par les Turcomans, 22. les croiſés vont s'y proſterner après le ſac de Jéruſalem, 49. Godefroi y eſt couronné, *ibid.* & *ſeq.* Ce prince y fonde un chapitre de chanoines Latins, 50. & y dépoſe les aſſiſes, 56. les clefs en ſont préſentées à Philippe II, roi de France, 210. tout le monde y accourt la veille de la priſe de Jéruſalem, 233, 234. les chrétiens Syriens en conſervent la garde pour quelque tems, 237. La dévotion à ce ſaint lieu, cauſe des guerres avec les infideles, 344. les coraſmins y exercent des cruautés abominables, 402. les Sarraſins l'avoient toujours reſpecté, 411.

*Sépulchre*, (les chevaliers du S.) établis par Godefroi IV, ſont faits héritiers d'Alphonſe, 92, 93.

*Séraf*, ( Melec- ) fils & ſucceſſeur de Melec Meſſor, aſſiége Acre avec une armée prodigieuſe, 458, 459. prend la place après une vigoureuſe réſiſtance, & la fait raſer auſſi-bien que les autres de la Paleſtine, 465.

*Servans*, ( freres ) troiſiéme claſſe des hoſpitaliers, 62. ſont diſtingués des chevaliers, *ibid.*

*Siracon*, confident & général de Noradin, ſecourt & rétablit le ſoudan d'Egypte, 157, 158. ſe venge de ſon ingratitude par la priſe de Belbeïs, 158. eſt battu par Amaulri, 159. ſecourt encore le ſoudan d'Egypte, 171, 172. le fait poignarder & prend la qualité de ſoudan, 174. meurt peu après ; Saladin ſon neveu lui ſuccede, *ibid.*

*Sixenne*, monaſtere magnifique d'hoſpitalieres, fondé par Sanche, reine d'Arragon 251 & *ſeq.* quelques particularités qui le concernent, *ibid.* la reine Sanche s'y retire, 253. le châtelain d'Empoſte reçoit la permiſſion d'y admettre ſes poſtulantes, 444.

*Soliman*, ſultan de Cogni, *voyez* Cogni.

*Soudans*, *voyez* Emirs.

*Suéte*, ( le château de ) eſt aſſiégé par Noradin, 140. Baudouin III en fait lever le ſiége, *ibid.*

*Sultan*, ou chef des Emirs ; titre pris par Togrulbeg, 20.

*Sybille*, fille d'Amaulri, & veuve de Guillaume, marquis de Monferrat, 187. épouſe en ſecondes noces Guy de Luſignan, 202. eſt ſoupçonnée de la mort de Baudouin V, ſon fils du premier lit, 215. réuſſit à faire reconnoître ſon mari pour roi, 216. ſort de Jéruſalem priſe par Saladin qui lui donne des marques de clémence, 233 & *ſeq.* abandonne Aſcalon pour la liberté du roi, 238. meurt de contagion ; ſuites de ſa mort, 256 & *ſeq.*

# T

*Tancrede*, neveu de Boémond, l'accompagne à la croiſade, 36. ſes enfans, *ibid.* ſon attachement à Godefroi, 53. il eſt fait gouverneur de la Galilée, 56. & régent de la principauté d'Antioche, 68.

*Temple*, (l'égliſe du) voyez *Jéruſalem.* (l'égliſe patriarchale de)

*Templiers*, leur origine, 78. leur inſtitut eſt approuvé au concile de Troyes, 79. & confirmé par le pape Eugene III, 80. avec leur regle dreſſée par ſaint Bernard, 79. leur habit, 80. leur ordre devient nombreux & riche; il eſt préféré à celui des hoſpitaliers, *ibid.* Raimond Bérenger, comte de Barcelone, en prend l'habit, 92. Alphonſe, roi de Navarre & d'Arragon, les fait ſes héritiers: ſuites de cette diſpoſition, *ibid.* & *ſeq.* ils relevent les murs de Gaza dont ils ſont faits gouverneurs, 110. défendent Jéruſalem pendant l'abſence de Baudouin III, 113. ſe diſtinguent au ſiége d'Aſcalon, *ibid.* & *ſeq.* leur avarice en retarde la priſe, 117 & *ſeq.* leur grand-maître eſt fait priſonnier par Noradin, 139. ils ne prennent point de part à la tentative d'Amaulry ſur l'Egypte, 166. leur grand-maître eſt fait régent du royaume, 178. eſt pris dans une bataille, & refuſe d'être échangé, 190. la diviſion ſe met entr'eux & les hoſpitaliers, 196. le pape y remédie, 197. ils contribuent à l'affermiſſement du Guy de Luſignan ſur le trône, 218. ſe diſtinguent contre Saladin, 220, 221. ſont preſque tous tués dans la bataille de Tibériade, ou après, 226. achetent l'île de Chypre, 266. ſe ſignalent au ſiége d'Acre, *ibid.* remettent l'île de Chypre au roi d'Angleterre, 271. leurs différends avec les hoſpitaliers ſe re-

nouvellent, 285. ils ſoutiennent le comte de Tripoli contre Léon, prince d'Arménie, 309. ſont accuſés de perfidie envers l'empereur Frédéric, 370. refuſent d'être compris dans un traité avec le ſoudan d'Egypte, 399. périſſent preſque tous dans une bataille contre les Coraſmins, 403, 404. S. Louis les réunit avec les hoſpitaliers, 419. leur grand-maître eſt accuſé d'intelligence avec les infideles, 420. ils ſont défaits à la Maſſoure par la témérité du comte d'Artois, 426 & *ſeq.* les hoſpitaliers en taillent en pieces un grand nombre, 436. la forteresſe de Sephet leur eſt enlevée par Bendocdar qui fait écorcher vif le prieur & quelques religieux de S. François, 440, 441. leur grand-maître fait une trêve avec le ſoudan d'Egypte, & paſſe en Italie, 445. ils engagent leur terre à Philippe-le-Hardi, 446. leur grand-maître aſſiſte au concile de Lyon dans une place diſtinguée, 447. & eſt élu commandant d'Acre pendant le ſiége, 459. marques de ſa fidélité, *ibid.* il eſt tué; & le peu de chevaliers qui échappent ſe retirent dans l'île de Chypre, 462.

*Terre Sainte* (la) conquiſe par les Mahométans, 14 & *ſeq.* enſuite par les Turcomans, 18. les croiſés s'y établirent, 44 & *ſeq.* pourquoi les affaires commencent à décliner, 105 & *ſeq.* le pape en eſt appellé ſeigneur temporel en préſence du roi, 148. Philippe II en reçoit une eſpece d'inveſtiture, 210. & lui donne un roi, 307. elle retombe en grande partie ſous la puiſſance des infideles, 327. eſt entiérement perdue, 465.

*Teutoniques*; (les chevaliers) leur origine, 260. leur inſtitut eſt approuvé par Céleſtin III, 261. qualités pour y être reçu : leur habit, *ibid.* & 262. leur grand-maître aſſiſte à l'aſſemblée de Ferentino, 353. ils communiquent avec Frédéric II en Paleſtine, 366. paſſent pour la plû-

part en Pruſſe, où ils ſont de grands établiſſemens, 376. le reſte les y ſuit après l'expulſion des chrétiens de la terre ſainte, 465.

*Texis*, (Bertrand de) grand-maître, 376.

*Thanis*, canal tiré du Nil, auprès duquel ſaint Louis ſe fortifie, 424. le comte d'Artois le paſſe le premier, 425.

*Thibaud*, comte de Champagne & roi de Navarre, ſe croiſe, 354. paſſe en Paleſtine, perd la bataille de Gaza, 397. conclut une trêve avec l'émir de Carac & repaſſe en Europe, *ibid.*

*Thomas* eſt privé de la ſucceſſion au royaume d'Arménie par l'apoſtat Melier ſon oncle, 180.

*Thoron*, (Onfroi de) connétable du royaume de Jéruſalem, fait chevalier le jeune Saladin, 160. fait lever le ſiége de Carac, 182, 183. ſon petit-fils du même nom épouſe Yſabelle ſeconde fille d'Amaury, 187. ce mariage eſt caſſé, 256, 257.

*Tibériade* priſe par Godefroi, 56. & par Saladin, 224. qui remporte auprès de cette ville une grande victoire, ſur Guy de Luſignan, 225 & *ſeq.*

*Toulouſe*, (Raimond, comte de) marquis de Provence, prend la croix des hoſpitaliers, 348. raiſons qui l'y engagent, *ibid.* & *ſeq.* ſa mort édifiante, 350 & *ſeq.*

*Traités*, cérémonie dont uſoient les Barbares dans les traités de paix & d'alliance, 420.

*Trebiſonde*, capitale de l'empire de ce nom, fondé par Iſaac Comnene, après la priſe de Conſtantinople par les croiſés, 389.

*Trêve* conclue par Joſſelin de Courtenay avec la veuve de Balac, 75. par Richard I, roi d'Angleterre avec les infideles, 270. par Henri, comte de Champagne, avec Saladin, 273. par Raimond, comte de Tripoli, avec Léon, prince d'Arménie, 312. par Frédéric II avec le ſultan d'Egypte, 346. par Thibaud, comte de Champagne, avec l'émir de Carac, 397. par Richard, comte de

Cornouailles, avec le ſoudan d'Egypte, 398. par les grands-maîtres des hoſpitaliers & des templiers avec le ſoudan d'Egypte, 445. par Henri II, roi de Chypre, avec Melec-Meſſor, 453.

*Tripoli* pris par les chrétiens après un ſiége de quatre ans, 57. emporté & raſé par Melec-Meſſor, 453.

*Trogrulbeg*, prince Turcoman; ſon caractere, 20. ſe rend maître de Bagdat, ſous le titre de ſultan, *ibid.*

*Turcomans*, leur origine & leur religion, 18. *ils* ſe partagent en trois corps d'armées, 20. leurs conquêtes ſur les Muſulmans, *ibid. & ſeq.* ils épargnent le S. ſépulchre par avarice, 22. ils ſe réuniſſent contre les croiſés, 41. le calife d'Egypte leur enleve Jéruſalem, 44. ils défont Roger, régent de la principauté d'Antioche, 68, 69. ſont battus par Baudouin II, 70. font priſonniers le comte d'Edeſſe & Baudouin II, *ibid. & ſeq.* le premier ſauvé de ſa priſon tue leur chef dans une bataille: Baudouin ſe rachete, 75. ils prennent Edeſſe, 100. reconnoiſſent les califes Abaſſides pour les ſucceſſeurs légitimes de Mahomet, 153. ſont défaits par les hoſpitaliers, 408.

*Turcopoles*, origine de ce mot, 223. ce qu'il déſigne parmi les hoſpitaliers, *ibid.*

*Turcopolier*, titre d'une dignité militaire dans l'ordre des hoſpitaliers, 223.

*Tyr* réſiſte ſeul de toute la côte de Phénicie, aux armes de Baudouin I, 57. aſſiégé & pris, 74, 75. Saladin y met le ſiége & eſt obligé de le lever, 238 *& ſeq.*

## V

*Vatace*, ſurnom de Jean Ducas, gendre de Théodore Laſcaris, ſon caractere, 390. il empêche les papes de ſecourir les empereurs Latins

de Conſtantinople, *ibid.* combien il y étoit eſtimé, ſur-tout des hoſpitaliers, 396.
*Ubaldine*, hoſpitaliere révérée à Piſe, & dans tout ſon ordre; abrégé de ſa vie, 304 & *ſeq.*
*Velaſquez*, (Diego) moine de Fitero, ſecourt Calatrave, 135.
*Vénitiens*; leur flotte tranſporte une partie des croiſés dans la Gréce, 33. défait celle du caliſe d'Egypte, 72, 73. contribue à la priſe de Tyr après un traité avantageux, 73 & *ſeq.* a grande part au rétabliſſement d'Iſaac & d'Alexis Lange, 295 & *ſeq.* & à l'établiſſement de Baudouin, comte de Flandres, ſur le trône de Conſtantinople, 302, 303. acquiert la plûpart des îles de l'Archipel, *ibid.*
*Vieux* de la montagne, *voyez* Montagne.
*Villebride*, (Pierre de) grand-maître, 408. fait venir d'occident des troupes & de l'argent, 413, 414. fait traiter inutilement avec le ſoudan d'Egypte, de la liberté de pluſieurs chevaliers, 414 & *ſeq.* ſe rend devant Damiette auprès de S. Louis, 421. accompagne le comte d'Artois au paſſage d'une branche du Nil, 425. eſt fait priſonnier avec S. Louis, 430. répond fiérement de ſa part aux envoyés du Vieux de la montagne, 432. ſa mort, 434.
*Villiers*, (Jean de) grand-maître, 455. ſe diſtingue au ſiége d'Acre, 462. d'où il ſe retire à la derniere extrémité à Limiſſo, 465.
*Urbain II* approuve le projet d'une croiſade des princes Latins, propoſé par Pierre l'Hermite, 26. qu'il exhorte à parcourir les principales provinces de la chrétienté à ce ſujet, 27. il convoque les conciles de Plaiſance & de Clermont, où la croiſade eſt réſolue, 28, 29. écrit à l'empereur Alexis pour l'engager à pourvoir à la ſubſiſtance des croiſés, 38.

## Y

*Yolante*, fille unique de Jean de Brienne, apporte à Fréderic II qu'elle épouſe, la couronne de Jéruſalem, 353.

*Yſabelle*, ſœur de Baudouin IV, épouſe en premieres noces Onfroi de Thoron, 187. ce mariage eſt caſſé, & elle eſt mariée à Conrard, 256, 257. dont elle a Marie, mariée depuis à Jean de Brienne, 306, 307. elle épouſe en troiſiémes noces Henri, comte de Champagne, 271. dont elle a une fille nommée Alix, mariée depuis à Hugues de Luſignan, 306. & enfin elle épouſe Amaulri de Luſignan, roi de Chypre, 373 & *ſeq.*

## Z

*Zara*, ville de Dalmatie, eſt remiſe par les croiſés ſous l'obéiſſance des Vénitiens, 293, 294.

*Fin de la Table du premier Volume.*



